



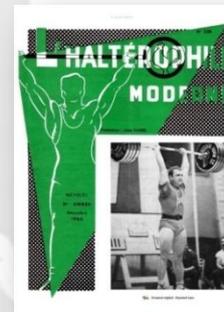
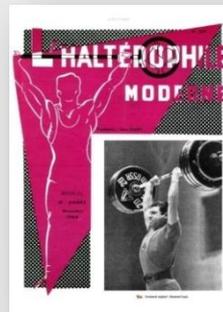
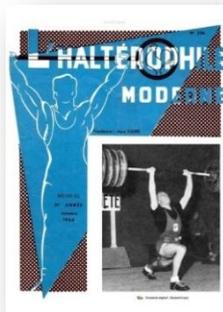
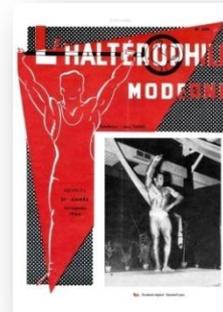
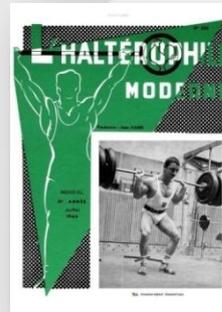
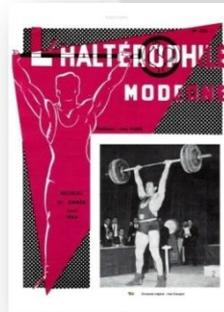
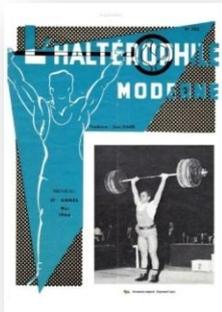
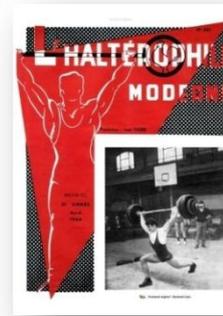
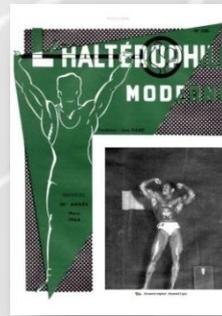
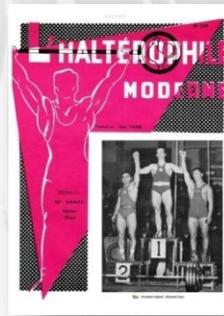
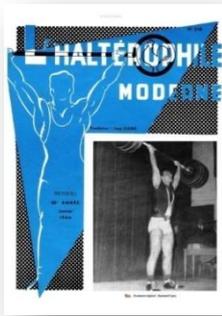
La ligue Occitanie FFHM



présente

L'Haltérophile Moderne

1966



Sommaire H.M. 1966

Haltérophile Moderne n° 218 (01-1966)

- Article (Gustave Pichon) « Quelques idées pratiques sur la vitesse et la détente en haltérophilie »
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé en flexion »
- Article (Georges Lambert) « Match France-Finlande 1965 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Match France-Angleterre 1965 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Finales du Prix d'Encouragement 1965 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats du Monde 1965 - Compte-rendu » (suite)
- Résultats techniques de la Finale du Prix d'Encouragement 1965 Seniors
- Liste des records d'Europe homologués au 15 Décembre 1965

Haltérophile Moderne n° 219 (02-1966)

- Classement Général du Prix Interrégional 1965-66
- Article (Georges Lambert) « Tentative de record du Monde... manquée »
- Article (Marcel Paterni, Raymond Herbaux, Roger Gerber) « Réunions de Sélection - Compte-rendus et résultats »
- Article (Raymond Tournier) « A propos du Bulletin Fédéral »
- Meilleures Performances Françaises 1965

Haltérophile Moderne n° 220 (03-1966)

- Classement Général du Prix Interrégional 1965-66
- Classement Général du Prix Fédéral 1965-66
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Italie-Bulgarie Juniors - Compte-rendus et résultats »
- Résultats techniques de la Finale de la Coupe de France Culturiste par équipes de clubs
- Article (André Rolet) « La Finale de la Coupe de France Culturiste par équipes de clubs »
- Article (Georges Lambert) « L'arraché de Kalinichenko »
- Article (Georges Lambert) « Les Finales du Prix Interrégional 1966 - Compte-rendus et résultats »

Haltérophile Moderne n° 221 (04-1966)

- Classement Général du Critérium National et des Championnats de France 1966
- Article (Georges Lambert) « Les Finales du Prix Fédéral 1966 - Compte-rendus et résultats »
- Article (Georges Lambert) « France-Allemagne 1966 - Compte-rendus et résultats »
- Article (Georges Lambert) « Un jeté de Rolf Maier »
- Résultats techniques de la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1966

Haltérophile Moderne n° 222 (05-1966)

- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1966 (suite)
- Classement National du Critérium National Culturiste 1966
- Article (Georges Lambert) « La Finale du Critérium National Haltérophile - Compte-rendu »
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en fente de Houin »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France 1966 - Compte-rendus et résultats »

Haltérophile Moderne n° 223 (06-1966)

- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1966
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en Flexion de Terme »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France 1966 - Compte-rendus » (suite)
- Résultats techniques du Match France « B » - Espagne
- Résultats techniques du Grand Prix de Vernon
- Article (Georges Lambert) « Match France "B"-Espagne - Compte-rendu »
- Article (Georges Lambert) « Grand Prix de la Ville de Vernon - Compte-rendu »
- Classement Général du Concours National de Force Culturiste 1966

Haltérophile Moderne n° 224 (07-1966)

- Article (Georges Lambert) « L'arraché en Flexion d'Yves Fourrier »
- Article (Georges Lambert) « Le Match Triangulaire France-Bulgarie-Finlande - Compte-rendus et résultats »
- Résultats techniques de la Finale Du Championnat de France Culturiste 1966
- Résultats techniques de la Finale du Concours National de Force Culturiste 1966
- Classement Général du Concours National de Force Culturiste

Haltérophile Moderne n° 225 (08-09-1966)

- Article (Claude Favrou) « Les Finales Nationales Culturistes 1966 »
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé de Steiner »
- Records de France Culturistes Juniors et Seniors

Haltérophile Moderne n° 226 (10-1966)

- Article (Claude Taillefer) « Test pour le Championnat du Monde »
- Article (Georges Lambert) « Un mois en Pologne »
- Article (Georges Lambert) « Un bel arraché en flexion de Gérard Cazeaux »

Haltérophile Moderne n° 227 (11-1966)

- Classement National du Premier Pas Culturiste 1966-67
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats du Monde 1966 - Compte-rendu »
- Résultats techniques du Tournoi International de Paris
- Résultats du Championnat du Monde d'Haltérophilie

Haltérophile Moderne n° 228 (12-1966)

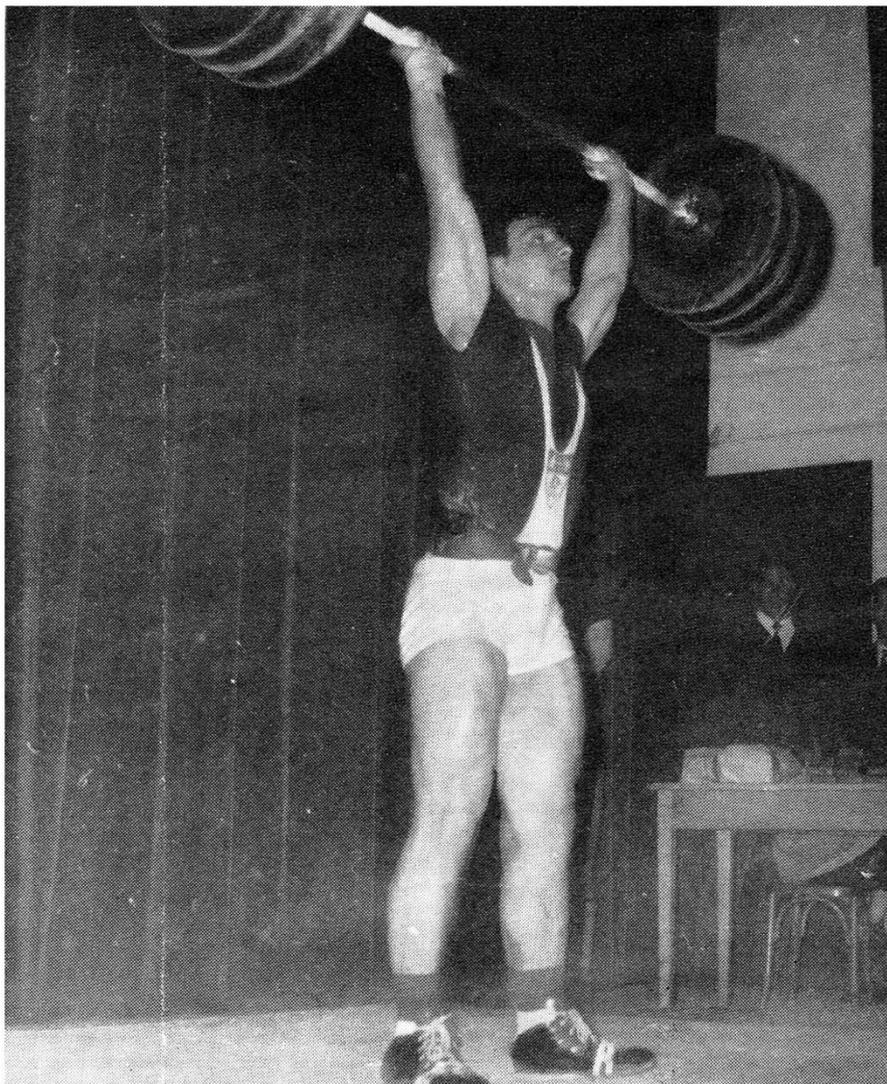
- Classement National du Prix des Débutants 1966-67
- Classement Général du Prix d'Encouragement 1966-67
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé de Belaiev »
- Classement Général du Prix d'Encouragement 1966-67 (suite)
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Angleterre Juniors - Compte-rendus et résultats »
- Article (Victor Leveler) « Le Match France "C"-Luxembourg - Compte-rendus et résultats »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats du Monde 1966 - Compte-rendu » (suite)
- Résultats du Championnat du Monde Culturiste 1966
- Article (René Dini) « Tournoi International des Mardi 25 et Mercredi 26 Octobre 1966 - Compte-rendu »
- Records de Picardie d'Haltérophilie homologues au 18 avril 1966

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
20° ANNÉE
Janvier
1966



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



| | |
|---|----------|
| Procès-verbaux des réunions de la Commission de P.O. du 8 Décembre 1965..... | 3 |
| de la Commission de Culture Physique du 8 Décembre 1965... | 3 |
| de la réunion du Bureau du 23 Décembre 1965..... | 3 |
| Lettre du Secrétariat d'État concernant la nomination d'un Directeur Technique National | 4 |
| Règlement du Premier Pas haltérophile 1966..... | 5 |
| Règlement du Critérium National Culturiste 1966..... | 5 |
| Nos Joies, nos Peines..... | 6 |
| Quelques idées pratiques sur la vitesse et la détente enhaltérophilie par G. PICHON | 7 |
| L'épaulé en flexion par G. LAMBERT.... | 8 |
| Ce que vous devez savoir | 9 |
| Match France-Finlande Match France-Angleterre par G. LAMBERT..... | 10 |
| Finales du Prix d'Encouragement par G. LAMBERT..... | 11 |
| et Résultats techniques | 11 et 13 |
| Les Championnats du Monde 1965 par G. LAMBERT | 12 |
| Liste des Records d'Europe..... | 14 |
| Dans nos Comités Régionaux | 14 |
| Formation des Cadres F.F.H.C. | 15 |

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

MICHON (France) vient de terminer sa carrière de Junior en battant quatre records de France.

Souhaitons-lui la même réussite en Seniors.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1965

Présents : MM. R. Duverger, G. Lambert, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

MATCHES INTER-NATIONS. - France - Finlande. - Pour France - Finlande qui aura lieu le 11 Décembre, Paterni, blessé, a déclaré forfait. Il sera remplacé par Houin (U.S. Toul).

En ce qui concerne Maier qui devait faire connaître sa réponse pour le 6 Décembre et dont on était sans nouvelles le 7 au soir, le Président a pris l'initiative de convoquer Gerber pour le remplacer.

France - Angleterre. - M. State a accepté le match normal sur 7 catégories mais insiste pour connaître la composition de l'Équipe de France.

Il est souhaitable que la réponse de Paterni et Maier parvienne à la F.F.H.C. dans un très bref délai afin que leurs remplaçants éventuels en soient informés au moment de leur départ en Finlande.

France - Suisse. - Lettre de la Fédération Suisse qui exprime l'espoir que l'un de ses clubs pourra prendre en charge l'organisation de la rencontre 1966.

France - Bulgarie. - Aucune confirmation n'est encore parvenue de la Bulgarie concernant les dates qui lui ont été proposées pour les rencontres triangulaires Juniors et Seniors qui doivent avoir lieu à Paris en 1966.

CONSEILLERS TECHNIQUES RÉGIONAUX. - La Commission de Préparation Olympique donne son accord à la candidature de Combet, présentée par le Comité du Lyonnais.

Elle ne peut, par contre, prendre en considération celle présentée par Léo Rémy pour la nouvelle Académie de Nice, qui ne réunit que quelques Clubs et qui bénéficie, d'autre part, des conseils de Roger Gerber. Des académies plus défavorisées doivent être pourvues qui, pourtant, ne disposeront d'un Conseiller Technique Régional que dans un avenir assez lointain si l'on tient compte que les nominations s'effectuent très lentement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Le Secrétaire
André ROLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE CULTURE PHYSIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1965

Présents : MM. Rolet, Duverger, Denicourt, Lelong, Fagot, Favrou.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Roussaux et Merveille,

Le Président ouvre la séance en mentionnant les Clubs inscrits pour la Coupe de France Culturiste. Trois Clubs seulement sont inscrits, mais M. Favrou rappelle que les inscriptions sont admises jusqu'au 31 Décembre. Il est décidé de remettre

l'examen des candidatures et la formation des Poules éliminatoires au début Janvier.

Le Club amateur de l'Institut Culturiste Rochelais ayant fait acte de candidature pour organiser la Finale de la Coupe de France Culturiste, le Président demande s'il y a d'autres candidatures.

Aucun candidat ne se manifestant, l'Organisation de la première Finale de la Coupe de France Culturiste est confiée au Club amateur de l'Institut Culturiste Rochelais elle aura lieu à La Rochelle le 20 Février 1966.

Le Président donne ensuite lecture de la liste des personnalités proposées par les Comités régionaux pour former l'ossature de base, du Comité des Jurés Culturistes. Aucune objection n'est émise. Le Président souligne l'intérêt qui se manifeste dans tous les Comités régionaux, en ce qui concerne le programme Culturiste, intérêt concrétisé par le grand nombre de personnalités proposées à la nomination au poste de Jurés Culturistes.

Le Président passe ensuite la parole à M. Favrou pour l'étude de propositions émises par M. Hébert, du Comité de Normandie.

Elles sont examinées avec le plus grand soin, mais bien que certaines soient jugées dignes d'intérêt, il est décidé à l'unanimité de revoir ces propositions à l'issue de la saison de façon à ne pas compliquer un calendrier déjà riche en manifestations expérimentales.

Toutefois, la Commission décide d'homologuer les records nationaux et régionaux du total des deux mouvements développé couché, et flexion sur les jambes.

Autres décisions directement en rapport avec les propositions de M. Hébert :

1. Maintien de toutes les épreuves habituelles des différentes compétitions culturistes. Toutefois, M. Favrou fait remarquer que les minima de l'épaulé jeté des Brevets Culturistes sont trop élevés et peu en rapport avec les minima des autres épreuves. Après étude, cette remarque est reconnue comme justifiée et il est demandé à M. Duverger d'étudier un nouveau barème ;
2. La proposition de M. Hébert de modifier le titre de champion attribué aux Championnats Culturistes est rejetée et la majorité se joint à l'opinion de M. Favrou qui se déclare un farouche partisan du titre de « champion » ;
3. Le maintien du départ à la « claque pour les épreuves du développé couché et de la flexion des jambes. Il sera toutefois demandé aux arbitres de veiller à ne pas prolonger inconsidérément le temps d'arrêt ;
4. La proposition de créer une catégorie Vétérans est rejetée toutefois ceux-ci auront la possibilité de se mesurer à l'occasion de rencontres amicales.

Après l'examen des projets Hébert, le Président confirme la candidature de Joeuf (Meurthe-et-Moselle) pour l'organisation de la Finale du Championnat de France Culturiste et du Concours National de Force Culturiste, le 2 Juillet 1966.

Le Président donne ensuite lecture de *communications diverses et correspondance.*

M. Bernard Nacéri (Nouvelle-Calédonie) ayant soulevé le problème de la participation des officiels aux compétitions culturistes, il est précisé que la participation est interdite aux seuls membres du Comité des Jurés Culturistes et aux arbitres, les autres officiels ayant parfaitement le droit de prendre part aux compétitions.

M. Pierre Lelong donne lecture d'une lettre de M. Velly de Valence selon laquelle des athlètes licenciés à la Fédération auraient participé à un concours organisé par un groupement dissident. Il est décidé d'ouvrir une enquête pour de plus amples informations concernant cette infraction aux règlements fédéraux.

En fonction des nombreuses demandes de renseignements concernant les formalités à remplir pour entrer au Comité des Jurés Culturistes, M. Favrou suggère que des circulaires explicatives soient rédigées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19 h. 30.

Le Secrétaire :
Claude FAVROU.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 23 DÉCEMBRE 1965

Présents : MM. H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, F. Fiolle, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. R. Gourhand, V. Leveler.

Les procès-verbaux de la réunion du Bureau du 25 Novembre et de la réunion du Comité de Direction du 28 Novembre sont lus et adoptés.

Avant d'ouvrir la séance, le Président informe ses collègues du très grave accident dont a été victime M. F. Baumgarten. Président du Comité d'Alsace à qui il exprime des vœux de prompt et complet rétablissement, au nom des membres du Bureau.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.604. - Judo Club des Planètes, à Maisons-Alfort.
- ✓ N° 3.605. - Cercle Culturiste du Pays d'Olmes.
- ✓ N° 3.606. - Club France-Antilles,

Toutefois, ce dernier Club ne sera définitivement affilié qu'après la suppression qui lui a été demandée d'un article de ses statuts et sous réserve que les compétitions inscrites à son programme reçoivent préalablement l'autorisation de la F.F.H.C.

HOMOLOGATION DE RECORDS HALTÉROPHILES. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 120 k 500 par Terme, le 5 Décembre 1965, à Paris. Arbitres : MM. Chariot, Rolet, Pichon (ancien record 119 k par lui-même).

Total olympique : 115 + 112,5 + 140 = 367 k 500 par Muller, le 28 Novembre 1965, à Paris. Arbitres : MM. Gasper, Pichon, Bonneau (ancien record : 360 k par Trudel).

Poids Lourds-Légers. - Arraché à deux bras : 130 k par Michon, le 18 Décembre 1965 à Londres. Arbitres : MM. Jean Dame, Beyram, Lomet (ancien record : 125 k par lui-même).

Epaulé et Jeté à deux bras : 160 k par Michon, le 11 Décembre 1965, à Valkeakoski (Finlande). Arbitres : MM. Jean Dame, Kare, Pretila (ancien record : 152 k 500 par lui-même).

Total olympique : 117,5 + 127,5 + 160 = 405 k. Même lieu, mêmes arbitres (ancien record : 387 k 500 par lui-même).

Poids Lourds. - Total olympique 117,5 + 125 + 160 = 402 k 500 par Michon, le 28 Novembre 1905, à Paris. Arbitres : MM. Rolet, Dumoulin. Lomet (ancien record : 390 k par lui-même).

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet, Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la Commission de Préparation Olympique qui s'est tenue le 8 Décembre.

MATCH FRANCE - FINLANDE. - Faisant allusion aux critiques malveillantes publiées dans la presse, le Président confirme les termes de la déclaration qu'il a faite en arrivant en Finlande. Il n'est pas niable que si Maier et Paterni n'avaient pas été blessés, le résultat du match aurait été tout autre. D'autre part, il ne pouvait être question d'annuler, au dernier moment, une rencontre conclue depuis plusieurs mois.

MATCH FRANCE - ANGLETERRE. - Le Président rappelle que le Poids Coq Marchal ayant fait connaître au dernier moment, qu'il ne pouvait participer au match, il n'a pas été possible de convoquer un remplaçant. Il estime que si l'équipe avait été au complet, la France aurait gagné le match. Les athlètes ont tiré d'une façon magnifique et ont fait le maximum.

Revenant au cas de Marchal, le Président signale que cet athlète a disputé un match à Nancy, le jour même de la rencontre France - Angleterre.

M. Roussaux estime que si des champions refusent, sans motif valable, de participer à un match inter-nations, il y a lieu de s'abstenir de les convoquer.

M. André Rolet réclame une sanction contre Marchal. Le Président objecte qu'on ne peut la prendre sans avoir entendu les explications de l'intéressé, mais il propose de lui infliger un blâme, premier avertissement. Adopté à l'unanimité.

MATCH FRANCE - BULGARIE. - La Fédération Bulgare vient de faire connaître son accord sur les dates des 26 et 27 Février 1966, à Paris, pour la rencontre qui réunira, en un match triangulaire, les équipes juniors de France, d'Italie et de Bulgarie.

En ce qui concerne le match France-Bulgarie-Finlande qui doit avoir lieu les 3 et 4 Juin, à Paris, la Fédération Bulgare donnera sa réponse ultérieurement.

RÉUNIONS DE SÉLECTION. - Le Président rappelle qu'une sélection sera organisée, soit le 8, soit le 9 Janvier prochain, dans quatre villes différentes : Faches-Thumesnil, Montpellier, Paris et Avignon.

M. Duchesne demande si les athlètes qui ne participeront pas à l'une de ces réunions pourront néanmoins être qualifiés pour des matches internationaux.

Le Président et M. Duverger estiment que certaines excuses valables devraient être admises.

M. Roussaux soutient que, dans ce cas, ces réunions n'ont aucune valeur. Au début de 1965, il a voté contre la qualification d'un athlète qui n'avait pas rempli les conditions requises.

Si des jeunes remplacent des champions dans un match inter-nations, c'est une occasion de les aguerrir et il faut savoir accepter la défaite.

M. Lambert rappelle que la sélection des 8 et 9 Janvier a pour but de désigner, non seulement l'Équipe de France « A », mais également les équipes « B », « C » et « Juniors ».

Sur proposition de M. Duchesne, il est décidé que tout athlète ne participant pas à la sélection ne

sera pas qualifié dans une équipe de France, sauf cas valables.

M. Lambert ajoute, qu'à son avis, il y aura également lieu de discuter du cas d'un athlète de valeur faisant un zéro le jour de la sélection.

HOMOLOGATION DE SANCTIONS. - Le Comité de Lorraine a été appelé à statuer, au cours d'une réunion tenue le 15 Décembre, sur le cas de l'athlète Li Manni, de nationalité italienne, qui a toujours été déclaré par son Club - le Club Sportif de Montois-la-Montagne - de nationalité française.

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion, qui, en conclusion de ses débats et après avis de tous les membres présents, a décidé :

- 1) L'athlète Li Manni est suspendu pour toute la durée de la saison en cours et déchu de tous ses titres et records (adopté par : 7 voix, 2 contre et 2 abstentions).
- 2) Les dirigeants du Club, MM. Siren et Ruton, sont radiés à vie (adopté par : 7 voix, 2 contre et 2 abstentions).

A la demande du Comité de Lorraine, le Bureau fédéral est appelé à entériner ces sanctions. Une discussion s'engage à ce sujet à l'issue de laquelle un vote intervient. Il donne les résultats suivants :

4 voix pour l'homologation des sanctions et 2 contre (6 membres seulement restaient en séance).

Communications diverses et correspondance

Championnats de France. - Lettre du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports exprimant le souhait que les Championnats de France 1967 ou 1968 aient lieu à Font-Romeu, station dont les caractéristiques sont voisines de celles de Mexico, ce qui permettrait, grâce aux enseignements qui en seront tirés, d'apporter encore des améliorations tant sur le plan matériel que pour la préparation physique et physiologique des athlètes.

La question sera étudiée, mais l'Entraîneur National n'est pas d'accord sur le principe, la plupart des concurrents n'ayant pas la possibilité de passer un mois en montagne pour s'acclimater. Par contre, des tests pourraient être envisagés.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barres présentées par :

- le Comité Régional Néo-Calédonien ;
- le Lycée Technique d'Arras ;
- la Maison de la Jeunesse de la Région d'El-beuf.

Formation des Cadres. - Un stage a eu lieu à Boulouris, du 22 au 26 Novembre 1965. Il a réuni 12 candidats aides-moniteurs qui se sont présentés à la session d'examens qui l'a suivi. Les résultats en sont communiqués au Bureau qui décide la nomination, au titre d'aides-moniteurs, de MM. Rémy, Thivent, Pittagora, Spano, Boyer, Béringuer, Robert, Attard, Aillaud, Cottyn et Battaglia (ce dernier à titre étranger).

Homologation d'arbitre régional. - Sur proposition du Comité de Champagne, le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre régional, de M. Maurice Lambert.

Nomination d'un Conseiller Technique Régional. - M. Noiriel s'est informé, par le Service Académique, de sa nomination au poste de Conseiller Technique d'Haltérophilie de l'Académie de Strasbourg, à partir du 1^{er} Janvier 1966.

La F.F.H.C. n'a reçu aucune notification à ce sujet.

Désignation d'un Jury National. - M. René Dini demande la désignation d'un Jury National pour le stage de formation des Cadres qu'il organise en Avril 1966.

Cette question sera étudiée au cours d'une prochaine réunion.

Nomination d'un Directeur Technique National. - Le Président donne lecture d'une lettre en date du 22 Décembre 1965, du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant la nomination d'un Directeur National d'Haltérophilie (lettre annexée au présent procès-verbal).

Il est décidé qu'elle sera communiquée aux Comités Régionaux et aux Membres du Comité de Direction et publiée dans « L'Haltérophile Moderne ». Les candidats éventuels devront fournir un *curriculum vitae* détaillé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général, André ROLET. *Le Président,* Jean DAME.

Paris, le 22 Décembre 1965
Le Secrétaire d'État
à la Jeunesse et aux Sports
à
Monsieur le Président
de la Fédération Française
d'Haltérophilie
10, rue Saint-Marc, Paris 2^{me}

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, dans le but de parfaire l'organisation rationnelle des cadres techniques des Fédérations sportives, j'ai décidé la mise en place auprès de celles-ci et en accord avec leurs dirigeants, des Directeurs techniques nationaux.

Un certain nombre de ces cadres supérieurs ont déjà été nommés et, poursuivant cette politique, il m'apparaît souhaitable que votre fédération bénéficie également de la collaboration d'un Directeur technique national.

Ce candidat, proposé par votre fédération, serait placé sous votre autorité et mis à la disposition de votre fédération pour remplir certaines tâches dont les plus importantes sont définies ci-dessous :

La mission essentielle du Directeur technique national est de diriger les équipes de France.

En bref, il doit œuvrer pour que les équipes de France soient formées des meilleurs éléments possibles à un moment déterminé et que les haltérophiles se présentent dans les compétitions au mieux de leur condition physique, technique et psychique.

En conséquence, il doit être responsable de :

- la sélection des haltérophiles appelés à former les équipes nationales ;
- l'organisation et la direction des stages nationaux ;
- la promotion sociale de ces haltérophiles si celle-ci s'avère nécessaire.

Enfin, il doit être consulté avant l'établissement du calendrier international des rencontres.

Mais là ne s'arrêtent pas ses attributions, car le Directeur national doit se préoccuper de la relève des équipes nationales et à ce titre, il doit être chargé :

- de l'organisation et du choix des stages régionaux ;
- de la formation des Cadres.

Par ailleurs, il sera amené à prendre certains contacts nécessaires avec les autorités militaires et se préoccuper de la promotion de l'Haltérophilie à l'école et à l'université.

Dans ces différentes tâches, il est secondé soit par l'entraîneur national lorsqu'il s'agit de l'élite, soit par les conseillers techniques régionaux lorsqu'il s'agit du travail de prospection et de formation des Cadres.

Telle est notre conception du rôle du Directeur technique national. Il reste bien entendu que ce n'est que par une étroite collaboration avec les différents organismes de votre fédération que des résultats positifs pourront être obtenus.

J'ajoute que la liste des attributions définies ci-dessus n'est pas limitative et qu'il vous appartient éventuellement de demander au Directeur technique national d'assumer d'autres tâches qui vous paraîtraient utiles à la bonne marche et au développement du sport que vous êtes chargé de diriger et de promouvoir dans notre pays.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire connaître votre avis sur cette proposition et sur la suite à lui réserver ainsi que les candidatures que vous jugerez susceptibles d'être retenues en vue d'occuper le poste de Directeur technique national.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

*Pour le Secrétaire d'État
à la Jeunesse et aux Sports.*

*Le Directeur des Sports.
Marceau CRESPIN.*



**RÈGLEMENT DU PREMIER PAS
HALTÉROPHILE 1966**

Cette épreuve est ouverte à tous les débutants licenciés appartenant à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même scolaire ou universitaire, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupes extérieurs. La licence 1965-1966 est obligatoire.

Finales régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1966) et Seniors, sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles :

- Poids coqs*, jusqu'à 56 kg.
- Poids plumes*, de 56 kg à 60 kg.
- Poids légers*, de 60 kg à 67 kg 500.
- Poids moyens*, de 67 kg 500 à 75 kg.
- Poids mi-lourds*, de 75 kg à 82 kg 500.
- Poids Lourds-légers*, de 82 kg 500 à 90 kg.
- Poids lourds*, au-dessus de 90 kg.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- Développé à deux bras ;
- Épaulé et jeté à deux bras.

Avec classement aux points :

- 1 point par kilo pour le développé,
- 2 points par kilo pour l'épaulé et jeté.

En cas d'ex æquo, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements. la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France le dimanche 20 mars 1966.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc. Paris (2^e), où ils devront parvenir le 23 mars au plus tard, en précisant la date de naissance des Juniors.

Un classement national Juniors et Seniors des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.



**RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM
NATIONAL CULTURISTE 1966**

Le Critérium National Culturiste sera organisé par les soins des Comités Régionaux le 27 Mars 1966.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française munis de la licence de 1965-66 ayant réussi les minima imposés.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront participer à l'épreuve dans la catégorie déterminée par leur poids, c'est-à-dire :

- Poids coqs*, jusqu'à 56 kg.
- Poids plumes*, de 56 kg à 60 kg.
- Poids légers*, de 60 kg à 67 kg 500.
- Poids moyens*, de 67 kg 500 à 75 kg.
- Poids mi-lourds*, de 75 kg à 82 kg 500.
- Poids Lourds-légers*, de 82 kg 500 à 90 kg.
- Poids lourds*, au-dessus de 90 kg.

Mouvements imposés

- Développé couché au banc horizontal ;
- Développé derrière la nuque ;
- Flexion sur les jambes, barre derrière la nuque ;
- Flexion des avant-bras sur les bras en barre ;
- Épaulé et jeté à deux bras ;
- Saut en longueur sans élan.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque poids essayé).

La progression entre les essais des exercices en barre ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles prescrites ci-dessous.

Règlements des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre, le mouvement étant terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Développé derrière la nuque. - La barre se posant sur les muscles trapèze - l'athlète immobile - l'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains. Le développé terminé, l'athlète, immobile, attendra le commandement de « terre ».

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps de départ par flexion des jambes et toute flexion de celles-ci au cours du développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension alternative ou incomplète des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile, l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

| | Coqs | Plumes | Légers | Moyens | Mi-Lourds | Lourds Légers | Lourds |
|---|-------------|---------------|---------------|---------------|------------------|----------------------|---------------|
| A. Développé derrière la nuque..... | 35 k | 40 k | 45 k | 50 k | 55 k | 60 k | 65 k |
| B. Épaulé et jeté à deux bras..... | 65 | 75 | 85 | 90 | 95 | 100 | 105 |
| C. Développé couché..... | 60 k | 65 k | 70 k | 75 k | 80 k | 85 k | 90 k |
| D. Flexion des avant-bras sur bras..... | 30 k | 32 k 500 | 35 k | 37 k 500 | 40 k | 42 k 500 | 45 k |
| E. Flexion sur les jambes..... | 70 k | 80 k | 90 k | 100 k | 105 k | 110 k | 115 k |
| F. Saut sans élan..... | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. |

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Flexion avant-bras sur bras. - La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Au signal de l'arbitre qui frappera dans ses mains lorsque l'athlète est en position immobile, celui-ci exécutera une flexion des bras à fond, sans retrait exagéré du corps. Le mouvement terminé, l'arbitre donnera le commandement de reposer la barre.

Fautes à sanctionner :

1. Temps de départ par bascule en avant ;
2. Temps d'arrêt au cours de la flexion ;
3. Retrait exagéré du corps.

Epaulé et jeté à deux bras. - En trois essais. Application du règlement officiel.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé, aux talons de chute. Tout retrait du pied ou pose des mains au sol, en arrière du point de chute, sera déduit à la mensuration. Trois essais en tout.

Ordre d'exécution de la compétition

- 1^{er} **Mouvement :** Développé derrière la nuque.
- 2^e **Mouvement :** Epaulé et jeté à deux bras.
- 3^e **Mouvement :** Développé couché.
- 4^e **Mouvement :** Flexion des avant-bras sur les bras.
- 5^e **Mouvement :** Flexion sur les jambes.
- 6^e **Mouvement :** Saut sans élan.

Minima imposés

Nota. - Les exercices avec poids ne font pas l'objet de répétitions semblables à celles exigées pour les Brevets culturistes. Le mouvement n'est exécuté qu'une seule fois par essai.

Cotation

Développé derrière la nuque. Epaulé et Jeté à deux bras. Flexion des avant-bras sur les bras. Il est accordé 1 point 1/2 par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Développé couché. Flexion sur les jambes. Il est accordé 1 point par fraction de 2 k. 500 au-dessus des minima imposés.

Saut sans élan. Il est accordé 1 point par frac-

tion de 5 cm au-dessus des minima imposés jusqu'à 2 m. 40 et 2 points par fraction de 5 centimètres de 2 m. 40 à 2 m. 70.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Classement

Le classement s'effectuera par catégories de poids de corps, en additionnant les points des six épreuves. En cas d'ex æquo au total des points, l'athlète le plus léger à la pesée sera classé le premier.

Il sera établi un classement distinct des Juniors et des Seniors.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre des participants.

Conditions d'engagement

1. Ne peuvent prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des sociétés affiliées à la F.F.H.C., et munis de la licence de l'année sportive 1964-65.
2. Les mineurs devront avoir 16 ans révolus, produire une autorisation des parents ou tuteurs et un certificat médical d'aptitude aux sports datant de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, comportant le nom de l'athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la société à laquelle il appartient, la meilleure performance, le nombre de points par épreuve et le relevé global des points, devront être établis par ordre de classement, sur des feuilles séparées par Juniors et Seniors et parvenir à la F.F.H.C. le 31 Mars 1966 au plus tard.

Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral ou par un Juré National Culturiste de la F.F.H.C.

Nos joies, nos peines

Naissance

Patrick Moulin, fils de M. Bernard Moulin, Président de la Section haltérophile et culturiste de l'Union Gymnique et Athlétique Péageoise et Trésorier du Comité Dauphiné-Savoie, nous annonce la naissance de son petit frère Luc, le 17 Décembre 1965.

Nous bien sincères compliments aux heureux parents et nos vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

Nécrologie

Le Comité Dauphiné-Savoie nous fait part du décès accidentel du jeune Michel Barret de l'Union Gymnique Athlétique Péageoise, qui pratiquait à la fois la culture physique et l'haltérophilie.

Nous présentons à ses parents et à son club l'expression de nos bien sincères condoléances.

Notre Champion de France et International Jean-Pierre Meurat a eu la douleur de perdre son frère, âgé de 35 ans, tué dans un accident de voiture.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos bien sincères condoléances.

Le Comité du Lyonnais nous fait part du décès du Sergent-chef Pierre Biesse, Moniteur de la Section Haltérophile des Sapeurs-Pompiers de Lyon, membre du Comité du Lyonnais, survenu à la suite de l'incendie des Raffineries de Feyzin.

Nous adressons à la famille et au club de ce courageux sauveteur, mort en service commandé, l'expression de nos sincères condoléances.

Vœux de rétablissement

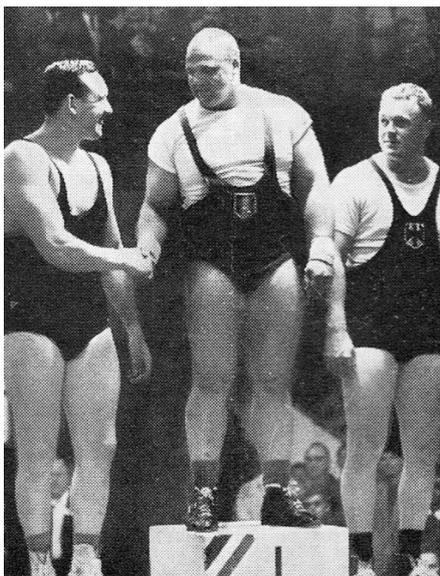
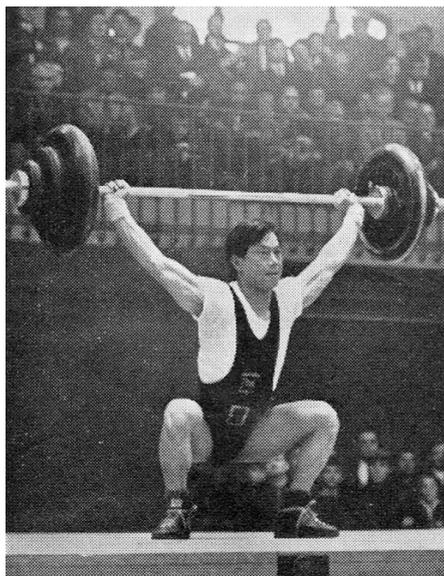
M. Fernand Baumgarten, Président du Comité d'Alsace, a été victime d'un grave accident de voiture.

Alors qu'il se rendait à Sélestat pour présider le match Alsace - Suisse, un léger accrochage s'est produit entre un camion et un des véhicules d'un convoi de poids lourds. Une pièce de carrosserie s'est détachée et a été projetée contre le pare-brise de la voiture que conduisait M. Baumgarten.

Atteint au front par un morceau de métal, le Président du Comité d'Alsace a été admis dans un état grave aux hospices civils de Strasbourg.

Son état, depuis, s'est amélioré et nous renouvelons à M. Baumgarten nos vœux bien sincères de prompt et complet rétablissement.

Nous adressons au Sergent-chef Jean Laurent et aux Sapeurs Louis Ferrer et Marcel Mollier, brûlés également dans l'incendie des Raffineries de Feyzin tous nos vœux amicaux de prompt et complet rétablissement avec toutes nos félicitations pour leur courage et leur dévouement.



Derniers échos du Gala International de Paris

**Le Poids Coq britannique
CHUNG KUM WENG**

**et, sur le Podium, les Poids Lourds :
REDING (Belgique),
LÉVEQCQ (France) et HAUN (Allemagne)**

Ces photos, ainsi que celles publiées dans le N° 217, concernant le Gala, nous ont été fournies gracieusement par Presse-Sports, 10, Fg Montmartre.

QUELQUES IDÉES PRATIQUES SUR LA VITESSE ET LA DÉTENTE EN HALTÉROPHILIE

Voici quelques mois que je n'ai pas écrit dans notre Bulletin, j'en ai du remords aussi, ayant quelque chose de nouveau à vous présenter, amis athlètes et entraîneurs, permettez-moi de vous l'exposer.

J'ai eu l'occasion de lire une étude soviétique sur la « Vitesse de montée des barres dans les trois mouvements olympiques ». Nous savions déjà que la plus grande vitesse enregistrée d'une barre sur le plan vertical se vérifie dans l'arraché à deux bras, ensuite dans le jeté, en troisième lieu dans l'épaulé et pour finir, dans le développé (ces trois mouvements à deux bras, bien sûr).

Jusque là, rien que de très banal, mais où l'étude devient intéressante, c'est dans la démonstration scientifique que l'haltérophilie, sport de force - c'est l'évidence - doit en grande partie sa constante progression à l'adjonction judicieuse de la détente et de la vitesse.

Je pense depuis toujours que la montée des barres doit être accélérée sans cesse dès que la phase de travail réservée à l'acquisition des gestes olympiques est terminée (en travail fractionné, en cadence lente, progressivement accélérée) nous devons exiger de nos tireurs la plus grande vitesse possible dans la montée des barres. Tout doit être propulsion. Je crois que c'est seulement le poids progressif des barres qui doit être facteur de la diminution de la vitesse. Les facteurs ordinaires responsables nocifs de la freination, donc de la limitation de la vitesse (exemples : raideurs articulaires et musculaires, manque d'équilibre de coordination technique, d'échauffement préalable, etc.) seront successivement éliminés et par ordre d'importance au cours des séances d'entraînement préparatoires.

Avant de poursuivre plus avant cette étude, revoyns ensemble la définition des mots : « vitesse » et « détente ».

Vitesse - Définition physique : Rapport du chemin parcouru au temps employé à le parcourir.

Définition sportive : Signification différente. Elle exprime les qualités d'un sujet. La qualité de vitesse se manifeste sous deux formes principales pour un athlète :

- Quand il conçoit et réalise dans un délai très bref un mouvement approprié à une situation habituelle c'est-à-dire, pour nous haltérophiles, dans un tirage de barre d'un poids maintes fois réalisé ou dans une situation nouvellement créée le maximum, pour une barre jamais réalisée. Pour les autres spécialités sportives, ces situations nouvelles sont à la base même : exemple en escrime, en boxe, en tennis, en attaque ou en défense ;
- quand l'athlète parvient, par une répétition de mouvements rapides à réaliser un déplacement de plus en plus accéléré sur un parcours limité (sprint classique) 60 m - 100 m - 400 m et même avec haies.

Détente - Définition physique : Cessation d'un état dans lequel il y avait tension. Au figuré, le mot détente est employé dans le sens de relâchement, de repos. En définition moderne relaxation. Définition sportive : c'est une décontraction, une elongation d'un muscle ou d'un ou plusieurs groupes musculaires pour une concentration vive, violente, la plus rapide possible. Qualité d'un sujet qui

réalise des mouvements pour produire une force vive intense, spontanée, soit en utilisant son corps (ou une de ses parties) soit en le communiquant à un corps étranger (sauts en hauteur, en hauteur, combinés sans élan surtout, ou lancers divers sans élan ; poids, disques, marteau, etc.). Pour nous, la barre à disques ; image typique : l'appel au jeté.

En quelques mots, c'est la capacité de contracter brutalement, soudainement et avec force un certain nombre de muscles.

Pour l'haltérophile, l'analyse succincte de ces deux qualités de base inséparables : la vitesse dont les actions sont presque celles du sprinter (plus motrices que psychiques) avec un accent supplémentaire à mettre pour le départ du développé, la claqué des mains correspondant au pistolet du starter. Dans l'arraché ou l'épaulé, l'action étant aux trois quarts motrice, l'autre quart est motivé par la concentration obligatoire en charges jamais réalisées.

Pour la détente, la réalisation des barres lourdes sera conditionnée par deux facteurs :

- Efficacité de la musculature mise au point optimum pour créer la force vive ;
- Adaptation de l'organisme par l'entraînement physique et psychique (je pense au climat d'entraînement, à la recherche et à l'application de la concentration).

Ces qualités semblent avoir des caractères communs ce sont toutes deux des qualités originelles mais que l'on peut et que l'on se doit d'améliorer par un travail pensé opiniâtre. Associées, elles sont créatrices de force vive, elles réduisent la durée de l'effort et son intensité. Ce sont des qualités totales. On peut dire que ces deux qualités sont l'aristocratie du mouvement.

Journellement nous constatons dans nos clubs que le débutant rapide, vif à la détente, progresse d'une façon spectaculaire, qu'il ne tarde pas à stagner dès qu'il néglige la recherche de la plus grande vitesse dans les tirages, dans les tombées ultra rapides en flexion ou en fente.

Voici, amis lecteurs, quelques conseils personnels que je serais heureux que vous mettiez à l'essai. J'ai remarqué qu'en saut en hauteur, les athlètes mettaient deux jours à récupérer l'influx nerveux dilapidé - brûlé, c'est plus exact - lorsqu'ils exécutaient, au cours de leur entraînement, de 40 à 50 sauts à 60 % de leur maximum ; par contre, quand ils sautaient de 10 à 15 sauts à 95 % du maximum il leur fallait de quatre à cinq jours de complet repos pour récupérer (observations personnelles confirmées par mon ami M. Daniel, entraîneur national de saut en hauteur à l'I.N.S. et par Brummell, le recordman du monde, lors de sa venue inoubliable, voici quelques années, à l'I.N.S.). Je vois, personnellement, des points communs entre l'arraché à deux bras et le saut en hauteur (même effort de concentration, même dépense d'influx nerveux) c'est vraiment le mouvement haltérophile le plus pur, celui qui exige la déflagration de l'énergie, le plus de production de force vive. Ce mouvement me rappelle les onze essais d'un bras sur 101 k en haltère court de Charles Rigoulot - en 1928 je crois - les 123 k du Poids Moyen Ferrari à Montrouge, (à deux bras, bien sûr, car dans le tirage il y a des points communs à l'arraché à un ou à deux bras) les 120 k de Miyake à Tokyo, que je considère jusqu'à ce jour

comme l'apothéose de la plus belle réalisation haltérophile.

Je préconise donc de réserver un jour spécial dans l'entraînement hebdomadaire au cours duquel on ne pratiquera que l'arraché à deux bras jusqu'à 75 % du maximum. La plus grande vitesse d'exécution sera évidemment obligatoire ce qui suppose un échauffement lent et soigné au préalable. Entre les séries, on fera se relaxer l'athlète, bien couvert. Quelques exercices respiratoires précéderont toujours la série suivante de tirage c'est à l'arraché à deux bras que l'on habituera l'athlète à rester silencieux, à se concentrer avant l'effort. Que notre sport redevienne ce qu'il était dans ma jeunesse, pratiqué dans une petite salle par quelques tireurs et l'entraîneur : que tous ensemble, ils participent à l'effort, j'allais dire communier c'est presque une ambiance d'église où l'on se recueille, qu'il faut essayer d'instaurer.

C'est le silence qui est régénérateur de concentration, prologue à la déflagration de la force vive, propice à l'arraché à deux bras. Après deux jours de repos, toujours en respectant la vitesse de la montée des barres, on fera de l'épaulé et jeté pour finir sur le développé, exercice de force lente relative.

En bref, voici le plan hebdomadaire proposé : Mardi, mise en train soignée arraché à deux bras (de 20 à 30 jusqu'à 75 % du record en triplé, en doublé et finir en simple avec barres progressives en poids).

Retour au calme : Assouplissements, étirements, suspensions balancées, tout cela en cadence lente.

Jeudi : Epaulé et jeté d'abord, épaulé développé ensuite. Entraînement classique en gestes globaux ou fractionnés. Mise en train et retour au calme obligatoire.

Samedi : Culture physique athlétique et sauts combinés sur une heure.

Dimanche : entraînement aux trois mouvements olympiques. On commencera après la mise en train obligatoire par l'arraché à deux bras, on poursuivra par l'épaulé et jeté et l'on poursuivra par le développé ; finir par le retour au calme. Quelques semaines avant la compétition, entraînement classique c'est-à-dire dans l'ordre des mouvements obligatoires : développé, arraché et épaulé et jeté.

L'étude russe fait mention de cet essai plus poussé sur l'arraché à deux bras et du laps de temps de repos plus long après l'arraché. C'est surtout l'avenir car rien n'est immuable. Si scientifiquement, et c'est prouvé, l'arraché est l'exercice le plus rapide en haltérophilie, c'est lui qui, tôt ou tard, aura la priorité. Nous irons dans le sens vrai des sports olympiques, immortalisés par ces trois mots symboliques : Citius, Altius, Fortius (Plus vite, plus haut, plus fort).

Je terminerai par le plus bel hommage qu'il m'a été donné d'entendre et que je vous transmets : il émane de M. Maigrot, l'entraîneur bien connu des sprinters de l'I.N.S. : « Pour Mexico, a-t-il dit, je ne m'occuperai que des athlètes qui arracheront à deux bras en style en fente leur poids de corps ». C'est tout dire.

G. PICHON
Professeur adjoint à l'I.N.S.

L'ÉPAULÉ EN FLEXION

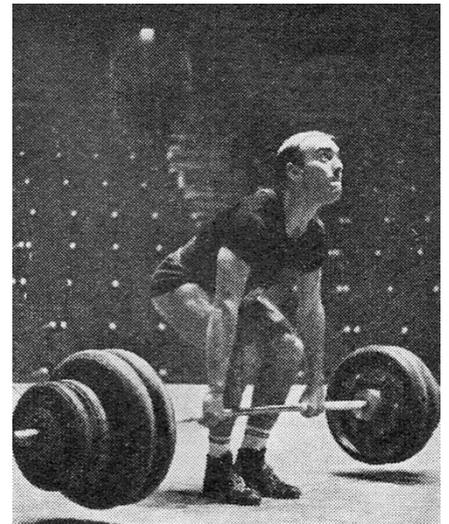
Cette série de photos représente le Junior Poids Léger Muller au cours d'un épaulé à 130 k. Le mouvement est parfaitement exécuté jusqu'à ce que la barre atteigne le niveau du milieu des cuisses : les bras sont tendus, le dos plat et la barre glisse le long des cuisses.

La dernière phase de l'extension est, par contre, critiquable car les bras se fléchissent

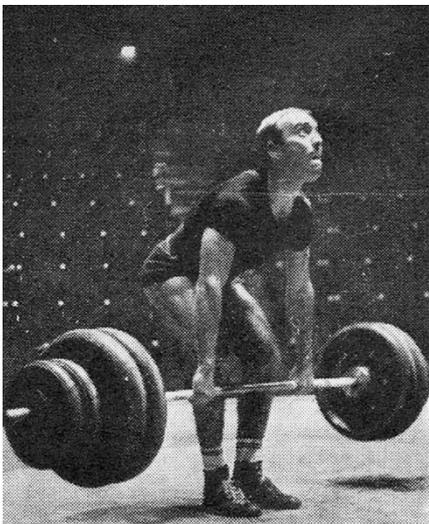
trop tôt. La suite du mouvement est correcte, et si la barre monte très haut, c'est qu'il s'agit d'une charge relativement légère pour Muller. Notons la position des pieds un peu trop écartés en position fléchie et qui inflige une contrainte aux ligaments internes des genoux.

G. LAMBERT,

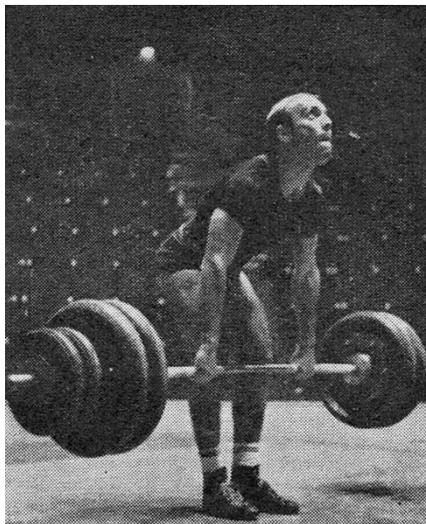
Entraîneur National, Professeur d'E.P.S.



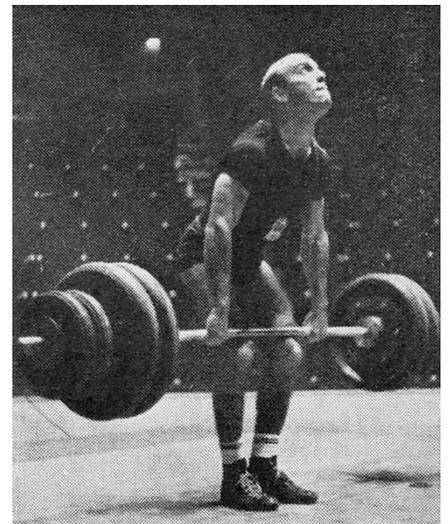
1



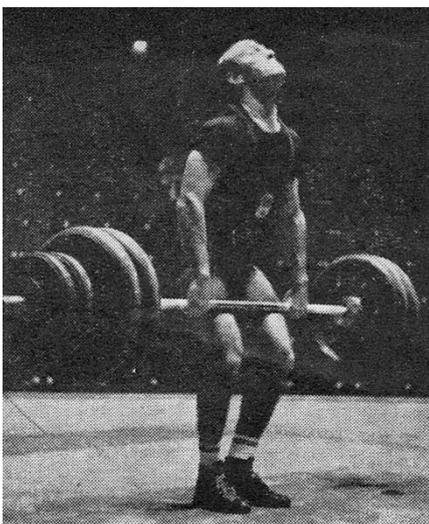
2



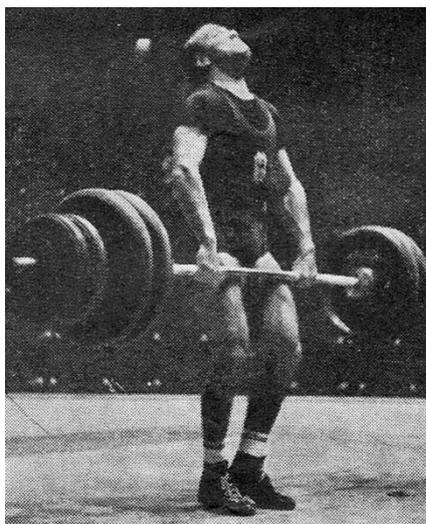
3



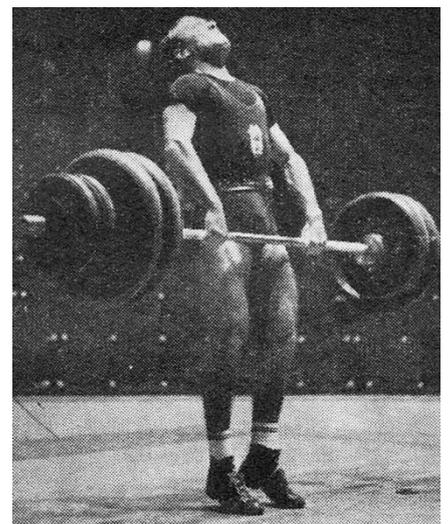
4



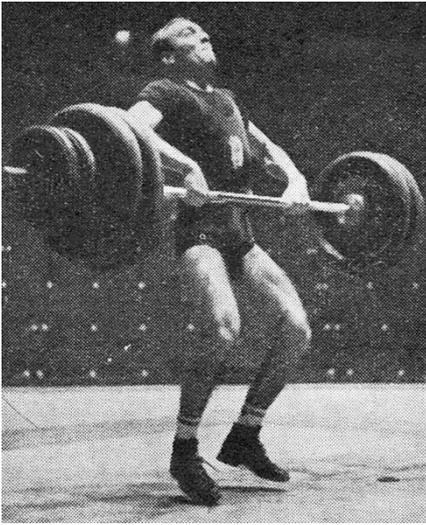
5



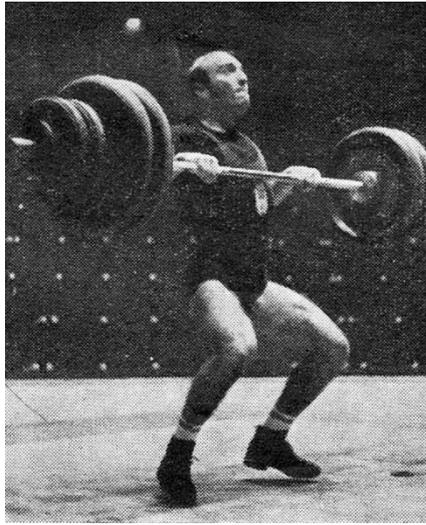
6



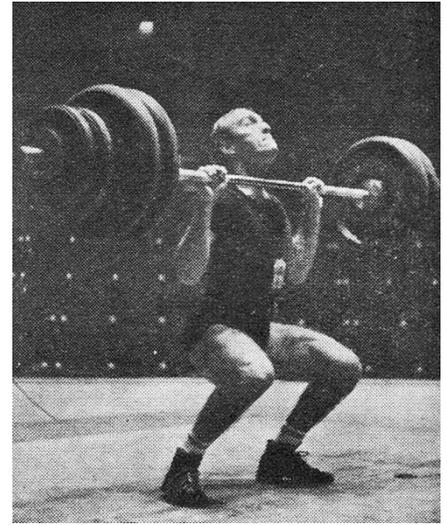
7



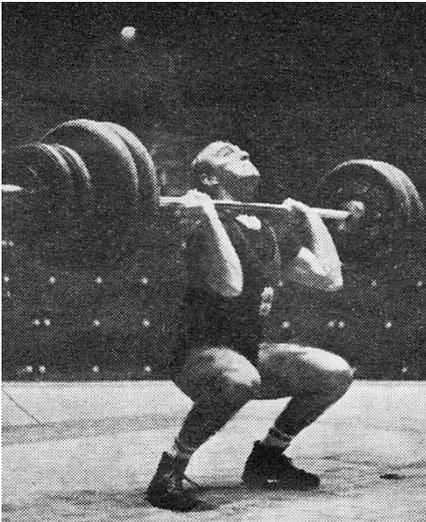
8



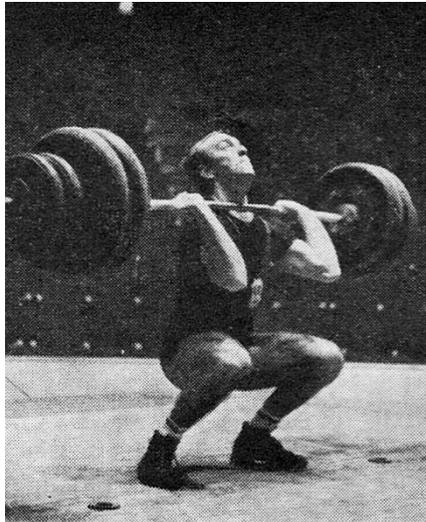
9



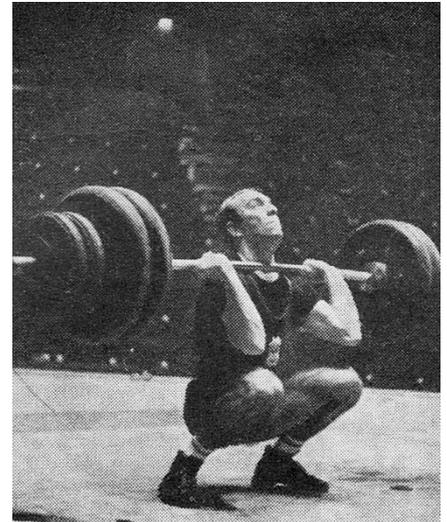
10



11



12



13

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

**Circulaire du Secrétariat d'État
à la Jeunesse et aux Sports
Extension de l'obligation
du Contrôle Médical Sportif**

- Le Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports,
- Vu l'arrêté du 2 octobre 1945 instituant le contrôle médical des activités physiques et sportives ;
- Vu l'arrêté du 22 février 1946 portant obligation du contrôle médical des activités physiques et sportives ;
- Vu l'arrêté du 11 août 1949 relatif au contrôle médical sportif ;
- Vu le décret n° 53-240 du 24 mars 1953 portant organisation du contrôle médical dans les groupements sportifs et de jeunesse ;
- Vu l'arrêté du 10 mai 1965 portant organisation du contrôle médical des boxeurs ;

Vu l'arrêté du 28 mars 1961 relatif à l'extension de l'obligation du contrôle médical sportif ;

Vu le décret n 63-619 du 29 juin 1963 relatif aux attributions du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports.

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - Un certificat médical d'aptitude aux sports est obligatoire pour tous les sportifs quel que soit leur âge, en vue de l'obtention de la licence fédérale pour la pratique en compétition de l'un des sports suivants : Athlétisme, Aviron, Base-ball (*), Boxe, Canoë-Kayak, Cyclisme, Escrime, Football, Golf, Gymnastique, Haltérophilie, Hand-ball, Hockey sur gazon, Jeu à XIII, Judo et disciplines assimilées, Lawn tennis, Lutte, Motocyclisme, Natation, Pelote basque, Roller-skating, Rugby, Ski, Ski nautique, Sports aériens, Sports automobiles, Sports équestres, Sports de glace, Sports sous-marins, Tennis de Table, Volley-ball, Yachting à Voile.

(*) Basket-ball

Article 2. - Les conditions d'obtention du certificat médical d'aptitude aux sports prévu à l'article

premier sont celles définies par le décret n° 53-240 du 24 mars 1953 et par les arrêtés du 24 juillet 1938 et du 4 février 1959.

Article 3. - Sont abrogées toutes dispositions contraires à celles du présent arrêté.

Article 4. - Le Directeur des Sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

Fait à Paris, le 25 octobre 1965.

Maurice HERZOG.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde Juniors homologués

Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 107 k 500 par R. Florov (Bulgarie), le 4- 9-65 à Vidun.

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 120 k ; Total olympique : 120 + 120 + 145 = 385 k et 120 + 120 + 150 = 390 k par Shni-Hee-Won (Corée du Sud) le 9- 5-65 à Séoul.

MATCH FRANCE-FINLANDE
Le 11 Décembre 1965, à Valkeakoski (Finlande)

Privée de trois de ses meilleurs éléments Fouletier (en période d'exams), Maier (blessé) et Paterni (blessé) - l'Équipe de France d'haltérophilie ne s'illusionne pas quant à l'issue de ce match France - Finlande. Tout juste espère-t-elle faire bonne figure à ses redoutables adversaires. Mais hélas, les espoirs les plus modestes ne sont même pas satisfaits car nous ne remporteront pas la moindre victoire.

Est-ce à dire que les athlètes de France ne sont pas à la hauteur de leur réputation ? Certainement pas car tous se montrent très courageux et luttent avec acharnement jusqu'à leur dernier essai. Un tel match, organisé en France, aurait peut-être pu nous valoir trois victoires tant il est vrai que l'équipe du pays organisateur possède toujours un avantage sur celle qui se déplace.

Avec Marchal, en Poids Coqs, opposé à Haatanen, nous espérons obtenir une première victoire mais, sans ressort, Marchal est dominé dans les deux premiers mouvements et tente en vain 117 k 500 au jeté pour battre son adversaire au poids de corps. Il reste à 20 k de son record personnel.

Haatanen (Finlande)..... (55 k 630) 87,5 + 82,5 + 107,5 = 277 k 5
 Marchal (France) (54 k 950) 82,5 + 77,5 + 105 = 265 k

Meurat, Poids Plume, oppose une belle résistance à Eskelinen : il fait jeu égal avec son adversaire dans les deux premiers mouvements mais ne peut épauler la barre de 125 k qui lui aurait permis de battre le Finlandais.

Eskelinen (Finlande)..... (59 k 960) 92,5 + 102,5 + 125 = 320 k
 Meurat (France) (58 k 750) 100 + 95 + 115 = 310 k

Bien entraîné, notre Poids Léger Dumas pourra rapidement atteindre les mêmes performances que le Finlandais Heiskanen. Quelque peu dominé, Dumas tente d'améliorer ses records personnels mais échoue de très peu.

Heiskanen (Finlande)..... (67 k 450) 115 + 105 + 140 = 360 k
 Dumas (France) (65 k 500) 105 + 97,5 + 130 = 332 k 5

Avec Gerber, nous avons failli obtenir une première victoire française : en arrachant 117 k 500 (record personnel) Gerber prend 2 k 500 sur Kare qui, visible-

ment, n'a pas encore récupéré d'une récente blessure au poignet. Gerber ne peut malheureusement mieux faire que son premier essai à 142 k 500 au jeté.

Kare (Finlande) (74 k 170) 125 + 112,5 + 150 = 387 k 5
 Gerber (France) (74 k 900) 122,5 + 117,5 + 142,5 = 382 k 5

En Poids Mi-Lourds, Kangasniemi ne force pas son talent pour atteindre 420 k et Houin, après une belle série au développé, tente des records personnels dans les autres mouvements, mais sans succès.

Kangasniemi (Finl.)..... (81 k 800) 140 + 130 + 150 = 420 k
 Houin (France) (79 k 500) 122,5 + 112,5 + 142,5 = 377 k 5

Michon (France) croit pendant quelques instants à la victoire lorsque Kailajarvi Jouni manque deux fois 125 k à l'arraché. Mais Kailajarvi se reprend bien, arrache cette charge et dans le troisième mouvement, fait une extraordinaire démonstration de sa force avec 180 k après avoir épaulé cette charge, il jette, pose le genou à terre et se relève. Très courageux, Michon améliore une nouvelle fois deux records de France Juniors avec 127 k 500 à l'arraché et 405 k au total olympique. C'est un sûr espoir qui, avec Steiner, devrait relever le niveau de cette catégorie en France.

Kailajarvi (Finl.)..... (88 k 320) 140 + 125 + 175 = 440 k
 Michon (France)..... (89 k 470) 117,5 + 127,5 + 160 = 405 k

Opposé au « Zhabotinsky finlandais », Lévecq aurait pu opposer une bonne résistance si sa ceinture n'avait craqué dès le premier essai du développé. Complètement dérouter, Lévecq s'accroche mais reste cependant assez loin de ses performances habituelles. Landenranta, jeune athlète de 125 k montre de belles possibilités, principalement à l'arraché où il réussit une belle série : 140 - 145 - 150 k avant de manquer 152 k 500, hors compétition.

Landenranta (Finl.)..... (125 k 700) 145 + 150 + 167,5 = 462 k 5
 Lévecq (France)..... (101 k 850) 130 + 127,5 + 165 = 422 k 5

Finlande bat France : 7 à 0.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

MATCH FRANCE-ANGLETERRE
Le 18 Décembre 1965, à LONDRES

Une semaine après le match France - Finlande, nous rencontrons l'équipe de Grande-Bretagne à Londres. Aux défections de Fouletier, Maier et Paterni, viennent s'ajouter celles de Marchal et de Dumas, ce dernier s'étant blessé au cours du match précédent.

Fulla et Fourrier remplacent respectivement Meurat et Dumas en Poids Plumes et Légers, tandis que la place reste libre en Poids Coqs, Marchal ayant prévenu trop tard de son abstention.

Avec cette équipe amoindrie, nous acceptons la formule du match proposé par M. State, secrétaire général de la F.I.H.C. et destinée à satisfaire aux exigences de la Télévision britannique trois athlètes français sont opposés à trois athlètes britanniques et chacun tire sur un mouvement olympique différent. Ainsi, les deux Poids Mi-Lourds Houin et Manners seront opposés au développé, les deux Poids Lourds Légers. Michon et Blackman se rencontreront à l'arraché et les deux Lourds Lévecq et Martin concluront à l'épaulé et jeté. Le total réalisé par l'une ou l'autre de ces équipes de trois assurera une victoire ou une défaite qui sera ajoutée aux résultats obtenus par les quatre autres athlètes qui, eux, tireront normalement. Le match ne se joue donc plus sur sept points mais sur cinq.

La compétition commence à 13 h 30 avec les catégories Poids Coqs et Plumes. Le Poids Coq britannique Saville ne force pas son talent pour atteindre 265 k et manque ainsi un point pour son équipe. Chung, dont les trois développés sont contestables prend l'avantage sur Fulla qui commence à revenir en forme.

Poids Coqs :

Saville (Gde-Bretagne) .. (55 k 300) 85 + 75 + 105 = 265 k

Poids Plumes :

Chung (Gde-Bretagne)... (59 k 100) 107,5 + 90 + 130 = 327 k 5
 Fulla (France) (60 k) 105 + 85 + 122,5 = 312 k 5

Le deuxième match démarre à 14 h 30 devant les caméras de la Télévision qui transmettent l'épreuve en direct.

Le noir britannique Manners (Mi-Lourd) débute à 110 k au développé et Houin suit à 115 k. Les deux hommes tirent ensuite 122 k 500 mais, seul, Houin réussit un beau mouvement. En tirant 125 k à son troisième essai, Manners prend un risque mais contrôle bien son mouvement, suivi, aussitôt, par Houin. Après un tel départ, Houin regrette de ne pouvoir poursuivre la compétition car il aurait certainement réalisé un beau total.

Les Poids Lourds Légers tirent ensuite sur l'arraché mais Blackman manque ses trois mouvements à 120 k. Michon établit un nouveau record juniors de l'arraché avec 130 k, tire 135 k à son troisième essai, mais malgré une technique excellente, ne peut tenir la barre à bout de bras (c'est la dernière occasion pour Michon de battre des records juniors mais le record senior de l'arraché paraît déjà à sa portée).

En Lourds Légers, Lévecq jette parfaitement 165 puis 175 k. Martin suit avec 175 et 182 k 500. Lévecq tente également cette charge, l'amène bien sur les clavicules mais ne peut se relever. Sa quatrième tentative n'a pas plus de succès la forme des Championnats du Monde n'est plus tout à fait là.

| <i>France :</i> | <i>Grande-Bretagne :</i> |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Houin (80 k)..... 125 k | Manners (83 k 100)..... 125 k |
| Michon (89 k 100)..... 130 k | Blackman 0 k |
| Lévecq (102 k 500) 175 k | Martin (93 k 500)..... 182 k 5 |
| 430k | 307 k 5 |

La compétition se termine avec les catégories Poids Légers et Moyens. Fourrier est opposé à l'ex-Poids Plume Newton et est dominé dans les deux premiers mouvements il perd 7 k 500 au développé, puis 5 k à l'arraché mais alors que son adversaire s'arrête à 130 k à l'épaulé et jeté, il jette 137 k 500 parfaitement (deuxième essai) puis tente 145 k pour obtenir la victoire. Cette lourde charge est bien amenée aux clavicules mais Fourrier ne peut se relever de la position fléchée. Malgré cet échec, il a prouvé sa valeur et son courage pour son premier match international.

En Poids Moyens, Gerber fait jeu égal au développé avec le puissant britannique Levine (120 k) mais prend un sérieux avantage à l'arraché 115 contre 102 k 500. Gerber assure sa victoire avec 140 - 145 et 147 k 500 au jeté tandis que Levine bat le record britannique avec 152 k 500.

Poids Légers :

Newton (65 k 500)..... 107,5 + 105 + 130 = 342 k 500
 Fourrier (67 k 100) 100 + 100 + 137,5 = 337 k 500

Poids Moyens

Gerber (75 k)..... 120 + 113 + 147,5 = 382 k 500
 Levine (74 k 800)..... 120 + 102,5 + 152,5 = 375 k

Grande-Bretagne bat France par 3 à 2.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

Finales du Prix d'Encouragement 1965

Une semaine après le Gala International, le Gymnase Japy paraît bien vide pour les Finales nationales du Prix d'Encouragement. Le Poids Lourd Zhabotinsky constituait en effet une attraction avec laquelle nos « quatrième série » ne peuvent rivaliser.

Chez les Juniors, la vedette revient aux Poids Légers Kasmarek (Centre Athlétique de Lille) et Fleury (Les Bleus de Bar). Tous deux atteignent des totaux de première série - respectivement 287 k 500 et 277 k 500 - et prouvent ainsi qu'ils pourraient être finalistes des Championnats de France, dès l'année 1966. Dans les petites catégories, Alfonso (Société Athlétique Montmartroise) et Radinovic (Haltéro-Club de Villerupt) se sont particulièrement mis en évidence et dépassent, ainsi que cinq autres athlètes les minima de la 2^e série.

Enfin, nous avons apprécié les beaux gabarits des Poids Lourds Ringeval et Badi ainsi que celui du Lourd Léger Habiera, vainqueur de sa catégorie avec 307 k 500. Avec ses 185 centimètres, ce dernier fera, s'il persévère, un excellent Poids Lourd.

Chez les Seniors, les performances ne sont guère plus fortes que celles des Juniors et, bien souvent même, inférieures. Seuls, deux athlètes atteignent les minima de la deuxième série : Binder, vainqueur des Poids Légers avec 287 k. 500 et Dignan, vainqueur des Poids Plumes avec 247 k 500. Ce dernier se distingue nettement des autres concurrents par son excellente technique. Nous avons également apprécié la bonne qualité du Poids Lourd Léon (US. Métro) qui, après un bel arraché de 110 k ne force pas son talent au jeté avec 122 k 500, afin de rester troisième série. Total : 332 k 500.

Hors compétition, le Junior Terme, actuellement militaire au Bataillon de Joinville, fait une magnifique démonstration de ses talents « d'arracheur ». Au poids de 73 k 700, il s'échauffe avec 112 k 500, puis demande 120 k pour tenter de battre son propre record de France (119 k). Son arraché en flexion est parfait et, après pesée, la barre accuse le poids de 120 k 500.

Voilà donc un nouveau record de France Juniors de très grande valeur qui récompense la persévérance, la continuité dans l'effort. Si Terme réussit à mettre au point son développé et son jeté - et je ne doute pas qu'il y parvienne - il sera un

redoutable concurrent pour les deuxième ou troisième places aux prochains Championnats de France Seniors.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

Le prix de l'abonnement à « L'Haltérophile Moderne » vient d'être porté à :

- 10 F pour la France

- 15 F pour l'Étranger

Nous prions nos abonnés de bien vouloir en tenir compte et les en remercions

Vient de paraître : la nouvelle édition en français du Règlement International Haltérophile. Prix 4,25 F - à faire parvenir au C.C.P. de la F.F.H.C. : Paris 1304.82

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT JUNIORS

Disputée le 4 Décembre 1965, au Gymnase Municipal, rue Japy, à PARIS

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|----------------|----------------------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs | | | | | | |
| 1. ALFONSO..... | 55 k | Sté Athl. Montmartroise | 62,500 | 65, - | 85, - | 212 k 500 |
| 2. LANTERI..... | 53 k 700 | Assoc. Sp. Monaco | 55, - | 65, - | 80, - | 200 k |
| 3. CAPELLI..... | 55 k 500 | Sporting Club Navis | 65, - | 60, - | 75, - | 200 k |
| Poids Plumes | | | | | | |
| 1. RADINOVIC..... | 59 k 800 | Halt. Club Villerupt | 70, - | 75, - | 95, - | 240 k |
| 2. DELAPORTE..... | 58 k 500 | Club Naut., et Athl. Rouen | 65, - | 70, - | 95, - | 230 k |
| 3. BEHR..... | 60 k | Club Alfa | 65, - | 67,500 | 95, - | 227 k 500 |
| Poids Légers | | | | | | |
| 1. KASMAREK..... | 67 k 200 | Centre Athlétique Lille | 92,500 | 82,500 | 112,500 | 287 k 500 |
| 2. FLEURY..... | 67 k | Les Bleus de Bar | 87,500 | 82,500 | 107,500 | 277 k 500 |
| 3. GÉRARD..... | 65 k 800 | A.S.P.O. Tours | 70, - | 75, - | 105, - | 250 k |
| Poids Moyens | | | | | | |
| 1. BUGES..... | 73 k 800 | Red Star Limoges | 87,500 | 80, - | 115, - | 282 k 500 |
| 2. JACQUEMIN..... | 73 k | Club Alfa | 87,500 | 75, - | 105, - | 267 k 500 |
| 3. MALANDIN..... | 72 k 800 | A.S. Augustin Normand | 85, - | 75, - | 100, - | 260 k |
| Poids Mi-Lourds | | | | | | |
| 1. VOLPATO..... | 80 k | Club Alfa | 80, - | 82,500 | 110, - | 272 k 500 |
| 2. ANSTETT..... | 77 k 800 | Sté H. et C. Haguenau | 75, - | 87,500 | 102,500 | 285 k |
| N. Cl. BONNOT..... | 79 k 200 | U.S. Chaville-Vélizy | 0, - | - | - | - |
| Poids Lourds Légers | | | | | | |
| 1. HABIERA..... | 85 k 500 | Cercle C. et H. Creillois | 97,500 | 90, - | 120, - | 307 k 500 |
| 2. COUZINIE..... | 85 k 200 | A.S. Montferrandaise | 80, - | 85, - | 112,500 | 277 k 500 |
| 3. KERNINON..... | 83 k | La Bretoise | 72,500 | 77,500 | 95, - | 245 k |
| Poids Lourds | | | | | | |
| 1. RINGEVAL..... | 99 k 100 | A.S.P.T.T. Arras | 90, - | 90, - | 122,500 | 302 k 500 |
| 2. BADI..... | 95 k | Sport. Club Tête de Cheval | 95, - | 87,500 | 117,500 | 300 k |
| 3. LAROUDIE..... | 94 k | C.F.P.A. Nîmes | 100, - | 75, - | 105, - | 280 k |

Les Championnats du Monde 1965

(suite)

Le lendemain de cette compétition des Poids Lourds, des athlètes asiatiques devaient être opposés dans la catégorie Poids Mouches (52 k). Bien que le résultat du vainqueur - 297 k 500 - soit de bonne valeur, il semble que ce Championnat d'Asie n'ait pas convaincu les dirigeants de la F.I.H.C. de la nécessité de créer officiellement cette nouvelle catégorie.

Au cours de ce même après-midi, nous avons assisté à un concours du Plus Bel Athlète du Monde assez décevant, non pas par la qualité de ses participants, mais par son organisation et surtout par les résultats enregistrés. Si la victoire du puissant Canadien Picard dans la catégorie « Petites tailles » nous a paru assez juste, les résultats de la catégorie « Grande taille » nous ont, par contre, scandalisés tant la supériorité du Syrien Haddad paraissait évidente, mais Haddad ne devait obtenir que la 3^e place, les deux premières revenant aux Américains March et Whitehead.

Engagé dans cette compétition, notre compatriote Gomez devait faire une série de poses parfaitement enchaînées, et très appréciées par les spectateurs pour n'obtenir qu'une... 6^e place.

Les membres du Jury n'avaient décidément pas la même optique que la nôtre mais leurs décisions ne provoquèrent que des réactions sans passion d'un public assez clairsemé et qui était venu à cette réunion beaucoup plus en curieux qu'en connaisseur. Entre les différents passages des culturistes, deux records du monde furent battus, d'une part, par Vakhonin - le grand éliminé de ces Championnats - qui, après trois vaines tentatives réussissait 141 k à l'épaulé et jeté (Poids Coqs) et, d'autre part, par le beau tireur en fente Kalinichenko venu à Téhéran comme éventuel remplaçant ce magnifique athlète longiligne devait amener le record de l'arraché (Lourds Légers) à 150 k dès sa première tentative, puis tenter vainement 190 k 500 à l'épaulé.

Après ces ultimes exploits, nous devons nous résoudre à abandonner l'ambiance exaltante des Championnats du Monde et commencer à tirer les enseignements de cette magnifique manifestation sportive :

1) *L'altitude* : Nous n'aurions sans doute pas attaché une grande importance aux effets de l'altitude sur les performances des athlètes si les

prochains Jeux Olympiques n'avaient lieu à quelque 2.200 mètres d'altitude, soit 1.000 mètres de plus qu'à Téhéran. Au cours des deux premiers mouvements olympiques, le coefficient d'échecs a semblé normal mais il a, par contre, été beaucoup plus élevé à l'épaulé et jeté. Après le dur effort du relèvement de l'épaulé en fente et, surtout en flexion, bien des athlètes se sont trouvés désemparés et ont manqué nettement leur jeté..., certains même, complètement asphyxiés, n'ont pas ébauché l'impulsion du jeté. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer notre compatriote Maier, Golab (Pologne), Garcy (États-Unis), Kailajarvi Jaakko (Finlande), Golovanov (U.R.S.S.), Ozimek (Pologne), Kidayev (U.R.S.S.), etc. Nul doute qu'une adaptation à l'altitude doive être sérieusement étudiée pour obtenir le meilleur rendement possible des athlètes dans trois ans à Mexico.

2) *Les performances* : L'année qui suit immédiatement les Jeux Olympiques est généralement marquée par un léger fléchissement du niveau des performances. Les Championnats de Téhéran n'ont pas failli à cette règle d'autant que l'altitude a, sans aucun doute, gêné les efforts des athlètes. Parmi les champions, seul Foldi (Poids Coq) obtient un résultat supérieur à celui du champion olympique tandis que Martin égale le record du total des Lourds-Légers établi à Tokyo par Golovanov. Malgré une lutte tout aussi passionnante que l'an dernier, avec ses adversaires Zielinski et Kaplunov. Baszanowski est resté à 5 k de son total des Jeux de Tokyo. Ses 427 k 500 représentent cependant la meilleure performance des Championnats. Si l'on tient compte que Baszanowski n'a réussi que quatre essais valables sur neuf, il n'est pas trop optimiste de déclarer qu'un total de 440 k sera bientôt atteint par un Poids Léger lorsque les conditions seront plus favorables. Parmi les athlètes dont la progression a été la plus étonnante, il nous faut citer le bel athlète polonais Ozimek qui, de 445 k en juin 1965 est passé à 472 k 500..., quatre mois plus tard.

Ozimek est très certainement la grande révélation de ces Championnats et les prévisions les plus optimistes courent déjà sur ses prochaines performances. Mais Ozimek tiendra-t-il la catégorie des Poids Mi-Lourds ? N'optera-t-il pas pour la catégorie supérieure et, dans ce cas, ne

sera-t-il pas le premier « Lourd Léger » à dépasser les 500 k ?

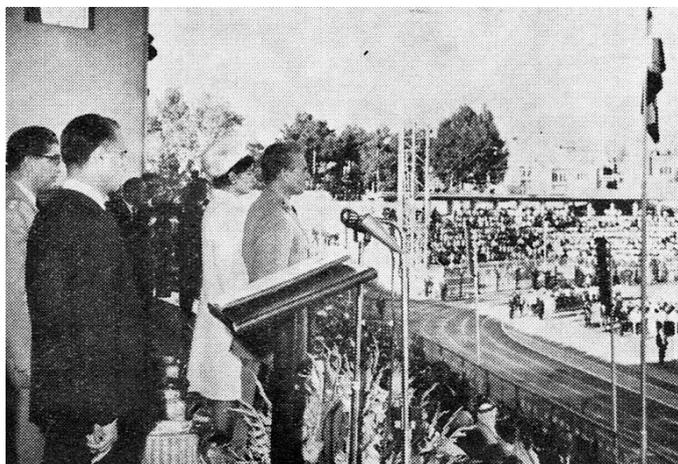
Parmi les performances les plus valeureuses de ces Championnats, nous devons citer l'extraordinaire épaulé en flexion du Poids Plume polonais Nowak avec 157 k 500 ainsi que celui du Poids Moyen Kurentsov avec 180 k.

Enfin, n'oublions pas le beau développé de Gubner (États-Unis) à 190 k et l'arraché de Zhabotinsky à 173 k. Par ses grandes qualités physiques, Gubner a prouvé qu'il pourrait être un dangereux adversaire pour Zhabotinsky mais il lui faudra encore améliorer sa technique s'il veut accéder à la première place.

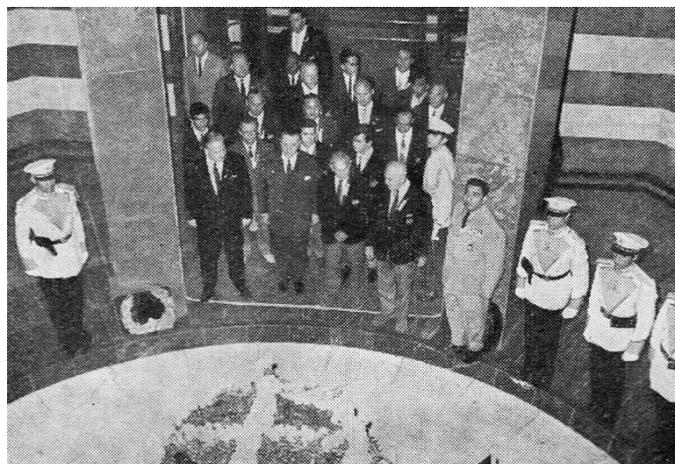
Classement par équipes : Parmi les haltérophiles les plus étonnants de ces Championnats, nous avons bien souvent cité des athlètes polonais. Ceux-ci forment en effet une équipe d'une rare qualité et dont l'homogénéité devait l'amener à la première place au classement par équipes. En dehors de Koslowski et Novak classés 3^e et e en Poids Plumes, de Zielinski et Baszanowski 2^e et 1^{er} en Poids Légers, de Kaczowski et Ozimek 3^e et en Poids Mi-Lourds et, enfin, de Golab 5^e, en Lourds-Légers, l'équipe polonaise disposait de remplaçants dont le poids moyen Pietruszek et le Coq Trebicki sont des éléments de grande valeur. La lutte pour la première place avec l'équipe soviétique dont c'est la deuxième défaite consécutive a bien souvent revêtu des aspects assez inattendus.

N'avons-nous pas vu les entraîneurs soviétiques venir encourager notre compatriote Paterni, afin de faire perdre un point à Kaczowski ? Tous les athlètes polonais n'ont-ils pas souhaité ardemment la victoire de Martin sur Golovanov car un résultat inverse aurait donné la victoire aux Soviétiques ?

Battus de deux points - 32 contre 34 - les Soviétiques ont réellement joué de malchance tout au long de ces Championnats déjà sérieusement handicapés dès le début par le zéro de Vakhonin, les Soviétiques ont continué à perdre des points avec Kaplunov qui pouvait logiquement s'intercaler entre les deux Polonais puis avec Kurinov battu pour la deuxième place en Poids Moyens par l'Allemand de l'Est Dietrich. Cette série d'échecs s'est poursuivie avec les défaites de Kydaev (Mi-Lourd), puis de Golovanov (Lourd-



Défilé des équipes, au stade Amdjadieh, en présence de leurs Majestés Impériales



Les Officiels des Nations participantes et les membres du Bureau de la F.I.H.C. déposent une couronne au Mausolée de Réza Shah le Grand

Léger) battus respectivement par Ozimek et Martin. Après les Championnats d'Europe de Sofia, ces Championnats du Monde marquent-ils le déclin de la représentation soviétique ? Je ne le crois pas car l'Union Soviétique possède un réservoir d'athlètes de valeur, comparable à celui de tous les autres pays du monde réunis.

Le Japon se classe 3^e avec 18 points, malgré le zéro du Poids Plume Fukuda et l'abstention des excellents Poids Moyens Ohuchi et Minoa.

Arbitrage et Technique : On peut maintenant affirmer que l'entraînement au développé d'un Poids Coq ou d'un Poids Plume doit être très différent de celui d'un autre athlète. Comme aux Championnats précédents, l'arbitrage a été en effet, extrêmement sévère pour les deux premières catégories puis s'est considérablement relâché par la suite. Après la réunion technique qui précède les Championnats, les arbitres internationaux sont-ils donc incapables d'appliquer les consignes plus de deux jours ? Ou bien constatent-ils que ces consignes sont bien trop sévères pour être appliquées à la lettre ? Les dirigeants de la F.I.H.C. auront un sérieux effort à faire pour éliminer ces inégalités, à moins qu'ils ne se résolvent à supprimer purement et simplement le premier mouvement comme l'avait proposé la majorité des entraîneurs réunis au Congrès International de Paris en 1964. Mais cette éventualité

paraît désormais bien improbable après le rejet de cette proposition, l'an dernier à Tokyo.

Le règlement des deux autres mouvements est heureusement beaucoup plus facile à interpréter et nous n'avons pas observé d'évolution dans la technique de ceux-ci. La plupart des athlètes connaissent maintenant le « glissement de la barre le long des cuisses » par une avancée des genoux en avant du plan d'évolution de la barre et cette technique est adaptée aux différentes morphologies. Les tireurs en flexion sont de plus en plus nombreux : sur les 78 athlètes classés à ces Championnats, 54 tirent en flexion, 14 en fente et 10 utilisent l'une et l'autre technique. Enfin, notons que, contrairement aux Championnats précédents, les athlètes ont rarement forcé leur talent au cours des séances d'entraînement précédant la compétition.

Comportement des Français : Notre Poids Moyen Maier pouvait logiquement espérer atteindre 430 k... il est resté à 417 k 500. S'agit-il là d'un échec ? Resté à 2 k 500 des maxima au développé puis à l'arraché, Maier, après avoir assuré sa 5^e place avec 157 k 500 (1^{er} essai) a épaulé deux fois 167 k 500 mais, pris d'un vertige, n'a pu tenter le jeté. En jetant cette dernière charge, il aurait repris la 4^e place et atteint le total de 427 k 500. Dans un Championnat, le total n'est donc pas toujours significatif car la lutte pour obtenir un meilleur classement peut imposer des progressions peu orthodoxes. Victime des effets

de l'altitude. Maier ne peut se reprocher d'avoir négligé sa préparation ni d'avoir ménagé ses efforts. En trouvant les moyens de se détendre et de se reposer dans les jours qui précèdent la compétition, il sera en mesure de jouer les tout premiers plans dans les prochains Championnats.

La 4^e place obtenue par Marcel Paterni, notre deuxième représentant, est une source de satisfactions d'autant plus grande que Paterni donnait l'impression d'avoir perdu le « feu sacré ». En fait, ce n'était là qu'une attitude afin de trouver un meilleur relâchement et surtout d'éviter une grave désillusion, comme celle de Tokyo. Souhaitons que ce dilettantisme donne des résultats aussi encourageants dans les compétitions futures.

En vue des prochains Championnats du Monde, à Berlin-Est en 1966, Maier et Paterni seront encore les piliers de l'Équipe de France mais seront, je l'espère, solidement appuyés par les Fouletier, Folla Meurat, Léveq, Gerber et, peut-être, par des jeunes en gros progrès tels Steiner, Michon, Fourrier, Muller, ... Les minima à atteindre ne seront sans doute pas plus sévères que cette année et je serais heureux d'accompagner une équipe de sept hommes qui devra faire face à une rude concurrence car tous les pays européens seront solidement représentés.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.



RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT SENIORS

Disputée le 5 Décembre 1965, au Gymnase Municipal, rue Japy, à PARIS

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|----------------|----------------------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs | | | | | | |
| 1. DUBOIS | 51 k 700 | L'Audomaroise | 65, - | 67,500 | 90, - | 222 k 500 |
| 2. GARCIA Yves..... | 55 k 200 | C.H.C. Toulousain | 70, - | 67,500 | 85, - | 222 k 500 |
| 3. PONS..... | 55 k 300 | Halt. Club de Cannes | 65, - | 67,500 | 85, - | 217 k 500 |
| Poids Plumes | | | | | | |
| 1. DIGNAN Alain..... | 57 k | Union Athl. Tarbaise | 72,500 | 75, - | 100, - | 247 k 500 |
| 2. LAPORTE | 58 k 500 | A.S.P.O. Midi | 72,500 | 72,500 | 95, - | 240 k |
| 3. RUFFO | 58 k 900 | Assoc. Sétoise Multisports | 77,500 | 67,500 | 85, - | 230 k |
| Poids Légers | | | | | | |
| 1. BINDER R..... | 64 k 700 | Courbevoie Sports | 95, - | 87,500 | 105, - | 287 k 500 |
| 2. MORAND | 67 k 400 | Union Halt. Vichyssoise | 90, - | 80, - | 102,500 | 272 k 500 |
| N. Cl. DAROS Michel | 65 k 700 | A.S.P.O. Midi | 85, - | 0, - | - | - |
| Poids Moyens | | | | | | |
| 1. COUTOULY | 71 k 900 | Maison des Jeunes Albi | 92,500 | 85, - | 105, - | 282 k 500 |
| 2. CHAUBET | 72 k 100 | C.F.P.A. Nîmes | 87,500 | 80, - | 105, - | 272 k 500 |
| 3. KERN | 74 k 900 | Sté Athl. Montmartroise | 77,500 | 85, - | 105, - | 267 k 500 |
| Poids Mi- Lourds | | | | | | |
| 1. CHOUKROUN Albert..... | 77 k 200 | V.G.A. St-Maur | 92,500 | 95, - | 115, - | 302 k 500 |
| 2. STIEBER | 77 k 800 | Sté H. et C. Haguenau | 85, - | 87,500 | 115, - | 287 k 500 |
| 3. ROCACHER | 79 k | Cl. H. et C. Toulousain | 85, - | 85, - | 110, - | 280 k |
| Poids Lourds Légers | | | | | | |
| 1. MAUL. | 80 k 200 | Halt. Club Villerupt | 95, - | 90, - | 120, - | 305 k |
| 2. SCHERPEREL | 83 k 500 | Sport. Club Tête de Cheval | 80, - | 85, - | 110, - | 275 k |
| N. Cl. AMBOURIK | 84 k 600 | Sporting Club Neuilly | 90, - | 0, - | - | - |
| Poids Lourds | | | | | | |
| 1. LEON | 99 k 300 | U.S. Métro Transports | 100, - | 110, - | 122,500 | 332 k 500 |
| 2. BARBIER..... | 97 k | Royan Océan Club | 95, - | 95, - | 125, - | 315 k |
| 3. SCHIMMEL | 90 k 600 | Club Naut. et Athl. Rouen | 87,500 | 95, - | 127,500 | 310 k |
| 4. THIERRY | 97 k | Royan Océan Club | 100, - | 90, - | 115, - | 305 k |

Liste des records d'Europe homologués
au 15 Décembre 1965 *

| Développé à deux bras | | | | | |
|----------------------------|----------------|-----------------|-----------------------------|----------|--|
| Coqs..... | I. Foldi | Hongrie | 117,500 | 27-10-65 | |
| Plumes..... | I. Foldi | Hongrie | 128, - | 9- 4-65 | |
| Légers..... | J. Katsura | U.R.S.S. | 143,500 | 8- 5-65 | |
| Moyens..... | V. Kozlov | U.R.S.S. | 148,500 | 28- 3-65 | |
| Mi-Lourds..... | G. Véres | Hongrie | 160, - | 5- 5-65 | |
| Lourds-Légers..... | V. Golovanov | U.R.S.S. | 168, - | 8- 3-65 | |
| Lourds..... | Andreev | U.R.S.S. | 198,500 | 11- 5-65 | |
| Arraché à deux bras | | | | | |
| Coqs..... | I. Foldi | Hongrie | 105, - | 27-10-65 | |
| Plumes..... | J. Novak | Pologne | 115, - | 28-10-65 | |
| Légers..... | S. Lopatin | U.R.S.S. | 133, - | 17- 3-65 | |
| Moyens..... | V. Belayev | U.R.S.S. | 141, - | 10- 6-65 | |
| Mi-Lourds..... | N. Ozimek | Pologne | 148, - | 31-10-65 | |
| Lourds-Légers..... | G. Berlizov | U.R.S.S. | 149, - | 26- 3-64 | |
| Lourds..... | L. Zhabotinsky | U.R.S.S. | 173, - | 2-11-65 | |
| Epaulé et Jeté à deux bras | | | | | |
| Coqs..... | A. Vakhonin | U.R.S.S. | 140, - | 7- 6-65 | |
| Plumes..... | J. Novak | Pologne | 150, - | 28-10-65 | |
| Légers..... | W. Kaplunov | U.R.S.S. | 168,500 | 29-10-65 | |
| Moyens..... | V. Kurentsov | U.R.S.S. | 178, - | 10- 6-65 | |
| Mi-Lourds..... | G. Véres | Hongrie | 187,500 | 22-12-63 | |
| Lourds-Légers..... | L. Martin | Grande-Bretagne | 190,500 | 1-11-65 | |
| Lourds..... | L. Zhabotinsky | U.R.S.S. | 217,500 | 18-10-64 | |
| Total Olympique | | | | | |
| Coqs..... | I. Foldi | Hongrie | 120 + 105 + 137,5 = 362,500 | 11- 9-65 | |
| Plumes..... | J. Novak | Pologne | 115 + 115 + 145 = 375, - | 28-10-65 | |
| Légers..... | W. Baszanowski | Pologne | 132,5 + 135 + 165 = 432,500 | 13-10-64 | |
| Moyens..... | V. Kurentsov | U.R.S.S. | 145 + 130 + 175 = 450, - | 9- 5-65 | |
| Mi-Lourds..... | G. Véres | Hongrie | 155 + 137,5 + 185 = 477,500 | 11- 9-63 | |
| Lourds Légers.... | V. Lyakh | U.R.S.S. | 165 + 140 + 182,5 = 487,500 | 5-10-64 | |
| Lourds..... | J. Vlassov | U.R.S.S. | 195 + 170 + 215 = 580, - | (?) | |

(*) Le Congrès Européen qui s'est tenu à Sofia, en Juin 1965, a décidé l'établissement de records d'Europe.

Dans nos

COMITÉS
RÉGIONAUX

COMITE DE LORRAINE

Calendrier du Championnat de Lorraine
par équipes

(Suite)

Poule B - Nord

1^{er} Tour - Aller 17-10-65 - Retour 16-1-66 - Jouy-aux Arches c. C.S. Montois-la-Montagne - C.S. Homécourt c. H.C. Villerupt - A.S. Jœuf c. M.J.C. Metz - exempt : A.O.C. Pte Rosselle.

2^e Tour - Aller 24-10-65 - Retour 30-1-66 - A.O.C. Pte-Rosselle c. Jouy-aux-Arches - C.S. Montois-la-Montagne c. A.S. Jœuf - M.J.C. Metz c. C.S. Homécourt - exempt : H.C. Villerupt.

3^e Tour - Aller 7-11-65 - Retour 6-2-66 - H.C. Villerupt c. C.S. Montois-la-Montagne - C.S. Homécourt c. A.S. Jœuf - M.J.C. Metz c. A.O.C. Petite-Rosselle - exempt : Jouy-aux-Arches.

4^e Tour - Aller 21-11-65 - Retour 20-2-66 - Jouy-aux-Arches c. C.S. Homécourt - H.C. Villerupt c. M.J.C. Metz - C.S. Montois-la-Montagne c. Pte-Rosselle - exempt : A.S. Jœuf.

5^e Tour - Aller 5-12-65 - Retour 27-2-66 - A.S. Jœuf c. H.C. Villerupt - M.J.C. Metz c. Jouy-aux-Arches - A.O.C. Petite - Rosselle c. C.S. Homécourt - exempt : C.S. Montois-la-Montagne.

6^e Tour - Aller 12-12-65 - Retour 6-3-66 - A.O.C. Petite Rosselle c. H.C. Villerupt - Jouy-aux-Arches c. AS. Jœuf - C.S. Homécourt c. C.S. Montois-la-Montagne - exempt : M.J.C. Metz.

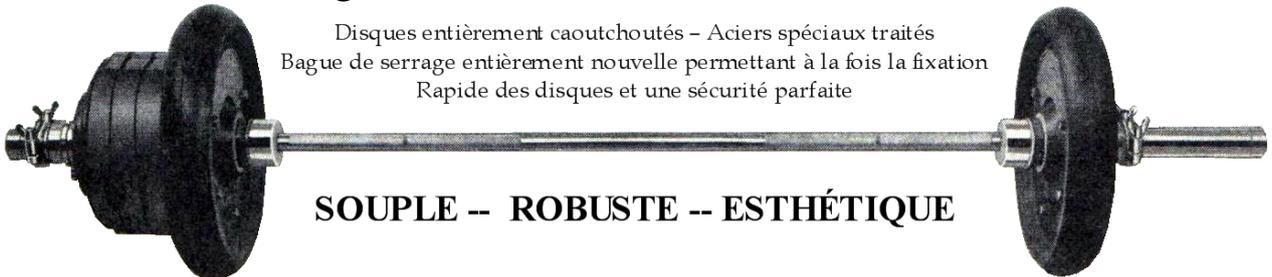
7^e Tour - Aller 19-12-65 - Retour 20-3-66 - A.S. Jœuf c. A.O.C. Petite Rosselle - H.C. Villerupt c. Jouy-aux-Arches - C.S. Montois-la-Montagne c. M.J.C. Metz - exempt : C.S. Homécourt.



BARRES
A DISQUES

de la barre olympique
à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX
FABRICANT SPÉCIALISTE 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3^e)

COMITE DE GUYENNE

Calendrier pour la saison 1965-66 (Suite)

20- 3-66 : 9 h, Stade Municipal, Bordeaux, Premier Pas Haltérophile.

27- 3-66 : 9 h, Stade Municipal, Bordeaux, Critérium National Culturiste.

14- 5-66 : 20 h 30, à St-Médard-en-Jalles, Championnat de France Culturiste (Éliminatoires Régionales).

Coupes organisées par les Clubs

Coupe Culturiste de l'A.S.P.O. Midi (date à déterminer).

27- 2-66 14 h, à St-André-de-Cubzac, Coupe Haltérophile de l'Union Athlétique Cubzaguaise.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Résultats du test concernant les athlètes 1^{re} Série du C.I.F.

disputé à la S.A.M. le 7 décembre

Poids Coqs. - 1. Crochard (V.G.A.) 252 k 500 ; 2. Guipon (U.S.M.T.) 235 k.

Poids Plumes. - 1. Coronel (S.A.M.) 272 k 500.

Poids Légers. - 1. Ledroit (V.G.A.) 332 k 500 ; 2. Fourrier Yves (S.A.E.) 315 k.

Poids Moyens. - 1. Fouilleul (S.A.E.) 332 k 500 ; 2. Ichbia (S.A.M.) 292 k 500.

Poids Mi-Lourds. - 1. Gourrier (V.G.A.) 350 k ; 2. Vezzani (U.S.M.T.) 335 k.

Poids Lourds. - 1. Lachaume (C.S.M.) 362 k 500 ; 2. Choukroun (V.G.A.) 360 k.

Cette épreuve groupait Juniors et Seniors. Le junior Gourrier, au cours de cette compétition, a battu les records de l'Île-de-France Juniors suivants :

Développé à deux bras : 105 k. - Epaulé et Jeté à deux bras : 135 k.

Total sur les trois mouvements olympiques : 350 k.

De nombreux athlètes ont été éliminés par un zéro dans un mouvement. Étant en début de saison, ils voulaient trop bien faire. Ce fut le cas de Man-

geant, Lagneau, Michel, Guerlus qui prirent soit des barres trop lourdes au départ ou manquèrent de réussite. Nous espérons les revoir dans un meilleur jour.

Finale du Championnat d'Île-de-France 4^e Série

Disputée au Gymnase du Rueil Athlétique Club, rue Giroux à Rueil, et organisée par les membres du club local entourant nos amis Piveteau et Neus, cette finale a donné lieu à de belles luttes pour l'obtention du titre de champion d'Île-de-France. Nos félicitations au Junior Alfonso de la S.A.M. qui, dans un essai hors match a battu le record junior de la catégorie Poids Coq à l'arraché à deux bras pour le Comité d'Île-de-France.

Résultats techniques

Poids Coqs. - 1. Tilloux Cl. (C.H.C.P.) 222 k 500 ; 2. Desmarests (S.A.E.) 195 k ; 3. Afonso (S.A.M.) 192 k 500.

Poids Plumes. - 1. Binder A. (C.S.) 242 k 500 ; 2. Paqui (C.S.) 237 k 500 ; 3. Courtois (S.A.E.) 235 k ; 4. Tilloux M. (C.H.C.P.) 232 k 500.

Poids Légers. - 1. Binder R. (C.S.) 285 k ; 2. Laving (S.A.M.) 272 k 500 ; 3. Graffeteaux (U.S.M.C.V.) 255 k.

Poids Moyens. - 1. Kern (S.A.M.) 282 k 500 ; 2. Chrétiennot (S.I.M.C.A.) 277 k 500.

Poids Mi-Lourds. - 1. Choukroun A. (V.G.A.) 302 k 500 ; 2. Bonnot (U.S.M. CV.) 272 k 500 ; 3. Guilleudou (S.A.M.) 272 k 500 ; 4. Duval (S.M.M.) 267 k 500.

Poids Lourds-Légers. - 1. Ambourik (S.C.N.) 310 k ; 2. Pérelman (S.C.N.) 300 k ; 3. Dardenne (C.S.M.) 280 k.

Poids Lourds. - 1. Léon (U.S.M.T.) 332 k 500 ; 2. Thierry (S.C.P.O.) 300 k ; 3. Delfiol (A.S.) 282 k 500.

A. ROUSSAUX.

Rencontre Paris-Lausanne

Disputée à la Société Athlétique Montmartraise, le samedi 27 Novembre, à 17 h. cette épreuve opposait l'équipe de Lausanne à une équipe du Comité de l'Île-de-France. Malheureusement, nos amis suisses, très fatigués par le voyage, durent prendre part à la compétition sans avoir pu se reposer et ils furent très au-dessous de leurs totaux habituels.

L'organisation du Gala International de la

F.F.H.C. nous ayant mis dans l'obligation de faire ce match le samedi soir, alors qu'il était prévu pour le dimanche, ce contretemps explique la mauvaise performance de nos visiteurs.

Voici les résultats

Poids Coqs. - 1. L. Wittmann (C.I.F.) 240 k ; 2. Canatela (Lausanne) 222 k 500.

Poids Plumes. - 1. Coronel (C.I.F.) 292 k 500 ; N. Cl. Pellet (Lausanne).

Poids Légers. 1. Fourrier Yves (C.I.F.) 312 k 500 ; 2. Guex (Lausanne) 237 k 500.

Poids Moyens. - 1. Mangeant (C.I.F.) 325 k ; 2. Leuba (Lausanne) 230 k.

Poids Mi-Lourds. - 1. Gourrier (C.I.F.) 355 k ; N. Cl. Garin (Lausanne).

Poids Lourds-Légers. - 1. Vezzani (C. IF.) 315 k ; 2. Debrunner (Lausanne) 305 k.

Poids Lourds. - 1. Lachaume (C.I.F.) 370 k ; 2. Rubli (Lausanne) 270 k.

Au cours de cette épreuve, le Junior Gourrier a battu le record de France de l'arraché à deux bras, avec 120 k, et celui de l'épaulé et jeté de l'Île-de-France avec 140 k. Bonne tenue de nos représentants qui ont droit à nos félicitations.

Arbitrage sévère de MM. Fiolle, Pichon, Luigi qui surprit aussi nos visiteurs, certains de leurs développés dépassant les limites du règlement.

Après la fin de l'épreuve, le dîner réunit les deux équipes mais à table, le match fut beaucoup mieux équilibré. Nous espérons à notre prochaine rencontre que le résultat sera à l'avantage des Suisses qui nous reçoivent toujours si gentiment et dans une sympathique ambiance qui fait de cette rencontre une très agréable confrontation.

A. ROUSSAUX.

Le Club amateur de l'institut Culturiste Rochelais vainqueur du Club Culturiste du Val de Marne par 238 à 207

Le dimanche 12 Décembre, les Culturistes de Saint-Maur que dirige M. André Resch, recevaient ceux de La Rochelle que dirige M. Claude Favrou.

Ce match, inspiré de la formule de la Coupe de France Culturiste, s'est disputé dans le plus parfait esprit sportif sous la direction du juge-arbitre M. Roussaux.

Les Rochelais, plus complets, sont sortis nettement vainqueurs de cette confrontation. Ce match leur permet d'espérer très bien faire, lors de la finale de la Coupe qui se déroulera chez eux. Toute l'équipe est à féliciter, mais Rouille, Le Tallec et Nicolas ont été particulièrement brillants dans les épreuves de force, tandis qu'en plastique, nous retiendrons surtout les noms d'Attal, Auneau et Drapeau.

L'équipe de Saint-Maur manquait sur-tout de compétition et les athlètes n'ont pas su mettre en valeur leurs réels moyens athlétiques.

Des garçons comme Coletti, Guérin et Ricou pour la force ; Corneille, Boschet et Ricou pour la plastique peuvent prétendre faire beaucoup mieux en équilibrant leur entraînement et en travaillant leurs poses.

Dans les épreuves de force, de belles performances sont soumises à l'homologation comme record de France.

- Les 165 k au squat du léger senior Rochelais Rouille ;
- Les 140 k au squat du plume junior, Le Tallec de La Rochelle ;
- Les 100 k au développé couché du plume senior, Coletti de Saint-Maur ;
- Les 115 k au développé couché du léger senior Nicolas de La Rochelle.

Formation des Cadres F. F. H. C.

Un stage a eu lieu du 22 au 26 Novembre 1965 au C.R.E.P.S. de Boulouris, pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de ce stage, le Bureau Fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent : *Le Diplôme d'Aide-Moniteur d'Haltérophilie*

| | |
|----------------|---|
| MM. REMY..... | Haltérophile Club de Nice |
| THIVENT..... | Maison des Jeunes et Culture Avignon |
| PITTAGORA..... | Association Sportive de Monaco |
| SPANO..... | Union Sportive Cheminots Marseille |
| BOYER..... | Union Sportive de Ste Tulle |
| BERINGUER..... | Union Sportive Provençale de Manosque |
| ROBERT..... | Centre Athlétique Dracénois |
| ATTARD..... | Union Sportive Cheminots Marseille |
| AILLAUD..... | Club Athlétique des Hospitaliers. |
| COTTYN..... | Club Athlétique des Hospitaliers. |
| BATTAGLIA..... | Association Sportive de Monaco (à titre étranger) |

Félicitons Messieurs Resch et Favrou Pour cette belle réunion en souhaitant que leur exemple soit suivi, car c'est de cette façon que nos Culturistes sportifs, aguerris par la compétition, obtiendront le maximum de résultats.

COMITE DU POITOU

Classement de la Coupe du Poitou

Le C.S.A.D.N. Châtelleraut gagne définitivement la Coupe du Poitou. 1. C.S.A.D.N., 36 points ; 2. La Rochelle, 17 ; 3. Royan O.C., 14 ; 4. U.A. Cognac, 12 ; 5. Limoges, 5.

A l'occasion du Prix d'Encouragement, Buges Jean-Marie bat le record Poids Moyen Junior à l'épaulé et jeté avec 117 k 500. Ancien record par Prépin de Châtelleraut, 116 k.

COMITE DE PROVENCE

Premier Stage de Formation de Cadres au C.R.E.P.S. de Boulouris

Arrivés de tous les coins de Provence Nice, Marseille, Draguignan, Ste Tulle, Manosque. Monaco, Avignon, les Athlètes et futurs entraîneurs de la F.F.H.C. se retrouvèrent dans le très beau cadre du C.R.E.P.S. de Boulouris.

Roger Gerber, C.T.R. de l'Académie Aix-Marseille les attendait et après une amicale prise de contact, les cours commencèrent : Anatomie, pédagogie, méthodes d'entraînement, organisation d'une compétition, administration d'un Club, furent les sujets abordés durant cette semaine très vite passée dans une franche camaraderie.

Tous les soirs, l'entraînement terminait une journée bien remplie.

Vendredi, sous la direction de MM. Pichon, Herbaux, Marchal, l'examen final concluait le stage.

Aillaud, Cottyn (C.A.H. Marseille) ; Attard, Spano (U.S.C. Marseille) ; Pittagora, Battaglia (A.S. Monaco) ; Rémy, Estrosi (H.C. Nice) ; Boyer (U.S. Ste Tulle) ; Béringuer (U.S.P. Manosque) ; Robert (C.A. Draguignan) ; Thivent (M.J.C. Avignon) tiennent à remercier Roger Gerber pour son dévouement durant cette semaine qui fut à tous très profitable.

Les STAGIAIRES.

COMITE D'ALSACE

Tournoi Alsace contre Lorraine le 20 Novembre 1965

Bauer 74 k (Alsace) 315 k ; Zander 76 k 9 (Lorraine) 320 k ; Houin 79 k 5 (Lorraine) 385 k ; Muckensturm 78 k 5 (Alsace) 322 k 500 ; Laffitte 79 k 4 (Alsace) 322 k 5 ; Wagemann R. 79 k (Alsace) 307 k 5 ; Bald 80 k (Alsace) 317 k 5 ; Gross 90 k (Alsace) 335 k ; Wagner 89 k (Alsace) 330 k.

Tournoi Alsace contre Lorraine

du 11 Décembre 1965

Beekhuizen 55 k (Lorraine) 242 k 5 ; Bernauer 55 k 9 (Alsace) 202 k 5 ; Rouchel 59 k 7 (Lorraine) 290 k ; Ulrich 67 k (Alsace) 317 k 5 ; Blanquie (Junior) 65 k 3 (Alsace) 275 k ; Held 66 k 5 (Alsace) 275 k.

Alsace - Suisse

Au cours de la rencontre Alsace-Suisse, l'Alsace privée de Steiner et de Noiriél, a été battue par quatre victoires à trois.

COMITE DE NORMANDIE

Calendrier Régional et Fédéral 1965-66

9- 1-1966 : Sélection des équipes de France A - B et Juniors, dans quatre villes.

Éliminatoires du Prix Interrégional (3° série), à Elbeuf.

23- 1-1966 : Éliminatoires de la Coupe de France Culturiste par équipes de Clubs, Le Havre.

29- 1-1966 : Finale du Prix Interrégional Juniors, à Paris.

30- 1-1966 : Finale du Prix Interrégional Seniors, à Paris.

13- 2-1966 : Éliminatoires du Prix Fédéral (2° série), à Rouen.

20- 2-1966 : Brevets Culturistes, dans les clubs. (à suivre.)

PROCHAINS STAGES D'ESPOIRS

- du 14 au 19 Février
- du 14 au 19 Mars

à l'Institut National des Sports

FINALES

DU PRIX INTERRÉGIONAL

Samedi 29 Janvier 1966

à 14 h : Juniors

Dimanche 30 Janvier 1966

à 14 h : Seniors

au Gymnase Municipal

2, rue Japy, à Paris
(Métro : Voltaire)

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où



Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande

LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

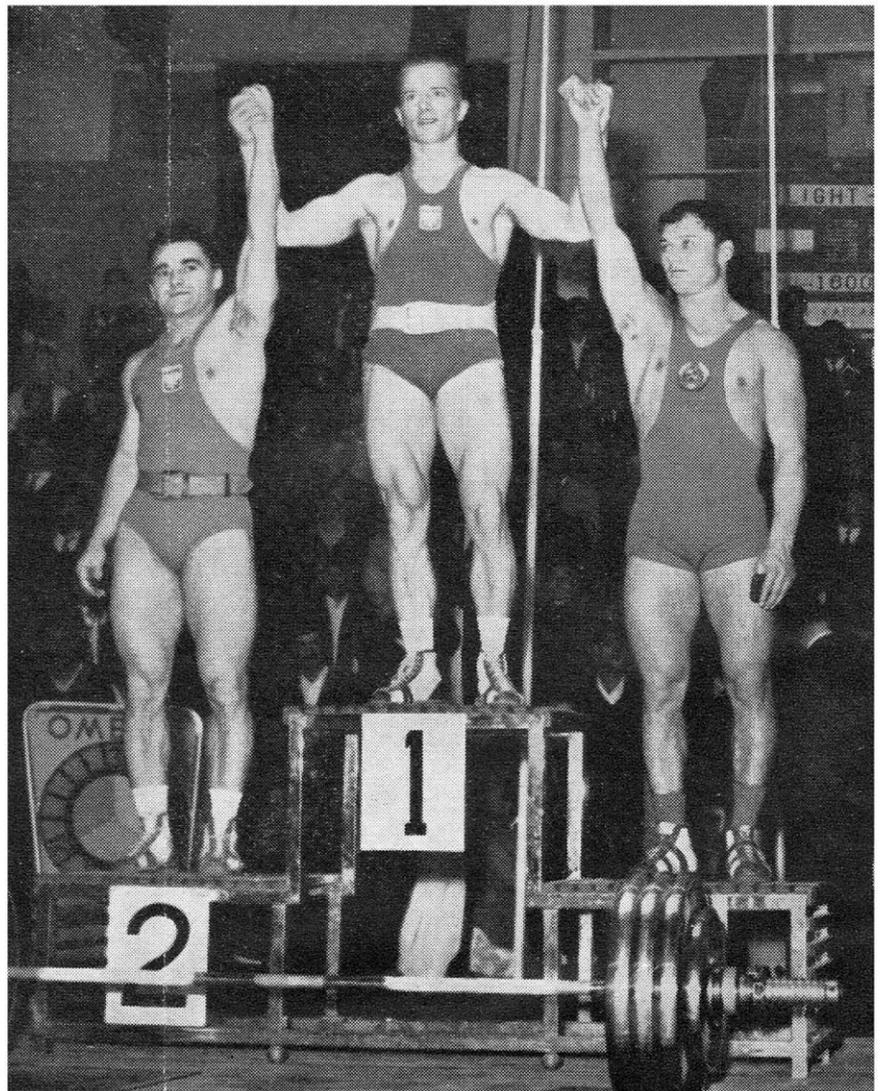
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
20^e ANNÉE
Février
1966



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



| | |
|---|----------|
| Procès-verbaux des réunions : de la Commission de Culture Physique du 6 janvier 1966 | 3 |
| de la Commission de P.O. du 20 janvier 1966..... | 3 |
| du Comité de Direction du 22 janvier 1966..... | 3 |
| Règlement du Championnat de France Culturiste et du Concours National de Force Culturiste 1966 | 5 |
| Classement général du Prix Interrégional 1966 | 6 |
| Tentative de record du Monde manquée par G. LAMBERT | 8 |
| Réunion de Sélection | 10 et 12 |
| et Résultats Techniques | 11 |
| Nos Joies, nos Peines | 12 |
| A propos du Bulletin Fédéral par R. TOURNIER | 12 |
| Branle-bas en Haltérophilie | 12 |
| Meilleures performances françaises 1965 | 13 |
| Culture Physique | 14 |
| Ce que vous devez savoir | 15 |
| Dans nos Comités Régionaux | 15 |

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

**Les vainqueurs de la catégorie Poids Légers
au
Championnat du Monde d'Haltérophilie 1965.**

®



Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE CULTURE PHYSIQUE du 6 Janvier 1966

Présents : M. Rolet, Président de la Commission ; M. Favrou, Secrétaire ; MM. Denicourt, Duverger, Fagot, Lelong, Leveler, Merveille, Roussaux.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le Président ouvre la séance à 17 heures en remerciant les membres de leur présence qui devait-il dire : « souligne combien chacun prend ses fonctions à cœur ».

Il signale ensuite qu'il doit rencontrer le Directeur des Sports, M. Marceau Crespin, le 11 janvier pour faire une mise au point en ce qui concerne la direction du Culturisme Amateur français, cette mise au point devenant nécessaire à la suite des attaques lancées contre la F.F. H.C. par les dirigeants de la F.F.C.P.S. A ce sujet, le Président rappelle que dès 1961, M. Herzog avait demandé la réunion de la F.F.C.P.S. à la F.F.H.C. ce qui n'avait pas été possible du fait que la F.F.C.P.S. s'était montrée réfractaire à cette union.

M. Fagot montre alors une lettre photocopie qui lui a été envoyée par M. Stos, Président de la F.F.C.P.S. Dans cette lettre, résultat d'un montage, M. Stos se plaint auprès du Directeur des Sports d'une immixtion du Président Jean Dame dans la direction des salles de Culture Physique. Puis en 2^e partie, elle fait état d'un *extrait* de la réponse de M. Crespin. Cette lettre, de l'avis de tous les assistants n'est qu'un « montage » malveillant et mensonger, visant à discréditer la F.F.H.C. et son Président lequel demande à M. Fagot de lui remettre cette pièce à conviction qui pourrait servir dans le cas de poursuites éventuelles de cette regrettable affaire. Tous les assistants se déclarent solidaires de la Fédération sans aucune restriction.

Le Président Jean Dame cède aussitôt la parole à M. André Rolet, Président de la Commission qui demande au Secrétaire, M. Favrou, de donner lecture de la liste des Clubs inscrits pour participer à la « Coupe de France Culturiste des Clubs », au nombre de 36 représentant toutes les régions de France. Il est procédé à la formation des Poules Éliminatoires qui seront disputées le 23 janvier.

La Commission désigne ensuite les Jurés Culturistes Nationaux qui auront pour charge d'arbitrer ces éliminatoires.

Puis la Commission examine les nouveaux barèmes proposés par M. Duverger concernant les minima de l'épreuve de « l'épaulé et jeté » incluse dans diverses compétitions culturistes. Ces nouveaux barèmes sont adoptés à l'unanimité.

Un modèle de fiche d'arbitrage mis au point par M. Favrou est examiné et adopté.

La Commission décide de soumettre à l'approbation du Comité Directeur Fédéral un projet concernant l'homologation de records nationaux et régionaux du Total de deux mouvements culturistes (Développé-Couché / Flexion de jambes).

Enfin, le Président remet les cartes de Membres du Comité des Jurés Culturistes Nationaux aux membres de la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire de la Commission,
Claude FAVROU.

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la COMMISSION de PRÉPARATION OLYMPIQUE du 20 Janvier 1966

Présents : MM. R. Duverger, G. Lambert, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

MATCHES INTER-NATIONS - France - Italie - Bulgarie Juniors. Premier match de la saison. Il aura lieu les 26 et 27 février prochain au Gymnase Municipal, 2, rue Japy à Paris.

Après examen des résultats des réunions de sélection qui ont eu lieu les 8 et 9 janvier, dans quatre villes différentes, l'Équipe de France pour ce match est constituée comme suit :

Poids Coqs - Gilbert - Remplaçant : Piquemal.

Poids Plumes - White - Remplaçant : Fréville.

Poids Légers - Fourrier - Remplaçant : Plot.

Poids Moyens - Muller - Remplaçant : Aubert.

Poids Mi-Lourds - Gourrier - Remplaçant : Rollin.

Poids Lourds Légers - Cazeaux (s'il est rétabli) - Remplaçant : Ferru.

Poids Lourds - Ferru (si Cazeaux peut tenir la place de Lourd-Léger) - Remplaçant : Demeyer ou Rachel.

France-Roumanie. - Télégramme de la Fédération Roumaine proposant un match à Bucarest, en novembre ou décembre prochain.

La Commission accepte le Principe de cette rencontre, mais il sera demandé à la Fédération Roumaine de le reporter à janvier ou février 1967 l'époque proposée n'étant pas favorable en ce qui concerne l'Équipe de France.

Gala du 28 janvier à Lyon. - Le Président expose qu'à la demande de M. R. Gourhand, Président du Comité du Lyonnais, il a accepté de se charger d'inviter Martin (Grande-Bretagne), Zhabotinsky avec un autre champion (U.R.S.S.) et Reding (Belgique) à un Gala International organisé par, « L'Équipe » et l'O.R.T.F., le 28 janvier à Lyon.

Des athlètes français ont été également pressentis : Maier, Paterni, Foulletier.

Malheureusement, les réponses des différentes nations ont été négatives et M. Gourhand, informé par téléphone, a fait connaître que la partie haltérophile du Gala serait complètement supprimée.

CONSEILLERS TECHNIQUES. - Lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports donnant satisfaction à la demande présentée par la F.F.H.C. d'une réunion d'étude des Cadres Techniques d'Haltérophilie, à Boulouris, à l'issue des Championnats de France de Monaco.

L'Entraîneur National fournira au Secrétariat d'État le programme qu'il désire.

Lettre de Michon, appuyée par une lettre de son Club et avis favorable du Comité de Champagne, posant sa candidature pour le poste de Conseiller Technique Régional de l'Académie de Reims.

Le Président fait remarquer que Michon est bien jeune pour occuper un tel poste et que si un grand nombre d'internationaux suivent la même voie, ce sera le démantèlement des équipes de France.

Après un échange de vues, il est décidé de reporter l'examen de cette candidature à une date ultérieure.

COMMUNICATIONS DIVERSES - *Décisions de la Commission Technique Internationale, à Téhéran*. - Lecture est donnée du procès-verbal de la Commission Technique Internationale qui comporte les deux paragraphes suivants :

- ✓ *Avertissement aux athlètes*. - Lorsque les athlètes laisseront retomber la barre délibérément, ils recevront un avertissement. A la deuxième infraction, ils seront sanctionnés par une lampe rouge. Il a été décidé, en outre, que le chef de plateau disposerait d'un sifflet pour rappeler à l'ordre les athlètes fautifs.
- ✓ *Records européens*. - Ces records peuvent être établis au cours des Jeux Olympiques, des Championnats du Monde, des Championnats d'Europe, des Tournées Internationales, rencontres inter-nations et Championnats Nationaux organisés sous les règles de la F.I.H.C.

La pesée des athlètes n'est pas exigée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire,
André ROLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION du 22 Janvier 1966

Présents : MM. J. Asso, R. Bernier, A. Bonneau, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dumoulin, R. Duverger, F. Fiolle, H. Gouet, R. Gourhand, V. Leveler, C. Lomet, A. Roussaux, L. Vandeputte, H. Viet, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistaient à la réunion : M. C. Bovi, Président du Comité de Lorraine, M. G. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. L. Chaix, G. Firmin, E. Hervochon, P. Hue, G. Pichon, F. Piou.

Après lecture du procès-verbal de la réunion du Bureau du 23 décembre 1965, approuvé à l'unanimité, M. R. Gourhand exprime ses remerciements aux Membres qui ont bien voulu voter favorablement pour la candidature de Combet au poste de Conseiller Technique Régional d'Haltérophilie pour l'Académie de Lyon.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 607 - La Vaillante de St-Quentin ;
- ✓ N° 3 608 - La Force Noyonnaise.

HOMOLOGATION DE RECORDS HALTÉROPHILES. - Le Comité de Direction homologue comme record de France Juniors les performances ci-après :

Poids moyens - Total Olympique : 115 + 110 + 145 = 370 k par Muller, le 9 janvier 1966, à Avignon. Arbitres : MM. Ammar, Paléotti, Roux (ancien record : 367 k 500 par lui-même).

Il homologue ensuite comme record de France Seniors la performance suivante :

Poids Lourds - Epaulé et Jeté à deux bras : 181 k par Léveq, le 9 janvier 1966 à Avignon. Arbitres : MM. Ammar, Paléotti, Roux (ancien record : 180 k par Foulletier).

HOMOLOGATION DE RECORDS DE FRANCE CULTURISTES. - Le record de France Juniors suivant est homologué :

Poids Plumes - Flexion sur jambes : 140 k par Le Tallec, le 12 décembre 1965, à St-Maur. Juré : M. Roussaux.

Records de France Seniors :

Poids Plumes - Développé couché : 100 k par Colletti, le 12 décembre 1965, à St-Maur. Juré : M. Roussaux.

Poids Légers - Développé couché : 115 k par Nicolas, même date, même lieu, même Juré.

Flexion sur jambes : 165 k par Rouillé, même date, même lieu, même Juré.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet, Secrétaire de la Commission, donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui s'est tenue le 20 janvier 1966. Adopté à l'unanimité.

FINALES DU PRIX INTERRÉGIONAL 1966. - Après lecture de la liste des qualifiés Juniors et Seniors, il est procédé à la désignation des officiels pour ces finales qui seront disputées les 29 et 30 janvier au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris

- *Arbitre à la pesée* : M. Roussaux ;
- *Arbitres* : Seront convoqués : MM. Rolet, Fiolle, Chariot, Bazire, Parot et deux arbitres de province : MM. Dejonghe et Marchioni dont les frais de déplacement seront remboursés par la F.F.H.C. ;
- *Secrétaire de séances* : M. J. Duchesne ;
- *Speaker et Sonorisation* : M. Leveler ;
- *Délégué aux athlètes* : M. Legall ;
- *Matériel* : M. Guillier.

Prix des places : tarif unique : 3 fr.

A la demande de MM. Viet, Lomet et Dumoulin, des Jurys seront constitués, au cours des finales du Prix Interrégional, pour faire subir les épreuves de l'examen d'arbitre fédéral à plusieurs candidats proposés en séance.

CULTURE PHYSIQUE. - La Commission de Culture Physique ayant décidé, au cours de sa dernière réunion, de soumettre à l'approbation du Comité de Direction Fédéral un certain nombre de propositions, le Président en donne lecture :

1. *Nomination « sur titres » de Jurés Culturistes*, suivant liste fournie par les Comités Régionaux. Le Comité de Direction ratifie les candidatures ci-après :

- ✓ Alsace : MM. Baumgarten, Klein, Imbach, Flick, Stresser ;
- ✓ Anjou - Bretagne : MM. Rouxel, Ogé, Perraud, Merck ;
- ✓ Champagne : M. Robert ;
- ✓ Dauphiné - Savoie : MM. Bertholet, Cavalli, Lomet, Velly, Commenge, Hamon, Praise ;
- ✓ Flandres : MM. Dumoulin, Dejonghe, Auber, Watel, Denutte ;
- ✓ Guadeloupe : MM. La Roche, Gresse ;
- ✓ Guyenne : MM. Cazeaux, Salles, Jalineau ;
- ✓ Île-de-France : MM. Pichon, Rigaud, Noël ;
- ✓ Languedoc : MM. Firmin, Marchal, Laville ;
- ✓ Lorraine : MM. Bovi, Malenfert, Truc, Cuisenier, Certeaux, Bartoli, Perrier ;
- ✓ Normandie : MM. Renault, François, Mercier, Legrand, Hébert ;
- ✓ Nouvelle-Calédonie : MM. Tissandier, Maltagliati, Richard, Fonce, Nacéri ;
- ✓ Picardie : MM. Laurent, D' Parisot, Leroy, Dupont ;

- ✓ Poitou : MM. Moreau, Chartier, Ratier, Pougnet, Raveraud, D' Tavera, Bergeret ;
- ✓ Provence : M.M. Chaix, Asso, Gerber, Rémy ;
- ✓ Pyrénées : MM. Garrabet, Dini, David.

2. *Reconnaissance du record culturiste du total* par addition des deux mouvements actuellement homologués : Développé couché + Flexion sur jambes. Adopté par le Comité de Direction.

3. Assouplissement du barème de l'Épaulé et Jeté à deux bras jugé trop élevé et concernant : le Premier Pas Culturiste, le Critérium National Culturiste et les Brevets Culturistes 1er, 2e et 3e degrés.

M. René Duverger, chargé de l'étude de cette question, a soumis à la Commission de Culture Physique des modifications qu'elle a approuvées. Elles tendent à diminuer de 7 k 500 les performances du Premier Pas Culturiste, de 5 k celles du Critérium National Culturiste, de 10 k celles des différents Brevets.

Le Comité de Direction Fédéral les ratifie à l'unanimité.

Le Président parle ensuite de la Coupe de France Culturiste par équipes de Clubs qui a réuni l'engagement de 36 équipes et a permis la formation de 9 poules. C'est, à son avis, un très gros succès pour une première année et il rend hommage au travail de la Commission et particulièrement à celui de son Secrétaire, M. Favrou qui n'a pas ménagé sa peine pour obtenir un tel résultat.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL D'HALTÉROPHILIE. - Le Président rappelle que cette question a pris consistance à la suite d'une démarche que M. Taillefer, a effectuée auprès du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports avant de regagner Tananarive, démarche dont il a ensuite informé la F.F.H.C. en présentant sa candidature au poste de Directeur Technique National d'Haltérophilie.

M. Jean Dame ayant décidé de n'ouvrir les candidatures que lorsqu'il en aurait reçu la demande écrite du Secrétariat d'État, confirmation lui a été faite par lettre du 22 décembre 1965, dont M. André Rolet a donné connaissance en pièce annexe du procès-verbal de la précédente réunion.

A son avis, le choix de la décision appartient au Comité de Direction. La plus grande publicité a été donnée à la demande du Secrétariat d'État, par voie du Bulletin fédéral notamment. Les curriculum vitae des candidats, qui sont trois jusqu'ici : MM. Duchesne, Taillefer et Herbaux, seront envoyés à tous les Membres du Comité de Direction afin qu'ils puissent juger en toute connaissance et en toute objectivité et se prononcer ensuite par vote à bulletins secrets.

Ce processus est mis aux voix et est adopté à l'unanimité. (Abstention de M. Duchesne, candidat.)

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Affaire Li Manni. - *Club Sportif de Montois-la-Montagne.* - Le Président rappelle que cette affaire a déjà été examinée par le Bureau fédéral, au cours de sa réunion du 23 décembre elle a fait l'objet d'un vote qui a ratifié les sanctions prises par le Comité de Lorraine à l'encontre de Li Manni et de ses dirigeants, MM. Siren et Ruton

Toutefois, sur réclamation des deux dirigeants radiés, il a demandé à M. Bovi, Président du Comité de Lorraine, de présenter au Comité de Direction un exposé des faits reprochés. Celui-ci fournit à l'appui de sa relation, la photocopie d'un grand nombre de pièces faisant partie du dossier.

Après les explications de M. Bovi, le Comité de Direction fédéral confirme par un vote à l'unanimité, la décision prise par le Bureau de la F.F.H.C., en date du 23 décembre et ratifiant les sanctions prononcées par le Comité de Lorraine.

Certificat Médical. - Lecture est donnée d'une circulaire du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports qui étend à tous les athlètes, quel que soit leur âge, l'obligation de produire un certificat médical pour être admis à une compétition.

Sanction. - A la demande de la F.F.H.C., le Comité du Lyonnais a ouvert une enquête concernant la participation d'un athlète de la Française de Lyon à une compétition culturiste non autorisée. Cette enquête s'étant révélée positive, Thévenet a été blâmé par son Comité. Bonne note en est prise.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne son accord aux demandes de prêts de barres présentées par :

- l'Union Sportive de Ste-Tulle ;
- le Stade Auxerrois.

Jurys Nationaux. - Trois stages de formation des cadres devant avoir lieu dans les prochains mois, il est demandé au Comité de Direction de procéder à la constitution des Jurys qui siègeront à la session d'examens clôturant ces stages.

Seront convoqués pour le 5 février, à l'Institut National des Sports : MM. Duchesne, Rolet, Duverger, Firmin, Pichon, Baixas, Herbaux ; pour le 26 mars, à Wattignies : M.M. Dumoulin, Vandeputte, Lambert. Ce Jury sera complété ultérieurement, de même que celui qui siègera à Toulouse, le 13 avril.

Délégation de pouvoirs. - Lettres du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports concernant l'étendue de la délégation de pouvoirs accordée à la F.F.H.C.

Bonne note en est prise.

L'ordre du jour étant épuisé, différents membres expriment le désir de poser des questions diverses.

Évoquant le cas d'un athlète convoqué à un stage d'Espoirs, M. Lomet désirerait savoir s'il peut espérer recevoir une indemnité de salaire perdu. Le Président répond par la négative. Seuls les candidats aux stages dits « de promotion sociale » perçoivent un dédommagement.

- M. Gourhand rappelle ensuite la catastrophe de Feyzin qui a coûté la vie au Sergent Chef Biesse, Moniteur de la Section Haltérophile des Sapeurs-Pompiers de Lyon, tandis que trois autres haltérophiles : le Sergent Chef Laurent et les Sapeurs Ferrer et Mollier ont été brûlés.

- Le Président se fait l'interprète de ses Collègues et de la Fédération toute entière pour renouveler les condoléances et les vœux de rétablissement exprimés par l'intermédiaire de « L'Haltérophile Moderne ».

- M. Gourhand rappelle enfin que le mandat des Présidents des Comités Régionaux va prendre fin cette année et demande si des dérogations seront accordées.

Le Président répond que cette question est actuellement à l'étude du Comité National des Sports et du Comité Olympique Français qui attireront l'attention du nouveau Ministre de la Jeunesse et des Sports sur la désorganisation que provoquerait le remplacement de nombreux Présidents Régionaux.

- M. Vandeputte fait remarquer que cette mesure touche également les Présidents des Fédérations et, sur sa proposition, le Comité de Direction décide à l'unanimité, de demander au Haut Comité des Sports la prolongation du mandat de M. Jean Dame.
- M. Asso, organisateur des Championnats de France 1966 qui doivent avoir lieu à Monaco, rappelle que le nouveau règlement qualifie 28 Juniors or, une seule séance a été prévue pour le déroulement de ces épreuves.

Après discussion, il est décidé que la compétition des Juniors se déroulera en deux séances : vendredi 22 avril en soirée, samedi 23 avril après-midi, les deux réunions suivantes étant consacrées aux Seniors.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

Le Secrétaire Général, *Le Président,*
André ROLET Jean DAME

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE 1966

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

ET DU CONCOURS NATIONAL DE FORCE CULTURISTE

Le Championnat de France Culturiste 1966 (Concours du Plus Bel Athlète de France) est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés dans un Club de la F.F.H.C. **au moins depuis le 1^{er} Janvier 1966.** Les participants doivent avoir satisfait à la visite morphologique que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

Programme

1. *Épreuves physiques* cotation de 0 à 20, Coef. 1
 - Développé couché en trois essais, coté 0 à 20.
 - Flexion sur les jambes en trois essais, coté 0 à 20.
 - Saut en longueur sans élan, coté 0 à 20.

Addition des trois notes qui seront ensuite divisées par trois,

(Voir Barème et règlement des exercices).

Celles-ci pourront être organisées la veille du Championnat ou des Éliminatoires.

2. *Présentation des concurrents*, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. *Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.*
3. *Présentation individuelle*, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20, Coef. 2.

Présentation individuelle face, dos, profil

L'athlète doit se présenter les talons joints, les

jambes doivent être tendues le buste doit être droit, les épaules ne doivent pas être projetées vers l'avant la tête doit être tenue droite, le regard fixé devant soi les doigts doivent être joints, leurs extrémités devant être au contact avec la région externe des cuisses la paume des mains doit être tournée totalement vers l'intérieur.

A partir de cette position, la contraction est permise.

Tout athlète qui ne respecte pas intégralement le présent règlement, sera sanctionné d'un avertissement par le Président du Jury. En cas de récidive, l'athlète est sanctionné d'un deuxième avertissement et pénalisé de 3 points.

Une troisième infraction au règlement est sanctionnée par l'élimination de l'athlète.

4. *Poses au choix.* Durée totale une minute maximum. Durée minimum de chaque pose dix secondes. Cotation de 0 à 10, Coef. 2.
5. *Présentation* des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme, ainsi que du meilleur athlète Junior.

Catégories de concurrents

Deux catégories sont prévues :

- a) Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68.
- b) Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

Classement Juniors

Un classement des athlètes Juniors sera établi à l'issue du Championnat de France Culturiste.

Le vainqueur recevra une médaille.

Éliminatoires

Les éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devront avoir lieu le 15 Mai 1966. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 18 Mai. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, **et sa date de délivrance**, la date de naissance des athlètes Juniors, ainsi que l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury, le nom du Médecin, ou à défaut du Masseuse Kinésithérapeute ou du Gymnaste Médical, qui aura été chargé de l'examen des concurrents, ainsi que les notes détaillées obtenues par chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du jury.

Finale nationale

La Finale Nationale aura lieu le Samedi 2 Juillet 1966, à la Salle municipale des fêtes de Joëuf (M.-et-M.).

Pesée et vérification de taille

Il sera procédé, le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1965-66 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la finale.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

1. Elle leur allouera une prime de 0,76 F par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction Départementale des Sports à tous les qualifiés ;
2. Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Hôtel qui sera désigné ultérieurement.

Jury

Le Jury du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devra être composé de 5 personnes et comprendra obligatoirement 3 jurés nationaux, un médecin et un sculpteur ou peintre.

Les membres du jury tant des éliminatoires que de la finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un club présentant des concurrents au Championnat.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Règlement des exercices

Développe couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Flexion sur tes jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle.

L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant

| | Coqs | Plumes | Légers | Moyens | Mi-Lourds | Lourds Légers | Lourds | Points |
|--------------------------------|------|--------|--------|--------|-----------|---------------|--------|--------|
| C. Développé couché..... | 30 k | 40 k | 50 k | 65 k | 70 k | 80 k | 90 k | = ½ |
| E. Flexion sur les jambes..... | 50 k | 60 k | 70 k | 80 k | 90 k | 100 k | 110 k | = ½ |

**Arbitrage : Ces épreuves seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.
La note 0 dans une épreuve est éliminatoire**

dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement (l'un pied au cours du relèvement).

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute. Tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration.

Trois essais en tout.

Barème de cotation

Développé couché - Flexion de jambes : un demi point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci-dessous jusqu'à 20 maximum.

Saut sans élan : 1 point par fraction de 5 cm à partir de 2 m.

Arbitrage : ces épreuves physiques seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral ou un Juré.

CONCOURS NATIONAL DE FORCE CULTURISTE

Le Concours National de Force Culturiste se dispute concurrentiellement avec le Championnat de France Culturiste.

Les éliminatoires et la finale seront communes aux deux épreuves, mais les athlètes auront la possibilité de s'inscrire soit dans les deux compétitions, soit dans l'une d'elles seulement.

Les participants doivent être licenciés clans un Club de la F.F.H.C. au moins depuis le 1^{er} Janvier 1966.

Programme :

1. Développé couché (trois essais) ;
2. Flexion des jambes (trois essais).

Le classement sera déterminé par addition des kilos (meilleur essai sur chacun des exercices).

En cas d'ex æquo, c'est le concurrent le plus léger qui sera déclaré vainqueur.

Catégorie des concurrents. - Sept catégories de poids :

- Poids Coqs :* jusqu'à 56 k ;
- Poids Plumes :* de 56 k à 60 k ;
- Poids Légers :* de 60 k à 67 k 500 ;

- Poids Moyens :* de 67 k. 500 à 75 k.
- Poids Mi-Lourds :* de 75 k à 82 k 500 ;
- Poids Lourds Légers :* de 82 k 500 à 90 k ;
- Poids Lourds :* au-dessus de 90 k.

Finale Nationale. - Seront qualifiés pour participer à la Finale, qui se disputera le même jour que le Championnat de France Culturiste, les deux meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les premiers des éliminatoires régionales porteront le titre de vainqueur du Concours Culturiste de Force de leur région.

Le titre de vainqueur du Concours National Culturiste de Force sera décerné, dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de kilos.

Frais de déplacement. - La F.F.H.C. assurera les frais de déplacement des qualifiés pour la Finale dans les mêmes conditions que pour la Finale du Championnat de France Culturiste.

Arbitrage. - Il sera assuré par les arbitres ou jurés désignés pour l'arbitrage des épreuves physiques du Championnat de France Culturiste.

Classement Général du Prix Interrégional 1965-66

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

Poids Coqs (minima 180 k)

| | |
|--|---------|
| 1. KERVEL (55,4) Club Athlétique Nantais..... | 210, - |
| 2. RIGAUD (56) Indépendante de Vaulx-en-Velin..... | 210, - |
| 3. COUVRAND (54,1) Nantes Étudiants Club..... | 207,500 |
| 4. FRAPPIN (55,9) Stade Croisicais..... | 207,500 |
| 5. VALERA (52,6) Club Hait. Cuit. Toulousain..... | 205, - |
| 6. CAPELLI (54,4) Sporting Club Navis..... | 200, - |
| 7. BUATOIS (53,4) Entente SI. Laneuvevilloise..... | 195, - |
| 8. GATEL (56) Sporting Club Tête de Cheval..... | 187,500 |
| 9. NURDIN (52,7) Légion St-Georges Ligny-en-Barrois..... | 185, - |
| 10. COLODEZIAC (53,2) A.S. Minière Fondary..... | 185, - |
| 11. MORVANT (54,6) St-Nazaire Omnisports..... | 185, - |

Poids Plumes (minima 200 k)

| | |
|---|---------|
| 1. MIROUZE (59,4) Club Halt. et Cult. Toulousain..... | 232,500 |
| 2. BOUKO (58,7) Entente Sp. Laneuvevilloise..... | 230, - |
| 3. DENIVET (59,9) Club Sp. Meaux..... | 230, - |
| 4. TABARD (58,5) A.S. P.T.T. Vienne..... | 225, - |
| 5. PELLETIER (58,8) Royan Océan Club..... | 225, - |
| 6. DEVELET (59,2) La Montluçonnaise..... | 215, - |
| 7. BIDAUD (58,5) Racing Cheminots Nantes..... | 210, - |
| 8. LE ROMANER (58,8) Club Athlétique Lorientais..... | 202,500 |

Poids Légers (minima 230 k)

| | |
|--|---------|
| 1. CAESEMACKER (67) Centre O.S. Faches-Thumesnil..... | 285, - |
| 2. MOLE (66) Judo Club Perpignan..... | 280, - |
| 3. HÂTE (66) A.S. Augustin Normand Le Havre..... | 260, - |
| 4. KAMINSKY (66,4) Paris Université Club..... | 260, - |
| 5. LACROIX (66) Club Sportif d'Alençon..... | 250, - |
| 6. COLOMBINO (63,2) Sporting Club Navis..... | 242,500 |
| 7. MARTINEZ (66) Union Mâconnaise..... | 240, - |
| 8. TROUIN (66,7) Club Athlétique Choletais..... | 237,500 |
| 9. APPIETTO (67,1) A.S. Sp. Pompiers Nantes..... | 232,500 |
| 10. VOIRPIN (63,3) Légion St-Georges Ligny-en-Barrois..... | 230, - |
| 11. PAGES (66,7) A.S. Perollière..... | 230, - |

Poids Moyens (minima 245 k)

| | |
|--|---------|
| 1. DIOUX (70) Athlétic Club Melunais..... | 287,500 |
| 2. GINEYS (72,8) La Gauloise de Vaise..... | 277,500 |
| 3. DURAND (73,1) S.C. Navis..... | 277,500 |
| 4. VALENTIN (74) Légion St-Georges Ligny-en-Barrois..... | 275, - |
| 5. CALCOEN (74,7) Stade Municipal Petite Synthe..... | 272,500 |
| 6. FRITZ (69,7) Paris Université Club..... | 267,500 |
| 7. POUTOT (75) La Gauloise de Montbéliard..... | 267,500 |
| 8. MADRELLE (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 265, - |

| | |
|---|---------|
| 9. BIEGNON (71,6) Ring Chartrain..... | 260, - |
| 10. PICHEROT (75) Maison des Jeunes d'Elbeuf..... | 260, - |
| 11. OGINSKI (73,4) Dieux Athlétic Club..... | 255, - |
| 12. GARD (70,5) A.S. P.T.T. Vienne..... | 252,500 |
| 13. CAUVY (71,7) Club Sportif d'Alençon..... | 250, - |



Les vainqueurs de la catégorie jusqu'à 1 m 68 au Championnat du Monde Culturiste 1965.

Poids Mi-Lourds (minima 260 k)

| | |
|---|---------|
| 1. SCHIVI (77,2) Entente Sp. Laneuvevilleoise | 300, - |
| 2. PHILIPS (77,4) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 285, - |
| 3. POINSOT (80,2) Entente Chaumontoise Cheminots | 282,500 |
| 4. MICOLLET (81,7) Indépendante de Vaulx-en-Velin | 280, - |
| 5. ANSTETT (77,9) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 272,500 |
| 6. MILLET (82,2) Etudiants Club Orléanais..... | 272,500 |
| 7. FISCHER (79,7) Sté A.R.E. Lapeyrade..... | 270, - |
| 8. BONNOT (81) U.S. Chaville-Vélizy | 270, - |
| 9. KERNINON (81,7) La Brestoise | 270, - |

| | |
|--|--------|
| 10. HECQUET (78,9) Club Halt. Cult. Parisien | 260, - |
|--|--------|

Poids Lourds Légers (minima 270 k)

| | |
|--|--------|
| 1. COUZINIE (90) A.S. Montferrandaise..... | 290, - |
|--|--------|

Poids Lourds (minima 280 k)

| | |
|--|--------|
| 1. RINGEVAL (99,7) A.S. P.T.T. d'Arras | 300, - |
| 2. JOURAVLEFF (97,5) Club Halt. Cult. Parisien | 295, - |
| 3. KUHN (92,5) U.S. Provençale Manosque | 280, - |

SENIORS

Poids Coqs (minima 202 k 500)

| | |
|---|---------|
| 1. MARGAIEJO (56) Athlétic Club Montpelliérain | 245, - |
| 2. MY (55,1) Stade Municipal Montrouge..... | 242,500 |
| 3. NORBERT (55,8) Club Athlétique Rosendaël..... | 232,500 |
| 4. MOINEL (56) Gauloise de Vaise | 227,500 |
| 5. DUPONT (55) Amiens Sporting Club | 225, - |
| 6. BERINGUER (55,2) U.S. Provençale Manosque | 225, - |
| 7. RYCKENBUSCH (56) Stade Mon. Petite Synthe | 225, - |
| 8. LEVESQUE (55,7) C.S. N.M. Presse Parisienne | 222,500 |
| 8. BARTHALOT (55,7) Société Athlétique d'Enghien..... | 222,500 |
| 10. PONS (55,9) Haltérophile Club de Cannes..... | 222,500 |
| 11. FANECK (53,2) Haltérophile Club Compiégnois..... | 220, - |
| 12. MUNOZ (55,2) Sporting Club Navis..... | 220, - |
| 11. FANECK (55,5) S.C.P.O. Paris | 217,500 |
| 14. TILLOUX Cl. (54,1) Club Halt, et Cult. Parisien | 215, - |
| 17. BELLE (56) Française de Besançon | 210, - |
| 16. FRAGASSI (74,8) Club Halt, et Cult. Marseille..... | 202,500 |

Poids Plumes (222 k 500)

| | |
|---|---------|
| 1. BINDER Alain (59,7) Courbevoie Sports..... | 260, - |
| 2. HARITCHELAR (59,9) C.S.N.M. Presse Parisienne | 255, - |
| 3. WITTMANN (56,4) Vie au Grand Air St-Maur | 252,500 |
| 4. DUFLOT (59,1) Sporting Club Tête de Cheval | 252,500 |
| 5. TURC (59,4) La Montluçonnaise | 252,500 |
| 6. CHERON (56,9) Sté Gymnastique d'Angers | 245, - |
| 7. ANDRÉ (59) U.S. Police Marseille | 242,500 |
| 8. THOMAZEAU (60) Cercle Ed. Physique St-Nazaire | 242,500 |
| 9. KENTZEL (56,7) C.S.N.M. Presse Parisienne | 240, - |
| 9. TILLOUX M. (56,7) Club Halt, et Cult. Parisien | 240, - |
| 11. MARION (60) Sté Gymnastique d'Angers | 240, - |
| 12. REQUIN (58,4) Stade Mun. Petite Synthe | 237,500 |
| 13. KRISTEK (59) Assoc. Sportive Monaco..... | 235, - |
| 13. PLISSON (59) C.S.A.D.N. Châtellerault | 235, - |
| 13. PAGES (59) Alliance Ste-Savine | 235, - |
| 16. GARCIA Yves (59,1) Club Hal, et Cult. Toulousain..... | 232,500 |
| 17. ROST (59,3) Association Sportive Mantaise | 232,500 |
| 18. ROGANE (59,5) Haltéro Culturiste Arbréslois | 232,500 |
| 19. LAGRUE (57,5) Union Sportive Toul | 230, - |
| 20. LAPORTE (59) A.S.P.O. Midi Bordeaux..... | 230, - |
| 21. DEGOURNAY (59,6) Sté Athlétique d'Enghien | 227,500 |
| 22. RUFFO (59,3) Association Sétoise Multisports..... | 225, - |

Poids Légers (minima 252 k 500)

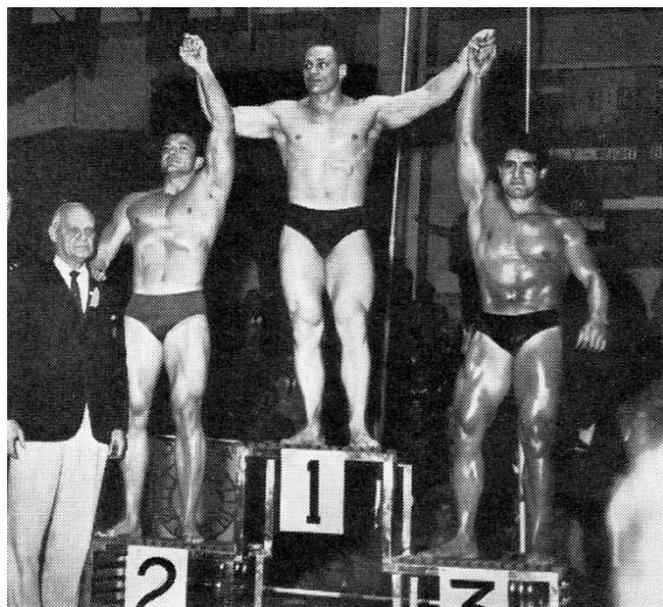
| | |
|---|---------|
| 1. AUBRY (65) Cercle Haltérophile Reyland..... | 292,500 |
| 2. BARBEREAU (66,2) Club des Lutteurs Sparnaciens | 290, - |
| 3. DIDIER (67,5) Entente Sportive St-Martin d'Hères..... | 290, - |
| 4. BORTOT (66,7) Sporting Club Navis | 287,500 |
| 5. MORAND (66,6) Union Haltérophile Vichyssoise..... | 282,500 |
| 6. LAMBERT (67,3) Alliance Ste-Savine | 282,500 |
| 7. DENONFOUX (66,5) S.C.P.O. Paris | 280, - |
| 8. LANUX Cl. (67,2) Assoc. Sportive Mantaise | 277,500 |
| 9. MEZZADRI (67,5) C.S. Chaville-Vélizy | 277,500 |
| 10. BORNEQUE (66) Cercle Haltérophile Reyland | 275, - |
| 11. DAROS (67,3) A.S.P.O. Midi Bordeaux | 275, - |
| 12. LENAY (61,7) Union Sportive de Tours | 272,500 |
| 13. KERZULEC (66,7) La Brestoise | 270, - |
| 14. GUNSBERG (66,9) Haltérophile Club de Cannes..... | 270, - |
| 15. DELAUNAY (67,4) C.S.N.M. Presse Parisienne | 270, - |
| 16. THERY (65) Stade Mun. Petite Synthe | 267,500 |
| 17. RACAMIER (66,3) Haltéro Culturiste Lyonnais..... | 267,500 |
| 18. NALON (66,5) Assoc. Sportive Pérolrière | 267,500 |
| 18. MARGINIER (66,5) Mais, de la Jeunesse Rég. Elbeuf | 267,500 |
| 20. DEMANY (64,8) Union Amicale Cognac | 265, - |
| 21. STUDER (65) Sté Athlétique Koenigshoffen | 265, - |
| 22. CHARTIER (66,4) C.S.A.D.N. Châtellerault | 265, - |
| 23. WAGEMANN (64,8) Union Sportive Wittenheim | 265, - |
| 24. NAVARRO (66,6) Assoc. Sp. Montferrandaise | 262,500 |
| 25. ANGELI (67,5) La Française de Besançon | 262,500 |
| 26. WOLKONNENKO (63,7) La Beaucourtoise..... | 260, - |
| 27. BRESSON (64,2) Sté Athlétique Montmartroise | 260, - |
| 28. MARRA (65,5) Halt, et Cult. Club Gardannais | 260, - |
| 29. MARTIN (66,4) Assoc. SI. Montferrandaise | 260, - |
| 30. CAUDINE (67) C.S.N.M. Presse Parisienne | 260, - |
| 31. AGOGUE (67,1) U.S. Métro-Transports | 260, - |
| 31. MINCHELLA (67,1) U.S. Métro-Transports..... | 260, - |
| 33. NIVAULT (61,7) La vie au Grand Air St-Maur | 257,500 |

| | |
|--|---------|
| 34. AIRAULT (67,1) Union Amicale de Cognac | 257,500 |
| 35. PLANTIER (67,5) La Gauloise de Vaise..... | 257,500 |
| 36. MICHAL' (67,5) Club Sportif d'Alençon..... | 255, - |
| 37. BONY (63,6) Association Sportive Mantaise..... | 252,500 |
| 38. HACHERELLE (63,8) La Gauloise de Vaise..... | 252,500 |
| 19. GRENAIS (67,4) Cercle E.P. SI-Nazaire..... | 252,500 |

Poids Moyens (minima 267 k 500)

| | |
|--|---------|
| 1. POLIAS (75) Halt. Club Port-St-Louis-du-Rhône | 325, - |
| 2. JULIA (73,8) Stade Municipal de Montrouge..... | 312,500 |
| 3. ST MARTORY (74,9) Club H. et C. Toulousain..... | 312,500 |
| 4. BARROT (73,4) U.S. Métro-Transports..... | 310, - |
| 5. GUIENNET (74,9) Royan Océan Club..... | 310, - |
| 6. DEGENNE (73,6) Asnières Sports | 307,500 |
| 7. BIEMMI (75) Stade Municipal de Montrouge..... | 305, - |
| 8. SUCHET (70,6) La Montluçonnaise..... | 300, - |
| 9. TREFOUEL (74,5) Mais, de la Jeunesse Rég. Elbeuf..... | 300, - |
| 10. KASMAREK (68,1) Centre Athlétique de Lille | 297,500 |
| 11. MAUBERT (69,7) Etoile de Calais | 295, - |
| 12. SANCIER (73) La Française de Besançon | 295, - |
| 13. LE FE (70,8) La Brestoise | 290, - |
| 14. GROSABADIE (72,9) Haltéro Club du Comminges..... | 290, - |
| 15. IMBACH J.-P. (73,3) Union Guebwiller | 290, - |
| 16. LHUILLIER (75) Stade Municipal de Montrouge..... | 290, - |
| 17. GUERRERO (70,2) A.S. Cheminots de Béziers..... | 287,500 |
| 18. DEMENGEOT (70,9) Club des Lutteurs Sparnaciens | 287,500 |
| 19. FOUACHE (73) A.S. Augustin Normand Le Havre | 287,500 |
| 20. HISSER (73,3) Sté Gymnastique Sélestat..... | 287,500 |
| 21. PEJROLO (74,2) Entente Sp. St- Martin d'Hères | 287,500 |
| 22. HITROP (74,5) C.E.P. St-Nazaire | 287,500 |
| 23. MACAREZ (69,6) Sté Athlétique Montmartroise | 285, - |
| 24. DESSERTINE (71,6) Courbevoie Sports | 285, - |
| 25. VINCENT (68,2) C.S.A.D.N. Châtellerault..... | 282,500 |
| 26. SIMON (70,4) Club Sportif rie Meaux | 282,500 |
| 27. REIGNOUX (72,3) Rueil Athlétic Club | 282,500 |
| 28. JOSSEAUME (74,5) Athlétic Club Servannais | 282,500 |
| 29. MYAUX (74,6) Haltérophile Club Compiégnois | 282,500 |
| 30. RISPAL (75) C.S.A.D.N. Châtellerault | 282,500 |
| 31. CARADOT (73,6) Haltéro Club Arbréslois..... | 280, - |
| 32. LERAY (75) Club Athlétique Nantais | 280, - |
| 32. DESCHAMPS (75) La Française de Lyon..... | 280, - |

(à suivre)



Les vainqueurs de la catégorie au-dessus de 1 m 68 au Championnat du Monde Culturiste 1965.

Tentative de record du Monde... manquée

Désireux d'effacer son échec des Championnats du Monde, le Poids Coq soviétique Vakhonin s'attaquera aux records du monde de l'arraché et du jeté au cours des Championnats asiatiques de la catégorie Poids Mouches, le 3 novembre 1965, à Téhéran. Ses tentatives à l'épaulé seront récompensées (nouveau record : 141 k) mais, par contre, il manquera ses quatre essais contre le record de l'arraché avec 113 k.

Nos lecteurs peuvent s'étonner qu'un mouvement manqué puisse trouver place sur ces pages, mais il m'a semblé que l'analyse des causes d'un échec peut être aussi instructive que celle d'un mouvement réussi avec une charge plus légère.

La première partie du mouvement (de 1 à 9) jusqu'à l'extension complète du corps, en appui sur la plante des pieds, paraît à première vue excellente, la plupart des principes essentiels que nous avons déjà développés dans cette rubrique sont respectés :

- le dos reste plat et les bras tendus ;

- jusqu'à ce que la barre atteigne le niveau des genoux (4), le dos conserve à peu près la même inclinaison ;
- les genoux s'engagent ensuite en avant du plan de la barre et la barre frôle les cuisses ;
- l'extension est à peu près complète.

En observant l'enchaînement de plus près, nous pouvons constater que la trajectoire de la barre est loin d'être parfaite en 7, la barre est en contact avec le haut des cuisses au niveau du pubis, les épaules sont encore très engagées en avant du plan de la barre et entre cette position et la position d'extension finale (9), la barre va être projetée non seulement sur le haut mais également et exagérément vers l'avant.

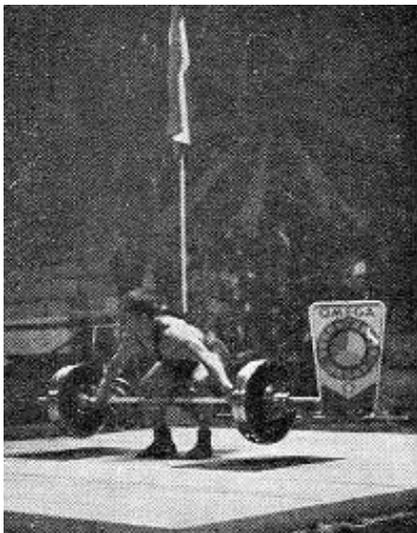
La barre va donc décrire un arc de cercle beaucoup trop accentué et ce mouvement sera préjudiciable au contrôle de la barre en position de fente. (Ce défaut pourrait être corrigé par une avancée plus accentuée des genoux en 6 et 7).

La deuxième partie du mouvement (le passage en fente) est parfaitement illustrée en 10 et 11 : les pieds sont nettement décollés du sol et ne freinent pas la chute du corps sous la barre, le tronc est incliné vers l'arrière et permet une traction énergique des bras. En 12, les pieds entrent en contact avec le sol et nous constatons que le pied avant s'est un peu trop avancé cette position du pied avant va non seulement freiner considérablement la descente du corps mais contrarier la recherche d'une position de fente très basse.

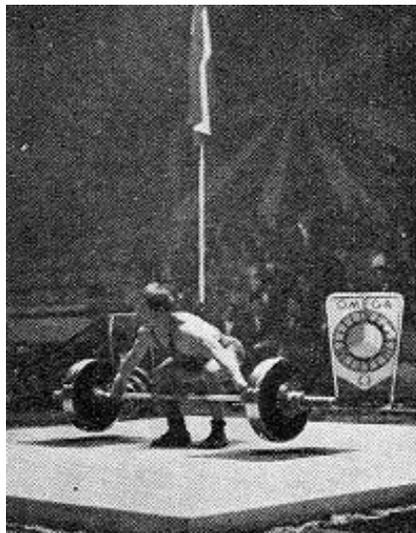
Ainsi, cette charge qui semblait monter à bonne hauteur, redescendra-t-elle avant d'être contrôlée à bout de bras.

La correction des deux défauts que nous avons relevés dans cette série de photos, doit amener Vakhonin au niveau des 115 k à l'arraché... mais sera-t-il le premier à atteindre cette performance ?

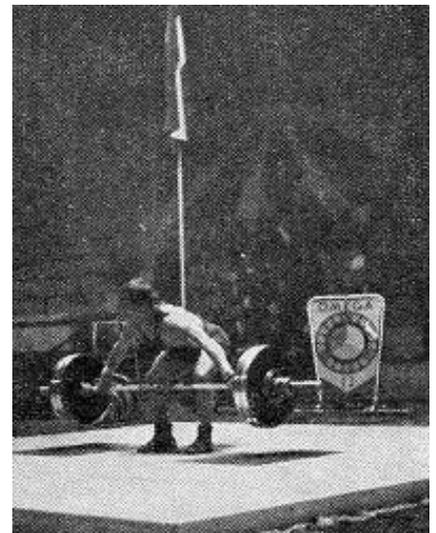
G. LAMBERT,
*Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.*



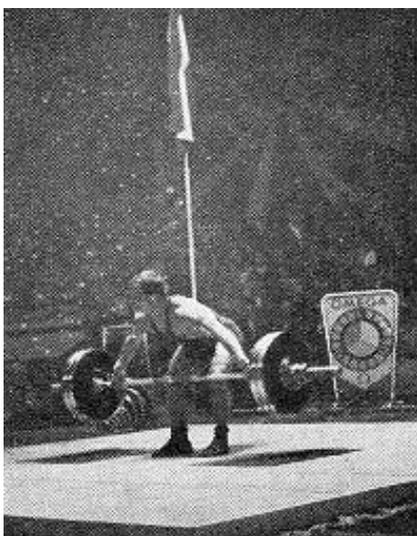
1



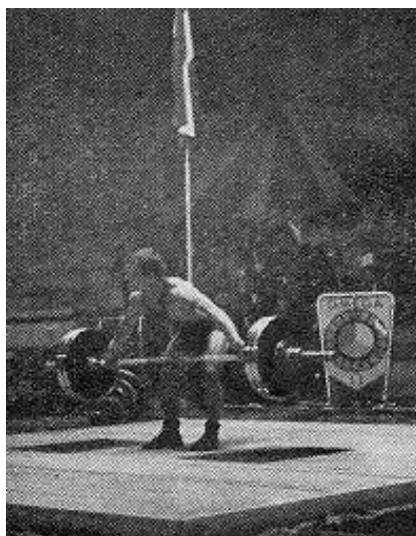
2



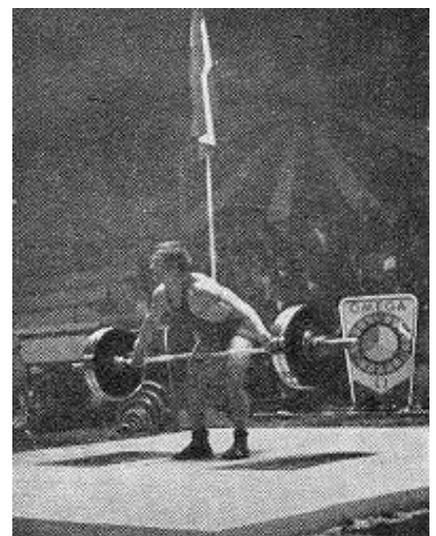
3



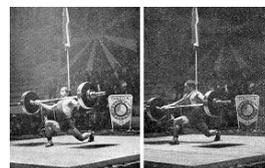
4



5

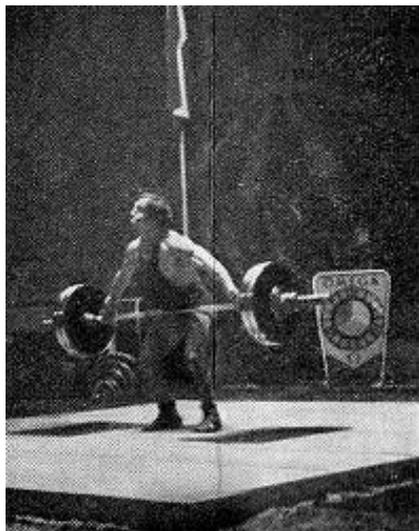


6

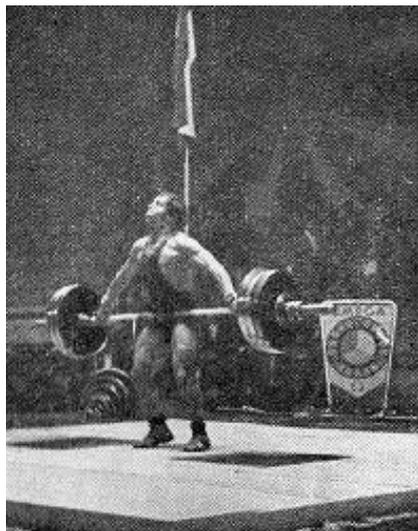


NOTA : Les photos 16 et 17 présentes sur le bulletin original, n'ont pas été insérées dans cette présentation (incompatibilité de format).

Vignettes : ►



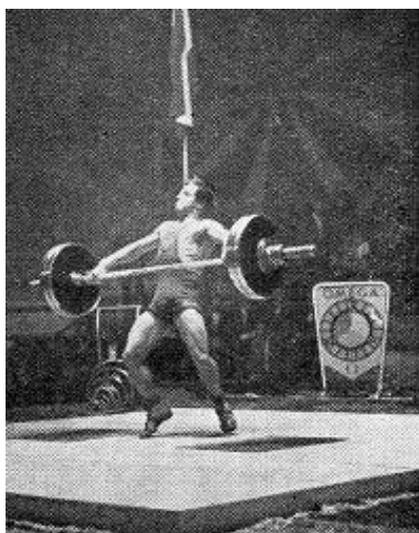
7



8



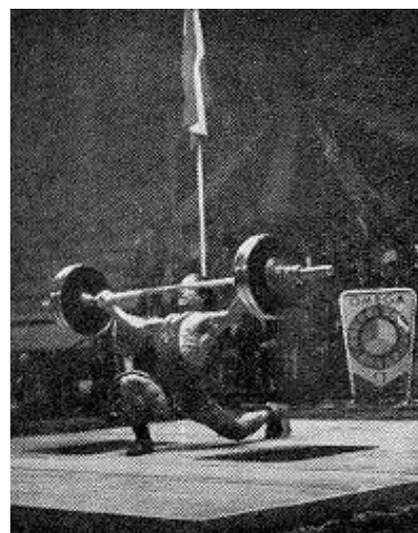
9



10



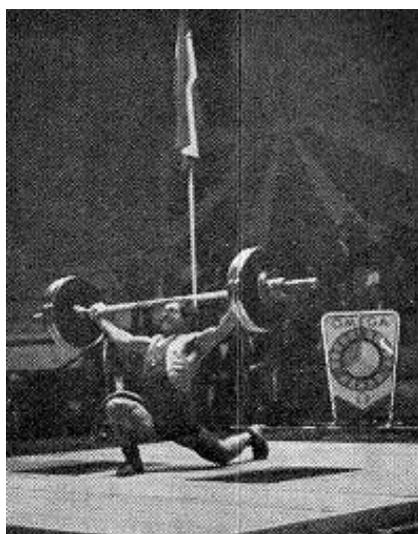
11



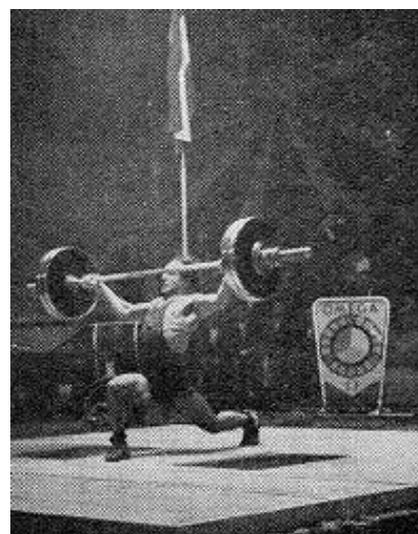
12



13



14



15

Réunions de Sélection

Groupe scolaire Liberté, à Maisons-Alfort du 8 Janvier 1966

C'est dans un cadre moderne et devant une assistance relativement nombreuse, que s'est déroulé le premier test national de l'année 1966 (catégories Plumes et Mi-Lourds).

Si l'absence des vedettes de tout premier plan fut regrettée, elle aura permis une lutte ouverte et franche entre les seconds plans.

L'athlète Houin fut le maître incontesté dans la catégorie des Mi-Lourds seniors. Bien que sans adversaire, le junior Mi-Lourd Gourrier de la V.G.A. St-Maur eut tout de même le mérite d'améliorer son propre record de l'Île-de-France.

Chez les Poids Plumes juniors, la lutte fut serrée car le jeune White (actuellement au Bataillon de Joinville) n'était pas dans un jour faste il enleva tout de même la première place avec un total de 255 k après avoir réussi in extrémis 102 k 500 à son troisième essai à l'épaulé et jeté. Fréville, classé deuxième junior, fut l'athlète le plus régulier de ce test puisqu'il ne rata pas d'essais. Il devait prendre la seconde place avec 242 k 500. En troisième position, nous voyons Denivet, athlète en mauvaise condition physique, occasionnée par sa récente incorporation aussi ne peut-on se laisser influencer négativement par ses 230 k.

En Plumes seniors, le match fut très serré. En l'absence de Fulla et de Meurat, trois hommes peuvent prétendre à la victoire ce sont Henry, Rouchel et Coronel.

Après le développé, Henry avec 95 k menait devant Rouchel 87 k 500, alors que Coronel et Bauvin réalisaient la même barre : 85 k. À l'arraché, Henry et Rouchel faisaient jeu égal. 90 k pour les deux athlètes. Coronel, malchanceux, restait à sa première barre soit 85 k. Quant à Bauvin, il devait, lui aussi, rester à son premier essai 80 k. Après l'arraché, le classement était le suivant : Henry 185 k, Rouchel 177 k 500, Coronel 170 k, Bauvin 165 k.

À l'épaulé et jeté, Bauvin démarra à 105 k mais y resta. Les trois autres adversaires prirent 110 k et nous assistâmes à une belle lutte. Alors qu'Henry et Rouchel restaient à leur première barre (110 k), Coronel épaula et jeta 115 k. Il tenta, mais vainement, 117 k 500, barre qui lui permettait d'accéder à la seconde place.

En Mi-Lourds juniors, le jeune Gourrier confirma les espoirs que nous avions fondés sur lui. L'absence de concurrents valables, tels que Cazeaux et Ferru, est à regretter. Il améliora néanmoins son propre record d'Île-de-France du total olympique avec 357 k 500 (105 - 112 k 500 - 140).

En seniors, Houin ne fut pratiquement jamais inquiété il réalisa une très belle performance en améliorant son record personnel de 10 k : 395 k contre 385 k. J'espère qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin ; il est déjà un remplaçant valable en équipe première l'aisance avec laquelle il réalisa 125 k au développé, 120 k à l'arraché, 150 k à l'épaulé et jeté, laisse entrevoir de belles barres dans un avenir proche. Quant à Séry et Gomez, ils se livrèrent un dur match le premier développa 105 k contre 110 k au second. Séry devait reprendre 2 k 500 en arrachant 110 contre 107 k

500 pour Gomez ; mais ce dernier devait les reprendre en épaulant et jetant 142 k 500 contre 140 k pour l'Alsacien. Gomez remportait donc la seconde place avec le total de 360 k contre 355 k pour Séry.

M. Nectoux, Maire de la ville de Maisons-Alfort, a bien voulu honorer de sa présence cette sélection nationale il était accompagné de M. Coulon, Président de l'Office municipal des Sports.

M. Emmanuel, architecte de ce splendide gymnase, tint à récompenser les athlètes de leurs efforts, en leur remettant de magnifiques coupes et plaquettes offertes par la municipalité de Maisons-Alfort et le comité de l'Île-de-France M. Tournier, Président du comité, participa également à cette remise de récompenses.

Je tiens à remercier tous les dirigeants qui ont pris part à cette organisation sans omettre d'y associer MM. les arbitres Leveler, Roussaux, Bazire, ainsi que notre entraîneur national pour ses dons certains de présentateur.

Très satisfait de cette première expérience, mon vœu le plus cher est de voir se renouveler le plus souvent possible de telles manifestations.

Marcel PATERNI.
Conseiller Technique Régional

Salle du C.O.S.F.T. à Thumesnil le 8 Janvier 1966

Cette réunion, placée sous la présidence effective de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., a remporté un vif succès. Succès mérité, car l'organisation matérielle fut sans reproches et nous pouvons féliciter les animateurs du C.O.S.F.T., MM. Labaye, Moutte et Corbelin, sans oublier la Municipalité et son Maire si actif. M. François.

Cette journée de sélection mettait en lice les meilleurs Poids Coqs et Lourds Légers français (catégorie Juniors et Seniors).

Quels enseignements pouvons-nous tirer de cette journée ?

1. La bonne tenue des deux champions de France : Marchal et Steiner ;
2. La confirmation d'un grand espoir : Michon ;
3. La forme « ascendante » de J.-L. Demoncel ;
4. La promesse du Junior : Ferru d'Angers.

En lourds Légers, la lutte fut intense entre le Champion de France Steiner et le néo-senior Michon, ce dernier tentant dans ses deux derniers essais au jeté, d'arracher la victoire et ne s'inclinant que de 7 k 500.

L'avenir pourrait nous donner un grand successeur au si regretté Vincent et Michon, en corrigeant certaines fautes, devrait être celui-là.

Hors compétition, le Poids Lourd belge Serge Reding nous fit une brillante démonstration et surtout nous fit un grand plaisir en tirant 170 k au développé et 200 k à l'épaulé et jeté (performance mondiale), et 505 k aux trois mouvements.

Il nous était agréable de constater les énormes progrès accomplis sur le plan technique par le Belge.

Quelle belle journée nous avons vécue ce 9 janvier

Raymond HERBAUX.
Conseiller Technique Régional.

Maison des Jeunes d'Avignon le 9 Janvier 1966

La Cité des Papes fut l'un des pôles d'attraction des « Hommes forts ». En effet, c'est à coup sûr, la plus importante manifestation organisée dans la Capitale du Vaucluse.

L'Haltérophilie étant un sport en plein renouveau, dans ce département, il ne pouvait que grossir le cercle déjà considérable des sports pratiqués en « Avignon ».

Avec les Poids Moyens et Lourds qui lui ont été réservés, Avignon, dans le cadre magnifique de la Maison des Jeunes, devant 300 personnes, présente un remarquable plateau.

Neuf athlètes, cinquante pour cent de l'effectif prévu, participèrent à cette magnifique réunion disputée suivant la formule des Championnats du Monde. La compétition s'est déroulée avec un intérêt soutenu.

Deux records de France y furent battus, mais le « piment » de la réunion réside surtout dans la lutte que se livrèrent jusqu'à l'ultime barre, le Monégasque Battaglia (hors compétition) et l'Amiénois Maier. Ce dernier, qui faisait sa rentrée après une longue indisponibilité, a finalement triomphé, mais Battaglia redevenu Poids Moyen après avoir longtemps tiré en catégorie supérieure, porte de 387 k 500 à 392 k 500 son record personnel.

Maier, avec un léger avantage après les deux premiers mouvements 240 k (120 + 120) contre 237,500 (122,500 + 115) réalise 160 k à son troisième essai. Il ne restait plus à Battaglia qu'à réaliser 162 k 500 pour obtenir la victoire. Dans un effort d'une volonté farouche, le Monégasque épaula, se relève jette, mais ne peut maintenir la charge. Loin de ses possibilités. Maier réalise néanmoins 400 k. Battaglia tirant hors compétition, la seconde place revient à Mangeant, en gros progrès avec 367 k 500.

Terme, de la Grande Combe, qui, de junior est passé senior s'est montré très régulier réalisant 350 k, son comportement donne à penser qu'il a les moyens de faire beaucoup mieux. Chatalova abandonne ce tireur lillois en bonne forme, voulant retenir 112 k 500 à l'arraché, se luxe l'épaula gauche et doit avec grand regret quitter le plateau.

Dans les Poids Moyens Juniors, seul Muller émerge portant de 367,500 à 370 k le record de France des trois mouvements. Auber, de Vernon et Mast de Bar-le-Duc, prennent respectivement la 2^e et 3^e places avec 325 et 310 k.

Enfin, dans la catégorie des « Lourds » l'unique concurrent, notre sympathique Lévecq, avec 181 k au deuxième essai, s'approprie le record qui appartenait à Fouletier : 180 k. Il échoue ensuite à 182 k 500. Ce total de 455 k - soit un gain de 12 k 500 sur les 442 k 500 du Tournoi International de Paris - prouve que notre ami Roger Lévecq n'en restera certainement pas là.

RÉSULTATS TECHNIQUES DES RÉUNIONS DE SÉLECTION

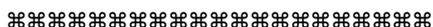
| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|--|-------------------|-------------------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|-----------|
| POIDS PLUMES - le 8 janvier 1966, Groupe Scolaire Liberté à Maisons-Alfort. | | | | | | |
| Juniors | | | | | | |
| 1. WHITE..... | 59 k | Entente Ch. Chaumont | 75, - | 77,500 | 102,500 | 255 k |
| 2. FREVILLE | 60 k | A.S.P.T.T. Arras | 77,500 | 72,500 | 92,500 | 252 k 500 |
| 3. DENIVET Jean-Michel..... | 60 k | Club Sportif Meaux | 75, - | 65, - | 90, - | 230 k |
| Seniors | | | | | | |
| 1. HENRY..... | 60 k | C.S. Ministère Finances | 95, - | 90, - | 110, - | 295 k |
| 2. ROUCHEL | 59 k 800 | Club Halt. Lunéville. | 87,500 | 90, - | 110, - | 287 k 500 |
| 3. CORONEL..... | 58 k 300 | Sté Athl. Montmartroise | 85, - | 85, - | 115, - | 285 k |
| 4. BAUVIN | 59 k 700 | S.C. Tête de Cheval | 85, - | 80, - | 105, - | 270 k |
| POIDS MI-LOURDS | | | | | | |
| Juniors | | | | | | |
| 1. GOURRIER | 81 k | V.G.A. St-Maur | 105, - | 112,500 | 140, - | 357 k 500 |
| Seniors | | | | | | |
| 1. HOUIN..... | 79 k 500 | Union Sportive Toul | 125, - | 120, - | 150, - | 395 k |
| 2. GOMEZ | 79 k 400 | H. Club Grenoblois | 110, - | 107,500 | 142,500 | 360 k |
| 3. SERY | 79 k | Sté H. et C. Haguenau | 105, - | 110, - | 140, - | 355 k |
| POIDS LEGERS - le 8 janvier 1966, Pavillon Populaire à Montpellier. | | | | | | |
| Juniors | | | | | | |
| 1. FOURRIER Yves..... | 67 k 500 | Sté Athlétique Enghien | 100, - | 95, - | 130, - | 325 k |
| 2. BLANQUIE | 64 k 400 | A.S. P.T.T. Strasbourg | 82,500 | 85, - | 115, - | 282 k 500 |
| Seniors | | | | | | |
| 1. ULRICH..... | 67 k 500 | A.S. P.T.T. Strasbourg | 100, - | 97,500 | 122,500 | 320 k |
| N. Cl. CATANOSO | 65 k 400 | A.C. Montpellier | 95, - | 90, - | - | - |
| N. Cl. FOURRIER J.-C..... | 68 k 300 | S.A. Enghien | - | - | 132,500 | - |
| POIDS COQS - le 9 janvier 1966, à Faches-Thumesnil. | | | | | | |
| Juniors | | | | | | |
| 1. GILBERT..... | 55 k 500 | J. St-Augustin Bordeaux | 70, - | 75, - | 90, - | 235 k |
| 2. PIQUEMAL | 55 k 400 | Paris Université Club | 62,500 | 70, - | 90, - | 222 k 500 |
| Seniors | | | | | | |
| 1. MARCHAL..... | 56 k | C.H. Lunéville | 85, - | 85, - | 110, - | 280 k |
| 2. CARRE | 55 k 800 | C.E.P. de St-Nazaire | 87,500 | 77,500 | 97,500 | 262 k 500 |
| 3. DECONNINCK | 54 k 300 | C.O.S. Faches-Thumesnil | 80, - | 75, - | 100, - | 255 k |
| 4. BEECKUIZEN..... | 56 k | C.H. Lunéville | 82,500 | 70, - | 95, - | 245 k |
| N. Cl. LEGUY | 55 k 500 | Sté Gym. Angers | 82,500 | - | - | - |
| POIDS LOURDS LEGERS | | | | | | |
| Juniors | | | | | | |
| 1. FERRU..... | 83 k 300 | Sté Gym. Angers | 115, - | 102,500 | 130, - | 347 k 500 |
| 2. DEMEYER | 83 k | C.O.S. Faches-Thumesnil | 102,500 | 105, - | 135, - | 342 k 500 |
| 3. ROUCHEL | 85 k 400 | Stade M. Montrouge | 105, - | 100, - | 135, - | 340 k |
| Seniors | | | | | | |
| 1. STEINER | 88 k 800 | Sté H. et C. Haguenau | 132,500 | 120, - | 155, - | 407 k 500 |
| 2. MICHON | 89 k 200 | Club Culturiste Reims | 115, - | 130, - | 155, - | 400 k |
| 3. DEMONSEL..... | 86 k 100 | A.S. Elect. Lille | 125, - | 115, - | 157,500 | 397 k 500 |
| 4. DUTHILLEUX | 90 k | A.S. Elect. Lille | 110, - | 115, - | 140, - | 365 k |
| 5. HERMAIN..... | 87 k 600 | A.S. Lilloise Int. Ent. | 107,500 | 107,500 | 140, - | 355 k |
| POIDS MOYENS - le 9 janvier 1966, Maison des Jeunes à Avignon. | | | | | | |
| Juniors | | | | | | |
| 1. MULLER | 72 k 300 | Esso Sports | 115, - | 110, - | 145, - | 370 k |
| 2. AUBER..... | 75 k | Stade Porte Normande | 107,500 | 95, - | 122,500 | 325 k |
| 3. MAST | 71 k 750 | Bleus de Bar | 100, - | 90, - | 120, - | 310 k |
| Seniors | | | | | | |
| 1. MAIER..... | 75 k | Amiens Sp. Club | 120, - | 120, - | 160, - | 400 k |
| 2. MANGEANT..... | 74 k 300 | U.S. Chaville | 122,500 | 107,500 | 137,500 | 367 k 500 |
| 3. TERME..... | 74 k 550 | Stade Sté Barbe | 95, - | 115, - | 140, - | 350 k |
| N. Cl. CHATALOVA | 74 k 450 | A.S. Tramway Lille | 100, - | - | - | - |
| POIDS LOURDS | | | | | | |
| Seniors | | | | | | |
| 1. LÉVECQ | 103 k 300 | S.C. Tête de Cheval | 142,500 | 132,500 | 180, - | 455 k |

Notre trésorier, M. Duverger, présida avec M. Voiron, chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, cette agréable réunion. Ils remirent aux vainqueurs Maier et Lévecq deux beaux vases de cristal, récompense du Comité de Provence. Quant à Muller, il reçut la médaille de la Jeunesse et des Sports des mains de l'inspecteur Principal.

Mes remerciements et ceux du Comité iront à M. Erman, Directeur de la Maison des Jeunes, à son sympathique moniteur Thivent, pour la parfaite réalisation de cette manifestation et à toute la presse, écrite et parlée (Télévision) pour l'abondance des diffusions.

En fait, cette brillante initiative de la F.F.H.C. mise sur pied avec le concours des Comités Régionaux a désormais porté les fruits que l'on escomptait. Concernant le bilan pour le Comité de Provence, il me semble vis-à-vis de la F.F.H.C. que cette opération est positive. Il en ressort toutefois un manque d'engouement et d'esprit d'équipe d'un grand nombre de nos meilleurs éléments. Le Sport, surtout le nôtre, demande des servitudes, il ne faut pas avoir peur d'être battu pour pouvoir battre ensuite. Je pense que la panoplie d'un parfait athlète comporte des hauts et des bas, mais l'acte principal est sa « présence ». Pour ma part, l'image d'un Lévecq, charmant camarade, consciencieux, toujours dévoué, représente le vrai visage de la relève.

Roger GERBER,
Conseiller Technique Régional



Nos joies, nos peines

Le terrible accident survenu sur la route de Soulac et dont ont parlé la presse et la radio a coûté la vie à M. Marc Dolas, Entraîneur de l'A.S.P.O. Midi, à sa femme, à sa mère et à sa tante.

M. Dulas était Moniteur diplômé de la F.F.H.C. fondateur, avec M. St-Martin, Secrétaire du Comité de Guyenne, des sections haltérophile et culturiste de son Club ancien Champion de Guyenne, plusieurs fois finaliste aux Championnats de la S.N.C.F., arbitre du Comité de Guyenne.

Ironie du sort : le responsable de l'accident qui a péri également, est le Moniteur de judo de l'A.S.P.O. Midi ; ils partageaient la même salle d'entraînement et travaillaient tous deux à la S.N.C.F.

Nous adressons au fils de M. Marc Dulas, à l'A.S.P.O. Midi et au Comité de Guyenne, nos bien sincères condoléances à l'occasion du grand deuil qui les frappe.

=====

||

FINALES

|| **DU PRIX FÉDÉRAL 1966** ||

|| ● ||

|| Juniors : 5 Mars, à 14 h. ||

|| Seniors : 6 Mars, à 14 h. ||

|| au Gymnase Municipal ||

|| 2, rue Japy, à Paris ||

|| (Métro : Voltaire) ||

||

=====

A propos du Bulletin Fédéral

Devant présenter un vœu à ce sujet, ainsi que vous avez pu le lire dans « L'Haltérophile Moderne » de décembre 1965, il me paraît indispensable, afin que chacun puisse y réfléchir pour se prononcer en toute connaissance de cause, de donner quelques explications.

La nécessité d'un bulletin de liaison n'étant plus à démontrer, il ressort de cette évidence qu'il convient de substituer à la notion d'abonnement, le service de la revue fédérale en bref, que tout membre d'une Société affiliée à la F.F.H.C. devant être licencié, la licence donne également droit à l'assurance obligatoire et au service de l'Haltérophile Moderne, sans qu'il soit question d'abonnement.

Il reste, bien entendu, à étudier en conséquence de ce qui précède, le prix de la licence. Voyons donc quelques chiffres arrondis pour plus de commodité, et répondons par avance à différentes objections qui ne tiennent pas à l'examen et face aux avantages de toutes sortes, si la formule préconisée est adoptée :

- 1964 : Clubs : 300 ; Licenciés : 8000 ; Abonnés : 1.800.

Revue : Dépenses : 25.000 fr ; Recettes : (abonnés et divers) : 20.000 fr ; Déficit : 5.000 fr.

Solution actuelle appliquée pour combler le déficit permanent : Majoration de l'abonnement qui, de 6 fr à 8 fr, passe à 10 fr en octobre 1965.

Ce qui revient à faire supporter aux seuls 1.800 abonnés, la charge de l'outil de travail entretenant la vie de la Fédération forte de 8 000 membres. Est-ce juste ? Supposons par ailleurs, qu'une bonne partie des souscripteurs, lassés, ne renouvellent pas leurs abonnements, à combien faudra-t-il fixer ces derniers ?

Supposons maintenant que les 8.000 licenciés participent tous à l'effort commun en s'abonnant. Cela nous donne au lieu de 8 fr (abonnement 64) x 1.800 = 14.400 fr : 8 fr x 8.000 = 64.000 fr, soit près de 50.000 fr de recettes supplémentaires, c'est-à-dire CINQ MILLIONS d'anciens francs

Ce qui démontre que si les charges étaient supportées également, comme il est normal, ce n'est pas 5 000 fr de déficit, mais un bénéfice de 45.000 fr que nous aurions eu, ce qui pouvait ...

... permettre de belles réalisations et ceci sans majorer une nouvelle fois le prix de l'abonnement !

On objectera qu'il y aura plus de secrétariat cela est vrai, mais moins qu'on ne le suppose, d'autant plus qu'il est aisé de mettre en place un système simplifiant les écritures. Par contre, le travail reste le même pour la rédaction et la mise en pages. De plus, nul n'ignore que le tirage conditionne le prix de revient du numéro si le tirage augmente, le prix du bulletin diminue.

Ce qui revient à dire, que compte tenu des autres rentrées (publicité et divers) ainsi qu'une révision raisonnable de la cotisation fédérale des sociétés, le prix de la licence nouvelle formule ne devrait pas être trop élevé.

Pour ma part, je crois qu'en laissant aux Comités, non plus dans ce cas les 50 % bien sûr, mais la somme ristournée actuellement soit 1 fr 50, le prix de la future licence, comprenant outre l'assurance jumelée, le service gratuit de la revue, ne devrait pas excéder 12 fr, voire être d'un montant moindre.

Cela reste à définir, mais il est souhaitable qu'une étude fédérale précise soit faite et présentée conjointement au vœu, lors de la prochaine assemblée générale.

La formule proposée est donc possible, elle existe d'ailleurs dans d'autres associations (Touring-Club de France, Club Alpin, etc.) à la satisfaction de tous, sans qu'il soit question d'abonnements, ceux-ci étant réservés aux sympathisants extérieurs.

Je dois dire que la majorité des dirigeants des différents Comités, présents à la réunion où je traitais de cette question ont tout de suite compris l'importance de ce système qui informerait automatiquement des activités de la fédération tous ses membres, ce qui est vital, et permettrait équitablement un financement normal et partant l'indépendance de notre bulletin de liaison.

Et puis enfin, pour conclure, en remerciant ceux qui ont eu la patience de me lire, ne devons-nous pas former une fraternité sportive Que serait-ce que des frères qui voudraient s'ignorer et se décharger sur les autres des devoirs familiaux.

Raymond TOURNIER.



BRANLE BAS EN HALTÉROPHILIE...

C'est sous ce titre que le journal « L'Équipe » publie, en date du 31 janvier, un écho relatif au choix d'un Directeur Technique National d'Haltérophilie.

Nos lecteurs, nos membres sont au courant de cette question par la publication, dans le numéro de janvier du Bulletin fédéral, de la lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Ils constateront par la lecture du procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 22 janvier, inséré dans le présent numéro, que la Fédération est décidée à procéder avec infiniment d'objectivité et d'esprit démocratique à l'ouverture des candidatures.

Pourquoi faut-il que, fielleusement et basement, un journal qui se dit sportif, tente de tout salir et de

tout compromettre ? Pourquoi ce rebondissement de la campagne contre la F.F.H.C. et son Président, ces affirmations gratuites et non contrôlées, cette exploitation de « ragots » qui, d'ailleurs, ne trompe personne ? Si M. Marcel Hansenne, qui a prêté sa signature à cet écho, s'était renseigné à bonne source, il aurait reçu le démenti le plus formel sur l'appui soi-disant donné par M. Jean Dame à la candidature de l'un des postulants, avant même que ne soient closes les candidatures. Cette accusation est des plus graves car elle implique, en termes clairs, une influence de vote indigne d'un Président.

Et que signifie cette allusion à « l'opposition au Président » ? Dans le souci de paraître vraiment bien informé, le journal « L'Équipe » aurait dû citer des noms, à moins que cette opposition n'ait qu'un seul visage, qui ne doit pas être découvert ?

La Rédaction

Meilleures Performances Françaises 1965

POIDS COQS

| | | | |
|------------------|----------------------------------|---------|---|
| MARCHAL..... | Club Haltérophile Lunéville | 280, - | Finale Champ. France Seniors. |
| CARRE..... | Cercle Educ. Phys. St-Nazaire | 262,500 | Finale Champ. France Seniors. |
| CROCHARD..... | Vie au Grand Air St-Maur | 257,500 | Finale Champ. France Seniors. |
| DECONNINCK..... | Centre O.S. Faches-Thumesnil | 250, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| GUIPON..... | Union Sp. Mun. Gagny | 250, - | Finale Crit. Nat. Halt. Seniors |
| BUGES..... | A.S. Montferrandaise | 240, - | Finale Prix Fédéral Seniors |
| WITTMANN..... | Vie au Grand Air St-Maur | 237,500 | Élimin. Prix Fédéral Seniors |
| GARCIA Yves..... | Cercle Halt. et Cult. Toulousain | 232,500 | Élimin. Prix d'Encouragement |
| CHERON..... | Sté Gymnastique d'Angers | 232,500 | Élimin. Prix Fédéral Seniors |
| MOREAU..... | Centre Sportif Scourdois | 230, - | Élimin. Prix Fédéral Seniors |
| BEEKHUIZEN..... | Club Haltérophile Lunéville | 230, - | Élimin. Prix Fédéral Seniors |

POIDS PLUMES

| | | | |
|----------------|--------------------------------|---------|---|
| FULLA..... | Vie au Grand Air St-Maur | 325, - | Test Champ. du Monde Salon de Provence |
| MEURAT..... | A.S. Lilloise Int. Entreprises | 320, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| GARAÍOS..... | A.S.P.T.T. St-Denis - Réunion | 310, - | Finale Champ. France Seniors. |
| HENRY..... | C.S. Ministère des Finances | 302,500 | France C. - Luxembourg |
| ROUCHEL..... | Club Haltérophile Lunéville | 300, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| HOUSSAIS..... | A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes | 295, - | France-Allemagne Juniors |
| CORONEL..... | Sté Athlétique Montmartroise | 290, - | Finale Crit. Nat. Halt. Seniors |
| FOUGERET..... | Royan Océan Club | 290, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| NADAL..... | Haltérophile Club Nice | 280, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| BAUVIN..... | Sporting Club Tête de Cheval | 280, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| CHARTRAIN..... | Stade Porte Normande | 280, - | Finale Crit. Nat. Halt. Seniors |

POIDS LEGRS

| | | | |
|-------------------|--|---------|---|
| MULLER..... | ESSO Sports | 355, - | France-Italie Juniors |
| GERBER..... | Haltérophile Club Marseille | 352,500 | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. |
| CATANOSO..... | A.S. C ^{ie} Electro Méc. Le Bourget | 345, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. |
| DUMAS..... | La Montluçonnaise | 345, - | Gala International de Paris |
| FOURRIER J-C..... | Sté Athlétique Enghien | 345, - | Test Champ. du Monde Amiens |
| LEDROIT..... | Vie au Grand Air St-Maur | 337,500 | Réunion de Sélection |
| NOIRIEL..... | A.S.P.T.T. Strasbourg | 335, - | France C - Luxembourg |
| ASPART..... | Judo-Club Perpignan | 330, - | Finale Crit. Nat. Halt. Seniors |
| PALLY..... | A.P.E.C.A. Ile Réunion | 320, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| ULRICH..... | A.S.P.T.T. Strasbourg | 312,500 | Élimin. Champ. France et Cult. Nat. Halt. Seniors |

POIDS MOYENS

| | | | |
|-----------------|----------------------------------|---------|---|
| MAIER..... | Union Roubaissienne | 430, - | Test Champ. du Monde Amiens |
| GERBER..... | Haltérophile Club Marseille | 387,500 | Test Champ. du Monde Salon de Provence |
| MULLER..... | ESSO Sports | 367,500 | Gala International de Paris |
| DELEBARRE..... | A.S. Électricité Lille | 365, - | France B - Suisse |
| MATTEI..... | Association Athlétique Ajacienne | 362,500 | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| DELAUNAY..... | Club Athlétique Nantais | 352,500 | France-Allemagne Juniors |
| MANGEANT..... | Sportive Mun. Chaville-Vélizy | 350, - | France C - Luxembourg |
| CHATALOVA..... | A.S. Tramways Lille | 347,500 | Réunion de Sélection |
| COMBET..... | A.S. Cheminots Vénissieux | 342,500 | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| GOUVERNEUR..... | Association Sportive Monaco | 335, - | Réunion de Sélection |
| SCHNEIDER..... | Omnium Sportif Club Stéphanois | 335, - | Élimin. Prix Fédéral Seniors |
| LETOURNEUR..... | Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou | 335, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |

POIDS MI-LOURDS

| | | | |
|--------------------|---------------------------------|---------|---|
| PATERNI..... | Vie au Grand Air St-Maur | 442,500 | Championnat du Monde Téhéran |
| MAIER..... | Union Roubaissienne | 430, - | France-Angleterre |
| CONSTANTINIAN..... | Française de Lyon | 382,500 | Réunion de Sélection |
| HOUIN..... | Union Sportive Toul | 377,500 | Réunion de Sélection |
| TRUDEL..... | AS. Lilloise Inter Entreprises | 377,500 | Réunion de Sélection |
| DEMONSEL..... | A.S. Électricité de Lille | 377,500 | Réunion de Sélection |
| HENNUYER..... | A.S. Lilloise Inter Entreprises | 375, - | Réunion de Sélection |
| DEMATS..... | Club Athlétique Nantais | 372,500 | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| SERI..... | Sté Halt. et Cult. Haguenau | 367,500 | Finale Champ. France Seniors |
| PICCI..... | A.S. Lilloise inter Entreprises | 360, - | Réunion de Sélection |
| MOSER..... | Alliance Sainte Savine | 360, - | Finale Crit. Nat. Halt. Seniors |
| GOMEZ..... | Haltéro Club Grenoblois | 360, - | Finale Crit. Nat. Halt. Seniors |

POIDS LOURDS LEGERS

| | | | |
|---------------|---------------------------------|---------|---|
| STEINER..... | Sté Halt. et Cult. Haguenau | 410, - | Finale Champ. France Seniors |
| MICHON..... | Club Culturiste de Reims | 405, - | France- Finlande |
| FERRU..... | Sté Gymnastique d'Angers | 400, - | France-Allemagne Juniors |
| TRUDEL..... | A.S. Lilloise inter Entreprises | 387,500 | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| DEMONSEL..... | A.S. Électricité Lille | 385, - | France C - Luxembourg |
| GOUBAYON..... | Club Halt. du Pays d'Olmes | 385, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| RENAULT..... | Stade Porte Normande | 382,500 | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| FÉDORAS..... | Haltéro Culturiste Lyonnais | 375, - | Finale Critérium Nat. Halt. Seniors |
| HERMAIN..... | A.S. Lilloise Inter Entreprises | 370, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| HANCART..... | Haltérophile Club de Cannes | 367,500 | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |

POIDS LOURDS

| | | | |
|-----------------|------------------------------|---------|---|
| FOULETIER..... | Française de Lyon | 467,500 | Match France-Allemagne |
| LÉVECQ..... | Sporting Club Tête de Cheval | 442,500 | Gala International de Paris |
| REMY..... | Haltérophile Club de Nice | 425, - | Finale Championnat France Seniors |
| HAMM..... | Alsatia Sélestat | 407,500 | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| MICHON..... | Club Culturiste de Reims | 402,500 | Gala International de Paris |
| ERNWEIN..... | Assoc. Sp. Montferrandaise | 390, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| DRUFIN..... | Étudiants Club Orléanais | 385, - | Élimin. Champ. France et Crit. Nat. Halt. Seniors |
| FERT..... | US. Métro-Transports | 370, - | Finale Critérium Nat. Halt. Seniors |
| DUTHILLEUX..... | A.S. Électricité Lille | 367,500 | Finale Prix Fédéral Seniors |
| CHOUKROUN..... | Vie au Grand Air St-Maur | 362,500 | Finale Prix Fédéral Seniors |

Culture Physique

La lettre du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports que nous reproduisons ci-dessous in extenso met un point final aux différentes polémiques, controverses et interprétations touchant la direction de la culture physique amateur en France.

De bonne foi, nous basant sur le fait que les statuts que nous avions présentés aux Services du Secrétariat d'État pour obtenir la délégation de pouvoirs avaient été approuvés sans aucune réserve, nous avons affirmé et soutenu que ladite délégation, accordée à la Fédération Française HALTEROPHILE ET CULTURISTE englobait nos deux activités.

La lettre ministérielle explique les motifs d'ordre législatif qui empêchent l'extension à la culture physique de cette délégation officielle.

Un fait demeure certain la position du Secrétariat d'État à l'égard de la direction de la culture physique amateur reste inchangée puisque la lettre se termine par un encouragement à persévérer dans l'œuvre que nous avons entreprise de regrouper, au sein de notre Fédération, les différents organismes s'occupant de culture physique, « afin qu'il soit mis fin au désordre existant dans l'organisation de la culture physique en France ».

N.D.L.R

PARIS, le 7 janvier 1966

Le Secrétaire d'État
à la Jeunesse et aux Sports
à Monsieur le Président
de la Fédération française
Haltérophile et Culturiste

10, rue Saint-Marc - Paris-2°

OBJET : Étendue de la délégation de pouvoirs accordée à la Fédération française Haltérophile et Culturiste.

Référence : Ma lettre n° 5449 D.S. / S3 du 1^{er} décembre 1965 - Votre lettre du 21 décembre 1965.

Par lettre susvisée vous m'avez adressé un long mémoire sur l'évolution de la culture physique et vous m'exprimiez le désir d'être exactement renseigné sur la position du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports à l'égard de « la culture physique amateur », car il vous semblait que cette position avait été modifiée par les termes de ma lettre du 1^{er} décembre susvisée.

En application de l'ordonnance du 28 août 1945, une délégation de pouvoirs permanente était accordée par l'arrêté du 25 novembre 1946 (J.O. du 5 décembre 1946) à la Fédération française des Poids et Haltères qui se trouvait alors classée dans la catégorie des fédérations régissant une activité sportive. Pour entériner le seul changement de dénomination de cet organisme, l'arrêté du 31 juillet 1950 modifiait l'arrêté précité en précisant qu'au lieu de Fédération française des Poids et Haltères, il fallait lire : « Fédération française Haltérophile et

Culturiste ». Mais cela n'impliquait nullement que votre Fédération était seule habilitée à diriger la culture physique puisque le même arrêté du 31 juillet 1950 disposait que la délégation permanente était également accordée à la Fédération française de Culture Physique, qui était placée dans la catégorie des Fédérations régissant une activité physique sans caractère sportif ou de plein air.

A l'occasion de la préparation des arrêtés destinés à introduire la réforme sportive actuelle, il est apparu que la délégation de pouvoirs avait abusivement été accordée à des Fédérations n'ayant pas le caractère de fédération sportive dirigeante qui, seules, si l'on s'en référait aux dispositions de l'article 2 de l'ordonnance du 28 août 1945, pouvaient recevoir une telle délégation. C'est pourquoi, contrairement aux errements anciens, les arrêtés du 31 juillet 1963 (J.O. des 1^{er} et 2 août 1963) donnent délégation de pouvoirs aux seules Fédérations sportives dirigeantes dont la Fédération française Haltérophile et Culturiste, mais il était évident que dans l'esprit même de la réforme sportive, cette délégation de pouvoirs ne pouvait concerner que la seule activité physique régie par la Fédération française Haltérophile et Culturiste et à laquelle le caractère sportif pouvait être reconnu, c'est-à-dire l'haltérophilie - c'est ce que vous a confirmé ma lettre D.S. / S.3 n° 5857 du 31 décembre 1965 qui vous notifiait l'arrêté en date du 21 décembre 1965 portant délégation de pouvoirs pour l'année 1966.

Telles sont les raisons des termes de ma lettre du 1^{er} décembre qui vous informait que vous ne pouviez pas vous prévaloir de cette délégation de pouvoirs en

matière de culture physique c'est ainsi en particulier que les « en-têtes » de vos lettres comportent : « Délégation de pouvoirs du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports pour la direction de l'Haltérophilie et de la Culture physique » devront être modifiées par la suppression de la mention : « et la Culture physique ».

Cette mise au point, indispensable, n'est nullement en contradiction avec le vœu que j'ai exprimé de voir les différents groupements s'occupant de culture physique se regrouper au sein d'un même organisme afin qu'il soit mis fin au désordre existant dans l'organisation de la culture physique en France et je ne puis que vous encourager à persévérer dans l'œuvre que vous avez entreprise, les résultats déjà acquis me semblant encourageants ainsi que vous le précisait ma lettre 2601 D.S / S2 du 13 octobre 1965, étant entendu toutefois que, comme je vous l'ai précisé ci-dessus, la culture physique ne pouvant être considérée comme une activité physique ayant un caractère sportif, aucun organisme ne pourra recevoir une délégation de pouvoirs même s'il a réussi à regrouper en son sein toutes les organisations s'occupant de culture physique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Secrétaire d'État
à la Jeunesse et aux Sports

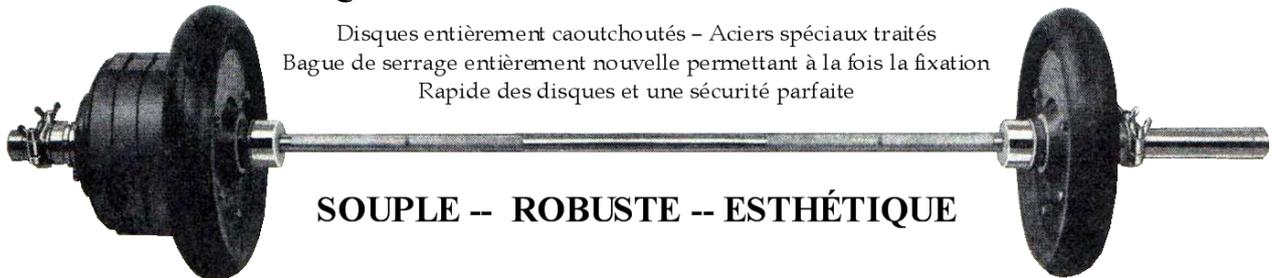
Le Directeur des Sports :

Marceau CRESPIN.

**BARRES
A DISQUES**

**de la barre olympique
à la culturiste**

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX
FABRICANT SPÉCIALISTE 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Nouveaux barèmes de l'épaulé et jeté à deux bras dans les différentes compétitions culturistes

Sur proposition de la Commission de Culture Physique, le Comité de Direction fédéral a donné son accord à un assouplissement des barèmes de l'épaulé et jeté à deux bras pour le Critérium National Culturiste (voir « *L'Haltérophile Moderne* » de janvier 1966), le Premier Pas Culturiste : (réduction de 7 k 500 sur toutes les performances) et les Brevets Culturistes : (réduction de 10 k sur toutes les performances).

Ces nouveaux barèmes entrant dès maintenant en vigueur, il est demandé aux Clubs et aux Comités Régionaux de bien vouloir en tenir compte.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde Seniors homologués

Poids Coqs. - Epaulé et Jeté à deux bras : 141 k par Vakhonin (U.R.S.S.) le 3-11-65 à Téhéran.

Total olympique : $120 + 105 + 137,5 = 362$ k 500 par I. Foldi (Hongrie) le 11-9-65 à Budapest.

Total Olympique : $120 + 105 + 140 = 365$ k par Foldi (Hongrie), le 6 novembre 1965 à Budapest.

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 134 k par Baszanowski (Pologne), le 11 décembre 1965 à Szopienice.

Épaulé et Jeté à deux bras : 168 k 500 par V. Kaplunov (U.R.S.S.) le 29-10-65 à Téhéran.

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 141 k 500 par Ohuchi (Japon), le 28 septembre 1965 à Osaka.

Epaulé et Jeté à deux bras : 178 k 500 par Belayev (U.R.S.S.) le 17-10-65 à Zaporozhye.

Total Olympique : $142,500 + 140 + 170 = 452$ k 500 par Ohuchi (Japon), le 28 septembre 1965 à Osaka.

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 148 k par Ozimek (Pologne) le 31-10-65 à Téhéran.

Poids Lourds-Légers. - Arraché à deux bras : 150 k par Kalinichenko (U.R.S.S.) le 3-11-65 à Téhéran.

Epaulé et Jeté à deux bras : 190 k 500 par L. Martin (Grande-Bretagne) le 1-11-65 à Téhéran.

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 173 k par Zhabotinsky (U.R.S.S.) le 2-11-65 à Téhéran.

Nouveaux Records du Monde Juniors

Poids Mouches. - Arraché à deux bras : 92 k 500 par Miki (Japon), le 25 avril 1965 à Tokyo.

Poids Plumes. - Epaulé et jeté à deux bras : 142 k 500 par Kumada (Japon), le 25 octobre 1965 à Toki.

Total Olympique : $105 + 105 + 142,500 = 352$ k 500 par Kumada (Japon), le 25 octobre 1965 à Toki.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 133 k par Petkov (Bulgarie), le 6 novembre 1965 à Vidin.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE NORMANDIE

Calendrier Régional et Fédéral 1965-66

(Suite)

27- 2-1966 : Match triangulaire France- Bulgarie- Italie Juniors, en France.

5- 3-1966 : Finale du Prix Fédéral Juniors, à Paris.

6- 3-1966 : Finale du Prix Fédéral Seniors, à Paris.

13- 3-1966 : Éliminatoires du Critérium National Haltérophile du Championnat de France (1^{re} série, classe Nationale, classe Internationale), à Alençon.

20- 3-1966 : Premier Pas Haltérophile, Le Mans.

27- 3-1966 : Critérium National Culturiste.

France - Allemagne « A » - « B » et Juniors, en Allemagne.

2- 4-1966 : Finale du Critérium National Haltérophile Juniors, à Paris.

3- 4-1966 : Finale du Critérium National Haltérophile Seniors, à Paris.

3- 4-1966 : Journée des Médailles et Prix du Comité, Gournay.

17- 4-1966 : Championnats de Normandie 2^e et 3^e séries, Le Havre.

23- 4-1966 : Finale du Championnat de France Juniors, Monaco.

24- 4-1966 : Finale du Championnat de France Seniors, Monaco.

2- 5-1966 : Championnats de Normandie N.C. et 4^e série, Sées.

7-5-1966, en soirée : Coupe Esso et Match de Sélection pour Normandie- Flandres belges, N.-D. de Gravenchon.

15-5-1966 : Éliminatoires du Championnat de France Culturiste et du Concours National de Force Culturiste, Le Havre.

21- 5-1966 : Championnat de France militaire.

28 et 29- 5-1966, Pentecôte : Match Normandie- Flandres belges, en Belgique. Par équipe de 7 hommes ne devant pas excéder 525 k de poids de corps.

2- 7-1966 : Finale du Championnat de France et du Concours National de Force Culturiste.

15- 5-1966 : Éliminatoires du Championnat de France Culturiste, Le Havre.

2- 7-1966 : Finale du Championnat de France Culturiste (à désigner).

Mars 1966 : Championnats d'Académies (Rouen et Caen), Académie de Rouen, Vernon.

Mars 1966 : Championnats d'Académies (Rouen et Caen), Académie de Caen, Alençon.

1^{er} et 2- 4-1966 : Championnats de France Scolaires et Universitaires, Montpellier.

7- 5-1966 : Coupe Esso Interclubs, par équipe de trois, N.-D. de Gravenchon.

28 et 29- 5-1966 : Match Normandie - Flandres belges, en Belgique.

Le Club amateur de l'Institut Culturiste Rochelais vainqueur du Club Culturiste du Val de Marne par 238 à 207 (suite)

Résultats techniques

Classements individuels

FORCE. - 1. Rouille (I.C.R.) : 28,50 ; 2. Nicolas (I.C.R.) : 26 ; 3. Le Tallec (I.C.R.) et Coletti (C.C.V.M.) : 22,50 ; 5. Attal (I.C.R.) et Boschet (C.C.V.M.) : 21,50 ; 7. Cantenys (I.C.R.) : 20,50 ; 8. Guérin (C.C.V.M.) : 20.

PLASTIQUE. - 1. Attal (I.C.R.) ; 2. Auneau (I.C.R.) ; 3. Drapeau (I.C.R.) ; 4. Rouille (I.C.R.) et Boschet (C.C.V.M.) ; 6. Nicolas (I.C.R.) ; 7. Corneille (C.C.V.M.) ; 8. Cantenys (I.C.R.) et Ricou (C.C.V.M.).

Classement général individuel

1. Rouille (I.C.R.) : 63,75 ; 2. Nicolas (I.C.R.) : 61 ; 3. Attal (I.C.R.) : 58 ; 4. Le Tallec (I.C.R.) : 56 ; 5. Boschet (C.C.V.M.) : 55,75 ; 6. Cantenys (I.C.R.) : 54,25 ; 7. Auneau (I.C.R.) et Drapeau (I.C.R.) : 52 ; 9. Coletti (C.C.V.M.) et Ricou (C.C.V.M.) : 51,25 ; 11. Ménard (I.C.R.) : 50,50 ; 12. Guérin (C.C.V.M.) : 49,50.

Le Club amateur de l'Institut Culturiste Rochelais bat le Club Culturiste du Val de Marne par 238 à 207, résultat obtenu par addition des points des 4 meilleurs athlètes de chaque équipe.

COMITE DU POITOU

Rencontre amicale

C.S. Cheminots du Mans.

C.S.A.D.N. Châtellerauld

le 28 Novembre 1965 au Mans

C.S.A.D.N. - Plisson (Plume) 227,5 ; Chartier Robert (Léger) 252,5 ; Vincent (Léger) 267,5 ; Lubat (Moyen) 222,5 ; Ganachaud (Moyen) 275 ; Rispal (Moyen) 295 ; Bedetti (Moyen) 305. Total soulevé : 1.845 k.

C.S. Cheminots du Mans. - Mezerette (Plume) 205 ; Epineau (Léger) 225 ; Poirier (Moyen) 227,5 ; Mioche (Moyen) 247,5 ; Ligereau (Mi-Lourd) 247,5 ; Ferru (Lourd) 277,5 ; Barbier (Lourd) 300. Total soulevé : 1.730 k.

Arbitrage de MM. Pougnet (Poitiers) et Chartier (Châtellerauld).

MATCH TRIANGULAIRE FRANCE - BULGARIE - ITALIE Juniors

le Samedi 26 Février 1966
à 14 h. 30 et 20 h. 30

au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, Paris
(Métro : Voltaire)

**Challenge du Comité à Cognac
le 12 Décembre 1965**

Royan, malchanceux n'a pu remporter la cinquième victoire qui lui aurait donné définitivement le Challenge et c'est le C.S.A.D.N. de Châtellerauld qui obtient sa première victoire dans cette épreuve.

Sept équipes représentant quatre clubs prouvent, par leur présence, un nouvel essor et un regain d'activité au sein du Comité.

Le Comité adresse ses félicitations à Buges (Limoges) et Barbier (Royan) pour leurs excellents résultats à la Finale du Prix d'Encouragement.

Résultats techniques du Challenge

Équipe I C.S.A.D.N. - Bedetti 300 k ; Vincent 282 k 500 ; Rispal 290 k. Total soulevé : 872 k 500 - Coef. : 4,07.

Équipe I Cognac. - Demany 252 k 500 ; Beau 287 k 500 ; Gisclon 305 k. Total soulevé : 825 k - Coef. : 3,86.

Équipe II C.S.A.D.N. - Plisson 220 k ; Chartier 257 k 500 ; Ganachaud 267 k 500. Total soulevé : 745 k - Coef. : 3,79.

Équipe I Pons. - Pelletier J. 230 k ; Hérault 260 k ; Renaud 205 k. Total soulevé : 695 k - Coef. : 3,60.

Équipe I Royan. - Pelletier Paul 247 k 500 ; Pelletier Daniel 210 k ; Guiennet 182 k 500. Total soulevé : 640 k - Coef. : 3,18.

Équipe II Royan. - Moreau 195 k ; Inchauspe 152 k 500 ; Barbier 317 k 500. Total soulevé : 665 k - Coef. : 2,90.

Arbitrage : MM. Moreau (Cognac), Chartier (Châtellerauld), Pougnet (Poitiers).

COMITE DU LANGUEDOC

Bureau pour la saison 1965-66 :

Président : M. Etienne Commamala.

Vice-présidents : MM. Georges Firmin et Jean Guibbert.

Secrétaire : M. Robert Menville.

Trésorier : M. Albert Placide.

COMITE DE PROVENCE

**Règlement
des Matches Inter-Départements
de la Coupe de Provence**

Équipe de 5 hommes

Poids de Corps de l'Équipe : 375 k. Handicap au-dessus du poids de l'Équipe : 1 k 250.

En cas d'ex aequo, l'Équipe la plus légère l'emportera.

- Chaque département formera son Équipe.
- Le tirage au sot aura lieu au siège du Comité de Provence.
- Les Hautes-Alpes n'ayant pas de Club, la Corse sera exempté du premier tour (1/4 de finale).

La compétition comportera : 1/4 de finale, 1/2 de finale, 1/2 de finale. L'Équipe vainqueur recevra une coupe.

COMITE DES PYRÉNÉES

Réunion Interclubs à Lavelanet

La C.H.P.O. de Lavelanet organisait le dimanche 19 Décembre, une réunion interclubs qui mettait en présence les formations du C.H.C.T. - Toulouse - C.H.P.O. - Lavelanet, U.S. Fronton et de l'U.A. Tarbaise

Disons de suite que le succès fut complet, tant sur le plan organisation que sur le niveau performances, car cette journée vit la chute de 5 records des Pyrénées en catégorie Juniors. Seniors et Vétérans.

Au premier plateau, qui groupait les jeunes tireurs de l'U.S. Fronton, ménagés par M. Mistou, on notait la présence des Juniors toulousains, Valera et Mirouze et les « vétérans » : Verdier (Lavelanet) et Pécoste (Tarbes). Des performances encoura

geantes furent accomplies par les néophytes frontonnais. Nous pouvons noter la confirmation de Mirouze qui bat le record « plumes » Juniors des Pyrénées avec 240 k sur les trois mouvements olympiques (ancien : Cazaubon U.A. Tarbes, 237 k 500). Valera à 53 k de poids de corps épaula et jeta 83 k 500 (nouveau record des Pyrénées) ancien : Balsente (Toulouse) 83 k. Excellents éléments, ces deux jeunes Toulousains vaudront à brève échéance de nombreux lauriers à leur club.

Le vétéran Verdier (41 ans) du C.H. du Pays d'Olmes qui progresse à chaque compétition, enleva de haute lutte, le match qui l'opposait au « doyen » Pécoste de Tarbes, lui ravissant le record de l'arraché, le portant à 70 k et en améliorant son propre record du jeté établi à Fronton avec 92 k 500, le portant à 96 k. Superbe durant toute son exhibition. Verdier emballa l'assistance. Ce dernier ne tardera pas à jeter la barre de 100 k (épaulée 2 fois) et à porter très bientôt le record sur la gamme aux environs de 245 k. Un grand coup de chapeau au vétéran Lavelanais.

Au 2° plateau, fort bien équilibré d'ailleurs, le « Plume » Dignan de l'U.A. Tarbaise, vainqueur du Prix d'Encouragement à Paris, se mit en exergue en réalisant 250 k au poids de corps de 57 k suivi de Près par son frère Pierre, qui avec 257 k 500 établissait sa meilleure performance. L'air vivifiant de Lavelanet est particulièrement salubre pour ce jeune tireur. Allieu du club local fit une bonne prestation, suivi par Petitjean de Tarbes, excellent en détente, et qui doit s'affirmer la prochaine saison. Loubes fut égal à lui-même, ainsi que Moretto du club local.

Le 3° plateau, qui groupait les 3°, 2°, 1° séries nationales fut vraiment un vrai régal haltérophile. (à suivre.)

PROCHAINS STAGES D'ESPOIRS

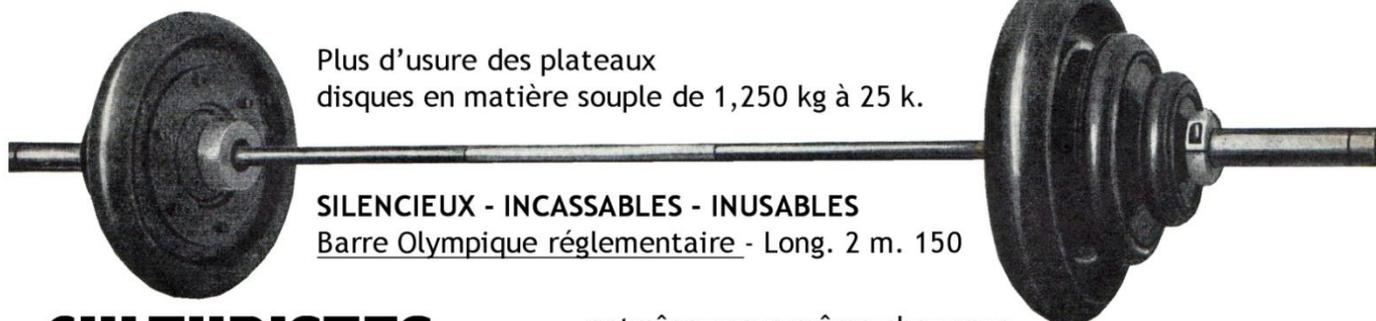
du 14 au 19 Mars

du 13 au 26 Juin

à l'Institut National des Sports.

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où



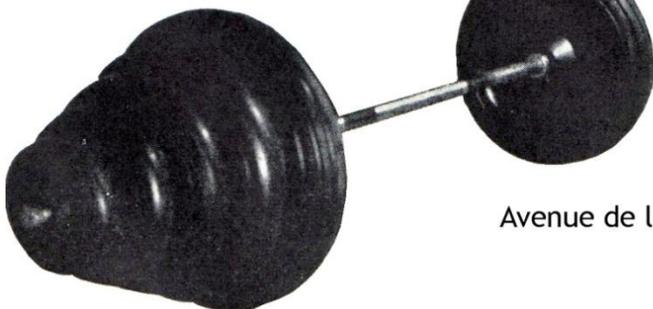
Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70



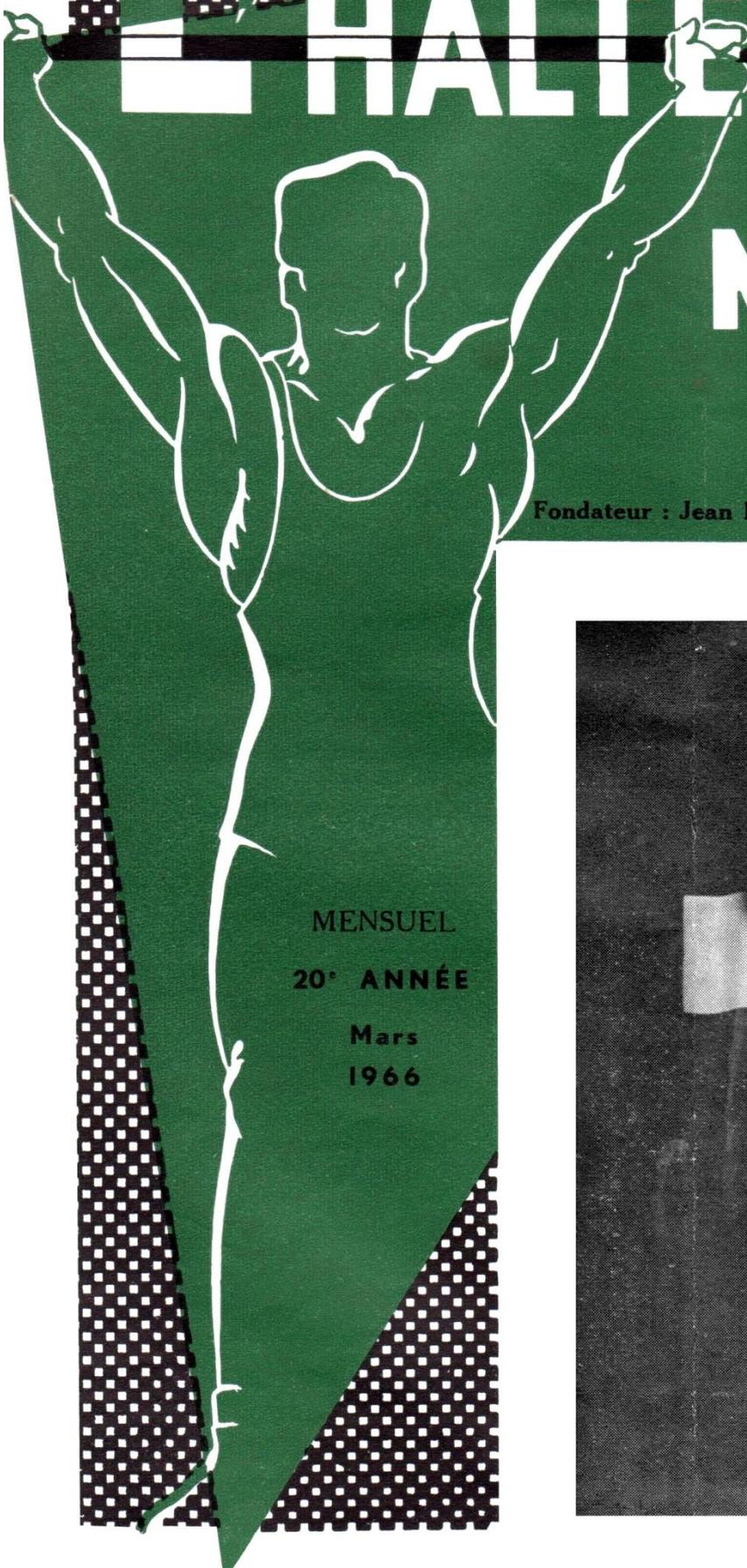
Documentation sur demande

LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

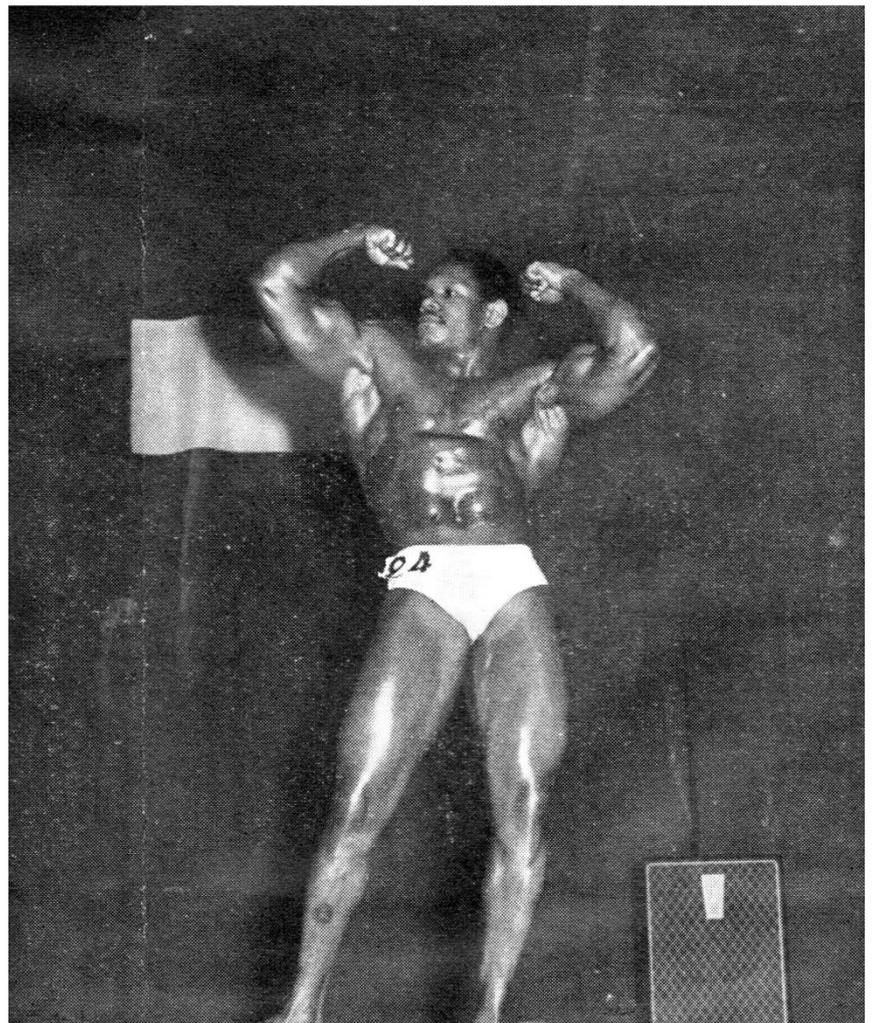
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
20^e ANNÉE
Mars
1966



 Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



| | |
|---|----------|
| Procès-verbaux des réunions de la Commission de P.O. du 3 Février 1966..... | 3 |
| de la Commission de Culture Physique du 4 Février 1966 | 3 |
| de la Commission de P.O. du 10 Février 1966..... | 3 |
| de la Réunion du Bureau du 16 Février 1966..... | 4 |
| Classement général du Prix Interrégional 1966 (suite)..... | 5 |
| Classement général du Prix Fédéral 1966 | 6 |
| Le match France-Italie-Bulgarie Juniors par G. LAMBERT..... | 7 |
| et Résultats Techniques | 7 |
| La Finale de la Coupe de France Culturiste par C. FAVROU et A. ROLET | 9 |
| Résultats Techniques..... | 8 |
| L'arraché de Kalinichenko par G. LAMBERT | 10 |
| Ce que vous devez savoir..... | 10 |
| Les Finales du Prix Interrégional 1966 par G. LAMBERT | 12 |
| et Résultats Techniques | 12 et 13 |
| Nos Joies, nos Peines | 13 |
| Formation des Cadres..... | 13 |
| Dans nos Comités Régionaux | 15 |

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Lechertier faisait partie de l'Équipe du Club Haltérophile et Culturiste Parisien, vainqueur de la Coupe de France Culturiste par équipes de Clubs. Il s'est classé 1^{er} au classement général individuel.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du Jeudi 3 Février 1966

Présents : MM. G. Lambert, A. Rolet.
Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.
Excusé : M. R. Duverger.

COMPOSITION DES ÉQUIPES DE FRANCE.
- Sur proposition de l'Entraîneur National, la Commission décide de former comme suit les équipes de France Seniors A, B et C :

Pour le match France - Allemagne, équipes A, le 26 Mars, à Kassel :

Poids Coqs. - Marchal ;
Poids Plumes. - Meurat ;
Poids Légers. - Dumas ;
Poids Moyens. - Maier ;
Poids Mi-Lourds. - Paterni ;
Poids Lourds Légers. - Steiner ;
Poids Lourds. - Fouletier ou Lévecq (suivant les résultats des Éliminatoires du Championnat de France).

Pour le match France-Allemagne, équipes « B », le 2 Avril (date à confirmer), à Bar-le-Duc :

Poids Coqs. - Carré ;
Poids Plumes. - Fulla ;
Poids Légers. - Fourrier J.-C. ou Ledroit (suivant les résultats des Éliminatoires du Championnat de France) ;
Poids Moyens. - Mangeant ;
Poids Mi-Lourds. - Houin ;
Poids Lourds Légers. - Michon ;
Poids Lourds. - Fouletier ou Lévecq (suivant les résultats des Éliminatoires du Championnat de France).

Pour le match France « C »-Luxembourg, le 26 Mars, à Luxembourg :

Poids Coqs. - Deconninck ;
Poids Plumes. - Henry ;
Poids Légers. - Ulrich ;
Poids Moyens. - Terme ;
Poids Mi-Lourds. - Gomez ;
Poids Lourds Légers. - Démonsel ;
Poids Lourds. - Rémy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire,
André ROLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE CULTURE PHYSIQUE du 4 Février 1966

Présence de : MM. Rolet, Président de la Commission, Favrou, Secrétaire, Denicourt, Merveille, Fagot.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Leveler, Lelong, Duverger, Roussaux.

Le Président ouvre la séance à 16 h 45 en donnant lecture de l'ordre du jour.

La parole est à M. Favrou qui donne lecture des résultats des éliminatoires de la Coupe de France Culturiste des Clubs.

La liste des équipes qualifiées pour la Finale (20 Février à La Rochelle) est ensuite établie, il s'agit de :

Poule A : Club Haltérophile et Culturiste Parisien ;
Poule B : Association du Gymnase Hébert du Havre ;
Poule C : Centre Athlétique Lillois ;
Poule C : Union Haubourdinoise ;
Poule D : Association sportive de Préparation Olympique du Midi ;
Poule E : Centre Culturiste Nancéien ;
Poule F : Forfait ;
Poule G : Cercle Culturiste Toulousain ;
Poule H : Club Culturiste et Haltérophilie Calédonien.

Le Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais est qualifié d'office en sa qualité d'organisateur de la Finale.

La commission désigne ensuite les jurés pour la Finale. Sont désignés : MM. Rolet, Duverger et Fagot.

En ayant terminé avec la Coupe de France Culturiste des Clubs, la Commission examine divers autres sujets d'ordre général.

L'athlète Thévenet Christian de Lyon se voit sanctionné d'un blâme pour avoir participé à un concours étranger à la F.F.H.C. La récidive serait sanctionnée d'une disqualification.

M. Favrou ayant proposé de porter le nombre des brevets culturistes à 6 au lieu de 3, le Président lui demande d'étudier et de soumettre des barèmes qui seront transmis à l'approbation du Comité Directeur Fédéral.

Le Président Jean Dame entretient ensuite la Commission de son entrevue avec le Directeur des Sports, M. Crespin.

Il souligne l'indignation de M. Crespin à la vue du document émis par les dirigeants de la F.F.C.P.S. qui se sont servis d'un « montage » pour induire les Culturistes en erreur.

Le Président fait part de son espoir de voir la fédération percevoir une subvention pour le Cultu-risme.

En fin de séance, la commission revient sur le sujet de la Coupe de France Culturiste pour examiner les conditions financières. Il est décidé que les finalistes seront remboursés à 80 % de leurs frais de voyage par la Fédération, les frais de séjour étant à la charge du Club Organisateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 50.

Claude FAVROU,

*Secrétaire de la Commission
de Culture Physique.*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 10 Février 1966

Présents : MM. R. Duverger, G. Lambert, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

MATCHES INTER-NATIONS. - Communication est donnée du tableau des premières rencontres avec la composition des équipes, dont tous les athlètes intéressés ont reçu un exemplaire.

Match triangulaire France-Bulgarie-Italie Juniors. - A la demande du Comité de l'Île-de-France, organisateur, le 27 Février, de la Coupe de Paris par équipes, des démarches ont été effectuées auprès de la Préfecture de la Seine pour que le match triangulaire, qui devait se disputer sur deux jours, ait lieu le samedi 26 Février, après-midi et soirée.

- Les équipes seront logées à l'Hôtel Moderne.
- Le déjeuner réunissant les équipes aura lieu le dimanche 27 Février.
- Une visite du château de Versailles sera prévue pour le dimanche matin et une visite de Paris après déjeuner.
- Lettre de M. Cazeaux Père informant que son fils est remis de sa blessure.
- Lettre de la Fédération Italienne demandant une dérogation d'âge au sujet d'un de leurs athlètes. Accordé.

Match France - Allemagne, équipes « B ». - A la suite de la lettre de la Fédération Allemande acceptant un match des Équipes « B », en France, une lettre a été adressée au Club « Les Bleus de Bar », pour savoir s'il pourrait organiser la rencontre à Bar-le-Duc, le 2 Avril. Une réponse affirmative a été donnée par M. Mangin, Président de la Section Haltérophile, mais l'acceptation de la Fédération Allemande, concernant la date et le lieu, n'est pas encore parvenue.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Lettre du Ministère de la Jeunesse et des Sports demandant, communication de la liste des athlètes considérés comme sélectionnés possibles pour les Jeux de 1968.

Sur proposition de l'Entraîneur National, deux listes seront établies, comprenant, d'une part les probables Maier, Paterni, Gerber, Fouletier et, d'autre part, les possibles : Lévecq, Steiner, Michon, Houin, Dumas, Fourrier Yves, Fourrier Jean-Claude, Muller, Terme, Gourrier, Cazeaux, Fulla, Meurat.

- *Lettre du Comité du Lyonnais* signalant les performances réalisées par certains athlètes du Comité ;
- *Lettre du Comité de Normandie* demandant l'autorisation pour Jean-Luc Muller de participer à deux compétitions. Accordé.
- *Compte rendu d'activité* de Rolf Maier, Conseiller Technique Régional.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire,
André ROLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 16 Février 1966

Présents : MM. H. Clutier, R. Duverger, F. Fiolle, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. J. Duchesne, V. Leveler.

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 22 Janvier est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 609 - Union Sportive Tropézienne ;
- ✓ N° 3 610 - Stade Saint-Lois ;
- ✓ N° 3 611 - Association Sportive du Val d'Yerres ;
- ✓ N° 3 612 - Sport Olympique Adissan ;
- ✓ N° 3613 - Maison des Jeunes et de la Culture de Lunel ;
- ✓ N° 3614 - Association Sportive des Cheminots Sétois.

Il homologue également le changement de titre de l'Haltérophile Club Arlésien qui devient « Club Omnisports Arlésien ».

HOMOLOGATION DE RECORDS HALTÉROPHILES. - Le Bureau homologue comme records du Total Olympique par Équipes de Clubs la performance ci-après : 2.300 kg par la Vie au Grand Air

Haltérophile Moderne n° 220 (03-1966)

de Saint-Maur, le 23 Janvier 1966. Arbitres : MM. Bazire, Chariot, Fiolle. (Ancien record : 2.267 k 500 par lui-même).

HOMOLOGATION DE RECORDS CULTURISTES. - Les records de France Juniors suivants sont homologués :

Poids Légers - Développé Couché : 75 k par Haté, au Havre. Jurés : MM. Legrand et Renault. Le 23 Janvier 1966.

- Flexion sur les jambes : 129 k 500 par Plaudin, à Poitiers. Jurés : MM. Moreau, Favrou, Pougnet et 140 k par Haté, au Havre. Jurés : MM. Legrand et Renault. Ces records ont été battus le 23 Janvier 1966.
- Record du Total : 75 + 140 = 215 k par Haté, le 23 Janvier 1966. Jurés : MM. Legrand et Renault.

Poids Moyens - Développé Couché : 95 k par Malandin.

- Record du Total : 95 + 110 = 205 k par Malandin. Même date, mêmes jurés.

Poids Mi-Lourds - Développé Couché : 90 k par Sorieul. Même date, mêmes jurés.

- 135 k par Salassa, le 23 Janvier 1966 à Blagnac. Juré : M. Garrabet et 140 k par le même athlète, le 10 Février à Toulouse. Juré : M. Dini.
- Flexion sur les Jambes : 130 k par Picherot, au Havre. Jurés : MM. Legrand et Renault.
- 135 k par Salassa, à Toulouse. Juré : M. Garrabet.
- 178 k 500, par Cazeaux, à Poitiers. Jurés : MM. Favrou, Moreau et Pougnet.

Ces trois records ont été battus le 23 Janvier 1966.

- Record du Total : 82,5 + 125 = 207 k 500, par Picherot, au Havre. Jurés : MM. Legrand et Renault.
- 135 + 135 = 270 k par Salassa à Toulouse. Juré : M. Garrabet.

Ces deux records ont été battus le 23 Janvier 1966.

Sont ensuite homologués les records de France Seniors :

Poids Coqs - Développé Couché : 75 k par Thilloux Claude.

- Flexion sur Jambes : 125 k par Thilloux Claude.

Ces deux records ont été battus à St-Maur le 23 Janvier 1966. Jurés : MM. Duverger, Fagot, Rolet.

Poids Plumes - Développé Couché : 102 k 500 par Coletti, le 23 Janvier à St-Maur. Jurés : MM. Duverger, Fagot, Rolet.

- 103 k par Gutuhau, le 23 Janvier 1966 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Jurés : MM. Ponce, Naceri et Maltagliati.
- Flexion sur Jambes : 120 k par Coletti, le 23 Janvier 1966, à St-Maur. Jurés : MM. Duverger, Fagot, Rolet.

Poids Légers - Développé Couché : 130 k par Ledroit ; Flexion sur Jambes : 170 k par Ledroit. Ces deux records battus à St-Maur, le 23 Janvier 1966. Jurés : MM. Duverger, Fagot, Rolet.

- Record du Total : 95 + 125 = 220 k, par Delaunay, le 23 Janvier 1966, au Havre. Jurés : MM. Legrand et Renault.

Poids Moyens - Développé Couché : 110 k par Lukowiak, le 23 Janvier 1966, au Havre. Jurés : MM. Legrand et Renault.

- 120 k par Soulié, le 23 Janvier 1966, à Toulouse. Juré : M. Garrabet.

- Flexion sur Jambes : 138 k par Resch, le 23 Janvier 1966, à St-Maur. Jurés : MM. Duverger, Fagot, Rollet.

- 140 k par Fouache, le 23 Janvier 1966, au Havre. Jurés : MM. Legrand et Renault.

- 141 k par Bowen, le 23 Janvier 1966, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Jurés : MM. Ponce, Naceri et Maltagliati.

- 157 k 500 par Malouin, le 23 Janvier 1966, à Toulouse. Juré : M. Garrabet.

- Record du Total : 100 + 140 = 240 k par Fouache, le 23 Janvier 1966, au Havre. Jurés : MM. Legrand et Renault.

Poids Mi-Lourds - Développé Couché 125 k par Delaigle, le 23 Janvier 1966, au Havre. Jurés : MM. Legrand et Renault.

- 145 k par Lechartier, le 23 Janvier 1966, à St-Maur. Jurés : MM. Duverger, Fagot, Rolet.

- 150 k par Redonnet, le 23 Janvier 1966, à Toulouse. Juré : M. Garrabet.

- Flexion sur Jambes : 167 k 500 par Talbot, le 23 Janvier 1966, au Havre. Jurés : MM. Legrand et Renault.

- 180 k par Parra, le 23 Janvier 1966, à Toulouse. Juré : M. Garrabet.

- 185 k par Lechartier, le 23 Janvier 1966, à St-Maur. Jurés : MM. Duverger, Fagot, Rolet.

- Record du Total : 120 + 162,50 = 282 k 500 par Delaigle, le 23 Janvier 1966, au Havre. Jurés : MM. Legrand et Renault.

- 145 + 185 = 330 k par Lechartier, le 23 Janvier 1966, à St-Maur. Jurés : MM. Duverger, Fagot, Rolet.

Poids Lourds Légers. - Développé Couché : 100 k par Bertrac, le 23 Janvier 1966, au Havre. Jurés : MM. Renault et Legrand.

- 115 k par Lahondes, le 23 Janvier 1966, à Toulouse. Juré : M. Garrabet.

- 145 k par Huot, le 23 Janvier 1966, à St-Maur. Jurés : MM. Duverger, Fagot et Rolet.

- Flexion sur Jambes : 105 k par Lahondes, le 23 Janvier 1966, à Toulouse. Juré : M. Garrabet.

- 165 k par Bertrac, le 23 Janvier 1966, au Havre. Jurés : MM. Renault et Legrand.

- Record du Total : 115 + 105 = 220 k par Lahondes, le 23 Janvier 1966, à Toulouse. Juré : M. Garrabet.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - Lecture est donnée des procès-verbaux des réunions des 3 et 10 Février 1966 qui sont approuvés.

Revenant au match France C Luxembourg, M. Lambert suggère qu'un Conseiller Technique dirige l'équipe de France qui se rendra au Luxembourg, le 26 Mars. Adopté.

En ce qui concerne le match triangulaire France - Bulgarie - Italie, le 26 Février, il demande que le remplaçant Poids Lourd Rachel, soit convoqué en même temps que le titulaire : Ferru, pour le cas où ce dernier, n'étant pas au poids de corps de sa catégorie, soit contesté par les deux autres équipes.

Le Président communique ensuite au Bureau une lettre qu'il vient de recevoir de la Fédération Espagnole qui accepte la date du 7 Mai pour le match retour avec l'Équipe de France « B ».

Il sera demandé au Comité du Languedoc s'il est d'accord pour l'organiser à Montpellier.

COUPE DE FRANCE CULTURISTE PAR ÉQUIPES DE CLUBS. - Le Président rappelle que la Finale de cette Coupe aura lieu à La Rochelle, le 20 Février prochain et donne la liste des équipes qualifiées.

Ont été désignés comme Jurés à cette finale MM. A. Rolet, R. Duverger, H. Fagot.

M. Jean Dame la présidera.

MATCH TRIANGULAIRE FRANCE-BULGARIE-ITALIE JUNIORS. - Après avoir précisé que le match aurait lieu le samedi 26 Février (après-midi et soirée), le Président informe le Bureau que tous les athlètes de l'équipe de France Gilbert, White, Y. Fourrier, Muller, Gourrier, Cazeaux et Ferru ont accepté d'y participer.

La Fédération Italienne n'a pas encore communiqué la composition de son équipe mais a annoncé l'arrivée de sa délégation le 25 Février, à 8 h 33, à la gare de Lyon.

Quant à la Fédération Bulgare, les noms de ses athlètes, qu'elle a envoyés par télégramme, sont incompréhensibles, par suite d'une mauvaise transmission.

Des officiels pour cette rencontre sont désignés comme suit :

- Arbitrage : MM. Fiolle, Pichon, Rolet, un arbitre italien, un arbitre bulgare ;
- Un des arbitres étrangers remplira les fonctions de juge à la pesée ; M. Fiolle l'assistera ;
- Secrétaire de séances : M. Duchesne ;
- Délégué aux athlètes : M. Legall
- Speaker et sonorisation : M. Leveler ;
- Installation du matériel : M. Guillier ;
- Médecin de service : Dr Dubois.

Prix des places : 3 F, tarif unique.

M. Lambert signale que deux athlètes de l'équipe de France Juniors Gilbert et Y. Fourrier, seront appelés sous les drapeaux le 1^{er} Mars. Il serait nécessaire que des démarches soient effectuées pour leur permettre de participer au match France - Allemagne du 27 Mars, à Kassel et au Championnat de France, en Avril. Pour Gilbert, un report d'incorporation de deux mois, puis son affectation dans une unité proche de son domicile pourrait être demandée ; pour Y. Fourrier, affecté au Groupement Sportif Interarmées, l'autorisation de rester à Joinville jusqu'en Mai, au lieu de rejoindre immédiatement le Camp de Frileuse pour y faire ses classes.

Le Président interviendra auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

FINALES DU PRIX FÉDÉRAL. - Elles auront lieu les 5 et 6 Mars prochain, à 14 heures, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris.

Le Président signale que la liste des qualifiés n'a pu être complètement établie, certains résultats manquant encore.

Toutefois, il expose le cas d'un athlète du Comité de Provence Eskenazy, dont la situation, assez particulière, est exposée par le Président de son Club, l'Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence.

Pour éviter toute contestation, la F.F.H.C. a demandé photocopies des pièces prouvant que cet haltérophile est de nationalité française.

Il est ensuite procédé à la désignation des Officiels habituels, mais des arbitres de province seront également convoqués.

Prix unique des places : 3 F.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Finales du Prix Interrégional : Sur réclamation du Père du Junior Denivet, un contrôle a été effectué au sujet de la qualification de Delaporte, Poids Plume du Club Nautique et Athlétique de Rouen, sorti vainqueur de la finale Juniors du Prix Interrégional.

Ce contrôle a confirmé que Delaporte était classé 2° série, à la suite d'une performance antérieure, il est donc rayé des éliminatoires et de la finale de l'épreuve et c'est Denivet qui remporte le titre, les autres concurrents classés 3° et 4°, devenant 2° et 3°.

Directeur Technique National : Lecture est donnée à la réponse du Ministère de la Jeunesse et des Sports à la lettre de la F.F.H.C. lui demandant la rémunération du Directeur Technique National, puis de la lettre de Raymond Herbaut annonçant qu'il renonce à poser sa candidature à ce poste.

Homologation de nomination d'arbitres régionaux : Le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre régional : de MM. Legrand et Goubot (Comité de Normandie) et Boutard (Comité du Lyonnais).

Homologation de nomination d'arbitres fédéraux : Sur proposition du Jury d'examen qui a siégé au cours des finales du Prix Interrégional, le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre fédéral, de MM. Houte et Auber (Comité des Flandres), Martini (Comité Dauphiné-Savoie), Routchenko (Comité de Champagne).

Formation des Cadres : Un stage de formation des cadres a eu lieu à l'Institut National des Sports, du 31 Janvier au 5 Février.

Après communication, par le Président, des résultats des examens passés à l'issue de ce stage, le Bureau décide l'attribution des diplômes ci-après :

Diplômes d'Aides-Moniteurs : MM. Nalon, Wittmann, Hacherelle, Neppel, Savonnière, Huyghe ;

Diplômes de Moniteurs : MM. Fulla, Steiner, Navarro, Duthilleux, Luquet, Bedetti, Eymas, L'Huillier, Lavigne, Guipon, Minard ;

Brevet d'initiation : M. L'Yvonnet.

Désignation de Jurys Nationaux : Il est déridé de contacter les personnes suivantes pour la constitution des Jurys des deux stages de formation des Cadres qui auront lieu prochainement à Wattignies et Toulouse :

26 Mars 1966 à Wattignies - En plus de MM. Dumoulin et Vandeputte, désignés à la dernière réunion du Bureau : MM. Gerber, Dini et Guillier

13 Avril 1966, à Toulouse - MM. Duchesne, Duverger, Pichon, Lambert.

Toutefois, la composition du Jury du premier stage ne deviendra définitive qu'après désignation des Officiels pour les matches inter-nations des 26 et 27 Mars,

Demandes de prêts de barres : Le Bureau donne son accord aux demandes de prêts de barres présentées par :

- le Lycée Technique d'État Le Havre-Caucrauville ;
- le Lycée Municipal de Lyon ;
- l'Union Sportive des Cheminots Marseillais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire Général, *Le Président,*
André ROLET. Jean DAME.

.....

PROCHAIN STAGE D'ESPOIRS
du 13 au 26 Juin
à l'Institut National des Sports

Classement Général du Prix Interrégional 1965-66

d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

SENIORS (suite)

Poids Moyens (minima 267 k 500) (suite)

| | |
|--|---------|
| 34. ARMELINI (69,1) Asnières Sports | 277,500 |
| 35. THOUMINE (73,9) Club Sportif d'Alençon | 277,500 |
| 36. GUIGNE (67,5) Stade Municipal de Montrouge | 275, - |
| 37. IZERABLE (68,2) Union Gymnique Péageoise | 275, - |
| 37. HELD (68,2) Sté Athlétique de Koenigshoffen | 275, - |
| 39. CALLEWAERT (68,8) Sporting Club Tête de Cheval | 275, - |
| 40. LAGNEAU J. (74,7) Sté Athlétique d'Enghien | 275, - |
| 41. VARMA (73,6) U.S. Métro-Transports | 270, - |
| 42. MILLET (74,9) Club Sportif Mun. Pantin | 270, - |
| 43. GEAY (69) Union Halt. Vichyssoise | 267,500 |
| 44. VILLAGRASSE (74) A.S. P.T.T. Vienne | 267,500 |
| 45. GALLE (74,6) St-Nazaire Omnisports | 267,500 |
| 46. ODIN (75) Haltéro Cult. Lyonnais | 267,500 |

Poids Mi-Lourds (minima 282 k 500)

| | |
|---|---------|
| 1. DEUDE (80,2) Sporting Club Navis | 325, - |
| 2. ANER (82,5) Club Sp. Municipal Pantin | 320, - |
| 3. VIENNAUX (79,7) Club Culturiste de Reims | 315, - |
| 4. FAISANS (76,7) Club Halt, et Cult. Parisien | 310, - |
| 5. JACQUET (78,2) U.S. Métro-Transports | 310, - |
| 6. BENOIT (80,7) Sporting Club Tête de Cheval | 310, - |
| 7. TUMAS (82,3) La Montluçonnaise | 310, - |
| 8. ZEMB (79,6) Rueil Athlétic Club | 305, - |
| 9. HAZET (80,6) Association Sportive Mantaise | 305, - |
| 10. ARNOLD (81,3) Union Sportive Wittenheim | 305, - |
| 11. LEGRAND (81,6) Sté Athlétique Montmartroise | 305, - |
| 12. CHOUKROUN A. (76,2) La vie au Grand Air St-Maur | 302,500 |
| 13. STIEBER (78) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 300, - |
| 14. GILET (76,6) C.E.P. St-Nazaire | 295, - |
| 15. ROCACHER (77,5) Club Halt, et Cult. Toulousain | 295, - |
| 16. FERREC (78,7) Dreux Athlétic Club | 295, - |
| 17. PASSERNIG (78,8) Sté Athlétique Koenigshoffen | 292,500 |
| 18. MOYRET (78,9) Haltéro Culturiste Lyonnais | 292,500 |
| 19. DEROUIN (79,5) Sporting Club Neuilly | 290, - |

| | |
|--|---------|
| 20. GYORGY (75,2) Alliance Ste-Savine | 287,500 |
| 21. DANIEL (82,5) U.S. Métro-Transports | 287,500 |
| 22. FORMICA (76) Haltéro Club de Nice | 285, - |
| 23. BERNARD (79,5) Cercle Michelet Orléans | 285, - |
| 24. DANIEL (80,4) Sports Réunis Lille Délivrance | 285, - |
| 25. AUBER (82) Club Naut, et Athl. Rouen | 285, - |

Poids Lourds Légers (minima 295 k)

| | |
|--|---------|
| 1. NUYTENS (89,7) Haltérophile Club Compiégnois | 357,500 |
| 2. BRIGNONE (85,2) Sporting Club Navis | 322,500 |
| 3. LUQUET (89,3) La Gauloise de Vaise | 322,500 |
| 4. DECREMP (85) Haltérophile Club de Nice | 320, - |
| 5. SCHIMMEL (87) Club Naut, et Athl. Rouen | 320, - |
| 6. VILLEJOURBERT (84) Haltéroph. Club Villeneuvois | 317,500 |
| 7. TORNETTO (86) Cercle Michelet Orléans | 317,500 |
| 8. COSSON (89,9) Sté Athlétique d'Enghien | 312,500 |
| 9. PÉRELMAN (87,5) Sporting Club de Neuilly | 302,500 |
| 10. GANTES (87,6) Centre Athlétique Dracénois | 302,500 |
| 11. SCHERPEREL (83,5) Sporting Club Tête de Cheval | 297,500 |
| 12. BINDA (85,6) La Légère Méloinoise | 295, - |

Poids Lourds (minima 305 k)

| | |
|--|---------|
| 1. SEGONZAC (100) A.S.P.O. Midi Bordeaux | 357,500 |
| 2. MAZALLON (90,6) Club Athlétique St-Priest | 340, - |
| 3. LEON (99) U.S. Métro-Transports | 340, - |
| 4. DULOQUIN (106,2) Club Culturiste de Reims | 340, - |
| 5. DORVILLE (109) Club Naut, et Athl. Rouen | 335, - |
| 6. EYMAS (90,1) Gymnaste Club Sorguais | 330, - |
| 7. SAVIC (94,7) Courbevois Sports | 327,500 |
| 8. BADI (97,4) Sporting Club Tête de Cheval | 325, - |
| 9. VOVAN (99) A.S. P.T.T. Marseille | 325, - |
| 10. BARBIER (95,6) Royan Océan Club | 322,500 |
| 11. DORNE (93,6) Club Athlétique St-Priest | 320, - |
| 12. DEROZ (107) Cercle Haltérophile Troyen | 310, - |
| 13. PAUMARD (91,3) Association Sportive Mantaise | 305, - |
| 14. SPETCH (102,5) Sté Gymnastique Sélestat | 305, - |

CLASSEMENT HORS COMPÉTITION DES ATHLÈTES ÉTRANGERS LICENCIES DANS LES CLUBS AFFILIÉS A LA F.F.H.C.

| JUNIORS | |
|---|---------|
| Poids Coq | |
| RUSSO (55) Maison des Jeunes et Culture Metz | 182,500 |
| Poids Mi-Lourd | |
| MONACCI (81,8) Club Halt, et Cult. Oyonnaxien | 277,500 |
| Poids Lourd Léger | |
| SCHEMBRI (89,5) Maison des Jeunes et Culture Metz | 240, - |

| SENIORS | |
|--|---------|
| Poids Coq | |
| BETZHOLZ (55) Maison des Jeunes et Culture Metz | 237,500 |
| Poids Mi-Lourd | |
| GARCIA Fernand (77) Club Halt, et Cult. Toulousain | 295, - |

Classement Général du Prix Fédéral 1965-66

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (minima 202 k 500)

| | |
|---|---------|
| 1. STOLZ (56) Union Sportive Petite Rosselle..... | 230, - |
| 2. PIQUEMAL (56) Paris Université Club..... | 227,500 |
| 3. LANTERI (54,3) Association Sportive de Monaco..... | 217,500 |
| 4. VALERA (53,5) Club Halt, et Cult. Toulousain..... | 212,500 |
| 5. KERVEL (55,5) Nantes Étudiants Club..... | 212,500 |
| 6. HUBERT (49) A.P.E.C.A. Ile Réunion..... | 210, - |
| 7. LERCH (52,9) Union Sportive Wittenheim..... | 205, - |
| 8. COUVRAND (55) Nantes Étudiants Club..... | 205, - |

POIDS PLUMES (minima 222 k 500)

| | |
|---|---------|
| 1. FREVILLE Ant. (60) A.S.P.T.T. Arras..... | 255, - |
| 2. DELAPORTE (59,4) Club Nautique et Athl. Rouen..... | 252,500 |
| 3. DENIVET Alain (59,8) Club Sportif de Meaux..... | 242,500 |
| 4. MIROUSE (59) Club Halt, et Cult. Toulousain..... | 240, - |
| 5. PAYAN (59,9) Union Gymn. et Athl. Péageoise..... | 237,500 |
| 6. TABARD (59,9) A.S.P.T.T. Vienne..... | 232,500 |
| 7. GOLIAS (60) Athlétic Club Trélazéen..... | 227,500 |

POIDS LEGERS (minima 252 k 500)

| | |
|--|---------|
| 1. DUFAYS (67) Club des Lutteurs Sparnaciens..... | 280, - |
| 2. LACROIX (66,8) Club Sportif Alençon..... | 277,500 |
| 3. HÂTE Ph. (66,9) A.S. Augustin Normand Le Havre..... | 277,500 |
| 4. PATIERNO (64,4) Sport Athlétique Mulhouse..... | 272,500 |
| 5. VAILLES (67,5) Association Sportive Pérolrière..... | 265, - |
| 6. GRANGE (66,5) Maison des Jeunes Metz..... | 255, - |
| 7. APPIETTO (67,2) A.S. Sapeurs-Pompier Nantes..... | 255, - |

POIDS MOYENS (minima 267 k 500)

| | |
|--|---------|
| 1. BUGES (74,3) Red Star Limoges..... | 307,500 |
| 2. DIOUX (70,6) Athlétic Club Melunais..... | 300, - |
| 3. KAMINSKY (71,4) Paris Université Club..... | 285, - |
| 4. PAUTOT (74,7) Gauloise de Montbéliard..... | 280, - |
| 5. CALCOEN (74,4) Stade Mun. Petite Synthe..... | 277,500 |
| 6. FRITZ (69,2) Paris Université Club..... | 275, - |
| 7. MAREL (71,6) A.S.P.T.T. Réunion..... | 270, - |
| 8. IGNACZACK (69) Union Sportive Wittenheim..... | 265, - |

POIDS MI-LOURDS (minima 282 k 500)

| | |
|--|---------|
| 1. ROUAULT (78,5) Union Sportive Police Marseille..... | 315, - |
| 2. GROSSO (81,6) Association Sportive Monaco..... | 315, - |
| 3. POGNANT (78,3) Dreux Athlétic Club..... | 300, - |
| 4. MICOLLET (80,4) Indépendante de Vaulx-en-Velin..... | 297,500 |
| 5. FISCHER (80) S.A.R.E. Lapeyrade..... | 290, - |
| 6. SCHIVI (77) Entente Sportive Laneuveville..... | 287,500 |

POIDS LOURDS LEGERS (minima 295 k)

| | |
|--|---------|
| 1. COUZINIE (88,6) Assoc. Sp. Montferrandaise..... | 297,500 |
|--|---------|

POIDS LOURDS (minima 305 k)

| | |
|--|--------|
| 1. RINGEVAL (98,8) A.S.P.T.T. Arras..... | 310, - |
|--|--------|

SENIORS

POIDS COQS (minima 225 k)

| | |
|--|---------|
| 1. BEECKUIZEN Ch. (56) Club Haltéroph. de Lunéville..... | 257,500 |
| 2. WITTMANN (54,4) La Vie au Grand Air de St-Maur..... | 247,500 |
| 3. MY (55,3) Stade Municipal de Montrouge..... | 245, - |
| 4. MOREAU (51,2) Centre Sportif Scourdois..... | 242,500 |
| 5. KENTZEL (55,6) Club Nouv. Messag. Presse..... | 240, - |
| 6. DARGEL (55,5) Stade Dyonisien (La Réunion)..... | 235, - |
| 7. CHERON (55,9) Sté Gymnastique d'Angers..... | 235, - |
| 8. BERINGER (54) Union Sport. Provenc. Manosque..... | 232,500 |
| 9. GRONGNARD (54,8) Athlétic Club Melunais..... | 232,500 |
| 10. DESFEUILLET (55,4) Haltéro Culturiste Lyonnais..... | 227,500 |

POIDS PLUMES (minima 245 k)

| | |
|--|---------|
| 1. LENAY (59,9) Union Sportive de Tours..... | 267,500 |
| 1. NIVAULT (59,9) La Vie au Grand Air St-Maur..... | 267,500 |
| 3. HARITCHELAR (59,8) Club Nouv. Messag. Presse..... | 265, - |
| 4. GRAND (60) Haltérophile Club Grenoble..... | 260, - |
| 5. CROCHARD (57,9) La Vie au Grand Air St-Maur..... | 257,500 |
| 6. TURC (58) La Montluçonnaise..... | 257,500 |
| 7. BONHORE (59,5) Sporting Cl. Limouxin..... | 255, - |
| 8. FAYARD (59,5) Haltérophile Club Villefranche..... | 252,500 |
| 9. LAGRUE (57,4) Union Sportive de Toul..... | 250, - |
| 10. DIGNAN (57,8) Union Athlétique Tarbaise..... | 250, - |
| 11. DUFLOT (59) Sporting Club Tête de Cheval-Loos..... | 250, - |
| 12. LEFEVRE (59,5) A.S. Loisirs Bréguet..... | 250, - |
| 13. BINDER A. (59,7) Courbevoise Sports..... | 250, - |

POIDS LEGERS (minima 275 k)

| | |
|--|---------|
| 1. MAUBERT (66,5) U.S. Cheminots St-Pol..... | 307,500 |
| 2. BARBEREAU (67) Club des Lutteurs Sparnaciens..... | 300, - |
| 3. ENADAN (65,1) Dreux Athlétic Club..... | 297,500 |
| 4. DIJOUX (65,1) Stade Dyonisien (La Réunion)..... | 295, - |
| 5. BINDER R. (65,9) Courbevoise Sports..... | 295, - |
| 6. NICE (67) A.S.P.T.T. La Réunion..... | 295, - |
| 7. BORNEQUE (65,7) Cercle Haltérophile Reyland..... | 292,500 |
| 8. BORTOT (67,4) S.C. Navis Grenoble..... | 292,500 |
| 9. IMPIERI (66,2) Frontignan Athlétic Club..... | 290, - |
| 10. LUSCANSKY (66,6) S.C. Navis Grenoble..... | 290, - |
| 11. BARY (67,1) Stade Municipal Montrouge..... | 290, - |
| 12. CAPITAINE (64,8) Sporting Club de Neuilly..... | 287,500 |
| 13. HOUSSAIS (65,4) A.S. Sapeurs-Pompier Nantes..... | 287,500 |
| 14. GULIANA (64,8) Omnium Sportif Stéphanois..... | 285, - |
| 15. LANUX Cl. (66,9) Association Sportive Mantaise..... | 285, - |
| 16. QUENTIN (67,4) U.S. Métro-Transports..... | 285, - |
| 16. CALLEWAERT (67,4) S.C. Tête de Cheval-Loos..... | 285, - |
| 18. AUBRY (65,2) Cercle Haltérophile Reyland Nancy..... | 282,500 |
| 19. PLACIDE (65,5) C.F.P.A. Nîmes..... | 282,500 |
| 20. LAMBERT (66,7) Alliance Ste-Savine..... | 282,500 |
| 21. MIZRAHI (60,4) Club Naut, et Athl. Rouen..... | 280, - |
| 22. DESTRIEATS (63,3) Jeunes de St-August. Bordeaux..... | 280, - |
| 23. DENONFOUX (66,9) S.C.P.O. Paris..... | 280, - |
| 24. VALLE (67) Centre Omnisports Faches-Thumesnil..... | 277,500 |

| | |
|--|--------|
| 25. NALON (65,5) A.S. La Pérolrière..... | 275, - |
| 26. MARRA (66,3) Haltérophile Club Gardanne..... | 275, - |
| 27. DAROS (67,2) A.S.P.O. Midi Bordeaux..... | 275, - |
| 28. VINCENT (67,4) C.S. Déf. Nat. Châtellerault..... | 275, - |

POIDS MOYENS (minima 290 k)

| | |
|--|---------|
| 1. TROLONG (74,3) Union Sportive de Toul..... | 340, - |
| 2. CARNAT (74,3) A.S. Montferrandaise..... | 325, - |
| 3. BARROY (73,2) U.S. Métro-Transports..... | 322,500 |
| 4. CHEVALIER (74) Espérance de Sées..... | 322,500 |
| 5. GIRAUD (74,3) Sporting Club Navis Grenoble..... | 322,500 |
| 6. LOPEZ (73,7) Haltérophile Club de Nice..... | 317,500 |
| 7. GALLI (72,2) A.S. Multisports Sète..... | 315, - |
| 8. GARCIA (73) C.F.P.A. Nîmes..... | 315, - |
| 9. DEGENNE (74,2) Asnières Sports..... | 315, - |
| 10. DESCHARENTS D. (69,4) Sporting Club de Neuilly..... | 310, - |
| 11. LETERTRE (73,6) Asnières Sports..... | 310, - |
| 12. TREFOUET (74,3) Maison des Jeunes d'Elbeuf..... | 305, - |
| 13. VONTHRON (71,1) Société de Gymnastique Sélestat..... | 300, - |
| 14. GROSABADIE (72,4) Haltéro Club du Comminges..... | 300, - |
| 15. COUTOULY (73) Maison des Jeunes d'Albi..... | 300, - |
| 16. JULIA (73,4) Stade Municipal de Montrouge..... | 300, - |
| 17. SLUSSAREFF (74) U.S. Police de Marseille..... | 300, - |
| 18. VANDENBREDEN (73,4) A.S. Lilloise Inter-Entr..... | 297,500 |
| 19. LE FE (70,5) La Brestoise..... | 295, - |
| 20. REGNIER (74,4) Stade de Montrouge..... | 295, - |
| 21. DICKELY (72,4) Société Munie, de Gymn. Sélestat..... | 292,500 |
| 22. GUICHARD (71,5) A.S.P.T.T. La Réunion..... | 290, - |
| 23. JOUBEAUD (72,5) Haltérophile Club de Nice..... | 290, - |
| 24. SANCIER (74,3) Française de Besançon..... | 290, - |

POIDS MI-LOURDS (minima 305 k)

| | |
|--|---------|
| 1. ESKENAZY (77,5) Haltérophile Culturiste Club Aix..... | 360, - |
| 2. PEZZULA (82,5) Haltéro Club Villerupt..... | 355, - |
| 3. PILOT (82,3) Stade Municipal de Montrouge..... | 350, - |
| 4. GREIS (77) Club des Lutteurs Sparnaciens..... | 330, - |
| 5. DEUDE (80,4) S.C. Navis Grenoble..... | 327,500 |
| 6. ALVAREZ (81,9) Rueil Athlétic Club..... | 327,500 |
| 7. FISCHER (80) Cercle Haltérophile Reyland Nancy..... | 325, - |
| 8. BEDETTI (7,2) Club Sp. Déf. Nat. Châtellerault..... | 320, - |
| 9. IRMANN (80,6) Union Mâconnaise..... | 317,500 |
| 10. MANEY (79,5) Cercle Cult. St-Médard..... | 315, - |
| 11. LUTIN (80,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 315, - |
| 12. LIKAKIS (80,7) Omnium Sportif St-Etienne..... | 315, - |
| 13. JACQUET (77,6) U.S. Métro-Transports..... | 312,500 |
| 14. VIENNAUX (81) Club Culturiste de Reims..... | 312,500 |
| 14. BENOIT (81) S.C. Tête de Cheval-Loos..... | 312,500 |
| 16. BALD (79,5) Société Athlétique Koenigshoffen..... | 310, - |
| 17. ANER (82,1) Club Sp. Municipal de Pantin..... | 307,500 |
| 18. FERREC (77,7) Dreux Athlétic Club..... | 305, - |
| 19. POLIAS (78,1) Halt. Club Port-St-Louis-du-Rhône..... | 305, - |
| 20. PLATEL (78,8) La Force Noyonnaise..... | 305, - |
| 21. LACHEIZE (82) Red Star de Limoges..... | 305, - |

POIDS LOURDS LEGERS (minima 320 k)

| | |
|---|---------|
| 1. CHAMBARD (88,2) U.S. Mun. Chaville-Vélizy | 345, - |
| 2. KESSLER (86,7) Haltérophile Club de Grenoble | 340, - |
| 3. BLANC (82,8) Etoile Sportive de Tavel | 335, - |
| 4. MARCHAND (87,4) Société d'Éduc. Phys. de Cours | 335, - |
| 5. BRIDIER (85,3) Association Sportive Mantaise | 332,500 |
| 6. BRIGNONE (86) S.C. Navis Grenoble | 332,500 |
| 7. BŒUF (87,5) Sporting Club de Neuilly | 332,500 |
| 8. TOUR (82,9) Maison des Jeunes Chambéry | 330, - |
| 9. MAZALLON (88,6) Club Athlétique St-Priest | 330, - |
| 10. HAUDIQUET (85) Haltérophile Club de Boulogne | 325, - |
| 11. DECREMP (85,4) Haltérophile Club de Nice | 325, - |
| 12. TORNETTO (85,5) Cercle Michelet Orléans | 325, - |
| 13. BARONE (86,5) Club Halt. et Cult. Oyonnax | 325, - |
| 14. EYMAS (88) Gymnaste Club Sorquais | 325, - |

POIDS LOURDS (minima 335 k)

| | |
|---|---------|
| 1. LESIEUR (95,5) Club Culturiste de Reims | 365, - |
| 2. PERRAUD (91,2) Stade Croisicais | 352,500 |
| 3. DULOQUIN (105,5) Club Culturiste de Reims | 352,500 |
| 4. SIRAGUSA (100,8) Club Nat. Cult. Châteauroux | 350, - |
| 5. SEGONZAC (101) A.S.P.O. Midi Bordeaux | 350, - |
| 6. PERRIN (96,6) Haltérophile Club de Grenoble | 335, - |

CLASSEMENT HORS COMPÉTITION DES ATHLÈTES ÉTRANGERS LICENCIÉS DANS LES CLUBS AFFILIÉS A LA F.F.H.C.

POIDS MOYENS JUNIORS

| | |
|---|--------|
| WOJCIK (71,2) Maison des Jeunes de Metz | 275, - |
|---|--------|

POIDS MOYENS SENIORS

| | |
|---|--------|
| ZANDER (74,6) Union Sportive Toul | 330, - |
|---|--------|

Le Match France-Italie-Bulgarie Juniors

Une rencontre internationale entre deux équipes offre rarement l'occasion de voir plus de deux matches équilibrés... Un match triangulaire multiple, par contre, les chances d'un affrontement direct et spectaculaire. Ainsi, seuls deux de nos juniors auraient-ils dû lutter s'ils n'avaient rencontré que les Italiens alors que quatre d'entre eux se sont battus jusqu'à leur dernier essai, les uns contre les Italiens, les autres contre les Bulgares.

Après la présentation des trois équipes dans un Gymnase Japy désespérément vide en ce samedi 26 Février, Poids Coqs et Plumes prennent possession du plateau. Nettement surclassés

par leurs adversaires étrangers, nos représentants Gilbert et White tentent d'améliorer leurs records personnels. Gilbert est malheureux dans son entreprise et termine à 235 k tandis que White atteint 270 k soit 2 k 500 de plus que son record personnel.

Le Poids Coq bulgare Kotchev se met en vedette par son dynamisme... et par la qualité de ses performances, il atteint l'excellent total de 295 k, soit 30 k de plus que son adversaire italien.

En Poids Plumes, l'Italien Di Rocco remporte d'autant plus aisément la victoire avec 290 k que

son adversaire bulgare manque ses trois essais du développé avec 100 k.

Poids Légers et Moyens succèdent aux Coqs et Plumes en cette première partie du programme. Le match des Poids Légers n'offre d'intérêt que par la qualité des performances car les trois hommes terminent très éloignés les uns des autres : Laudani (Italie), 290 k, Fourrier (France), 320 k, Flora (Bulgarie), 350 k. Avant son entrée au Bataillon de Joinville, Yves Fourrier révèle autant de qualités que son frère aîné Jean-Claude., il sera certainement un redoutable adversaire, dans un an, aux Championnats de France Seniors. Vainqueur de cette catégorie

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|----------------|----------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs | | | | | | |
| 1. KOUTCHEV | 55 k 700 | Bulgarie | 95, - | 85, - | 115, - | 295 k |
| 2. VIARENCO | 54 k 700 | Italie | 87,500 | 72,500 | 105, - | 265 k |
| 3. GILBERT | 55 k 700 | France | 67,500 | 75, - | 92,500 | 235 k |
| Poids Plumes | | | | | | |
| 1. DI ROCCO | 59 k 600 | Italie | 92,500 | 87,500 | 110, - | 290 k |
| 2. WHITE | 59 k 600 | France | 80, - | 80, - | 110, - | 270 k |
| N. Cl. ANDONOV | 60 k | Bulgarie | 0, - | - | - | - |
| Poids Légers | | | | | | |
| 1. FLOROV | 67 k 200 | Bulgarie | 105, - | 110, - | 135, - | 350 k |
| 2. FOURRIER Yves | 66 k 300 | France | 100, - | 95, - | 125, - | 320 k |
| 3. LAUDANI | 66 k 500 | Italie | 90, - | 85, - | 115, - | 290 k |
| Poids Moyens | | | | | | |
| 1. PROTO | 73 k 900 | Italie | 125, - | 110, - | 145, - | 380 k |
| 2. MULLER | 72 k 500 | France | 117,500 | 110, - | 142,500 | 370 k |
| N. Cl. KOTCHEV | 73 k | Bulgarie | 0, - | - | - | - |
| Poids Mi-Lourds | | | | | | |
| 1. PETKOV | 80 k | Bulgarie | 117,500 | 105, - | 142,500 | 365 k |
| 2. GOURRIER | 81 k 200 | France | 105, - | 115, - | 140, - | 360 k |
| 3. TURCATO | 75 k | Italie | 110, - | 95, - | 135, - | 340 k |
| Poids Lourds Légers | | | | | | |
| 1. DZETONOV | 89 k 900 | Bulgarie | 117,500 | 120, - | 145, - | 382 k 500 |
| 2. CAZEAUX | 84 k 600 | France | 117,500 | 110, - | 147,500 | 375 k |
| 3. POLETTI | 83 k 200 | Italie | 117,500 | 105, - | 142,500 | 365 k |
| Poids Lourds | | | | | | |
| 1. KOLEV | 91 k 200 | Bulgarie | 107,500 | 100, - | 142,500 | 350 k |
| 2. FERRU | 90 k | France | 117,500 | 97,500 | 132,500 | 347 k 500 |
| 3. CASAZZA | 95 k 200 | Italie | 100, - | 85, - | 115, - | 300 k |

La Bulgarie bat la France par 5 victoires à 2.

La France bat l'Italie par 4 victoires à 3.

Haltérophile Moderne n° 220 (03-1966)

avec 350 k, le Bulgare Florov a déjà été crédité d'un total de 370 k et détient le record du Monde Juniors (Poids Plume) de l'arraché avec 107 k 500. Avec une telle « carte de visite », Florov peut déjà envisager de participer aux Championnats du Monde.

Après l'élimination du Bulgare Kotchev avec 100 k au développé, notre Poids Moyen Muller se trouve directement confronté à l'Italien Proto. Ce dernier montre de très gros progrès et pousse correctement 115, 120 et 125 k prenant ainsi 7 k 500 d'avance sur Muller. Nous pensons que Muller va rattraper son retard dès le deuxième mouvement, mais l'Italien réussit parfaitement ses trois essais 102,500, 107,500, 110 k tandis que Muller

ne peut contrôler 115 k par deux fois, bien que la barre arrive à bonne hauteur. En restant à son premier essai, Muller conserve ses 7 k 500 de retard. L'Italien Proto, décidément très en forme, réussit ses trois essais au jeté : 135, 140 et 145 k et totalise ainsi 380 k, soit 15 k de plus que son record personnel précédent. Après un beau premier essai à 142 k 500, Muller doit donc prendre 152 k 500. Il tire une première fois cette charge sans succès, se glisse en position fléchie à sa dernière tentative, ébauche le relèvement mais ne peut terminer celui-ci. Avec un total de 370 k, notre meilleur Junior actuel est donc battu par un adversaire de même valeur mais dont la réussite a été supérieure.

A la fin de la première partie de ce Tournoi Triangulaire, la Bulgarie est à égalité avec les deux autres équipes 2 à 2, tandis que l'Italie mène devant la France par 3 victoires à 1.

A 20 h 30, la compétition reprend dans une salle toujours aussi vide de spectateurs, avec les trois catégories lourdes.

Dominé au développé, Gourrier (Mi-Lourd) - 105 k contre 110 pour Turcato (Italie) et 117,500 pour Petkov (Bulgarie) - exhibe ensuite de belles qualités dans les mouvements de détente : il arrache 115 k, contre respectivement 95 et 105 k pour ses adversaires. L'Italien est donc d'ores et déjà hors de

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE CULTURISTE PAR ÉQUIPES DE CLUBS

disputée le 20 Février 1966, Salle de l'Oratoire à La Rochelle

| Noms | Poids de Corps | Club | Présentation Face - profil - dos sur 20 Coef. 2 | Poses au choix sur 20 Coef. 2 | Développé Couché | | Flexion sur jambes | | Total Épreuves Plastiques | Total Épreuves Athlétiques | Total Général | Place | Total de chaque Équipe |
|----------------|----------------|-----------------|---|-------------------------------|------------------|--------|--------------------|--------|---------------------------|----------------------------|---------------|-----------------|------------------------|
| | | | | | Total | Points | Total | Points | | | | | |
| MEYSSIN | 62 k 500 | Club | 15 | 17,16 | 110 | 12 | 140 | 14 | 32,16 | 26 | 58,16 | | |
| FAISANS | 77 k 300 | Haltérophile | 14,83 | 17,50 | 130 | 12 | 150 | 12 | 32,33 | 24 | 56,33 | | |
| ORNEME | 72 k 800 | et Culturiste | 13,33 | 13 | 120 | 12 | 165 | 17 | 26,33 | 29 | 55,33 | | |
| LECHERTIER ... | 76 k 700 | Parisien | 15,16 | 16 | 152,500 | 16,50 | 180 | 18 | 31,16 | 34,50 | 65,66 | 1 ^{er} | 235,48 |
| NICOLAS | 66 k 700 | Club Amateur | 13,50 | 13,16 | 122,500 | 14,50 | 150 | 16 | 26,66 | 30,50 | 57,16 | | |
| ROUILLE | 66 k 500 | de l'Institut | 12 | 15 | 105 | 11 | 170 | 20 | 27,66 | 31 | 58,66 | | |
| ATTAL | 71 k 400 | Culturiste | 14 | 15,83 | 110 | 10 | 142,500 | 12,50 | 29,83 | 22,50 | 52,33 | | |
| LAMBERT | 85 k | Rochelais | 17,50 | 17,50 | 125 | 9 | 160 | 12 | 35 | 21 | 56 | 2 ^e | 224,15 |
| CAMPAGNE | 66 k 200 | | 16,66 | 17,33 | 115 | 13 | 135 | 13 | 33,99 | 26 | 59,99 | | |
| KASMAREK | 67 k 300 | Centre | 15 | 12,83 | 125 | 15 | 142,500 | 14,50 | 27,83 | 29,50 | 57,99 | | |
| EMMENEGGER | 76 k 900 | Athlétique | 16,50 | 15,83 | 117,500 | 9,50 | 130 | 8 | 32,33 | 17,50 | 49,83 | | |
| BALIYA | 78 k 700 | de Lille | 12,33 | 14,33 | 130 | 12 | 170 | 16 | 26,66 | 28 | 54,66 | 3 ^e | 221,81 |
| DHEDIN | 66 k 500 | | 12,33 | 10 | 92,500 | 8,50 | 125 | 11 | 22,33 | 19,50 | | | |
| PLOYARD | 67 k 400 | Union | 12,16 | 13 | 122,500 | 14,50 | 145 | 15 | 25,16 | 29,50 | 54,66 | | |
| PLANQUE | 75 k | Haubourdoise | 14,16 | 13 | 100 | 8 | 130 | 10 | 27,16 | 18 | 45,16 | | |
| BROUTIN | 88 k 750 | | 19 | 18,33 | 142,500 | 12,50 | 155 | 11 | 37,33 | 23,50 | 60,83 | 4 ^e | 202,48 |
| REDONNET | 82 k 500 | | 9,16 | 8,33 | 130 | 12 | 145 | 11 | 17,49 | 23 | 40,49 | | |
| SOULIER | 75 k 400 | Cercle | 14,66 | 13,50 | 127,500 | 11,50 | 157,500 | 13,50 | 28,16 | 25 | 53,16 | | |
| PARRA | 81 k 400 | Culturiste | 16 | 15,33 | 150 | 16 | 180 | 18 | 31,33 | 34 | 65,33 | | |
| GAULTIER | 80 k 900 | Toulousain | 11,33 | 11 | 115 | 9 | 140 | 10 | 22,33 | 19 | 41,33 | 5 ^e | 190,79 |
| BAUDON | 79 k 500 | | 10,66 | 14,16 | 120 | 10 | 145 | 11 | 24,82 | 21 | 45,82 | | |
| CHAACHAY | 82 k 400 | Centre | 13,50 | 13,66 | 110 | 8 | 150 | 12 | 27,16 | 20 | 47,16 | | |
| SCHMALTZ | 79 k 700 | Culturiste | 14,66 | 14,66 | 132,500 | 12,50 | 155 | 13 | 29,32 | 25,50 | 54,82 | | |
| MARCHAND | 84 k 200 | Nancéien | 12,83 | 12,66 | 127,500 | 9,50 | 140 | 8 | 25,49 | 17,50 | 42,99 | 6 ^e | 190,79 |
| BARCOS | 67 k 400 | Ass. Sport. | 10,16 | 11,50 | 105 | 11 | 140 | 14 | 21,66 | 25 | 46,66 | | |
| LAPEYRE | 66 k 700 | Préparation | 16,33 | 17,33 | 95 | 9 | 135 | 13 | 33,66 | 22 | 55,66 | | |
| LAMOTHE | 63 k | Olympique | 10,33 | 13 | 0 | 0 | 120 | 10 | 23,33 | 10 | 33,33 | | |
| JAUME | 80 k 700 | Midi-Bordeaux | 14 | 14,50 | 125 | 11 | 150 | 12 | 28,50 | 23 | 51,50 | 7 ^e | 187,15 |
| TALBOT | 80 k 800 | | 10 | 8,66 | 115 | 9 | 170 | 16 | 18,66 | 25 | 43,66 | | |
| LUKOWIAK | 73 k 300 | Association | 8,66 | 7,16 | 105 | 9 | 137,500 | 11,50 | 15,82 | 20,50 | 36,32 | | |
| VASSELIN | 77 k 800 | du Gymnase | 8,66 | 9 | 110 | 8 | 155 | 13 | 17,66 | 21 | 38,66 | | |
| BERNARD | 77 k 800 | Hébert-Le Havre | 8 | 8 | 110 | 8 | 125 | 7 | 16 | 15 | 31 | 8 ^e | 149,64 |

... course, tandis que le Bulgare domine encore de 2 k 500 avec, de plus, l'avantage du poids de corps. Après le deuxième essai du Bulgare. 142 k 500 au jeté, Gourrier tente 147 k 500. se relève bien, mais péniblement, de la position fléchie et, épuisé, manque le jeté. Petkov manque ensuite 150 k. Avec 360 k, Gourrier améliore sensiblement son record personnel mais la première place revient à Petkov (Bulgarie), 365 k. L'Italien Turcato qui n'est en réalité que Poids Moyen suit avec 340 k.

Après le développé des Lourds Légers, il semble que la compétition de cette catégorie va être la plus passionnante à suivre les trois hommes : Poletti (Italie), Dzetonov (Bulgarie) et Cazeaux (France) poussent la même charge : 117 k 500.

Avec 120 k à l'arraché, dans un style hargneux et volontaire, le Bulgare prend le large et l'Italien doit concéder 5 k à notre compatriote : 110 contre 105 k. Cazeaux, qui est certainement un des éléments les plus sûrs de cette équipe de France Juniors suit une sage progression au jeté et réussit tous ses mouvements 140, 145, 147,500. Il atteint ainsi l'excellent total de 375 k et oblige l'Italien à tirer sur 152 k 500, sans succès. Dzetonov manque également cette charge et totalise 382 k 500 avec 145 k au jeté.

La compétition des Poids Lourds est d'un niveau moins élevé. L'Italien Casarra - 300 k - est nettement dominé, mais Ferru oppose une belle résis-

tance au Bulgare Kolev. Ce dernier remporte cependant la victoire avec 350 k contre 347 k 500.

Victoire donc de l'Équipe de France sur l'Italie - 4 victoires à 3 - mais la Bulgarie domine nettement le débat avec 5 victoires individuelles. Nos Juniors devront donc encore travailler durement pour parvenir au même niveau que ces derniers, mais l'ambiance d'une salle vide ne peut guère encourager nos jeunes espoirs. Nos Comités Régionaux ne pourraient-ils pas organiser de telles rencontres

G. LAMBERT,
*Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.*

La Finale de la Coupe de France Culturiste

par équipes de Clubs

Le 20 Février, à La Rochelle, s'est disputée la Finale de la première Coupe de France Culturiste des Clubs.

La lecture des résultats techniques permettra de se rendre compte que cette Finale fut âprement disputée.

Le Club Haltérophile et Culturiste Parisien dont l'équipe était composée de Lechertier, Faisans, Meyssin et Ornème, s'est finalement imposée au Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais, représenté par Rouille, Nicolas. Lambert et Attal.

L'excellente formation rochelaise n'a pris que 3 petits points au Centre Athlétique Lillois classé 3^e.

Bien que plus distancées, toutes les autres équipes ont fait honneur à leur sélection, le plus souvent grâce à des exploits personnels d'un ou plusieurs de leurs équipiers.

Des performances remarquables sont à signaler et il suffit de se reporter aux résultats pour s'en rendre compte.

Par ailleurs, il faut souligner la parfaite réussite de la formule de cette Coupe de France Culturiste. Cette formule tout à fait inusitée a permis de mettre en exergue les qualités des vrais Culturistes Sportifs.

Cette épreuve a fait sortir le Culturisme des sentiers trop battus où il s'étiolait elle lui a permis de s'affirmer comme une véritable discipline sportive par le fait de l'ensemble des qualités requises pour qui veut s'y distinguer.

Ne manquons pas de mentionner le très bel esprit qui a présidé à cette première Finale. Les athlètes ont fait honneur au Culturisme par leur enthousiasme, leur discipline et leur sportivité. Ils ont été de très sympathiques ambassadeurs d'une cause qui a bien besoin de garçons comme eux.

Les épreuves étaient jugées et arbitrées avec compétence par MM. Rolet, Duverger et Fagot.

Claude FAVROU,
*Secrétaire de la Commission
de Culture Physique
de la F.F.H.C.*

N. B. - La modestie de M. Favrou ne lui ayant pas permis de souligner la parfaite organisation de la compétition dont il avait pris la charge, je me dois de lui rendre hommage. Au nom de la F.F.H.C. je remercie bien sincèrement ses Collègues du Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais et lui-même pour le dévouement et la compétence avec lesquels ils ont rempli leur tâche. Ce test qui constituait la première Finale de la Coupe de France Culturiste par équipes de Clubs est une véritable réussite.

Non seulement athlètes et dirigeants ont fait preuve d'un grand esprit sportif tout au long des différentes phases de la compétition, mais une grande camaraderie n'a cessé de régner, sanctionnée par une

ambiance saine et joyeuse au cours de l'ultime repas pris en commun le dimanche soir.

André ROLET,
*Président de la Commission
de Culture Physique
de la F.F.H.C.*

FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE

Dimanche 3 Avril 1966
à 13 heures

Gymnase Municipal,
2, rue Japy - Paris
(Métro : Voltaire)

FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 1966,

à Monaco

Gymnase Sainte-Dévote
Pont Sainte-Dévote
Bd Prince Rainier III

– Vendredi 22 Avril, 21 h.
1^{re} séance des Juniors

– Samedi 23 Avril
15 h : 2^e séance des Juniors
21 h : 1^{re} séance des Seniors

– Dimanche 24 Avril
15 h : 2^e séance des Seniors

L'arraché de Kalinichenko

Les nombreux spectateurs parisiens qui se sont pressés au Gymnase Japy, à l'occasion du Gala International, ont sans doute été déçus par les performances des grands champions et en particulier par celles du Soviétique Kalinichenko.

Y

Ce magnifique athlète longiligne détient pourtant le record du monde de l'arraché (catégorie Lourds Légers) avec 150 k depuis l'exhibition qu'il fit à Téhéran en novembre 1965, à l'issue des Championnats du Monde. La série de photos présentée sur ces pages illustre ce mouvement - record, et la qualité technique du mouvement amène tout naturellement d'élogieux commentaires.

- Pendant toute l'extension du corps (1 à 8) les bras restent absolument tendus et le dos reste plat.

- Les épaules sont engagées en avant du plan vertical où évolue la barre jusqu'à ce que les genoux se soient également engagés en avant de celui-ci (1 à 6).

- L'extension complète du corps est bien atteinte (8). Corps en appui sur la plante des pieds, genoux tendus, buste très légèrement incliné vers l'arrière, épaules haussées.

- Les pieds se déplacent puis se posent simultanément sur le sol (8 et 11).

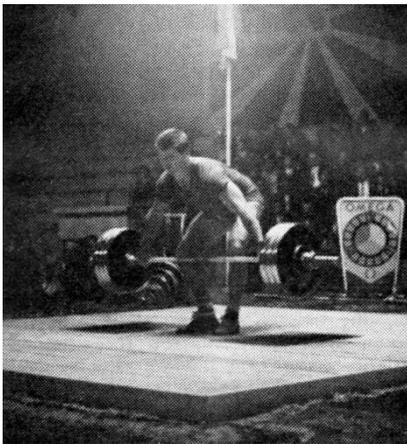
- La position finale de fente (13) - après une phase d'amortissement qui paraît ici un peu

longue (entre 12 et 13) - est parfaite le genou avant est fléchi à fond et bien engagé en avant du pied, le buste est vertical, la jambe arrière, malgré une légère flexion du genou, est presque à l'horizontale.

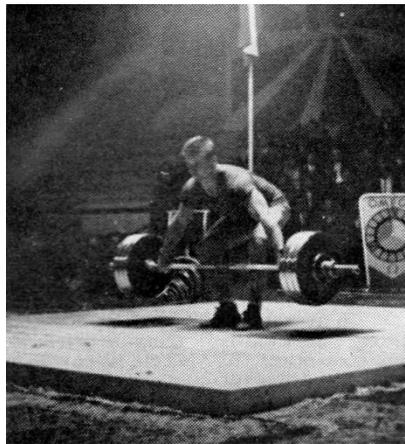
Le relèvement va s'effectuer à partir de cette position, par une poussée puis un léger déplacement de la jambe avant, la jambe arrière restant en appui et presque tendue. L'athlète ramènera ensuite son pied arrière à côté de l'autre.

Cette série de photos mérite, elle aussi, d'illustrer les murs des salles d'entraînement.

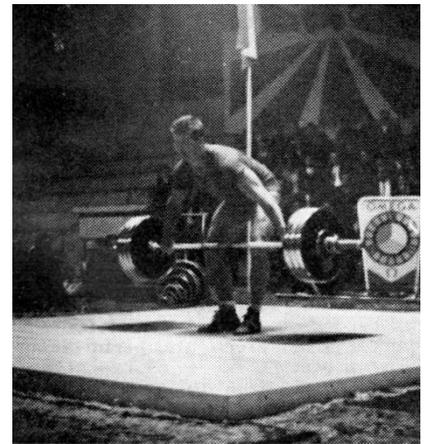
G. LAMBERT.
Entraîneur National
Professeur E.P.S.



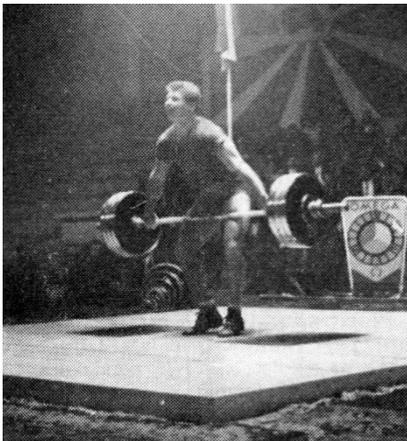
1



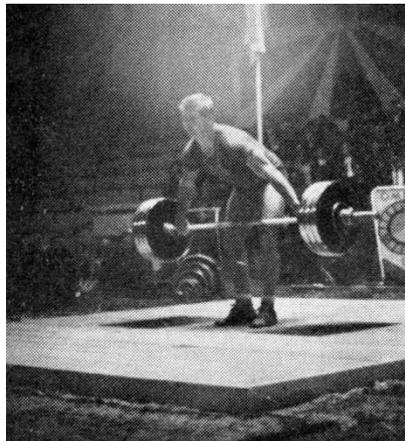
2



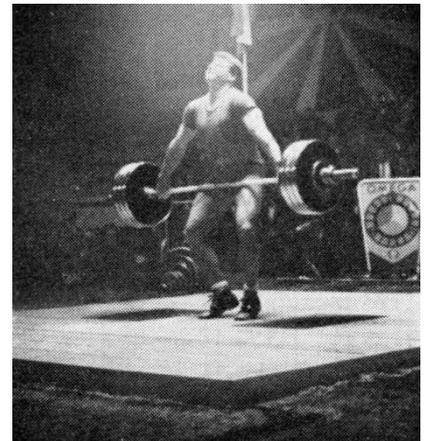
3



4



5



6

Ce que vous devez savoir

Licence-Assurance

Il est rappelé que la licence-assurance peut être délivrée par la F.F.H.C. à tout membre d'un Club, quel que soit son âge et sans aucune restriction.

L'âge minimum de 16 ans n'est imposé que lorsqu'il s'agit de la participation d'athlètes aux compétitions régionales fédérales.

Rectificatif

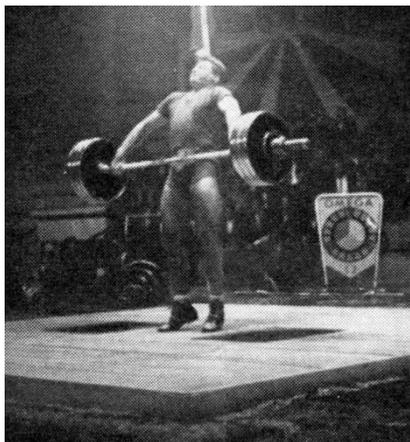
Le Comité de l'Île-de-France nous signale que l'athlète Desalles, Poids Lourd Senior, classé premier au Prix des Débutants avec un total de 325 k étant Portugais n'aurait pas dû figurer au classement de cette épreuve.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS PRÉVUES A MONACO les 22, 23 et 24 Avril 1966

Vendredi 22 Avril :

A 15 h : Réunion des Arbitres, Salle des Variétés, boulevard Albert 1^{er} à Monaco.

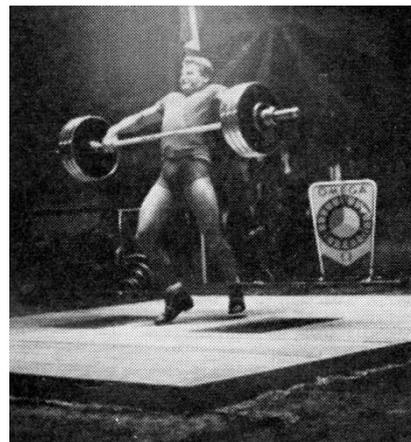
A 21 h : 1^{re} séance du Championnat de France Juniors, au Gymnase Sainte-Devote, Pont de Ste-Devote, boulevard Prince Rainier III.



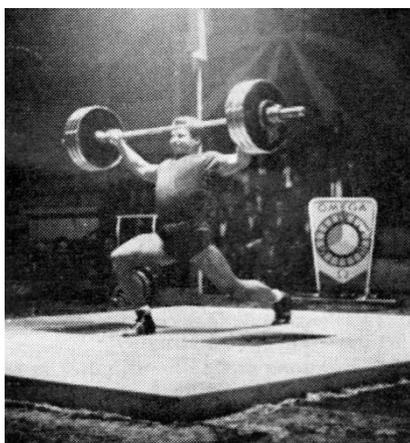
7



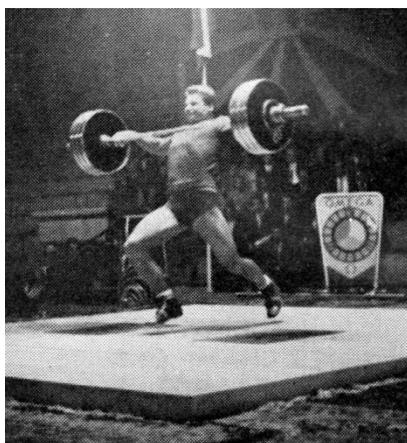
8



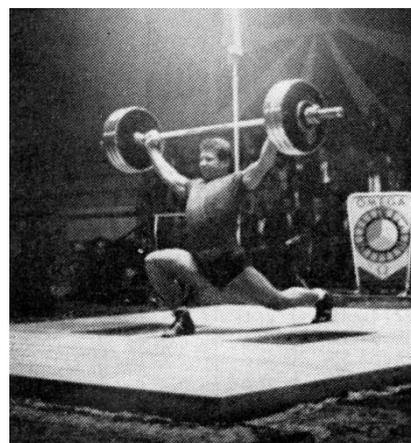
9



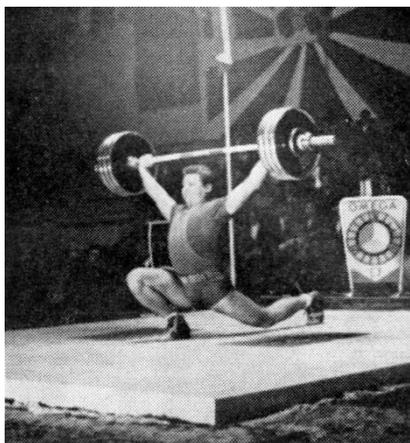
10



11



12



13

.....
Samedi 23 Avril :

- A 9 h 30 : Visite du Jardin Exotique et des Grottes.
- A 11 h : Réception offerte par la Municipalité Monégasque.
- A 15 h : 2^e séance du Championnat de France Juniors, au Gymnase Sainte-Dévote.
- A 21 h : 1^{re} séance du Championnat de France Seniors, au Gymnase Sainte-Dévote.

Dimanche 24 Avril :

- A 9 h : Assemblée générale de la F.F. HC., Salle des Variétés, boulevard Albert 1^{er}.
- A 10 h : Au stade Louis II, Match de football Monaco-Flandres.
- A 15 h : 2^e séance du Championnat de France Seniors, au Gymnase Sainte-Dévote.
- A 21 h : Banquet officiel offert par la Municipalité Monégasque ou Fête folklorique Monégasque.

L'Association Sportive de Monaco prie les accompagnateurs **QU'ILS NE SONT PAS PRIS EN CHARGE PAR LA F.F.H.C.**, de se mettre en rapport avec M. Joseph Asso, 27, rue Basse, à Monaco pour la réservation des chambres dont ils auront besoin, afin d'éviter toute difficulté de logement à leur arrivée.

Préciser le nombre de personnes, le jour d'arrivée à Monaco, le jour de départ de Monaco.

Des billets de Congrès, donnant droit à une réduction de 20 % sur le prix du voyage en chemin de fer, 1^{re} et 2^e classe, de leur résidence à Monaco et retour, peuvent être délivrés par la F.F.H.C. aux Membres des Clubs et des Comités Régionaux désireux d'assister aux manifestations de Monaco. Ils peuvent être également accordés aux membres de leur famille femme et enfants mineurs.

Il suffira d'en faire la demande à la Fédération en indiquant les noms et prénoms des ayants droit ainsi que le parcours en chemin de fer (lieu de résidence à Monaco et retour).

Une permanence sera organisée à l'Hôtel de Nice, face à la gare de Monaco, à partir du Mercredi 20 Avril (Tél. : 30-20-70).

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveau Record du Monde Seniors homologué

Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 123 k 500 par Y. Miyake (Japon), le 9 Novembre 1965, à Novy-Bohumín.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

20^e ANNEE. - N° 220.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION**

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

| | |
|---------------------|---------------|
| France..... | 10 NF. |
| Etranger..... | 12 NF. |
| Clubs affiliés..... | 20 NF. |

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les Finales du Prix Interrégional 1966

Véritable finale nationale des athlètes classés 3^e série, le Prix Interrégional 1966 aura permis à de nombreux finalistes d'accéder à la subdivision supérieure : ainsi, sur les 21 Juniors, 12 atteignent ou dépassent les minima des 2^e série, tandis que trois autres se révèlent comme d'éventuels finalistes des Championnats de France avec leurs totaux de 1^{re} série. Parmi ceux-ci, le Poids Léger Moles (Perpignan) réalise d'excellentes performances bien équilibrées (87,5 + 87,5 + 115 = 290 k) dans un style qui prouve la qualité de ses conseillers. Classé second de cette même catégorie, Caesemaeker (Faches-Thumesnil) dépasse lui aussi, avec 277 k 500, les minima de 1^{re} série. S'il n'avait manqué deux de ses développés, Caesemaeker aurait pu donner une meilleure réplique à son heureux rival.

En Poids Moyens, victoire de Gineys (290 k), minima de 1^{re} série, sur Dioux (287,500). Bien que possédant une belle avance sur Gineys à l'issue des deux premiers mouvements, ce dernier a préféré abandonner son troisième essai et... la victoire pour

ne pas passer 1^{re} série. Mais peut-être a-t-il également sous-estimé son adversaire, lequel a réussi un beau jeté de 117 k 500.

Dans les autres catégories, nous avons particulièrement apprécié les luttes sévères entre les Poids Coqs Kervel (207,500) et Couvrand (205), les Plumes Delaporte (237,500) - malheureusement déclassé depuis, pour participation irrégulière - Denivet (237,500) et Mirouze (232,500) et les Lourds Ringeval (305) et Jouravleff (302,500).

Chez les Seniors, seul Saint-Martory, le futur professeur de gymnastique toulousain, dépasse les minima de 1^{re} série, en Poids Moyens avec 320 k, tout en manquant quatre de ses essais. Cet athlète « vaut » déjà plus de 330 k et peut envisager d'accéder à la finale du Critérium National. Douze des autres concurrents se classent 2^e série et, parmi ceux-ci, nous avons particulièrement remarqué :

- Le Poids Coq My (240 k) qui, s'il n'avait manqué son développé, aurait pu se classer 1^{re} série ;

- Le Poids Plume Hartemelhar (257,500) dont les qualités physiques sont étonnantes mais encore mal disciplinées ;

- Le Poids Léger Barbereau, vainqueur de sa catégorie avec 292 k 500 et une série de performances très équilibrées.

La très belle lutte entre les quatre athlètes Mi-Lourds : Irmann, Viennaux, Deude et Aner, qui ne se départagent qu'au cours des ultimes essais de l'épaulé-jeté.

Véritable tremplin vers des compétitions d'un niveau supérieur, les Finales du Prix Interrégional ont permis à plus de 40 athlètes de s'aguerrir à la compétition et à 28 d'entre eux d'accéder aux 2^e et 1^{re} série... Souhaitons que le prochain Prix Fédéral nous amène une moisson tout aussi fructueuse.

G. LAMBERT,
Entraîneur National
Professeur E.P.S.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL JUNIORS 1966

disputée le 29 Janvier 1966 - Gymnase Municipal - Rue Japy - Paris

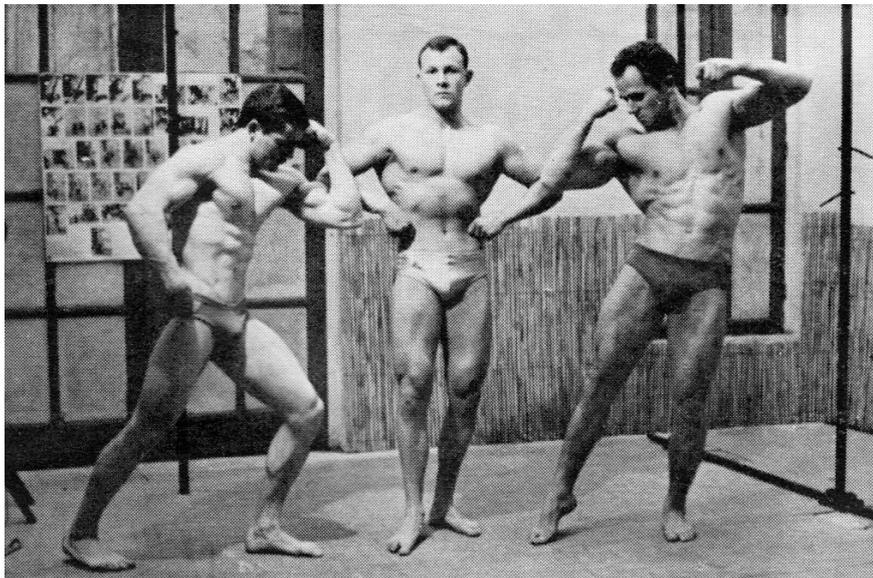
| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|--|----------------|--------------------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs (minima 180 k) | | | | | | |
| 1. KERVEL | 54 k 800 | Club Athlétique Nantais | 55, - | 65, - | 87,500 | 207 k 500 |
| 2. COUVRAND..... | 53 k 900 | Nantes Étudiants Cl. | 60, - | 62,500 | 82,500 | 205 k |
| N. Cl. RIGAUD..... | 55 k | Ind. Vaulx-en-Velin | 0, - | - | - | - |
| Poids Plumes (minima 200 k) (1) | | | | | | |
| 1. DENIVET..... | 59 k 900 | Club Sportif Meaux | 72,500 | 70, - | 95, - | 237 k 500 |
| 2. MIROUZE..... | 59 k 300 | Cl. H. et C. Toulousain | 75, - | 70, - | 87,500 | 232 k 500 |
| 3. BOUKO..... | 58 k 500 | Ent. SI). Laneuveilloise | 70, - | 65, - | 90, - | 225 k |
| Poids Légers (minima 230 k) | | | | | | |
| 1. MOLES..... | 65 k 500 | Judo Club Perpignan | 87,500 | 87,500 | 115, - | 290 k |
| 2. CAESEMAEKER..... | 67 k 400 | C.O.S. Faches-Thumesnil | 80, - | 85, - | 112,500 | 277 k 500 |
| 3. KAMINSKY..... | 67 k 500 | Paris Université Club | 80, - | 80, - | 110, - | 270 k |
| 4. HATE | 66 k 700 | A.S. Aug. Normand | 75, - | 80, - | 110, - | 265 k |
| Poids Moyens (minima 245 k) | | | | | | |
| 1. GINEYS | 73 k 200 | Gauloise de Vaise | 90, - | 82,500 | 117,500 | 290 k |
| 2. DIOUX | 70 k 300 | Athlétic Club Melunais | 95, - | 85, - | 107,500 | 287 k 500 |
| 3. DURAND | 73 k | Sporting Cl. Navis | 75, - | 87,500 | 112,500 | 275 k |
| Poids Mi-Lourds (minima 260 k) | | | | | | |
| 1. SCHIVI..... | 77 k 800 | Ent. Sp. Laneuveilloise | 90, - | 87,500 | 120, - | 297 k 500 |
| 2. PHILIPS | 77 k 800 | Sté H. et C. Haguenau | 77,500 | 85, - | 115, - | 277 k 500 |
| Poids Lourds Légers (minima 270 k) | | | | | | |
| 1. COUZINIE | 88 k | A.S. Montferrandaise | 80, - | 87,500 | 115, - | 282 k 500 |
| Poids Lourds (minima 230 k) | | | | | | |
| 1. RINGEVAL..... | 98 k 800 | A.S.P.T.T. Arras | 92,500 | 90, - | 122,500 | 305 k |
| 2. JOURAVLEFF | 97 k 800 | Cl. H. et C. Parisien | 95, - | 90, - | 117,500 | 302 k 500 |
| 3. KUHN | 92 k 200 | U.S. Provençale Manosque | 87,500 | 80, - | 110, - | 277 k 500 |

(1) DELAPORTE, sorti vainqueur de la catégorie, est déclassé pour avoir réalisé antérieurement une performance de 2^e série.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL SENIORS 1966

disputée le 30 Janvier 1966 - Gymnase Municipal - Rue Japy - Paris

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|--|----------------|-----------------------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs (minima 202 k 500) | | | | | | |
| 1. My | 55 k | Stade Mun. Montrouge | 70, - | 70, - | 100, - | 240 k |
| 2. NORBERT | 55 k 600 | Cl. Athl. Rosendaël | 72,500 | 67,500 | 85, - | 225 k |
| Poids Plumes (minima 222 k 500) | | | | | | |
| 1. HARTEMELHAR | 59 k 100 | C.S.N.M.P. Parisienne | 70, - | 80, - | 107,500 | 257 k 500 |
| 2. WITTMANN | 56 k 500 | Vie au Grand Air St-Maur | 75, - | 80, - | 95, - | 250 k |
| 3. BINDER Alain | 57 k 800 | Courbevois Sports | 80, - | 75, - | 95, - | 250 k |
| Poids Légers (minima 252 k 500) | | | | | | |
| 1. BARBEREAU | 66 k 700 | Cl. Lutteurs Sparnaciens | 87,500 | 90, - | 115, - | 292 k 500 |
| 2. AUBRY | 65 k 200 | Cercle Hait. Reyland | 90, - | 82,500 | 110, - | 282 k 500 |
| N. Cl. DIDIER | 67 k 500 | Ent. Sp. St-Martin d'Hères | 82,500 | 87,500 | 0, - | - |
| Poids Moyens (minima 267 k 500) | | | | | | |
| 1. ST MARTORY | 74 k 500 | Cl. H. et C. Toulousain | 105, - | 90, - | 125, - | 320 k |
| 2. POLIAS | 74 k 200 | H. Cl. Port-St-Louis-d.-Rh. | 92,500 | 90, - | 120, - | 302 k 500 |
| 3. JULIA | 73 k 100 | Stade Mun. Montrouge | 92,500 | 82,500 | 110, - | 285 k |
| Poids Mi-Lourds (minima 282 k 500) | | | | | | |
| 1. IRMANN | 79 k 600 | Union Mâconnaise | 95, - | 95, - | 125, - | 315 k |
| 2. VIENNAUX | 80 k 900 | Cl. Cult. Reims | 95, - | 97,500 | 122,500 | 315 k |
| 3. DEUDE | 81 k 400 | Sp. Club Navis | 100, - | 92,500 | 117,500 | 310 k |
| 4. ANER | 81 k 900 | Cl. Sp. Mun. Pantin | 92,500 | 95, - | 120, - | 307 k 500 |
| Poids Lourds Légers (minima 295 k) | | | | | | |
| 1. LUQUET | 88 k | La Gauloise de Vaise | 90, - | 97,500 | 120, - | 307 k 500 |
| N. Cl. NUYTENS | 88 k 300 | Halt. Cl. Compiégnois | - | - | - | - |
| Poids Lourds (minima 305 k) | | | | | | |
| 1. MAZALLON | 90 k 900 | Club Athl. St-Priest | 107,500 | 90, - | 135, - | 332 k 500 |
| N. Cl. SEGONZAC | 98 k 600 | A.S.P.O. Midi | - | - | - | - |



Trois athlètes du Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais
NICOLAS, ROUILLE, ATTA.

Nos joies, nos peines...

Distinction

La médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports vient d'être attribuée à M. Georges Glomot, Entraîneur Régional et Moniteur de la Section Haltérophile de « La Montluçonnaise ».

Nos bien sincères compliments.

Vœux de rétablissement

M. Émile Hervochon, qui vient d'être élu Président du Comité Anjou - Bretagne, est entré en clinique pour y subir une intervention chirurgicale.

Nous lui adressons nos vœux très amicaux de prompt et complet rétablissement.

Nécrologie

Le Club « La Montluçonnaise » nous fait part du décès, à l'âge de 91 ans, de la mère de M. Léon Blanchard, Président de la Section Haltérophile et arbitre régional.

Nos bien sincères condoléances.

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DES PYRÉNÉES

Réunion Interclubs à Lavelanet

(suite)

Carion de l'U.A. Tarbes, apparemment contracté réalisa un total fort honnête et prometteur.

Valero, de Lavelanet, éblouissant en puissance, réalisa ses performances habituelles. Garcia Fernand plut énormément, et son exhibition fut très applaudie. Le robuste Rocacher et le recordman Saint-Martory totalisèrent respectivement 290 et 320 k, ce qui est tout à leur honneur. Saint-Martory dépossède l'ex-international Gaiotti de son record du développé catégorie Poids « Moyens » le portant à 110 k 500. L'élégant Toulousain doit nous réserver encore d'agréables surprises.

Le clou de cette journée haltérophile fut l'exhibition fournie par le mentor du C.H.P.O., l'international Goubayon. Ce dernier paraît, en ce début de saison, capable d'atteindre les 400 k. Il développa 125 k, arracha 110 k (117 k 500 manqués de très peu) et réussit superbement 150 k au jeté, soit un total de 385 k. Une gamme plus étudiée lui aurait permis d'égaliser son total record de 392 k 500.

Que nous réservera-t-il cette saison ? De tout cœur, de nouveaux et retentissants records, et de nombreuses sélections nationales

Par équipes, victoire à « l'arraché » de Lavelanet, devant Toulouse, Tarbes et Fronton.

Rencontre supervisée par MM. Dini, Garrabet et Laffargue de la F.F.H.C.

Résultats techniques : 1. Cercle Haltérophile du Pays d'Olmes : 1.608 points ; 2. Club Haltérophile et Culturiste Toulousain : 1.604 points ; 3. Union Athlétique Tarbaise : 1.535 points ; 4. U.S. Frontonaise : 1.168 points.

Formation des Cadres F.F.H.C.

Un stage a eu lieu du 31 Janvier au 5 Février 1966, à l'Institut National des Sports, à Paris, pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de ce stage, le Bureau Fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent : *Le Diplôme d'Aide-Moniteur d'Haltérophilie*

| | | |
|-----|------------------|------------------------------------|
| MM. | NALON | Association Sportive Pérolrière |
| | WITTMANN | La Vie au Grand Air de St-Maur |
| | HACHERELLE | La Gauloise de Vaise |
| | NEPPEL | A.S.P.T.T. de Strasbourg |
| | SAVONNIERE | Union Sportive de Toul |
| | HUYGHE | Centre Omnisports Fâches-Thumesnil |

Le Diplôme de Moniteur d'Haltérophilie

| | | |
|-----|------------------|--|
| MM. | FULLA | La vie au Grand Air de St-Maur |
| | STEINER | Société Haltérophile et Culturiste Haguenau |
| | NAVARRO | Courbevoie Sports |
| | DUTHILLEUX | A.S. Electricité de Lille |
| | LUQUET | La Gauloise de Vaise |
| | BEDETTI | Club Sportif Défense Nationale Châtellerauld |
| | EYMAS | Gymnase Club Sorguais |
| | L'HUILLIER | Stade Municipal de Montrouge |
| | LAVIGNE | Haltérophile Club Montilien |
| | GUIPON | Union Sportive Municipale Gagny |
| | MINARD | Haltérophile Club de Boulogne |

Le Brevet d'initiation

| | | |
|----|-----------------|-----------------------------|
| M. | L'YVONNET | Société Olympique St-Médard |
|----|-----------------|-----------------------------|

COMITE DE NORMANDIE

**Liste des records de Normandie
au 15 Janvier 1966**

Juniors

Développé à deux bras. - Coqs : Marinier, Vernon, 71 k 500 ; Plumes : Marinier, Vernon, 74 k 500 ; Légers : Muller, Gravenchon, 110 k (*) ; Moyens : Muller, Gravenchon, 115 k ; Mi-Lourds : Lecomte, Louviers, 110 k 500 ; Lourds- Légers : Lecomte, Louviers, 105 k ; Lourds : Mercier, Vernon, 90 k 500.

Arraché à deux bras. - Coqs : Tiron, Vernon, 67 k 500 ; Plumes : Duval, Pont-Audemer, 77 k 500 ; Légers : Muller, Gravenchon, 110 k (*) ; Moyens : Muller, Gravenchon, 112 k 500 ; Mi-

Lourds : Lecomte, Louviers, 106 k ; Lourds-Légers : Lecomte, Louviers, 105 k ; Lourds : Mercier, Vernon, 80 k 500.

Epaulé et Jeté à deux bras. - Coqs : Tiron, Vernon, 90 k ; Plumes : Duval, Pont-Audemer, 105 k ; Légers : Muller, Gravenchon, 140 k ; Moyens : Muller, Gravenchon, 145 k ; Mi-Lourds : Larrée, Évreux, 135 k ; Lourds-Légers : Lecomte, Louviers, 135 k ; Lourds : Mercier, Vernon, 102 k 500.

Total sur les 3 mouvements olympiques. - Coqs : Tiron, Vernon, 235 k ; Plumes : Duval, Pont-Audemer, 245 k ; Légers : Muller, Gravenchon, 355 k (*) ; Moyens : Muller, Gravenchon, 370 k (*) ; Mi-Lourds : Larrée, Évreux, 342 k 500 ; Lourds-Légers : Lecomte, Louviers, 340 k ; Lourds : Mercier, Vernon, 270 k.

Total par équipe de 7 hommes. - (à établir).

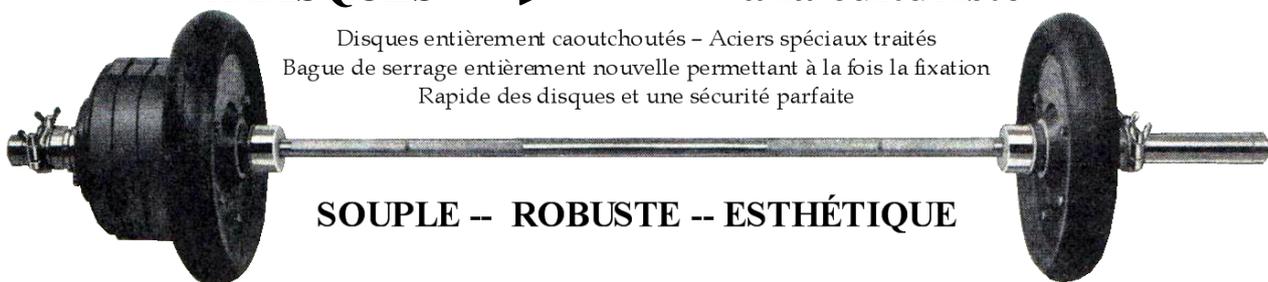


**BARRES
A DISQUES**

**de la barre olympique
à la culturiste**



Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
FABRICANT SPÉCIALISTE TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

Seniors

Développé à deux bras. - Coqs : Chartrain, Vernon, 82 k 500 ; Plumes : Mizrahi, Rouen, 92 k 500 ; Légers : Gerber, Gravenchon, 119 k 500 ; Moyens : Gerber, Gravenchon, 120 k ; Mi-Lourds : Renault, Vernon, 110 k ; Lourds-Légers : Renault, Vernon, 123 k ; Lourds : Simonet, Évreux, 120 k.

Arraché à deux bras. - Coqs : Chartrain, Vernon, 77 k ; Plumes : Mizrahi, Rouen, 85 k ; Légers : Gerber, Gravenchon, 110 k ; Moyens : Muller, Gravenchon, 112 k 500 ; Mi-Lourds : Perquier, Pont-Audemer, 112 k 500 ; Lourds-Légers : Perquier, Pont-Audemer, 115 k 500 ; Lourds : Perquier, Pont-Audemer, 112 k 500.

Epaulé et Jeté à deux bras. - Coqs : Chartrain, Vernon, 102 k 500 ; Plumes : Macé, Vernon, 112 k 500 ; Légers : Muller, Gravenchon, 140 k ; Moyens : Muller, Gravenchon, 145 k ; Mi-Lourds : Perquier, Pont-Audemer, 137 k 500 ; Lourds-Légers : Renault, Vernon, 147 k 500 ; Lourds : Simonet, Évreux, 145 k 500.

Total sur les 3 mouvements olympiques. - Coqs Chartrain, Vernon, 255 k - Plumes Mizrahi, Rouen, 285 k - Légers : Gerber, Gravenchon, 365 k - Moyens : Muller, Gravenchon, 370 k ; Mi-Lourds : Perquier, Pont-Audemer, 355 k ; Lourds-Légers : Renault, Vernon, 382 k 500 ; Lourds : Simonet, Évreux, 375 k.

Total par équipe de 7 hommes. - Stade Porte Normande, Vernon, 2 030 k (19-10-1963).

COMITE ANJOU - BRETAGNE

Composition du Bureau

L'assemblée générale du Comité Anjou- Bretagne s'est tenue le 27 Février.

Les élections ont donné les résultats suivants :

Présidents d'honneur : MM. Raymond et Piou ; Vice-président d'honneur : M. Baril.

Président actif : M. Émile Hervochon ; Vice-présidents : MM. Rousseau, Pareau, Ogé, Urbain ; Secrétaire général : M. Louis Heïssat ; Trésorier : M. Heurtin ; Membres : MM. Gazeau, Martin P., Martin E., Joly, Marin, Le Bayon, Godichon, Jahan.

COMITE DU POITOU

Résultats de la rencontre amicale entre le Club Sportif des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne et le Club Sportif et Artistique de la Défense Nationale de Châtelleraut, le 23 janvier 1966, salle de l'École de Gendarmerie de Châtelleraut.

Cette rencontre fut intéressante à suivre et se déroula ainsi que celle des jeunes dans une excellente atmosphère.

Chez les jeunes, le C.S.A.D.N., (Touzé, Lubat, Régis, François) totalisant 547 k 500 l'emporte avec 57 k 500 sur le Club des N.M.P.P., 490 k 500.

L'équipe C.S.A.D.N. handicapée par la blessure de Faustino pouvait, avec plus de conviction, faire jeu égal avec le Club Sportif des N.M.P.P. dont l'équipe plus homogène et bien conduite par Renaud mérite la victoire.

Résultats techniques

N.M.P.P. - Leveque (Coq), 220 ; Kentzel (Coq), 237,500 ; Hartchelat (Léger), 252,500 ;

Delaunay (Léger), 270 ; Claudine (Moyen), 265 ; Renaud (Moyen), 295 ; Dufour (Lourd Léger), 282,500.

Total : 1.822 k 500. - Poids de l'équipe : 461 k 100 - Résultat : 1.361,400.

C.S.A.D.N. - Plisson (Plume), 227,500 ; Chartier (Léger), 255 ; Vincent (Léger), 275 ; Bedetti (Moyen), 300 ; Rispal (Moyen), 290 ; Faustino (Lourd Léger), 245.

Total : 1.817 k 500 - Poids de l'équipe : 502 k 600 - Résultat : 1.314 k 400.

Le Club Sportif des N.M.P.P. l'emporte avec 46 k 500.

Arbitrage de M. Chartier de Châtelleraut.

**Résultats
de la Coupe du Prix Interrégional**

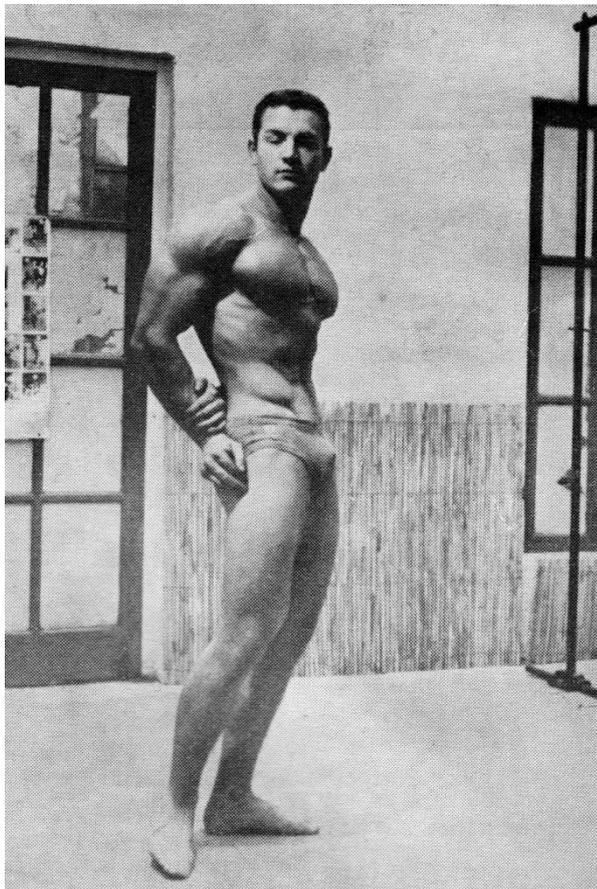
Disputée à Pons le 9 janvier 1966, mise en compétition pour la première fois et remportée par le Royan Océan Club.

Sont retenus pour le classement les trois meilleurs de chaque club. Les équipes sont départagées par la différence du poids soulevé par le poids de corps.

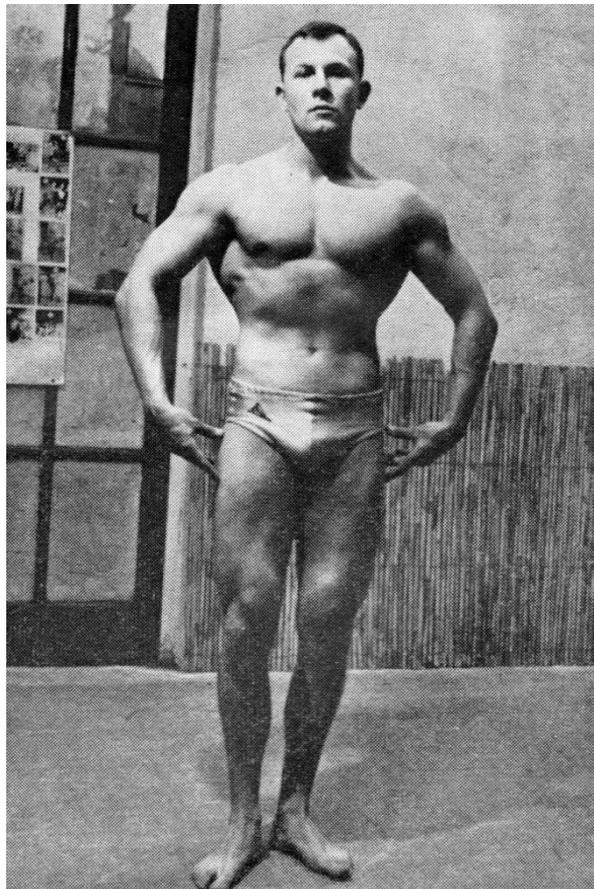
1. Royan Océan Club : (Pelletier Paul, Guinet, Barbier), différence : 644 k 450.

2. C.S.A.D.N. Châtelleraut : (Vincent, Rispal, Ganachaud), différence : 626 k 300.

3. Union Amicale de Cognac : (Demany, Lacaze, Airault), différence : 570 k 900.



4^e athlète du Club Amateur de l'institut Culturiste Rochelais, B. LAMBERT s'est classé 2^e aux épreuves Plastiques de la Coupe de France Culturiste.



M ROUILLE (Club Amateur de l'institut Culturiste Rochelais) Recordman de France Poids Légers Flexion des Jambes : 180 k.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Coupe 2^e Série

(3 deuxième série minimum)

Disputée par équipes de 7 athlètes pour 535 k de poids de corps, cette Coupe avait mis en présence les clubs suivants : S.A.M., S.M. Montrouge, U.S.M.T., A.S. Mantaise, Courbevoie Sports, S.C. Neuilly et le C.H.C. Parisien, qui se rencontraient dans la salle de l'U.S.M.T. qui était très bien garnie. Cette compétition attirant les amateurs de Coupe par équipes, cette fois encore ils ne furent pas déçus, car, après une lutte très serrée entre tous les acteurs, il y eut un moment de panique parmi nos amis du S.C. Neuilly qui durent attendre le troisième essai de leur Poids Lourd Desalles qui leur donnait la victoire sur le S.M. Montrouge où notre Président Tournier s'apprêtait déjà à rapporter la coupe si convoitée. Un club malchanceux, la S.A.M. dont le représentant Muller, fit un zéro à l'arraché, sinon, il mettait tout le monde d'accord. Très belle réunion où tous les fidèles dirigeants de nos sociétés du C.I.F. se retrouvent chaque fois.

Classement :

1. - S.C. Neuilly : Capitaine 275 ; A. Deschaintres 255 ; Guémar 272,500 ; Bœuf 317,500 ; Duchamp 265 ; D. Deschaintres 297,500 ; Desalles 375.

Poids de l'Équipe : 533,100 - Total : 2.057 k 500.

2. - S.M. Montrouge : Barry 275 ; Weiss 312,500 ; Pilot 342,500 ; Julia 287,500 ; Biemmi 295 ; Régnier 270 ; Guigne 262,500.

Poids de l'Équipe : 528,400 - Total : 2.045 k.

3. - Courbevoie Sports : Paqui 235 ; A. Binder 255 ; R. Binder 295 ; Navarro J. 290 ; Dessertine 282,500 ; Nardin 327,500 ; Savic 320.

Poids de l'Équipe : 533,350 - Total 2.005 k.

4. - A.S. Mantaise : Bony 252,500 ; Minie 257,500 ; Malherbe 285 ; Cl. Lanux 272,500 ; Hazet 300 ; Bridier 340 ; Paumard 282,500.

Poids de l'Équipe : 521,800 - Total : 1.990 k.

5. - U.S. Métro : Agogue 262,500 ; Quentin 285 ; Jacquet 302,500 ; Barroy 287,500 ; Labille 277,500 ; Danel 272,500 ; Vincent 290.

Poids de l'Équipe : 527,100 - Total : 1.977 k 500.

Non classés : S.A. Montmartroise : Bretagne 235 ; Costedoat 310 ; Lewcowiez 320 ; M. Le-grand 305 ; Macarez 285 ; Muller 0 ; Silbermann 317,500.

Poids de l'Équipe : 532,600 - Total : 1.772 k 500.

C.H.C. Parisien : Cl. Tilloux 207,500 ; M. Tilloux 235 ; Héquet 260 ; James 302,500 ; Jouravleff 285 ; Faisans 290 ; Noël 315.

Poids de l'Équipe : 526,100 - Total : 1 895 k.

Cette Coupe ne possédait pas les trois deuxièmes séries exigées.

Au cours de cette épreuve et hors compétition :

Cosson (S.A.E.) pour classement 310 k, poids 89,800 est classé 3^e série Lourd Léger. Rachel (S.A.M.) qui s'attaquait aux records du C.I.F. a réussi 102,500 + 100 + 132,500. Total : 335 k, ce qui bat les records Juniors du total aux trois mouvements, le record de l'arraché à deux bras et celui de l'épaulé et jeté. Ces records appartenaient déjà à Rachel et furent établis en catégorie Lourd Léger par un jeune en plein progrès mais qui a beaucoup à travailler sur le plan technique.

A. ROUSSAUX.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

COMITE DES FLANDRES

Les 19 et 20 Février, une rencontre opposait à Thumesnil, les équipes A et B du Comité des Flandres et celles du C.I.F. Cette rencontre a tenu ce qu'elle promettait, de belles luttes individuelles parmi les concurrents.

Résultats Équipe A :

Coqs. - 1. Deconninck (F.), 260 k ; 2. Crochard (C.I.F.), 260 k.

Plumes. - 1. Fulla (C.I.F.), 327 k 500 ; 2. Meurat (F.), 325 k.

Légers. - 1. Ledroit (C.I.F.), 332 k 500 ; 2. Caesemaeker (F.), 295 k.

Moyens. - 1. Mangeant (C.I.F.), 362 k 500 ; 2. Maubert (F.), 315 k.

Mi-Lourds. - 1. Paterni (C.I.F.), 400 k ; 2. Trudel (F.), 375 k.

Lourds Légers. - 1. Demonsel (F.), 392 k 500 ; 2. Pilot (C.I.F.), 345 k.

Lourds. - 1. Léveccq (F.), 440 k ; 2. Lachaume (C.I.F.), 365 k.

Équipe A - C.I.F. = 4 victoires.

Équipe A - F. - 3 victoires.

Résultats Équipe B :

Coqs. - 1. Wittmann (C.I.F.), 247 k 500 ; 2. Norbert (F.), 220 k.

Plumes. - 1. Vauvin (F.), 287 k 500 ; 2. Coronel (C.I.F.), 282 k 500.

Légers. - 1. Fourrier Yves (C.I.F.), 330 k ; 2. Callewaert (F.), 287 k 500.

Moyens. - 1. Fouilleul (C.I.F.), 337 k 500 ; 2. Mallet (F.), 307 k 500.

Mi-Lourds. - 1. Guerlus (C.I.F.), 340 k ; 2. Lutin (F.), 315 k.

Lourds Légers. - 1. Hermain (F.), 357 k 500 ; 2. Rachel (C.I.F.), 347 k 500.

Lourds. - 1. Choukroun (C.I.F.), 370 k ; 2. Singer (F.), 357 k 500.

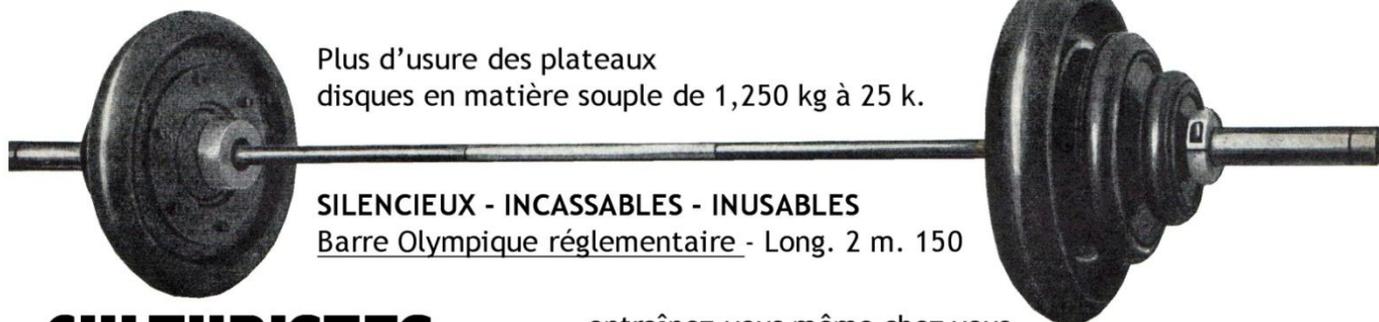
Équipe B - C.I.F. - 5 victoires.

Équipe B - F. - 2 victoires.

(à suivre.)

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

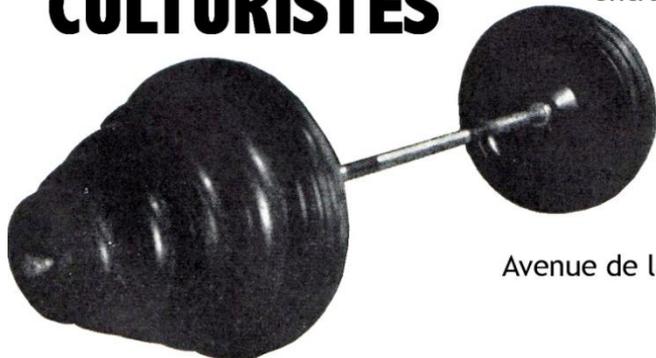


Plus d'usure des plateaux disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléphone : 967.02.18

L'HALTÉROPHILE MODERNE



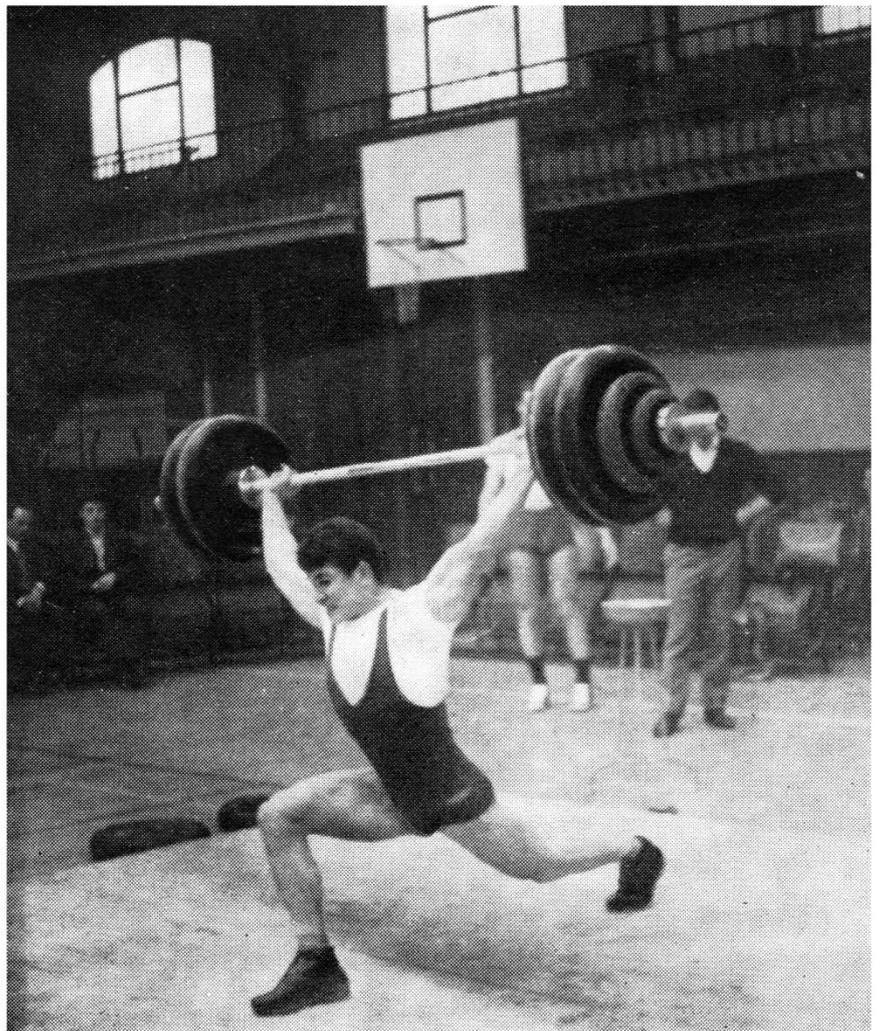
Fondateur : Jean DAME

MENSUEL

21^e ANNÉE

Avril

1966



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



| | |
|--|--------|
| Procès-verbaux des réunions: de la Commission de P.O. du 10 Mars et du 31 Mars 1966..... | 3 |
| du Comité de Direction du 3 Avril 1966 | 4 |
| Classement général du Critérium National et des Championnats de France 1966 | 5 |
| La Finale du Prix Fédéral par G. LAMBERT..... | 6 |
| et Résultats techniques | 6 et 7 |
| Le match France-Allemagne Juniors et Seniors par G. LAMBERT..... | 8 |
| Un jeté de Rolf Maier par G. LAMBERT..... | 9 |
| Nos Joies, nos Peines..... | 9 |
| Résultats techniques de la Finale du Critérium National Haltérophile..... | 10 |
| Brevets culturistes..... | 11 |
| Classement National du Premier Pas Haltérophile 1966 | 13 |
| Formation des Cadres | 14 |
| Dans nos Comités Régionaux | 14 |



CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons

Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix

Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Dioux (Athlétic Club Melunais), vainqueur des Poids Moyens Juniors à la Finale du Prix Fédéral 1966.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 10 Mars 1966

Présents : MM. René Duverger, Georges Lambert, André Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

MATCHES INTER-NATIONS France - Allemagne Juniors et Seniors - Le Président précise que le départ des équipes de France pour Kassel a été fixé au 25 Mars et le retour au 28 Mars.

Deux athlètes de l'équipe de France Juniors Gilbert et Yves Fourrier, ont été appelés sous les drapeaux le 11, Mars. Des démarches ont été effectuées pour obtenir l'autorisation - très difficile à obtenir pendant la durée des classes - de ce déplacement à l'étranger.

Des remplaçants sont d'ores et déjà prévus : Stolz en Poids Coqs, qui a réalisé un total de 280 k, au Prix Fédéral (supérieur de 7 k 500 à celui de Piquemal à la réunion de Sélection de janvier) et, en Poids Légers, Plot, actuellement au Groupement Sportif Interarmées de Joinville, pour qui une permission sera demandée le cas échéant.

Une communication téléphonique de M. Maerten, Secrétaire du Comité des Flandres, a fait connaître que le Poids Lourd Lévecq s'est blessé à l'entraînement. Il est à craindre qu'il ne puisse réaliser son total habituel au cours des éliminatoires du Championnat de France de dimanche prochain qui doivent décider du choix à faire entre Fouletier et lui dans l'Équipe de France A contre l'Allemagne.

En ce qui concerne la rencontre entre les Équipes B, l'Allemagne a fait connaître qu'elle ne pouvait accepter les dates proposées 26 Mars ou 2 Avril et n'a envisagé aucune date de remplacement. Il semble donc que le match doit être considéré comme annulé.

France - Luxembourg. - Le match aura lieu, comme en 1964, à Niedercorn, près de la frontière française. Le départ aura lieu le samedi 26 Mars au matin, c'est-à-dire le jour même du match et le retour le dimanche 27, dans l'après-midi.

France - Espagne. - Aucune réponse n'a encore été reçue du Comité du Languedoc à qui l'organisation de ce match a été proposée pour le 7 Mai, à Montpellier.

France - Suisse. - La Fédération Suisse propose la date du 11, octobre, à Lausanne, pour l'organisation du match France B Suisse.

Bien que la période ne soit pas très favorable à la bonne forme de l'Équipe de France, la Commission donne son accord.

Grand Prix de Moscou. - Cette compétition est transférée cette année à Riga. Elle ne comprend à son programme aucun athlète français. Seul M. Jean Dame y est invité en sa qualité de Président de la Commission Technique Internationale.

Tournoi International. - Dans le calendrier international 1965-66 de la F.F.H.C. figure un Tournoi International qui doit avoir lieu en Mai et que l'Entraîneur National a prévu dans trois villes de France.

M. Georges Lambert expose les détails de son projet et, après étude et discussion, la Commission arrête les dispositions ci-après :

Les quatre meilleurs Français de chaque catégorie participeront au Tournoi auquel des athlètes étrangers seront également invités.

7 Mai. - En deux séances (après-midi et soir), à Montpellier, Match France- Espagne et les catégories Poids Plumes et Poids Lourds du Tournoi. Deux athlètes italiens et deux Finlandais seront conviés. Parmi les quatre athlètes français participant au Tournoi dans chacune des catégories, l'un d'eux sera désigné comme qualifié pour le match France- Espagne et ses résultats compteront pour la rencontre.

14 Mai. - Catégorie Poids Légers et Poids Lourds-Légers en Alsace (Sélestat) avec la participation d'un Suisse, d'un Allemand et de deux Autrichiens.

21 Mai. - Catégories Poids Coqs, Poids Moyens et Poids Mi-Lourds en Normandie (Vernon), avec la participation de deux Anglais, d'un Allemand, d'un Bulgare, d'un Monégasque et d'un Finlandais.

Toutes ces décisions sont prises sous réserve de l'accord des Comités Régionaux intéressés ainsi que des athlètes étrangers invités.

Chaque phase du Tournoi portera comme titre « Grand Prix de la Ville de ... ».

La Commission décide en outre qu'un autre Tournoi sera organisé à l'issue des Championnats du Monde qui auront lieu à Berlin-Est du 15 au 23 Octobre 1966, mais cette fois à Paris.

Le Président est chargé d'entreprendre des pourparlers à ce sujet avec certains dirigeants étrangers qu'il rencontrera lors de son voyage à Riga.

LETTRES DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS. - *Encadrement d'un Stage en Algérie.* - Il est demandé à la F.F.H.C. de proposer un technicien compétent et disponible pour assurer l'encadrement d'un stage de formation d'entraîneurs en Algérie, du 1^{er} au 15 Novembre 1966.

L'Entraîneur National étudiera la question.

Jeux du Pacifique. - M. Crespin, Directeur des Sports, demande au Président de la F.F.H.C. d'user de son influence auprès de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste pour qu'une suite favorable soit donnée aux demandes d'affiliation qui seraient présentées par des nations désireuses de participer à ces Jeux.

M. Jean Dame fait remarquer que c'est la première fois que la F.F.H.C. est avisée officiellement de l'organisation de cette compétition.

Il sera demandé au Ministère de la Jeunesse et des Sports la liste des nations inscrites aux épreuves haltérophiles pour une intervention éventuelle auprès de la F.I.H.C.

Fiches d'athlètes. - Lettre du Directeur des Sports demandant la mise à jour des fiches d'athlètes transmises l'an dernier au Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

La Commission charge l'Entraîneur National de cette mise à jour.

Colloque Franco - Allemand. - Lettre du Directeur des Sports demandant la désignation d'un technicien ou dirigeant pour suivre les travaux du Colloque qui aura lieu les 18, 19 et 20 Mars à Paris.

Il sera demandé à M. Pichon d'assister aux premières séances. M. Lambert se joindra ensuite à lui le samedi après-midi, c'est-à-dire lorsqu'il sera libéré de la direction de son stage.

CONSEILLERS TECHNIQUES RÉGIONAUX D'HALTÉROPHILIE. - Lettre du Ministère de la Jeunesse et des Sports faisant connaître que, dans le plan de mise en place des Conseillers Techniques Régionaux et Départementaux, à compter du 15 Septembre 1966, deux postes ont été réservés à l'Haltérophilie et implantés respectivement à Nantes et Lyon, pour lesquels les candidatures de MM. Demats et Combet sont à l'étude.

D'autre part, M. Noiriel sera installé dans ses fonctions de Conseiller Technique Régional pour l'Académie de Strasbourg à compter du 1^{er} Avril 1966, par transfert du poste d'haltérophilie vacant dans l'Académie de Caen.

- Lettre du Ministère des Sports concernant l'indemnité mensuelle complémentaire allouée aux Conseillers Techniques Régionaux et qui sera désormais versée par les soins des Services Académiques.

- Lettre de Noiriel faisant connaître les difficultés qu'il éprouve au sein du Comité d'Alsace par suite de l'hostilité de quelques dirigeants.

Les membres de la Commission espèrent que la nomination officielle de Noiriel au poste de Conseiller Technique Régional renforcera son autorité. Ils chargent le Président de la F.F.H.C. d'intervenir le cas échéant.

- Rapports d'activité de MM. Maier et Herbaux.

- La candidature de J. Michon au poste de Conseiller Technique Régional de l'Académie de Reims est de nouveau étudiée. Après discussion, il est décidé de la transmettre avec avis favorable au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Lettre du Dr J. Leclercq, de l'Institut National des Sports faisant connaître que les athlètes Maier et Muller ont subi un examen complet clinique et fonctionnel de contrôle médical de l'entraînement dans son service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire :
André ROLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 31 Mars 1966

Présents : MM. R. Duverger, G. Lambert, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

MATCHES INTER-NATIONS. - *France-Luxembourg.* - Ce match n'ayant pu avoir lieu le 26 Mars, en raison de la grève des chemins de fer, il sera demandé à la Fédération Luxembourgeoise s'il doit être considéré comme reporté ou annulé.

France - Allemagne Juniors et Seniors. - Télégramme de M. Marceau Crespin, Directeur des Sports, félicitant les équipes de France de leurs victoires.

France-Italie-Autriche Juniors. - Invitation de la Fédération Italienne pour cette rencontre qui doit se dérouler en Italie le 13 Novembre prochain.

La Commission est d'accord.

France-Canada. - Il sera écrit à la Fédération Canadienne au sujet de ce match qui doit avoir lieu en 1967.

TOURNOI INTERNATIONAL DE MAI ET MATCH FRANCE « B »-ESPAGNE. - Après la réponse négative du Comité du Languedoc, il a été

proposé au Comité des Pyrénées d'organiser ce match le 9 Mai, concurrentement avec une des phases du Tournoi International. Le Comité des Pyrénées a engagé des pourparlers avec l'Union Athlétique Tarbaise et le Cercle Haltérophile du Pays d'Olmes. En cas d'impossibilité, le Judo Club de Perpignan sera contacté.

En ce qui concerne les deux autres phases, elles auront lieu le 21 Mai, l'une à Vernon (le Stade de la Porte Normande ayant donné son accord), l'autre à Sélestat, après un entretien avec deux dirigeants de la Société de Gymnastique de Sélestat venus à Kassel.

TOURNOI INTERNATIONAL D'OCTOBRE. - Le Président n'ayant pu se rendre au Grand Prix de Riga, il n'a pas eu la possibilité de contacter des dirigeants de Pays étrangers pour inviter leurs athlètes à ce Tournoi.

Il est décidé d'écrire à la Fédération Japonaise et à la Fédération Américaine pour leur demander si leurs équipes auraient la faculté de s'arrêter à Paris au retour du Championnat du Monde qui a lieu en Allemagne de l'Est.

ENCADREMENT D'UN STAGE EN ALGÉRIE. - Il sera demandé au Ministère de la Jeunesse et des Sports les conditions financières et de séjour en Algérie. Au surplus, la période proposée semble assez peu propice au déplacement d'un technicien.

QUESTIONS DIVERSES.

Candidatures aux récompenses olympiques décernées par le C.I.O. - Il est décidé de proposer M. Armand Massard, Président du Comité Olympique Français, pour le Diplôme Olympique du Mérite.

Masseurs. - Lettre du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui désire établir la liste des masseurs diplômés qui pourraient être mis éventuellement à la disposition des Fédérations. Cette circulaire sera publiée dans le Bulletin Fédéral.

Stage Franco - Allemand. - La date proposée coïncidant avec celle d'un stage organisé à l'I.N.S. et d'une rencontre inter-nations, il sera écrit dans ce sens au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire :
André ROLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION du 3 Avril 1966

Présents : MM. J. Asso, A. Bonneau, H. Clutier, M. Dumoulin, R. Duverger, F. Fiolle, H. Gouet, R. Gourhand, P. Hue, V. Leveler, Ch. Lomet, A. Roussaux, H. Viet, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Bernier, Chaix, Duchesne, Hervochon, Pichon, Piou.

Assistait à la réunion : M. Georges Lambert, Entraîneur National.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 615 - Association Sportive du Commissariat à l'Energie Atomique de Cadarache.
- ✓ N° 3 616 - L'Essor Gymnique de Solliès - Pont.
- ✓ N° 3 617 - Haltérophile Culturiste Aubagnais ;
- ✓ N° 3 618 - Institut Culturiste Marennais ;

- ✓ N° 3 619 - Club Olympique des Dunes, Bois Plage en Ré ;
- ✓ N° 3 620 - Association Sportive et Culturelle de la C.R.S. 19 ;
- ✓ N° 3 621 - Voda Club ;
- ✓ N° 3 622 - Postillon Olympique Longjumeau ;
- ✓ N° 3 623 - Club Sportif Municipal du Pecq ;
- ✓ N° 3 624 - Association Sportive et Culturelle de Soignolles en Brie ;
- ✓ N° 3625 - Sporting Club de Saint-André.

Le Comité de Direction homologue également le changement de titre du Club Sportif de la Défense Nationale de Châtellerauld qui devient « Club Sportif et Artistique de Châtellerauld ».

HOMOLOGATION DE RECORDS HALTÉROPHILES ET CULTURISTES. - Il est ensuite procédé à l'homologation des records de France haltérophiles et culturistes ci-après :

Records haltérophiles Juniors

Poids Moyens - Total Olympique 120 + 112,5 + 140 = 372 k 500 par Muller, le 27 Mars 1966 à Hersfeld (Allemagne). Arbitres : MM. Bonneau, Viet, Kestler (ancien record 370 k par lui-même).

Records haltérophiles Seniors

Poids Plumes - Développé à deux bras 108 k 500 par Meurat, le 20 Mars 1966 à Loos. Arbitres : MM. Croxo, Dejonghe, Dumoulin (ancien record : 108 k par Fulla).

Poids Lourds-Légers - Développé à deux bras : 144 k par Constantinian, le 19 Mars 1966 à Cours. Arbitres : MM. Coste, Hamon, Fourneau (ancien record : 142 k 500 par Paterni).

Poids Lourds - Développé à deux bras : 151 k par Fouletier, le 13 Mars 1966, à Lyon. Arbitres : MM. Gianella, Proton, Fourneau (ancien record 150 k par lui-même).

Records culturistes Juniors

Poids Légers - Développé couché : 117 k 500 par Fourdinier, le 20 Février 1966 à Boulogne-sur-Mer. Arbitres : MM. Watel et Cuvelier (ancien record : 75 k par Haté).

Poids Moyens - Développé couché : 140 k par Salassa, le 23 Février 1966, à Toulouse. Juré : M. Dini (ancien record : 95 k par Malandin).

145 k par le même athlète, le 25 Février 1966, à Toulouse. Juré : M. Dini.

Records culturistes Seniors

Poids Coqs - Flexion sur jambes : 140 k par Tilloux, le 27 Mars 1966 à Paris. Juré : M. Roussaux (ancien record : 125 k par lui-même).

Poids Légers - Flexion sur jambes 175 et 180 k par Rouillé, le 20 Février 1966, à La Rochelle. Jurés : MM. Rolet, Duverger, Fagot (ancien record : 170 k par Ledroit).

182 k 500 par Ledroit, le 27 Mars 1966, à Paris. Juré : M. Roussaux.

Total des deux mouvements : 105 + 170 = 275 k par Rouillé, le 20 Février 1966, à La Rochelle. Jurés : MM. Rolet, Duverger, Fagot (ancien record : 220 k par Delaunay).

Poids Moyens - Flexion sur jambes : 175 k par Ornème, le 20 Février 1966, à La Rochelle. Jurés : MM. Rolet, Duverger, Fagot (ancien record : 157 k 500 par Maloum).

Total des deux mouvements : 120 + 165 = 285 k par Ornème, même date, mêmes jurés, (ancien record : 240 k par Fouache).

Poids Mi-Lourds - Développé couché : 152 k 500 par Lechertier, le 20 Février 1966, à La Ro-

chelle. Jurés : MM. Rolet, Duverger, Fagot (ancien record : 150 k par Redonnet).

- 155 k par Parra, même date, mêmes jurés.

Total des deux mouvements : 152,500 + 180 = 332 k 500, même date et mêmes jurés que ci-dessus, par Lechertier (ancien record : par lui-même 330 k).

Poids Lourds-Légers - Développé couché : 152 k 500 par Corneille, le 27 Mars 1966, à Comines. Juré : M. Denicourt (ancien record : 145 k par Huot).

Flexion sur jambes : 175 k par Pierre, le 20 Mars 1966, à Châtellerauld. Juré : M. Favrou (ancien record : 165 k par Bertrac).

Total des deux mouvements : 142,500 + 175 = 297 k 500 par Broutin, le 20 Février 1966, à La Rochelle. Jurés : MM. Rolet, Duverger, Fagot (ancien record : 220 k par Lalonde).

- 302 k 500 par Pierre, le 20 Mars 1966, à Châtellerauld. Juré : M. Favrou.

Poids Lourds - Flexion sur jambes : 200 k par Léveq, le 27 Mars 1966, à Loos. Juré : M. Denutte (record non encore établi).

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE. - Lecture est donnée des procès-verbaux des réunions de la Commission de Préparation Olympique des 10 Mars et 31 Mars 1966, qui sont adoptés à l'unanimité.

Au sujet du Tournoi International de Mai, le Président précise que le Comité des Pyrénées a fait connaître qu'il ne lui était pas possible d'organiser le match France B - Espagne et la première phase du Tournoi. En conséquence, des démarches ont été entreprises auprès du Judo Club de Perpignan et du Comité de Côte Basque.

MATCHES INTER-NATIONS. - Le Président fait un bref compte rendu des matches France-Allemagne Juniors et Seniors qui se sont disputés les 26 et 27 Mars et souligne le bon comportement des athlètes français, les deux équipes ayant remporté la victoire.

Il regrette toutefois que l'athlète Fourier, qui accomplit actuellement ses classes au Camp de Frileuse, n'ait pas obtenu la permission nécessaire au déplacement en Allemagne, ce qui aurait pu nous faire perdre le match Juniors.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CHAMPIONNATS DE FRANCE. - Le Président expose que chaque officiel pris en charge par la F.F.H.C., chaque athlète qualifié, a reçu les instructions nécessaires pour son voyage et son séjour à Monaco.

La F.F.H.C. s'efforcera de grouper le plus grand nombre possible de personnes en billets collectifs pour diminuer autant que faire se peut les frais de voyage qui seront extrêmement élevés.

27 Juniors ont été qualifiés pour le Championnat de France qui se disputera les vendredi 22 en soirée et samedi 23, en matinée.

Quant aux Seniors, 21 d'entre eux sont déjà qualifiés à la suite des éliminatoires régionales. Les 7 autres seront les vainqueurs de la finale du Critérium National Haltérophile.

Au sujet de la finale de cette épreuve qui a lieu cet après-midi, il y a lieu de désigner les officiels. Sont nommés :

- Arbitre à la pesée et Secrétaire de séance : M. Roussaux.
- Arbitres : MM. Lomet, Gourhand, Dumoulin, Rolet, Fiolle, Hue, Bonneau.
- Speaker et sonorisation : M. Leveler.
- Délégué aux athlètes : M. Legall.

- Matériel : M. Guillier.
- Service médical : Dr Dubois.

Le Président rappelle que la circulaire envoyée aux qualifiés spécifiait l'interdiction d'utiliser des corps gras, particulièrement sur les cuisses et l'application du règlement international lorsqu'un athlète laissera retomber lourdement la barre. Il demande aux arbitres d'y veiller.

NOMINATION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL D'HALTÉROPHILIE. - Les *curriculum vitae* des deux candidats : MM. Julien Duchesne et Claude Taillefer ayant été communiqués aux Membres du Comité de Direction, il est remis à chacun des présents un bulletin de vote comportant le nom des postulants. Il y a donc lieu de rayer un nom pour que le bulletin soit valable et de rayer les deux en cas de bulletin blanc.

Le vote, à bulletins secrets, donne les résultats suivants :

15 votants - Suffrages exprimés 14 - 1 bulletin blanc.

Ont obtenu :

M. Julien Duchesne : 9 voix ;
M. Claude Taillefer : 5 voix.

Ces résultats seront communiqués à M. Marcceau Crespin, Directeur des Sports.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE - Homologation d'arbitres régionaux. - Le Comité de Direction homologue la nomination aux fonctions d'arbitre régional de :

MM. A. Kermanach et M. Michel (Comité de Normandie), G. Le Bideau et S. Jahan (Comité Anjou-Bretagne).

Formation de cadres. - Le Comité de Direction homologue les propositions de nominations ci-après :

- **Diplômes d'Aides-Moniteurs**, suivant résultats de l'examen qui s'est déroulé à l'issue du Stage de Wattignies, sous la direction du C.T.R. Herbaux et devant un Jury National : MM. Trudel, Lévecq, Tuyn, Bruyenne, Miranda, Grivet, Docquois, Fréville, Danjou, Fossé.

L'un des candidats, Maubert, étant blessé, n'a pu prendre part aux épreuves physiques ses autres notes étant satisfaisantes, il est décidé de l'autoriser à se présenter aux dites épreuves physiques, lors d'un prochain examen.

- **Diplômes d'initiation haltérophile**, suivant résultats de l'examen passé à l'issue du stage qui a eu lieu à l'Institut National des Sports, sous la direction du C.T.R. Paterni : MM. Renaud, Rachel, Vescombres, Ernest.

Mêmes diplômes suivant résultats de l'examen passé à l'issue du stage de Boulouris, sous la direction du C.T.R. Gerber : MM. Stergos, Pascal, Gantier, Bongiorno, Guadagnini, Georges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.

Le Secrétaire Général, *Le Président*
André ROLET Jean DAME

Classement Général du Critérium National et des Championnats de France 1966

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

| | | | |
|--|---------|---|---------|
| Poids Coqs (minima 225 k) | Kilos | 2. MAST (74,5) Les Bleus de Bar | 317,500 |
| 1. GILBERT (56) Les Jeunes de St-Augustin | 235, - | 3. DIOUX (69,8) Athlétic Club Melunais | 312,500 |
| 2. PIQUEMAL (55,3) Paris Université Club | 225, - | 4. FAYARD (75) Union Sportive Crestoise | 310, - |
| Poids Plumes (minima 245 k) | | 5. GINEY (74) La Gauloise de Vaise | 302,500 |
| 1. WHITE (59) Entente Cheminots Chaumont | 275, - | 6. KAMINSKY (71,8) Paris Université Club | 295, - |
| 2. FREVILLE A. (60) A.S.P.T.T. d'Arras | 260, - | Poids Mi-Lourds (minima 305 k) | |
| 3. DELAPORTE (59,7) Club Naut, et Athl, de Rouen..... | 257,500 | 1. CAZEAUX (82,4) Club Cultur. St-Médard Bordeaux | 377,500 |
| Poids Légers (minima 275 k) | | 2. ROLLIN (78,5) La Légère Méloinoise | 350, - |
| 1. FOURRIER Y. (66,2) Société Athlétique d'Enghien | 325, - | 3. AUBER (76,4) Stade Porte Normande Vernon..... | 337,500 |
| 2. TAURAN (67,2) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion | 300, - | 4. ROUAULT (78) U.S. Police de Marseille | 317,500 |
| 3. BLANQUIE (64,2) A.S.P.T.T. de Strasbourg | 297,500 | 5. GROSSO (80,2) Association Sportive de Monaco..... | 317,500 |
| 4. MOLES (66,1) Judo Club Perpignan | 295, - | 6. VOLPATO (82) Club Alfa Épinal | 305, - |
| 5. CAESMACKER (66,9) Cent. O.S. Faches-Thumesnil..... | 295, - | Poids Lourds-Légers (minima 320 k) | |
| 6. DUFAYS (67) Club des Lutteurs Sparnaciens | 290, - | 1. GOURRIER (82,8) La Vie au Grand Air St-Maur..... | 367,500 |
| 7. LACROIX (67,3) Club Sportif d'Alençon | 290, - | 2. DEMEYER (83,8) Centre O.S. Faches-Thumesnil..... | 350, - |
| 8. HATE (66,9) A.S. Augustin Normand Le Havre | 277,500 | Poids Lourds (minima 335 k) | |
| Poids Moyens (minima 290 k) | | 1. FERRU (91) Société de Gymnastique d'Angers | 360, - |
| 1. MULLER (72,8) Esso Sports | 357,500 | 2. RACHEL (90,1) Stade Municipal de Montrouge..... | 355, - |

SENIORS

| | | | |
|---|---------|---|---------|
| Poids Coqs (minima 247 k 500) | | Poids Moyens (minima 315 k) | |
| 1. MARCHAL (55,5) Club Haltérophile Lunéville..... | 285, - | 1. MAIER (75) Amiens Sporting Club | 400, - |
| 2. SGARAMELLA (55,2) Sporting Club Navis Grenoble..... | 267,500 | 2. GERBER (74,8) Haltérophile Club Marseille..... | 380, - |
| 3. CARRE (55,7) Cercle E.P. Saint-Nazaire | 267,500 | 3. TERME (74,7) Stade Ste-Barbe Grand Combe..... | 355, - |
| 4. DECONNINCK (55) Centre O.S. Faches-Thumesnil | 265,500 | 4. MANGEANT (74,2) U.S. Municipale Chaville-Vélizy | 347,500 |
| 5. WITTMANN (54,1) La Vie au Grand Air de St-Maur | 247,500 | 5. GIAT (74,9) Association Sport. Montferrandaise | 342,500 |
| 6. GUIPON (55,6) Union Sportive Municipale Gagny | 247,500 | 6. GOUVERNEUR (75) Association Sport de Monaco..... | 342,500 |
| Poids Plumes (minima 267 k 500) | | 7. REMINGER (73) Club Sportif de Meaux..... | 337,500 |
| 1. FULLA (59,9) La Vie au Grand Air de St-Maur..... | 320, - | 8. COMBET (73,2) Haltero Culturiste Lyonnais | 337,500 |
| 2. MEURAT (59,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 315, - | 9. GIRAUD (74,5) Sporting Club Navis Grenoble | 337,500 |
| 3. ROUCHEL (59) Club Haltérophile Lunéville..... | 295, - | 10. GARCIA A. (73) Union Athlétique Tarbaise..... | 332,500 |
| 4. BAUVIN (59,8) Sporting Club Tête de Cheval Loos | 287,500 | 11. TROLONG (74,5) Union Sportive de Toul | 332,500 |
| 5. FOUGERET (58,8) Royan Océan Club | 280, - | 12. GARCIA (74,6) C.F.P.A. Nîmes | 332,500 |
| 6. MIZRAHI (59,3) Club Nautique et Athlétique Rouen | 280, - | 13. BAUER (74) Société de Gymnastique Sélestat..... | 330, - |
| 7. GIVERNET (60) La Française de Lyon | 280, - | 14. DA ROS (73,9) Union Guebwiller..... | 327,500 |
| 8. AMAN (58,4) Union Sportive Wittenheim..... | 267,500 | 15. FOUILLEUL (74) Société Athlétique d'Enghien | 325, - |
| Poids Légers (minima 297 k 500) | | 16. CARNAT (74,8) Association Sport. Montferrandaise | 325, - |
| 1. DUMAS (66,8) La Montluçonnaise..... | 345, - | 17. LOPEZ (75) Haltérophile Club de Nice..... | 325, - |
| 2. LEDROIT (66,8) La Vie au Grand Air de St-Maur | 327,500 | 18. CHEVALIER (73,9) Espérance de Sées | 322,500 |
| 3. NOIRIEL (66,5) A.S.P.T.T. de Strasbourg | 325, - | 19. LINTZ (73,3) Club Sport. Montois la Montagne | 320, - |
| 4. ULRICH (65,6) A.S.P.T.T. de Strasbourg | 322,500 | 20. BEDETTI (72,6) Club Sp. Déf. Nle Châtellerault..... | 317,500 |
| 5. FLORIDIA (67,5) Haltérophile Club de Gardanne | 320, - | 21. LETOURNEUR (73,7) Ass. St-Jean de Nogent-le-Rotrou..... | 317,500 |
| 6. ASPART(65,3) Judo Club Perpignan | 315, - | 22. GALLI (73,9) Association Multisports Sète | 317,500 |
| 7. EYRAUD (63,4) A.S. Cheminots de Vénissieux..... | 312,500 | 23. BOUGES (74) Club Olympique Caudéranais | 315, - |
| 8. MAUBERT (66,8) U.S. Cheminots de St-Pol..... | 312,500 | 24. POLIAS (75) Haltér. Club Port St-Louis du Rhône | 315, - |
| 9. HOUSSAIS (65,4) A.S. Sapeurs-Pompier Nantes..... | 305, - | Poids Mi-Lourds (minima 330 k) | |
| 10. BARBEREAU (67) Club des Lutteurs Sparnaciens..... | 305, - | 1. PATERNI (80) La Vie au Grand Air de St-Maur..... | 400, - |
| 11. VALLET (66,9) Cercle Michelet Orléans | 300, - | 2. HOUIN (78,7) Union Sportive de Toul | 382,500 |
| 12. GULIANA (65) Omnium Sportif Stéphanois | 297,500 | 3. SERY (77,2) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 375, - |
| | | 4. MAUGER (79,6) Toulouse Chem. Marengo Sports | 375, - |

Haltérophile Moderne n° 221 (04-1966)

| | | | |
|--|---------|--|---------|
| 5. TRUDEL (80,5) A.S.P.T.T. de Lille..... | 375, - | 8. HANCART (89,5) Haltérophile Club de Cannes..... | 360, - |
| 6. FÉDORAS (81) Haltéro Culturiste Lyonnais..... | 360, - | 9. PEZZULA (83,5) Haltéro Club Villerupt..... | 357,500 |
| 7. DEMATS (80,8) Club Athlétique Nantais..... | 355, - | 10. CAPDEVILLE (89,8) Sporting Club de Neuilly..... | 350, - |
| 8. ESKENAZY (79,9) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence..... | 352,500 | 11. RENAULT (89,3) St. de la Porte Normande Vernon..... | 345, - |
| 9. PILOT (81,3) Stade Municipal de Montrouge..... | 352,500 | 12. PERRAUD (90) Stade Croisicais..... | 345, - |
| 10. GAUTIER (77,4) Club Sportif d'Alençon..... | 350, - | Poids Lourds (minima 365 k) | |
| 11. LAGNEAU (82,2) Société Athlétique d'Enghien..... | 345, - | 1. FOULETIER (106) Française de Lyon..... | 460, - |
| 12. GOMEZ (77,6) Haltérophile Club de Grenoble..... | 340, - | 2. LÉVECQ (102,5) Sporting Club Tête de Cheval Loos..... | 437,500 |
| 13. GREIS (77,8) Club des Lutteurs Sparnaciens..... | 332,500 | 3. REMY (106) Haltérophile Club de Nice..... | 420, - |
| 14. MUCKENSTURM (79,6) Société Athl. Koenigshoffen..... | 332,500 | 4. ERNWEIN (107) Ass. Sport. Montferrandaise..... | 382,500 |
| Poids Légers (minima 345 k) | | 5. LACHAUME (100,6) Club Sportif de Meaux..... | 380, - |
| 1. STEINER (88,3) Société Halt. et Cult. Haguenau..... | 410, - | 6. CHOUKROUN (101,5) La Vie au Grand Air St-Maur..... | 370, - |
| 2. CONSTANTINIAN (84,2) Française de Lyon..... | 405, - | <i>CLASSEMENT HORS COMPÉTITION DES ATHLÈTES</i> | |
| 3. GOUBAYON (89,5) Club Halt. Pays d'Olmes..... | 402,500 | <i>ÉTRANGERS LICENCIÉS DANS LES CLUBS AFFILIÉS</i> | |
| 4. DEMONSEL (88,4) A.S. Électricité de Lille..... | 400, - | <i>A LA F.F.H.C.</i> | |
| 5. MICHON (90) Club Culturiste de Reims..... | 385, - | ZANDER (74,6) Union Sportive Toul..... | 327,500 |
| 6. HERMAIN (88,6) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 370, - | | |
| 7. AMET (89,3) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 365, - | | |

La Finale du Prix Fédéral

Pourquoi donc le Prix Fédéral fût-il cette année une compétition des plus passionnantes à suivre ? Tout simplement parce que, plus que toute autre finale nationale, les concurrents qui s'opposèrent dans les différentes catégories, sont de valeur sensiblement équivalente. Rares furent, en effet, cette année, les athlètes qui peuvent se vanter d'avoir nettement dominé leurs adversaires. Bien souvent au contraire, avons-nous enregistré des résultats où le vainqueur ne domine le 3^e concurrent que de 2 k 500, 5 k ou 7 k 500.

Voilà donc l'une des caractéristiques très positive de ce Prix Fédéral, et que nous aimerions retrouver dans toutes les compétitions haltérophiles.

De telles luttes, rudes et acharnées, amènent tout naturellement des résultats encourageants : près de la moitié des 41 participants se classent 1^{er} série et pourront ainsi participer aux éliminatoires des Championnats de France et du Critérium National.

Chez les Juniors, le Coq Stolz prouve sa valeur en atteignant 230 k, tandis que Fréville remporte une victoire méritée dans la catégorie Poids Plumes avec 260 k. Il devance le jeune Delaporte qui sera certainement un rude adversaire au prochain Championnat de France.

Très belle lutte en Poids Légers entre Dufays, Lacroix et Hate qui disputent le titre jusqu'à la toute dernière barre. Les Poids Moyens Dioux et Buges atteignent tous deux le bon total de 305 k. et ne se

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS 1966

disputée le 5 Mars 1966, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, Paris

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|--|----------------|--------------------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs (minima 202 k 500) | | | | | | |
| 1. STOLZ..... | 55 k 600 | U.S. Petite Rosselle | 67,500 | 70, - | 92,500 | 230 k |
| 2. LANTERI..... | 54 k 900 | Assoc. Sport. Monaco | 60, - | 65, - | 90, - | 215 k |
| Poids Plumes (minima 222 k 500) | | | | | | |
| 1. FREVILLE..... | 60 k | A.S.P.T.T. Arras | 82,500 | 75, - | 102,500 | 260 k |
| 2. DELAPORTE..... | 59 k 200 | Cl. Naut. Athl. Rouen | 72,500 | 75, - | 102,500 | 250 k |
| 3. PAYEN..... | 58 k 800 | U.G.A. Péageoise | 70, - | 75, - | 95, - | 240 k |
| 4. DENIVET Alain..... | 59 k 700 | Club Sportif Meaux | 77,500 | 72,500 | 90, - | 240 k |
| Poids Légers (minima 252 k 500) | | | | | | |
| 1. DUFAYS..... | 67 k 200 | Cl. Lut. Sparnaciens | 92,500 | 82,500 | 107,500 | 282 k 500 |
| 2. HATE Ph..... | 66 k 700 | A.S. Aug. Norm. Le Havre | 77,500 | 90, - | 110, - | 277 k 500 |
| 3. LACROIX..... | 66 k 800 | Cl. Sportif Alençon | 85, - | 85, - | 107,500 | 277 k 500 |
| Poids Moyens (minima 267 k 500) | | | | | | |
| 1. DIOUX..... | 70 k 300 | Athi. Club Melunais | 95, - | 92,500 | 117,500 | 305 k |
| 2. BUGES..... | 74 k 300 | Red Star Limoges | 95, - | 90, - | 120, - | 305 k |
| 3. KAMINSKY..... | 71 k 500 | Paris Université Cl. | 85, - | 85, - | 115, - | 285 k |
| 4. PAUTOT..... | 74 k | Gauloise Montbéliard | 82,500 | 82,500 | 117,500 | 282 k 500 |
| Poids Mi-Lourds (minima 282 k 500) | | | | | | |
| 1. ROUAULT..... | 78 k 700 | U.S. Police Marseille | 90, - | 97,500 | 122,500 | 310 k |
| 2. GROSSO..... | 82 k 200 | Assoc. Sport. Monaco | 90, - | 95, - | 117,500 | 302 k 500 |
| 3. POGNANT..... | 78 k 100 | Dreux Athi. Club | 90, - | 97,500 | 110, - | 297 k 500 |
| N. Cl. MICOLLET..... | 79 k 300 | md. Vaulx-en-Velin | 0, - | - | - | - |
| Poids Lourds-Légers (minima 295 k) | | | | | | |
| 1. COUZINIE..... | 88 k 100 | A.S. Montferrandaise | 87,500 | 90, - | 125, - | 302 k 500 |
| Poids Lourds (minima 305 k) | | | | | | |
| 1. RINGEVAL..... | 97 k 800 | A.S.P.T.T. Arras | 95, - | 90, - | 125, - | 310 k |

départagent qu'au poids de corps, tandis que le Mi-Lourd Rouault, dont nous avons apprécié l'excellente technique, domine ses adversaires grâce à un épaulé et jeté nettement supérieur.

En Seniors, les Poids Coqs Wittmann, Beekhuizen et My nous donnent l'assurance que le niveau général de cette catégorie est en pleine ascension après avoir subi, pendant plusieurs années, une stagnation et même une régression alarmante. Classé 3° avec 250 k, My exhibe un courage exemplaire avec une barre de match de 105 k, qui lui est malheureusement refusée.

Wittmann et Beekhuizen se partagent les deux premières places avec 252 k 500.

En Poids Plumes, Haritchelar démontre d'étonnantes qualités à l'épaulé mais sa raideur d'épaules

lui interdit des performances de grande valeur : il est battu par Lenay (Tours) 265 k contre 262 k 500, tandis que Nivault termine très près avec 260 k.

Dans les deux premiers mouvements, le Poids Léger Enadan tient tête à ses adversaires, mais ces derniers atteignent d'excellentes performances à l'épaulé et jeté et s'adjugent les deux premières places avec 305 k pour Maubert et 302 k 500 pour Barbereau.

Lutte d'un excellent niveau en Poids Moyens entre Carnat et Trolong. Grâce à un meilleur jeté, ce dernier l'emporte sur Carnat avec 332 k 500 contre 320 k.

En Poids Mi-Lourds, Eskenazy qui, précédemment, tirait sous les couleurs d'Israël, fait une étonnante démonstration de force au développé il

réalise 125 k très correctement... mais ses résultats dans les autres mouvements sont relativement faibles ; il atteint cependant 357 k 500 et devance Pillot de 15 k.

Matches très équilibrés en Poids Lourds-Légers et en Lourds, mais le niveau des performances reste sensiblement moins élevé que celui des catégories précédentes.

A l'issue de ce Prix Fédéral, le souhait qu'il nous reste à formuler est que le prochain Critérium National, tout en atteignant des moyennes de performances plus élevées, nous offre des compétitions tout aussi passionnantes à suivre.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL SENIORS 1966

Disputée le 6 Mars 1966, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, Paris

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|--|----------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------------------|------------|
| Poids Coqs (minima 225 k) | | | | | | |
| 1. WITTMANN | 54 k 600 | Vie Grand Air St-Maur | 72,500 | 77,500 | 102,500 | 252 k 500 |
| 2. BEEKHUIZEN | 55 k 300 | Cl. Halt. Lunéville | 77,500 | 75, - | 100, - | 252 k 500 |
| 3. MY | 55 k 100 | Stade Mun. Montrouge | 77,500 | 72,500 | 100, - | 250 k |
| Poids Plumes (minima 245 k) | | | | | | |
| 1. LENAY | 59 k 700 | Union Sport. Tours | 80, - | 80, - | 105, - | 265 k |
| 2. HARITCHELAR | 60 k | C.S.N.M.P. Parisienne | 75, - | 82,500 | 105, - | 262 k 500 |
| 3. NIVAUT | 59 k 800 | Vie Grand Air St-Maur | 82,500 | 75, - | 102,500 | 260 k |
| Poids Légers (minima 275 k) | | | | | | |
| 1. MAUBERT | 67 k | U.S. Chem. St-Pol | 92,500 | 90, - | 122,500 | 305 k |
| 2. BARBEREAU | 67 k 500 | Cl. Lut. Sparnaciens | 92,500 | 90, - | 120, - | 302 k 500 |
| 3. ENADAN | 64 k 700 | Dreux Athlétic Club | 92,500 | 87,500 | 110, - | 290 k |
| Poids Moyens (minima 290 k) | | | | | | |
| 1. TROLONG | 74 k 600 | Union Sportive Toul | 97,500 | 105, - | 130, - | 332 k 500 |
| 2. CARNAT..... | 74 k 700 | A.S. Montferrandaise | 100, - | 100, - | 120, - | 320 k |
| N. Cl. BARROY | 72 k 700 | U.S. Métro Transports | 0, - | - | - | - |
| Poids Mi-Lourds (minima 305 k) | | | | | | |
| 1. ESKENAZY | 78 k 900 | H. et C. Cl. Aix Provence | 125, - | 102,500 | 130, - | 357 k 500 |
| 2. PILOT..... | 81 k 900 | Stade Mun. Montrouge | 105, - | 105, - | 132,500 | 342 k 500 |
| N. Cl. PEZZULA | 81 k 300 | Haltéro Cl. Villerupt | 0, - | - | - | - |
| Poids Lourds-Légers (minima 320 k) | | | | | | |
| 1. KESSLER..... | 88 k 300 | Halt. Club Grenoble | 105, - | 105, - | 135, - | 345 k |
| 2. BLANC | 82 k 800 | Etoile Sp. Tavel | 97,500 | 105, - | 135, - | 337, k 500 |
| N. Cl. CHAMBARD..... | 87 k 500 | U.S. Chaville-Vélizy | 0, - | - | - | - |
| Poids Lourds (minima 335 k) | | | | | | |
| 1. LESIEUR..... | 96 k 500 | Cl. Culturiste Reims | 117,500 | 100, - | 135, - | 352 k 500 |
| 2. DULOQUIN | 106 k 300 | Cl. Culturiste Reims | 115, - | 97,500 | 140, - | 352 k 500 |
| 3. PERRAUD | 91 k 800 | Stade Croisicais | 110, - | 105, - | 135, - | 350 k |

SAMEDI 7 MAI 1966, à BIARRITZ
en deux séances

MATCH FRANCE « B » - Espagne
et TOURNOI INTERNATIONAL
(Poids Plumes et Poids Lourds)

SAMEDI 21 MAI 1966

TOURNOI INTERNATIONAL
à VERNON | **à SÉLESTAT**
Poids Coqs, Moyens, | Poids Légers
Mi-Lourds | et Lourds-Légers

FRANCE SENIORS 4 - ALLEMAGNE SENIORS 3

FRANCE JUNIORS 4 - ALLEMAGNE JUNIORS 3

Connaissant les performances des athlètes composant les équipes, il était aisé d'établir des pronostics avant même le début de ces rencontres France-Allemagne.

Nos Seniors devaient se départager également les victoires dans les quatre premières catégories, tandis que la lutte très serrée dans les trois catégories suivantes devait logiquement amener un score final de 4 à 3, en faveur de l'une ou de l'autre équipe. Nos jeunes devaient, par contre, se faire battre par 4 à 3, en raison de l'absence de notre meilleur Poids Léger - Yves Fourrier - qui, bien que récemment incorporé au Bataillon de Joinville et malgré les multiples interventions de la Fédération, n'avait pu obtenir de permission.

Le grand mérite de nos deux équipes réunies à Kassel, en ces 26 et 27 Mars aura donc été de faire tourner le sort en leur faveur, non seulement en démontrant plus de cohésion, mais aussi en sachant utiliser les moindres erreurs des équipes adverses.

Devant quelques spectateurs très attentifs et qui apprécieraient avec autant de sportivité les performances allemandes ou françaises, Poids Coqs et Plumes Seniors ouvrent les débats. Malgré une belle opposition de son adversaire dans les deux premiers mouvements, Marchal prend le large à l'épaulé et jeté et remporte une première victoire à la France : 280 k contre 265 k. Jean-Pierre Meurat ne peut rien contre un adversaire sensiblement plus fort que lui et dont la technique est excellente.

Poids Coqs :

| | | | | | | | | |
|--------------------|--------|------|---|------|---|------|---|-------|
| Marchal (F.) | 56 k | 87,5 | + | 82,5 | + | 110 | = | 280 k |
| Negwer (A.) | 55 k 8 | 87,5 | + | 80 | + | 97,5 | = | 265 k |

Poids Plumes :

| | | | | | | | | |
|---------------------|--------|-----|---|-------|---|-------|---|---------|
| Rauscher (A.) | 59 k 6 | 105 | + | 102,5 | + | 127,5 | = | 335 k |
| Meurat (F.) | 59 k 3 | 100 | + | 97,5 | + | 115 | = | 312 k 5 |

Poids Légers et Moyens suivent immédiatement : notre Léger, Dumas, ne parvient pas à se concentrer et se laisse nettement distancer par un adversaire - Klische - qui, intrinsèquement, ne lui est pas supérieur.

En l'absence de l'Allemand Kornprobst - blessé - Maier domine nettement son adversaire et retrouve, peu à peu, le chemin des performances de tout premier plan. Son épaulé et jeté de 162 k 500 démontre une technique et une volonté remarquables.

Poids Légers :

| | | | | | | | | |
|--------------------|--------|-----|---|------|---|-----|---|---------|
| Klische (A.) | 67 k 3 | 115 | + | 100 | + | 135 | = | 350 k |
| Dumas (F.) | 66 k 4 | 110 | + | 92,5 | + | 125 | = | 327 k 5 |

Poids Moyens :

| | | | | | | | | |
|--------------------|--------|-------|---|-------|---|-------|---|---------|
| Maier (F.) | 75 k | 127,5 | + | 122,5 | + | 162,5 | = | 412 k 5 |
| Mertens (A.) | 74 k 1 | 115 | + | 95 | + | 135 | = | 345 k |

France : 2 - Allemagne : 2

Les trois catégories lourdes tirent ensuite simultanément. Notre champion Poids Mi-Lourd Marcel Paterni, actuellement à court d'entraînement, ne vaut guère mieux que son adversaire allemand. Par une progression très sage, il tire cependant le maximum de ses possibilités présentes et distance son adversaire qui abandonne deux de ses essais à l'épaulé et jeté.

Poids Mi-Lourds :

| | | | | | | | | |
|--------------------|--------|-------|---|-------|---|-----|---|-------|
| Paterni (F.) | 79 k 9 | 132,5 | + | 122,5 | + | 155 | = | 410 k |
| Werner (A.) | 82 k | 125 | + | 120 | + | 145 | = | 390 k |

Malchanceux au développé où, gêné par l'instabilité d'un plateau mal fixé, il ne réussit qu'un essai sur trois, notre Poids Lourd-Léger Steiner atteint ensuite ses performances habituelles mais ne peut menacer son adversaire qui, pourtant, ne lui est guère supérieur.

Poids Lourds-Légers :

| | | | | | | | | |
|--------------------|--------|-----|---|-----|---|-------|---|---------|
| Muller (A.) | 87 k 2 | 130 | + | 125 | + | 155 | = | 410 k |
| Steiner (F.) | 88 k 3 | 125 | + | 120 | + | 157,5 | = | 402 k 5 |

France : 3 - Allemagne : 3

Le match Foulétier - Haun doit donc amener la décision finale. Les deux hommes s'accrochent dès le développé 142 k 500, puis 147 k 500 par Foulétier contre 145 k, puis 150 k... mais cette dernière charge touche par deux fois en arrière. Foulétier prend le large à l'arraché avec 135 - 140 - 142,500, contre 130 k à Haun. Le match est donc joué car les deux hommes se valent à l'épaulé et jeté où aucun ne peut dépasser le premier essai.

Poids Lourds :

| | | | | | | | | |
|----------------------|---------|-------|---|-------|---|-------|---|---------|
| Foulétier (F.) | 105 k 1 | 147,5 | + | 142,5 | + | 167,5 | = | 457 k 5 |
| Haun (A.) | 101 k 2 | 145 | + | 130 | + | 165 | = | 440 k |

France : 4 - Allemagne : 3

Le lendemain - dimanche 27 Mars, à 16 h - les Juniors allemands pensent pouvoir effacer l'échec de leurs aînés. Leur supériorité paraît évidente dans les trois premières catégories. Spitz (Poids Coq), athlète filiforme, démontre d'étonnantes qualités : avec 267 k 500, il dépasse de 2 k 500 la performance de son compatriote senior Negwer et de 42 k 500 celle de Gilbert (France) qui, incorporé depuis un mois, est à court d'entraînement.

Grundler, le Poids Plume allemand, possède 12 k 500 d'avance sur notre compatriote White après les deux premiers mouvements mais commet la grosse erreur de démarrer trop haut à l'épaulé et jeté. Il manque ses trois essais à 110 k et laisse une victoire inespérée à White qui totalise 270 k.

En l'absence de Fourrier (325 k) récemment incorporé, de Plot (315 k), blessé et de Blanquie (300 k), blessé, le Perpignanais Moles a été sollicité pour rencontrer l'Allemand Schreiber. Très impressionné par cette première sélection, Moles manque tous ses essais au jeté et laisse la victoire à Schreiber qui, bien que physiquement plus impressionnant, ne lui est pas très intrinsèquement supérieur.

Poids Coqs :

| | | | | | | | | |
|--------------------|--------|----|---|------|---|-----|---|---------|
| Spitz (A.) | 55 k 5 | 80 | + | 82,5 | + | 105 | = | 267 k 5 |
| Gilbert (F.) | 54 k 9 | 65 | + | 70 | + | 90 | = | 225 k |

Poids Plumes :

| | | | | | | | | |
|---------------------|--------|------|---|------|---|-----|---|-------|
| White (F.) | 60 k | 82,5 | + | 77,5 | + | 110 | = | 270 k |
| Grundler (A.) | 59 k 2 | 85 | + | 87,5 | + | 0 | = | N. Cl |

Poids Légers :

| | | | | | | | | |
|----------------------|--------|------|---|------|---|-----|---|---------|
| Schreiber (A.) | 66 k | 95 | + | 87,5 | + | 115 | = | 297 k 5 |
| Moles (F.) | 64 k 2 | 87,5 | + | 85 | = | | = | N. Cl. |

Allemagne : 2 - France : 1

Bien que gêné par une douleur au pouce, Jean-Luc Muller (Poids Moyen) ne peut être inquiété par son adversaire ; il adopte une progression très prudente et parvient à battre le record de France Juniors du Total Olympique avec 372 k 500, devant Heinemann 332 k 500.

En Poids Mi-Lourds, Gourrier réalise son meilleur total - 367 k 500 - mais reste assez loin de ses réelles possibilités qui doivent se situer autour de 380 k. Il bat son adversaire allemand de 37 k 500.

Cazeaux (83 k 100), gêné au développé, se reprend bien dans les autres mouvements et assure aisément la victoire de l'Équipe de France avec 365 k contre 337 k 500 pour l'Allemand Knebelkamp.

En Poids Lourds, Ferru (83 k !!) ne peut opposer la moindre résistance à un adversaire de grande valeur. Celui-ci pousse 145 k avant de manquer 150 k mais ne réussit que ses premiers essais dans les mouvements suivants 115 et 150 k. Quant à Ferru, il reste, avec 345 k en arrière de ses meilleures performances.

Poids Moyens :

| | | | | | | | | |
|----------------------|--------|-------|---|-------|---|-----|---|---------|
| Muller (F.) | 72 k 1 | 120 | + | 112,5 | + | 140 | = | 372 k 5 |
| Heinemann (A.) | 71 k 7 | 102,5 | + | 100 | + | 130 | = | 332 k 5 |

Poids Mi-Lourds :

| | | | | | | | | |
|---------------------|--------|-------|---|------|---|-------|---|---------|
| Gourrier (F.) | 81 k 2 | 112,5 | + | 115 | + | 140 | = | 367 k 5 |
| Kneissel (A.) | 77 k 4 | 100 | + | 97,5 | + | 132,5 | = | 330 k |

Poids Lourds-Légers :

| | | | | | | | | |
|-----------------------|--------|-------|---|-------|---|-------|---|---------|
| Cazeaux (F.) | 83 k 1 | 112,5 | + | 110 | + | 142,5 | = | 365 k |
| Knebelkamp (A.) | 83 k 1 | 105 | + | 102,5 | + | 130 | = | 337 k 5 |

Poids Lourds :

| | | | | | | | | |
|--------------------|--------|-----|---|------|---|-------|---|-------|
| Roersch (A.) | 97 k 1 | 145 | + | 115 | + | 150 | = | 410 k |
| Ferru (F.) | 83 k | 115 | + | 97,5 | + | 132,5 | = | 345 k |

France : 4 - Allemagne : 3

Cette double victoire de la France sur l'Allemagne est certes très flatteuse et encourageante mais ne doit pas masquer la grande disparité des différents éléments de l'Équipe de France. Depuis le passage de Meurat et de Gerber dans les catégories supérieures, depuis la retraite de François Vincent, l'Équipe de France n'a pas encore retrouvé son homogénéité.

Les nouveaux premiers de l'Équipe A doivent donc s'entraîner avec ardeur et témérité s'ils veulent conserver une place convoitée par plusieurs athlètes de la même valeur qu'eux... Les prochains Championnats de France détermineront si la structure actuelle de l'Équipe sera conservée ou si, au contraire, elle sera modifiée.

G. LAMBERT,
Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.

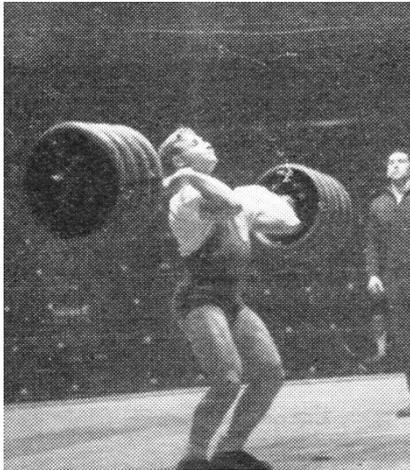
Un jeté de Rolf Maier

Rolf Maier est, actuellement, l'un de nos meilleurs techniciens, sinon le meilleur. Sa maîtrise des mouvements olympiques est particulièrement évidente à l'épaulé et jeté et la série de photos ci-jointe démontre l'efficacité de son jeté :

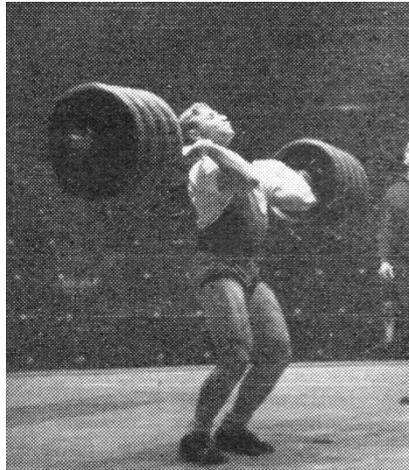
- le buste reste bien droit pendant l'impulsion ;
- genoux et chevilles s'étendent à la fin de l'impulsion ;
- les pieds se déplacent simultanément ;

- la fente paraît toutefois un peu courte... Une avancée plus accentuée du pied avant donnerait plus de stabilité à la fente.

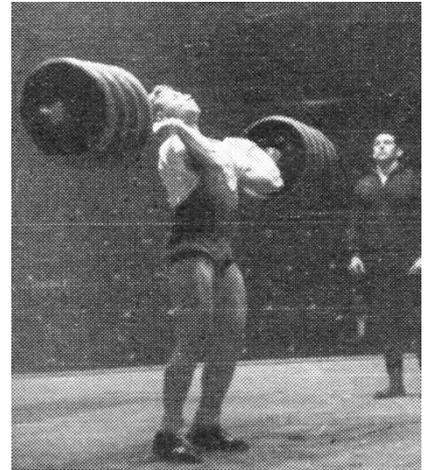
G. LAMBERT,
Entraîneur National
Professeur d'E.P.S.



1



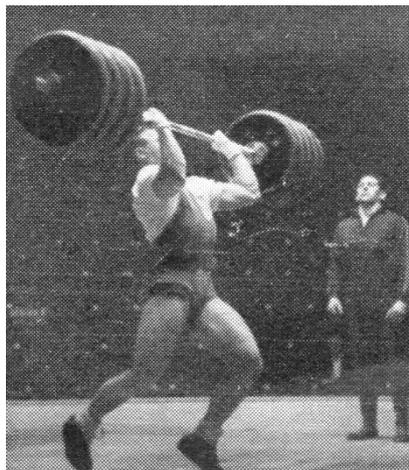
2



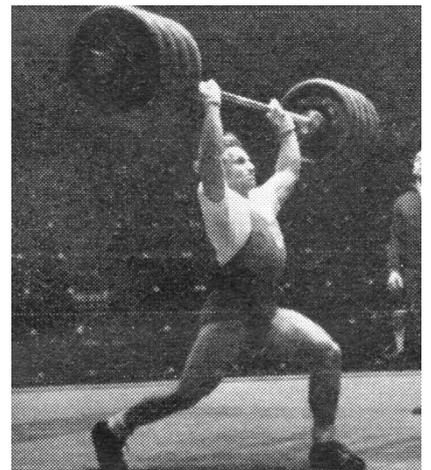
3



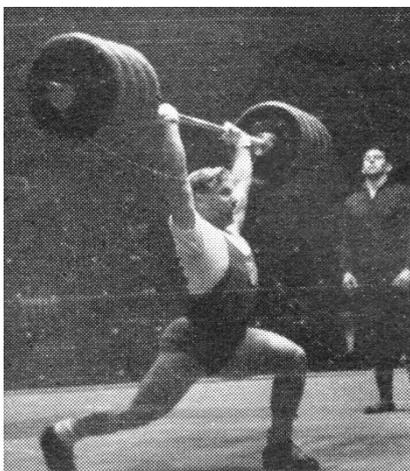
4



5



6



7

Nos joies, nos peines...

Naissances

Notre International Pierre Fulla nous apprend la naissance, à son foyer, le 14 Mars dernier, d'un petit garçon qui a reçu le prénom d'Hervé.

De son côté, l'excellent athlète et animateur Sibenaler est l'heureux papa d'une petite Dorothee, née le 9 Mars dernier.

Nous adressons nos bien sincères compliments aux heureux Parents et nos vœux de santé pour les mamans et les bébés.

Nécrologie

La Section Haltérophile de l'Olympique de Grande Synthe nous annonce le décès acciden-

tel de son Président M. Raymond Gillet, âgé de 39 ans.

Chef de fabrication des hauts fourneaux d'Usinor - Valenciennes, sportif convaincu, M. Gillet avait contribué à lancer le sport haltérophile à Grande Synthe.

Nous adressons à sa famille et à son Club l'expression de nos bien sincères condoléances.

En fin de séance du Comité de Direction du 3 Avril, nous avons reçu une communication téléphonique de M. Georges Firmin qui s'excusait de n'avoir pu y assister, en raison du décès de son père, survenu la veille.

Nous le prions de trouver ici l'expression de nos bien sincères condoléances pour le deuil qui vient de le frapper et qu'il voudra bien partager avec tous les siens.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE SENIORS

disputée le 3 Avril 1966, au Gymnase Municipal, rue Japy, à Paris

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|--|----------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs (minima 247 k 500) | | | | | | |
| 1. DECONNINCK | 55 k 200 | C.O. Faches-Thumesnil | 75, - | 75, - | 105, - | 255 k |
| 2. WITTMANN | 54 k | Vie au Grand Air St-Maur | 67,500 | 77,500 | 92,500 | 237 k 500 |
| Poids Plumes (minima 267 k 500) | | | | | | |
| 1. BAUVIN | 59 k 500 | S.C. Tête de Cheval Loos | 90, - | 87,500 | 112,500 | 290 k |
| 2. MIZRAHI | 59 k 500 | Cl. Naut. Athl. Rouen | 90, - | 82,500 | 105, - | 277 k 500 |
| 3. GIVERNET | 59 k 800 | Française Besançon | 77,500 | 85, - | 112,500 | 275 k |
| 4. FOUGERET..... | 57 k 900 | Royan Océan Club | 82,500 | 77,500 | 112,500 | 272 k 500 |
| 5. AMANN | 58 k | Union Sp. Wittenheim | 82,500 | 77,500 | 107,500 | 267 k 500 |
| Poids Légers (minima 297 k 500) | | | | | | |
| 1. ASPART | 65 k 500 | Judo Club Perpignan | 92,500 | 100, - | 132,500 | 325 k |
| 2. ULRICH | 66 k 400 | A.S.P.T.T. Strasbourg | 102,500 | 92,500 | 122,500 | 320 k |
| 3. FLORIDIA | 65 k 800 | Halt. Club Gardonnais | 102,500 | 87,500 | 125, - | 315 k |
| 4. EYRAUD..... | 62 k 600 | A.S. Chem. Vénissieux | 90, - | 95, - | 125, - | 310 k |
| 5. HOUSSAIS | 64 k 900 | A.S. Sap.-Pomp. Nantes | 95, - | 90, - | 115, - | 300 k |
| Poids Moyens (minima 315 k) | | | | | | |
| 1. GOUVERNEUR..... | 74 k 700 | Assoc. Sportive Monaco | 117,500 | 100, - | 132,500 | 350 k |
| 2. COMBET | 73 k 900 | Halt. Cult. Lyonnais | 112,500 | 97,500 | 130, - | 340 k |
| 3. GARCIA | 73 k 400 | Union Athl. Tarbaise | 105, - | 92,500 | 132,500 | 330 k |
| 3. REMINGER..... | 73 k 400 | Club Sportif Meaux | 110, - | 92,500 | 127,500 | 330 k |
| 5. GIRAUD | 74 k | Sporting Club Navis | 97,500 | 95, - | 135, - | 327 k 500 |
| 6. GIAT..... | 74 k 600 | As. Sp. Montferrandaise | 100, - | 95, - | 132,500 | 327 k 500 |
| Poids Mi-Lourds (minima 330 k) | | | | | | |
| 1. TRUDEL | 81 k 700 | A.S.P.T.T. Lille | 120, - | 112,500 | 145, - | 377 k 500 |
| 2. MAUGER | 80 k | Toulouse Chem. Sports | 115, - | 117,500 | 142,500 | 375 k |
| 3. FÉDORAS | 81 k 300 | Haltéro Cult. Lyonnais | 115, - | 105, - | 140, - | 360 k |
| 4. ESKENAZY | 77 k 700 | Halt. Cl. Aix-en-Provence | 120, - | 100, - | 135, - | 355 k |
| 5. PILOT | 80 k 500 | Stade Municip. Montrouge | 110, - | 105, - | 135, - | 350 k |
| Poids Lourds-Légers (minima 345 k) | | | | | | |
| 1. MICHON | 89 k | Club Culturiste Reims | 117,500 | 130, - | 162,500 | 410 k |
| 2. DEMONSEL | 87 k 500 | A.S. Électricité Lille | 120, - | 117,500 | 157,500 | 395 k |
| 3. HANCART | 89 k | Haltérophile Cl. Cannes | 115, - | 107,500 | 137,500 | 360 k |
| 4. HERMAIN | 86 k 900 | A.S. Lilloise Int. Entr. | 112,500 | 105, - | 135, - | 352 k 500 |
| Poids Lourds (minima 365 k) | | | | | | |
| 1. LACHAUME | 101 k 500 | Club Sportif Meaux | 125, - | 105, - | 140, - | 370 k |
| 2. CHOUKROUN | 100 k 900 | Vie au Grand Air St-Maur | 115, - | 107,500 | 130, - | 352 k 500 |

Ce que vous devez savoir

CIRCULAIRE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

OBJET : Application de l'arrêté du 4 Avril 1963.

L'arrêté du 4 Avril 1963 relatif à l'administration des Fédérations sportives et de leurs ligues et comités dispose dans son article 4 que le Comité de direction de ces organismes est renouvelable par fraction tous les ans et que nul ne peut y siéger plus de six années consécutives.

Il m'a été donné de constater que le plus souvent, le renouvellement annuel d'une fraction du Comité directeur se borne à la réélection des membres sortants. Cette pratique n'est pas contraire aux dispositions de l'arrêté mentionné ci-dessus, je dois toutefois attirer votre attention sur le danger qu'elle présente. En effet si, à l'occasion de ce renouvellement annuel, vous ne prévoyez pas dès

maintenant l'entrée de membres nouveaux au sein des Comités de direction, ceux-ci se trouveront entièrement renouvelés, et en une seule fois, lorsque l'ensemble de leurs membres auront siégé six années consécutives et cela ne manquera pas de nuire à la bonne administration des fédérations et de leurs organismes régionaux. Si, par contre, à l'occasion des renouvellements annuels, des membres nouveaux sont élus dans les Comités de direction, une certaine continuité pourra être assurée.

J'ai l'honneur en conséquence, de vous demander de bien vouloir saisir de ce problème les membres de votre Fédération, de ses ligues ou comités régionaux et départementaux lors des prochaines assemblées générales.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministère
de la Jeunesse et des Sports,
Le Directeur des Sports :

Signé : M. CRESPIN.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

21^e ANNEE. - N° 221.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France 10 NF.
Etranger 12 NF.
Clubs affiliés 20 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

BREVETS CULTURISTES

Les licenciés dont les noms suivent ont obtenu le Brevet Culturiste au cours de la saison 1964-65

Comité d'Alsace

1^{er} Degré
WIND Jean-Pierre..... Société Athlétique de Koenigshoffen
MEHN Joseph..... Société Athlétique de Koenigshoffen

2^e Degré
HELD Gérard..... Société Athlétique de Koenigshoffen

3^e Degré
STUDER Jean-Paul..... Société Athlétique de Koenigshoffen

Comité d'Anjou-Bretagne

1^{er} Degré
MORINIÈRE Robert..... Club Athlétique Choletais
BILLAUD Daniel..... Club Athlétique Choletais
BREGIER André..... Athlétic Club Trélazéen
BAUMIER Joël..... Athlétic Club Trélazéen

2^e Degré
MAUBON Francisque..... Société de Gymnastique d'Angers
SYLVES José..... Société de Gymnastique d'Angers
DIAZ Jean-Louis..... Saint-Nazaire Omnisports
BUSSON Daniel..... Saint-Nazaire Omnisports
LESAGE Maurice..... Saint-Nazaire Omnisports
LEBEL Roger..... Saint-Nazaire Omnisports
LECRANN Alain..... Club Athlétique Nantais
LEGER Jean-Claude..... Athlétic Club Servannais
LE FILLEUL J.-Pierre..... Athlétic Club Servannais
BOUENARD Gérard..... Athlétic Club Trélazéen
BOUTTE Claude..... Athlétic Club Choletais

3^e Degré
CHERON Georges..... Société de Gymnastique d'Angers
BARBIER Jean-Claude..... Club Athlétique Nantais
DIAZ Jean-Louis..... Saint-Nazaire Omnisports
BUSSON Daniel..... Saint-Nazaire Omnisports
LESAGE Maurice..... Saint-Nazaire Omnisports
BARRAT Fernand..... Saint-Nazaire Omnisports

Comité de Champagne

1^{er} Degré
SERHIZ Jean..... Cercle Haltérophile Troyen
FABRY Christian..... Jeune France de Mézières
CLAISSE Michel..... Jeune France de Mézières

2^e Degré
BOURSON Dany..... Cercle Haltérophile Troyen
CHARLIER Gaston..... Jeune France de Mézières
MORY René..... Jeune France de Mézières
PREUX Christian..... Jeune France de Mézières
DUPUY Jean-Claude..... Jeune France de Mézières
ALBIN Bernard..... Jeune France de Mézières

3^e Degré
STEVENIN Pierre..... Jeune France de Mézières
VILLIERE Pierre..... Jeune France de Mézières
VERNER Jean..... Jeune France de Mézières
HÉLION Jean-Paul..... Jeune France de Mézières
MAGLOIRE Michel..... Cercle Haltérophile Troyen

Comité du Dauphiné-Savoie

2^e Degré
CAPELLI Jean-Louis..... Sporting Club Navis
COLOMBINO Georges..... Sporting Club Navis

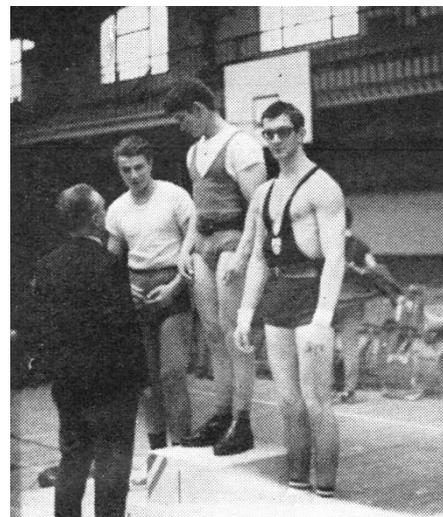
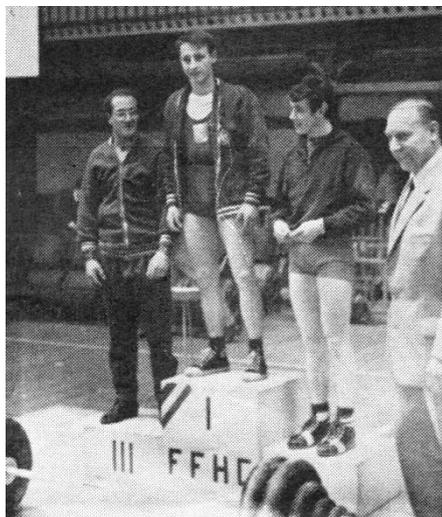
3^e Degré
MUNOZ Robert..... Sporting Club Navis
LUSCANSKY François..... Sporting Club Navis

Comité des Flandres

1^{er} Degré
BOIDOUX Bernard..... Sports Réunis Lille-Délivrance
FACHE Jean-Pierre..... Sports Réunis Lille-Délivrance
SORMET Daniel..... A.S.P.T.T. Arras
TRANNOY Marc..... A.S.P.T.T. Arras
DAMBRIENNE Louis..... Travailleurs de Comines
DANEL..... Sports Réunis Lille-Délivrance
DANJOU Yves..... Stade Municipal de Petite-Synthe
CHATELLE Jean..... Stade Municipal de Petite-Synthe
MIR Claude..... Centre Omnisports Faches-Thumesnil
BRAEMS Maurice..... A.S. Tramways de Lille
FOURDINIER Roland..... Haltérophile Club de Boulogne
LACROIX Alain..... Haltérophile Club de Boulogne
LE GALLAIS Claude..... Haltérophile Club de Boulogne
DEVERNAY Alain..... Union Halluinoise

2^e Degré
FREVILLE Bernard..... A.S.P.T.T. Arras
ARMANDO Stéphane..... Travailleurs de Comines
THÉRY Jacques..... Stade Municipal de Petite-Synthe
GOLLJOT Francis..... Haltérophile Club de Boulogne
BUTAYE Denis..... Haltérophile Club de Boulogne
CARPENTIER Michel..... Haltérophile Club de Boulogne
CARDON Yves..... Centre Omnisports Faches-Thumesnil
D'HONT Jean..... Centre Omnisports Faches-Thumesnil

3^e Degré
MOISSON Marcel..... Union Haubourdinoise
JOLLANT Serge..... Union Haubourdinoise
MIRANDA Joseph..... Centre Omnisports Faches-Thumesnil
MILLES Jean..... Union Halluinoise
DUTHOY Eugène..... Travailleurs de Comines
DELVALLE Norbert..... Sports Réunis Lille-Délivrance
GOSSET Paul..... Sports Réunis Lille-Délivrance
FREVILLE Anthony..... A.S.P.T.T. Arras
BUTAYE Denis..... Haltérophile Club de Boulogne



La distribution des récompenses aux vainqueurs de la Finale du Prix Fédéral Juniors par M. Viet, Président du Comité de Champagne, pour les Poids Coqs et Plumes, par M. Tournier, Président du Comité de l'Île-de-France pour les Poids Moyens

Comité de Guyenne

1^{er} Degré
 GILBERT Michel Jeunes de Saint-Augustin, Bordeaux
 DESCONNETS Jean..... Cercle Culturiste Saint-Médard en Jalles

2^e Degré
 DUBOURG Bernard Cercle Culturiste Saint-Médard en Jalles
 ROBIN Gilbert..... Jeunes de Saint-Augustin, Bordeaux

Comité de l'Île-de-France

1^{er} Degré
 DOKIER Courbevoie Sports
 AMARA Amédée Judo Club 55

2^e Degré
 LA PIERRE André..... Judo Club 55
 VAREILLES Jean..... Judo Club 55
 NAVARRO Armand..... Courbevoie Sports

3^e Degré
 PICAVET A. Courbevoie Sports
 NAVARRO Jacques..... Courbevoie Sports
 SOUDE Courbevoie Sports
 ARNAL Louis..... Judo Club 55

Comité de Lorraine

1^{er} Degré
 BOUKO Roger..... Entente Sportive Laneuvevilloise
 CLERC Marc Union Sportive de Toul

2^e Degré
 MANSUY Robert Union Sportive de Toul
 DENIS René..... Association Sportive Jovicienne
 THIERRY Maurice..... Entente Sportive Laneuvevilloise
 BECHU Claude..... Union Sportive de Toul

Comité du Lyonnais

1^{er} Degré
 TELLEZ Manuel..... A.S. Cheminots de Vénissieux
 DUPEUBLE J.-Claude..... A.S. Cheminots de Vénissieux
 MENJIOT Maurice A.S. Cheminots de Vénissieux

2^e Degré
 BARDINA Joseph..... A.S. Cheminots de Vénissieux

3^e Degré
 COMBET Daniel A.S. Cheminots de Vénissieux
 PEREZ Jésus..... A.S. Cheminots de Vénissieux
 VENTURINI Jean..... A.S. Cheminots de Vénissieux

Comité de Normandie

1^{er} Degré
 MORICE Jacques..... Ezzo Sports
 GIBEREAU Lucien Évreux Athlétique Club

LEBAILLY Alain Évreux Athlétique Club
 MALEGOL Claude..... Évreux Athlétique Club
 MOLAY Daniel..... Évreux Athlétique Club
 PULICANI Joseph Évreux Athlétique Club
 COUSIN Guy Espérance de Sées
 KERMANACH Armand Espérance de Sées
 RICHER Christian..... Espérance de Sées
 ROUX François..... Caen Étudiants Club
 MEZERETTE Gérard..... Club Sportif Cheminots du Mans
 BARRAULT J.-Pierre Club Sportif Cheminots du Mans
 LIGEREAU Gérard..... Club Sportif Cheminots du Mans
 DELAPERELLE J.-P. Club Sportif Cheminots du Mans

2^e Degré
 BANSET Claude Évreux Athlétique
 DUMONT Michel Évreux Athlétique
 NEMAR Rémy Évreux Athlétique
 AXILAIS Max Ezzo Sports
 EPINEAU Daniel Club Sportif Cheminots du Mans

3^e Degré
 GOURVITCH Houdy..... Ezzo Sports
 PLESSIS Daniel Évreux Athlétique
 HEUDIARD Michel..... Caen Étudiants Club
 MEZERETTE Gérard..... Club Sportif Cheminots du Mans
 VELARD Michel Club Sportif Cheminots du Mans
 EPINEAU Daniel Club Sportif Cheminots du Mans

Comité de l'Orléanais

1^{er} Degré
 CHRÉTIEN André Dreux Athlétique Club

2^e Degré
 POGNANT Claude..... Dreux Athlétique Club
 ARCELIN Michel Dreux Athlétique Club

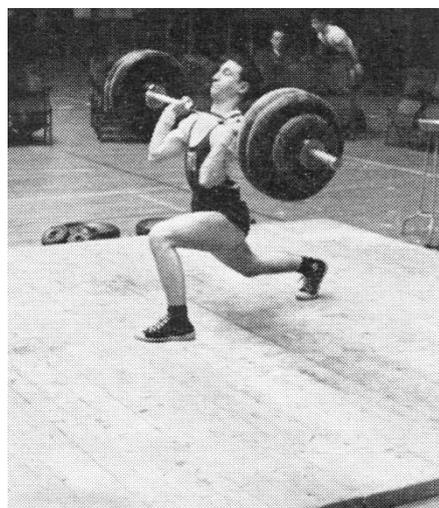
3^e Degré
 ENADAN René..... Dreux Athlétique Club

Comité des Pyrénées

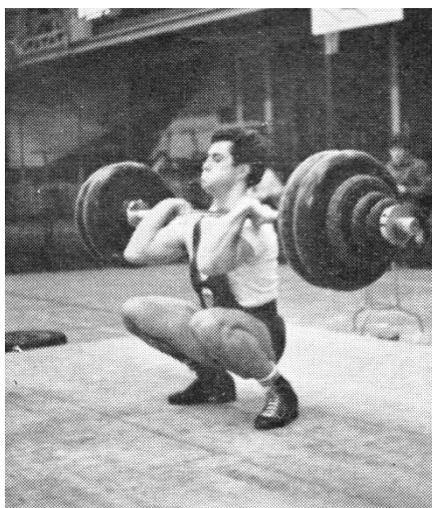
1^{er} Degré
 AGNOUX Académie des Sports de Decazeville
 DURA Club Haltér, et Culturiste Toulousain

2^e Degré
 POMMIES Club Haltér, et Culturiste Toulousain
 AGNOUX Académie des Sports de Decazeville

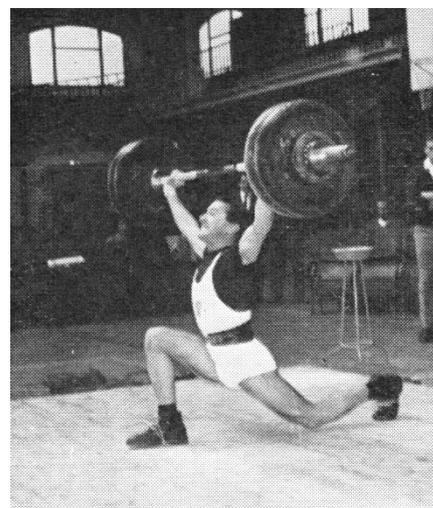
3^e Degré
 LEFEVRE A.S. des Loisirs Bréguet
 BAROLO Les Cigognes de Tarbes
 SANTER Club Haltér, et Culturiste Toulousain
 St MARTORY Club Haltér, et Culturiste Toulousain
 GARCIA Fernand Club Haltér, et Culturiste Toulousain
 DUMOULIN Académie des Sports de Decazeville
 DAVID Académie des Sports de Decazeville



FREVILLE, vainqueur des Poids Plumes Juniors.



ROUAULT, vainqueur des Poids Mi-Lourds Juniors.



WITTMANN, vainqueur des Poids Coqs Seniors.

A la Finale du

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1966

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

Poids Coqs

| | Points |
|---|--------|
| 1. VINCENT J. (54) L'Audomaroise | 215, - |
| 2. AROULAPIN (54,8) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 210, - |
| 3. WALT (55,6) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 210, - |
| 4. LAROUERADE (56) A.S.P.T.T. Ile Réunion | 210, - |
| 5. LEMONNIER (54,6) A.S. Goumay en Bray | 200, - |
| 6. CURETTI (49,6) A.S. Monaco | 197,50 |
| 7. GONZALES (54) Club Athlétique Bédaricien | 195, - |
| 8. RENAUD (55,6) Olympie Pontois | 195, - |
| 9. GUICHARD (56) Club Athlétique Dracénois | 195, - |
| 10. GAUVIN (52,9) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 190, - |
| 11. MELKMANS (54,6) Etoile de Calais | 190, - |
| 12. BELLY (55,5) Maison Jeunes et Culture Avignon | 190, - |
| 13. LENNE (55,5) Gauloise de Montbéliard | 190, - |
| 14. FASCHETTA (55,7) Union Sportive Ste Tulle | 190, - |
| 15. JENTZEN (47,7) Maison Jeunes et Culture Metz | 185, - |
| 16. MENDEZ (51,8) Halt. Club Cult. Novais | 185, - |
| 17. IVOULA (55,3) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 182,50 |
| 18. BOITELLE (53) Amicale Anciens Élèves Montdidier | 180, - |
| 19. GERMANE (54,1) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 180, - |
| 20. POTEL (55,5) Espérances de Sées | 180, - |
| 21. POIRIER (56) Olympic Pontois | 180, - |
| 22. KETERS (56) U.S. Cheminots St-Pol | 175, - |
| 23. ADAM (53) Union Gymn. Athl. Péageoise | 172,50 |
| 24. VITINGER (54) Sporting Club Navis | 172,50 |
| 25. MELE (54,8) Dreux Athlétic Club | 172,50 |
| 26. SOUBERVIE (55,4) Cercle Cult. St-Médard | 172,50 |
| 27. VIDAL (52,8) Union Amicale Cognac | 170, - |
| 28. FOLIO J.-C. (53,3) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 170, - |
| 29. LE BRIZ (55,8) Club Athlétique Lorientais | 170, - |
| 30. GALERAN (50,5) Club Sportif Cheminots Le Mans | 167,50 |
| 31. FERRAND (48,5) A.S. Préparation Olympique Tours | 165, - |
| 32. OULEDIE (55,3) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 165, - |
| 33. YCHAMBRE (50,5) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 160, - |
| 34. SERVEAU (50,6) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 160, - |
| 35. BENOIT (51,6) Entente Chaumontaise Athl. Chemin | 160, - |
| 36. BRUN (54,3) Union Sportive Crestoise | 160, - |
| 37. BACHELAY (55,7) Union Sportive Crestoise | 157,50 |
| 38. ATCHY (55,6) Stade Dyonisien Ile Réunion | 155, - |
| 39. PINTO (56) Académie des Sports Decazeville | 150, - |
| 40. JUENIN (54) Union Sportive Sainte-Tulle | 147,50 |
| 41. DURAND (54) Académie des Sports Decazeville | 145, - |
| 42. RAMON (55,2) Union Sportive Sainte-Tulle | 145, - |
| 43. MONTROSE (44,9) Stade Dyonisien Ile Réunion | 142,50 |
| 44. MIRA (56) Union Sportive Sainte-Tulle | 142,50 |
| 45. PAYET (43,7) Stade Dyonisien Ile Réunion | 140, - |
| 46. THUAL (55,6) A.S. Sapeurs-Pompier Nantes | 140, - |
| 47. ROBINET (55,1) A.S. Augustin Normand Le Havre | 135, - |
| 48. ROUSSEAU (52) U.S. Cheminots Saint-Pol | 132,50 |
| 49. BLANCHARD (45) Académie des Sports Decazeville | 117,50 |

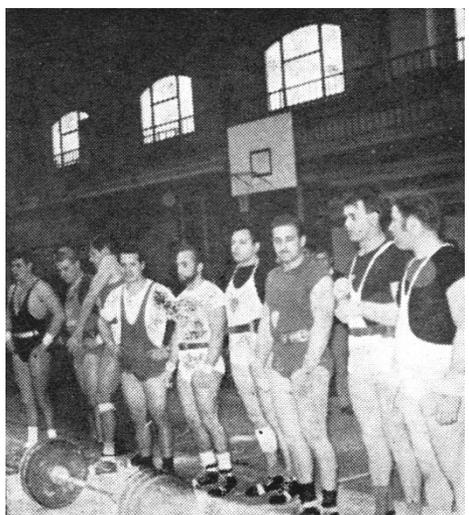
Poids Plumes

| | |
|--|--------|
| 1. ANTONI (58,9) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 220, - |
| 2. CHAVASSIEUX (59) Club Athlétique Saint-Priest | 220, - |
| 3. TURPIN (58,5) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 210, - |
| 4. FOUQUE (59) Haltérophile Club Novais | 210, - |
| 5. SÉGUY (59,5) Club Athlétique Bédaricien | 205, - |
| 6. MENANT (59,2) Club Athlétique Lorientais | 202,50 |
| 7. BETAN (60) Union Sportive Crestoise | 200, - |
| 8. NOURRY (57) Amicale Anciens Élèves Montdidier | 195, - |
| 9. BRIFFAULT (57,5) Association Sportive Mantaise | 195, - |
| 10. TINTILLIER (59,8) Haltérophile Club Boulonnais | 190, - |
| 11. GUYERE (56,5) Légère Méloise | 187,50 |
| 12. PARE (60) Athlétic Club Montpellierain | 185, - |
| 13. GRONDIN (58,3) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 182,50 |
| 14. CLAIN (59) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 182,50 |
| 15. VICTOR (57,3) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 180, - |
| 16. DUPOUX (58) Etoile des Bormettes | 180, - |
| 17. NERI (58,8) Haltéro-Club Arbreslois | 180, - |
| 18. GRAU (59,8) Centre Athlétique Dracénois | 180, - |
| 19. LARGOUET (56,5) C.C. St-Médard en Jalles | 175, - |
| 20. DORION (59,8) Etoile de Calais | 175, - |
| 21. PICARD (60) Stade Auxerrois | 175, - |
| 22. HERNANDEZ (60) A.S. Cheminots de Béziers | 172,50 |
| 23. CORIO (60) A.S.P.T.T. Lille | 170, - |
| 24. MORVAN (60) Rueil Athlétic Club | 170, - |
| 25. BRESSAC (60) Académie des Sports Decazeville | 165, - |
| 26. POINSOT (59,6) Gauloise de Montbéliard | 152,50 |
| 27. CORBEL (60) A.S. École des Métiers E.D.F. Soissons | 152,50 |
| 28. BOLLENS (58,6) A.S.P.T.T. Lille | 150, - |
| 29. THORET (58) Air Sports Blois | 130, - |

Poids Légers

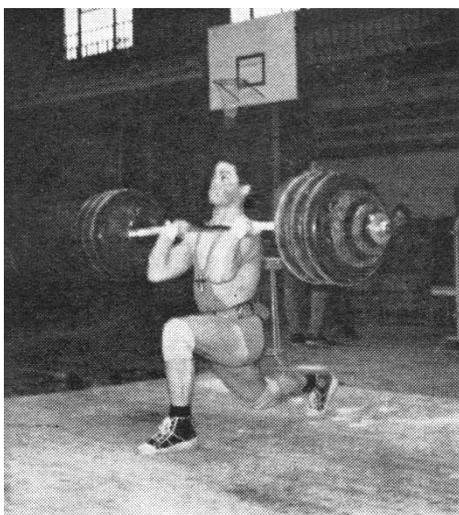
| | |
|--|--------|
| 1. OUDIN (65) Maison Jeunes et Culture Avignon | 272,50 |
| 2. MIALON (65) Haltérophile Club Novais | 267,50 |
| 3. PIERRE (65,4) Vie au Grand Air St-Maur | 265, - |
| 4. AFFEJEE (66,5) A.S.P.T.T. Ile Réunion | 257,50 |
| 5. COUSSIN (67) Etoile Sportive de Tavel | 255, - |
| 6. BOURG (61,5) Haltérophile Club Nice | 252,50 |
| 7. MOREAU (66) Royan Océan Club | 250, - |
| 8. DAMBREVILLE (62,4) A.P.E.C.A. Ile Réunion | 247,50 |
| 9. GAUMISSOU (65) Maison Jeunes et Cult. Avignon | 245, - |
| 10. FISCHER (67) Sté Art. Récréative Educ. Lapeyrade | 242,50 |
| 11. LANG (65,6) Sté Gymnastique et Sports Sélestat | 235, - |
| 12. SARNIN (63,8) A.S. Ec. des Métiers E.D.F. Soissons | 232,50 |
| 13. LE BACLE (64,6) Club Athlétique Choletais | 232,50 |
| 14. NADIN (61,8) Club Athlétique Lorientais | 225, - |
| 15. DEMONCIN (63,1) A.S. Ec. des Mét. E.D.F. Soissons | 225, - |
| 16. LOPEZ (65,6) Haltéro-Club Arbreslois | 225, - |
| 17. LUCAS (65,7) Vie au Grand Air St-Maur | 225, - |

(à suivre)

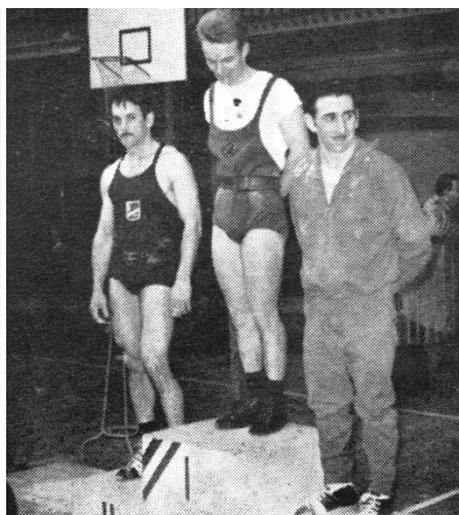


Prix Fédéral :

La présentation des Mi-Lourds. Lourds-Légers et Lourds Seniors.



TROLONG, vainqueur des Poids Moyens Seniors.



Les vainqueurs des Poids Plumes Seniors.

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

**COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
COMITE DES FLANDRES**

(suite)

Équipe A. - Au cours de cette compétition, nous avons noté le retour en forme de Fulla et la régularité de Meurat. Mangeant est en progrès actuellement, ainsi que Demonsel qui approche des 400 k, et régularité de Lévecq. Également bonnes performances des autres athlètes.

Équipe B. - A signaler le beau total de Fourrier Yves (Junior), et de Fouilleul, ainsi que de Choukroun avec 370 k, son meilleur total. Dans cette équipe, nos amis des Flandres triomphent avec Beauvin et Hermain. Tous les participants de ce match ont tenu à faire le maximum pour que triomphent leurs couleurs.

Remercions également tous les dirigeants : MM. Dumoulin, Herbaux, Aubert, Houte, Dejonghe et sûrement j'ai dû en oublier, car ils sont tous là pour accueillir les Parisiens et nous revenons toujours de Lille avec un souvenir meilleur par rapport aux autres années.

Cette confrontation étant devenue nécessaire à nos deux Comités, elle nous manquerait. Amis de Lille, à la saison prochaine pour la revanche.

J. LEGALL.

**Finale du Championnat d'Île-de-France
3^e Série**

Le Club Athlétique Melunais organisait cette épreuve au Gymnase Montaigu où nos amis et dévoués dirigeants du C.A.M., MM. Andry et Rochereau avaient fait de leur mieux pour mettre sur pied cette organisation.

Nous espérons que cette manifestation sportive amènera à la Salle du C.A.M. de nombreux pratiquants. Seule la neige a privé cette réunion d'une plus nombreuse assistance. MM. Serre et Douradoux qui représentaient le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports étaient parmi les courageux spectateurs, ce dont nous les remercions ainsi que de leur appui pour obtenir ce beau gymnase.

Formation des Cadres F.F.H.C.

Trois stages régionaux ont eu lieu ces dernières semaines dans différentes académies, pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de ces stages, le Comité de Direction Fédéral a pris les décisions suivantes :

Stage de l'Académie de Lille (C.R.E.P.S. de Wattignies)
du 21 au 26 Mars 1966

Obtiennent le Diplôme d'Aide-Moniteur :

| | | |
|-----|----------------|--|
| MM. | TRUDEL | A.S.P.T.T. Lille |
| | LÉVECQ | Sporting Club Tête de Cheval Loos |
| | TUYN | Sports Réunis Lille Délivrance |
| | BRUYENNE | Union Sport. et Cultur. Brasserie de Mons-en-Barœul |
| | MIRANDA | Centre Omnisports Faches-Thumesnil |
| | GRIVET | Maison des Jeunes et de la Culture de Mons-en-Barœul |
| | DOCQUOIS | A.S.P.T.T. d'Arras |
| | FREVILLE | A.S.P.T.T. d'Arras |
| | DANJOU | Olympique Grande Synthe |
| | FOSSE | Maison des Jeunes et de la Culture de Mons-en-Barœul |

Stage de l'Académie de Paris (I.N.S.) du 31 Janvier au 5 Février 1966

Obtiennent le Brevet d'initiation :

| | | |
|-----|-------------------|--|
| MM. | RENAUD | Club Sportif Nouvelles Messageries Presse Parisienne |
| | RACHEL | Stade Municipal de Montrouge |
| | VESCHAMBRES | Courbevoie Sports |
| | ERNEST | Courbevoie Sports |

Stage de l'Académie d'Aix-Marseille (C.R.E.P.S. de Boulouris)
du 28 Février au 5 Mars 1966

Obtiennent le Brevet d'Initiation :

| | | |
|-----|------------------|---------------------------------------|
| MM. | STERGOS | Union Sportive Cheminots de Marseille |
| | PASCAL | Haltérophile Club Novais |
| | GAUTIER | Haltérophile Club Novais |
| | BONGIORNO | Union Sportive Cheminots de Marseille |
| | GUADAGNINI | Union Sportive Tropicienne |
| | GEORGES | A.S.P.T.T. de Marseille |

Résultats :

Poids Coqs. - 1. My (S.M.M.), 232 k 500 ; 2. Bartholot (S.A.E.), 222 k 500 ; 3. Levesque (C.S.N.M.P.P.), 212 k 500 ; 4. Herlin (S.C.P.O.), 210 k.

Poids Plumes. - 1. Binder A. (C.S.), 260 k ; 2. Hartchelhar (C.S.N.M.P.P.), 255 k ; 3. Tilloux M. (C.H.C.P.), 245 k.

Poids Légers. - 1. Denonfoux (S.C.P.O.), 267 k 500, 2. Delaunay (C.S.N.M.P.P.), 267 k 500.

Poids Moyens. - 1. Barroy (U.S.M.T.), 312 k 500 ; 2. Biemmi (S.M.M.), 307 k 500 ; 3. Degenne (A.S.), 305 k ; 4. Julia (S.M.M.), 295 k.

Poids Mi-Lourds. - 1. Aner (C.S.M.P.), 312 k 500 ; 2. Faisans (C.H.C.P.), 310 k ; 3. Hazet (A.S.M.), 320 k ; 4. Jacquet (U.S.M.T.), 305 k.

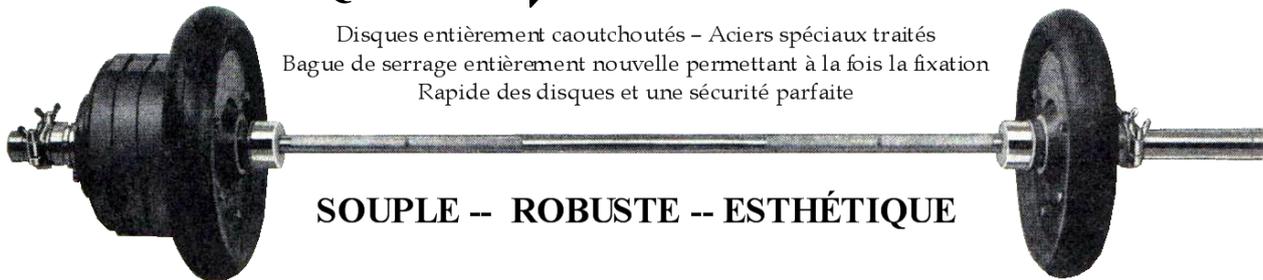
Poids Lourds Légers. - 1. Villejoubert (H.C.V.), 320 k ; 2. Cosson (S.A.E.), 310 k.

**BARRES
A DISQUES**



**de la barre olympique
à la culturiste**

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
FABRI CANT SPECIALISTE TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3^e)

Poids Lourds. - 1. Léon (U.S.M.T), 335 k ; 2. Savic (C.S.), 332 k 500 ; 3. Thierry (S.C.P.O.), 302 k 500 ; 4. Jouravleff (C.H.C.P.), 295 k.

Nous souhaitons au C.A.M. de voir le nombre de ses adhérents grossir des recrues que ce Championnat, qui fut très intéressant, aura convaincues de la beauté de l'Haltérophilie et qui trouveront auprès de MM. Andry et Rochereau deux parfaits animateurs.

A. ROUSSAUX.

Résultats du Grand Prix d'Île-de-France

Disputé le 23 Janvier 1966 à la Mairie de St-Maur, entre l'Équipe de la V.G.A. et une sélection de l'Île-de-France, ce Grand Prix a été l'occasion pour l'équipe locale de battre le record de France par équipes avec 2.300 k. Le précédent record était de 2.267 k 500 par la même formation.

Voici les résultats techniques :

| | |
|--|---------------|
| <i>Poids Coqs</i> : Wittmann..... | 245 k |
| <i>Poids Plumes</i> : Fulla..... | 317 k 500 |
| <i>Poids Légers</i> : Ledroit..... | 322 k 500 |
| <i>Poids Moyens</i> : Rigaud..... | 310 k |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> : Paterni..... | 400 k |
| <i>Poids Lourds Légers</i> : Gourrier..... | 350 k |
| <i>Poids Lourds</i> : Choukroun..... | 355 k |
| TOTAL | 2300 k |

| | |
|---|---------------|
| <i>Poids Coqs</i> : Tilloux M..... | 237 k 500 |
| <i>Poids Plumes</i> : Henry..... | 282 k 500 |
| <i>Poids Légers</i> : Fourrier J.-C..... | 312 k 500 |
| <i>Poids Moyens</i> : Mangeant..... | 355 k |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> : Vezzani..... | 342 k 500 |
| <i>Poids Lourds Légers</i> : Guerlus..... | 355 k |
| <i>Poids Lourds</i> : Desalles..... | 370 k |
| TOTAL | 2255 k |

Rencontre très équilibrée entre deux équipes d'égale valeur et bon arbitrage de MM. Fiolle, Bazire, Chariot.

A. ROUSSAUX.

COMITE DE PROVENCE

L'Alsace a vaincu la Provence de justesse

Dimanche 20 Février, a eu lieu, dans la belle salle des fêtes de Sainte-Tulle (Basses-Alpes) une rencontre opposant les athlètes du Comité d'Alsace à ceux du Comité de Provence.

Ce match, placé sous la haute présidence du Comité de Provence, en la personne de M. Chaix, Vice-président de la F.F.H.C. et Président du Comité de Provence et placé aussi sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des Sports, représenté par M. Barbier, délégué de M. Cordeau, Directeur départemental, ce match donc était l'aboutissement des efforts du Comité de Provence, et du Club local présidé par l'infatigable M. Bayer.

Résultats techniques :

ALSACE

| | |
|-------------------------------------|---------------|
| <i>Coqs</i> : Bernauer..... | 207,5 |
| <i>Plumes</i> : Amann..... | 272,5 |
| <i>Légers</i> : Ulrich..... | 320 |
| <i>Moyens</i> : Bauer..... | 337,5 |
| <i>Mi-Lourds</i> : Séry..... | 365 |
| <i>Lourds-Légers</i> : Steiner..... | 417,5 |
| <i>Lourds</i> : Hamm..... | 390 |
| | 2287,5 |

PROVENCE

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| <i>Coqs</i> : Béringuer..... | 232,5 |
| <i>Plumes</i> : Marié..... | 250 |
| <i>Légers</i> : Florida..... | 312,5 |
| <i>Moyens</i> : Gouverneur..... | 335 |
| <i>Mi-Lourds</i> : Gerber..... | 372,5 |
| <i>Lourds-Légers</i> : Hancart..... | 365 |
| <i>Lourds</i> : Rémy..... | 420 |
| | 2310 |

L'organisation fut remarquable tant par les moyens matériels mis en œuvre que par les gros efforts de décoration effectuée avec goût et simplicité par MM. Boyer, Bouis et Bertin respectivement directeur de l'E.D.M. et chargé des sports à cette même E.D.M.

Après un match remarquable par son très haut intérêt athlétique et son organisation impeccable, la conclusion fut une remise réciproque de cadeaux et un échange de fanions.

« Sainte-Tulle » en particulier et les Basses-Alpes en général ont bien œuvré pour le bon renom de l'Haltérophilie.

Le Conseiller Technique Régional
GERBER.

Stage de Boulouris

du 28 Février au 5 Mars 1966

Quinze stagiaires se sont retrouvés lundi 28 Février au C.R.E.P.S. de Boulouris sous la direction de M. Gerber, C.T.R. de l'Académie d'Aix-Marseille.

Les Clubs de Noves, de Gardanne, de St-Tropez, de la Londe, des Cheminots de Marseille, et d'Aubagne étaient représentés.

Le matin même de notre arrivée, Gerber, après nous avoir donné l'emploi du temps, a commencé à nous enseigner et nous démontrer la technique des mouvements.

Le lundi matin, visite de la presse locale, et dès le lendemain, plusieurs photos paraissaient dans les journaux de la région.

Il était réconfortant de constater que dès le deuxième ou troisième jour du stage, quelques athlètes avaient acquis l'image des mouvements.

Avec les plans d'entraînement qui nous ont été donnés et aussi avec beaucoup de courage, de patience et de persévérance pour les mettre en application, il est logique de penser que beaucoup d'athlètes réaliseront des performances supérieures et quelques-uns d'entre eux se surpasseront, réussissant des totaux auxquels ils n'osent penser actuellement.

Il est à souhaiter que parmi ces stagiaires, certains arrivent à réaliser des performances de classe nationale, ce qui aurait pour effet de stimuler les athlètes du Club auquel ils appartiennent et ainsi de continuer la progression du sport haltérophile mise en route en Provence par notre C.T.R.

Il est certain que ce stage stimulera tous les athlètes qui y ont participé et en particulier les plus jeunes qui auront eu la chance de connaître au bon moment un maître en la personne de M. Gerber.

En cette fin de stage, nous avons le regret de nous séparer mais nous sommes par ailleurs très heureux d'avoir compris les satisfactions que peut nous apporter un entraînement logique, équilibré et pensé, tel que celui que nous a décrit notre Conseiller Technique Régional.

Aussi voudrions-nous sans plus tarder, le remercier pour les conseils qu'il nous a donnés et pour toutes les remarques qu'il nous a faites pendant cette semaine.

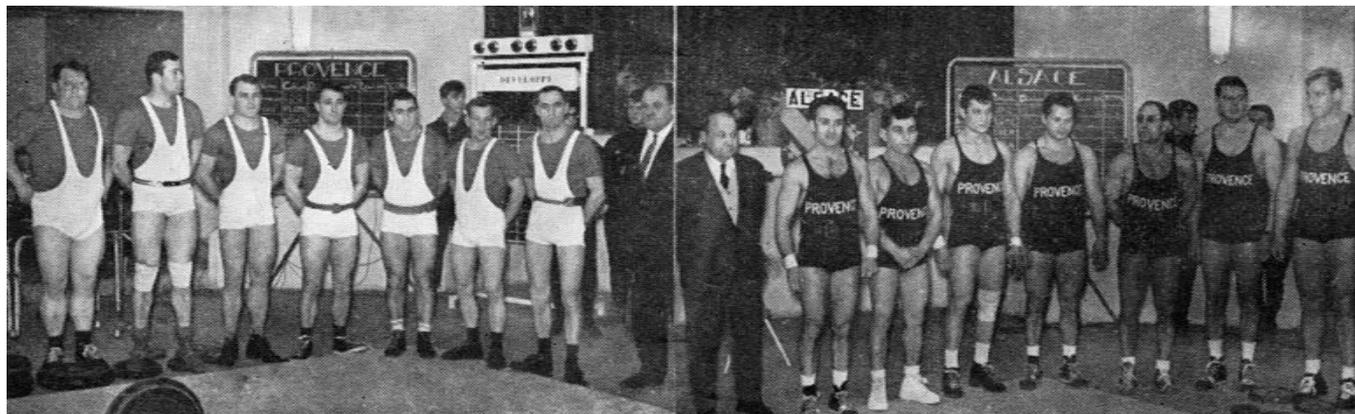
Pour les Stagiaires :

PAULEAU
(H.C. Grenoble).
Professeur de Chimie

COMITE DE PICARDIE

Règlement du Challenge Caron

- Compétition annuelle par équipes.
- Remise en jeu du Challenge annuellement.
- Équipe de 5 hommes, sans limitation d'athlètes par catégorie.
- Distribution des performances Juniors et Seniors grâce au barème basé sur les minima de 4^e série.
- Chaque athlète qui dépasse de 2 k 500 le minimum de sa catégorie marque 1 point (5 k = 2 pts, 7 k 5 = 3 pts, etc.).



La présentation des équipes au match Provence-Alsace.

Les équipes ne représentant que 4 hommes au moins ont une chance, si ces hommes sont de valeur supérieure.

En cas d'égalité de points acquise au total de l'équipe, c'est celle qui totalise le plus de kilos de déficit par rapport aux limites des catégories de poids de leurs athlètes qui l'emporte.

La Société gagnante est entièrement responsable de la bonne conservation du prix du trophée du Challenge.

Aura droit à l'attribution définitive du Challenge, l'équipe qui sera vainqueur trois fois, ces victoires n'étant pas obligatoirement consécutives ni avec les mêmes athlètes.

Pour la catégorie des Poids Lourds en cas d'égalité, il est nécessaire de recourir au décompte du poids de corps. Il sera tenu compte de la limite de 110 k, ceux excédant ce poids auront donc les kilos supplémentaires à rendre à l'équipe adverse.

Cette manifestation figurant désormais dans le calendrier du Comité de Picardie, la date devra être définie à la réunion de ce Comité en début de saison.

Tous les participants doivent être licenciés. Peuvent même participer les athlètes non classés.

Résultats

1^{er} - *Haltérophile Club de Compiègne* : Fanech (54 k) 72,5 - 62,5 - 85 = 220 k ; Chardonnet (67 k 500) 65 - 75 - 105 = 245 k ; Myaux (74 k 400) 95 - 90 - 115 = 300 k ; Tirlot (81 k 600) 90 - 85 - 105 = 280 k ; Nuytens (89 k 500) 112,5 - 100 - 135 = 347 k 500.

Tous Seniors : 83 points.

2^e - *Amiens Sporting Club* : Dupont Jacky (56 k 500) 75 - 62,5 - 87,5 = 225 k ; Zengarli (58 k 900) 72,5 - 72,5 - 90 = 235 k ; Horus (67 k) 70 - 70 - 90 = 230 k ; Dupont Claude (74 k 500) 80 - 75 - 100 = 255 k ; Rolf Maier (78 k) 120 - 115 - 150 = 385 k.

Tous Seniors : 78 points.

3^e - *C.C.H. Creil* : Habiera (86 k 200) 97,5 - 92,5 - 125 = 315 k.

Junior : 26 points.

4^e - *H.C. Compiègne* : Barlet (59 k 900) 50 - 50 - 65 = 165 ; Demonceaux (65 k 300) 80 - 65 - 90 = 235 k ; Marchal (81 k 600) 92,5 - 85 - 110 = 287 k 500 ; Dumont (65 k 300) 70 - 75 - 97,5 = 242 k 500 ; Monfourmy (69 k 700) 62,5 - 60 - 80 = 202 k 500.

18 points.

5^e - *Montdidier* : Loyer, Rouvillé, Dupuis 250 k ; Parisot 260 k.

4 points.

COMITE DU POITOU

Six Records du Poitou battus au cours des Éliminatoires du Prix Fédéral

Catégorie Moyens Juniors. - Buges (Red Star de Limoges), Développé à deux bras : 95 k ; Arraché à deux bras : 90 k ; Epaulé et Jeté à deux bras : 125 k. Total olympique : 307 k 500.

Catégorie Légers Seniors. - Demany (U.A. Cognac), Arraché à deux bras : 88 k 500.

Catégorie Moyens Seniors. - Bedetti (Club Sp. Déf. Nation. Châtelleraut), Epaulé et Jeté à deux bras : 128 k.

Championnats des Non-Classés

Deux Clubs seulement ont présenté des athlètes à ces Championnats, disputés le même jour que les éliminatoires du Prix Fédéral, Salle de l'Ecole de Gendarmerie à Châtelleraut. C'est peu et regrettable, compte tenu de l'effort fait en faveur des jeunes par le Comité.

Catégorie Poids Moyens Juniors. - Lubat Michel (Club Sportif Déf. Nation.) 227 k 500 ; François (même Club), 220 k.

Catégorie Poids Moyens Seniors. - Gailliedreau (U.A. Cognac), 247 k 500.

Catégorie Poids Mi-Lourds Juniors. - Naudin (Club Sp. Déf. Nation.), 205 k.

Catégorie Poids Lourds Légers Juniors. - Robin (U.A. Cognac), 210 k.

Rencontre amicale U.S. Tours-Club Sportif Défense Nationale Châtelleraut

Cette rencontre fut organisée à Tours le 20 Février 1966, suivant la formule poids soulevé par l'équipe, moins le poids de corps.

Très bon arbitrage de M. Debroise qui donna ainsi le ton à ce match très ardemment disputé par deux équipes très près l'une de l'autre.

Équipe Club Sportif Défense Nationale de Châtelleraut : Plisson (Plume) 232 k 500 ; Chartier (Léger) 267 k 500 ; Ganachaud (Moyen) 275 k ; Bedetti (Moyen) 332 k 500 ; Rispal (Mi-Lourd) 280 k.

Équipe Union Sportive de Tours : Boureau (Plume) 217 k 500 ; Lenay (Léger) 260 k ; Méry (Plume) 250 k ; Cot (Mi-Lourd) 325 k ; Avisseau (Lourd Léger) 285 k.

A l'occasion de cette rencontre, Bedetti améliore le record du Poitou du développé à deux bras, catégorie Moyens Seniors avec 110 k 500.

Arbitrage : MM. Debroise et Galland (Tours), Chartier (Châtelleraut).

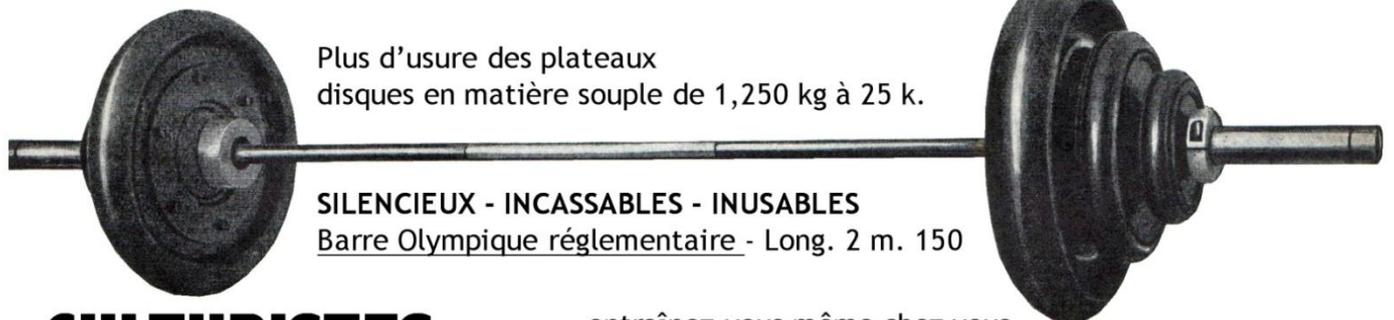
Résultats des Championnats du Poitou disputés à Châtelleraut le 13 Mars 1966

Deux records du Poitou battus par Buges, de Limoges, dans la catégorie Poids Moyens Juniors avec 92 k 500 dans le mouvement de l'arraché, et 130 k à l'épaulé et jeté.

La Coupe de style est gagnée par le C.S.A. Châtelleraut, 2^e Cognac, 3^e Royan. Ce fut dans l'ensemble un bon Championnat. Deux titres furent très disputés, en particulier dans les Poids Légers Seniors et Moyens Seniors.

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où



Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



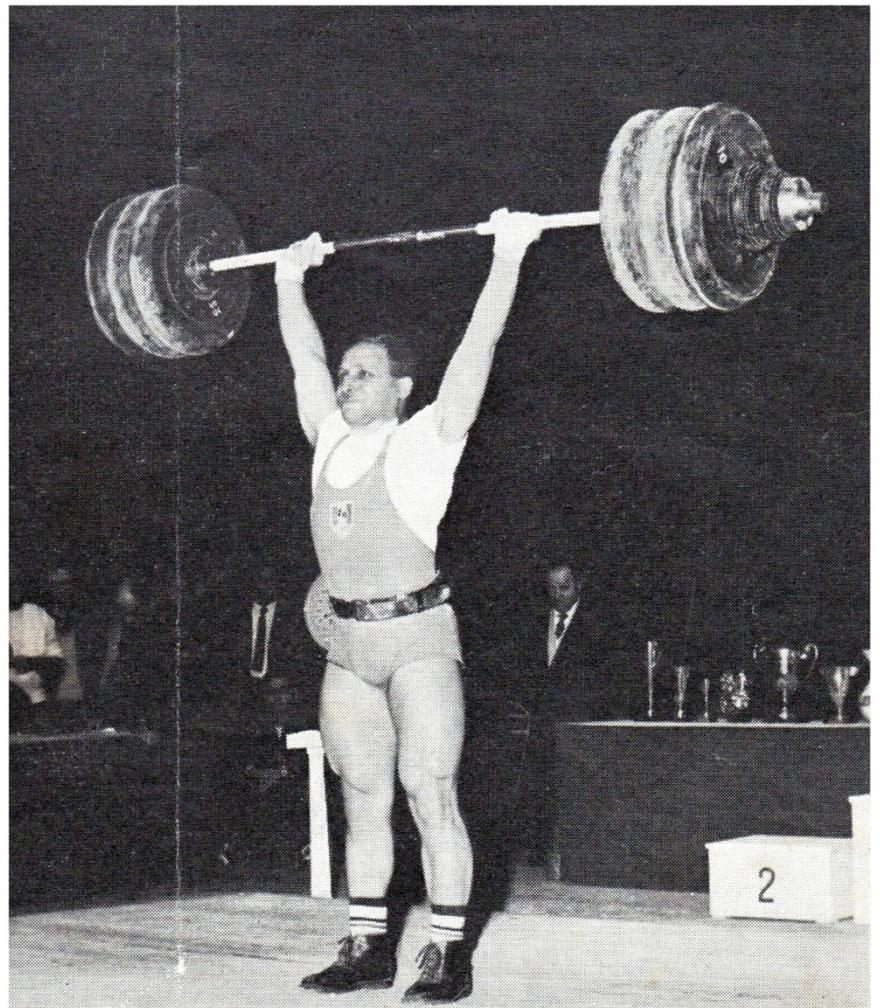
Fondateur : Jean DAME

MENSUEL

21^e ANNÉE

Mai

1966



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

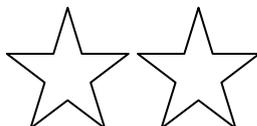
Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



| | |
|---|---------|
| Procès-verbal de la réunion : du Comité de Direction du 24 Avril 1966 | 3 |
| Rapport du Secrétaire Général pour la saison 1964-65 | 3 |
| Classement National du Premier Pas Haltérophile 1966 (suite) | 5 |
| Classement national du Critérium National Culturiste 1966 | 6 |
| La Finale du Critérium National Haltérophile par G. LAMBERT | 7 |
| L'arraché en fente de Houin par G. LAMBERT | 8 |
| Nos joies nos peines | 9 |
| Les Championnats de France 1966 par G. LAMBERT | 10 |
| et Résultats Techniques | 10 & 11 |
| Ce que vous devez savoir | 13 |
| Dans nos Comités Régionaux | 14 |



CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Rolf Maier, Champion de France Poids Moyens Seniors 1966, remporte le vase de Sèvres, Prix du Président de la République

(plus grand nombre de kilos au dessus des minima de la 1^{re} série).

(Photo : Robert de Hoé)

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie Officielle

COMITE DE DIRECTION DE LA F.F.H.C.

A la suite de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Monaco, le 24 Avril et de l'élection du tiers sortant, le Comité de Direction de la F.F.H.C. est composé comme suit :

- M. Joseph Asso.
M. Émile Bazire.
M. Roger Bernier.
M. André Bonneau.
M. Louis Chaix.
M. Henri Clutier.
M. Jean Dame.
M. Julien Duchesne.
M. Marcel Dumoulin.
M. René Duverger.
M. Claude Favrou.
M. Ferdinand Fiolle.
M. Georges Firmin.
M. Henri Gouet.
M. Roger Gourhand.
M. Émile Hervochon.
M. Paul Hue.
M. Victor Leveler.
M. Gustave Pichon.
M. François Piou.
M. André Rolet.
M. André Roussaux.
M. Léon Vandeputte.
M. Henri Viet.

Bureau F.F.H.C.

- Président: M. Jean Dame
Vice-présidents: M. Louis Chaix, M. Henri Clutier, M. Julien Duchesne, M. Marcel Dumoulin, M. Roger Gourhand, M. François Piou
Secrétaire général: M. André Rolet
Trésorier: M. René Duverger
Membres: M. Ferdinand Fiolle, M. Henri Gouet, M. Victor Leveler, M. André Roussaux, M. Léon Vandeputte

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION TENUE A MONACO Le 24 Avril 1966

Présents : MM. Clutier, M. Dumoulin, R. Duverger, C. Favrou, F. Fiolle, G. Firmin, R. Gourhand, E. Hervochon, V. Leveler, H. Viet, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. A. Bonneau, L. Chaix, H. Gouet, P. Hue, F. Piou, A. Roussaux, L. Vandeputte.

Absents pour fonctions aux Championnats de France : MM. Asso, R. Bernier, J. Duchesne, G. Pichon.

ÉLECTION DU BUREAU. - En l'absence de candidatures nouvelles, sont élus à l'unanimité, en dehors du Président, nommé à l'Assemblée Générale :

Élection des six Vice-présidents. - Candidats sortants et rééligibles : MM. L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dumoulin, R. Gourhand, F. Piou.

Élection du Secrétaire Général. - Aucun candidat nouveau. M. André Rolet, Secrétaire général sortant, est réélu à l'unanimité.

Élection du Trésorier. - Aucun candidat nouveau. M. René Duverger, Trésorier sortant, est réélu à l'unanimité.

Élection des membres du Bureau. - Membres sortants : MM. F. Fiolle, H. Gouet, V. Leveler, A. Roussaux, L. Vandeputte.

Une candidature nouvelle : celle de M. G. Pichon.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le Dimanche 24 Avril 1966

- Salle des Variétés à Monaco -

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL POUR LA SAISON 1964-65

Messieurs et chers Collègues,

Le magnifique cadre que constitue la Principauté de Monaco suggère davantage une idée d'évasion et de vacances que la tenue d'une assemblée générale où sont débattus des problèmes austères.

Je m'excuse donc de vous infliger malgré tout la lecture d'un rapport sur l'activité de la F.F.H.C. pendant l'année qui vient de s'écouler, puisque cette obligation échoit statutairement au Secrétaire Général. Qu'il me soit permis, auparavant, de remercier nos amis monégasques à qui nous devons ce trop court séjour dans un pays si attachant, profondément naturel de notre terre de France.

C'est une imposante Sélection, organisée au Gymnase St-Lambert à Paris les 16 et 17 janvier, qui ouvrit la série des compétitions 1965. Elle avait pour but de réunir les meilleurs espoirs nationaux en vue de la formation des équipes de France Juniors, « B » et « C ».

Quarante athlètes y participèrent dont certains réalisèrent des performances de valeur.

Deuxième compétition de l'année, le Prix Interrégional, ouvert aux athlètes de 3° série, réunit aux éliminatoires 49 Juniors et 141 Seniors, soit 190 athlètes contre 184 en 1964.

Les finales se disputèrent le 30 janvier, au Gymnase Municipal de la Porte de Clichy à Paris.

Celle des Juniors fut disputée par 20 athlètes répartis dans six catégories, aucun Poids Lourd n'ayant été qualifié. Furent vainqueurs : dans les Poids Coqs, Stolz, de l'Union Sportive de Petite Rosselle, dans les Plumes, Périchon, des Ilets Sports Montluçonnais, dans les Poids Légers Fourrier Yves, de la Société Athlétique d'Enghien, dans les Moyens, Plot, de l'Association St-Jean de Nogent le Rotrou, dans les Mi-Lourds, Grosso, de l'Association Sportive de Monaco, dans les Lourds Légers, Lamothe, du Sporting Club Navis.

Vingt athlètes participèrent également à la Finale des Seniors dans les sept catégories mais avec deux qualifiés seulement en Poids Lourds, avec les résultats suivants : en Poids Coqs, Deconinck, du Centre Omnisports de Faches-Thumesnil, en Plumes, Nivault, de la Vie au Grand Air de St-Maur, en Légers, Guliana, de l'Omnium Sportif Stéphanois, en Moyens Perion, de l'A.S. des Sapeurs-Pompiers de Nantes, en Mi-

Sont élus : MM. Leveler et Roussaux : 12 voix ; M. Fiolle : 11 voix ; M. Vandeputte : 10 voix ; M. Gouet : 9 voix.

A obtenu : M. Pichon : 7 voix.

En raison de la réception des congressistes par la Municipalité de Monaco, l'ordre du jour du Comité de Direction ne peut être poursuivi et est reporté à la prochaine réunion.

La séance est levée à 11 h 45.

Le Secrétaire Général, Le Président, André ROLET Jean DAME.

Lourds, Alvarez, du Rueil Athlétique Club, en Lourds Légers, Arnet, de l'A.S. Lilloise Inter Entreprises, en Lourds, Leroy, de l'Amiens Sporting Club.

Succédant au Prix Interrégional, le Prix Fédéral, réserve aux 2° série, compte au classement général 41 Juniors et 88 Seniors, soit 129 participants, en augmentation de 11 sur le chiffre de 1964.

C'est le Sporting Club de Neuilly, à l'initiative de son dévoué Président, Deschaintres, qui se chargea de l'organisation des Finales, les 6 et 7 mars, dans la magnifique salle municipale des Sports.

La compétition des Juniors ne comporta, comme pour le Prix Interrégional, aucun qualifié Poids Lourd et seulement deux Lourds Légers.

En furent vainqueurs : En Poids Coqs, My, du Stade Municipal de Montrouge, en Légers, Roman, du Judo Club de Perpignan, en Moyens, Fayard, de l'Union Sportive Crestoise, en Mi-Lourds, Ferru, de la Société de Gymnastique d'Angers, en Lourds Légers, Lamothe, du Sporting Club Navis.

Par contre, la finale des Seniors se disputa régulièrement dans les sept catégories avec les résultats suivants : Poids Coqs, Deconinck, du Centre Omnisports Faches-Thumesnil, Plumes, Bauvin, du Sporting Club Tête de Cheval, Légers, Dives, Sports Réunis Lille-Délivrance, Moyens, Combet, Association Sportive des Cheminots de Vénissieux, Mi-Lourds, Saudemont, Amiens Sporting Club, Lourds Légers, Amet, A.S. Lilloise Inter-Entreprises, Lourds, Duthilleux, A.S. Électricité de Lille.

Les épreuves à l'échelon supérieur, c'est-à-dire Critérium National Haltérophile et Championnats de France, réservés aux athlètes première série, classe nationale et internationale, se déroulèrent suivant la formule inaugurée en 1964 ; éliminatoires communes, les trois premiers classés Juniors et les quatre premiers classés Seniors de chaque catégorie disputant les finales du Championnat de France, les trois suivants Juniors et les quatre suivants Seniors, celles du Critérium National.

Malheureusement, ce nouveau règlement ne donna pas pour 1965 de meilleurs résultats qu'en 1964.

Si le classement général établi à l'issue des éliminatoires révéla un plus grand nombre de qualifiés Juniors (27 en 1965 contre 17 en 1964), les athlètes étaient répartis en cinq catégories seulement,

sans aucun Poids Coq, ni Lourd Léger et avec un seul Poids Lourd.

Trois d'entre eux (un Poids Léger et deux Poids Mi-Lourds) purent être désignés pour la finale du Critérium qui se disputa conjointement avec celle des Seniors en deux séances, les 10 et 11 avril 1965, au Gymnase Municipal, rue Japy, à Paris. Chirol (Ilets Sports Montluçonnois) fut le vainqueur de la catégorie Poids Légers, Rachel (Stade Municipal de Montrouge) celui des Poids Mi-Lourds.

En Seniors, qui compta au classement général 79 qualifiés, la finale du Critérium se déroula d'une façon plus rationnelle et réunit 23 participants malgré la présence d'un seul Poids Coq et d'un seul Poids Lourd. Furent déclarés vainqueurs : en Poids Coqs, Guipon, Union Sportive Municipale de Gagny, en Plumes, Coronel, Société Athlétique Montmartroise, en Légers, Aspart, Judo-Club Perpignan, en Moyens, Combet, A.S. Cheminots de Vénissieux, en Mi-Lourds, Houin, de l'Union Sportive de Toul, en Lourds Légers, Fédoras, Haltéro Culturiste Lyonnais, en Lourds, Fert, de l'U.S. Métro-Transports.

Les finales des Championnats de France dont l'organisation avait été confiée à l'Union Mâconnaise et au Comité de Bourgogne Franche-Comté se déroulèrent à la Maison des Jeunes de Mâcon, les samedi 24 et dimanche 25 avril.

Celle des Juniors ne réunit que 18 athlètes en cinq catégories. Sortirent vainqueurs : en Poids Coqs, Houssais, A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes, en Légers, Muller, Ezzo-Sports, en Moyens, Delaunay, Club Athlétique Nantais, en Mi-Lourds, Cazeaux, Cercle Culturiste St-Médard, en Lourds, Michon, Club Culturiste de Reims.

Trois défections de dernière heure, pour cause de blessures ou maladie, ramenèrent à 25 le nombre des participants de la Finale Seniors.

A part en Poids Plumes et Poids Légers où le titre fut âprement disputé, jusqu'à la dernière minute, les vainqueurs des autres catégories ne furent guère inquiétés, la lutte se circonscrivant aux places d'honneur acquises parfois au Poids de corps.

Furent vainqueurs : en Poids Coqs, Marchal, Club Haltérophile de Lunéville, en Plumes, Meurat, A.S. Lilloise Inter-Entreprises, en Légers, Catanoso, A.S. Cie Électromécanique du Bourget, en Moyens, Maier, Union Roubaissienne, en Mi-Lourds, Paterni, la Vie au Grand Air de Saint Maur, en Lourds Légers, Steiner, Société Haltérophile et Culturiste de Haguenau, en Lourds, Fouletier, La Française de Lyon.

Le Premier Pas Haltérophile nouvelle formule, c'est-à-dire disputé non plus en début de saison, mais le 20 mars pour permettre ensuite aux entraîneurs des Clubs de choisir, parmi les meilleurs participants, ceux qu'ils prépareront pour le Prix des Débutants, réunit en 1965 un plus grand nombre de participants qu'en 1964 : 273 Juniors et 123 Seniors, soit 396 athlètes, alors que nous n'en avions enregistré que 186 en 1964. Le Premier Pas a donc retrouvé en partie son succès d'antan.

Le Prix des Débutants, épreuve réservée aux non classés mais se disputant sur les trois mouvements olympiques (alors que le Premier Pas ne comporte que le développé et l'épaulé et jeté) ouvrit en quelque sorte le 24 octobre la saison 1965-66.

Il réunit au classement national 272 Juniors et 176 Seniors, au total 448 athlètes, alors que nous en comptons 13 de moins l'année précédente.

Enfin, dernière épreuve fédérale de l'année comportant des finales, le Prix d'Encouragement, réservé aux quatrième série et qui groupa dans le classement général 129 Juniors et 182 Seniors = 311, soit 12 de plus qu'en 1964.

La finale des Juniors fut disputée le 4 décembre, au Gymnase Municipal, rue Japy, réunissant 21 athlètes dont les vainqueurs furent : Poids Coqs, Alfonso, Société Athlétique Montmartroise, Plumes, Radinovic, Haltéro Club de Villerupt, Légers, Kasmarek, Centre Athlétique de Lille, Moyens, Buges, Red Star Limoges, Mi-Lourds, Volpato, Club Alfa d'Épinal, Lourds Légers, Habiera, Cercle Culturiste et Haltérophile Creillois, Lourds, Ringeval, A.S.P.T.T. Arras.

Le lendemain, dans le même gymnase, avait lieu la compétition des Seniors avec 22 athlètes.

Sortirent vainqueurs : en Poids Coqs, Dubois, l'Audomaroise, en Plumes, Dignan, Union Athlétique Tarbaise, en Légers, Binder, Courbevoie Sports, en Moyens, Coutouly, Maison des Jeunes d'Albi, en Mi-Lourds, Choukroun, la Vie au Grand Air de St-Maur, en Lourds Légers, Maul, Haltéro Club de Villerupt, en Lourds, Léon, U.S. Métro-Transports.

Complétons ce tour d'horizon de notre activité nationale en mentionnant la Tournée à l'Île-de-la-Réunion effectuée du 23 mars au 1er avril par Coronel, Gerber, Muller, Maier, Paterni, accompagnés par le Président Jean Dame et l'entraîneur National Georges Lambert. Ils en rapportèrent un souvenir inoubliable tant l'accueil reçu fut cordial et fraternel.

Notre Calendrier Culturiste comporta en 1965 les mêmes épreuves qu'en 1964, avec un nombre à peu près immuable d'athlètes au Critérium National Culturiste (six de plus que l'an dernier) et une augmentation réconfortante au Premier Pas Culturiste : 88 Juniors et 80 Seniors, soit 168 participants contre 68 + 40 = 108 en 1964.

Par contre, on peut noter un bien plus grand nombre de Brevets Culturistes 1er, 2me et 3me degrés, attribués en 1965 grâce à l'appoint fourni par des clubs culturistes nouvellement affiliés qui se sont attachés à l'organisation de sessions spéciales de Brevets à l'usage de leurs membres.

La Finale du Championnat de France Culturiste 1965 (Concours du Plus Bel Athlète de France) fut organisée le 29 mai à Chatelaillon par les soins du Club Amateur de l'Institut Culturiste de La Rochelle et de son dévoué animateur M. Claude Favrou. Elle se disputa entre 28 athlètes de 13 Comités Régionaux, répartis en nombre égal dans les catégories : taille jusqu'à 1 m 68 et taille au-dessus de 1 m 68.

Gomez, du Comité Dauphiné-Savoie et Campagne du Comité des Flandres, se partagèrent les titres, le premier dans la catégorie au-dessus de 1 m 68, le second dans celle jusqu'à 1 m 68.

Un rapide coup d'œil sur les résultats de cette finale fait apparaître l'intérêt de plus en plus grand attaché par les concurrents à l'amélioration de leurs performances dans les épreuves physiques. Je voudrais souligner à ce sujet les remarquables résultats de Parra (Comité des Pyrénées) et Demanes (Comité de Guyenne) qui obtinrent respectivement une moyenne de 17,35 et 16,16 dans les exercices du développé couché, flexion sur jambes et saut sans élan. Nous nous en félicitons d'autant mieux que notre objectif est d'accroître le côté athlétique de ce championnat de France Culturiste qui prouve qu'on peut être à la fois un athlète aux lignes harmonieuses et un excellent sportif.

Deux matches inter-Nations inaugurèrent la saison internationale 1965, commencée très tôt : le match France-Bulgarie Juniors disputé à Sofia, le 7 février et qui vit la victoire de l'équipe bulgare par 5 victoires à 2, contre une équipe de France composée de White, Houssais, Muller, Delaunay, Manzanera, Michon et Cazeaux et le match France C.-Luxembourg, qui eut lieu le 21 du même mois à Bar-le-Duc et se termina par une victoire de la France par six victoires à une.

L'équipe victorieuse était composée de Crochard, Henry, Noiriel, Mangeant, Houin, Demoncel, Rémy.

Le samedi 13 mars avait lieu à Barcelone le match France « B » - Espagne au cours duquel nous eûmes à déplorer un accident assez grave dont fut victime notre Poids Mi-lourd Constantinian, ce qui n'empêcha pas ses camarades Guipon, Rouchel, Ledroit, Chatalova, Trudel et Lévecq de remporter la victoire par 5 victoires à 2.

Quelques jours plus tard se déroulait du 13 au 16 mars le Grand Prix de Moscou. Deux athlètes français : Maier et Paterni y étaient invités qui se classèrent 3^{me} dans leurs catégories respectives.

Le 8 mai 1965, à Oyonnax, deuxième match de l'équipe de France « B » composée de Carré, Rouchel, Ledroit, Delebarre, Demonsel, Fédoras, Lévecq, mais, cette fois, contre la Suisse. Victoire de la France par six à une.

Quinze jours plus tard, le samedi 22 mai, avaient lieu au Gymnase Municipal, rue Japy à Paris, les matches France-Allemagne Juniors et Seniors qui se terminèrent tous deux par un résultat identique : quatre victoires à trois en faveur de la France.

L'Équipe de France Juniors était composée de Limanni (dont la nationalité italienne ne nous fut révélée que par la suite), Houssais, Muller, Delaunay, Cazeaux, Ferru, Michon et celle des Seniors de Marchal, Meurat, Catanoso, Maier, Paterni, Steiner, Fouletier.

Le calendrier international, particulièrement fourni, comportait en 1965 un Championnat d'Europe, du fait que l'organisation du Championnat du Monde était confiée à une nation non européenne, l'Iran. Sept athlètes français furent engagés dans ce Championnat d'Europe disputé du 7 au 13 juin à Sofia.

Gerber (Poids Léger) dut abandonner la compétition sur avis médical, Maier obtint une belle place de 3^{me} en Poids Moyens, tandis que Delebarre se classait 9^{me} ; Paterni se classa 5^{me} des Poids Mi-Lourds, Steiner 7^{me} des Lourds Légers, Fouletier et Lévecq respectivement 5^{me} et 10^{me} des Poids Lourds.

Un très court entracte seulement pendant la période des vacances puisque quatre athlètes français : Fulla, Gerber, Maier, Paterni, participaient déjà le 12 août, à Londres, à un match contre la Grande-Bretagne qu'ils remportaient par trois victoires à une.

Les 28 et 29 août se déroulaient ensuite le Tournoi de la Baltique, à Dantzig. Y furent conviés Maier et Paterni. Le premier se classa premier de la catégorie des Poids Moyens et le second 4^{me} des Mi-Lourds.

A leur tour, les Juniors disputaient le 25 septembre, à Milan, un match France - Italie. Il s triomphèrent de leurs adversaires par 4 victoires à 3, grâce aux victoires de Muller, Delaunay, Cazeaux, Michon.
(à suivre.)

Le Secrétaire Général :
André ROLET

Classement National du Critérium National Culturiste 1966

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

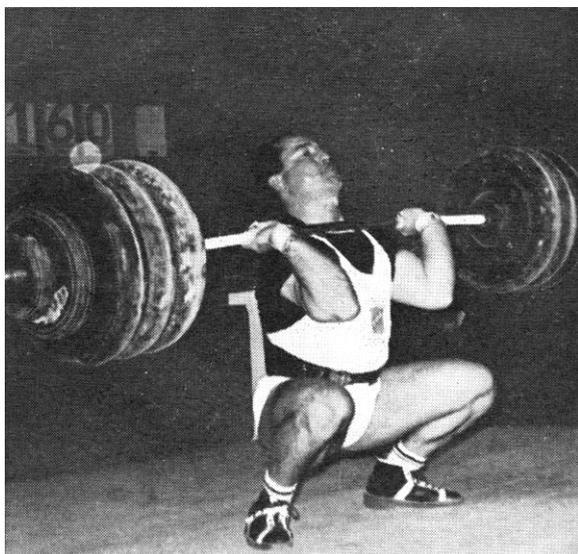
| | <u>POINTS</u> | | <u>POINTS</u> |
|---|---------------|--|---------------|
| 1. DELPUECH, Stade Ste-Barbe Grand Combe | 101,50 | 11. BALESTIC, Cercle Culturiste St-Médard-en-Jalles | 59 |
| 2. MAURINES, Nîmes Athlétic Club | 88,50 | 12. CABRERA, Halt. et Cult. Club Aix-en-Provence | 58 |
| 3. FOUHDINIER, Club Haltérophile Boulonnais | 85 | 13. HEQUET, Club Halt. et Cult. Parisien | 56 |
| 4. SCHIVI, Entente Sportive Laneuvevillose | 81 | 14. SION, A.S. Électricité de Lille | 54,50 |
| 5. DUBUS, Club Amateur Institut Cult. Rochelais | 78 | 15. TOUVENOT, Union Sportive Toul | 43 |
| 6. HABIERA, Cercle Cult. et Halt. Creillois | 77 | 16. CADENA, A.S. Cheminots Béziers | 41,50 |
| 7. BUATOIS, Entente Sportive Laneuvevillose | 73 | 17. MAGNI, Halt. et Cult. Club Aix-en-Provence | 37,50 |
| 8. LIBERI, Nîmes Athlétic Club | 69,50 | 18. CHARLES, A.S. et Cult. Format. Prof. Adultes Nîmes | 34 |
| 9. HUYGHE, Les Travailleurs de Comines | 64,50 | 19. NEVEUX, Physic Club Saumurois | 31,50 |
| 10. MORALES, City Club Marseille | 59,50 | 20. LARGINIÈRE, A.S. Préparation Olympique du Midi | 28,50 |

SENIORS

| | | | |
|--|--------|--|-------|
| 1. LEDROIT, Club Halt. et Cult. Parisien | 140,50 | 35. TILLOUX M., Club Halt. et Cult. Parisien | 72 |
| 2. MATTEL Association Athlétique Ajacienne | 136,50 | 36. LAUSIN, Centre Athlétique Lille | 69,50 |
| 3. FLORIDIA, Halt. Cult. Club Gardannais | 136 | 37. TILLOUX Cl., Club Halt. et Cult. Parisien | 68 |
| 4. LEVECQ, Sporting Club Tête de Cheval Loos | 133 | 38. RISPAL, Club Sport. et Artist. Châtellerault | 67,50 |
| 5. LECHERTIER, Club Halt. et Cult. Parisien | 111 | 39. PAOLETTI, Association Athlétique Ajacienne | 65,50 |
| 6. HUOT, Sport. Club Municipal Châtillonnais | 104 | 40. MIGUERIANE, City Club Marseille | 64,50 |
| 7. CORNEILLIE, Les Travailleurs de Comines | 100,50 | 41. TOUR, Stade Ste-Barbe Grand Combe | 64 |
| 8. MARIE, Haltérophile Club Marseille | 98 | 42. DROITECOUR, Ilets Sports Montluçonnais | 63,50 |
| 9. GUILLENDOU, Sté Athlétique Montmartroise | 97 | 43. BLEUSE, Haltérophile Club Compiégnois | 63 |
| 10. BEDETTI, Club Sport. et Artist. Châtellerault | 92,50 | 44. BOZZI, Association Athlétique Ajacienne | 62,50 |
| 11. TURC, La Montluçonnaise | 91 | 45. CHAMUSSY, Omnisports Hyérois | 61 |
| 12. PLAYARD, Union Haubourdisoise | 90 | 46. DEMONSAUX, Haltérophile Club Compiégnois | 60 |
| 13. TEULON, Omnium Sportif Club Stéphanois | 89,50 | 46. MYAUX, Haltérophile Club Compiégnois | 60 |
| 14. ADI, Sporting Club Tête de Cheval Loos | 85,50 | 48. CAILLET, Electric Club Montluçonnais | 59,50 |
| 15. KAZMAREK, Centre Athlétique Lille | 83 | 49. FLAMINGO, City Club Marseille | 59 |
| 15. KEHYAYAN, Haltérophile Club Marseille | 83 | 50. EMMENINGER, Centre Athlétique Lille | 58,50 |
| 17. UZAN, Haltérophile Club Marseille | 82 | 51. RATEL, Amicale Sport. Électricité de Lille | 57 |
| 18. CHAUBET, A.S. et Cult. Format. Prof. Adultes Nîmes | 81,50 | 52. FAILLOT, Sté Athlétique Montmartroise | 56 |
| 19. FANECH, Haltérophile Club Compiégnois | 80,50 | 53. CHOPIN, La Montluçonnaise | 55,50 |
| 20. SERPAGGI, Haltérophile Club Marseille | 80 | 54. FATICA, A.S. Préparation Olympique du Midi | 54 |
| 21. BOESCHLIN, Sté Athlétique Montmartroise | 78 | 55. TREFLE, Sté Athlétique Montmartroise | 52,50 |
| 22. NIVAGGIOLI, Association Athlétique Ajacienne | 77,50 | 56. PREVOST, Physic Club Saumurois | 52 |
| 22. SUSINI, Association Athlétique Ajacienne | 77,50 | 57. HIVER, Omnisports Hyérois | 50,50 |
| 22. DUMOULIN, Académie des Sports Decazeville | 77,50 | 58. DAMBRINE, Les Travailleurs de Comines | 49 |
| 22. PINAT, Haltérophile Club Villefranche-sur-Saône | 77,50 | 59. TUROLLA, Sté Athlétique Montmartroise | 48 |
| 26. GEORGES, A.S.P.T.T. Marseille | 76,50 | 59. LABRANCHE, Electric Club Montluçonnais | 48 |
| 26. PIERRE, Club Sport. et Artist. Châtellerault | 76,50 | 61. CHARALAMBOS, Haltér. Club Villefranche-sur-Saône | 47 |
| 28. DUBOURG, Cercle Culturiste St-Médard-en-Jalles | 76 | 62. ROUBIN, City Club Marseille | 46 |
| 29. CABOCHE, Club Haltérophile Boulonnais | 75,50 | 63. FERRANDON, Electric Club Montluçonnais | 45,50 |
| 30. CHARTIER, Club Sport. et Artist. Châtellerault | 75 | 64. MONTE, Union Sportive Sainte-Tulle | 43,50 |
| 31. DEMANES, Cercle Culturiste St-Médard-en-Jalles | 73,50 | 64. HOUSET, Les Travailleurs de Comines | 43,50 |
| 31. LAGRUE, Union Sportive Toul | 73,50 | 66. LHOMME, Cercle Cult. et Halt. Creillois | 41 |
| 31. LORETTE, Cercle Haltérophile Nancéien | 73,50 | 66. SAVONNIÈRE, Union Sportive Toul | 41 |
| 34. ASSAN, Sté Athlétique Montmartroise | 72,50 | 68. DUNE, Haltérophile Club Villefranche-sur-Saône | 39 |
| | | 69. STACCHINI, La Montluçonnaise | 38,50 |
| | | 70. SANTINI, Sté Athlétique Montmartroise | 34,50 |
| | | 70. BOYER, Union Sportive Sainte-Tulle | 34,50 |
| | | 72. MESSAOUZEN, Haltér. Club Villefranche-sur-Saône | 34 |
| | | 72. BARDOUX, Ilets Sports Montluçonnais | 34 |
| | | 74. LEMAIRE, Cercle Cult. et Halt. Creillois | 26 |
| | | 75. PUT, Union Sportive Sainte-Tulle | 24 |
| | | 75. GREA, Haltér. Club Villefranche-sur-Saône | 24 |
| | | 77. DIDIER, Union Sportive Sainte-Tulle | 19,50 |

ÉTRANGER

| | |
|-----------------------------------|--------|
| ZANDER, Union Sportive Toul | 110,50 |
|-----------------------------------|--------|



Une belle position fléchée de Marcel PATERNI, Champion de France Mi-Lourds Seniors 1966 avec 160 k.

MATCH TRIANGULAIRE FRANCE - BULGARIE - FINLANDE SENIORS

les Vendredi 3 et Samedi 4 Juin 1966
à 21 heures, au Gymnase Municipal
2, rue Japy, à Paris
(Métro Voltaire)

La Finale du Critérium National Haltérophile

La perspective offerte aux vainqueurs du Critérium National Haltérophile de participer aux Championnats de France donne, cette année, un intérêt supplémentaire à cette belle épreuve fédérale. De plus, le nombre d'athlètes par catégorie qualifiés pour cette compétition est porté à cinq, ce qui, compte tenu des trois athlètes déjà retenus pour les Championnats de France, permet aux cinquante-six meilleurs Français (8 x 7) de participer à une finale nationale.

La formule actuelle de sélection semble donner satisfaction à nos « Premières Séries » mais l'amélioration rapide du niveau général des performances amènera certainement les dirigeants fédéraux à augmenter encore le nombre de qualifiés, soit pour le Championnat de France, soit pour le Critérium National, ou mieux encore, pour les deux compétitions simultanément.

Il conviendra alors de diviser chaque compétition en autant de séances qu'il sera nécessaire, afin que chaque spectacle présenté au public n'excède pas une durée de deux à trois heures.

En ce dimanche 3 Avril, le gymnase Japy n'accueille qu'un maigre public, malgré la qualité des compétitions. Poids Coqs et Poids Plumes ouvrent les débats. Malgré un mauvais départ au développé, le Poids Coq Deconinck se contrôle mieux dans les mouvements de détente et remporte aisément la victoire devant Wittmann qui reste assez loin de ses meilleures performances.

Accroché au développé par Mizrahi (90 k), le Poids Plume Bauvin domine ensuite ses quatre adversaires et, par une sage progression, atteint le bon total de 290 k. Mizrahi se classe second avec 277 k 500 devant Givernet dont les progrès sont remarquables.

Poids Légers et Poids Moyens prennent ensuite possession du plateau, soit 11 athlètes en tout. Le Poids Léger Ulrich prend un bon départ au développé avec 105 k mais est accroché par un étonnant Floridia 102 k 500. Les trois autres Poids Légers Houssais, Aspart, Eyraud ne réussissent qu'un essai avec respectivement, 95 k, 92 k 500 et 90 k.

La hiérarchie des valeurs est presque inversée à l'arraché : Aspart domine ses adversaires avec un mouvement à 100 k devant Eyraud 95 k. En arrachant 92 k 500 à son deuxième essai avant de marquer 97 k 500, Ulrich conserve la tête du classement avec 5 k d'avance sur Aspart et 7 k 500 sur Floridia.

Très supérieur à ses adversaires à l'épaulé et jeté, Aspart assure aisément sa victoire avec 132 k 500 pour atteindre le total de 325 k. Bien que menacé jusqu'au dernier essai par Floridia (315 k), Ulrich conserve la deuxième place avec 320 k. Eyraud (62 k 600 !) se classe quatrième avec 310 k et peut améliorer sensiblement ses performances en prenant quelque cinq kilos de muscles.

Hors compétition, Aspart tente 140 k 500 à l'épaulé... il se glisse bien sous la barre en position fléchie mais ne peut se relever. Aspart semble bien armé pour battre prochainement le record de France, mais il devra compter avec les Fourrier, Ledroit, Dumas qui, tous, paraissent capables d'atteindre cette charge.

Avec un niveau général des performances équivalent à celui des Poids Légers, les Poids Moyens offrent également un spectacle très attrayant. Toujours très fort au développé, Gouverneur pousse correctement 117 k 500 et prend la tête du Championnat devant Combet qui, dans un style également

très correct, réussit ses trois essais pour atteindre 112 k 500. Reminger 110 k et Garcia 105 k prennent les troisième et quatrième positions.

Le niveau des performances reste assez moyen à l'arraché et Gouverneur profite de cette situation pour renforcer sa place de leader avec 92 k 500, 97 k 500 et 100 k. Combet commet une erreur de progression ; après avoir manqué 102 k 500 à son deuxième essai, il tente 105 k sans succès et amenuisera ainsi ses chances de victoire.

Les quatre autres participants Giat (95 k), Giraud (95 k), Reminger (92 k 500) et Garcia (92 k 500) manquent également deux essais sur trois.

Fort de son avance de 7 k 500, Gouverneur assure sa victoire avec une progression très prudente : 125 k, 130 k, 132 k 500, pour atteindre le total de 350 k.

Après un deuxième essai à 130 k, Combet tente de le rejoindre avec 140 k mais en vain... Total : 340 k. Les quatre autres concurrents terminent très près les uns des autres avec 327 k 500 et 330 k, totaux que tous peuvent améliorer nettement.

La présentation du dernier plateau comprend également 11 athlètes avec les trois catégories lourdes.

Les Poids Mi-Lourds Trudel et Mauger, qui ont tous deux atteint le même total aux éliminatoires régionales, se livrent un match splendide.

Avec 120 k contre 115 k, Trudel prend l'avantage au développé mais, avec une belle énergie, Mauger rattrape ce retard à l'arraché avec 117 k 500 contre 112 k 500. Plus lourd que son adversaire, Trudel suit son adversaire, Trudel suit celui-ci à l'épaulé et jeté en prenant 2 k 500 de plus et s'adapte, avec 145 k, une victoire chaudement disputée, atteignant un total de 377 k contre 375 k pour Mauger.

Derrière ces deux hommes, Fédoras, Eskenazy et Pilot se suivent de près avec 360 k, 355 k et 350 k, mais restent, tous les trois, au-dessous de leurs réelles possibilités.

Le match des Poids Lourds-Légers : Demonsel - Michon est attendu avec beaucoup d'intérêt, car tous deux sont capables de dépasser les 400 k,

performance exceptionnelle pour des athlètes classés quatrième et cinquième de leur série après les éliminatoires régionales.

Michon réalise ses performances habituelles au développé avec 112 k 500 et 117 k 500 avant de manquer, de justesse, 120 k.

Demonsel est beaucoup moins heureux dans ses progressions : après 120 k au premier essai, il manque deux fois 127 k 500.

Dès lors, le match semble joué, car malgré un bel arraché à 117 k 500, Demonsel est nettement dominé dans ce mouvement par Michon. Ce dernier tire successivement 125 k, 130 k et 135 k, mais, bien que la dernière barre parvienne à bout de bras, par un léger déséquilibre, elle retombe sur le plateau.

Michon jette 155 k à son premier essai, Demonsel 157 k 500 à son deuxième ; Michon tire ensuite 162 k 500, mais manque son mouvement. Dès lors, Demonsel entrevoit une chance de victoire car, si son adversaire manque une nouvelle fois cette charge, il pourra tenter une barre de match à 165 k.

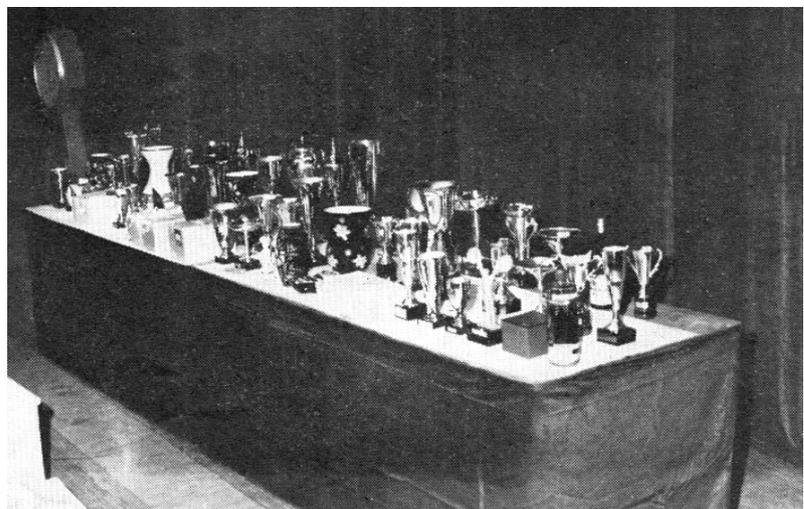
Mais Michon, dans un style impeccable jette parfaitement les 162 k 500 et atteint ainsi l'excellent total de 410 k. Démoralisé, Demonsel ébauche son dernier essai à 165 k mais sans conviction... total : 395 k.

Derrière ces deux hommes, Hancart, dont les progrès, sans être spectaculaires, sont réels, s'octroie la troisième place avec 360 k devant Hermain, hors de forme, 352 k 500.

En Poids Lourds, Lachaume dispose assez facilement de son adversaire Choukroun : 370 k contre 352 k 500.

Les vainqueurs de ce Critérium National, Deconinck, Bauvin, Aspart, Gouverneur, Trudel, Michon et Lachaume, participeront aux Championnats de France et nous les félicitons d'avoir mérité cette sélection, mais nous regretterons l'absence d'athlètes de valeur tels Demonsel et Mauger... Les Grands Prix par ville, organisés au mois de mai, et que l'on peut considérer comme une véritable revanche des Championnats de France, leur donneront l'occasion d'extérioriser, une nouvelle fois, leurs qualités.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.



Une Coupe par athlète ! C'est la royale récompense de l'Association Sportive de Monaco aux qualifiés des Championnats de France 1966 Juniors et Seniors. (Photo : Robert de Hoé).

L'arraché en fente de Houin

La valeur technique n'est pas l'apanage exclusif des grands champions. Nombreux sont, aujourd'hui, les jeunes athlètes français qui, s'ils n'atteignent pas encore des performances de très haute valeur, peuvent cependant comparer la technique de leurs mouvements à celle des champions du monde.

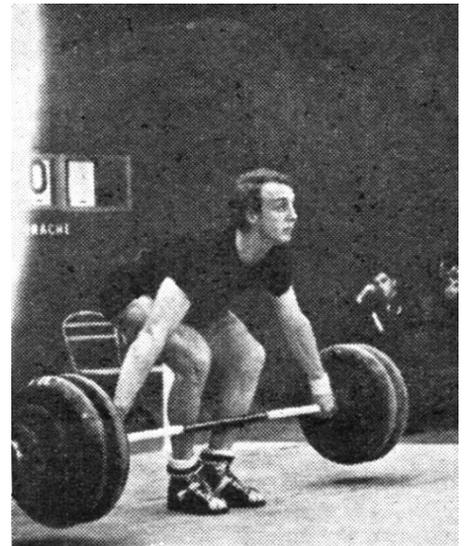
Le jeune Poids Mi-lourd Houin, finaliste des derniers Championnats de France, appartient à cette « nouvelle vague » d'athlètes et les photos ci-jointes témoignent de l'excellente valeur technique de son mouvement.

La barre est ici chargée à 120 k (deuxième essai) mais Houin réussira, avec la même efficacité, un troisième essai à 125 k au cours des derniers Championnats de France.

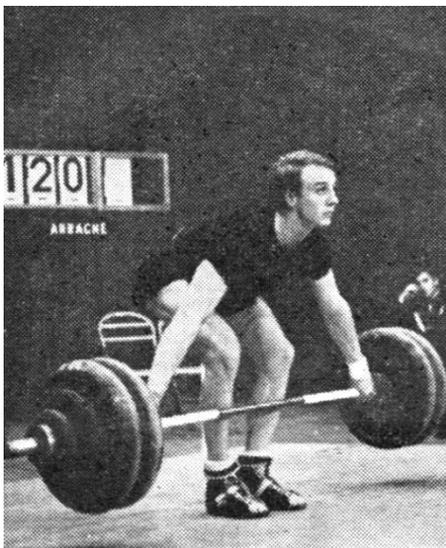
Principales caractéristiques du mouvement

- Les bras restent parfaitement tendus jusqu'à l'extension complète du corps (1 à 8).
- La barre frôle les tibias puis glisse le long des cuisses grâce à une avancée des genoux.
- Les deux pieds se déplacent simultanément.
- Bras et épaules agissent énergiquement pendant la chute du corps sous la barre, grâce à une position légèrement inclinée vers l'arrière du tronc.
- La fente est très basse : cuisse et mollet de la jambe avant sont en contact.

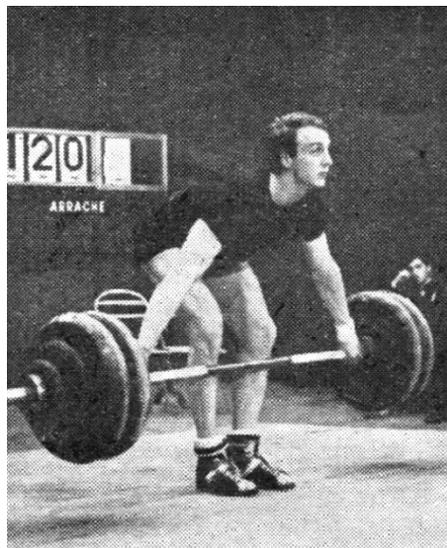
Georges LAMBERT,
*Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.*



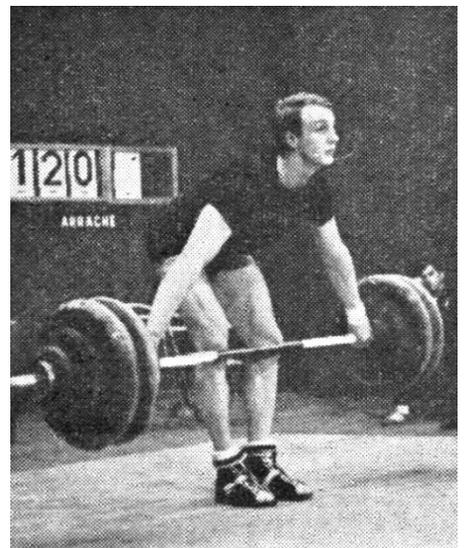
1



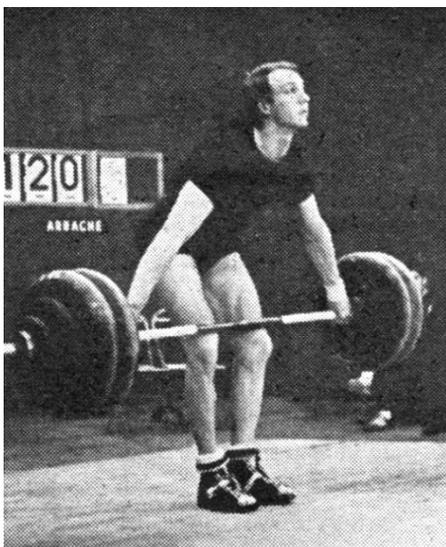
2



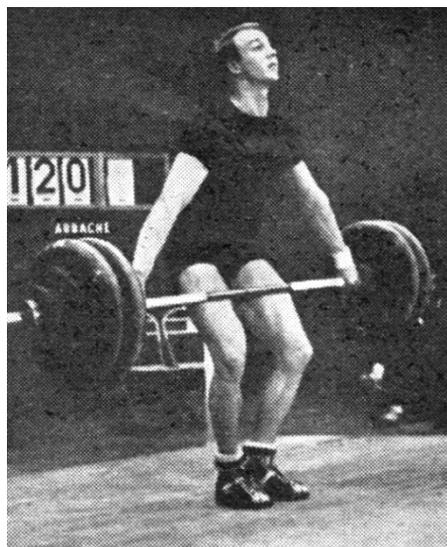
2



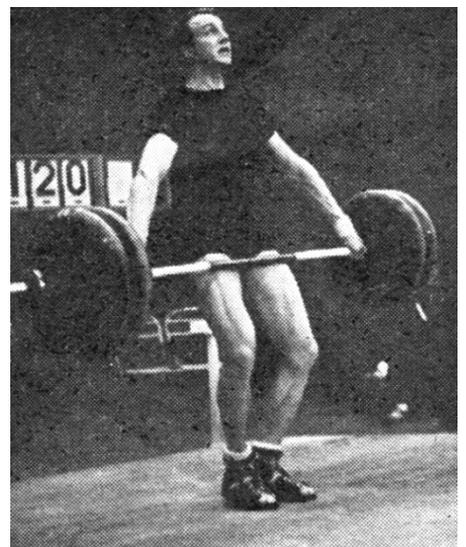
4



5



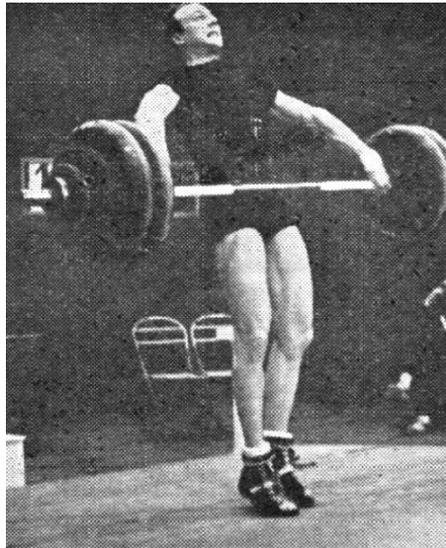
6



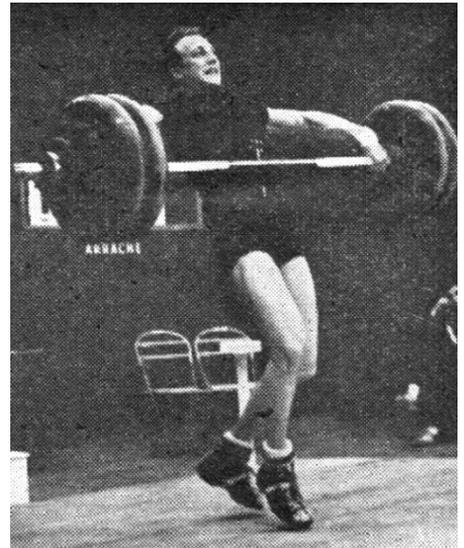
7



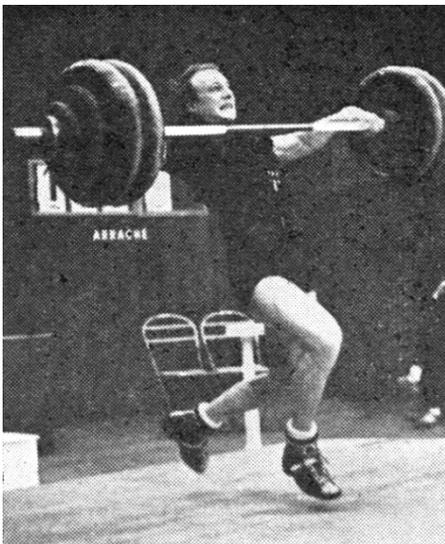
8



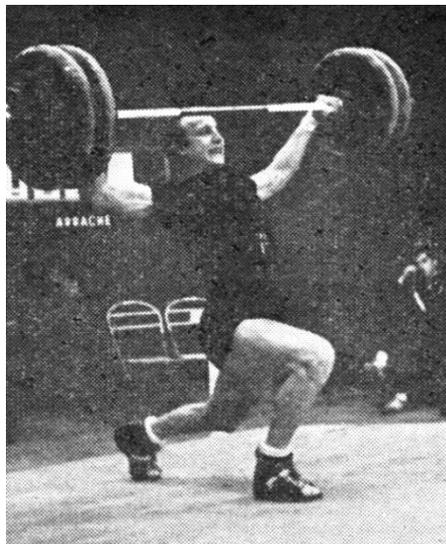
9



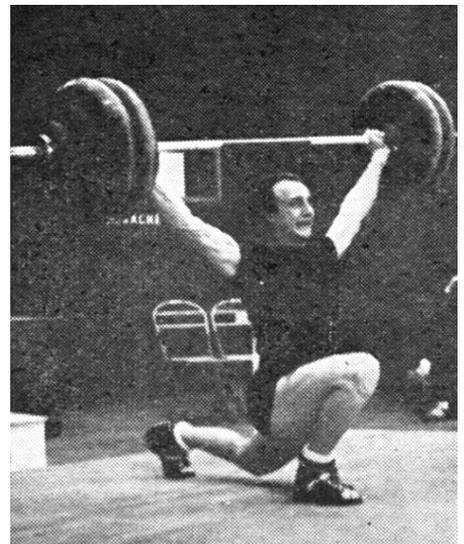
10



11



12



13



Nos joies, nos peines

Naissance

Le Club Athlétique de St-Priest nous annonce la naissance de Franck, Lionel au foyer de M. Michel Millet, gendre de M. Gustave Coste, animateur du Club.

Nos sincères compliments à l'heureuse famille et vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

Nécrologie

La veille de son départ pour Monaco, Marcel Paterni a eu la douleur de perdre son frère.

Avec beaucoup de courage, notre Champion de France et International a tenu cependant à participer au Championnat de France et a quitté Monaco,

immédiatement après la compétition des Poids Mille, afin de pouvoir assister aux obsèques.

Nous lui renouvelons, ainsi qu'à sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances et de notre vive sympathie.

Nous avons appris, indirectement, le décès, au mois de Mars 1965, de M. G. Lemonnier, qui fut un des fondateurs de la Fédération Française de Poids et Haltères et qui en fut même Secrétaire Général.

Un autre pionnier du sport haltérophile vient de disparaître : M. Simon Heilés, Vice-président Fondateur de la Fédération et Président Fondateur du Club Athlétique Parisien.

Il était âgé de 85 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 12 mai au cimetière de St-Maur.

M. Jean Dame y représentait la F.F.H.C.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

21^e ANNEE. - N° 222.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e**

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

**France 10 NF.
Etranger 12 NF.
Clubs affiliés 20 NF.**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les Championnats de France 1966

La magnifique table de plusieurs mètres de long, entièrement recouverte de trophées, coupes, médailles et cadeaux, et qui servit de toile de fond à ces Championnats de France, témoigne du dévouement et du soin avec lequel les animateurs monégasques organisèrent cette grande manifestation sportive. Prévu pour une répartition sur quatre séances, du vendredi soir au dimanche après-midi, l'agencement des Championnats fut malheureusement perturbé par une malencontreuse grève des chemins de fer... Les cinquante-cinq athlètes Juniors et Seniors durent, de ce fait, « liquider » les compétitions en moins d'une journée, le dimanche 24 avril entre 9 heures et 24 heures passées !...

Si nombreux furent les spectateurs, dirigeants et athlètes qui comparèrent nos compétitions à un « marathon », tous durent cependant reconnaître la valeur exceptionnelle de celles-ci, tant par les

performances enregistrées que par l'intensité des luttes au sein de presque toutes les catégories.

Poids Coqs et Poids Plumes Juniors se présentent les premiers sur un plateau parfaitement éclairé. Favori logique de la première catégorie. Gilbert remporte le titre avec son total habituel de 235 k, malgré une très belle apparition de Piquemal lequel épaula parfaitement, et par deux fois, une barre de match chargée à 102 k 500 mais, malheureusement rate au jeté. Très belle lutte également entre les trois Poids Plumes où le favori, White, en manquant cinq, essais sur neuf, se trouve relégué à la troisième place avec 260 k. Vainqueur avec 270 k, et suivi de près par Delaporte avec 265 k, Fréville a non seulement bien progressé depuis les compétitions antérieures mais, surtout, a su parfaitement mener son match.

Le niveau d'ensemble de la catégorie Poids Légers est également excellent : le cinquième homme

sur six concurrents n'a-t-il pas, en effet, atteint le total de 290 k ? Gêné dans son entraînement par les obligations militaires imposées à toute nouvelle recrue, Yves Fourrier - frère de Jean-Claude Fourrier - s'impose cependant aisément avec un total de 312 k 500 mais reste à quelque 17 k 500 de son meilleur total. C'est déjà un athlète de grande valeur et qu'un « stage » de quatorze mois au bataillon de Joinville doit amener à un niveau très supérieur. Le puissant nordiste Casemaker s'adjuge la deuxième place avec 302 k 500, menacé jusqu'au tout dernier essai par Blanquie qui atteint le bon total de 300 k après avoir évité de peu le zéro à l'arraché.

Dépaysé et très en retard par rapport à ses adversaires sur le plan technique, le Réunionnais Tauran atteint le bon total de 295 k. S'il parvient à discipliner ses excellentes qualités physiques, il peut approcher rapidement les 320 k.



RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1966

disputée le dimanche 24 Avril 1966 Salle de l'Alcazar, à Monaco

| Noms des Concurrents | Poids de Corps | Clubs | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé-jeté à deux bras | TOTAL |
|--------------------------------------|----------------|-------------------------|------------------------------|---------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs : (225 k) | | | | | | |
| 1. GILBERT..... | 54 k 700 | Jeunes de St-Augustin | 67,500 | 72,500 | 95, - | 235 k |
| 2. PIQUEMAL..... | 55 k | Paris Université Club | 62,500 | 72,500 | 95, - | 230 k |
| Poids Plumes : (245 k) | | | | | | |
| 1. FREVILLE..... | 59 k 400 | A.S.P.T.T. Arras | 87,500 | 77,500 | 105, - | 270 k |
| 2. DELAPORTE..... | 59 k | Cl. Naut. Athl. Rouen | 80, - | 77,500 | 107,500 | 265 k |
| 3. WHITE..... | 59 k 600 | Entente Chem. Chaumont | 77,500 | 80, - | 102,500 | 260 k |
| Poids Légers : (275 k) | | | | | | |
| 1. FOURRIER Yves..... | 67 k | Sté Athlétique Enghien | 100, - | 92,500 | 120, - | 312 k 500 |
| 2. CASEMAKER..... | 67 k | C.O.S. Faches-Thumesnil | 95, - | 90, - | 117,500 | 302 k 500 |
| 3. BLANQUIE..... | 65 k 800 | A.S.P.T.T. Strasbourg | 87,500 | 90, - | 122,500 | 300 k |
| 4. TAURAN..... | 64 k 500 | A.P.E.C.A. Réunion | 92,500 | 85, - | 117,500 | 295 k |
| 5. MOLES..... | 64 k 400 | Judo-Club Perpignan | 85, - | 90, - | 115, - | 290 k |
| 6. DUFAYS..... | 65 k 700 | Cl. Lut. Sparnaciens | 92,500 | 82,500 | 105, - | 280 k |
| Poids Moyens : (290 k) | | | | | | |
| 1. MULLER..... | 70 k 200 | Esse-Sports | 112,500 | 107,500 | 140, - | 360 k |
| 2. FAYARD..... | 74 k | U.S. Crestoise | 90, - | 97,500 | 132,500 | 320 k |
| 3. MAST..... | 74 k 500 | Bleus de Bar | 100, - | 92,500 | 127,500 | 320 k |
| 4. DIOUX..... | 70 k 100 | Athl. Club Melunais | 97,500 | 95, - | 117,500 | 310 k |
| 5. GINEY..... | 72 k 400 | Gauloise de Vaise | 92,500 | 87,500 | 115, - | 295 k |
| N. cl. KAMINSKI..... | 70 k | Paris Université Club | 0, - | - | - | 0 |
| Poids Mi-Lourds : (305 k) | | | | | | |
| 1. CAZEAUX..... | 81 k 900 | Cl. Cult. St-Médard | 117,500 | 110 | 142,500 | 370 k |
| 2. ROLLIN..... | 79 k 900 | Légère Mélinoise | 112,500 | 105 | 142,500 | 360 k |
| 3. AUBER..... | 77 k 100 | Stade Porte Normandie | 115, - | 97,500 | 137,500 | 350 k |
| 4. GROSSO..... | 81 k | A.S. Monaco | 95, - | 100 | 117,500 | 312 k 500 |
| 5. ROUAULT..... | 77 k 500 | U.S. Police Marseille | 92,500 | 92,500 | 120, - | 305 k |
| 6. VOLPATO..... | 80 k 800 | Club Alfa Épinal | 100, - | 85 | 117,500 | 302 k 500 |
| Poids Lourds-Légers : (320 k) | | | | | | |
| 1. GOURRIER..... | 82 k 500 | V.G.A. St-Maur | 105, - | 110 | 140, - | 355 k |
| 2. DEMEYER..... | 85 k 100 | C.O.S. Faches-Thumesnil | 95, - | 110 | 130, - | 335 k |
| Poids Lourds : (335 k) | | | | | | |
| 1. RACHEL..... | 90 k | Stade Mun. Montrouge | 112,500 | 95 | 140, - | 347 k 500 |
| FERRU..... | Éliminé | Sté Gymn. Angers | (Poids de corps insuffisant) | | | |



Après un rapide déjeuner, dirigeants et athlètes se retrouvent à 14 heures réunis autour du plateau pour la suite des compétitions. Le Junior Poids Moyen Muller n'a aucune difficulté à s'imposer dans sa catégorie avec un total - moyen pour lui - de 360 k. Derrière lui, belle lutte entre Mast (Les Bleus de Bar) et Fayard (U.S. Crestoise) qui, tous deux atteignent l'excellent total de 320 k. Dioux est également un jeune de grande valeur ; il réussit 310 k et se classe quatrième devant Giney.

Trois athlètes, Cazeaux, Rollin et Auber dominent nettement la catégorie des Poids Mi-Lourds, tandis que les trois autres, Grosso, Rouault et Volpato, luttent pour la quatrième place. Toujours très maître de lui, Cazeaux s'assure le titre sans trop de difficultés avec 370 k, tandis que Rollin (360 k) et Auber (350 k) démontrent une très nette progression. Ces trois athlètes ne tarderont pas à s'assurer une place de classe parmi leurs aînés Seniors.

Moins en forme qu'au cours des compétitions précédentes, Gourrier, un Poids Lourd-Léger de 82 k 570, démontre assez mal ses réelles possibilités

et reste avec 355 k à quelque 25 k au-dessous de ce que nous attendions de lui. Demeyer se classe deuxième avec 335 k en manquant cinq essais sur neuf ; cet athlète a tenté le « tout pour le tout » pour menacer son adversaire mais a manqué de réussite.

Seul Poids Lourd retenu (Ferru n'ayant pas réussi à atteindre le poids limite de la catégorie), Rachel (Stade Municipal Montrouge) s'adjuge le titre avec un total habituel pour lui de 347 k 500. Il vaut déjà quelque 20 k de mieux et peut, s'il sait se discipliner, accéder aux Championnats de France Seniors.

Les résultats d'ensemble de ces Championnats de France Juniors sont donc très satisfaisants. Plusieurs athlètes, tels White, Fourrier, Muller, Gourrier et Rachel sont restés, et pour diverses raisons, au-dessous de ce que nous étions en droit d'attendre d'eux, mais l'examen des chiffres, et le nombre de participants révèle qu'un renouveau de l'haltérophilie française est en train de prendre corps. De plus, l'origine géographique des participants ne se limite plus à quelques grands centres

d'activité haltérophile, mais se répartit plus harmonieusement sur la plupart des régions françaises. Puisse ces tendances s'accroître encore au cours des années qui viennent, afin que notre sport trouve une place favorable auprès des sports français les plus populaires.

Quelques instants après la remise des récompenses aux athlètes Juniors, les quatre Poids Mi-Lourds Seniors : Paterni, Houin, Séry et Trudel, se présentent au public.

Bien que durement affecté par le décès de son frère, notre grand champion Marcel Paterni réussit ses neuf essais pour atteindre le total de 425 k. Ce retour en forme doit l'encourager à prolonger encore une carrière déjà riche en succès. Derrière Paterni, la lutte pour la deuxième place est extrêmement serrée entre Houin et Trudel (vainqueur du Critérium National). Très amaigri - moins de 77 k - Houin reste sur un premier essai à 112 k 500 avant de manquer deux fois 120 k au développé. Trudel profite de cette situation pour s'assurer un substantiel avantage avec un beau mouvement à 125 k, tandis que Séry pousse 117 k 500.



RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1966

disputée le dimanche 24 Avril 1966 Salle de l'Alcazar, à Monaco

| Noms des Concurrents | Poids de Corps | Clubs | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé-jeté à deux bras | TOTAL |
|--------------------------------------|----------------|----------------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs : (247 k 500) | | | | | | |
| 1. MARCHAL..... | 55 k 500 | Club Halt. Lunéville | 85, - | 87,500 | 115, - | 287 k 500 |
| 2. SGARAMELLA..... | 54 k 700 | Sporting Club Navis | 85, - | 85, - | 105, - | 275 k |
| 3. DECONNINCK..... | 55 k | C.O.S. Faches-Thumesnil | 82,500 | 77,500 | 100, - | 260 k |
| 4. CARRE..... | 55 k 600 | Cerc. Ed. Phys. St-Nazaire | 80, - | 80, - | 97,500 | 257 k 500 |
| Poids Plumes : (267 k 500) | | | | | | |
| 1. FULLA..... | 59 k 700 | V.G.A. St-Maur | 107,500 | 92,500 | 122,500 | 322 k 500 |
| 2. MEURAT..... | 59 k 200 | A.S. Lilloise Inter Entr. | 105, - | 97,500 | 117,500 | 320 k |
| 3. ROUCHEL..... | 59 k 700 | Club Halt. Lunéville | 87,500 | 92,500 | 115, - | 295 k |
| 4. BAUVIN..... | 59 k 600 | Sport. Cl. Tête de Cheval | 90, - | 87,500 | 105, - | 282 k 500 |
| Poids Légers : (297 k 500) | | | | | | |
| 1. DUMAS..... | 65 k 300 | La Montluçonnaise | 115, - | 100, - | 130, - | 345 k |
| 2. ASPART..... | 64 k 800 | Judo Club Perpignan | 97,500 | 102,500 | 132,500 | 332 k 500 |
| 3. LEDROIT..... | 67 k | V.G.A. St-Maur | 102,500 | 95, - | 130, - | 327 k 500 |
| 4. NOIRIEL..... | 67 k | A.S.P.T.T. Strasbourg | 97,500 | 95, - | 130, - | 322 k 500 |
| Poids Moyens : (315 k) | | | | | | |
| 1. MAIER..... | 74 k 700 | Amiens Sporting Club | 130, - | 122,500 | 162,500 | 415 k |
| 2. GERBER..... | 74 k 900 | Halt. Club Marseille | 125, - | 110, - | 147,500 | 382 k 500 |
| 3. TERME..... | 73 k 400 | St. Ste-Barbe Gd Combe | 100, - | 115, - | 140, - | 355 k |
| 4. GOUVERNEUR..... | 73 k 300 | A.S. Monaco | 117,500 | 100, - | 135, - | 352 k 500 |
| Poids Mi-Lourds : (330 k) | | | | | | |
| 1. PATERNI..... | 80 k 200 | V.G.A. St-Maur | 140, - | 125, - | 160, - | 425 k |
| 2. TRUDEL..... | 82 k | A.S.P.T.T. Lille | 125, - | 112,500 | 152,500 | 390 k |
| 3. HOUIN..... | 76 k 800 | U.S. Toul | 112,500 | 125, - | 142,500 | 380 k |
| 4. SERY..... | 77 k 800 | Sté Halt. Cult. Haguenau | 117,500 | 115, - | 140, - | 372 k 500 |
| Poids Lourds-Légers : (345 k) | | | | | | |
| 1. STEINER..... | 88 k 600 | Sté Halt. Cult. Haguenau | 130, - | 120, - | 162,500 | 412 k 500 |
| 2. MICHON..... | 89 k 900 | Club Cult. Reims | 120, - | 125, - | 167,500 | 412 k 500 |
| 3. CONSTANTINIAN..... | 84 k 300 | Française de Lyon | 145, - | 115, - | 150, - | 410 k |
| 4. GOUBAYON..... | 88 k | Cl. Halt. Pays d'Olmes | 127,500 | 120, - | 150, - | 397 k 500 |
| Poids Lourds : (365 k) | | | | | | |
| 1. FOULETIER..... | 104 k 500 | Française de Lyon | 152,500 | 140, - | 170, - | 462 k 500 |
| 2. LEVECO..... | 102 k 700 | Sport. Cl. Tête de Cheval | 140, - | 120, - | 160, - | 420 k |
| 3. REMY..... | 107 k 600 | Halt. Club de Nice | 135, - | 117,500 | 160, - | 412 k 500 |
| 4. LACHAUME..... | 101 k 400 | Club Sportif Meaux | 125, - | 105, - | 140, - | 370 k |



Avec 7 k 500 et 12 k 500 d'avance sur ses adversaires, il semble que Trudel ne puisse plus maintenant être inquiété... Mais Houin, grand athlète longiligne, ne s'avoue pas vaincu : dans un style en fente extraordinaire, il arrache successivement 112 k 500, 120 k, 125 k et rejoint ainsi Trudel lequel n'a pu mieux faire que 112 k 500. Avec 115 k, Séry reste à 5 k de ses adversaires. Après avoir assuré un premier essai à 140 k, Trudel décide d'attendre.

Houin tire 142 k 500, puis 150 k, mais manque cette dernière charge. La barre est alors chargée à 152 k 500, Trudel réussit magnifiquement cette charge à son deuxième essai et Houin, après son échec sur cette même charge, abandonne la compétition. Résultats : 1^{er}- Paterni, 425 k - 2^{me}- Trudel, 390 k (record personnel) - 3^{me}- Houin, 380 k - 4^{me}- Séry, 372 k 500.

Favori de la catégorie Poids Coqs, Marchal est cependant sérieusement accroché par Sgaramella. Les deux hommes poussent 85 k ; Marchal gagne 2 k 500 à l'arraché - 87 k 500 contre 85 k. Ils démarrent ensemble à l'épaulé et jeté : 105 k. A 110 k, Sgaramella manque son mouvement par faute technique et après le succès de son adversaire, il demande 112 k 500..., nouvel échec !

Marchal confirme sa victoire en jetant parfaitement 115 k, mais sa tentative contre le record de France (123 k) reste sans succès. Avec un total de 287 k 500, Marchal extériorise un net retour en forme. Il se classe premier devant Sgaramella, deuxième avec 275 k, tandis que le courageux petit Deconinck, vainqueur du Critérium National, prend le meilleur sur Carré avec 260 k contre 257 k 500.

En Poids Légers, Dumas (La Montluçonnaise) prend un départ fulgurant avec un très beau développé à 115 k soit 12 k 500 de plus que Ledroit, lequel est resté sur son premier essai, et 17 k 500 de plus que Noirielle et Aspart. Avec une telle avance, Dumas adopte une sage progression dans les mouvements suivants et ne manque pas un seul essai : 92 k 500, 97 k 500, 100 k à l'arraché, 120, 125 et 130 k à l'épaulé et jeté : total : 345 k. La lutte est beaucoup plus dure entre les trois autres

compétiteurs. Aspart reprend 2 k 500 d'avance sur Ledroit grâce à un magnifique arraché en flexion de 102 k 500 et s'adjuge finalement la deuxième place avec un jeté de 132 k 500, pour atteindre le total de 332 k 500.

Ledroit se classe troisième avec 327 k 500 et Noirielle quatrième avec 322 k 500. Ledroit et Aspart effectuent quelques belles tentatives contre le record de France avec 140 k... mais sans succès.

Après une courte interruption, les compétitions reprennent à 20 h 30 avec les catégories Poids Plumes et Poids Moyens. Nous attendions beaucoup du duel Fulla - Meurat et notre attente n'est pas déçue jusqu'au premier essai de l'épaulé et jeté : Meurat pousse 100 et 105 k avant de se déséquilibrer à 107 k 500..., Fulla doit tirer deux fois sur 102 k 500 avant de réussir 107 k 500.

Il prend ainsi 2,500 précieux kilos d'avance, mais Meurat possède l'avantage du poids de corps. Hors compétition, Fulla tente, avec 110 k, de reprendre « son bien » c'est-à-dire le record de France que Meurat avait amélioré récemment avec 108 k 500.

Le mouvement est accordé par deux arbitres sur trois. Moins contracté dans sa position de fente, Fulla réussit sa meilleure barre : 92 k 500, tandis que Meurat reprend un avantage de 2 k 500 au total des deux premiers mouvements avec un deuxième essai à 97 k 500. Il tente ensuite, et par deux fois, de battre son propre record de France avec 100 k..., la barre arrive bien à bout de bras à chaque tentative mais retombe aussitôt sur le plateau.

Le match perd de son intérêt à l'épaulé et jeté : Meurat reste sur son premier essai à 117 k 500 avant de manquer deux fois 125 k..., Fulla assure sa victoire dès son premier essai avec 122 k 500, puis manque 130 k. Ainsi donc, les totaux record que nous nous apprêtons à enregistrer ne sont pas atteints.

Avec 322 k 500, Fulla reprend son titre de Champion de France aux dépens de Meurat, deuxième avec 320 k. Par l'émulation qu'elles provoqueraient, des rencontres périodiques entre ces deux hommes devraient être organisées afin

que le léger retard dont souffrent les records de cette catégorie soit rapidement comblé.

Derrière ces deux hommes, Rouchel exploite encore mal ses étonnantes qualités physiques pour atteindre le total de 295 k, tandis que Bauvin, très courageux, tente en vain de s'accrocher à son adversaire.

Regrettons les abstentions aux éliminatoires régionales de Henry et Coronel, ainsi que le zéro du Réunionnais Garaïos qui, cette année, aurait tenté sa chance dans la catégorie inférieure.

Avec les Poids Moyens, la physionomie de la compétition est très différente : les deux premières places reviennent sans aucune lutte à Maier et Gerber, et l'intérêt réside essentiellement dans la valeur des performances réalisées. Maier pousse 130 k à son troisième essai, et bat le record de France, hors compétition, avec 136 k.

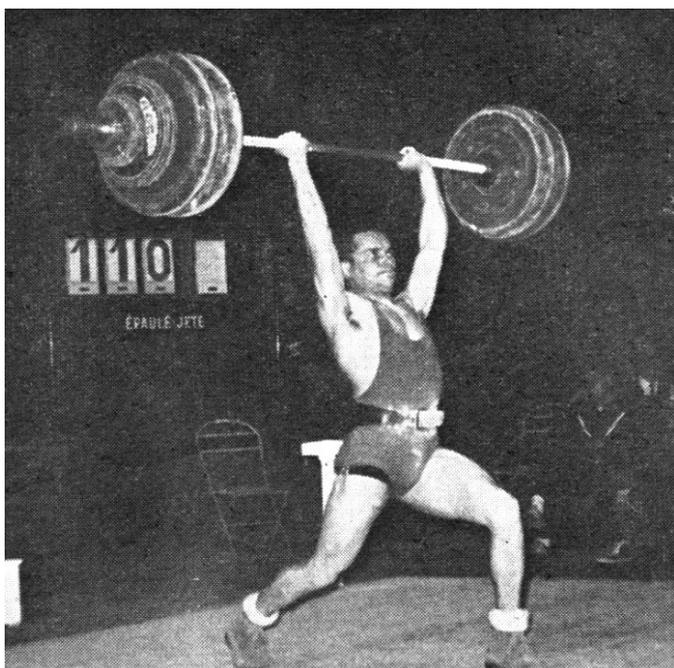
Avec 122 k 500 et 162 k 500 dans les autres mouvements, il totalise 415 k et confirme ainsi un net retour en forme après avoir connu un passage difficile dû à une blessure de l'épaule. Si Maier pouvait rencontrer prochainement une opposition valable, il pourrait tout aussi bien atteindre et même dépasser les 425 k.

S'il n'avait manqué deux essais sur trois à l'arraché, Roger Gerber aurait pu améliorer son record personnel et se poser ainsi en candidat sérieux pour participer aux prochains Championnats du Monde. Ses 382 k 500 expriment la régularité avec laquelle il dépasse maintenant les 380 k.

La lutte pour la troisième place est par contre très sévère entre Terme et Gouverneur. Nettement dominé au développé, Terme prend finalement un avantage de 2 k 500 - 355 k contre 352 k 500 grâce à une supériorité dans les mouvements de détente et en particulier à l'arraché.

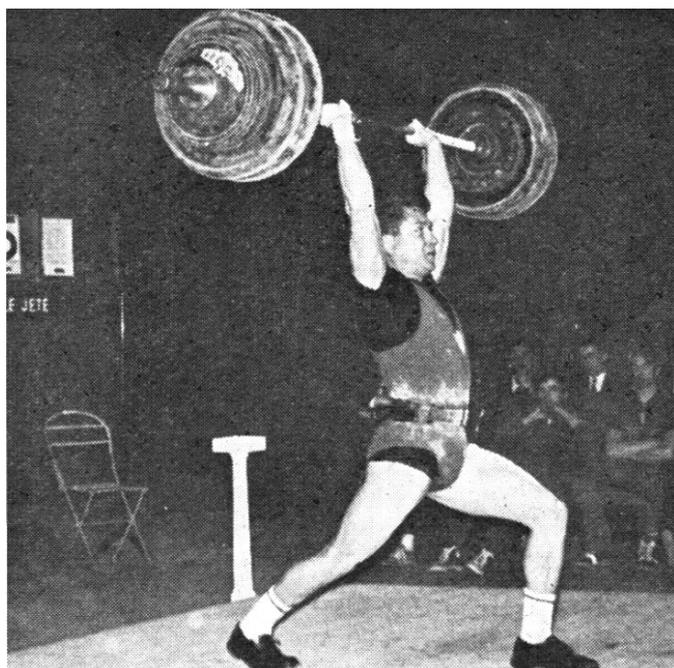
Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

(à suivre)



MARCHAL (Poids Coq)

et



DUMAS (Poids Léger)

Champions de France Seniors 1966



Ce que vous devez savoir

Championnat de France Militaire 1966

Nous venons d'apprendre que le Championnat de France Militaire d'Haltérophilie 1966 est supprimé, faute de crédits.

Le Bureau Fédéral a décidé d'envoyer une protestation à ce sujet.

La F.F.H.C. n'a d'ailleurs reçu aucune notification officielle de cette suppression.



Record du Total des deux Mouvements Culturistes

Il est rappelé que le Record du Total des deux Mouvements Culturistes (développé couché et flexion sur jambes) ne peut être homologué que s'il est battu au cours d'une compétition à laquelle participe régulièrement l'athlète et sans essais supplémentaires.

Le procès-verbal établi par le juré ou l'arbitre doit donc préciser la nature de la compétition au cours de laquelle le record a été battu ainsi que le détail des performances réalisées sur chacun des deux mouvements.

**NOTICE DU MINISTÈRE DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS
SUR LE RECRUTEMENT
DES STAGIAIRES
DU CENTRE DE FORMATION
D'ÉDUCATEURS SPORTIFS**

MÉTROPOLE

Année scolaire 1966 - 1967

Pour l'année scolaire 1966-1967, les disciplines suivantes ont été retenues :

Athlétisme : Hommes et Femmes - Aviron : Hommes - Boxe : Hommes - Canoë Kayak : Hommes - Cyclisme : Hommes Gymnastique : Hommes et Femmes - Haltérophilie : Hommes - Judo : Hommes Natation : Hommes et Femmes - Basket-ball : Femmes - Football : Hommes Hand-ball : Hommes.

Les candidats au concours d'entrée au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs de l'Institut National des Sports doivent être citoyens français, âgés de vingt-cinq ans au moins et de quarante ans au plus au 31 décembre 1966, avoir accompli leur service militaire, et n'avoir jamais été condamnés soit à une peine d'emprisonnement sans sursis ou à une peine plus grave pour crime ou attentat aux mœurs prévues aux articles 330, 331, 332, 333, 334 et 334 bis du Code Pénal, soit à une peine d'emprisonnement sans sursis supérieure à quinze jours pour vol, coups et blessures.

Toutefois, des dérogations à la limite d'âge minimum pourront être accordées, à titre exceptionnel, à certains candidats par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, après accord avec la Fédération régissant le sport intéressé.

Sont seuls autorisés à faire acte de candidature à ce concours :

1) Les Professeurs, Chargés d'Enseignement, Professeurs adjoints ou Maîtres d'Éducation Physique et Sportive TITULAIRES ayant accompli au moins deux ans d'enseignement (Secteur Scolaire ou non Scolaire).

2) Les Agents Contractuels ou Maîtres Auxiliaires ayant accompli, en cette qualité, et dans les Services du Ministère de la Jeunesse et des Sports six ans d'enseignement (Secteur Scolaire ou non Scolaire).

3) Les titulaires du Brevet d'État d'Éducation Physique et Sportive ayant exercé des fonctions d'Éducateur Sportif pendant six années au moins.

4) Les personnes pouvant justifier d'un titre de Champion de France (Sport individuel) ou d'International (trois sélections dans un sport individuel, cinq sélections dans un sport collectif), ayant exercé régulièrement, pendant deux saisons au moins, les fonctions d'Entraîneur ou d'Officiel (juge, arbitre, etc.) dans le sport considéré et possédant :

- soit la première partie du baccalauréat,
- soit la première partie du Diplôme de Maître d'Éducation Physique et Sportive,
- soit le Certificat d'Études Primaires et le Brevet d'État d'Aide-Moniteur d'Éducation Physique et Sportive.

Les titres de Champion de France et d'International visés ci-dessus sont, à l'exclusion de tous autres, ceux attribués par les Fédérations Sportives « uni sports ».

5) Les personnes ayant exercé régulièrement pendant trois saisons au moins des fonctions d'Entraîneur, de Moniteur ou d'Officiel (juge, arbitre, etc.) dans le sport considéré et possédant :

- soit la première partie du baccalauréat,
- soit la première partie du Diplôme de Maître d'Éducation Physique et Sportive,
- soit le Certificat d'Études Primaires et le Brevet d'État d'Aide-Moniteur d'Éducation Physique et Sportive.

NOTA. - Les personnes de cette catégorie 5 ne pourront prétendre au passage de l'examen conduisant à la délivrance du Diplôme de Conseiller Sportif ne remplissant pas les conditions exigées pour faire acte de candidature.

Les candidats doivent, en outre, être titulaires :

- soit du Diplôme d'Entraîneur 2^{me} degré de la Fédération Française d'Athlétisme,
- soit du Diplôme de Moniteur de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron,
- soit du Diplôme de Prévôt de la Fédération Française de Boxe,
- soit du Brevet d'Instructeur de Canoë-Kayak,
- soit du Diplôme d'Éducateur 3^{me} degré de la Fédération Française de Cyclisme,
- soit du Diplôme de Moniteur Fédéral de la Fédération Française de Gymnastique,
- soit du Diplôme de Moniteur de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste,
- soit de la Ceinture Noire et de l'accord écrit de la Fédération Française de Judo et Disciplines Assimilées,
- soit du Diplôme d'État de Moniteur de Natation Sportive,
- soit du Diplôme d'Entraîneur de la Fédération Française de Basket-ball,
- soit du Diplôme d'Entraîneur de la Fédération Française de Football,
- soit du Diplôme d'Entraîneur Départemental de la Fédération Française de Hand-ball.

A titre transitoire

Le Brevet d'État d'Aide-Moniteur ne sera pas exigé au concours d'entrée 1966 mais devra être acquis au cours de la scolarité.

Les candidats des options : Aviron, Canoë-Kayak, Cyclisme, Haltérophilie, Hand-ball, ne possédant pas le diplôme exigé seront admis à concourir, après accord, sollicité par l'Institut National des Sports, auprès de la Fédération du Sport intéressé.

Scolarité

I. DURÉE DES ÉTUDES :

La durée des études est d'une année scolaire.

II. CONDITIONS DE SÉJOUR :

A. Personnel enseignant

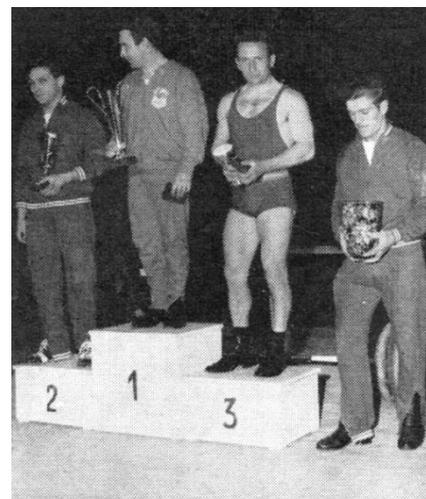
Les Professeurs d'Éducation Physique et Sportive, les Chargés d'Enseignement d'E.P.S., les Professeurs adjoints et les Maîtres d'E.P.S. TITULAIRES, admis au concours seront placés dans les conditions suivantes durant leur scolarité :

- ils seront affectés provisoirement dans un Établissement scolaire ou dans le secteur scolaire (enseignement sportif) du département de la Seine, où ils donneront, à mi-temps, l'enseignement de l'éducation physique et sportive,
- ils recevront leur affectation, prendront leurs fonctions à la date de la rentrée scolaire et commenceront leurs études à l'Institut National des Sports le 2 novembre 1966,
- ils percevront la totalité de leur traitement, cotiseront pour la retraite et pourront prétendre à l'avancement dans les conditions normales,
- ils pourront être logés et nourris, à leurs frais, à l'Institut National des Sports pendant la durée de leur scolarité.

B. Autres catégories de stagiaires

Ils pourront bénéficier :

- soit d'une indemnité compensatrice de manque à gagner,
- soit d'une prise en charge des frais de stage sur présentation de pièces justificatives :
- bulletins de salaire des deux derniers mois,
- relevé de contributions ou certificat de non-imposition à demander à la Recette-Perception,
- fiche familiale d'état-civil,
- relevé des prestations familiales, s'il y a lieu,
- situation vis-à-vis de l'employeur actuel pendant la durée de la scolarité.



Les athlètes de la catégorie Poids Plumes sur le podium :

1^{er} FULLA ; 2^e MEURAT ; 3^e ROUCHEL ; 4^e BAUVIN.
(Photo Robert de Hoé).

Ils pourront être logés et nourris, à leurs frais, à l'Institut National des Sports pendant la durée de leur scolarité effectuée à PLEIN TEMPS.

Visite médicale

Les candidats ne seront admis définitivement à suivre les cours que s'ils sont reconnus aptes après une visite médicale passée à leur arrivée à l'Institut National des Sports.

Un rapport sera établi sur le cas de chaque candidat déclaré inapte après la visite médicale. L'intéressé pourra en avoir connaissance.

Date du Concours

Pour chacune des disciplines retenues, les épreuves écrites, les épreuves de pédagogie pratique et de démonstration, les épreuves orales auront lieu à l'Institut National des Sports les 27, 28, 29 et 30 juin 1966.

Les candidats admis à concourir recevront des convocations individuelles.

Dossier d'inscription

Les candidats doivent adresser leur dossier complet pour le 25 mai 1966 au plus tard au Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports dont ils relèvent.

Le dossier de chaque candidat doit comprendre :

- une demande d'inscription sur papier libre, mentionnant la spécialité choisie (modèle joint),
- un bulletin N° 3 du casier judiciaire datant de moins de 3 mois,
- une copie du livret militaire,
- un certificat médical ayant moins de trois mois établissant l'aptitude physique à l'enseignement sportif,
- un certificat d'un médecin ophtalmologiste faisant apparaître l'acuité visuelle œil droit et œil gauche sans correction et, éventuellement, avec correction.
- un certificat d'un médecin Oto-rhino laryngologiste établissant l'acuité auditive,
- les pièces et attestations, mentionnées page 13, établissant que le candidat se trouve dans l'une des catégories prévues pour faire acte de candidature,
- deux photographies d'identité,

- deux enveloppes timbrées avec adresse personnelle,
- un engagement décennal (pour les Personnels TITULAIRES seulement) voir modèle joint,
- les candidats appartenant aux Personnels du Ministère de la Jeunesse et des Sports devront joindre un décompte de leur ancienneté de services,
- les candidats n'appartenant pas aux Personnels titulaires du Ministère de la Jeunesse et des Sports devront joindre à leur dossier les pièces énumérées page 13.

NOTA. - Tout dossier incomplet ne pourra être accepté.

Épreuves du Concours d'entrée

Le concours d'entrée comporte les épreuves suivantes :

| | |
|---|---------------|
| A - Épreuves écrites | Coeff. |
| 1) Épreuve, de culture et de Formation générale..... | 1 |
| 2) Épreuve de connaissance sportive..... | 2 |
| B - Épreuves de pédagogie et de démonstration | |
| 1) Organisation et présentation d'une séance d'entraînement..... | 3 |
| 2) Épreuve technique de démonstration (note éliminatoire : 20 sur 40)..... | 2 |
| C - Épreuves orales | |
| 1) Technique sportive..... | 1 |
| 2) Devoirs et droits du sportif..... | 1 |
| 3) Histoire du Sport considéré..... | 1 |
| 4) - Le Ministère de la Jeunesse et des Sports et son organisation. - les Fédérations sportives..... | 1 |
| 5) Entretien avec le Jury sur des thèmes relatifs au Sport..... | 1 |

Les épreuves sont notées de 0 à 20.

Modèle d'engagement décennal

Je soussigné,.....
(Nom et prénoms)

Né le, à,.....

Candidat au Concours d'Entrée au Centre de

Formation d'Éducateurs Sportifs de l'Institut National des Sports déclare contracter, si j'y suis admis, l'engagement de ne postuler

... en qualité (1) :

- de Professeur d'E.P.S.,
- de Chargé d'Enseignement d'E.P.S.,
- de Professeur adjoint d'E.P.S.,
- de Maître d'E.P.S.,

et pendant les DIX ANS qui suivront ma sortie de ce Centre que l'un des postes de Conseillers techniques de :.....

(Spécialité)

dont la vacance aura été déclarée.

Fait à,..... le.....

(Signature)

(1) Rayer les mentions inutiles.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Records du Monde Seniors homologués

Poids Légers. - Développé à deux bras : 145 k par Katsura (U.R.S.S.), le 19- 3-66 à Riga.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 161 k par Isakov (U.R.S.S.), le 20- 1-66 à Riga.



Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

Championnat d'Île-de-France 2^{me} Série

Disputé à Villeneuve-Saint-Georges, le 13 février écoulé, dans la salle du Kursal, où notre ami Cottineau est heureux de nous recevoir et de pouvoir organiser un Championnat d'Île-de-France. Il remercie notre C.T.R. Marcel Paterni qui lui a apporté toute l'aide dont il peut disposer.

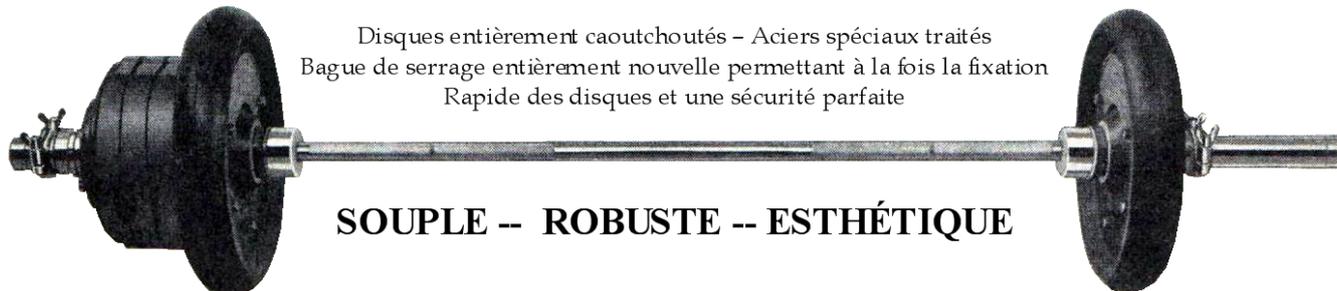
En résumé, très belle épreuve suivie par une nombreuse assistance, une seule ombre au tableau,

BARRES

A DISQUES

de la barre olympique

à la culturiste



Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX
FABRICANT SPÉCIALISTE

290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

la présence de 44 participants, et nos Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds qui prirent possession du plateau très tard ne purent réaliser les performances prévues. Pour ce championnat, il faudra aussi envisager une deuxième zone.

Résultats de la finale :

Coqs : 1. Wittmann (V.G.A.), 247 k 500 ; 2. My (S.M.M.), 245 k ; 3. Kentzel (C.S.N.M.P.P.), 240 k ; 4. Grongnard (A.C.M.), 232 k 500.

Plumes : 1. Nivault (V.G.A.), 267 k 500 ; 2. Haritchelard (C.S.N.M.P.P.), 265 k ; 3. Crochard (V.G.A.), 257 k 500 ; 4. Binder Alain (C.S.), 250 k.

Légers : 1. Binder Roland (C.S.), 295 k ; 2. Bary (S.M.M.), 290 k ; 3. Capitaine (S.C.N.), 287 k 500 ; 4. Lanux Claude (A.S.M.), 285 k.

Moyens : 1. Barroy (U.S.M.T.), 322 k 500 ; 2. Degenne (A.S.), 315 k ; 3. Deschaintres Daniel (S.C.N.), 310 k ; 4. Letetre (A.S.), 310 k.

Mi-Lourds : 1. Pilot (S.M.M.), 350 k ; 2. Alvarez (R.A.C.), 327 k 500 ; 3. Aner (C.S.M.P.), 307 k 500 ; 4. Hazet (A.S.M.), 297 k 500.

Lourds-Légers : 1. Rachel (S.M.M.), 347 k 500 ; 2. Chambard (U.S.M.C.V.), 345 k ; 3. Bridier (A.S.M.), 332 k 500 ; 4. Bœuf (S.C.N.), 332 k 500.

Lourds : 1. Nardin (C.S.), 330 k.

A. ROUSSAUX.

**LE CLUB AMATEUR DE L'I.C. ROCHELAIS
VAINQUEUR DU S.C. CHÂTILLONNAIS**

Le 17 Avril, les athlètes de Claude Vignec et ceux de Claude Favrou se sont rencontrés en un match très intéressant à La Rochelle. Malgré la réelle valeur de l'équipe du S.C.C., les Rochelais se sont nettement imposés confirmant ainsi leur production en Coupe de France.

Claude Vignec et ses camarades devaient prendre un léger avantage dans les épreuves de force (108 à 106,5), mais c'était insuffisant et les Rochelais plus complets en s'imposant largement dans les épreuves plastiques (124 à 107) remportaient le match par le score de 130,5 à 215.

Les enseignements de ce match intéressant sont de plusieurs ordres :

- D'abord les banlieusards parisiens ont fait la preuve qu'ils auraient eu leur place en finale de Coupe de France. Une révision du système éliminatoire de cette épreuve paraît devoir s'imposer ;
- Par ailleurs, l'I.C. Rochelais devant une formation redoutable a confirmé sa place dans la hiérarchie nationale. Sans doute n'y a-t-il actuellement que le C.H.C. Parisien qui soit en mesure de le vaincre. Les Culturistes de Claude Favrou prouvent également qu'un entraînement rationnel peut très bien permettre la conciliation force-plastique. En fait, la grande force des Rochelais c'est d'être des Culturistes complets.

Souhaitons que leur exemple soit suivi car un vrai Culturiste doit allier la qualité au développement et à l'harmonie musculaire.

Au cours du Match, 6 records de France devaient tomber.

Le Plume-Junior Rochelais ; René Le Tallec battait les 3 records de sa catégorie avec 80 k au développé-couché ; 143,500 k à la flexion des jambes, 225 k au total.

L'animateur du S.C.C. Claude Vignec devait réussir le même exploit dans la catégorie des Lourds-Légers Seniors avec 160 k au développé-couché ; 200,500 k à la flexion des jambes et 360 au total.

Classements individuels

FORCE. - 1^{er} Vignec (S.C.C.), 36 ; 2^e Rouille (I.C.R.), 30,50 ; 3^e Nicolas (I.C.R.), 28, etc.

PLASTIQUE. - 1^{er} Drapeau (I.C.R.), 32,50 ; 2^e Huot (S.C.C.), 31,50 ; 3^e Le Tallec (I.C.R.), 31, etc.

GENERAL. - 1^{er} Rouille (I.C.R.), 60,50 ; 2^e Huot (S.C.C.), 58,50 ; 3^e Nicolas (I.C.R.), 57. Etc.

**Rencontre Guyenne - Poitou
à Angoulême, 17 Avril 1966**

Dimanche 17 Avril à Angoulême, l'équipe du Poitou affrontait celle de la Guyenne. L'équipe du Poitou, en totalisant 2.122 k 500, avec un poids de corps de 519 k 300 et une différence de 1.603 k 200, l'a emporté sur celle de la Guyenne 2.010 k, poids de corps 512 k 200, différence 1.494 k 100.

Au cours de cette réunion, plusieurs records ont été battus. C'est ainsi que Demany (Cognac) bat le record du Poitou Poids Légers Seniors avec 90 k à l'arraché. Buges (Limoges), 95 k à l'arraché et, avec le total de 310 k bat ceux de la catégorie Poids Moyens Juniors. D'autre part, Segonzac (Guyenne) bat le record de Guyenne au développé Poids Lourds Senior avec 117 k 500.

Les résultats

Poitou : Fougeret (Royan), 277 k 500 ; Buges (Limoges), 310 k ; Guinet (Royan), 297 k 500 ; Bedetti (Châtellerauld), 310 k ; Giscion (Cognac), 297 k 500 ; Buchet (La Rochelle), 330 k ; Lacheize (Limoges), 300 k.

Guyenne : Gilbert, 220 k ; Laporte, 237 k 500 ; Datos, 272 k 500 ; Gazes, 300 k ; Marey, 307 k 500 ; Bourgès, 322 k 500 ; Segonzac, 350 k.

COMITE DES FLANDRES

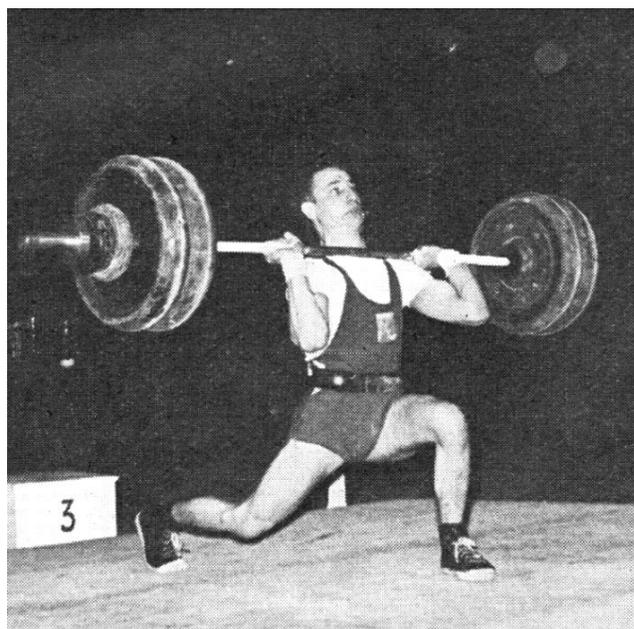
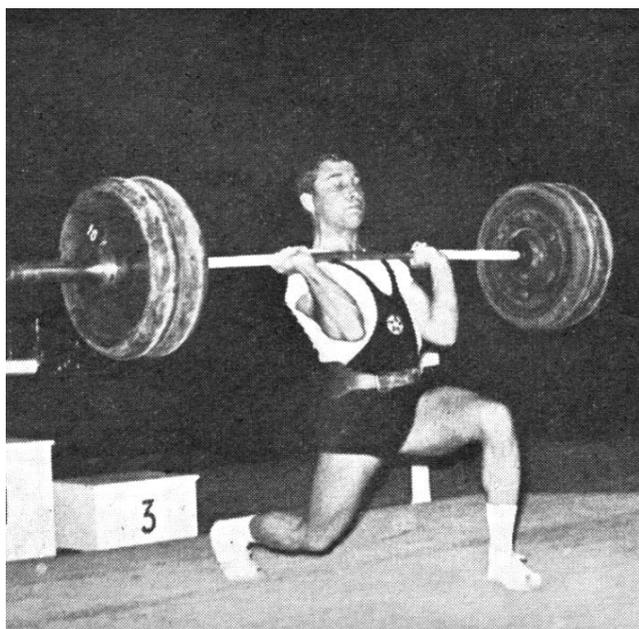
STAGE DE WATTIGNIES

Désigné par les autres stagiaires pour faire un compte rendu de notre stage d'aides-moniteurs d'Haltérophilie qui a eu lieu au C.R.E.P.S. de Wattignies du 21 au 26 mars, c'est comme tel que je rédige ces quelques lignes.

Ce stage fut une réussite à tous points de vue, de par les installations mises à notre disposition et surtout par les animateurs qui s'occupèrent des cours.

Raymond Herbaux, notre Conseiller technique régional se dépensa sans compter pour nous enseigner tout ce qu'un aide-moniteur doit savoir, depuis la séance de mise en train, jusqu'aux compétitions, en passant par les séances de plein air, de médecine-ball, méthodes Hébert, Clapp, technique haltérophile, culturisme, alimentation, etc., etc., ...ce fut complet, je le crois, bien expliqué, de façon à être compris de tous les stagiaires.

M. Auber nous enseigna les règlements de la Fédération, l'arbitrage, l'organisation des compétitions, sujets qui paraissaient simples au départ, mais qui demandèrent quand même plusieurs séances de travail.



GILBERT a remporté le titre de Champion de France Juniors Poids Coqs 1966 et FREVILLE celui des Poids Plumes.

Le Docteur Herbaux, fils de notre C.T.R., nous fit les cours d'Anatomie ; c'était la chose qui nous paraissait la plus complexe, mais avec les explications claires et simples du Docteur Herbaux, tous les stagiaires affrontèrent M. Bichon, membre du Jury, presque décontractés le jour de l'examen.

Le stage est terminé et quels que soient les résultats personnels qui seront enregistrés, nous espérons que c'est l'Haltérophilie en général qui en profitera le plus.

Un STAGIAIRE.

La Coupe de la Ville de Petite-Synthe est enlevée définitivement par le C.A.R.

Dans la salle des fêtes de Petite-Synthe et devant une bonne assistance de sportifs, le C.A. de Rosendaël a remporté définitivement le trophée de la municipalité, après une lutte opiniâtre et de toute beauté avec son voisin, le valeureux H.C. de Boulogne.

La différence minimale de 2 k 500 entre les deux clubs et cela sur un total de 1 205 k, prouve que la lutte fut indécise. Il fallut, en effet, attendre le dernier jeté du jeune espoir rosendaëlien Gaston Pierron, avec 127 k 500 pour connaître le vainqueur.

Disons que le 2^{me} sociétaire du C.A.R. Denis Seeten, donna quelques émotions non seulement à son président, M. Hue, mais aussi aux sportifs présents, l'athlète Seeten ayant manqué ses deux essais, réussit après un formidable effort le poids de 125 k. En cas de non réussite de cet essai, non seulement le C.A.R. perdait la coupe, mais il était classé à la troisième place. Bravo donc à ce valeureux athlète.

C'est M. Dessinguez, maire de la ville, qui présida cette belle matinée sportive, entouré de ses adjoints et conseillers, M.M. Calcen, Planckeel, Couvreur. Notons également la présence de M. Paul Hue, président du C.A.R., club dont on fêtera prochainement le quarantième anniversaire ; M.M. les présidents et arbitres, Cuvelier, Catala. Disons

que l'organisation par M. Croxo fut, comme d'habitude, impeccable.

Rappelons pour terminer que nos étudiants étaient nombreux dans la salle des fêtes de Petite-Synthe.

Voici donc les résultats techniques de la compétition :

1^{er} C.A.R., de Rosendaël : Pierron, Callebout, Seeten, Cléret : 1.205 k.

2^e H.C.P., de Boulogne : Paris, Dagbert, Haudiquet, Goessens : 1.202 k 500.

3^e S.M.P.S., Petite-Synthe : Calcen, Théry, Vanbecelaere, Faës : 1.085 k.

4^e V.S.C.S.P., Saint-Pol : Saint-Maxent, Stoop, Hélène, Wagaet : 1.060 k.

5^e O.G.S., Grande-Synthe : Ruiz, Devos, Bury, Danjou : 995 k.

A l'issue de la réunion, M. Dessinguez, maire, remit la coupe au capitaine du C.A.R., Jacques Callebout, et offrit un vin d'honneur.

COMITE D'AUVERGNE

Coupe « Paul JOUIN »

Disputées le dimanche 17 Avril, salle de la Montluçonnaise, les épreuves de la Coupe Paul Jouin ont donné lieu à de sérieuses empoignades ; témoins les nombreuses tentatives de records d'Auvergne enregistrées.

Le règlement de l'épreuve, équipe de cinq athlètes, classés suivant le barème de cotation de l'Entraîneur National G. Lambert, ont mis en présence les équipes de l'A.S. Montferrandaise, de l'U.H. Vichy, des Ilets Sports Montluçonnais et de la Montluçonnaise.

Bien emmenés et stimulés par le magnifique exemple de leur chef de file, l'International Dumas,

les athlètes de la Montluçonnaise améliorèrent trois records d'Auvergne : Ferreira (Plumes), 85 k au développé, Tumas (Mi-lourd), qui souleva l'admiration par la pureté de son style, arracha 105 k et Dumas (Léger), 350 k au total. Le poids Mi-lourd Polotti de l'A.S. Montferrandaise porta son record du développé à 117 k 500.

A noter également les belles tentatives à l'épaulé et jeté du Poids Plume Turc de la Montluçonnaise (110 k), et du Poids Moyen Giat de l'A.S. Montferrandaise (140 k).

En fin de réunion, après les félicitations aux concurrents, la Coupe « Paul Jouin » fut remise pour la troisième fois et définitivement aux entraîneurs Glomot et Develet P., ravis et satisfaits des résultats obtenus.

1^{re} : La Montluçonnaise, 2.588 points. - Turc (Plume), 255 k ; Ferreira (Plume), 262 k 500 ; Dumas (Léger), 350 k ; Suchet (Moyen), 290 k ; Tumas (Mi-lourd), 325 k.

2^{me} : A.S. Montferrandaise, 2.477 points. - Molière (Moyen), 272 k 500 ; Garnat (Moyen), 320 k ; Giat (Moyen), 325 k ; Polotti (Mi-lourd), 335 k ; Guzinier (Lourd-Léger), 305 k.

3^{me} : U.H. Vichy, 2.145 points. - Vilatte (Léger), 202 k 500 ; Beek (Léger), 302 k 500 ; Corny (Léger), 217 k 500 ; Thonier (Moyen), 262 k 500 ; Gay (Moyen), 265 k.

4^{me} : Ilets Sports Montluçonnais, 2.051 points. - Perichon (Plume), 237 k 500 ; Mesotten (Moyen), 265 k ; Carpentier (Mi-lourd), 225 k ; Droitecour (Lourd-Léger), 287 k 500 ; Lecher (Lourd), 280 k.

Hors compétition : - équipe mixte La Montluçonnaise - A.S. Montferrandaise : Develet G. (plume), 230 k ; Paquet (Moyen), 265 k ; Santos (Moyen), 227 k 500 ; Pages (Moyen), 275 k ; Martin (Léger), 265 k ; Combe, (Mi-lourd), 245 k.

/

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

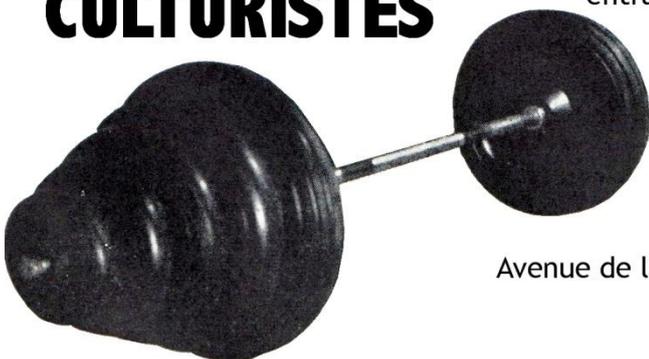


Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande

LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

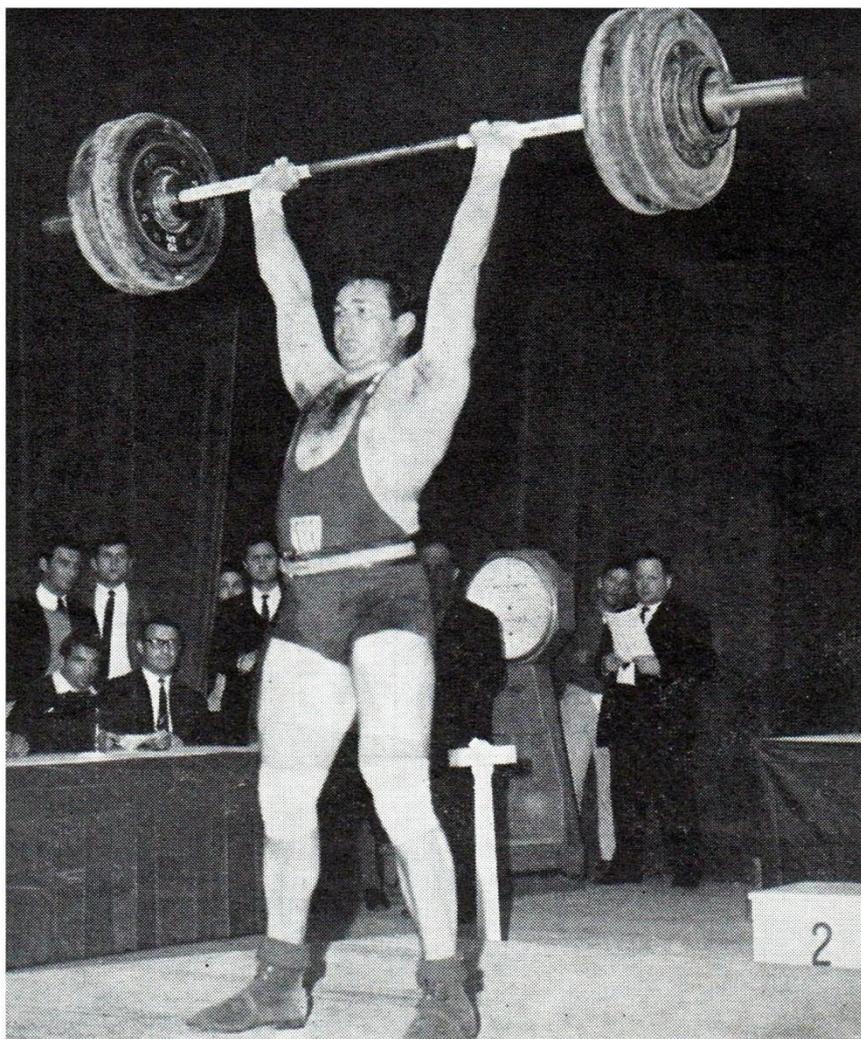
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
21^e ANNÉE
Juin
1966



Document original : Jean Bousquet

HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



| | |
|------------------------------------|----|
| Claude FAVROU remercie | 3 |
| Procès-verbaux : | |
| de la réunion du Bureau | |
| du 2 Mai 1966 | 3 |
| de la Commission du P.O. | |
| du 26 Mai 1966 | 4 |
| de la réunion du Bureau, | |
| même date | 4 |
| Procès-verbal de l'Assemblée | |
| Générale (suite) | 6 |
| Classement National du Premier | |
| Pas Haltérophile (suite) | 7 |
| L'arraché en flexion de Terme, | |
| par G. LAMBERT | 8 |
| Ce que vous devez savoir | 9 |
| Nos Joies, nos Peines | 9 |
| Les Championnats de France | |
| 1966, par G. LAMBERT | 10 |
| Résultats techniques | |
| du Match France « B » | |
| Espagne | 11 |
| et du grand Prix de Vernon | 11 |
| Compte rendu de ces deux | |
| épreuves, par G. LAMBERT | 12 |
| Classement général du | |
| Concours National de | |
| Force Culturiste | 13 |
| Formation des Cadres F.F.H.C. | 14 |
| Dans nos Comités Régionaux | 14 |
| Calendrier Fédéral 1966-67 | 15 |

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Alfred STEINER,
Champion de France 1966 Seniors,
Poids Lourds-Légers.

(Photo : Robert de Hoé)

®

Partie

Officielle

Claude FAVROU remercie...

Chers Amis,

« A la suite de mon élection au Comité- Directeur de la Fédération, j'éprouve le désir de remercier globalement ceux d'entre vous qui m'ont témoigné leur confiance en m'accordant leurs voix et plus particulièrement ceux, très nombreux, qui ont accueilli mon élection avec une chaleur et une sympathie qui me sont allés droit au cœur.

« J'accueille cette confiance et cette sympathie comme les témoignages les plus significatifs de l'adoption sans restriction du Culturisme au sein de la Fédération.

« En fonction de ce que j'ai vu et entendu à Monaco, je suis plus que jamais persuadé que l'Haltérophilie et le Culturisme peuvent très bien cohabiter sans que l'une ou l'autre des deux disciplines aient à en souffrir.

« Quant à moi, il me reste à me montrer digne de votre confiance, j'espère y parvenir.

C. FAVROU.

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 2 Mai 1966

Présents : MM. H. Clutier, R. Duverger, V. Leveler, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Duchesne, Fiolle, Piou, Vandeputte.

Assistait à la réunion : M. Georges Lambert, Entraîneur National.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 626 - Gard Club Omnisports ;
- ✓ N° 3 627 - Club de la Clé des Bois ;
- ✓ N° 3 628 - Univers - Physique.

HOMOLOGATION DE RECORDS HALTÉROPHILES ET CULTURISTES. - Il est ensuite procédé à l'homologation des records haltérophiles et culturistes ci-après :

Records haltérophiles Juniors :

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 112 k par Rachel, le 24 Mars 1966, à Monaco. Arbitres : MM. Bernier, Fiolle, Pichon. (Record non encore établi.)

Records haltérophiles Seniors :

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 110 k par Fulla, le 24 Avril 1966, à Monaco. Arbitres : MM. Bernier, Fiolle, Pichon. (Ancien record : 108 k 500, par Meurat.)

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 136 k par Maier, le 24 Avril 1966, à Monaco. Arbitres : MM. Bernier, Fiolle, Pichon. (Ancien record 135 k par lui-même.)

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 144 k 500, par Constantinian, le 24 Avril 1966. Arbitres : MM. Dini, Lomet, Rolet. (Ancien record : 144 k par lui-même.)

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 152 k par Fouletier, le 24 Avril 1966. Arbitres : MM. Dini, Lomet, Rolet. (Ancien record : 151 k par lui-même.)

Ces deux derniers records ont également été battus à Monaco.

Records Culturistes Juniors :

Poids Plumes. - Développé Couché : 79 k 500 par Rousseau, le 3 Avril 1966 à La Rochelle. Juré : M. Favrou. (Record non encore établi) ;

- 80 k par Le Tallec, le 17 Avril 1966, à La Rochelle. Juré : M. Raveraud.

- Flexion sur les jambes : 143 k 500 par Le Tallec, le 17 Avril 1966 à La Rochelle. Juré : M. Raveraud. (Ancien record 140 k par lui-même.)

- Total des deux mouvements : 80 + 145 = 225 k par Le Tallec, le 17 Avril 1966, à La Rochelle. Juré : M. Raveraud. (Record non encore établi.)

Poids Légers. - Flexion sur jambes 145 k par Le Tallec, le 3 Avril 1966, à La Rochelle. Juré : M. Favrou. (Ancien record : 140 k par Haté.)

- Total des deux mouvements : 77,5 + 145 = 222 k 500, par Le Tallec, à La Rochelle, le 3 Avril 1966. Juré : M. Favrou. (Ancien record : 215 k par Haté.)

Poids Lourds. - Développé Couché 130 k par Rosier, le 3 Avril 1966, à Lille. Juré : M. Denicourt. (Record non encore établi.)

- Flexion sur jambes : 140 k par Rosier, le 3 Avril 1966, à Lille. Juré M. Denicourt. (Record non encore établi),

- 160 k par R. Dumoulin, le 19 Avril 1966, à Lille. Juré : M. Merveille. (Ancien record : 140 k par Rosier.)

Records Culturistes Seniors :

Poids Lourds-Légers. - Développé Couché : 158 k 500 par Vignec, le 17 Avril 1966, à La Rochelle. Juré : M. Raveraud. (Ancien record : 152 k par Corneillet.)

- Flexion sur jambes : 200 k 500 par Vignec, le 17 Avril 1966, à La Rochelle. Juré : M. Raveraud. (Ancien record : 175 k par Pierre.)

- Total des deux mouvements : 152,5 + 155 = 307 k 500 par Corneillet, le 3 Avril 1966, à Lille. Juré : M. Denicourt. (Ancien record : 302 k 500 par Pierre),

- 160 + 200 = 360 k par Vignec, le 17 Avril 1966, à La Rochelle. Juré : M. Raveraud. (Ancien record : 307 k 500 par Corneillet.)

Poids Lourds. - Développé Couché : 138 k 500 par Devred, le 17 Avril 1966, à La Rochelle. Juré : M. Raveraud. (Record non encore établi.)

- Total des deux mouvements : 292 k 500 par Devred même date, même juré. (Record non encore établi.)

MATCHES INTER-NATIONS.

Sélection Moscou-France. - Un télégramme de l'U.R.S.S. propose un match à Paris entre le 1^{er} et le 15 Juin. Après un échange de vues, il est décidé de demander à l'U.R.S.S. de reporter ce match à une autre période, le mois de Juin étant peu propice à de bons résultats sportifs et financiers.

France-Bulgarie-Finlande. - Lettre de la Fédération bulgare qui confirme sa participation au match triangulaire France-Bulgarie-Finlande, les 3 et 4 Juin prochain, à Paris.

France-Pologne Juniors. - La Fédération polonaise demande un match en Juillet, entre les équipes juniors.

Les mêmes objections que pour le match proposé par l'U.R.S.S. sont soulevées. Il sera donc demandé à la Pologne de reporter, si possible, cette compétition au mois de Janvier 1967.

Compte tenu de la date proposée, M. Lambert exprime le désir que l'Épreuve de Sélection qui a lieu habituellement en début d'année, soit avancée

à fin novembre ou début décembre, en vue de la formation des équipes.

Match France « B » - Espagne. - Il aura lieu le 7 Mai prochain, à Biarritz. L'Équipe de France « B » sera ainsi formée Sgaramella, Rouchel, Aspart, Terme, Houin, Michon, Léveq.

Officiels : MM. Jean Dame, Duchesne, Dr Du-bois, Guillier, Legall, Leveler.

MM. Dini et Morin seront convoqués en qualité d'arbitres.

La Fédération espagnole ne nous a pas encore communiqué la liste de ses athlètes.

Tournoi International. - Les Allemands invités à la phase du Tournoi qui devait avoir lieu à Sélestat n'étant pas libres, il a été décidé de reporter l'ensemble du Tournoi, à Vernon les 21 et 22 Mai.

Blackman et Saville (Grande-Bretagne) ont accepté d'y participer, ainsi que deux Poids Plumes italiens : en principe Mannironi et Prévosto. Redding (Belgique) ne pourra y participer en raison du match Belgique - Italie, à la même date.

Du côté Français, ont été invités les quatre finalistes de chaque catégorie du Championnat de France Seniors, ainsi que J.-C. Fourrier, Manger, Demonsel, Cazeaux, Gourrier, Muller.

Il est procédé à la désignation des officiels : MM. Jean Dame, Duchesne, Guillier, Leveler, Legall, Roussaux, Pichon, Duverger, Bazire, Rolet, Fiolle,

Chariot, Lambert. Service médical : Dr. Du-bois.

Deux séances sont prévues le samedi après-midi et le samedi soir.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Championnat de France Militaire. - Des renseignements ont été pris auprès du Service Central des Sports des Armées concernant la suppression du Championnat de France Militaire, à la demande de M. Tournier et de plusieurs athlètes. Ce service a confirmé que cette épreuve n'aurait pas lieu cette année, faute de crédits.

Seuls subsistent cinq Championnats de « Sports prioritaires » désignés par le Ministre des Armées lui-même.

Il est décidé qu'une lettre de protestation sera adressée à ce sujet, la Fédération, au surplus, n'ayant pas été avisée de cette mesure.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes présentées par :

- l'Association Sportive du Lycée Masséna à Nice,
- Roger Léveq qui désire une barre pour son entraînement personnel et l'initiation des détenus de l'Établissement pénitentiaire dont il s'occupe.

Par contre, il ne peut être donné suite, pour le moment, à la demande formulée par le Club Athlétique Lensois.

Nomination au poste de Conseiller Technique Régional de Jean Michon. - Lecture est donnée de la réponse du Ministère de la Jeunesse et des Sports à la F.F.H.C. proposant la candidature de cet athlète. Jean Michon exercera ses fonctions dans l'Académie de Reims, à partir du 1^{er} Mai 1966.

Demande d'un Technicien en Algérie. - M. Gerber ayant posé sa candidature à l'encadrement du Stage de Formation des Cadres qui aura lieu en Algérie du 1^{er} au 15 Novembre prochain, satisfaction lui est donnée.

Collège d'Athlètes. - Lettre du Ministère de la Jeunesse et des Sports annonçant la création d'un « Collège d'Athlètes » de l'Institut National des Sports, créé dans le but de permettre aux jeunes espoirs du Sport français de poursuivre leurs études.

Formation des Cadres. - Deux Stages de Formation des Cadres ayant eu lieu, l'un à Toulouse du 8 au 13 Avril, l'autre à Montpellier du 31 Mars au 5 Avril 1966, le Bureau décide, après lecture des résultats, l'attribution des diplômes suivants :

- Diplômes d'Aides-Moniteurs (Toulouse) : MM. Goubayon, St-Martory, Garcia F., Le-fèvre. Coutouly, Garrabet, Cabanel, Garcia A., Nourrigat, Maruejols.
- Brevets d'initiation haltérophile (Toulouse) : MM. Pasques, Dignan, Soulé, Esnol, Garcia Y.
- Brevets d'initiation haltérophile (Montpellier) : MM. Placide, Fischer, Granier, Pecoul, Rascol, Chaubet, Libéri, Azeudo, Cadena, Mestre.
- Désignation d'un Jury National demandé par le Comité de Provence pour l'examen qui aura lieu à l'issue du Stage de Formation des Cadres, le 14 Mai 1966, au C.R.E.P.S. de Boulouris.

Sont désignés : MM. Firmin ou Marchal, Lambert, Pichon.

Championnat de France 1967.-M. Bertholet ayant rappelé au Président de la F.F.H.C. l'intention du Comité Dauphiné- Savoie d'organiser lesdits Championnats à Grenoble, en 1967, il lui sera demandé confirmation de sa proposition.

Championnat de France Culturiste 1967 (Concours du Plus Bel Athlète de France). - Le Président juge qu'il serait nécessaire de contacter, dès à présent, la Municipalité de Vittel ou d'Évian.

Proposition d'examens d'Arbitres Internationaux. - La F.F.H.C. ayant reçu une candidature aux fonctions d'Arbitre International 2° catégorie, le Président précise qu'une liste devra être établie afin d'instituer un ordre d'inscription aux examens, aussi bien pour la première que pour la deuxième catégorie.

Autorisation d'organiser une compétition culturiste émanant du Président de l'Univers Physique. - M. Favrou sera consulté à ce sujet et, le cas échéant, chargé de régler les détails de cette compétition qui aura lieu en Juin.

Quant au concours prévu pour le mois de Septembre, il appartiendra à la Commission de Culture Physique d'en décider, au cours d'une prochaine réunion.

Nomination d'Arbitres Régionaux. - Le Bureau homologue la nomination, au titre d'Arbitre Régional de MM. Leroy et Raux (Comité de Picardie) et de M. Saclier (Comité d'Auvergne).

Nomination d'Arbitres Fédéraux. - Sur proposition des Jurys d'examens qui ont siégé l'un au cours du match France - Bulgarie - Italie, à Paris, l'autre à l'issue du Championnat de France, à Monaco, le Bureau homologue la nomination, au titre d'Arbitre fédéral de M. Jacob (Comité de Guyenne), M. Stresser (Comité d'Alsace) et M. Arnaud (Comité Dauphiné - Savoie).

Championnat du Monde. - M. Lambert confirme qu'un stage préparatoire aura lieu avant le Championnat du Monde et que deux tests serviront à désigner les athlètes qui prendront part audit Championnat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Secrétaire général, André ROLET. *Le Président,* Jean DAME.

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION
DE PRÉPARATION OLYMPIQUE
du 26 Mai 1966**

MATCHES ET TOURNOI INTER-NATIONS.

France - Bulgarie - Finlande Seniors. - Ce match doit avoir lieu le Vendredi 3 et le Samedi 4 Juin, en soirée, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris.

Le Champion de France des Poids Coqs, Marchal, étant à court d'entraînement, Sgaramella a accepté de le remplacer, à condition que sa catégorie soit inscrite au programme du Samedi, ses obligations professionnelles ne lui permettant pas d'être dès le Vendredi à Paris.

Il est décidé de proposer au Bureau de faire disputer le match dans l'ordre des catégories, sauf en ce qui concerne les Poids Coqs.

Il sera cependant demandé à Sgaramella de faire un effort pour se trouver à Paris dès le Vendredi, afin de participer à la présentation des équipes, M. François Missoffe, Ministre de la Jeunesse et des Sports et M. M. Crespin, Directeur des Sports devant être présents.

France - Angleterre. - Lettre de la Fédération Britannique demandant que le prochain match France - Angleterre, qui doit avoir lieu en France, soit fixé au mois de Janvier 1967.

Accepté.

Tournoi International d'Octobre. - Un Tournoi International sera organisé à Paris le 26 ou 27 Octobre, à l'issue du Championnat du Monde de Berlin-Est.

L'équipe des États-Unis a fait connaître qu'elle acceptait l'invitation de la France.

Il en est de même de l'équipe japonaise, composée de sept athlètes et qui sera désignée en Août, à l'issue des Championnats du Japon.

Le Comité des Flandres désire recevoir ensuite les équipes invitées.

Championnat du Monde. - M. Georges Lambert, Entraîneur National, propose de fixer comme suit les minima que devront réaliser les athlètes susceptibles d'être retenus pour le Championnat du Monde 1966 : Poids Coqs : 305 k ; Poids Plumes : 330 k ; Poids Légers : 365 k ; Poids Moyens : 390 k ; Poids Mi-Lourds : 410 k ; Poids Lourds-Légers : 425 k ; Poids Lourds : 450 k.

Adopté.

CALENDRIER INTERNATIONAL. - Il est demandé à l'Entraîneur National d'établir, le plus tôt possible, le calendrier international de la prochaine saison, en tenant compte des dates déjà connues.

STAGES FRANCO - POLONAIS. - Dans le cadre des accords franco - polonais, des stages sportifs sont prévus en Pologne et en France.

Le Commandant Guillier, chargé de ces questions au Ministère de la Jeunesse et des Sports, a proposé un stage haltérophile en Octobre pour les Polonais, à l'Institut National des Sports et un stage en Septembre ou Octobre, en Pologne, pour les Français.

M. Lambert serait d'accord pour un stage en Pologne du 15 Août au 15 Septembre, mais suggère que le stage à l'I.N.S. soit reporté à 1967.

Ces nouvelles propositions seront transmises au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

- Rapports des différents Conseillers Techniques Régionaux d'Haltérophilie.
- Réponse de l'Académie de Montpellier à la lettre de la F.F.H.C. s'étonnant que le C.T.R. Marchal n'ait pu faire partie du Jury d'examens de Boulouris ayant dû encadrer, à la même date, un stage de Manutention.

Le Directeur Régional fait observer que Marchal a été nommé au titre de l'haltérophilie et de la manutention, mais que d'ailleurs cette seconde activité lui prend très peu de son temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

Le Secrétaire :
André ROLET.

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU BUREAU
du 26 Mai 1966**

Présents : MM. Clutier, R. Duverger, F. Fiolle, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Chaix, Duchesne, Dumoulin, Piou.

Assistait à la réunion : M. Georges Lambert, Entraîneur National.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 629 - Maison des Jeunes et de la Culture de Strasbourg ;
- ✓ N° 3 630 - Sporting Club du Val d'Oise ;
- ✓ N° 3 631 - Haltérophile et Culturisme Club de Marignane ;
- ✓ N° 3 632 - Association Sportive des P.T.T. de Nancy.
- ✓ N° 3 633 - Maison des Jeunes et de la Culture d'Aix-en-Othe.

En ce qui concerne l'affiliation de l'Association Sportive Usinor Montataire, qui est affiliée à la F.S.G.T., des renseignements complémentaires lui ont été demandés.

HOMOLOGATION DE RECORDS HALTÉROPHILES ET CULTURISTES. - Il est procédé à l'homologation des records haltérophiles et Culturistes suivants :

Record Haltérophile Seniors :

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 155 k 500 par Fouletier, le 21 Mai 1966, à Vernon. Arbitres : MM. Bazire, Charlot, Rolet. (Ancien record : 152 k, par lui-même.)

Records Culturistes Juniors :

Poids Moyens. - Développé Couché : 150 k par Salassa, le 10 Mai 1966, à Toulouse. Juré : M. Dini. (Ancien record : 145 k par lui-même.)

- Total des deux mouvements : 145 + 130 = 275 k par Salassa, le 15 Mai, à Toulouse. Juré : M. Dini. (Ancien record : 205 k par Malandin.)

Poids Mi-Lourds. - Total des deux mouvements : 112,500 + 165 = 277 k 500 par Dubus, le 15 Mai 1966, à La Rochelle. Juré : M. Bergeret. (Ancien record : 270 k par Salassa.)

Poids Lourds. - Développé Couché : 135 k par Delpuech, le 14 Mai 1966, à Tavel. Jurés : MM. Comamala et Firmin. (Ancien record : 130 k par Rosier.)

- Flexion sur jambes : 210 k par Delpuech, le 14 Mai 1966, à Tavel. Jurés : MM. Comamala et Firmin. (Ancien record : 160 k par Dumoulin.)

- Total des deux mouvements : 135 + 210 = 345 k par Delpuech, le 14 Mai 1966, à Tavel. Jurés : MM. Comamala et Firmin. (Record non encore établi.)

Records Culturistes Seniors :

Poids Coqs. - Total des deux mouvements 105 + 125 = 230 k par Grongnard le 15 Mai 1966 à Paris. Juré : M. Rolet. (Record non encore établi.)

Poids Plumes. - Développé Couché : 105 k par Dumoulin, le 15 Mai 1966, à Toulouse. Jurés : MM. Dini et Garrabet. (Ancien record : 103 k par Gutuhau.)

- Total des deux mouvements : 105 + 110 = 225 k par Colletti, le 15 Mai 1966, à Paris. Juré : M. Rolet. (Record non encore établi.)

Poids Légers. - Flexion sur jambes : 187 k 500 par Ledroit, le 15 Mai 1966, à Paris. Jurés : MM. Fagot, Pichon, Rolet. (Ancien record : 182 k 500 par lui-même.)

- Total des deux mouvements : 185 + 125 = 310 k par Ledroit, le 15 Mai 1966, à Paris. Jurés : MM. Fagot, Pichon, Rolet. (Ancien record : 275 k par Rouillé.)

Poids Moyens. - Développé Couché : 135 k par Gleyzes, le 14 Mai 1966, à Tavel. Jurés : MM. Comamala et Firmin. (Ancien record : 120 k par Soulié.)

- Flexion sur jambes : 180 k par Terme, le 14 Mai 1966, à Tavel. Jurés : MM. Comamala et Firmin. (Ancien record : 175 k par Ornème), et 181 k par Ornème, le 15 Mai 1966, à Paris. Jurés : MM. Fagot, Pichon, Rolet. (Ancien record : 180 k par Terme.)
- Total des deux mouvements : 135 + 160 = 295 k par Gleyzes, le 14 Mai 1966 à Tavel. Jurés : MM. Comamala et Firmin. (Ancien record : 285 k par Ornème.)
- et 132,500 + 175 = 307 k 500 par Chénier, le 15 Mai 1966, à La Rochelle. Juré : M. Berge-ret. (Ancien record : 285 k par Ornème.)

Poids Mi-Lourds. - Développé Couché : 157 k 500 par Lechertier, le 15 Mai 1966, à Paris. Jurés : MM. Fagot, Pichon, Rolet. (Ancien record : 155 k par Parra.)

- Flexion sur jambes : 190 k par Gomez, le 7 Mai 1966, à Valence. Juré : M. Hamon. (Ancien record : 185 k par Lechertier.)
- Total des deux mouvements : 157,500 + 185 = 342 k 500, par Lechertier, le 15 Mai 1966, à Paris. Jurés : MM. Fagot, Pichon, Rolet. (Ancien record : 332 k 500 par lui-même.)

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE. - Lecture du procès-verbal de la réunion de Préparation Olympique du 26 Mai. M. Lambert explique ensuite que son but, en abaissant les

minima, est de donner leurs chances à un plus grand nombre d'athlètes.

Le Président met le procès-verbal aux voix. Il est adopté à l'unanimité.

MATCH TRIANGULAIRE FRANCE-BULGARIE-FINLANDE. - Il est procédé à la nomination des officiels pour le match.

- M. Rolet est désigné pour arbitrer le match en compagnie des arbitres bulgare et finlandais.
- Il remplira également les fonctions de juge à la pesée, assisté d'un arbitre étranger.
- **Secrétaire de séances :** M. Duchesne.
- **Speaker et Sonorisation :** M. Leveler.
- **Délégué aux athlètes :** M. Legall.
- **Installation du matériel :** M. Guillier.
- **Médecin de service :** Dr Dubois.
- M. Pichon accompagnera les cars qui conduiront les athlètes.

Prix des places : 5 F. - 1/2 tarif aux licenciés.

L'ordre de passage des catégories est décidé comme suit :

- **Le Vendredi :** Poids Plumes, Légers, Moyens.
- **Le Samedi :** Poids Coqs, Mi-Lourds, Lourds-Légers, Lourds.

Le match sera honoré de la présence de M. Missoffe, Ministre de la Jeunesse et des Sports et de M. Crespin, Directeur des Sports.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Nomination du Directeur National. - Lecture de la lettre du Ministère de la Jeunesse et des Sports convoquant M. Duchesne, qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages, pour l'entretenir de la fonction et des attributions du Directeur Technique National d'Haltérophilie.

Formation des cadres. - Un stage de Formation des Cadres ayant eu lieu à Boulouris, du 9 au 14 Mai, le Bureau décide, après lecture des résultats, l'attribution des diplômes suivants :

- ✓ Diplômes d'Aides-Moniteurs : MM. Cohen, Lopez, Decrempe, Polias, Tarable, Vachia, Adjoute, Marié, Flamminger, Miguerian.
- ✓ Brevets d'initiation Haltérophile : MM. Martin, Monnerie, Fouet.

Demande de prêt de barre. - Le Bureau donne son accord à la demande présentée par l'athlète Sgaramella, obligé à s'entraîner seul, aucun club n'existant dans sa localité. Par contre, il n'est pas possible de lui donner satisfaction en ce qui concerne les disques caoutchoutés.

Calendrier fédéral 1966-67. - Lecture est donnée du Calendrier dont les dates de compétitions sont à peu près les mêmes que celles de la saison passée.

Règlement du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France. - Le règlement du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France 1967 devait être modifié sur proposition de M. Julien Duchesne. Celui-ci avait donné les grandes lignes du nouveau règlement, au cours d'une réunion de Bureau, et avait suggéré de les publier dans « l'Haltérophile Moderne » pour avis des Comités régionaux et des clubs.

M. Duchesne renonce à ce projet, estimant qu'il appartient au Directeur National qui sera nommé de faire des propositions.

En conséquence, il convient de décider si le règlement 1966 sera maintenu.

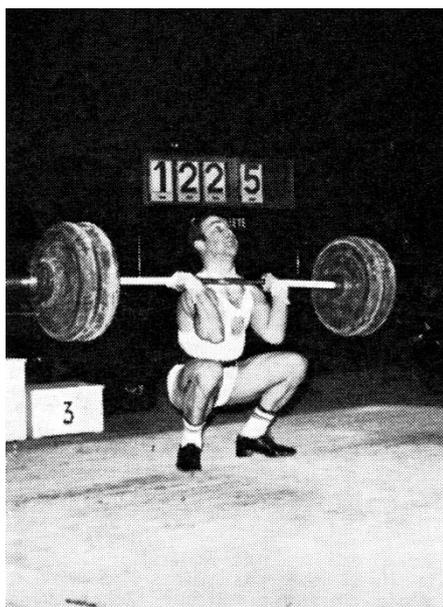
M. Lambert estime que le règlement actuel donne satisfaction, à condition d'y apporter quelques modifications.

Il suggère notamment que soient qualifiés pour le Championnat de France tous les finalistes du Critérium National s'ils réalisent une performance de classe internationale. (... ?)

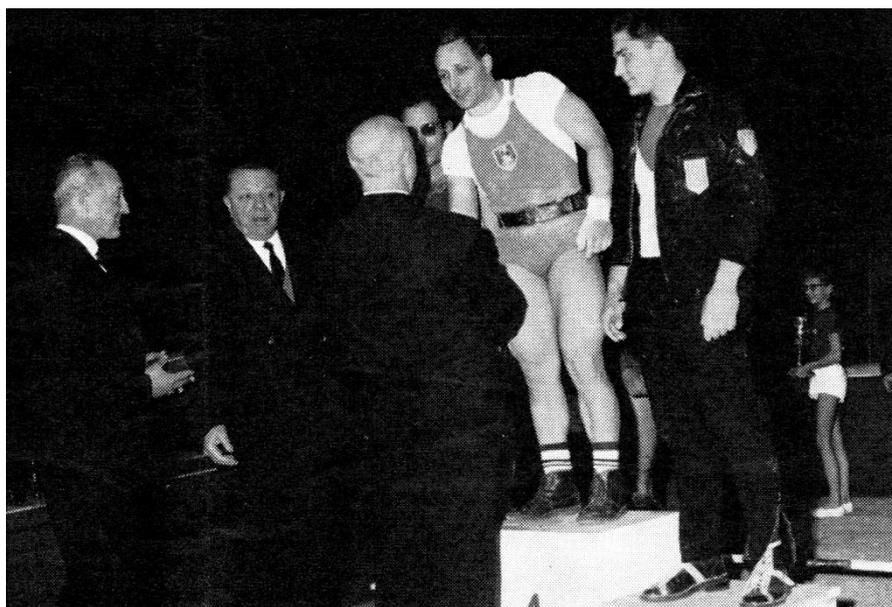
Il est envisagé également d'exclure du Championnat de France le vainqueur du Critérium qui n'aurait pas obtenu un total de classe nationale. Toutefois, cette clause pouvant donner lieu à certaines anomalies lorsque, par exemple, l'un des trois qualifiés d'office du Championnat de France ne remplit pas lui-même cette condition, MM. Duverger et Lambert sont chargés par le Bureau d'étudier un règlement définitif qu'ils soumettront à la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.

Le Secrétaire général, *Le Président,*
André ROLET. Jean DAME.



Ce 1^{er} essai réussi de FULLA (122 k 500) suffira pour gagner le titre des Poids Plumes.



Le Colonel Ardant représentant du Prince Rainier et le Maire de Monaco félicitent les vainqueurs des Poids Moyens Seniors, MAIER, GERBER et TERME, présentés par M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. (Photo : Robert de Hoé.)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le Dimanche 24 Avril 1966

~ Salle des Variétés à Monaco ~ (suite)

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL POUR LA SAISON 1964-65

(suite)

Enfin, la plus importante compétition internationale de l'année, le Championnat du Monde, eut lieu à Téhéran du 27 octobre au 3 novembre. Deux tests de sélection en vue de ces Championnats avaient été organisés par la F.F.H.C., l'un le 11 septembre au cours du Stage de Salon-de-Provence, l'autre le 3 octobre, à Amiens, où Maier faisait ses débuts de conseiller technique régional.

Pourtant la Commission de Préparation Olympique ne désigna que deux athlètes seulement pour prendre part à la compétition mondiale haltérophile : Rolf Maier qui se classa 5^e des Poids Moyens et Paterni qui se classa 4^e en Mi-Lourds, tandis que notre seul engagé au Championnat du Monde Culturiste obtenait la 6^e place de la catégorie au-dessus de 1 m 68.

C'était ensuite au tour de la France d'organiser, dans le cadre du plan quadriennal de préparation aux Jeux de Mexico, un Gala International, qui eut lieu le 28 novembre avec la participation d'athlètes allemands, belge, britanniques et soviétiques, soit 22 participants.

La présence des champions du monde Martin et surtout Zhabotinsky avait attiré un très nombreux public, au Gymnase Municipal de la rue Japy, à Paris.

Les deux dernières rencontres de l'année le match France-Finlande, disputé à Valkeakoski, le 11 décembre et le match France-Angleterre, disputé à Londres, le 18 décembre, ne furent pas favorables à notre équipe amputée de plusieurs de ses meilleurs éléments. Les engagements pris à l'égard de Fédérations amies ne permettaient cependant pas de les annuler. La France fut battue par la Finlande par 7 à 0 et par l'Angleterre par 3 à 2.

Comme chaque année, les Championnats de France Scolaires et Universitaires, organisés à Avignon le 9 avril, avec le concours dévoué des membres de la Commission Mixte Scolaire et Universitaire et les Championnats de France Militaires, disputés une fois de plus à Lille, le 22 mai, avec le concours de nos amis du Comité des Flandres, complétèrent ce Calendrier Fédéral pourtant déjà très chargé.

Je ne parlerai que pour mémoire des nombreuses rencontres amicales inter villes ou inter clubs mises sur pied par nos Clubs ou nos Comités Régionaux avec des pays affiliés à la F.I.H.C.

Je rappelle que ces matches doivent avoir l'accord préalable de la F.F.H.C. et qu'ils ne sont plus soumis à une redevance de la part de la Fédération Internationale.

28 records de France Haltérophile Juniors et 16 records de France Seniors ont été battus pendant l'année 1965.

Notons enfin que, faisant droit à un vœu émis l'an dernier, l'âge des Juniors sera calqué, à partir de la prochaine saison, sur le règlement international.

Dans le domaine administratif, nous avons salué, en 1965, la création du Comité de Picardie composé des clubs de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne et de Comités lointains Guadeloupe et Nouvelle-Calédonie qui, nous l'espérons, sera bientôt suivie de celle du Comité de Polynésie.

Nous sommes heureux de souligner également l'affiliation d'un certain nombre de clubs culturistes venus grossir nos rangs, grâce aux qualités de persuasion des dirigeants de groupements dissous ralliés à notre cause et à l'appui que nous avons rencontré auprès des trois revues spécialisées de Culture Physique.

Nous sommes sur la bonne voie. La hargne des derniers opposants l'atteste tandis que s'affirment les encouragements du Ministère de la Jeunesse et des Sports à poursuivre l'œuvre d'assainissement que nous avons entreprise.

La Commission de Culture Physique de la F.F.H.C., sous l'impulsion de son secrétaire Claude Favrou, a fait un travail considérable, dotant les culturistes d'un programme d'épreuves accessibles à tous. Ce n'est qu'à la fin de cette année 1966 que nous pourrions véritablement nous rendre compte du chemin parcouru.

L'effectif de nos clubs est en augmentation par rapport à 1964. Le Comité de l'Île-de-France tient toujours la tête avec 54 clubs, suivi des Comités des Flandres 30, Provence 28, Anjou-Bretagne et Languedoc 25, Lorraine 22, Lyonnais 19, Normandie et Pyrénées 18, Alsace 15, Dauphiné-Savoie 14, Bourgogne-Franche-Comté, Orléanais, Poitou 12, Auvergne 10, Guyenne 9, Champagne 8, Picardie 7, Ile de La Réunion 4, Côte Basque 3, Guadeloupe 2.

Le chiffre des licences est lui aussi en hausse ; celui de l'Île-de-France reste le plus important, viennent ensuite les Flandres, Anjou-Bretagne, Provence, Languedoc et Dauphiné-Savoie presque ex aequo, Lyonnais, Champagne et Normandie, presque ex aequo, également, Lorraine, puis Orléanais, Alsace et Bourgogne-Franche-Comté, sensiblement ex aequo, puis viennent les Pyrénées, l'Auvergne, ensuite La Guyenne et le Poitou ex aequo, et dans l'ordre, l'Ile de la Réunion, Picardie, Côte Basque.

En dehors des stages de Préparation au Championnat d'Europe (24 au 29 mai à l'Institut National des Sports) et du Championnat du Monde (3 au 19 septembre, à Salon-de-Provence), six stages d'Espoirs nationaux furent organisés.

Le stage organisé comme chaque année à l'Institut National des Sports et à l'issue duquel furent attribués 12 diplômes d'aides-moniteurs et 6 diplômes de moniteurs ne fut pas le seul destiné à former des cadres techniques fédéraux. En effet, 11 diplômes d'aides-moniteurs furent décernés par le Bureau fédéral, après avoir pris connaissance des résultats des examens qui ont eu lieu en fin du stage organisé à Boulouris, sous la direction de Roger Gerber, Conseiller technique régional. Un jury national avait été spécialement désigné par la F.F.H.C. à cet effet.

Des Brevets d'initiation haltérophile furent également attribués à des candidats ayant participé à des stages régionaux dans différentes académies.

Ainsi que vous avez pu le constater par le Calendrier des Stages publiés dans « l'Haltérophile Moderne », nos Conseillers techniques régionaux ont, eux aussi, leur programme à l'échelon académique : formation de cadres, d'espoirs, perfectionnement d'athlètes et d'éducateurs qui parachève leur travail au sein des clubs pour suivre l'entraînement des athlètes, conseiller ou seconder les animateurs.

Dini, Gerber, Herbaux, Marchal, Paterni et Maier, ont accompli depuis leur mise en place une œuvre considérable dont il convient de les féliciter et de les remercier comme nous rendons hommage, sur le plan national, au travail accompli par notre Entraîneur National Georges Lambert.

La nomination récente de Noirielle aux fonctions de C.T.R. de l'Académie de Strasbourg qui sera suivie, le 15 septembre de celles de Demats (Nantes) et de Combet (Lyon) consolident l'armature technique commencée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et dont l'achèvement plus ou moins rapide suivant les crédits attribués demandera certainement plusieurs années.

Le programme d'équipement de nos clubs et des établissements scolaires affiliés à l'A.S.S.U. s'est poursuivi pendant l'année 1965 grâce au concours dévoué et compétent de notre ami Guillier qui surveille la fabrication et l'usinage des barres en même temps qu'il procède personnellement aux opérations d'emballage et d'expédition. Nous lui devons également des remerciements pour le remarquable travail qu'il accomplit à chacune de nos compétitions, mettant en place le matériel et veillant au bon déroulement du programme.

Notre Bulletin Fédéral, désormais majeur puisqu'il en est à sa 21^e année de parution atteint, en 1965, un chiffre record d'abonnés. De ce fait, son budget est à quelque chose près en équilibre et nous pouvons nous en féliciter au moment même où le Ministère de la Jeunesse et des Sports attache une importance particulière à cette question et étudie les mesures propres à remédier à un déficit par trop important.

Nous remercions encore une fois les dirigeants dévoués qui se chargent de grouper les abonnements de leurs membres.

Je pense que ce rapport moral, dont la lecture touche heureusement à sa fin, se passe d'une longue conclusion.

Chacun de nous, dans le domaine qui lui est propre, au sein d'un club, d'un Comité Régional, de la Fédération, a poursuivi sa tâche avec le maximum de dévouement et de désintéressement. Cela ne nous empêche pas d'être jugés, souvent injustement.

Pour ma part, il m'est donné d'entendre, à l'égard de la F.F.H.C., des critiques qui me navrent par l'ignorance qu'elles révèlent des faits commentés ou des mobiles qui ont dicté telle ou telle décision fédérale.

Il faut que chacun se persuade – et je parle aussi bien pour les athlètes que pour les dirigeants – que nous n'avons en vue que l'intérêt général et que s'il nous arrive de nous tromper, c'est en toute bonne foi et sans que nous ayons pour cela démerité.

La direction d'une Fédération dont les effectifs et les organisations s'accroissent d'année en année est une tâche lourde de responsabilité qui ne peut être accomplie et poursuivie que dans la confiance et l'amitié.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés et nous souhaiterions que s'amplifie et se renforce cette équipe de dévoués à qui nous pouvons faire appel, dans les compétitions notamment, chaque fois que nous avons besoin d'elle.

Ce n'est pas en nous livrant à des critiques stériles et parfois malveillantes, que nous trouverons et formerons les athlètes destinés à assurer la relève, mais en faisant confiance à ceux que nous

avons librement élus et en travaillant avec eux en toute amitié,

Un mot en terminant pour vous signaler que notre Président pourra, pendant une année encore, rester à la tête de notre Fédération avant d'interrompre momentanément son mandat. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports nous a fait savoir que la période triennale qui, selon nous, se terminait en 1966 ne s'achèvera qu'en 1967 pour la simple raison

que notre assemblée générale 1963 s'est tenue avant la promulgation des décrets Herzog et que, de ce fait, les trois ans doivent être décomptés à partir de 1964 seulement.

Je suis sûr que, comme moi, vous vous en réjouirez.

Le Secrétaire Général,
André ROLET

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1966

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux (suite)

SENIORS

Poids Coqs

| | |
|---|---------|
| 1. CARRIES (55) Association Sétoise Multisports | 230, - |
| 2. VIRAPATRIN (55) Stade Dyonisien Ile Réunion..... | 227,500 |
| 3. MIGUERIANE (56) City Club Marseille..... | 210, - |
| 4. GAUBERT (54,4) Sté Olympique St-Médard..... | 205, - |
| 5. DURAND (55) Sporting Club Prépa. Olympique | 200, - |
| 6. SANTUCCI (54,3) Association Athl. Ajaccienne | 195, - |
| 7. PRUDHOMME (54) Olympique Grande Synthe | 140, - |
| 8. BRESSAC (49) Académie Sports Decazeville..... | 132,500 |

Poids Plumes

| | |
|---|---------|
| 1. GAURAT (58,8) Entente Sport. Viry-Châtillon..... | 230, - |
| 2. GICQUEL (58,9) Union Méan Penhoet | 222,500 |
| 3. DORDOIGNE (60) Association St-Jean Dreux..... | 222,500 |
| 4. LEPENEC (60) A.S. Préparation Olymp. Tours | 210, - |
| 5. LOLON (58) Etoile des Borquettes..... | 207,500 |
| 6. CLÉMENT (59) Union Sportive Crestoise..... | 185, - |
| 7. MAUGER (57,7) Club Nautique et Athl. Rouen..... | 175, - |
| 8. MULLER (57,1) Club Athlétique St-Priest..... | 147,500 |

Poids Légers

| | |
|--|---------|
| 1. DE JOUVENCEL (67) Stade Municipal Montrouge..... | 320, - |
| 2. ABDELHAK (66,8) A.S. Cie Électromécanique..... | 295, - |
| 3. ALCAD (63,2) L'Audomaroise St-Omer..... | 265, - |
| 4. CHABEAU (65,5) Mais, J. et Cuit. Mons-en-Barœul..... | 260, - |
| 5. BOULLARD (64,5) Sté Gymnastique Angers | 240, - |
| 6. MEOLA (67,3) Haltérophile Club Nice | 240, - |
| 7. FLAMINCO (67,5) City Club Marseille..... | 235, - |
| 8. HANTZER (66,5) La Gauloise de Vaise..... | 232,500 |
| 9. AUTOCUS (63,3) Sporting Club Prépa. Olympique..... | 230, - |
| 10. HOUSSET (66,3) Les Travailleurs de Comines | 230, - |
| 11. MAITREPIERRE (66,8) AISOP.T.TO Lille | 230, - |
| 12. BUSSERET (63,8) Sté Sportive Domfrontaise | 227,500 |
| 13. VANDANEIGEN (64,5) Asnières Sports | 225, - |
| 14. DELOS (66,3) U.S. -et Cult. Brasser. Mons-en-Barœul..... | 225, - |
| 15. MONTRESOR (87,5) Club Athlétique St-Priest | 225, - |
| 16. ADAM (62,1) Dreux Athlétique Club..... | 222,500 |
| 17. GIORDANA (67) Union Sportive Tropézienne | 222,500 |
| 18. COUTANT (68,4) Club Athlétique Choletais | 217,500 |
| 19. BARBIERI (61,6) Association Athl. Ajaccienne | 210, - |
| 20. TARABLE (65) Etoile des Borquettes..... | 210, - |
| 20. ERNY (65) Union Sportive Tropézienne | 210, - |
| 22. SEBASTIA (64) Académie des Sports Decazeville | 205, - |
| 23. LARNAC (61) Cercle Educ. Phys. St Nazaire | 202,500 |
| 24. POLLET (64) U.S. et Cult. Brasser. Mons-en-Barœul | 200, - |
| 25. TERRAS (63) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes | 195, - |
| 26. MAGON (61) Club Athlétique St-Priest | 162,500 |

Poids Moyens

| | |
|---|---------|
| 1. REBOURS (73,9) Entente Sport. Viry-Châtillon | 312,500 |
| 2. HUGUET (74,1) Club Halt, et Cult. Parisien | 295, - |
| 3. GENOUX (74,1) Association St-Jean Dreux | 292,500 |
| 4. DUPREY (69) Ring Chartrain | 290, - |
| 5. DARIEN (73,5) Haltérophile Club Marseille..... | 290, - |
| 6. CHAMUSSY (74,5) Omnisports Hyérois | 280, - |
| 7. BURTRE (71) A.S. Électricité-Gaz de Pau..... | 277,500 |
| 8. KERLOCR (68,6) Club Sport. Municipal Clamart..... | 270, - |
| 9. GICQAU (71,2) Club Athlétique St-Priest | 270, - |
| 10. CAUGAN (70,7) Athlétique Club Melunais | 267,500 |
| 11. STREITO (72) A.S. Électricité-Gaz de Pau | 265, - |
| 12. MARTIN (70) A.S. Électricité-Gaz de Pau..... | 260, - |

Additif :

Juniors : Poids Légers : Auclair, (61,9) : 190 points. **Poids Moyens :** Tête-noire, (70,2) 247,50 points ; Deppler, (71,6) 210 points. **Poids Mi-Lourds :** Girard, (82,3) 240 points.

Seniors : Poids Lourds Légers : Bouguin, (86) 295 points. Tous de La Montluçonnaise.

| | |
|---|---------|
| 13. LEFEVRE (71) Amicale Anciens Élèves Montdidier | 260, - |
| 13. RINDONE (71) Sporting Club Navis..... | 260, - |
| 15. POULARD (75) Haltérophile Club Arbreslois..... | 257,500 |
| 16. GUADAGNINI (74) Union Sportive Tropézienne | 255, - |
| 17. LIEBERT (73,9) Amiens Sporting Club | 247,500 |
| 18. SANCHEZ (71,2) Stade Auxerrois | 245, - |
| 19. BLANC (73) La Légère Mélorinoise..... | 245, - |
| 20. DESCOINS (71,8) Cercle Haltérophile Troyen | 240, - |
| 21. VACHIA (73) Omnisports Hyérois..... | 240, - |
| 22. QUILICI (70,7) Association Athl. Ajaccienne | 235, - |
| 23. PLA (74) Club Athlétique Bédaricien | 235, - |
| 24. BELLOIS (71,4) Les Goélands de Sablé..... | 230, - |
| 25. BLANPIED (69) Union Gymn. et Athl. Péageoise | 225, - |
| 26. PARISELLE (73,6) Association Sportive Jovicienne..... | 225, - |
| 27. PINQWASKI (71) Union Sportive Tropézienne | 222,500 |
| 28. ROSEMANE (71,4) Club Athlétique St-Priest..... | 222,500 |
| 29. RASSENEUR (72,9) Ent. Chaumont. Athl. Chem..... | 222,500 |
| 30. CHRISTIN (69) Haltérophile Club Novais | 210, - |
| 31. GUINE (69) A.S. Électricité-Gaz de Pau | 207,500 |
| 32. ROBERT (73,1) C.S. Cheminots Le Mans | 202,500 |
| 33. LEMAITRE (70) Cercle Educ0 Phys. St-Nazaire | 197,500 |
| 34. DELEBARRE (71) Olympique Grande Synthe..... | 195, - |
| 35. GUILLEMOT (72,5) Club Athlétique Lorientais..... | 180, - |

Poids Mi-Lourds

| | |
|---|---------|
| 1. MEZOU (81,5) Club Olympique Joinville | 325, - |
| 2. ADJOUTE (76) City Club Marseille..... | 315, - |
| 3. LANGE (81) Club Halt, et Cult. Parisien..... | 310, - |
| 4. DERIEUX (78) Mais. Jeun. et Cult. Mons-en-Barœul | 285, - |
| 5. VUSCHNER (81,5) Sporting Club Neuilly..... | 272,500 |
| 6. MAUGAR (82,2) Ring Chartrain | 265, - |
| 7. HEVERT (77) Omnisports Hyérois | 262,500 |
| 8. MONTLUÇON (80,6) Vie au Grand Air St-Maur | 260, - |
| 9. DIONNEAU (82,3) Sporting Club Neuilly | 260, - |
| 10. LECHARPENTIER (77,1) Union Sportive Tours | 252,500 |
| 11. CLABAUX (77,8) Mais. J. et Cult. Mons-en-Barœul | 247,500 |
| 12. COZERET (80,6) Sporting Club Neuilly | 245, - |
| 13. BELISSARD (77) Union Gym, et Athl. Péageoise | 235, - |
| 14. GOMAR (78) Stade Dyonisien Ile Réunion | 227,500 |
| 15. LAFAY (80) La Gauloise de Vaise | 225, - |
| 16. LAULAGNIER (80) La Gauloise de Vaise..... | 220, - |
| 17. RINDONE (79) Sporting Club Navis..... | 205, - |
| 18. SCHWINDT (82) La Gauloise de Vaise | 205, - |
| 19. ZAMROZIK (80,5) Olympique Grande Synthe | 202,500 |
| 20. CHAUSSAT (77,1) Air Sports Blois | 180, - |

Poids Lourds-Légers

| | |
|---|---------|
| 1. CASCARINO (87,5) A.S. Cie Électromécanique | 335, - |
| 2. BERTUZZI (87,5) Sté Olympique St-Médard | 305, - |
| 3. WESTEGHEN (89,9) Force Noyonnaise | 287,500 |
| 4. CASIER (87,5) A.S.P.T.T. Lille | 257,500 |
| 5. MAIDJA (89,5) Olympique Grande Synthe | 207,500 |
| 6. WERLEN (89,9) Union Sportive Tropézienne..... | 205, - |

Poids Lourds

| | |
|--|--------|
| 1. LEBLANC (91,3) Courbevoise-Sports..... | 280, - |
| 2. JOUBERT (92) Association St-Jean Dreux..... | 280, - |

ÉTRANGER

Poids Lourds-Léger

| | |
|--|--------|
| PACINI (86,3) Haltéro-Club Arbreslois..... | 235, - |
|--|--------|

COMITE D'AUVERGNE

Rectificatif :

Poids moyens Juniors : Charbonnier : 242,500 points, 8° au lieu de 41° ; Bombonati : 182,500 points, 35° au lieu de 42°. Tous deux sont du C.A. Saint-Priest.

L'Arraché en flexion de Terme

Recordman de France de l'arraché (Juniors) de la catégorie Poids Moyens, avec 120 k 500, Terme démontre pour ce deuxième mouvement olympique des aptitudes tout à fait exceptionnelles, ainsi qu'une technique très proche de la perfection. Les images présentées sur ces pages ont été prises aux derniers Championnats de France, au cours du premier essai de Terme avec 115 k. Quelques-unes de cette très belle série retiennent particulièrement notre attention, car elles démontrent bien l'efficacité technique du mouvement.

Photo N° 3 :

- Les genoux se sont engagés très en avant du plan vertical où évolue la barre et celle-ci se glisse le long des cuisses.
- Le poids du corps est passé sur la plante des pieds, bien que les talons soient à peine décollés du sol.
- Les bras sont tendus et sont revenus dans un plan vertical.

A partir de cette position, par une extension simultanée des chevilles, genoux, coxo-fémorale (hanches), accompagnée par un haussement d'épaules, le mouvement va être notablement accéléré.

Photo N° 7

- C'est le début du passage en position fléchie.
- Les pieds sont nettement décollés du sol afin de ne pas freiner la chute sous la charge.
- Le tronc est nettement incliné vers l'arrière, favorisant ainsi la traction énergique des bras, laquelle accélère la chute du corps.

Photo N° 11 :

- La position fléchie.
- Pieds bien à plat sur le sol.
- Coudes verrouillés : l'olécrâne (saillie du coude) s'est tournée vers l'arrière.

Ici, le degré de flexion des genoux n'est pas complet car l'athlète n'a pas atteint le maximum de ses possibilités.

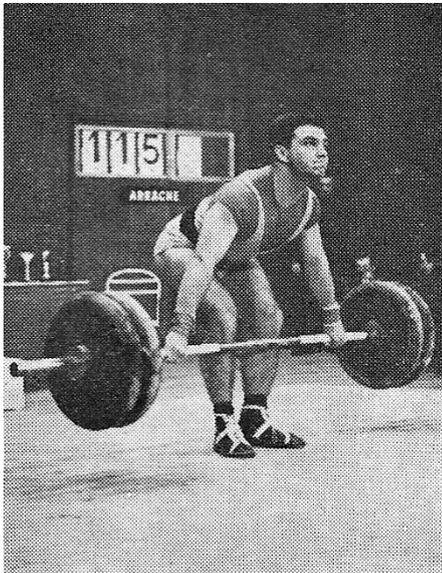
Tout mouvement, aussi correct soit-il, appelle cependant quelques critiques qui doivent permettre encore une amélioration du geste haltérophile

- L'athlète devait déplacer ses pieds aussitôt atteinte la position d'extension du corps (Photos N° 5 et 6).

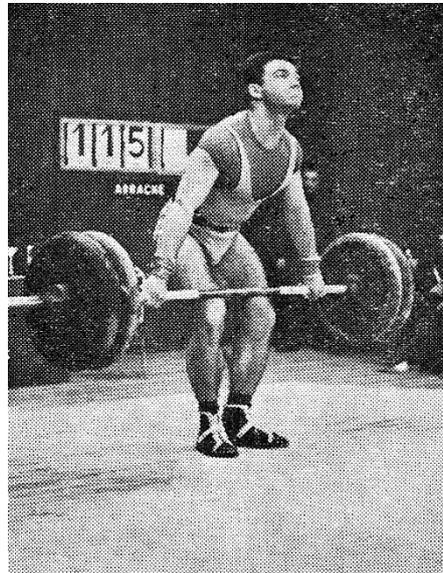
Les pieds se posent un peu prématurément sur le sol et freinent le passage du corps en position fléchie.

La correction de ces deux fautes, très peu accentuées, devrait permettre à Terme d'améliorer encore des performances déjà brillantes.

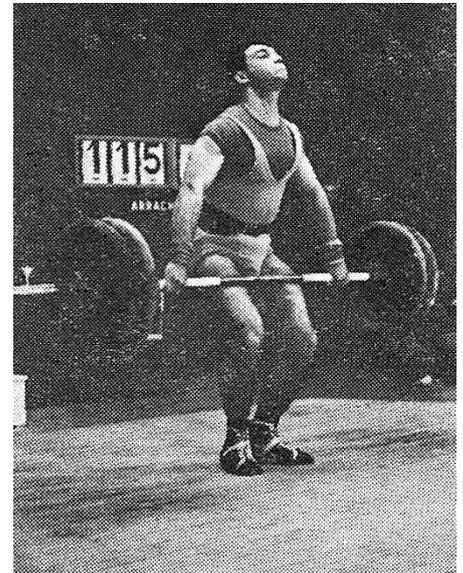
Georges LAMBERT,
*Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.*



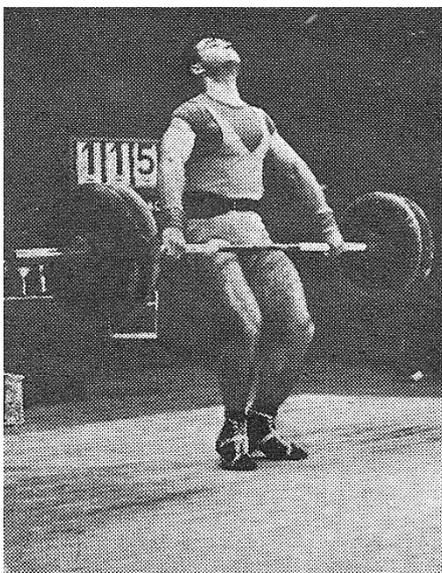
1



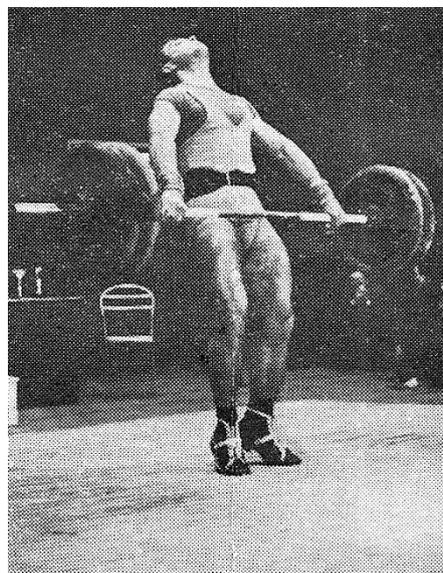
2



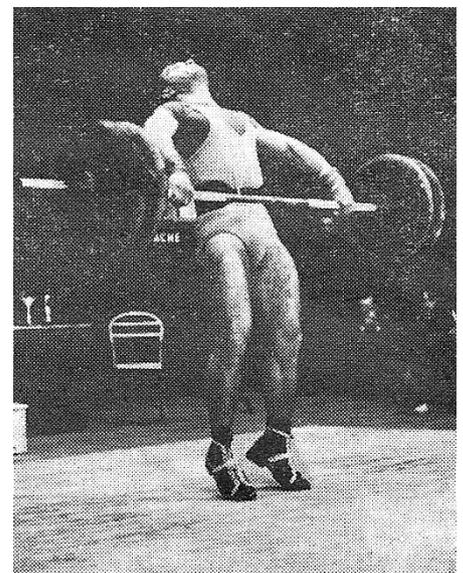
3



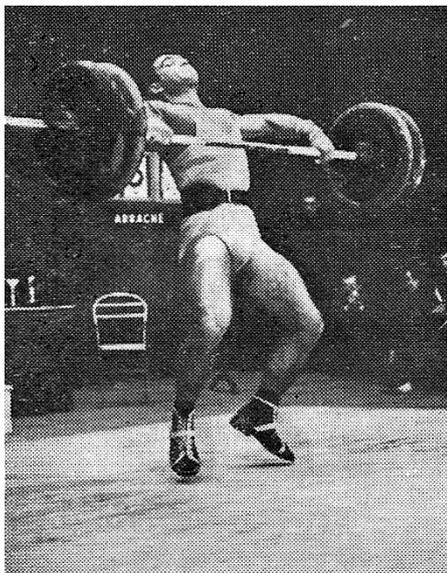
4



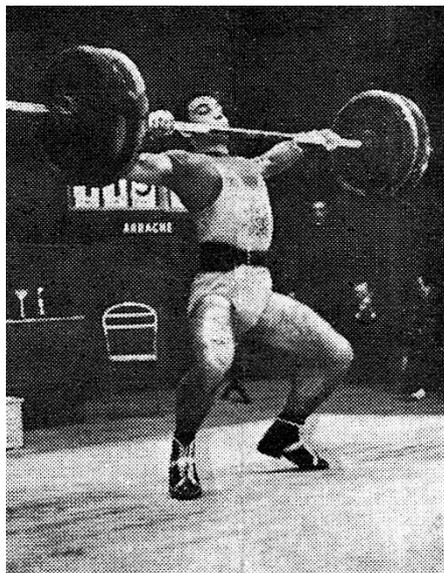
5



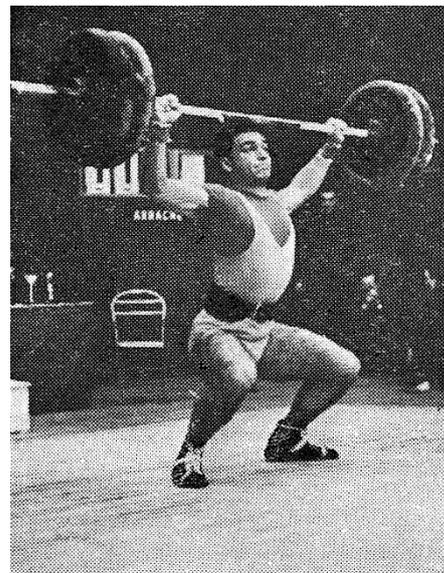
6



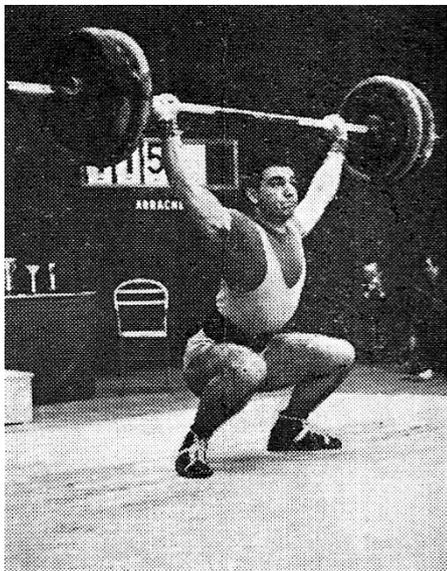
7



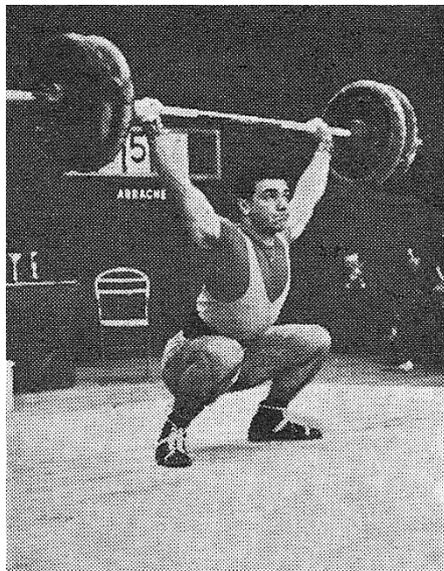
8



9



10



11

**L'HALTÉROPHILE
MODERNE**

21^e ANNEE. - N° 223.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION**

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

| | |
|----------------------|---------------|
| France | 10 NF. |
| Etranger | 15 NF. |
| Clubs affiliés | 20 NF. |

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Attribution de Prix et Challenges

A l'issue des Championnats de France 1966, disputés à Monaco, les Prix et Challenges ont été attribués comme suit :

Seniors :

Le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République, à Rolf Maier (Amiens Sporting Club).

La garde du Challenge de S.A.S. Rainier II de Monaco au Comité des Flandres.

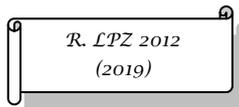
Celle du Challenge du Commissariat aux Sports de la Ville de Monaco au Comité de Picardie (Maier).

Le Challenge de la Ville de Monaco, gagné pour la troisième fois par la Vie au Grand Air de St-Maur, est définitivement attribué à ce Club.

Juniors :

La Coupe du Ministère de la Jeunesse et des Sports est attribuée à Jean-Luc Muller (Esso-Sports).

Le Challenge des Machines Conti est attribué pour un an au Centre Omnisports de Faches-Thumesnil.



NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde et d'Europe

Seniors homologués

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 128 k 500 par I. Foldi (Hongrie), le 23-4-66 à Vienne.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 149 k 500 par S. Lopatin (U.R.S.S.), le 1-4-66 à Kiev.

Nouveaux Records du Monde

Juniors homologués

Poids Mouches. - Arraché à deux bras : 95 k par Koji Miki, le 9-4-66 à Tokyo.

Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 108 k 500 par M. Yamamoto (Japon), le 9-4-66 à Tokyo.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 140 k 500 par F. Holton (États-Unis), le 2-4-66 à Los Angeles.

Nos joies, nos peines

Distinctions

L'Haltérophile Club de Nice nous fait part que la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports vient d'être attribuée à quatre de ses membres : MM. François Degioannini, Léo Rémy, Paul Formica et Victor Mavagna.

Nos bien sincères félicitations.

Les Championnats de France 1966 (suite)

POIDS LOURDS-LEGERS ET LOURDS

Aussi brillantes qu'aient été les compétitions des catégories précédentes, leur éclat ternit quelque peu en le comparant à celui du match des Poids Lourds-Légers.

Jamais encore dans l'histoire de l'haltérophilie française, quatre athlètes d'une même catégorie, auxquels nous pouvons joindre un cinquième homme, Demonsel, frustré de cette compétition par le règlement actuel, n'avaient réussi ou dépassé le total de 400 k.

Sans atteindre les performances records de leurs prestigieux prédécesseurs Debuf et Vincent, ces quatre hommes - Steiner, Constantinian, Goubayon et Michon - sont d'une valeur tellement voisine que tout pronostic ne peut s'appuyer sur des données solides.

Plus faible que ses adversaires au développé, Michon réussit cependant sa meilleure performance 120 k. Goubayon pousse 127 k 500 (deuxième essai) correctement mais manque ensuite 132 k 500. Steiner reste sur son premier essai - 130 k - et Constantinian, que nous avons connu successivement Poids Moyen et Poids Mi-lourd, plus puissant que jamais à son poids actuel de 84 k 300, ne manque pas un seul de ses mouvements : 130, 140 et, ... 145 k ! Cette dernière charge constitue un nouveau record de France (poids officiel 144 k 500). Voilà bien une performance étonnante de la part d'un athlète qui pourrait aisément tirer dans la catégorie inférieure et qui, voici moins d'un an, semblait perdu pour le sport haltérophile à la suite d'un claquage du biceps ! Avec l'avantage du poids de corps et 15 k d'avance sur son plus proche adversaire, Constantinian paraît bien parti pour remporter ce championnat.

L'arraché à deux bras ne modifie pas le classement établi à l'issue du premier mouvement, mais les écarts entre les concurrents s'amenuisent : Constantinian ne peut faire mieux que son

record personnel 115 k. Steiner manque cette même charge par deux fois et, conscient du fait que cette barre ne sera pas suffisante pour conserver une chance de victoire, demande 120 k... bon ! Goubayon arrache également cette même charge à sors troisième essai dans un beau style en fente. Ses adversaires ayant terminé, Michon démarre à 125 k, amène ensuite 130 k très facilement à bout de bras mais se déséquilibre par deux fois dans la position fléchie... Avec 120 k au développé et 125 k à l'arraché, soit 245 k, Michon reste en quatrième position, talonnant Goubayon 247 k 500 et Steiner 250 k. Constantinian conserve encore une précieuse avance avec 260 k.

Conscient de ses possibilités, Constantinian adopte une sage progression à l'épaulé et jeté 145, 150, 152 k 500 mais ne fait qu'un soulevé de terre avec cette dernière charge, il améliore ainsi son record personnel du total avec 410 k et prend une sérieuse option sur le titre.

Goubayon manque de réussite dans son essai à 155 k à l'épaulé et jeté, sans doute sait-il déjà qu'il ne peut plus espérer un bon classement ; avec un premier essai de 150 k, il totalise 397 k 500. Steiner jette 152 k 500 très facilement à son premier essai puis tente de battre Constantinian avec 162 k 500. Cette barre de match est bien épaulée, contrôlée au jeté et Steiner reprend la tête du classement avec 412 k 500. Steiner fait une belle tentative à 165 k mais perd l'équilibre au jeté.

Michon l'este seul en course : il a parfaitement jeté 160 k à son premier essai et tente maintenant 167 k 500 qui lui permettraient d'atteindre le même total que Steiner et d'obtenir la deuxième place. Avec une technique impeccable et malgré un effort de relèvement pénible, Michon contrôle parfaitement le jeté ; total 412 k 500. Afin de battre Steiner, Michon tente ensuite 170 k, mais malgré un très bel épaulé en flexion, il ne peut se relever de la position fléchie. 1^{er}

Steiner 412 k 500 ; 2^e Michon 412 k 500 ; 3^e Constantinian 410 k ; 4^e Goubayon 397 k 500.

Voilà des résultats qui prouvent la vitalité nouvelle de cette catégorie. De fréquentes rencontres entre ces athlètes doivent créer une saine émulation et produire une amélioration sensible des performances.

Disputée concurremment avec la catégorie précédente, la compétition des Poids Lourds exhibe des athlètes... dont aucun ne peut rivaliser avec un autre ! Nous espérions que Roger Lévecq s'opposerait sérieusement à J.-P. Fouletier mais, en manquant six essais sur neuf, Lévecq reste, avec 420 k, très loin de sa valeur actuelle. Il fait cependant une très belle tentative contre le record de France de l'épaulé et jeté à 182 k 500, mais la barre, parvenue à bout de bras, devait retomber à la suite d'un léger déséquilibre.

Plus puissant que jamais, J.-P. Fouletier montre une belle progression au développé nouveau record de France 152 k - alors que ses autres mouvements souffrent actuellement d'un léger recul dû à des imperfections techniques Avec 462 k 500, J.-P. Fouletier reste très près de son record de France du total olympique, total qu'il doit pouvoir amener prochainement à plus de 480 k. Toujours très courageux, Rémy se classe troisième avec 412 k 500 et, bien que sévèrement handicapé par la faiblesse de l'un de ses poignets, il poursuit encore une belle carrière d'haltérophile.

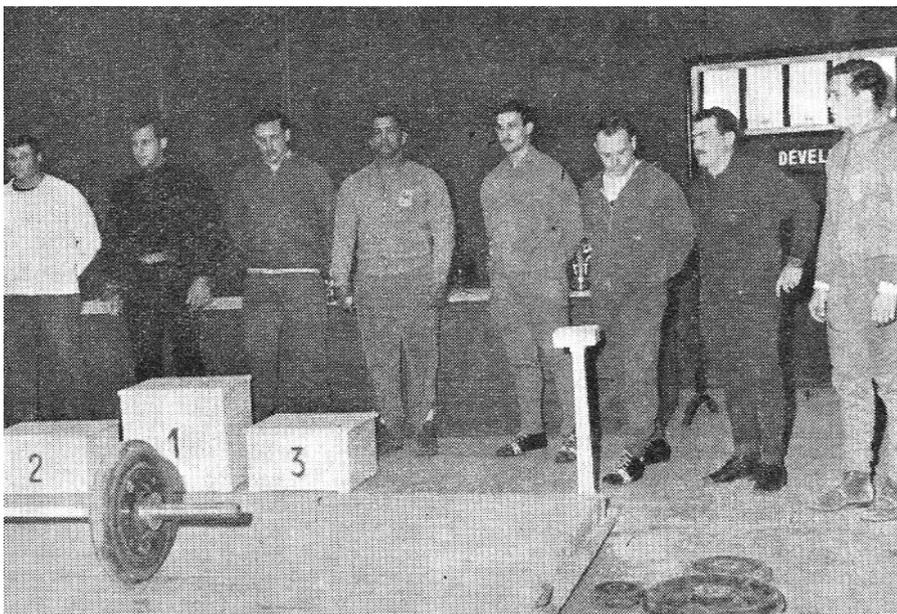
Les Championnats se terminaient ainsi, tard dans la nuit, après une journée longue, mais riche en luttes passionnantes. Les membres de l'équipe de France sont tous en bonne forme et Maier s'attribue fort justement le vase de Sèvres qui récompense la meilleure performance de la compétition nationale Seniors.

Quatre nouveaux records de France couronnent les résultats de ces Championnats mais nous regrettons que seul le premier mouvement figure sur les procès-verbaux. Le développé est en effet le seul mouvement haltérophile réellement contesté et, lorsque l'on voit des barres qui descendent après la claqué, des genoux qui se fléchissent et même des talons qui se décollent, on ne peut que s'étonner que nos arbitres, jadis si sévères, soient devenus si tolérants. Il nous faut, certes, évoluer afin de ne pas prendre de retard par rapport à nos futurs adversaires étrangers, mais je puis affirmer que, pour certaines catégories, l'arbitrage est devenu plus libre encore que celui des Championnats du Monde

Le développé reste le point noir de notre sport et je souhaite qu'une réaction progressive de l'ensemble des arbitres nationaux et internationaux rende, à ce premier mouvement olympique, toute sa valeur sportive.

Je ne saurais terminer le compte rendu de cet excellent Championnat de France sur une note aussi pessimiste car, nombreux sont maintenant les athlètes qui comblent peu à peu l'énorme trou séparant les champions consacrés de leurs suivants immédiats. La moyenne d'âge de ces athlètes est, de plus, très basse. Mais à quel âge devient-ou un vieil haltérophile ? 30, 35, 40 ans ?

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.



La présentation des Poids Lourds-Légers et Lourds Seniors au Championnat de France Haltérophile 1966.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE « B » - ESPAGNE

disputé le 7 Mai 1966 Salle Plaza-Berri à Biarritz

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|----------------|---------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| <i>Poids Coqs</i> | | | | | | |
| 1. SGARAMELLA | 55 k 600 | France | 82,500 | 87,500 | 105, - | 275 k |
| <i>Poids Plumes</i> | | | | | | |
| 1. ROUCHEL | 60 k | France | 92,500 | 92,500 | 110, - | 295 k |
| 2. AIMAU | 59 k 500 | Espagne | 82,500 | 85, - | 107,500 | 275 k |
| <i>Poids Légers</i> | | | | | | |
| 1. MATEOS | 66 k 600 | Espagne | 107,500 | 102,500 | 137,500 | 347 k 500 |
| 2. ASPART | 65 k 800 | France | 97,500 | 105, - | 130, - | 332 k 500 |
| <i>Poids Moyens</i> | | | | | | |
| 1. TERME | 74 k 800 | France | 100, - | 117,500 | 140, - | 357 k 500 |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | | | | | | |
| 1. HOUIN | 79 k 400 | France | 117,500 | 112,500 | 140, - | 370 k |
| 2. MOLINERO | 81 k 100 | Espagne | 110, - | 100, - | 135, - | 345 k |
| <i>Poids Lourds-Légers</i> | | | | | | |
| 1. MICRON | 89 k 800 | France | 117,500 | 132,500 | 157,500 | 407 k 500 |
| 2. MOLINA | 82 k 800 | Espagne | 115, - | 97,500 | 125, - | 337 k 500 |
| <i>Poids Lourds</i> | | | | | | |
| 1. LÉVECQ | 104 k 200 | France | 147,500 | 120, - | 170, - | 437 k 500 |
| 2. ORTIZ DE LA TORRE | 90 k 100 | Espagne | 125, - | 100, - | 130, - | 355 k |



RÉSULTATS TECHNIQUES DU GRAND PRIX DE VERNON

disputé le 21 Mai 1966 (après-midi et soirée) au Centre Sportif de Vernon

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|------------------------------|----------------|---------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| <i>Poids Coqs</i> | | | | | | |
| 1. SGARAMELLA | 55 k 700 | France | 87,500 | 85, - | 102,500 | 275 k |
| 2. CARRE | 56 k | France | 80, - | 80, - | 97,500 | 257 k 500 |
| <i>Poids Plumes</i> | | | | | | |
| 1. MANNIRONI | 60 k | Italie | 100, - | 105, - | 135, - | 340 k |
| 2. FULLA | 60 k | France | 105, - | 90, - | 122,500 | 317 k 500 |
| 3. DI ROCCO | 60 k | Italie | 95, - | 90, - | 115, - | 300 k |
| 4. BAUVIN | 60 k | France | 85, - | 87,500 | 110, - | 282 k 500 |
| <i>Poids Légers</i> | | | | | | |
| 1. DUMAS | 65 k 800 | France | 110, - | 95, - | 130, - | 335 k |
| 2. LEDROIT | 67 k 200 | France | 107,500 | 95, - | 132,500 | 335 k |
| 3. ASPART | 66 k 100 | France | 95, - | 100, - | 135, - | 330 k |
| 4. NOIRIEL | 67 k 200 | France | 102,500 | 97,500 | 130, - | 330 k |
| 5. FOURRIER J.-C. | 66 k 500 | France | 90, - | 95, - | 137,500 | 322 k 500 |
| <i>Poids Moyens</i> | | | | | | |
| 1. MAIER | 75 k | France | 130, - | 122,500 | 160, - | 412 k 500 |
| 2. TERME | 74 k 700 | France | 102,500 | 112,500 | 140, - | 355 k |
| 3. BUGES (Junior) | 75 k | France | 95, - | 87,500 | 122,500 | 305 k |
| N. Cl. MULLER (Junior) | 71 k | France | 0, - | 107,500 | 135, - | |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | | | | | | |
| 1. PATERNI | 80 k 500 | France | 130, - | 120, - | 150, - | 400 k |
| 2. HOUIN | 78 k 700 | France | 120, - | 112,500 | 142,500 | 375 k |
| 3. CAZEAUX (Junior) | 82 k 500 | France | 112,500 | 115, - | 145, - | 372 k 500 |
| <i>Poids Lourds-Légers</i> | | | | | | |
| 1. STEINER | 89 k | France | 130, - | 125, - | 162,500 | 417 k 500 |
| 2. MICHON | 90 k | France | 115, - | 130, - | 160, - | 405 k |
| 3. DEMONSEL | 87 k 600 | France | 125, - | 115, - | 150, - | 390 k |
| <i>Poids Lourds</i> | | | | | | |
| 1. FOULETIER | 103 k | France | 145, - | 142,500 | 170, - | 457 k 500 |
| 2. LÉVECQ | 102 k 500 | France | 130, - | 125, - | 170, - | 425 k |

Le Match France « B » - Espagne

à Biarritz le 7 Mai 1966

C'est sans aucune prétention que nos amis espagnols acceptent, annuellement, la rencontre France « B » - Espagne d'haltérophilie. Cette année, deux de leurs éléments, les Poids Coq et Moyen, blessés au cours d'un récent accident de moto, n'ont pu participer et, pris de court, les dirigeants espagnols ont eu la gentillesse de ne pas déclarer forfait en n'alignant que cinq de leurs champions. Dans ces conditions, le succès (6 à 1) remporté par l'équipe de France B dans la salle de pelote basque de Biarritz n'est pas très significatif. Parmi les champions espagnols, nous avons particulièrement remarqué et apprécié le Junior Poids Léger Mateos qui, avec 347 k 500 (107,500, 102,500, 137,500) améliore de 5 k le record espa-

gnol du total olympique. C'est un jeune athlète très valeureux et qui amène la seule victoire à l'équipe espagnole, malgré la belle opposition du Français Aspart.

Côté français, Sgaramella (Poids Coq) avec 275 k, Rouchel (Poids Plume) avec 295 k et Aspart (Poids Léger) avec 332 k 500, renouvellent leurs performances des Championnats de France, tandis que Terme (Poids Moyen) améliore les siennes de 2 k 500 avec 357 k 500.

Souffrant de douleurs articulaires, Houin (Poids Mi-lourd) reste très en arrière de sa réelle valeur avec 370 k, tandis que Michon, incapable de se relever de la position fléchie de l'épaulé avec 165 k

ne peut réaliser les 415 k qu'il convoitait et reste à 407 k 500. Bonne performance du Poids Lourd Lévecq qui réussit ses trois mouvements au développé - 135, 142,500, 147,500, - mais manque ensuite deux arrachés sur trois. Lévecq fait un très bel effort contre le record de France de l'épaulé et jeté avec 182 k 500 mais ne peut se relever de la position fléchie. Avec 437 k 500, il améliore de 17 k 500 son total des Championnats de France, mais reste encore loin de ses meilleurs totaux.

Cette rencontre France « B » - Espagne n'a sans doute pas obligé nos représentants à de durs combats et, si l'émulation n'est pas le fait du match lui-même, elle se crée au moment des épreuves de sélection. Celles-ci sont donc appelées à devenir l'un des principaux centres d'intérêt de l'haltérophilie.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National.

Grand Prix de la Ville de Vernon

21 Mai 1966

Dans le but de permettre à notre élite nationale de rééditer, sinon d'améliorer, les performances réalisées aux Championnats de France, une grande confrontation, répartie sur trois villes de France, en compagnie d'athlètes étrangers de la même valeur que nos meilleurs champions devait avoir lieu le 21 Mai dernier. Devant l'impossibilité pour plusieurs de nos Comités régionaux sollicités, d'organiser une telle manifestation, et après le forfait d'athlètes étrangers, les sept catégories d'athlètes devaient se retrouver dans la charmante ville de Vernon. Félicitons et remercions ici le Président du Comité Régional, notre ami Bernard Renault, d'avoir accepté d'organiser cette compétition dans des délais aussi courts et d'avoir assuré le plein succès de cette véritable revanche des Championnats de France.

Trois catégories : Coqs, Légers, Lourds-Légers, sont aux prises au cours d'une première séance, le samedi après-midi. Les deux Poids Coqs : Sgaramella et Carré rééditent leurs performances des Championnats de France avec respectivement : 275 k et 257 k 500, tandis que les cinq Poids Légers se livrent une lutte très équilibrée dont l'issue reste incertaine jusqu'au dernier essai de l'épaulé et jeté. Dans un mauvais jour, le champion de France Dumas l'emporte cependant avec 335 k devant Ledroit, même total, tandis qu'Aspart et Noiriel se partagent les troisième et quatrième places avec 330 k. Repêché pour cette compétition, J.-C. Fourrier reste éloigné de ses meilleures performances 322 k 500 - mais réalise cependant la meilleure barre à l'épaulé et jeté avec 137 k 500. Belles tentatives contre le record de France de Fourrier et Ledroit avec 141 k, de même que Aspart avec 140 k. Tous parviennent à amener parfaitement leur barre aux épaules mais ne peuvent, soit se relever de la position fléchie, soit jeter la barre. Le record de Gerber ne tient plus qu'à un fil... mais tient toujours.

Le forfait de Constantinian enlève quelque intérêt à la compétition des Poids Lourds-Légers malgré la présence de Demonsel qui tente de donner la réplique à Steiner et Michon. Ces deux hommes restent sur leur premier essai du développé avec respectivement 130 k et 115 k, tandis que Demonsel s'intercale avec 125 k. Bons progrès de Steiner à l'arraché - 125 k mais Michon ne peut contrôler ses deux tentatives à 135 k et reste sur son premier essai à 130 k. Demonsel est largement dominé malgré un beau mouvement à 115 k. Au troisième mouvement,

il tente d'atteindre les 400 k avec 160 k..., mais sans succès. Michon démarre à 160 k... bon, mais Steiner assure sa victoire avec un dernier essai à 162 k 500. Avec 167 k 500, Steiner se relève parfaitement de la position fléchie, mais se déséquilibre au jeté. Michon tente par 2 fois le record de France avec 170 k 500, amène la barre aux épaules mais ne peut se relever. Avec le bon total de 417 k 500, Steiner prend un net avantage sur Michon - 405 k - et Demonsel - 390 k - mais, l'émulation aidant, je suis persuadé que ces trois hommes atteindront rapidement des performances très supérieures.

La compétition reprend le soir-même avec la catégorie des Poids Plumes. Notre champion de France P. Fulla, s'il prend quelque cinq kilos d'avance au développé sur le champion Mannironi - 105 k contre 100 k - ne peut rien contre ce dernier dans les mouvements de détente où l'Italien fait une véritable exhibition sans toutefois forcer son talent, et atteint le total de 340 k devant Fulla : 317 k 500, le deuxième Italien, le Junior Di Rocco 300 k et Bauvin 282 k 500.

En Poids Moyens, belle exhibition de Rolf Maier qui retrouve rapidement le chemin de la grande forme : 122 k 500, 127 k 500, 130 k au développé très facilement mais tentative manquée hors compétition avec 137 k 500. 122 k 500 à l'arraché avant de manquer 125 k, et, enfin, 152 k 500 et 160 k au jeté. Maier épaulé ensuite 165 k dans un style réellement parfait, mais, interprétant mal un geste du chef de plateau qui levait le bras pour tenter de tempérer l'enthousiasme du public, il lâche la barre. C'est très dommage car Maier eut ainsi amélioré son total des Championnats de France en atteignant 417 k 500.

Déception avec Muller qui manque ses trois essais au développé avec 117 k 500, tandis que Terme se montre régulier en atteignant une nouvelle fois les 355 k.

En Poids Mi-Lourds, Paterni ne force pas son talent pour atteindre les 400 k, tandis que le Junior Cazeaux, dont l'approche de la barre et la concentration sont remarquables bien qu'un peu longs, offre une très belle résistance à Houin, lequel ne l'emporte que de 2 k 500 avec 375 k contre 372 k 500. Hors compétition, Cazeaux améliore le record de France Junior du développé avec 121 k et fait une belle tentative contre celui de l'épaulé et jeté avec 151 k.

L'exploit de J.-P. Fouletier vient ensuite couronner cette très belle et sympathique journée de sport : après avoir manqué deux essais sur trois au développé, Jean-Paul demande 155 k et pousse correctement cette charge (poids réel 155 k 700). J.-P. réalise ensuite ses performances habituelles : 142 k 500 à l'arraché et 170 k au jeté, pour atteindre - (145 - 142,500 - 170) soit : 457 k 500.

Nul doute qu'au cours du prochain match France - Bulgarie - Finlande, Fouletier améliore le record de France du total olympique.

Quelque peu éclipsé dans les deux premiers mouvements par son brillant rival, Lévecq retrouve tout son mordant à l'épaulé et jeté, épaulé courageusement 180 k malgré un net déséquilibre, mais, épuisé par l'effort qu'il vient de produire, manque le jeté.

La remise des coupes et plaquettes vient ensuite récompenser les efforts des athlètes et nous considérerions cette réunion comme un grand succès si un trop grand nombre d'athlètes n'avaient déclaré forfait, considérant sans doute le Championnat de France comme leur dernière grande compétition de l'année... L'allongement progressif de la saison haltérophile étant l'un des buts poursuivis par la F.F.H.C., afin d'éviter une interruption ou un ralentissement trop long du rythme d'entraînement, nous souhaitons que nos Première Série marquent leur approbation à une telle politique en participant massivement à l'épreuve de sélection du mois de Décembre prochain, et aux Grands Prix par villes, l'année prochaine, après les Championnats de France.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

FINALES
DU CHAMPIONNAT
DE FRANCE CULTURISTE
ET DU CONCOURS
NATIONAL
DE FORCE CULTURISTE
Samedi 2 Juillet 1966
Salle des Sports
de Jœuf (M.-et-M.)

Classement Général du Concours National de Force Culturiste 1966

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

POIDS COQS

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | GRONGNARD (54,8) Athlétic Club Melunais | 230 |
| 2. | THILLOUX Michel (56) Club Halt. et Cult. Parisien | 230 |
| 3. | THILLOUX Claude (56) Club Halt. et Cult. Parisien | 227,500 |
| 4. | DECONINCK (55,7) C.O.S. Faches-Thumesnil | 225 |
| 5. | SERPAGGI (55) Haltérophile Club Marseille | 192,500 |
| 6. | MARCHOUD (53,9) Maison des Jeunes Chambéry | 190 |
| 7. | TERJIN (55,5) Amicale Sport. Électricité Lille | 177,500 |
| 8. | THEBAUD (55,9) Cl. Amat. Institut Cuit. Rochelais | 160 |
| 9. | DE CONCIECAO (54) Centre Athlétique Poitevin | 145 |
| 10. | MONTI (55,6) Halt. et Cult. Club Aix-en-Provence | 132,500 |
| 11. | GATT (48,4) Ass. Gymnase Hébert Le Havre | 117,500 |

POIDS PLUMES

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | MEURAT (59,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 255 |
| 2. | COLETTI (59,6) Club Culturiste du Val de Marne | 225 |
| 3. | GELAS (58,7) A.S. Augustin Normand | 222,500 |
| 4. | GOUBET (59,8) Cl. Culturo Sportif Wignehisien | 210 |
| 5. | TURC (60) Athlétic Club Montpelliérain | 210 |
| 6. | GARCIA Yves (57,6) Cl. Haltéro-Cultur. Toulousain | 205 |
| 7. | LECOUEN (60) Mais. des Jeun. et de la Cult. Elbeuf | 205 |
| 8. | WEIBER (59) A.S. Jovicienne | 202,500 |
| 9. | ROUSSEAU (57,2) Centre Athlétique Poitevin | 197,500 |
| 10. | RATEL (58,6) Amicale Sport. Électricité Lille | 197,500 |
| 11. | MARX (59) A.S. Jovicienne | 197,500 |
| 12. | BUSCH (59,6) Centre Athlétique Poitevin | 190 |
| 13. | CABRIMOL (59,8) Ass. Gymnase Hébert Le Havre | 187,500 |
| 14. | TABARD (59,5) A.S. P.T.T. Vienne | 182,500 |
| 15. | LARGINIERE (58) A.S. Préparation Olymp. du Midi | 180 |
| 16. | ROYER (58,3) A.S. P.T.T. Vienne | 172,500 |
| 17. | DEVELET (59,6) La Montluçonnaise | 162,500 |

POIDS LEGERS

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | LEDROIT (67,1) Vie au Grand Air St-Maur | 310 |
| 2. | MORIELLI (67) Halt. et Cult. Club Aix-en-Provence | 300 |
| 3. | ROUILLE (67) Club Amat. Institut Cult. Rochelais | 290 |
| 4. | FLORIDIA (67,5) Halt. Cult. Club Gardannais | 277,500 |
| 5. | NICOLAS (67,2) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais | 272,500 |
| 6. | PLOYARD (66) Union Haubourdoise | 270 |
| 7. | FOURDINIER (64,5) Club Haltérophile Boulonnais | 267,500 |
| 8. | CASEMAREK (67,3) Centre Athlétique Lue | 265 |
| 9. | SERGE Gérard (64) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 260 |
| 10. | CHATEAU (65) Club Lutteurs Sparnaciens | 260 |
| 11. | HOVNANIAN (66,4) Culturiste Club Valence | 260 |
| 12. | CAMPAGNE (67,3) Centre Athlétique Lille | 255 |
| 13. | CAESEMAEKER (67,3) C.O.S. Faches-Thumesnil | 247,500 |
| 14. | DUBOIS (64,5) Haltérophile Club Grenoblois | 245 |
| 15. | BORDAS (67,4) Sporting Club Châtillonnais | 245 |
| 16. | YUNG (67,5) Cercle Culturiste Nancéien | 245 |
| 17. | BLANQUET (67,5) A.S. P.T.T. Strasbourg | 242,500 |
| 18. | MOULIN (66,1) Union Gymn. Athl. Péageoise | 240 |
| 19. | DELAUNAY (66,7) Ass. Gymnase Hébert Le Havre | 237,500 |
| 19. | CABOCHE (66,7) Club Haltérophile Boulonnais | 237,500 |
| 21. | BRETÈCHE (67,5) Stade Croisicais | 237,500 |
| 22. | BRAYDA (63) A.S. Cheminots Sétois | 235 |
| 22. | BÉNÉTEAU (63) Cl. Athl. Prépa. Olymp. Limoges | 235 |
| 24. | VALE (65) C.O.S. Faches-Thumesnil | 235 |
| 25. | LUC (65,5) U.S. Toul. | 235 |
| 26. | CALLEWAERT (67) Sp. Club Tête de Cheval Loos | 235 |
| 27. | LE CRANN (66) Club Athlétique Nantais | 232,500 |
| 28. | LAPEYRE (67,4) A.S. Prépa. Olymp. du Midi | 232,500 |
| 29. | SOL (67) Athlétic Club Montpelliérain | 230 |
| 30. | LE TALLEC (61,6) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais | 225 |
| 31. | PLAUDIN (64,3) Centre Athlétique Poitevin | 225 |
| 32. | HATE Ph. (66,6) A.S. Augustin Normand Le Havre | 225 |
| 33. | DUPONT (61,7) Cl. Culturo-Sportif Wignehisien | 220 |
| 34. | LAMOTHE (63,6) A.S. Prépa. Olymp. du Midi | 220 |
| 35. | DUPUIS (64,5) Club Culturiste de Reims | 220 |
| 36. | DHEDIN (66,2) Union Haubourdoise | 220 |
| 37. | CAILLET (67,5) Electric Club Montluçonnais | 217,500 |
| 38. | MONTAGNE (63,4) Cerc. Cult. Sal. Com. Valence | 215 |
| 39. | ZAHONERO (67,5) Athlétic Club Montpelliérain | 212,500 |
| 40. | SAUZE (64) U.S. Crestoise | 210 |
| 41. | MARTINELLI (65,8) M. des J. et de la Cult. Elbeuf | 210 |
| 42. | MAGNI (67,5) Halt. et Cult. Cl. Aix-en-Provence | 210 |
| 43. | DAVESNE (64,7) M. des Jeun. et de la Cult. Elbeuf | 207,500 |
| 44. | MEZIANI (66,3) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais | 205 |
| 45. | BÉTON (62,3) Union Gymnique et Athl. Péageoise | 200 |
| 46. | MERLO (62,5) Etoile Sportive de Tavel | 195 |
| 47. | SCHIAPARA (63,5) Centre Athlétique Lille | 195 |
| 48. | HOUSET (64,7) Travailleurs de Commines | 195 |
| 49. | HOTE (67,5) Etoile Sportive de Tavel | 195 |
| 50. | FONCIN (67,5) Association Sportive Jovicienne | 192,500 |

| | | |
|-----|--|---------|
| 51. | FERRARI (64,5) Ass. Chiers Senelle Herserange | 190 |
| 52. | STACHINI (67,3) La Montluçonnaise | 190 |
| 53. | TCHOKAKLIAN (65,1) Culturiste Club Valence | 187,500 |
| 54. | FOURCHAUD (60,8) Institut Culturiste Marennais | 185 |
| 55. | AZEVEDO (63) Etoile Sportive de Tavel | 185 |
| 56. | LAPASSAT (66,5) Union Gymnique Athl. Péageoise | 185 |
| 57. | TOUZELIN (63,4) Centre Athlétique Poitevin | 175 |
| 58. | LEPORSE (65,4) Centre Athlétique Poitevin | 175 |
| 59. | MASTEAU (66,9) Centre Athlétique Poitevin | 175 |
| 60. | WENDLING Pierre (65,5) M. Jeun. et Cult. Strasbg. | 162,500 |
| 61. | VIDOU (60,2) La Montluçonnaise | 160 |
| 62. | RIBAL (65,5) Ass. Gymnase Hébert Le Havre | 137,500 |

POIDS MOYENS

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | CHENIER (73,1) Centre Athlétique Poitevin | 307,500 |
| 2. | DIOUX (70) Athlétic Club Melunais | 297,500 |
| 3. | ORNEME (73,6) Club Halt. et Cult. Parisien | 297,500 |
| 4. | GLEYZES (75) Athlétic Club Montpelliérain | 295 |
| 5. | DEBUISSON (72,5) Centre Athlétique Lensois | 292,500 |
| 6. | GEORGES (74,2) A.S. P.T.T. Marseille | 287,500 |
| 7. | MALOM (74) Athlétic Club Montpelliérain | 282,500 |
| 8. | TERME (75) Stade Ste-Barbe Grand-Combe | 280 |
| 9. | BOSCARINO (69,8) Centre Athlétique Lensois | 275 |
| 10. | MALLET (73,7) Centre Athlétique Lille | 275 |
| 11. | SALASSA (75) Club Athlétique des Fontaines | 275 |
| 12. | SOULIE (74,7) Cercle Culturiste Toulousain | 272,500 |
| 13. | ATTAL (71,5) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais | 270 |
| 14. | VANDENBREDEN (74,3) A.S. Lilloise Inter-Entrepr. | 270 |
| 15. | BARGAS (74,5) Club Alfa Épinal | 270 |
| 16. | BARRIER (75) Sporting Club Châtillonnais | 265 |
| 17. | LIBIERI (71,5) Nîmes Athlétic Club | 260 |
| 18. | MIRANDA (71,8) C.O.S. Faches-Thumesnil | 260 |
| 19. | HATE Jacques (74,8) A.S. Aug. Normand Le Havre | 260 |
| 20. | TOUR (74) Stade Ste-Barbe Grand-Combe | 257,500 |
| 21. | LEVY (70,5) Club Lutteurs Sparnaciens | 255 |
| 22. | DANDOIT (73) Centre Athlétique Lille | 255 |
| 23. | VILLAGRASSE (75) A.S. P.T.T. Vienne | 255 |
| 24. | EMMENEGGER (75) Centre Athlétique Lille | 250 |
| 25. | CHATEAU (70) Club Lutteurs Sparnaciens | 245 |
| 26. | GUILHEM (71,6) Cercle Culturiste Toulousain | 245 |
| 27. | POVER (68,2) Union Gymnique Athl. Péageoise | 240 |
| 28. | LAUZIN (71,2) Centre Athlétique Lille | 240 |
| 29. | PLANCE (74,6) Union Haubourdoise | 240 |
| 30. | ÉBLÉ (72,6) Union Culturiste Eudoise | 237,500 |
| 31. | FOUACHE (71) A.S. Augustin Normand Le Havre | 235 |
| 32. | WAREMBOURG (72,8) Union Haubourdoise | 235 |
| 33. | ARNAUD (74,1) Maison des Jeunes Chambéry | 235 |
| 34. | WILCZEWSKI (75) Stade Ste-Barbe Grand-Combe | 235 |
| 35. | HUYGHE (68,5) Travailleurs de Comines | 230 |
| 36. | BLANPIED (69,3) Union Gymn. et Athl. Péageoise | 230 |
| 37. | COLLIGNON (70) Ass. Chiers Senelle Herserange | 230 |
| 38. | VIAENE (71,7) Centre Athl. Lille | 230 |
| 39. | PRÉVOT (73) Physic Club Saumurois | 230 |
| 40. | DUMAS (73,4) Ass. Gymnase Hébert Le Havre | 230 |
| 41. | VANDAMME (72,8) Union Haubourdoise | 227,500 |
| 42. | RAGNATELLA (68) A.S. Jovicienne | 225 |
| 43. | LARCHER (68,8) A.S. Augustin Normand Le Havre | 225 |
| 44. | LEPREVOST (69,2) A.S. Aug. Normand Le Havre | 225 |
| 45. | MALANDIN (72,6) A.S. Aug. Normand Le Havre | 225 |
| 46. | VATTIER (70,3) Union Culturiste Eudoise | 222,500 |
| 47. | BAUMIER (70,5) Athlétic Club Trélazéen | 222,500 |
| 48. | LIBIER (70,6) Haltérophile Club Montilien | 220 |
| 49. | KESTELYN (69,7) Centre Athlétique Lille | 215 |
| 50. | DEBISSCHOP (70) Travailleurs de Comines | 215 |
| 51. | SION (70,9) Amicale Sportive Électricité Lille | 215 |
| 52. | PAGNI (70,6) Halt. et Cult. Cl. Aix-en-Provence | 212 |
| 53. | AHOITO (69,5) Union Amicale Cognac | 210 |
| 54. | BOUTÉE (71,3) Club Cult. Sp. Wignehisien | 210 |
| 55. | BOUCARD (73) Halt. et Cult. Cl. Aix-en-Provence | 210 |
| 56. | WENDLING J.-Paul (70) Mais. J. et C. Strasbourg | 207 |
| 57. | MARI (70,3) Maison Jeunes et Cult. Elbeuf | 207 |
| 58. | TAMBURINI (71) A.S. Jovicienne | 207 |
| 59. | CHARLIER (68,2) Cercle Haltérophile Reyland | 200 |
| 60. | CROQUEFER (74) Haltérophile Club Douaisien | 195 |
| 61. | PICHEROT (74,5) Maison Jeunes et Cult. Elbeuf | 195 |
| 62. | COUSSIN (69) Etoile Sportive de Tavel | 190 |
| 63. | DENISE (72) Club Culturiste de Reims | 190 |
| 64. | REBOUL (73,5) Haltérophile Club Montilien | 185 |
| 65. | PERCY (71) Club Culturiste de Reims | 182 |
| 66. | FOROND (72,5) Club Culturiste de Reims | 180 |
| 67. | COMMARIEU (67,6) Union Gymn. Athl. Péageoise | 160 |

(à Suivre.)

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

**Coupe d'Île-de-France 1^{re} Série
par équipes**

Dans la belle salle du Groupe Sportif de la ville de Neuilly, le Sporting-Club de Neuilly présentait aux amateurs d'haltérophilie cinq équipes venues pour enlever cette Coupe, dont la V.G.A. qui présentait une équipe du Poids Coq au Poids Lourd pour essayer de battre le record de France par Équipes de Clubs mais qui échoua dans sa tentative. Bonne tenue de toutes les équipes en présence et de très bonnes performances individuelles dont le record du C.I.F. au développé avec 125 k par Mangeant (catégorie Moyens). Ancien record 120 k, par lui-même.

1. V.G.A. - Wittmann 242,5 ; Fulla, 297,5 ; Le-droit, 330 ; A. Choukroun, 302,5 ; Paterni, 395 ; Gourrier 347,5 ; L. Choukroun, 347,5 k. Total : 2 262,5 k - Équipe : 518 k.
2. S.A.E. - J. Lagneau, 285 ; J.-C. Fourrier, 315 ; Cosson, 307,5 ; Benoist, 280 ; Y. Fourrier, 312,5 ; Fouilleul, 337,5 ; M. Lagneau, 335 k. Total : 2 172,5 k - Équipe : 525,9 k.
3. S.C.N. - D. Deschaintres, 290 ; Capitaine, 280 ; Pugnat, 285 ; Prigent, 257,5 ; Capdeville, 342,5 ; Piette, 315 ; Desalles, 380 k. Total : 2 150 k - Équipe : 532,5 k.
4. S.A.M. - Coronel, 292,5 ; Macarez, 290 ; Legrand, 302,5 ; Ichbia, 297,5 ; Silbermann, 307,5 ; Guerlus, 335 ; Costedoat, 310 k. Total : 2 135 k - Équipe : 534 k.
5. U.S.M.T. - Quentin, 287,5 ; Labille, 307,5 ; Vincent, 305 ; Barroy, 310 ; Boains, 295 ; Vez-zani, 357,5 ; Richard, 260 k. Total : 2 122,5 k - Équipe : 520,4 k.

Hors compétition, Mangeant a totalisé 367,5 k aux trois mouvements, c'est la deuxième fois

Formation de Cadres F.F.H.C.

Deux stages régionaux ont eu lieu ces dernières semaines dans différentes académies, pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de ces stages, le Bureau Fédéral a pris les décisions suivantes :

Stage de l'Académie de Toulouse (C.R.E.P.S. de Toulouse-Lespinet) du 8 au 13 Avril 1966

Obtiennent le Diplôme d'Aide-Moniteur :

| | |
|--------------------|-------------------------------------|
| MM. GOUBAYON | Club Halt. et Cult. du Pays d'Olmes |
| St-MARTORY | Club Haltéro Culturiste Toulousain |
| GARCIA Ant..... | Union Athlétique Tarbaise |
| LEFEVRE | A.S. Loisirs Bréguet - Toulouse |
| COUTOULY | Maison des Jeunes Albi |
| GARRABET | Toulouse Haltéro Club |
| CABANEL | Bruyères Haltéro Club |
| GARCIA F. | Club Haltéro Culturiste Toulousain |
| NOURRIGAT..... | Académie des Sports Decazeville |
| MARUEJOUS..... | Toulouse Haltéro Club |

Obtiennent le Brevet d'initiation :

| | |
|-------------------|------------------------------------|
| MM. PASQUES | Club Haltéro Culturiste Toulousain |
| DIGNAN A. | Union Athlétique Tarbaise |
| SOULE | La Bigorraise |
| ESNOL | Club Haltéro Culturiste Toulousain |
| GARCIA Yves..... | Club Haltéro Culturiste Toulousain |

Stage de l'Académie de Montpellier (C.R.E.P.S. de Montpellier) du 31 Mars au 5 Avril 1966

Obtiennent le Brevet d'Initiation :

| | |
|-------------------|--|
| MM. PLACIDE | Centre Form. Prof. Adultes Nîmes |
| FISCHER | Sté Artist. Récréative Éduc. Lapeyrade |
| GRANIER | Nîmes Athlétic Club |
| PECOUL | Etoile Sportive de Tavel |
| RASCOL | Assoc. Sp. Cheminots de Béziers |
| CHAUBET | Centre Form. Prof. Adultes Nîmes |
| LIBERI | Nîmes Athlétic Club |
| AZEUDO | Etoile Sportive de Tavel |
| CADENA | Assoc. Sp. Cheminots de Béziers |
| MESTRE | Cercle Sportif et Culturel de l'E.M.I. |

cette saison qu'il réussit ce poids et il aurait dû réaliser 372,5 k s'il avait cherché à ne pas faire d'essais. En résumé, très belle manifestation mais qui se termina encore trop tard.

Nous remercions la Municipalité de Neuilly-sur-Seine qui nous permet de disposer d'une très belle salle, très pratique pour nos compétitions haltérophiles.

**Championnat d'Île-de-France 1^{re} Série
Juniors et Seniors**

Cette épreuve se disputait en deux zones, à titre d'essai et pour essayer d'écourter les compétitions haltérophiles qui finissent toujours trop tard et lassent les spectateurs. La S.A.M. et le S.M. Montrouge servirent de cadre à cette manifestation dont voici les résultats :

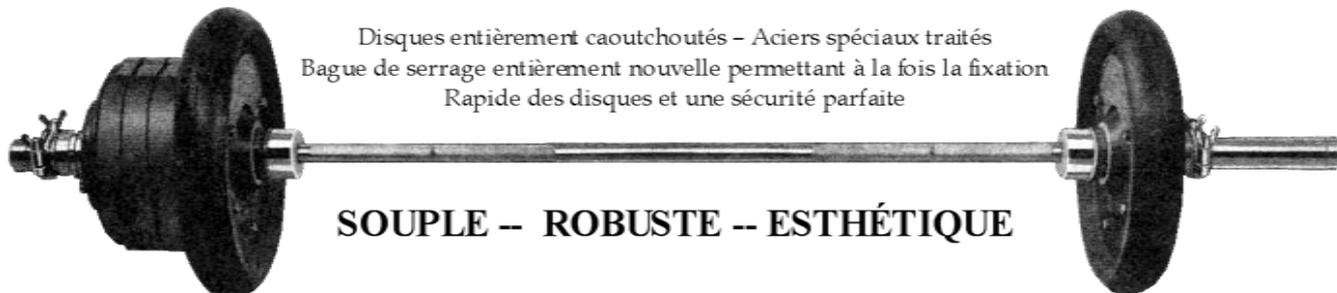
BARRES

A DISQUES

de la barre olympique

à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX
FABRICANT SPÉCIALISTE

290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)

TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3^e)

Juniors

Coqs : 1. Piquemal (P.U.C.), 225 k. *Légers* : 1. Yves Fourrier (S.A.E.), 325 k. *Moyens* : 1. Dioux (A.C.M.), 312,5 k ; 2. Kaminski (P.U.C.), 295 k. *Lourds Légers* : 1. Gourrier (V.G.A.), 367,5 k. *Lourds* : 1. Rachel (S.M.M.), 355 k.

Seniors

Coqs : 1. Wittmann (V.G.A.), 247,5 k ; 2. Guipon (U.S.G.), 247,5. *Plumes* : 1. Fulla (V.G.A.), 320 k ; 2. Nivault (V.G.A.), 260 k. *Légers* : 1. Ledroit (V.G.A.), 327,5 k ; 2. Lammens (C.O.A.J.), 285 k. *Moyens* : 1. Mangeant (U.S.M.C.V.), 347,5 k ; 2. Reminger (C.S.M.), 337,5 k ; 3. Fouilleul (S.A.E.), 325 k ; 4. Barroy (U.S.M.T.), 312,5 k. *Mi-Lourds* : 1. Paterni (V.G.A.), 400 k ; 2. Pilot (S.M.M.), 352,5 k ; 3. Lagneau (S.A.E.), 345 k. *Lourds-Légers* : 1. Capdeville (S.C.N.), 350 k. *Lourds* : 1. Lachaume (C.S.M.), 380 k ; 2. Choukroun A. (V.G.A.), 370 k.

Furent éliminés dans cette épreuve Fourrier J.-C. (S.A.E.), et Lambert G. qui firent un zéro à l'arraché et My (S.M.M.), blessé depuis la finale du Fédéral qui fut contraint d'abandonner.

De nombreux athlètes avaient participé à la Finale du Prix Fédéral la semaine précédente et de ce fait ils étaient fatigués et ne purent réussir leurs meilleurs totaux.

A. ROUSSAUX.

COMITE DE CHAMPAGNE

A l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue le 8 Mai 1966 à Épernay, le Bureau du Comité de Champagne a été constitué comme suit :

Président : M. Édouard Chorques ; Vice-Présidents : MM. Marcel Robert et Valter Astolfi ; Membres : MM. Attali, Bour, Briant, Charlier, Digrazia Gatti, Guillaumont, Larché, Lévy Michon, Pozzo, Viet.

La Secrétaire, Mlle Michaut et le Trésorier, M. Gilbert Augé, n'ont pu être pris parmi les Membres du Comité de Direction, aucun de ceux-ci n'ayant accepté ces fonctions qui ont été confiées à deux Membres licenciés du Club dont fait partie le nouveau Président.

COMITE DES FLANDRES

La Coupe de la Ville de Boulogne-sur-Mer et Nord Matin

L'Haltérophile Club de Boulogne organisait le Dimanche 1er Mai, la Coupe de la Ville, dans la belle salle du Stade Municipal.

Cette rencontre devait opposer les athlètes de la Flandre Maritime, l'Etoile de Calais, l'O.L. de Grande-Synthe, le Stade municipal de Petite-Synthe, l'Association Sportive des Cheminots de St-Pol-sur-Mer et l'H.C.B. de Boulogne-sur-Mer.

Pour la Coupe de la Ville, le règlement de l'épreuve, équipe de 4 hommes réservée aux athlètes sans distinction de catégorie, se disputait, comme chaque année au coefficient en divisant le poids total par équipe par le poids du corps des concurrents.

Pour la Coupe Nord Matin, le classement se faisait au poids soulevé.

Cette compétition fut une réussite pour le sport haltérophile à Boulogne-sur-Mer, bonne assistance de connaisseurs, excellente tenue des athlètes, organisation parfaite dirigée par MM. Cuvelier, Watel et Minard qui surent minuter les temps morts.

Calendrier Fédéral 1966 - 67

| | |
|--|------------------------------|
| Premier Pas Culturiste..... | 9 Octobre 1966 |
| Prix des Débutants (non classés)..... | 23 Octobre 1966 |
| Brevets Culturistes..... | 6 Novembre 1966 |
| Éliminatoires du Prix d'Encouragement (4 ^{me} Série)..... | 13 Novembre 1966 |
| Finale du Prix d'Encouragement Juniors..... | 3 Décembre 1966 |
| Finale du Prix d'Encouragement Seniors..... | 4 Décembre 1966 |
| Réunion de Sélection en vue des matches inter-nations..... | 11 Décembre 1966 |
| Éliminatoires du Prix Interrégional (3 ^{me} Série)..... | 8 Janvier 1967 |
| Éliminatoires de la Coupe de France Culturiste..... | 22 Janvier 1967 |
| Finale du Prix Interrégional Juniors..... | 28 Janvier 1967 |
| Finale du Prix Interrégional Seniors..... | 29 Janvier 1967 |
| Éliminatoires du Prix Fédéral (2 ^{me} Série)..... | 12 Février 1967 |
| Finale de la Coupe de France Culturiste..... | 19 Février 1967 |
| Brevets Culturistes..... | 26 Février 1967 |
| Finale du Prix Fédéral Juniors..... | 4 Mars 1967 |
| Finale du Prix Fédéral Seniors..... | 5 Mars 1967 |
| Éliminatoires du Critérium National Haltérophile et du Championnat de France (1 ^{re} Série, classe nationale, classe internationale)..... | 12 Mars 1967 |
| Premier Pas Haltérophile..... | 19 Mars 1967 |
| Critérium National Culturiste..... | 2 Avril 1967 |
| Finale du Critérium National Haltérophile..... | 9 Avril 1967 |
| Finale du Championnat de France Juniors..... | 28 et 29 Avril 1967 |
| Finale du Championnat de France Seniors..... | 29 et 30 Avril 1967 |
| Éliminatoires du Championnat de France Culturiste et du Concours de Force Culturiste..... | 21 Mai 1967 |
| Finale du Championnat de France Culturiste et du Concours de Force Culturiste..... | 1 ^{er} Juillet 1967 |

Résultats techniques :

Coupe de la Ville. - 1. A.S. des Cheminots de St-Pol-sur-Mer, coefficient : 3,95. - 2. S.M. de Petite-Synthe : 3,82. - 3. H.C. de Boulogne-sur-Mer : 3,61. - 4. Etoile de Calais : 3,16. - 5. O.L. de Grande-Synthe : 3,02.

Coupe Nord Matin. - 1. H.C. Boulogne-sur-Mer, poids soulevés : 1 202,500. - 2. A.S.C. St-Pol-sur-Mer : 1 130,500. - 3. S.M.P.S. Petite-Synthe : 975. - 4. O.L. Grande-Synthe : 972,500. - 5. Etoile de Calais : 915.

En fin de réunion, après les félicitations et une remise de cadeaux à tous les concurrents, la « Coupe de la Ville » fut remise, pour la première fois depuis sa création, au dévoué Président des Cheminots de Saint-Pol-sur-Mer, M. Maurice Catala.

La « Coupe de Nord Matin » revint au Moniteur Maurice Minard, de l'H.C.B.

Après le traditionnel vin d'honneur, dirigeants et athlètes prirent la route, satisfaits d'avoir passé une excellente matinée haltérophile.

M. CUVELIER.

COMITE DE NORMANDIE

Coupe Esso - Interclubs

Malgré la concurrence d'une manifestation voisine (Finale départementale Promotion d'Excellence de basket, qui se déroulait dans la salle municipale des sports), la coupe interclubs d'Haltérophilie, a connu samedi soir à N.-D.-de Gravenchon, un énorme succès. Comme prévu six clubs étaient en présence et nos meilleurs haltérophiles normands y tentaient leurs chances.

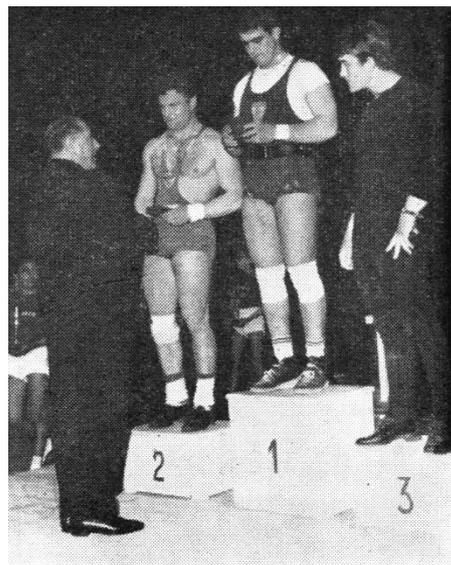
Disputée par équipe de trois hommes, dont le total en poids de corps ne devait excéder 225 kilos, cette réunion, dotée de la coupe Esso-Sports a vu la victoire du Stade Porte Normande de Vernon.

Peu de performances ont été enregistrées au cours de la soirée à l'exception toutefois, du Rouennais Delaporte, second des récents Championnats de France à Monaco, qui réussit à l'épaulé et jeté à battre le record de Normandie avec 111 k (ancien record 107 k 500) et celui du total olympique, avec 270 k (ancien record 265 k).

Dans son fief, le Gravenchonnois Jean-Luc Muller, s'attaqua lui aussi aux records de sa catégorie, mais ne put mettre ses projets à exécution. De plus, la salle, très froide, n'était pas faite pour favoriser ses tentatives.

Résultats techniques

1^{er} S.P.N. Vernon avec 930 k : Renault : 345 k, Auber : 335 k, Moro : 250 k - 2^e) A.S.A.N. Le Havre avec 902,500 k : Haté J. : 310 k, Haté Ph. : 285 k, Meheut : 307,500 k. - 3^{me}) N.-D.-de-Gravenchon avec 862,500 k : Muller : 355 k, Axillais : 227,500 k, Gurvitch : 280 k. - 4^{me}) C.N.A.R. Rouen avec 850 k : Delaporte : 270 k, Mizrahi : 267,500 k, Schimmel : 312,500 k. - 5^{me}) C.S.A. Alençon avec 832,500 k : Thoumine : 265 k, Douet : 290 k. Lacroix : 277,500 k. - 6^{me}) M.J. Elbeuf avec 645 k : Picherot : 230 k, Pigeon : 260 k, Lecollen : 155 k. - 0 au développé.



Au Championnat de France Haltérophile 1966 M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., remet les récompenses aux vainqueurs de la catégorie Mi-Lourds Juniors.

**Résultats du Match Inter-Comités
Lorraine - Île-de-France**

Poids Coqs : Marchal (56 k) Lorraine : 277 k 500 ; Wittmann (54 k 400) Île-de-France : 245 k - *Poids Plumes* : Henry (59 k 600) Île-de-France : 265 k ; Lagrue (57 k 900) Lorraine : 237 k 500 - *Poids Légers* : Ledroit (67 k 500) Île-de-France : 332 k 500 ; Borneque (65 k 500) Lorraine : 197 k 500 - *Poids Moyens* : Trolong (74 k 800) Lorraine : 332 k 500 ; Reminger (72 k 900) Île-de-France : 325 k - *Poids Mi-Lourds* : Pezzula (82 k 300) Lorraine : 355 k ; Pillot (82 k 300) Île-de-France : 350 k - *Poids Lourds-Légers* : Mathieu (84 k 200) Lorraine : 347 k 500 ; Capdeville (89 k 900) Île-de-France : 325 k - *Poids Lourds* : Lachaume (104 k) Île-de-France : 385 k ; Maul (90 k 600) Lorraine : 322 k 500.

La Lorraine bat l'Île-de-France par 4 victoires à 3.

**Résultats de la Rencontre
Union Amicale Cognac - Club Sportif
et Artistique Châtelleraut
disputée le 24 Avril 1966 à Niort**

C'est avec un écart de 11 k 500 seulement que l'U.A. de Cognac l'emporte sur le C.S.A. Châtelleraut, handicapé par la blessure de Chartier.

Match donc très disputé et qui se déroula dans une excellente ambiance et des plus amicales. L'arbitrage était assuré par MM. Bergeret (Cognac), Chartier et Pichon.

Union Amicale de Cognac :

Gaillereau : 255 k ; Ayrault : 270 k ; Demany : 277 k 500 ; Aohito : 260 k ; Mailfait : 290 k ; Gisclon : 295 k.

Total : 1 647,5 - 442,290 = 1 205 k 210.

Club Sportif et Artistique Châtelleraut :

Plisson : 232 k 500 ; Faustino : 255 k ; Chartier : 265 k ; Vincent : 275 k ; Rispal : 290 k ; Bedetti : 305 k.

Total : 1 622,5 - 429,230 = 1193 k 270.

Match des jeunes

Niort (Poids Coq) : Barillot : 177 k 500 ; (Poids Lourds) : Gouet : 240 k. Différence : 285 k 450 - Châtelleraut : (Poids Moyen) : Lubat Michel : 215 k ; (Poids Moyen) : François : 210 k. Différence : 280 k 570 - Cognac : (Poids Moyen) : Ballet : 215 k ; (Poids Coq) : Vidal : 152 k 500. Différence 242 k - Châtelleraut : (Poids Plume) : Lubat Régis : 182 k 500 - Niort : (Poids Léger) : Papet : 172 k 500. Différence : 233 k 370.

Prix des Débutants

Le 3 Avril 1966 a eu lieu, salle du Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais, le Prix des Débutants Culturistes comprenant les épreuves athlétiques suivantes : tractions à la barre fixe, saut en longueur sans élan, développé couché, ainsi que des épreuves plastiques.

Voici les résultats :

1. Cantenys (Club Amateur de l'Institut Cult. Rochelais) : 60,25 points ; 2. Praud (Cercle Athl. Poitevin) : 52,50 ; 3. Géron (Club Amateur de l'Institut Cult. Rochelais) 51 ; 4. Filet (Club Amateur de l'Institut Cult. Rochelais) : 46,75 ; 5. Robin (Club Amateur de l'Inst. Cult. Rochelais) : 38,50.

**Résultats
des Coupes du Poitou Culturistes**

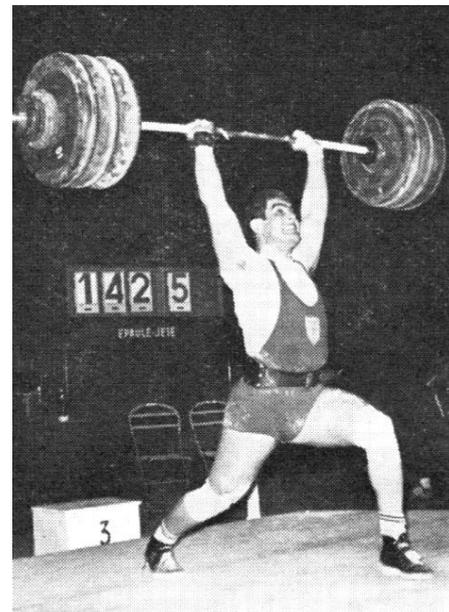
Juniors : 1. Dubus (Cl. Amateur Inst. Cult. Rochelais) : 50 points ; 2. Plaudin (Cercle Athl. Poitevin) 42 ; 3. Le Tallec (Cl. Amat. Inst. Cult. Rochelais) : 40,25 ; 4. Drapeaud et Méziani (Cl. Amat. Inst. Cult. Rochelais) : 39,75 ; 6. Masteau (Cercle Athl. Poitevin) : 31,50 ; 7. Touzelin (Cercle Athl. Poitevin) : 25,75 ; 8. Rousseau (Cercle Athl. Poitevin) : 24,25.

Équipe victorieuse (addition des points des trois premiers classés) : Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais : 130 points.

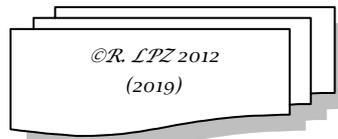
Seniors : 1. Pierre (Club Sport, et Art. Châtelleraut) : 51,25 points ; 2. Drapeau (Cl. Amat. Inst. Cult. Rochelais) : 46 3 ; Cantenys (Cl. Amat. Inst. Cult. Rochelais) : 42,75 ; 4. Le Porse (Cercle Athl.

Poitevin) : 30,75 ; 5. Ménard (Cl. Amat. Inst. Cult. Rochelais) : 29,50 ; 6. De Concricao (Cercle Athl. Poitevin) : 24,25.

Équipe victorieuse (addition des points des trois premiers classés) : Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais 118,25 points.

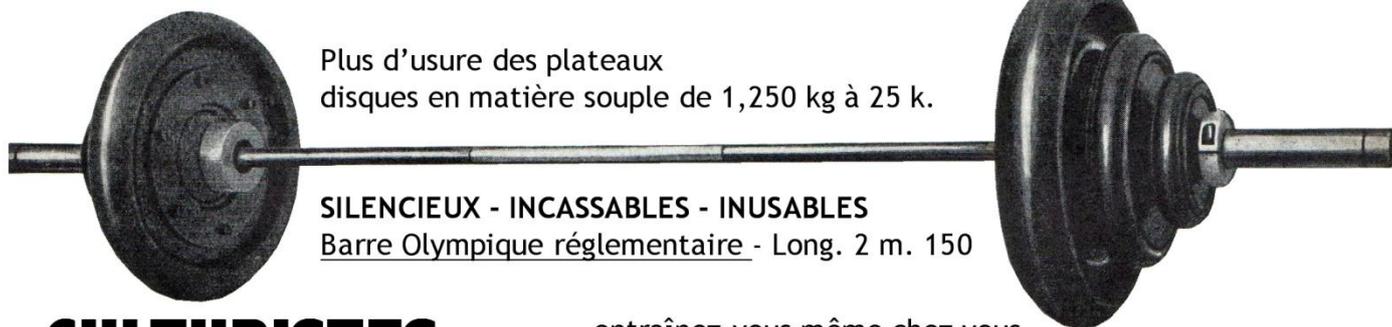


CAZEAUX (Mi-lourd Junior) Un beau jeté de 142 k 500 qui lui assure le titre.



HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

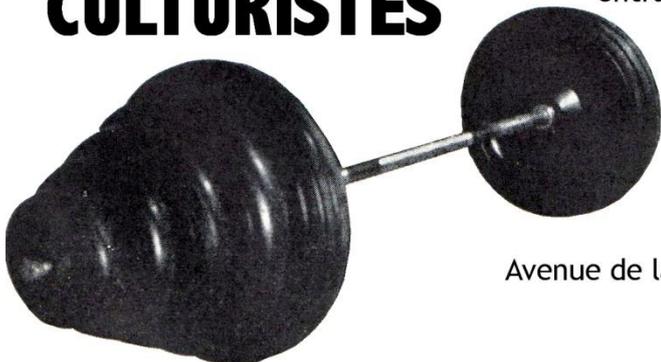


Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

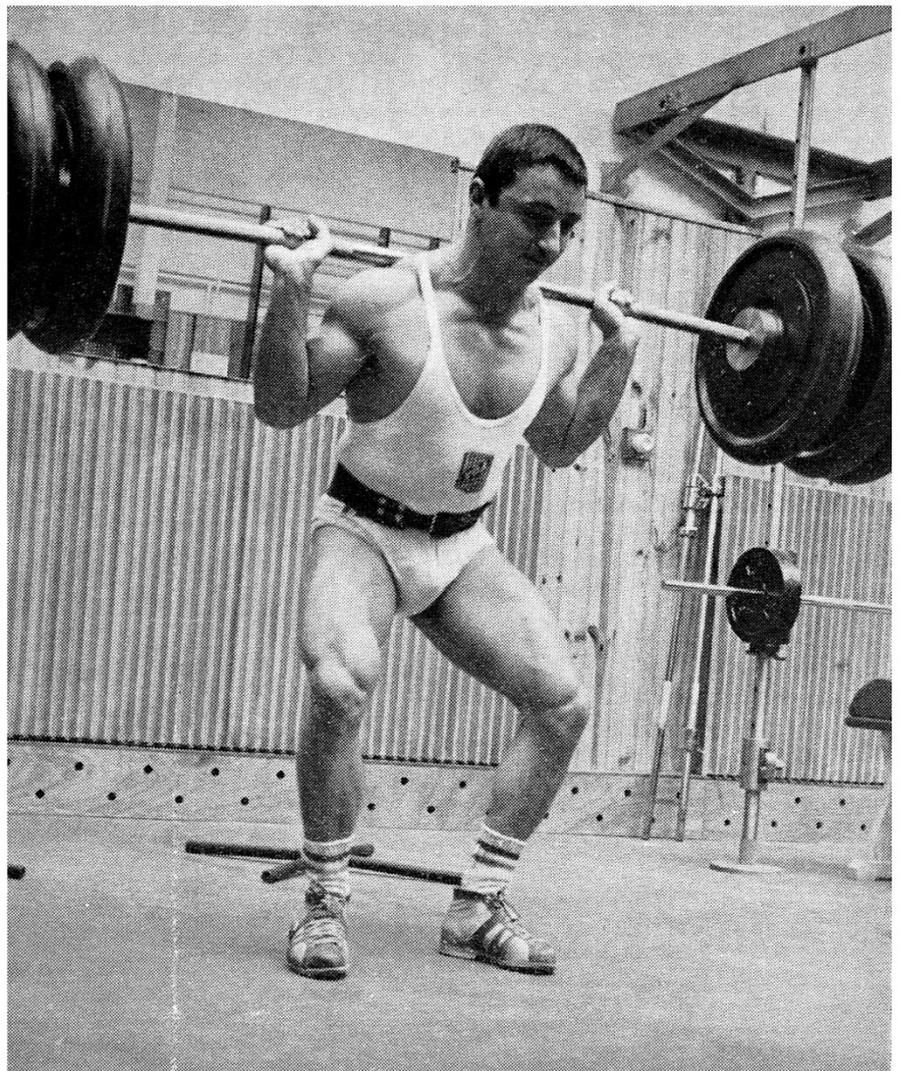
HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL

21^e ANNÉE

Juillet
1966



HALTÉROPHILES !

CULTURISTES !



Invention Sensationnelle ! Du jamais vu! ...

L'appareil de blocage « Instantané »

BREVETÉ – Marque L.P. – Modèle Déposé

Vient d'être mis au point par le spécialiste des barres, 40 ans d'expérience.

Pierre LUYPARET, Mécanicien Diplômé, 89, Rue Émile Dellette, à Wasquehal (Nord).

Montage. – Pas de tâtonnement, un coup de pouce et le blocage parfait est terminé.

TEMPS : 3 secondes. INCROYABLE ! RÉSISTE AUX CHUTES ET CHOCS !

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER.

Essayé – Adopté par L'I.N.S. (avec félicitations) et de nombreux Clubs.

OFFRE : 1 Mois à l'essai – SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

SOMMAIRE



| | |
|---|-----------|
| Procès-verbaux : | |
| de la réunion de la Commission de Culture Physique du 2 Juin 1966 | 3 |
| de la réunion de la Commission de P. O. du 17 Juin 1966 | 3 |
| de la réunion du Comité de Direction du 17 Juin 1966 | 3, 4 et 5 |
| Procès-verbal de l'Assemblée générale (suite) | 5, 6 et 7 |
| L'arraché en flexion d'Yves Fourrier | 8 |
| Télégramme de M. François Missoffe | 8 |
| Nos Joies, nos Peines | 9 |
| Nouvelles Internationales | 9 |
| Le Match triangulaire France-Bulgarie-Finlande | 10 et 11 |
| et Résultats techniques | 10 |
| Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Culturiste 1966 | 11 |
| Résultats techniques de la Finale du Concours National de Force Culturiste 1966 | 12 |
| Ce que vous devez savoir | 13 |
| Le Match Normandie-Flandres Belges | 14 |
| Formation des Cadres F.F.H.C. | 14 |
| Classement général du Concours National de Force Culturiste 1966... | 15 |
| Dans nos Comités Régionaux | 16 |
| Projet de Calendrier International 1966-67 | 16 |

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

LEDROIT (La Vie au Grand Air de St-Maur),

vainqueur du Concours National de Force Culturiste 1966

(Poids Moyens) bat le record du total avec 312 k 500.

(Photo Pierre RIGAUD.)

®

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE CULTURE PHYSIQUE du 2 Juin 1966

Présents : MM. Rolet, Président de la Commission Duverger, Merveille, Denicourt, Fagot, Le-long, Favrou.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la Fédération.

La réunion est ouverte par le Président à 17 h 30.

Conformément à l'ordre du jour, la Commission procède à la sélection des athlètes pour la Finale du Concours National de Force Culturiste et pour celle du Championnat de France Culturiste, et toutes deux se dérouleront à Jœuf.

En ce qui concerne la Finale du Concours National de Force, 14 finalistes sont sélectionnés, soit pour chacune des catégories les 2 athlètes ayant réalisé les meilleurs totaux lors des éliminatoires.

Puis, la Commission procède à la sélection des finalistes du Championnat de France Culturiste.

En fonction du nombre des participants, la tâche s'avère délicate et le souci d'une juste sélection se complique du fait des différences de participations dans les différents Comités. En effet, et le Président le souligne, un très gros effort a été fait dans certaines régions comme dans le Nord et le Poitou, alors que dans certaines autres, la participation frise l'indigence. Par souci d'équité, il est décidé de sélectionner 4 athlètes dans les régions à forte densité de participation et un seul dans celles où le nombre des athlètes ayant pris part aux éliminations est le plus restreint.

Finalement : 16 athlètes de petite taille et 14 de grande taille sont retenus. Pour faciliter la tâche du secrétariat, il est ensuite procédé au tirage de l'ordre de passage des athlètes.

Puis la Commission désigne les jurés des Finales. MM. Dame, Rolet, Lambert, Hamon, Certeaux sont désignés.

Ensuite, le Président donne lecture de différentes lettres.

Le Centre Athlétique Guadeloupéen sollicite des exhibitions haltérophiles et culturistes. Cette demande sera examinée ultérieurement.

L'athlète Fanech de Compiègne se plaint de ce que les culturistes de Picardie n'ont pas pu participer aux éliminatoires du Championnat culturiste. Le Président comme les membres de la Commission déplorent que des éliminatoires n'aient pas été organisées dans le Comité de Picardie, des athlètes de valeur étant lésés.

M. Hébert du Havre rappelle les suggestions qu'il avait émises. Ces suggestions ont été transmises à chacun des membres de la Commission pour examen, mais la présente saison étant déjà chargée en compétitions culturistes expérimentales, les débats concernant les suggestions de M. Hébert sont retardés comme il en avait déjà été décidé.

Le Président Jean Dame fait part ensuite de son intention de proposer au Comité de Direction Fédéral la nomination de M. Favrou comme Conseiller Technique Culturiste National, de façon à ce que tous les culturistes sachent bien que la Fédération entend poursuivre son action en ce qui con-

cerne la culture physique. Cette intention est approuvée à l'unanimité.

La parole est passée à M. Favrou qui fait part de ses suggestions concernant son désir de voir les grades des Brevets Culturistes portés au nombre de 6 au lieu de 3. Les barèmes proposés par M. Favrou seront soumis à l'examen des membres de la Commission.

Après examen de différents détails concernant l'organisation de la Finale du Championnat de France Culturiste, la séance est levée à 19 h 30.

Claude FAVROU,
Secrétaire de la Commission.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE du 17 Juin 1966

Présents : M.M. Jean Dame et André Rolet.

Excusés : MM. René Duverger et Georges Lambert.

CALENDRIER INTERNATIONAL. - L'Entraîneur National a établi le calendrier international de la saison 1966-67 à soumettre à l'approbation du Comité de Direction.

Il en est donné lecture.

En ce qui concerne le Tournoi qui sera organisé à l'issue des Championnats du Monde, il y aura lieu de préciser s'il se déroulera le 25 ou le 26 Octobre ou sur les deux jours. Il est rappelé que les Championnats du Monde se terminent le 23 Octobre.

Le Comité des Flandres a confirmé son désir de recevoir les équipes japonaise et américaine après le Gala de Paris.

Une lettre a été adressée dans ce sens aux Fédérations intéressées.

STAGE PRÉPARATOIRE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE. - Les meilleurs athlètes ont été prévenus qu'un stage préparatoire aux Championnats du Monde serait organisé au C.R.E.P.S. de Voiron, du 5 au 17 Septembre, en même temps que leur ont été communiqués les minima décidés par la Commission de Préparation Olympique et le Bureau Fédéral.

Un premier test de sélection aura lieu à Voiron le 4 Septembre, un deuxième le 25 Septembre, à Paris ou dans une autre ville à désigner.

Toutefois, il se peut que le stage de Voiron soit remplacé par un stage en Pologne, du 15 Août au 15 Septembre, dans le cadre des accords franco-polonais. Dans ce cas, les athlètes seraient autorisés à y participer selon le temps dont ils pourraient disposer : une quinzaine de jours par exemple.

MATCH FRANCE-AUTRICHE-ITALIE JUNIORS. - La Fédération Italienne a invité l'équipe de France Juniors à participer à un match triangulaire France - Italie - Autriche Juniors qui aura lieu en Italie, le 13 Novembre prochain.

Sur proposition de l'Entraîneur National, il est décidé que la nouvelle réglementation concernant l'âge des Juniors ne sera pas appliquée pour cette rencontre.

CONSEILLERS TECHNIQUES RÉGIONAUX. - MM. René Dini et Rolf Maier ont fait parvenir des comptes rendus de leur activité au sein de leurs Académies respectives.

M. Dini a également communiqué le rapport du Stage qui a réuni, au C.R.E.P.S. de Boulouris, les Conseillers Techniques Régionaux d'Haltérophilie.

Le Secrétaire :
André ROLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION du 17 Juin 1966

Présents : MM. Bazire, Bernier, Bonneau, Clutier, Favrou, Fiolle, Hue, Gouet, Pichon, Roussaux, Viet, Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Asso, Duchesne, Duverger, Laveler, Lambert.

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue à MM. Bazire et Favrou, nouveaux membres du Comité de Direction.

Le procès-verbal de la précédente réunion est ensuite lu et approuvé.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 634 - Association Sportive de Bonnières et des environs.
- ✓ N° 3 635 - Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Paul (La Réunion).
- ✓ N° 3 636 - Union Sportive Culturelle et Sociale de Gonesse.
- ✓ N° 3 637 - Club Culturiste et Haltérophile Bastiais.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme records de France les performances ci-après :

Records haltérophiles Juniors :

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 121 k par J.-L. Muller, le 29 Mai 1966, à Harelbeke (Belgique). Arbitres : MM. Ver Heist, Gahide et Pype (ancien record : 120 k par Gouverneur).

Records Culturistes Juniors :

Poids Plumes. - Développé couché : 82 k 500 par Rousseau, le 15 Mai 1966, à La Rochelle. Juré : M. Moreau (ancien record : 80 k par Le Tallec).

Poids Légers. - Flexion sur jambes : 152 k 500 par Caesemaker, le 15 Mai 1966, à Thumesnil. Juré : M. Denicourt (ancien record : 145 k par Le Tallec).

- Total des deux mouvements : 117 k 5 + 150 = 267 k 500 par Foudinier, le 15 Mai 1966, à Thumesnil. Juré : M. Denicourt (ancien record : 222 k 500 par Le Tallec).

Poids Lourds-Légers. - Développé couché : 122 k 500 par Rosier, le 15 Mai 1966, à Thumesnil. Juré : M. Denicourt (record non encore établi).

- Flexion sur jambes : 140 k par le même athlète, même date, même Juré (record non encore établi).

- Total des deux mouvements : 122 k 5 + 140 = 262 k 500 par le même athlète, même date, même Juré (record non encore établi).

Records Culturistes Seniors

Poids Coqs. - Développé couché : 80 k par Deconinck, le 15 Mai 1966, à Thumesnil. Juré : M. Denutte (ancien record : 75 k par Thilloux).

- Flexion sur jambes : 145 k par le même athlète, même date, même Juré (ancien record : 140 k par Thilloux).

Poids Plumes. - Flexion sur jambes : 170 k par Meurat, le 15 Mai 1966, à Thumesnil. Juré : M. Denicourt (ancien record : 120 k par Coletti).

- Total des deux mouvements : 85 + 170 = 255 k par le même athlète, même date. Jurés : MM. Denutte et Denicourt (ancien record : 225 k par Coletti).

Poids Lourds. - Développé couché : 155 k par Corazza, le 15 Mai 1966 à Thumesnil. Juré : M. Denicourt (ancien record : 138 k 500 par Devred).

- Flexion sur jambes : 207 k 500 par le même athlète, même date, même Juré (ancien record : 200 k par Lévécq).
- Total des deux mouvements : 155 + 207 k 500 = 362 k 500 par le même athlète, même date, même Juré (ancien record : 292 k 500 par Devred).

Records Scolaires et Universitaires

Sont homologués tous les records de France qui ont été transmis à la F.F.H.C. par l'A.S.S.U. en date du 7 Juin 1966.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - M. André Rolet donne lecture du compte rendu de la Commission de P.O. qui vient de se tenir.

Il est adopté à l'unanimité, y compris le projet de calendrier international proposé à l'approbation du Comité de Direction, étant entendu que les dates n'en seront définitives qu'après l'accord des Fédérations étrangères.

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE CULTURE PHYSIQUE. - M. Favrou, Secrétaire, donne connaissance du procès-verbal de la Commission de Culture Physique qui s'est tenue le 2 Juin 1966.

Le Président demande ensuite aux membres présents s'ils sont d'accord avec la proposition de la Commission de nommer M. Favrou Conseiller Technique Fédéral de Culture Physique.

Adopté à l'unanimité.

FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE ET DU CONCOURS NATIONAL DE FORCE CULTURISTE. - La Commission de Culture Physique qui s'est réunie le 2 Juin et dont le procès-verbal vient d'être lu, a désigné pour le Championnat de France Culturiste, qui se déroulera à Jœuf le 2 Juillet, 30 concurrents et pour le Concours National de Force Culturiste qui se disputera en même temps deux athlètes par catégorie.

Depuis, trois forfaits ont été enregistrés pour le Championnat de France Culturiste. D'autre part, Meurat ne pouvant participer au Concours National de Force Culturiste, un autre athlète a été désigné pour le remplacer.

Ont été désignés comme Membres du Jury : MM. Jean Dame, André Rolet, Georges Hamon, Roger Certaux, Georges Lambert. Ce dernier n'étant pas disponible, il y aura lieu de le remplacer.

Le Comité de Direction est d'accord pour compléter le Jury par M. Gustave Pichon.

Sont également désignés pour remplir différentes fonctions : MM. Favrou, Denicourt, Merveille, Leveler, Guillier.

DIRECTEUR TECHNIQUE RÉGIONAL D'HALTÉROPHILIE. - Le Président donne lecture de la lettre de M. M. Crespin, Directeur des Sports, en date du 26 Mai, informant la F.F.H.C. que « M. Duchesne a décidé de ne pas donner suite à sa

candidature au poste de Directeur Technique National d'Haltérophilie et proposant, en conséquence, la nomination de M. Claude Taillefer, deuxième candidat proposé par le Comité Directeur de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste ».

Par lettres des 17 Mai et 13 Juin, dont il est donné connaissance au Comité de Direction à sa demande, M. Duchesne, après avoir fait une mise au point des entretiens qu'il a eus au Ministère de la Jeunesse et des Sports, précise qu'il a dû renoncer à ce poste pour des raisons uniquement financières, la rémunération qui lui était offerte étant inférieure à celle qu'il perçoit actuellement.

Un échange de vues suit la lecture de ces lettres, à l'issue duquel il est décidé de procéder à un vote à mains levées sur la proposition du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

A l'unanimité moins une abstention, le Comité de Direction donne son accord à la nomination de M. Claude Taillefer au poste de Directeur Technique National d'haltérophilie.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Nomination d'Arbitres Régionaux. - Sur proposition du Comité du Poitou, le Comité de Direction homologue la nomination, au titre d'arbitre régional, de MM. Roger Bourgeois et Georges Pichon.

Arbitres Internationaux. - Deux nouvelles candidatures aux fonctions d'arbitre international ayant été enregistrées, bonne note en est prise.

Émission Télévisée. - Lecture est donnée d'une note de M. Georges Lambert, Entraîneur National, qui rend compte d'une réunion à laquelle il a été convoqué au Ministère de la Jeunesse et des Sports. M. Pierre Bellemare y a exposé le règlement d'une nouvelle émission télévisée dont il sera l'animateur et à laquelle seront appelés à participer des sportifs intellectuels.

Les Fédérations étant invitées à proposer des candidats, le Comité de Direction fait sienne la suggestion de M. G. Lambert de désigner MM. Julia, Dr Cohen et J.-P. Foulétier.

Nomination des Membres des différentes Commissions. - Les Membres des différentes Commissions sont élus ou réélus comme suit :

- *Commission de Préparation Olympique :* MM. R. Duverger, G. Lambert, A. Rolet. Président : M. Jean Dame. Secrétaire : M. A. Rolet.
- *Commission Haltérophile :* MM. J. Duchesne, M. Dumoulin, R. Duverger, G. Firmin, L. Guillier, E. Hervochon, G. Lambert, G. Pichon, R. Tournier, H. Viet.
- *Commission de Discipline :* MM. J. Duchesne, R. Duverger, L. Vandeputte.
- *Commission des Arbitres :* MM. A. Bonneau, L. Chaix, M. Dumoulin, Ch. Lomet, F. Piou, A. Roussaux. Président : M. Roussaux.
- *Commission de Culture Physique :* MM. D. Denicourt, R. Duverger, H. Fagot, C. Favrou, G. Firmin, V. Leveler, P. Lelong, M. Merveille, A. Roussaux. Président : M. Roussaux.
- *Commission de Propagande :* MM. R. Bazire, Benoît, H. Clutier, J. Duchesne, V. Leveler, Vassilian. Président : M. Leveler.
- *Commission Corporative :* MM. Leveler, Fiolle, Rabjeau, Virmontois.
- Commission chargée de l'examen des vœux à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale : MM. H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger.

MM. Jean Dame, Président et André Rolet, Secrétaire général de la F.F.H.C. font partie de droit de toutes les Commissions.

En ce qui concerne la composition de la Commission de Culture Physique, M. C. Favrou, porteparole de plusieurs de ses collègues, souhaiterait que des éclaircissements soient demandés à l'un des membres de la Commission, concernant son comportement et ses intentions à l'égard de la F.F.H.C. dont il a accepté librement de faire partie.

Le Président est chargé de faire le nécessaire à ce sujet.

Brevets d'Initiation. - Sur proposition du Conseiller Technique Régional Rolf Maier, le Comité de Direction décide l'attribution des Brevets d'Initiation aux candidats suivants : MM. Jacky Dupont, Maurice Dupont, Franco Zengarli, Michel Horus, Jean-Jacques Saudemont, Jean-Marie Habiera, Henri Lemaître, Lucien Charpaud, Roger Persant, Santiago Bravo, Serge Dupuis.

Demande de prêt de barre. - Le Comité de Direction donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par le Lycée Paul-Valéry de Sète.

Règlement du Championnat de France et du Critérium National Haltérophile. - MM. René Duverger et Georges Lambert ayant été chargés par le Bureau fédéral d'étudier les modifications qui pourraient être apportées au règlement actuel du Championnat de France et du Critérium National Haltérophile, le Président donne lecture du projet ci-après élaboré par l'Entraîneur National et communiqué ensuite à M. Duverger :

- ✓ A l'issue des éliminatoires régionales, les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, seront retenus pour la Finale du Championnat de France Seniors, à condition d'avoir atteint les minima de la classe nationale.
- ✓ Les cinq suivants seront qualifiés pour la Finale du Critérium National Haltérophile.
- ✓ Le vainqueur, dans chaque catégorie, de la Finale du Critérium National Haltérophile sera repêché et participera à la Finale du Championnat de France à condition d'avoir également atteint les minima de la classe nationale, au cours de la Finale du Critérium.
- ✓ Tous les athlètes participant à la Finale du Critérium National qui atteindraient les minima « Classe Internationale » au cours de cette Finale seront en outre qualifiés pour la Finale du Championnat de France, quel que soit le classement obtenu à la Finale du Critérium.
- ✓ Avec un tel règlement, 25 athlètes auraient participé cette année au Championnat de France Seniors au lieu de 28 : 2 Poids Coqs, 3 Poids Plumes, 4 Poids Légers, 4 Poids Moyens, 4 Poids Mi-Lourds, 5 Poids Lourds-Légers, 3 Poids Lourds.
- ✓ Je souhaite également que le Championnat de France Juniors soit séparé du Championnat de France Seniors afin que la compétition des Seniors, répartie en trois séances, n'offre pas un spectacle d'une durée excessive.
- ✓ Le Championnat de France Juniors pourrait avoir lieu à la même date que le Critérium National Haltérophile, mais en un lieu différent et les Juniors atteignant les minima de la classe internationale Juniors (qui correspondent à la classe nationale Seniors) pourraient être repêchés pour participer à la Finale du Championnat de France Seniors.
- ✓ Cette année, trois athlètes Juniors auraient ainsi participé à la Finale du Championnat de France Seniors : Muller 360 k, Cazeaux 370 k et Rollin 360 k.

- ✓ Prévoir un minimum de trois séances pour le Critérium National.

M. René Duverger, absent, a fait savoir qu'il était entièrement d'accord avec le projet proposé par l'Entraîneur National, sauf en ce qui concerne la participation des Juniors au Championnat de France Seniors.

Le Comité de Direction partage ce point de vue, estimant que les Juniors et les Seniors doivent avoir des compétitions séparées.

Compte tenu de cette réserve, les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité et entreront en vigueur la saison prochaine.

Proposition de la Revue « Éducation Physique et Sport ». - Lecture est donnée d'une lettre du 10 Juin de la revue « Éducation Physique et Sport » qui, ayant l'intention de faire paraître dans son numéro de Septembre des planches illustrant la technique des trois exercices olympiques, propose de faire effectuer des « tirés à part » à l'intention de la F.F.H.C. dont le prix de revient pourrait être en partie compensé par l'apport d'une publicité que la Fédération se chargerait de prospecter.

Après un échange de vues, il est décidé de ne pas donner suite à cette proposition.

Il sera répondu à la direction de la revue que les dessins techniques haltérophiles, exécutés sous la direction de l'Entraîneur National, auraient eu aussi bien et tout naturellement leur place dans le Bulletin fédéral, ce qui aurait permis le tirage d'exemplaires supplémentaires à un prix économique. D'autre part, la tâche de trouver des annonceurs est trop ardue pour que la F.F.H.C. puisse l'entreprendre avec l'espoir d'obtenir des résultats positifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,
André ROLET.

Le Président,
Jean DAME.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le Dimanche 24 Avril 1966

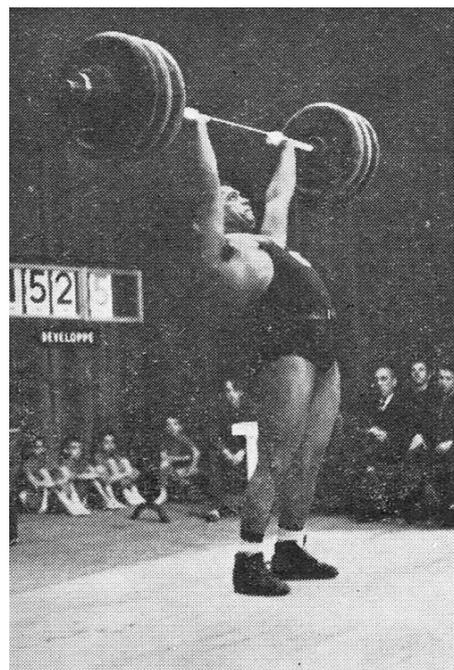
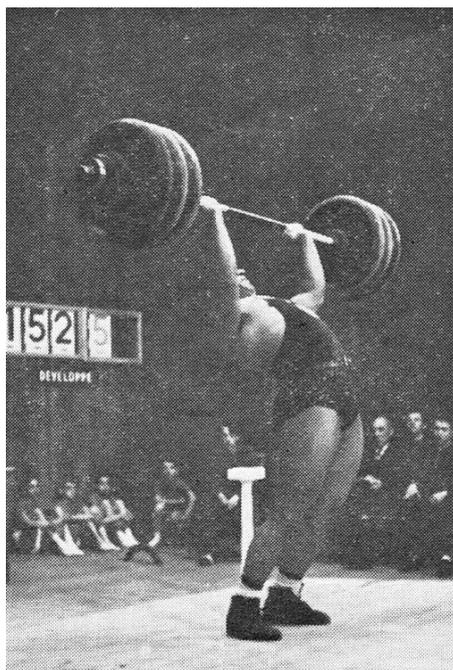
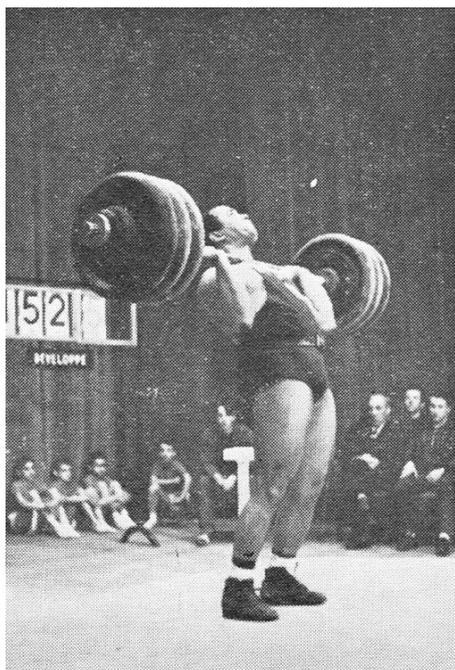
— Salle des Variétés à Monaco —

(suite)

Les clubs suivants étaient représentés :

A.S.P.T.T. Strasbourg (M. Stresser) ; Maison des Jeunes et de la Culture de Strasbourg (M. Stresser) ; Société Athlétique de Koenigshoffen (M. Stresser) ; Société de Gymnastique de Sélestat (M. Stresser) ; Société Haltérophile et Culturiste d'Haguenau (M. Stresser) ; A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes (M. Hervochon) ; Athlétic Club Trélazéen (M. Rousseau) ; La Brestoise (M. Pareau) ; Cercle d'Éducation Physique de Saint-Nazaire (M. Hervochon) ; Club Athlétique Choletais (M. Rousseau) ; Club Athlétique Nantais (M. Hervochon) ; Physic Club Saumurois (M. Rousseau) ; Saint-Nazaire Omnisports (M. Hervochon) ; Société de Gymnastique d'Angers (M. Rousseau) ; Stade Croisicais (M. Hervochon) ; Union Méan Penhoet (M. Hervochon) ; A.S. Montferrandaise (M. Pais) ; La Légère Méinoise (M. Catté) ; Club Culturiste de Reims (M. Viet) ; Club des Lutteurs Sparnaciens (M. Viet) ; A.S.P.T.T. Vienne (M. Bertholet) ; Cercle Culturiste Salle Commenge (M. Moulin) ; Club Athlétique St-Priest (M. Coste) ; Culturiste Club Valence (M. Moulin) ; Entente Sportive St-Martin d'Hères (M. Bertholet) ; Haltérophile Club Grenoblois (M. Cavalli) ; Haltérophile Club Montilien (M. Moulin) ; Sporting Club Navis (M. Lomet) ; Union Gymnique et Athlétique Péageoise (M. Moulin) ; Union Sportive Crestoise (M. Moulin) ; A.S. Électricité de Lille (M. Dejonghe) ; A.S. Lilloise Inter Entreprises (M. Auber) ; Centre Athlétique de Lille (M. Denicourt) ; Centre Omnisports Faches-Thumesnil (M. Houte) ; Sporting Club Tête de Cheval (M. Dupont) ; Sports Réunis Lille Délivrance (M. Dumoulin) ; Stade Municipal de Petite-Synthe (M. Dumoulin) ; Union Haubourdoise (M. Dumoulin) ; Union Roubaissienne de Sports Athlétiques (M. Denutte) ; Union

Tourquennoise (M. Dumoulin) ; A.S. Préparation Olympique du Midi (M. Cazeaux) ; Cercle Culturiste St-Médard (M. Cazeaux) ; Union Sportive Bouscataise (M. Cazeaux) ; Alsacienne et Lorraine de Paris (M. Jean Dame) ; Club Haltérophile et Culturiste Parisien (M. Jean Dame) ; Société Athlétique Montmartroise (M. Rabjeau) ; U.S. Métro-Transports (M. Rabjeau) ; Asnières Sports (M. Rabjeau) ; Association Sportive Mantaïse (M. Rolet) ; Club Sportif Municipal de Clamart (M. Rabjeau) ; Société Athlétique d'Enghien (M. Fiolle) ; Sporting Club de Neuilly (M. Rabjeau) ; Stade Municipal de Montrouge (M. Tournier) ; Sporting Club de Préparation Olympique (M. Rabjeau) ; A.P.E.C.A. Sports (M. Sibaud) ; A.S.P.T.T. St-Denis Réunion (M. Sibaud) ; Stade Dionysien (M. Sibaud) ; Athlétic Club Montpelliérain (M. Firmin) ; Cercle Haltérophile Reyland (M. Bovi) ; Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi) ; Entente Sportive Laneuvevilloise (M. Bovi) ; Union Sportive de Toul (M. Savonnière) ; A.S. Cheminots de Vénissieux (M. Gourhand) ; Association Sportive Pérolière (M. Gourhand) ; A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon (M. Gourhand) ; La Gauloise de Vaise (M. Gourhand) ; Haltérophile Club de Villefranche-sur-Saône (M. Gourhand) ; Haltéro Club Culturiste Arbreslois (M. Gourhand) ; Haltéro Culturiste Lyonnais (M. Gourhand) ; Indépendante de Vaulx-en-Velin (M. Gourhand) ; Stade Olympique des Cheminots de Givors (M. Gourhand) ; Association du Gymnase Hébert Le Havre (M. Mizrahi) ; Club Nautique et Athlétique de Rouen (M. Mizrahi) ; Esso Sports (M. Mizrahi) ; Stade Porte Normande (M. Renault) ; Amiens Sporting Club (M. Dupont) ; Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais (M. Favrou) ; Olympic Pontois (M. Favrou) ; Royan Océan Club (M. Favrou) ; La Santone (M. Favrou) ; Union Amicale de



Dernières images du Championnat de France à Monaco
Le développé record de FOULETIER, Champion de France Poids Lourds à 152 k 500.

Cognac (M. Moreau); Association Athlétique Ajacienne (M. Gerber); Club des Jeunes « City Club » (M. Gerber); Haltérophile Club de Marseille (M. Gerber); Haltérophile Club de Nice (M. Estrosi); Union Sportive Police Marseille (M. Rouault); Cercle Culturiste Toulousain (M. Garrabet); Club Haltéro Culturiste Toulousain (M. Garrabet); Toulouse Haltéro Club (M. Garrabet); Union Sportive Frontonaise (M. Garrabet).

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

ALLOCUTION PRÉSIDENTIELLE. - Le Président donne lecture, comme suit, de son allocution présidentielle :

« Messieurs et Chers Collègues,

« Il y a dix ans, le 16 Avril 1955, dans cette même ville accueillante et ensoleillée, je prononçais l'allocution que l'ordre du jour appelait : numéro un.

« Aujourd'hui, je prends contact avec vous, mes chers amis, pour vous dire combien je suis heureux de vous retrouver aussi nombreux, malgré cette perturbation ferroviaire qui nous a obligés, pour la première fois dans les annales haltérophiles, à organiser en un seul jour toutes nos manifestations et à transformer nos Championnats en un véritable marathon.

« Nos amis Monégasques en sont les premiers navrés et nous encore plus car ce séjour à Monaco était pour beaucoup une sorte de récompense pour le travail bénévole que fournissent pendant toute une année nos dirigeants. « Manque de chance », comme disent les fatalistes. Il faut accepter les choses comme elles se présentent, rien ne sert de se lamenter et de récriminer.

« Nous avons à déplorer les décès du père de MM. Robert Moreau, Président du Comité du Poitou, Gérard Galland, Secrétaire de l'Union Sportive de Tours, Bernard Moulin, Trésorier du Comité Dauphiné - Savoie, Georges Glomot, Moniteur de La Montluçonnaise, René Hochar, Entraîneur de l'U.S. Métro-Transports, du gendre de M. Charles Lomet, Membre du Comité de Direction (accident de voiture) de la mère de M. Alphonse Trendel, Président de la Société Haltérophile et Culturiste de Haguenau et de M. Alfred Schall, Moniteur de la Société Haltérophile et Culturiste de Haguenau.

« Je renouvelle mes condoléances aux familles de ces dévoués dirigeants ainsi qu'à celles de nos collègues et amis qui ont été atteints dans leurs affections.

« Au fil des années, nos rangs s'éclairciront et le problème sera de les combler.

« Puisque j'en ai l'occasion, je vous remercie, une fois de plus, mes chers amis, de votre dévouement, de votre ténacité, de votre persévérance, car je connais vos difficultés et je sais que les moyens financiers mis à votre disposition sont bien faibles comparativement aux tâches assumées.

« Je le dis et le redis, le Sport ne peut vivre sans la collaboration des bénévoles des clubs et des Comités régionaux.

« L'idéal semble s'éteindre de jour en jour, Je voyage dans toute la France et aussi à l'étranger, je ne reste pas assis dans mon fauteuil et l'expérience que j'ai acquise me rend pessimiste. Mieux vaut pourtant ne pas s'étendre sur ce sujet.

« Je ne voudrais pas abuser de vos instants, mes chers collègues, mais il est de mon devoir de remercier tous mes collaborateurs du Bureau et du Comité de Direction. Combien je suis satisfait

de les avoir autour de moi, car nous avons les mêmes aspirations même si nos vues ne sont pas toujours identiques.

« La chose certaine c'est que personne ne pourra nous enlever ni notre foi, ni notre idéal.

« Nous aimons l'Haltérophilie car c'est un sport de base par excellence, qui exige de ses pratiquants une volonté, une persévérance et aussi, il faut bien le dire, un certain courage.

« Je ne voudrais pas terminer sans remercier notre ami Favrou, Secrétaire de la Commission de Culture Physique et ses Collègues de ladite Commission, car vous savez toutes les difficultés que j'ai eues pour faire admettre la Culture Physique au sein de notre Fédération. Je ne m'étendrai pas non plus pour vous rappeler que ce travail commencé il y a 16 ans vient d'avoir sa récompense grâce à la compréhension de M. le Directeur des Sports que je tiens à remercier ici. Je n'ai pas besoin de vous dire que la Culture Physique n'est pas considérée chez nous en parent pauvre, loin de là, et la Fédération fera pour cette discipline le plus qu'elle pourra, mais je rappelle qu'à la Fédération, il n'y a de la place que pour l'amateurisme et les vrais amateurs, ceux-là seuls seront accueillis chez nous.

« Maintenant, mes chers amis, j'en ai terminé de ce trop long bavardage.

« Ma reconnaissance va à tous les membres de cette grande famille haltérophile et culturiste, ainsi qu'à tous ceux qui continuent à m'aider dans cette grande tâche à laquelle j'ai consacré le meilleur de moi-même ».

Jean DAME.

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. - Étant donné les perturbations occasionnées par la grève des chemins de fer qui obligent la F.F.H.C. à organiser toutes ses manifestations dans la même journée, le Président demande à ses collègues, dans le but d'écourter l'Assemblée générale, s'ils sont d'accord pour dispenser le Secrétaire Général de lire son rapport moral qui, d'ailleurs, paraîtra dans « l'Haltérophile Moderne » (annexé au présent procès-verbal).

Sa proposition est approuvée à l'unanimité.

RAPPORT DU TRÉSORIER ET DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - Tous les membres présents ayant reçu un exemplaire de la situation financière, la parole est donnée à M. Rabjeau, Contrôleur aux Comptes, qui donne lecture du rapport signé de M. Collardey et de lui-même et attestant de la bonne tenue de la comptabilité et de l'exactitude des comptes qui leur ont été soumis (annexé au registre des procès-verbaux).

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ÉLECTION DES MEMBRES DU TIERS SORTANT DU COMITE DE DIRECTION. - Le Président invite ensuite l'assemblée à procéder au vote pour l'élection du tiers sortant du Comité de Direction.

Membres sortants et rééligibles : MM. Clutier, Jean Dame, J. Duchesne, E. Hervochon, Ch. Lomet, G. Pichon, L. Vandeputte.

Un poste vacant : celui de M. Fischer qui ne se représente pas.

Candidats nouveaux : MM. R. Auber, E. Bazire, E. Chorques, C. Favrou.

11 candidats pour 8 postes vacants.

Le vote à bulletins secrets donne résultats suivants :

Votants : 196 - Suffrages exprimés : 196 - Majorité absolue : 99.

| | | |
|-------------------------|-----|-----------|
| M. Jean Dame..... | 185 | voix, élu |
| M. Julien Duchesne..... | 176 | » » |
| M. Émile Hervochon..... | 164 | » » |
| M. Gustave Pichon..... | 163 | » » |
| M. Léon Vandeputte..... | 156 | » » |
| M. Henri Clutier..... | 152 | » » |
| M. Claude Favrou..... | 147 | » » |
| M. Émile Bazire..... | 112 | » » |

Ont obtenu : M. Auber : 86 voix - M. Chorques : 50 voix - M. Lomet : 49 voix.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT. - L'ordre du jour appelant l'élection du Président, M. Jean Dame cède le fauteuil présidentiel à M. André Rolet, Secrétaire Général. Celui-ci, après avoir rappelé les mérites du Président sortant, explique que M. Jean Dame peut, cette année encore, briguer les suffrages de l'assemblée.

En effet, du fait que l'Assemblée générale 1963 s'est tenue le 9 Mars, c'est-à-dire antérieurement à la promulgation des décrets Herzog, la période triennale de sa présidence n'a débuté qu'en 1964.

M. Rolet souligne en passant le dévouement et les mérites de ceux qu'il nomme des « bâtisseurs » et lance un vibrant appel en faveur de l'union au sein de la grande famille Haltérophile et Culturiste.

En l'absence d'autres candidats, il est immédiatement procédé au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 196 - Suffrages exprimés : 186 - Bulletins nuls : 10 - Majorité absolue : 99.

- M. Jean Dame : 174 voix, élu.

Ont obtenu, sans être candidats :

- MM. Dumoulin : 8 voix ; Rolet : 2 voix ; Houte : 1 voix ; Denicourt : 1 voix.

M. Jean Dame, en reprenant la présidence de l'Assemblée générale, remercie ses collègues de la confiance qu'ils viennent de lui renouveler. Il rend hommage au travail et au dévouement des organisateurs des Championnats de France, particulièrement MM. Sangiorgio et Asso. Il propose de voter à ce dernier une motion spéciale de gratitude.

Adopté à l'unanimité.

ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - Le mandat de MM. Collardey et Rabjeau, Contrôleurs aux Comptes, est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU COMITE NATIONAL DES SPORTS ET AU COMITE OLYMPIQUE FRANÇAIS. - Est reconduit pour un an, le mandat des délégués au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français : M. Jean Dame titulaire ; M. André Rolet suppléant.

VŒUX PRÉSENTÉS PAR LES CLUBS AFFILIÉS. - Comme les autres années, les vœux ont été étudiés par la Commission désignée à cet effet.

Après avoir donné lecture de l'énoncé des vœux retenus par la Commission, le Président donne, pour chacun d'eux, l'avis formulé.

a) du Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie de Châlons-sur-Marne.

En confirmation du vœu émis l'an dernier, mais avec une légère modification, c'est-à-dire création de catégories chez les Juniors, mais au lieu de minimes, cadets et juniors, on pourrait dire : Juniors 1^{er} degré (16 et 17 ans), Juniors 2^e degré (18 et 19 ans), Juniors 3^e degré (20 ans).

Le mouvement du développé serait officiel à partir de la catégorie Juniors 2° degré et serait remplacé dans le 1^{er} degré par un mouvement d'un bras.

Réponse. - Quel que soit l'intérêt de ce vœu, il est rappelé que, sur proposition de l'Assemblée générale de l'an dernier, le règlement international concernant l'âge des Juniors sera appliqué à partir de la prochaine saison ; nous ne pouvons donc revenir sur la décision prise.

Deux autres objections sont apparues à la Commission chargée de l'étude des vœux présentés à l'Assemblée générale : la première est que nous ne disposons pas d'un nombre suffisant de Juniors pour procéder à un tel compartimentage la seconde, est que les mouvements d'un bras sont de moins en moins pratiqués et que certains moniteurs seraient même dans l'impossibilité de les enseigner et de les démontrer.

Après cette réponse, M. Chorques développe les arguments en faveur de son vœu et donne lecture de l'avis du docteur P. Vallier sur la question.

Suivent des interventions diverses, notamment de MM. Gerber, Renault, Rolet, Firmin, Tournier. Le Président rappelle qu'un grand effort a été fait par la F.F.H.C. pour les jeunes. Il souligne d'autre part que les Comités Régionaux, déjà surchargés de travail verraient leur tâche s'accroître par le compartimentage proposé par M. Chorques.

La discussion ne pouvant se prolonger plus longtemps, M. Jean Dame pense que la question pourrait être utilement étudiée par une Commission.

b) du Club Sportif de la Défense Nationale de Châtellerauld.

Interdiction de corps gras ou huileux que certains athlètes appliquent le long de leurs cuisses pour permettre un glissement plus rapide de la barre. Cette pratique a l'inconvénient d'enduire également la barre de cette matière, ce qui peut être la source d'accidents.

Réponse. - La F.F.H.C. a donné satisfaction par avance à ce vœu en interdisant l'usage de corps gras aux qualifiés du Critérium National Haltérophile et des Championnats de France.

c) de l'Etoile Sportive de Tavel.

Dans le but d'encourager un travail en profondeur des responsables des clubs et pour donner une optique exacte de l'haltérophilie et de la culture physique en suivant leur évolution, il est proposé un projet de classement que les clubs devront établir eux-mêmes suivant les performances réalisées par leurs athlètes pendant une saison sportive, dans des épreuves haltérophiles et culturistes déterminées et suivant un décompte de points variable.

Réponse. - Certains Comités Régionaux ont déjà adopté de tels classements, suivant des barèmes établis. La F.F.H.C. ne peut qu'encourager de telles initiatives, destinées à créer l'émulation sur le plan régional, mais elle ne peut envisager, pour l'instant tout au moins, d'en décider l'application sur le plan national.

d) de l'Haltérophile Club de Nice.

Les limites territoriales des Comités Régionaux de la F.F.H.C. doivent être calquées sur celles des circonscriptions académiques. Toutefois, un Comité régional peut grouper plusieurs académies, à condition que la majorité des voix des clubs dans chacune des académies soient d'accord pour être groupés dans ce Comité Régional.

Lorsque, dans un Comité Régional groupant plusieurs académies, un ou plusieurs clubs situés dans l'une de ces académies désirent se séparer pour former un Comité distinct, la décision de séparation ne peut être prise que si au cours d'une Assemblée générale groupant l'ensemble du Comité Régional, la majorité des voix des clubs présents ou représentés de l'Académie qui désire se séparer se prononcent pour la séparation.

Réponse. - La décision de séparation, par Académie, des Clubs réunis en un seul Comité Régional doit être prise, en Assemblée générale, non pas à la majorité des clubs de l'Académie désirant l'autonomie, mais à la majorité de l'ensemble des clubs formant le Comité Régional.

A la vérité, le vœu de l'Haltérophile Club de Nice concerne le Comité de Provence qui réunit actuellement les Clubs de l'Académie d'Aix-Marseille et ceux de l'Académie de Nice, nouvellement créée.

Or, il ne semble pas souhaitable, pour le moment tout au moins, que le Comité de Provence se sépare en deux Comités, ne serait-ce que pour permettre aux clubs de l'Académie de Nice de continuer à bénéficier de la collaboration et des conseils du Conseiller Technique Régional Roger Gerber, qui remplit sa tâche à la satisfaction de tous.

e) du Stade Municipal de Montrouge.

Service gratuit de la revue fédérale à tous les licenciés, l'abonnement payant étant réservé aux souscripteurs ne faisant pas partie de la Fédération.

Le financement du Bulletin sera assuré, en plus des abonnements extérieurs et de la publicité, par l'ajustement du prix de la licence, d'une part et par celui de la cotisation fédérale des clubs, de l'autre.

L'essentiel des raisons motivant ce vœu ayant été exposé dans « *Haltérophile Moderne* », N° 219, de Février 1966 sous le titre : « A propos du Bulletin Fédéral », prière de s'y reporter.

Réponse. - Pour l'année 1965, la F.F.H.C. était arrivée à un équilibre presque complet du budget du Bulletin Fédéral.

L'adoption du vœu du Stade Municipal de Montrouge aurait pour conséquence de la lancer dans une aventure dont il lui est difficile de prévoir les résultats. En effet, si on s'en réfère aux chiffres parus dans « *Haltérophile Moderne* », et étayant les arguments de M. Tournier, la combinaison licence - assurance - abonnement obligerait chaque licencié à verser 12 F au lieu de 6 F 20 actuellement.

L'abonnement devenant ainsi obligatoire, il est exact que le montant des recettes sera en nette augmentation, mais nous aurons, en compensation, des dépenses en très forte hausse, du fait de l'élévation du chiffre du tirage, des frais d'affranchissement, de confection de clichés, de bandes, etc. D'une étude rapide, il ressort que loin de laisser un excédent substantiel, le budget du Bulletin risque de se trouver avec un déficit plus important qu'actuellement, sans parler des frais occasionnés par l'employée supplémentaire que nécessiterait ce nombre important d'abonnés.

Enfin, cette formule amènera certainement la diminution du nombre des licenciés, du fait de la charge nouvelle qui sera exigée de chacun.

La Commission des vœux préconise donc le *statu quo*.

Après diverses interventions favorables ou non au vœu du Stade Municipal de Montrouge, il est décidé de nommer une Commission composée de MM. Bovi, Denicourt, Denuette, Houtte, Tournier, qui étudiera les divers aspects de la réforme proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.

Le Secrétaire général, André ROLET. *Le Président,* Jean DAME.

Rapport des Commissaires aux comptes

Monsieur le Président, Messieurs,

En exécution du mandat qui leur a été confié par l'Assemblée générale du 25 Avril 1965, les soussignés se sont rendus au siège de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, à Paris (2^e), pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1965.

Les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition par Mme la Secrétaire Fédérale Comptable général journalier des recettes et des dépenses, Comptes Préparation Olympique et Matériel fusionnés, Compte bancaire, Compte Chèque Postal et Livre de Caisse, ainsi que les pièces justificatives correspondant aux opérations enregistrées.

COMPTE GENERAL.

| | | |
|----------------------------------|---|-------------------|
| Recettes | F | 372.843,05 |
| Dépenses | F | <u>256.783,47</u> |
| Soit un solde créditeur de | F | 116.059,58 |

COMPTE OLYMPIQUE.

Fusionnés avec le compte matériel pour des raisons administratives.

| | | |
|----------------------------------|---|-------------------|
| Recettes | F | 123.020,71 |
| Dépenses | F | <u>103.462,68</u> |
| Soit un solde créditeur de | F | 19.558,03 |

SITUATION RÉSUMÉE.

Le total des comptes ci-dessus fait ressortir :

| | | |
|----------------------------------|---|-------------------|
| Total des Recettes | F | 495.863,76 |
| Total des dépenses | F | <u>360.246,15</u> |
| Soit un solde créditeur de | F | 135.617,61 |

CONTRÔLE FINANCIER.

La comparaison de ce solde créditeur total de 135.617,61 avec le total des trois soldes des comptes : Banque, Compte Chèques Postaux et Caisse a permis de vérifier l'exactitude des chiffres figurant sur la situation financière qui vous est présentée par le Trésorier et qui se traduit, en résumé, de la façon suivante :

| | | |
|-----------------------------|---|------------------|
| En caisse | F | 4.466,98 |
| En banque | F | 56.000,56 |
| Compte Courant Postal | F | <u>75.150,07</u> |
| | F | 135.617,61 |

Soldes créditeurs :

| | | |
|------------------------|---|------------------|
| Compte Général | F | 116.059,58 |
| Compte Olympique | F | <u>19.558,03</u> |
| | F | 135.617,61 |

CONCLUSION :

Comme les autres années, nous avons constaté la bonne tenue de la comptabilité et la situation financière qui vous est soumise est conforme aux livres qui nous ont été présentés.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes de l'année 1965.

Les Commissaires aux Comptes :

L. COLLARDEY,
M. RABJEU.

L'Arraché en Flexion d'Yves Fourrier

Malgré un séjour de deux mois au Camp de Frileuse où il effectuait ses classes, le jeune Fourrier Yves a remporté dernièrement le titre de Champion de France Juniors de la catégorie Poids Légers. Imitant les jeunes Houin et Terme, dont nos lecteurs ont pu juger la valeur technique dans les deux Numéros précédents, Fourrier a su maîtriser la technique de l'arraché, mouvement dont nous considérons la mise au point comme étant la plus délicate.

Les images successives présentées montrent à quel point les principes techniques suivants ont été respectés :

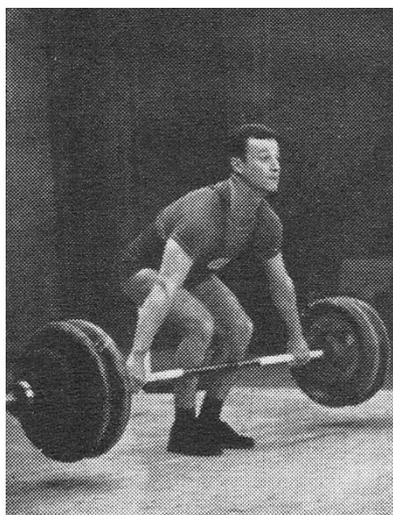
- bras absolument tendus de la position de départ jusqu'à l'extension complète du corps ;

- glissement de la barre le long des cuisses pendant que les genoux s'engagent en avant du plan où évolue la barre ;
- extension complète des chevilles, genoux, hanches, accompagnée par un haussement des épaules (7) ;
- traction énergique des bras pendant la chute du corps sous la barre (8 et 9).
- Tout juste pouvons-nous relever quelques légères imperfections qui, une fois corrigées, ne freineront plus l'évolution des performances ;
- la position « en extension complète » (6 et 7) est tenue une fraction de seconde de trop ;

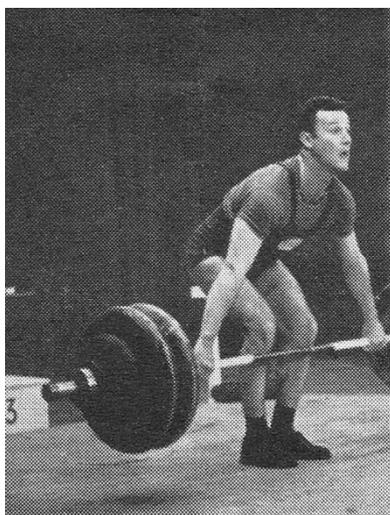
- les pieds retrouvent le contact sur le sol (9) un peu trop tôt et freinent la chute du corps en position fléchie ;
- la position des genoux en position fléchie est légèrement dissymétrique en raison de l'écart un peu trop grand des pieds. Ce dernier défaut ne peut nuire à la performance, mais risque, à la longue, de provoquer quelque douleur au niveau du genou par un étirement des ligaments latéraux internes.

Malgré ces quelques restrictions, le mouvement de Fourrier peut être considéré comme excellent et doit permettre à ce jeune athlète de dépasser rapidement les 100 k.

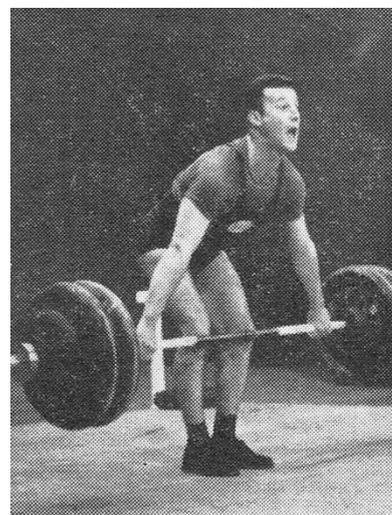
Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.



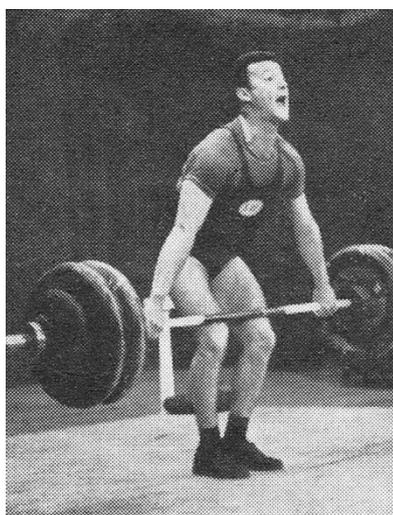
1



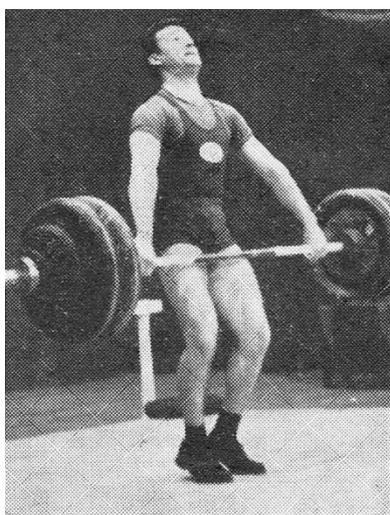
2



3



4



5



TÉLÉGRAMME

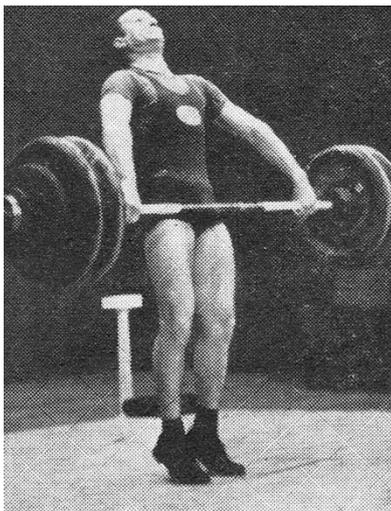
de M. FRANÇOIS MISSOFFE

M. le Maire de Joef a reçu de M. François Missoffe, la veille du Championnat de France Culturiste et du Concours National de Force Culturiste, le télégramme suivant :

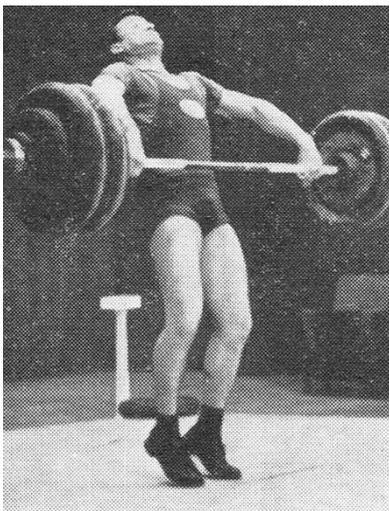
« SUIS NAVRE DE NE POUVOIR ÊTRE A VOS CÔTÉS DEMAIN A LA FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CULTURISTES POUR LAQUELLE JE SOUHAITE UN ÉNORME SUCCÈS ».

François MISSOFFE,
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.

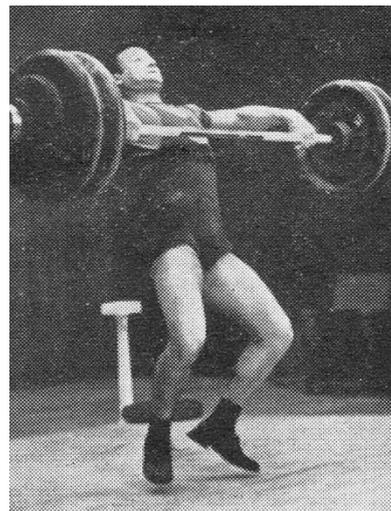




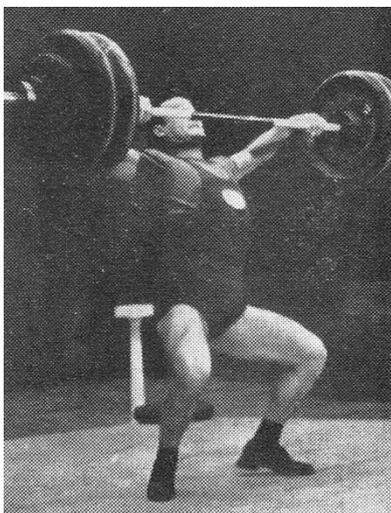
6



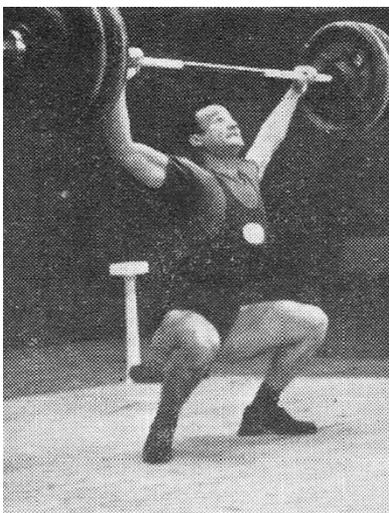
7



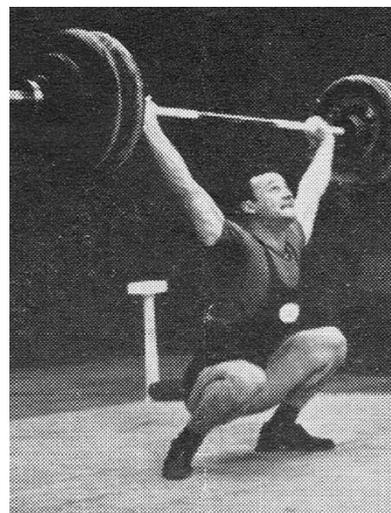
8



9



10



11



Nos joies, nos peines...

Naissance

Le Club Athlétique de St-Priest nous annonce la naissance de Frédéric, au foyer de M. Philippe Pellenard et de Madame, née Annie Pérez, elle-même fille de notre ex-Président, M. François Pérez.

Nos bien sincères compliments et vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

Nécrologie

Le Club Athlétique St-Priest nous fait part du décès, dans sa 59^e année, de Mme Hamon, mère de M. Georges Hamon, Vice-président du Club et Juré National Culturiste, ancien membre du Comité Régional d'Algérie.

Nos bien sincères condoléances.

M. Henri Viet, Président du Club des Lutteurs Sparnaciens et Membre du Comité de Direction de

la F.F.H.C. nous apprend le décès de sa mère, survenu le 3 Juillet, après une courte maladie.

Nous le prions de trouver ici, ainsi que sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances avec l'assurance de toute notre sympathie à l'occasion du grand malheur qui le frappe.

Vœux de rétablissement

La petite Chantal, âgée de 10 ans, fille de M. Marion, Entraîneur de la Société de Gymnastique d'Angers, atteinte de poliomyélite, vient d'être opérée.

Elle doit rester quatre mois alitée.

De bons amis angevins suggèrent que de nombreux membres de la grande famille haltérophile lui envoient des cartes de vacances, à l'adresse ci-dessous :

Chantal MARION,
16, rue Jean-Cousin
(49) Angers

Son papa, préposé aux P. et T. sera très heureux de les lui transmettre.

Tous nos vœux de prompt et complet rétablissement à la petite Chantal.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records Seniors d'Europe et du Monde homologués

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 150 k par V. Kaplunov (U.R.S.S.) le 17 Avril 1966, au Caire.

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 168 k 500 par M. Golab (Pologne) le 21 Mai 1966, à Bialogard.

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 173 k 500 par Zhabotinsky, le 17 Avril 1966, au Caire.

Nouveaux records du Monde Juniors homologués

Poids Légers. - Paulé et jeté à deux bras : 153 k par Z. Kaczmarek (Pologne), le 28 Mai 1966, à Varsovie.

Le Match Triangulaire France - Bulgarie - Finlande

Les succès flatteurs remportés par nos équipes seniors et juniors sur les Allemands, quelque deux mois plus tôt, avaient très peu de chances de se renouveler face aux puissantes formations finlandaise et bulgare. Tout juste escomptions-nous une belle résistance de nos représentants et la chute de quelques nouveaux records.

Devant un public de connaisseurs - cette désignation situe le nombre restreint de spectateurs - les catégories Poids Plumes, Légers et Moyens composent la première partie du spectacle, le vendredi 3 Juin, à 21 heures.

En l'absence du Finlandais Eskelinen, Pierre Fulla (France) n'a aucune difficulté à s'imposer devant le jeune Einola (Finlande) avec 315 k contre 302 k 500. Il est, par contre, nettement battu par le Bulgare Petkov qui possède une technique et une efficacité étonnantes à l'arraché à deux bras : il réussit 105 k avant de manquer 110 k (total : 335 k).

En Poids Légers, le Bulgare Yordanov domine ses adversaires dans chacun des mouvements et termine la compétition - 370 k - avec quelque 22 k 500 d'avance sur le suivant. Dumas (France) oppose une belle résistance au Finlandais Ryhanen, lequel

n'est pas dans sa meilleure forme, mais doit s'incliner au dernier mouvement il est battu de 2 k 500 - 347 k 500 contre 345 k - et s'il approche de très près sa meilleure performance, il devra, à l'avenir, être beaucoup plus confiant en ses qualités physiques et en ses chances de succès.

Le match des Poids Moyens : Maier (France), Konarov (Bulgarie) et Kare (Finlande) est le clou de cette première soirée du match triangulaire. Nous ne doutions pas du succès de Maier, mais connaissant la valeur des deux autres athlètes, nous savions qu'il nous faudrait être vigilants jusqu'aux tout derniers essais. Nos craintes s'avèrent rapidement sans fondement car avec 130 k au développé, Maier prend la tête du classement, devant Kare, 125 k et Konarov, 120 k et la conservera ensuite assez facilement. Maier jette 155 k à son premier essai alors que Kare et Konarov, après de belles tentatives, manquent cette charge par deux fois. Maier tente ensuite 162 k 500, mais victime d'une crampe, il doit abandonner la compétition. Avec 407 k 500, il remporte la première victoire française sur les deux équipes devant Konarov : 395 k et Kare : 392 k 500.

A l'issue de ces trois compétitions, la Bulgarie mène devant la France par 2 victoires à 1, tandis

que la France mène devant la Finlande avec le même score.

Le lendemain samedi 4 Juin, à 21 heures, le match se poursuit par la compétition des Poids Coqs.

Le jeune et brillant Bulgare Kutchev, dont nous avons pu admirer le talent récemment au cours d'un match France - Bulgarie Juniors, domine très nettement les débats. Avec 92 k 500, 90 et 115 k, il totalise 297 k 500, manquant de peu un arraché à 95 k et un jeté à 120 k. Profitant de la défaillance au développé du Finlandais Haatanen, le Français Sgaramella prend un avantage de 2 k 500 dans ce premier mouvement (85 k contre 82 k 500) et accentue celui-ci à l'arraché - 85 contre 80 - et au jeté 107 k 500 contre 100 k. Avec 277 k 500, Sgaramella donne une troisième victoire à la France aux dépens de la Finlande tandis que la Bulgarie a déjà gagné son match contre la Finlande - 4 victoires à 0 - et n'a plus qu'une victoire à trouver pour vaincre l'équipe française.

Les athlètes des trois catégories lourdes - Poids Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds - prennent ensuite possession du plateau. En Poids Mi-Lourds, nous comptons sur notre champion Marcel Paterni pour nous rapporter de précieux points, mais Pater-

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|------------------------------|----------------|----------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs | | | | | | |
| 1. Mladen KUTCHEV | 55 k 700 | Bulgarie | 92,500 | 90, - | 115, - | 297 k 500 |
| 2. Pascal SGARAMELLA | 54 k 900 | France | 85, - | 85, - | 107,500 | 277 k 500 |
| 3. Yrjo HAATANEN | 54 k 900 | Finlande | 82,500 | 80, - | 100, - | 262 k 500 |
| Poids Plumes | | | | | | |
| 1. Vassil PETKOV | 59 k 800 | Bulgarie | 100, - | 105, - | 130, - | 335 k |
| 2. Pierre FULLA | 59 k 800 | France | 105, - | 90, - | 120, - | 315 k |
| 3. Esa EINOLA | 59 k 300 | Finlande | 90, - | 100, - | 112,500 | 302 k 500 |
| Poids Légers | | | | | | |
| 1. Yvan YORDANOV | 67 k | Bulgarie | 115, - | 115, - | 140, - | 370 k |
| 2. Pauli RYHANEN | 67 k | Finlande | 105, - | 105, - | 137,500 | 347 k 500 |
| 3. Jean DUMAS | 66 k 600 | France | 112,500 | 100, - | 132,500 | 345 k |
| Poids Moyens | | | | | | |
| 1. Rolf MAIER | 74 k 600 | France | 130, - | 122,500 | 155, - | 407 k 500 |
| 2. Veliko KONYAROV | 74 k 900 | Bulgarie | 120, - | 125, - | 150, - | 305 k |
| 3. Tauno KARE | 75 k | Finlande | 125, - | 117,500 | 150, - | 392 k 500 |
| Poids Mi-Lourds | | | | | | |
| 1. Kaarlo KANGASNIEMI | 82 k 200 | Finlande | 145, - | 135, - | 165, - | 445 k |
| 2. Marcel PATERNI | 80 k | France | 135, - | 125, - | 160, - | 420 k |
| 3. Stantcho PENCHEV | 81 k 300 | Bulgarie | 125, - | 125, - | 160, - | 410 k |
| Poids Lourds-Légers | | | | | | |
| 1. Jaakko KAILAJARVI | 85 k 900 | Finlande | 135, - | 140, - | 170, - | 445 k |
| 2. Petar TATCHEV | 89 k 700 | Bulgarie | 140, - | 127,500 | 165, - | 432 k 500 |
| 3. Alfred STEINER | 87 k 200 | France | 135, - | 125, - | 155, - | 415 k |
| Poids Lourds | | | | | | |
| 1. Mauno LINDROOS | 109 k 300 | Finlande | 150, - | 145, - | 175, - | 470 k- |
| 2. Jean-Paul FOULETIER | 102 k 700 | France | 150, - | 145, - | 172,500 | 467 k 500 |
| N. Cl. Ivan VESSELINOV | 119 k 500 | Bulgarie | 0, - | - | - | - |

La Bulgarie bat la France par 4 victoires à 3.

La Finlande bat la France par 4 victoires à 3.

Haltérophile Moderne n° 224 (07-1966)

ni n'est que dans une forme moyenne et si ses 420 k suffisent pour battre le Bulgare Penchev (410 k), ils ne peuvent menacer le Finlandais Kangasniemi. Celui-ci est, en effet, en très gros progrès et bien qu'il manque 150 k au développé, 137 k 500 à l'arraché et 170 k au jeté, il atteint avec 145, 135 et 165 k l'excellent total de 445 k et montre des possibilités encore supérieures. Nul doute qu'il puisse obtenir un meilleur classement aux prochains Championnats du Monde.

France : 3 victoires ; Bulgarie : 3 victoires.
Finlande : 2 victoires ; France : 2 victoires

En Poids Lourds-Légers, Steiner (France) est surclassé par les athlètes de grande valeur que sont Tatchev (Bulgarie) et Jaako Kailajarvi (Finlande). Steiner réussit cependant à s'accrocher dans les deux premiers mouvements : 135 k au développé, 125 k à l'arraché, mais reste sur son premier essai au jeté à 155 k, manquant ensuite deux fois 165 k. Cet échec est d'autant plus regrettable qu'en atteignant 425 k, Steiner obtenait sa sélection pour les prochains Championnats du Monde. Le Bulgare Tatchev tire sans grande conviction et n'obtient que le total, très modeste pour lui, de 432 k 500, tandis que Kailajarvi - 445 k - s'adjuge la victoire qu'une

défaillance au jeté a bien failli compromettre ce n'est en effet qu'à son 3^e essai que Kailajarvi jette 170 k après avoir titubé et presque perdu connaissance à la suite de sa deuxième tentative.

Avant même que nous obtenions les résultats des Poids Lourds, la Bulgarie a déjà battu les deux autres équipes, alors que la France et la Finlande sont à égalité : 3 à 3.

Désirant sans doute concentrer l'attention des spectateurs sur le match, Fouletier (France) contre Lindroos (Finlande), le puissant Bulgare Vesselinov (119 k 500) a la délicatesse (!) de manquer 160 k par trois fois au développé.

Lindroos a précédemment poussé 150 k après deux échecs sur cette même charge, tandis que Fouletier, après avoir poussé cette même barre à son 2^e essai, n'a pas eu la sagesse de demander 2 k 500 de plus et a manqué 155 k. Les deux hommes sont donc à égalité.

140, 145, 147 k 500, telles sont les charges que les deux hommes tirent ensuite à l'arraché dans un beau style en flexion, mais ils ne peuvent une nouvelle fois se départager, manquant tous deux leur 3^e essai.

Plus léger que son adversaire, Fouletier a logiquement décidé de démarrer avec la même charge que lui à l'épaulé et jeté : 170 k. Mais Lindroos demande 172 k 500... Fouletier 172 k 500 également. Lindroos demande alors 175 k et Fouletier doit s'incliner et démarrer à 172 k 500, barre qu'il jette assez facilement, après un verrouillage des coudes à l'épaulé assez pénible. Lindroos reprend l'avantage avec 175 k malgré un relèvement de l'épaulé très difficile. 177 k 500..., belles tentatives de Fouletier, la barre monte très haut, mais les coudes ne s'engagent pas. Le match est perdu malgré les beaux efforts de Fouletier qui égale, avec 467 k 500, son record de France. Lindroos ne peut se relever de la position fléchie avec 180 k mais assure, avec 470 k, la victoire de l'équipe finlandaise sur l'équipe de France.

Résultat final :

Bulgarie bat France : 4 à 3.

Bulgarie bat Finlande : 4 à 3.

Finlande bat France : 4 à 3.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE 1966

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

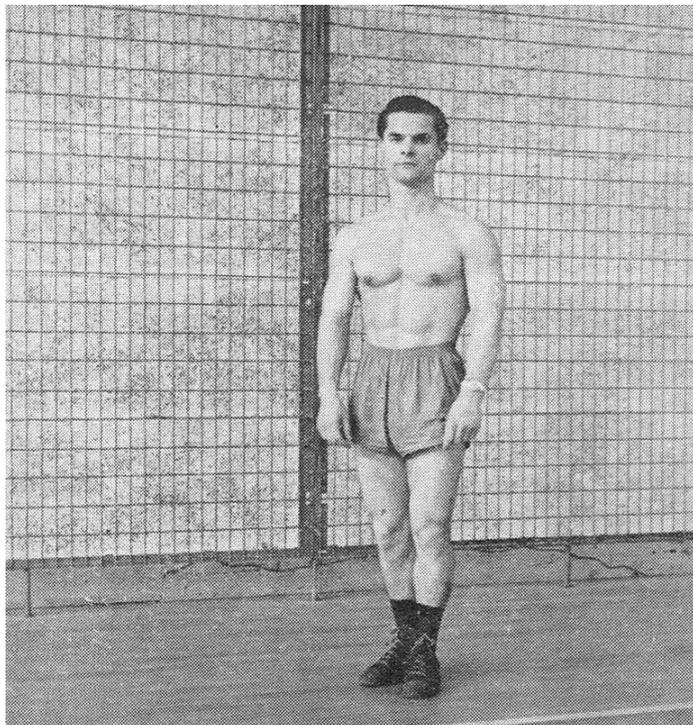
Salle Municipale des Sports de Jœuf, le 2 Juillet 1966

| Noms des concurrents | Numéro du dossard | Comité Régional | Nombre de points | | | TOTAL des points |
|---|-------------------|-----------------|---|--|--|------------------|
| | | | Épreuves physiques Moyenne du développé couché, flexion jambes et saut sans élan | 1 ^{er} tour (0 à 20) Coef. 2 | 2 ^{me} tour (0 à 10) Coef. 2 | |
| Catégorie de taille jusqu'à 1 m 68 : | | | | | | |
| 1. CAESEMAEKER..... | 10 | Flandres | 13,50 | 145 | 88 | 246,50 |
| 2. LAPEYRE | 6 | Guyenne | 13,66 | 144 | 86 | 243,66 |
| 3. MOULIN | 8 | Dauphiné-Savoie | 12 | 145 | 77,50 | 234,50 |
| 4. AUNEAU | 3 | Poitou | 12,66 | 143 | 72 | 227,66 |
| 5. IVANOFF | 16 | Normandie | 10,33 | 138 | 79 | 227,33 |
| 6. ATTAL..... | 9 | Poitou | 10,66 | 140 | 76 | 226,66 |
| 7. MALOUM..... | 7 | Languedoc | 13,33 | 133 | 73 | 219,33 |
| 8. CHATEAU | 14 | Champagne | 14,33 | 133 | 70 | 217,33 |
| 9. CHENIER | 4 | Poitou | 15,16 | 125 | 76 | 216,16 |
| 10. POVER..... | 2 | Dauphiné-Savoie | 12,83 | 128 | 70 | 210,83 |
| 11. LECOLLEN | 12 | Normandie | 12,33 | 110 | 50 | 172,33 |
| 12. CAILLET | 5 | Auvergne | 10,83 | 98 | 43 | 151,83 |
| Catégorie de taille au-dessus de 1 m 68 : | | | | | | |
| 1. VASSEAUX..... | 23 | Dauphiné-Savoie | 16,16 | 155 | 90,50 | 261,66 |
| 2. GLEYZES | 25 | Languedoc | 12 | 160 | 81 | 253 |
| 3. MAO | 28 | Anjou-Bretagne | 13,66 | 157 | 77 | 247,66 |
| 4. BROUTIN | 21 | Flandres | 12,33 | 153 | 82 | 247,33 |
| 5. BEAUYA | 29 | Flandres | 14,83 | 148 | 79,50 | 242,33 |
| 6. BARGAS..... | 24 | Lorraine | 15 | 149 | 74,50 | 238,50 |
| 7. REINE | 27 | Provence | 11,66 | 148 | 74 | 233,66 |
| 8. THARSIS | 20 | Champagne | 14,83 | 136 | 72,50 | 223,33 |
| 9. DIOUX | 19 | Île-de-France | 16,16 | 128 | 72,50 | 216,66 |
| 10. GAËTE..... | 30 | Normandie | 11,66 | 133 | 71 | 215,66 |
| 11. SOULIE..... | 26 | Pyrénées | 11,33 | 136 | 64 | 211,33 |
| Prix des Juniors 1966 : | | | | | | |
| Catégorie jusqu'à 1 m 68 : CAESEMAEKER (Flandres) | | | | | | |
| Catégorie au-dessus de 1 m 68 : DIOUX (Île-de-France) | | | | | | |

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CONCOURS NATIONAL DE FORCE CULTURISTE 1966

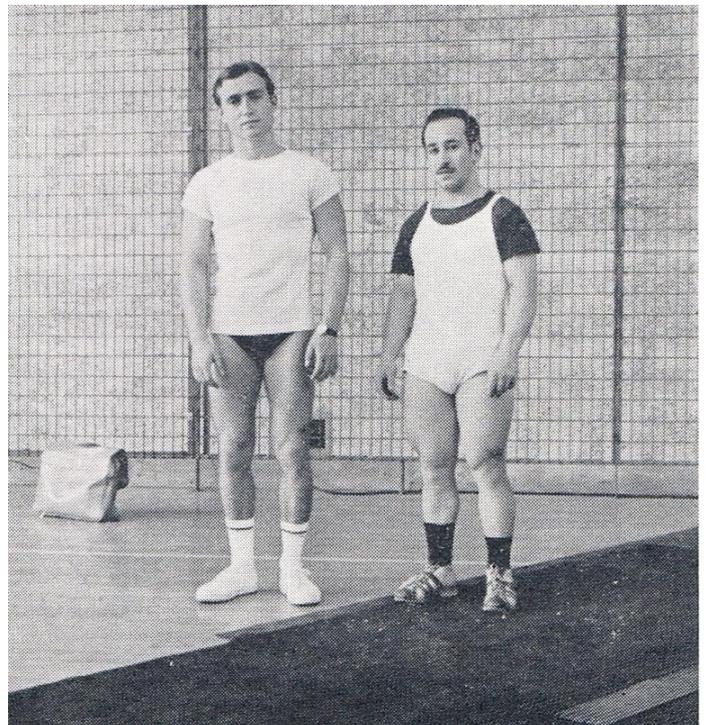
Salle Municipale des Sports de Jœuf, le 2 Juillet 1966

| Noms des Concurrents | Poids de Corps | Clubs | Développé Couché | Flexion sur les jambes | Total |
|----------------------------|----------------|----------------------------|------------------|------------------------|-----------|
| Poids Coqs | | | | | |
| 1. GRONGNARD | 55 k 100 | Athlétique Club Melunais | 105, - | 125, - | 230 k |
| 2. THILLOUX M. | 55 k 900 | Club H. et C. Parisien | 87,500 | 127,500 | 215 k |
| Poids Plumes | | | | | |
| 1. GELAS | 58 k 900 | A.S. Aug. Norm. Le Havre | 115, - | 110, - | 225 k |
| 2. COLETTI | 58 k 900 | Cult. Cl. du Val de Marne | 100, - | 110, - | 210 k |
| Poids Légers | | | | | |
| 1. LEDROIT | 67 k 400 | La Vie au Gd Air St-Maur | 130, - | 182,500 | 312 k 500 |
| 2. ROUILLE..... | 65 k 100 | Institut Cultur. Rochelais | 105, - | 175, - | 280 k |
| Poids Moyens | | | | | |
| 1. DIOUX | 69 k 500 | Athlétique Club Melunais | 132,500 | 165, - | 297 k 500 |
| 2. CHENIER..... | 73 k | Centre Athlét. Poitevin | 132,500 | 165, - | 297 k 500 |
| Poids Mi-Lourds | | | | | |
| 1. LECHERTIER..... | 78 k | Club H. et C. Parisien | 155, - | 190, - | 345 k |
| 2. BEAUYA | 81 k 700 | Centre Athlét., de Lille | 152,500 | 160, - | 312 k 500 |
| Poids Lourds-Légers | | | | | |
| 1. VIGNEC..... | 88 k 100 | Sport. Club Châtillonnais | 160, - | 190, - | 350 k |
| 2. NOWAK..... | 86 k 500 | St. Ste-Barbe - Gd-Combe | 150, - | 190, - | 340 k |
| Poids Lourds | | | | | |
| 1. CORAZZA | 119 k 900 | Centre Athlétique Lensois | 155, - | 202,500 | 357 k 500 |
| 2. DELPUECH..... | 108 k 800 | St. Ste-Barbe - Gd-Combe | 135, - | 200, - | 335 k |



GRONGNARD

Vainqueur de la catégorie Poids Coqs, a battu le record du Développé couché avec 105 k.



GELAS et THILLOUX

GELAS, vainqueur des Poids Plumes, bat le record de France du Développé couché avec 118 k. THILLOUX est 2^e de la catégorie des Poids Coqs.

(Photos : Pierre Rigaud)

Ce que vous devez savoir

Arrêté du 3 janvier 1966

(Éducation nationale,
Santé publique et Population)

(Vu L. n° 63-807 du 6-8-1963 ;
D. n° 63-619 du 29-6-1963)

Objet : *Garanties d'hygiène, de technique et de sécurité des salles où les éducateurs physiques ou sportifs exercent leur profession.*

Article premier. - Toute salle où exercent une ou plusieurs personnes professant dans les conditions prévues à l'article premier de la loi susvisée du 6 août 1963 doit présenter les garanties minima suivantes d'hygiène, de technique et de sécurité :

1) Aire de travail :

- 4 m² au minimum par personne.

2) 2°) Équipement de la salle :

- hauteur minimum du plafond : 2,80 m ;
- protection ou capitonnage de tout obstacle (angles vifs, piliers, etc.) ;
- existence d'un système d'aération ou de ventilation assurant un renouvellement d'air d'au moins 30 m³ par personne et par heure ;
- équipement hygiénique et sanitaire deux W.C., deux urinoirs, une salle de douches collectives (15 pommes de douches) et deux cabines de douches individuelles pour quarante usagers simultanés, ces chiffres pouvant être réduits au prorata du nombre des usagers admis simultanément (les caillebotis sont interdits et chaque salle de douches doit comporter une main courante) ;
- interdiction des fosses fixes de réception ;

- si la salle est chauffée avec de l'air pulsé, aménagement des arrivées d'air de telle façon que celui-ci ne soit pas dirigé sur les usagers ;
- interdiction du verre armé dans le vitrage.

3) Dispositions diverses :

- existence d'une boîte médicale de secours, bien équipée en vue des premiers soins à apporter en cas d'accident, et d'un brancard permettant l'évacuation d'un blessé immobilisé ;
- existence d'un téléphone et affichage à proximité de ce téléphone des numéros d'appel des pompiers, du médecin responsable de la salle ou du club, de l'hôpital, de l'ambulance ;
- interdiction de fumer.

ART. 2. - Les gérants, exploitants ou responsables des salles ouvertes à la date de publication du présent arrêté disposeront d'un délai d'un an à compter de cette date pour que ces salles soient en règle avec les dispositions prévues à l'article premier ci-dessus. Toutefois, en ce qui concerne la hauteur du plafond, une dérogation est accordée à ces salles qui sont autorisées à poursuivre leur activité quelle que soit cette hauteur. Passé le délai d'un an, elles pourront être fermées temporairement ou définitivement ainsi qu'il est prévu à l'article 5 de la loi du 6 août 1963.

ART. 3. - Pour certaines disciplines sportives pratiquées en salle, des garanties particulières seront, pour ces salles, déterminées par arrêtés conjoints du ministre de l'Éducation nationale et du ministre de la Santé publique et de la Population.

ART. 4. - Le directeur des Sports et le directeur général de la Santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES JUNIORS

Il est rappelé que dès le début de la saison 1966-67, la F.F.H.C. mettra en application la nouvelle réglementation copiée sur la formule internationale concernant l'âge des Juniors, c'est-à-dire :

Sera considéré comme Junior, l'athlète qui n'aura pas atteint l'âge de vingt ans le jour de la compétition à laquelle il participe.

Lorsqu'un athlète aura 20 ans entre l'éliminatoire d'une compétition et la finale, il devra disputer l'éliminatoire dans la catégorie « Juniors » mais ne pourra disputer la finale qu'en catégorie « Seniors » si ses performances le qualifient pour cette finale.

.....

Prochain stage destiné aux Scolaires et Universitaires du 5 au 10 Septembre au C.R.E.P.S. de Voiron.

.....

AVIS IMPORTANTS

La Mutuelle Nationale des Sports auprès de laquelle la F.F.H.C. a souscrit un contrat d'assurance individuelle pour l'ensemble de ses Clubs affiliés, ayant dû augmenter ses tarifs de 0,20 F, LE MONTANT DE LA LICENCE-ASSURANCE SERA PORTÉ, POUR LA SAISON 1965-66, DE 6 F à 6,20 F.

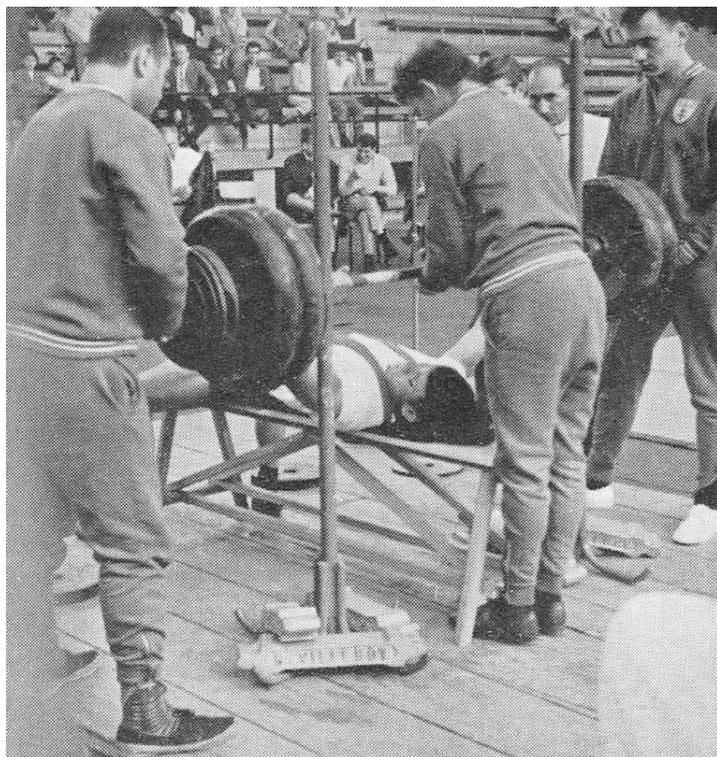
Il est rappelé qu'elle reste obligatoire pour tous les membres d'une Section Haltérophile ou d'une Section Culturiste (décision de l'Assemblée Générale du 10 Mai 1964). Aucune licence ne peut donc être délivrée sans assurance.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2^e par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1965-66 (part revenant à la Fédération : 1,50 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres- licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TÂRD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1966-67 à la F.F.H.C. soit 25 F (soit 5 F de plus que la saison dernière, conformément à la décision du Comité de Direction du 22 Septembre 1965. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.



DIOUX (Junior) participait à la Finale du Championnat de France Culturiste et du Concours National de Force. Il remporta cette dernière compétition en Poids Moyens.

(Photo Pierre RIGAUD.)

MATCH
« NORMANDIE - FLANDRES BELGES »

Ce match retour parfaitement organisé par nos amis Belges s'est déroulé à la Pentecôte en Belgique. Les athlètes normands sélectionnés pour cette rencontre et les dirigeants du Comité rallièrent Notre-Dame de Gravenchon et Rouen d'où ils prirent le car qui les conduisit à Gand.

La compétition se déroula à Harelbeke, localité située à 35 km de Gand, organisée par le Club local avec son dévoué Président M. Ver-Heist. Elle se déroula le dimanche après-midi et les Normands enregistrèrent une nouvelle victoire, malgré une belle opposition des athlètes belges, notamment de Wyssure du Club de Roullers... Il est regrettable que deux ou trois équipiers belges aient manqué cette épreuve, ce qui aurait équilibré les forces des deux équipes en présence.

Après le match, un repas amical clôtura cette soirée au cours duquel les récompenses furent remises aux athlètes, tandis que M. Renault, Président de notre Comité recevait la Coupe, enjeu du Match.

MM. Van-Belleghem, Président du Comité des Flandres (Belge), Cobbaert, Secrétaire général et Ver-Heist, Président du Club organisateur, reçurent une plaquette offerte par le Comité de Normandie.

Au cours du Match, Muller s'octroya le record de France du développé à deux bras avec 121 k (ancien record 120 k par Gouverneur de Monaco). La rencontre était arbitrée par MM. Ver-Heist, Gahide et Pype, arbitres internationaux.

Le lundi, la délégation normande, après avoir visité Bruges, reprit la route de la Normandie, non sans avoir remercié les dirigeants belges de leur accueil et de l'amitié franco-belge, en se donnant rendez-vous à l'année prochaine, en Normandie, probablement à Vernon. La délégation normande était représentée par MM. Renault, Leguédé, Mizrahi et Legrand, dirigeants du Comité.

Résultats techniques

Équipe de Normandie bat Flandres-Belges avec 2.230 k contre 2.030 k.

(Chaque équipe ne devait pas excéder 525 k de poids de corps).

Formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de ces stages, le Comité de Direction Fédéral a pris les décisions suivantes :

Stage de l'Académie d'Aix-en-Provence - Marseille (C.R.E.P.S. de Boulouris) du 9 au 14 Mai 1966

Obtiennent le Diplôme d'Aide-Moniteur :

| | | |
|-----|-----------------|---|
| MM. | COHEN | Assoc. Sport, et Cult, des Travailleurs Marseille |
| | LOPEZ | Haltérophile Club de Nice |
| | DECREMP | Haltérophile Club de Nice |
| | POLIAS | Halt. Club Port-St-Louis-du-Rhône |
| | TARABLE | Etoile des Borquettes |
| | VACHIA | Omnisports Hyérois |
| | ADJOUTE | Club des Jeunes City-Club |
| | MARIE | Haltérophile Club de Marseille |
| | FLAMMINGO | Club des Jeunes City-Club |
| | MIGUERIAN | Club des Jeunes City-Club |

Obtiennent le Brevet d'initiation Haltérophile

| | | |
|-----|----------------|--------------------------------------|
| MM. | MARTIN | A.S.P.T.T. Marseille |
| | MONNERIE | A.S.C. Energie Atomique Cadarache |
| | FOUET | A.S.C. Energie Atomique Cadarache |
| | | Stages de Week-end Académie d'Amiens |

Obtiennent le Brevet d'Initiation Haltérophile

| | | |
|-----|----------------------|---|
| MM. | SANGARLI | Amiens Sporting Club |
| | DUPUIS | Amicale des Anciens Élèves de Montdidier |
| | DUPONT Jacky | Amiens Sporting Club |
| | DUPONT Maurice | Amiens Sporting Club |
| | SAUDEMONT | Amiens Sporting Club |
| | HABIERA | Cercle Haltérophile et Culturiste Creillois |
| | HORUS | Amiens Sporting Club |
| | BRAVO | A.S. École de Métiers E.D.F. Soissons Cuffies |
| | LEMAIRE | Cercle Haltérophile et Culturiste Creillois |

Delaporte (Rouen), 262 k 500 - Haté Ph. (Le Havre), 277 k 500 - Douet (Alençon), 297 k 500 - Schimmel (Rouen), 330 k - Auber (Vernon), 340 k - Renault (Vernon), 355 k - Muller (Gravenchon), 367 k 500.

De Buck, 237 k 500 - Van Maele, 295 k - Bernard, 305 k - Landuyt, 287 k 500 - De Prez, 285 k - Wyssure, 340 k - Leerg, 280 k.

En 1961 - La Normandie remporta la victoire avec 2.215 k contre 1.827 k 500.

En 1962 - La Belgique remporta la victoire avec 2.200 k contre 2.162 k 500.

En 1963 - La Normandie remporta la victoire avec 2.160 k contre 2.107 k 500.

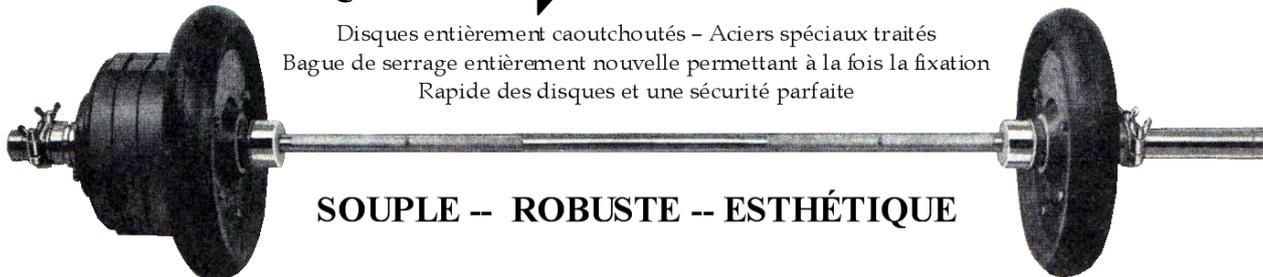
La rencontre n'eut pas lieu en 1964 et 1965.



**BARRES
A DISQUES**

**de la barre olympique
à la culturiste**

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
FABRI CANT SPÉCIALISTE
TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

Classement Général du Concours National de Force Culturiste

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

(suite)

POIDS MI-LOURDS

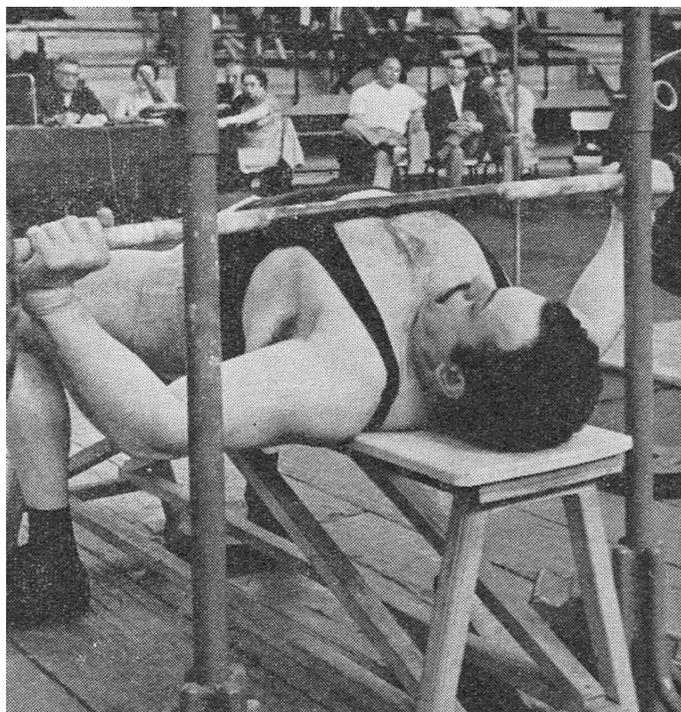
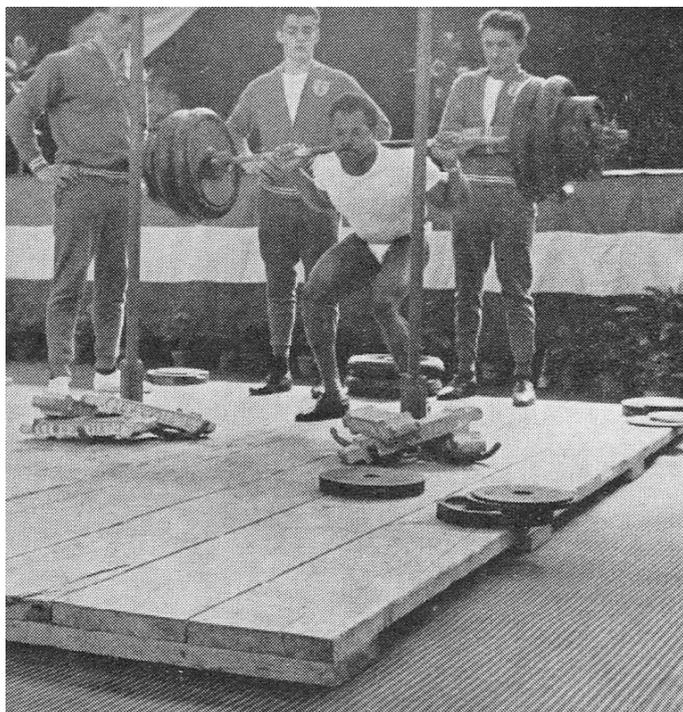
| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | LECHERTIER (77,5) Club Halt, et Cult. Parisien..... | 342,500 |
| 2. | BAUYA (81,5) Centre Athlétique Lille..... | 330, - |
| 3. | GOMEZ (80,8) Haltérophile Club Grenoblois..... | 320, - |
| 4. | DENANES (78) Club Culturiste St-Médard..... | 310, - |
| 5. | FAISANS (80) Club Halt, et Cult. Parisien..... | 307,500 |
| 6. | DELAIGLE (80,2) Union Culturiste Eudoise..... | 305, - |
| 7. | RODONNET (82,5) Cercle Culturiste Toulousain..... | 305, - |
| 8. | TALBOT (81,7) Ass. Gymnase Hébert Le Havre..... | 300, - |
| 9. | BAUDON (80,5) Cercle Culturiste Nancéien..... | 287,500 |
| 10. | CABRERA (78) Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence..... | 285, - |
| 11. | DUBUS (77,9) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais..... | 277,500 |
| 12. | VASSELIN (79,5) Ass. Gymnase Hébert Le Havre..... | 275, - |
| 13. | LUNA (81,5) Ass. Gymnase Hébert Le Havre..... | 275, - |
| 14. | REILLE (76,9) Cercle C. Salle Commenge Valence..... | 272,500 |
| 15. | LORETTE (80) Cercle Culturiste Nancéien..... | 272,500 |
| 16. | AUBER (77) Stade Porte Normande Le Havre..... | 270, - |
| 17. | PALAT (77,5) A.S. Cheminots Sétois..... | 270, - |
| 18. | CHACHAY (81) Cercle Culturiste Nancéien..... | 265, - |
| 19. | CANTENYS (75,2) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais..... | 260, - |
| 20. | UGOLINI (79) Ass. Chiera Senelle Herserange..... | 255, - |
| 21. | PAQUET (76,1) La Montluonnaise..... | 250, - |
| 22. | TISSEUR (77,8) Ring Régional de Champagne..... | 250, - |
| 23. | BENOIT (80,3) Sporting Club Tête de Cheval Loos..... | 245, - |
| 24. | DURAND (77) Ass. Chiers Senelle Herserange..... | 235, - |
| 25. | BERNARD (82,4) Cercle C. Salle Commenge Valence..... | 235, - |
| 26. | MAERTEN (78) Amicale Sport. Électricité de Lille..... | 225, - |
| 27. | SORIEUL (77,8) Ass. Gymn. Hébert Le Havre..... | 220, - |
| 28. | VIARD (80,6) Ass. Aug. Normand Le Havre..... | 217,500 |
| 29. | CLERC (76) Union Sportive Toul..... | 215, - |
| 30. | CHOPIN (78,7) La Montluonnaise..... | 212,500 |
| 31. | MADRELLE (76,5) Centre Athlétique Lensois..... | 210, - |
| 32. | ROQUEFORT (77,2) Culturiste Club Valence..... | 210, - |
| 33. | PIGNOUX (75,7) Centre Athlétique Poitevin..... | 200, - |
| 34. | RABIAU (82,5) Ass. Gymn. Hébert Le Havre..... | 195, - |
| 35. | NESTELHUT (76,9) Mais. Jeun, et Cult. Strasbourg..... | 190, - |

POIDS LOURDS-LEGERS

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | VIGNEC (89,8) Sporting Club Châtillonnais..... | 355, - |
| 2. | NOWAK (88) Stade Ste-Barbe Grand-Combe..... | 340, - |
| 3. | VASSEAUX (83,5) Cercle C. Salle Commenge Valence..... | 327,500 |
| 4. | THARSIS (85) Club Culturiste de Reims..... | 315, - |
| 5. | LEGER (89,1) Maison des Jeunes Chambéry..... | 310, - |
| 6. | CORNEILLIE (83,7) Les Travailleurs de Comines..... | 307,500 |
| 7. | REINE (87) Halt, et Cult. Cl. Aix-en-Provence..... | 305, - |
| 8. | MAO (84) Club Athl. Nantais..... | 300, - |
| 9. | HERBAUX (90) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 300, - |
| 10. | BROUTIN (87,5) Union Haubourdoise..... | 297,500 |
| 11. | DEMONSEL (89) Amic. Sport. Électricité Lille..... | 295, - |
| 12. | PEDEBOSCQ (87) Cercle Cult. Page Blanche..... | 282,500 |
| 13. | AMET (86,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 275, - |
| 14. | TATEOSSIAN (89,4) Culturiste Club Valence..... | 275, - |
| 15. | BLANC (84,5) Etoile Sportive de Tavel..... | 265, - |
| 16. | GAETE (83,5) Ass. Gymnase Hébert Le Havre..... | 262,500 |
| 17. | SCHERPEREL (83,6) Sp. Cl. Tête de Cheval Loos..... | 262,500 |
| 18. | SCHIVARTZ (87,5) A.S. Cheminots de Béziers..... | 262,500 |
| 19. | ROSIER (89,7) Centre Athlétique Lille..... | 262,500 |
| 20. | SOYEZ (87) Amicale Sportive Électricité Lille..... | 260, - |
| 21. | BOUGUIN (88,1) La Montluonnaise..... | 260, - |
| 22. | PECOUL (90) Etoile Sportive de Tavel..... | 255, - |
| 23. | LE FILLEUL (83) Athlétique Club Servannais..... | 245, - |

POIDS LOURDS

| | | |
|----|--|---------|
| 1. | CORAZZA (105) Centre Athlétique Lensois..... | 362,500 |
| 2. | DELPUECH (112) Stade Ste-Barbe Grand-Combe..... | 345, - |
| 3. | LÉVECQ (103) Sporting Cl. Tête de Cheval Loos..... | 325, - |
| 4. | FREINAUX (93) Club Lutteurs Sparnaciens..... | 305, - |
| 5. | DULOQUIN (106,5) Club Culturiste Reims..... | 290, - |
| 6. | BERTRAC (90,8) Ass. Gymnase Hébert Le Havre..... | 280, - |
| 7. | BADI (97,5) Sport. Cl. Tête de Cheval Loos..... | 270, - |
| 8. | DEVAUD (95,4) A.S. P.T.T. Vienne..... | 245, - |



A la Finale du Concours National de Force Culturiste

LECHERTIER, vainqueur de la catégorie Poids Mi-Lourds, bat le record des deux mouvements avec 345 k.

VIGNEC, vainqueur de la catégorie Poids Lourds-Légers, bat le record du Développé couché avec 161 k.

(Photos Pierre RIGAUD.)

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

**Composition du Comité Directeur
et du Bureau pour la saison 1966-67**

- *Président* : M. Raymond Tournier.
- *Vice-présidents* : MM. Émile Bazire, Ferdinand Fiolle, René Fries, André Roussaux.
- *Secrétaire Général* : M. Victor Leveler.
- *Secrétaire Adjoint* : M. André Deschaintres.
- *Trésorier Général* : M. Marcel Rabjeau.
- *Trésorier Adjoint* : M. Hervé de Coetlogon.

Membres : MM. Bergemanne, Chariot, Del Fiol, Pichon, Prats, Semblant.

RENCONTRE AMICALE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

D'ANGERS - SÉLECTION PARISIENNE

Dans le cadre des rencontres amicales inter-clubs s'est déroulé à Angers, au Gymnase d'Assas, un match entre la Société de Gymnastique d'Angers et trois Clubs parisiens.

But du match : donner aux athlètes l'occasion de s'entraîner. L'enjeu étant amical, les hommes pouvaient se risquer à améliorer leurs performances, tout en resserrant entre eux des liens d'amitié.

Ambiance très sympathique. Arbitrage de MM. Rousseau (Angers), Bazire et Deschaintres (Paris).

Projet de Calendrier International 1966-67

| | | |
|--|--------------------------------|---|
| France « B » - Suisse | en Suisse Berlin-Est | 1 ^{er} Octobre 1966 15 au 23 Octobre 1966 |
| Championnat du Monde | | |
| Tournoi International avec la participation des Équipes américaine et japonaise retour du Championnat du Monde | | |
| France - Angleterre Juniors | Paris en France | 25 et 26 Octobre 1966 29 Octobre 1966 |
| Italie - Autriche - France Juniors | en Italie | 13 Novembre 1966 |
| France - Pologne Juniors | en France | 21 Janvier 1967 |
| France - Angleterre Seniors | en France | 28 janvier 1967 |
| France « B » - Italie « A » | en France | 5 Février 1967 |
| France « C » - Espagne | en Espagne | 5 ou 12 Février 1967 |
| France - Roumanie A | à Bucarest | 19 ou 26 Février 1967 |
| France « A » - Allemagne « A » | en France | 1 ^{er} et 2 Avril en 3 ou 4 séances |
| France « B » - Allemagne « B » | en France | |
| France Juniors - Allemagne Juniors | | |
| Grand Prix International par villes | en trois villes différentes | 20 Mai 1967 |
| France - Finlande « A » | en Finlande | 5 Juin 1967 |
| France - Bulgarie « A » | en Bulgarie à Tokyo | 25 Juin 1967 Septembre 1967 |
| Championnat du Monde | | |
| France - Italie Juniors | en France | 19 Novembre 1967 |
| N.B. - Ce calendrier ne deviendra définitif qu'après accord des Fédérations étrangères intéressées. | | |

Résultats techniques :

Samedi 9 Avril. - 2 équipes.

1. Société Gymnastique d'Angers (5 hommes)
bat S.C. Neuilly par 1.330 k à 1.312 k 500.
2. Société Gymnastique d'Angers (7 hommes)
bat S.C. Neuilly par 2.175 k à 2.042 k 500.

La Société de Gymnastique d'Angers gagne la Coupe Hower.

7 Mai.

Société de Gymnastique d'Angers bat Courbevoie Sports par 1.995 k à 1.950 k.

18 Juin

Société de Gymnastique d'Angers bat Asnières Sports par 2.015 k à 1.732 k 500.

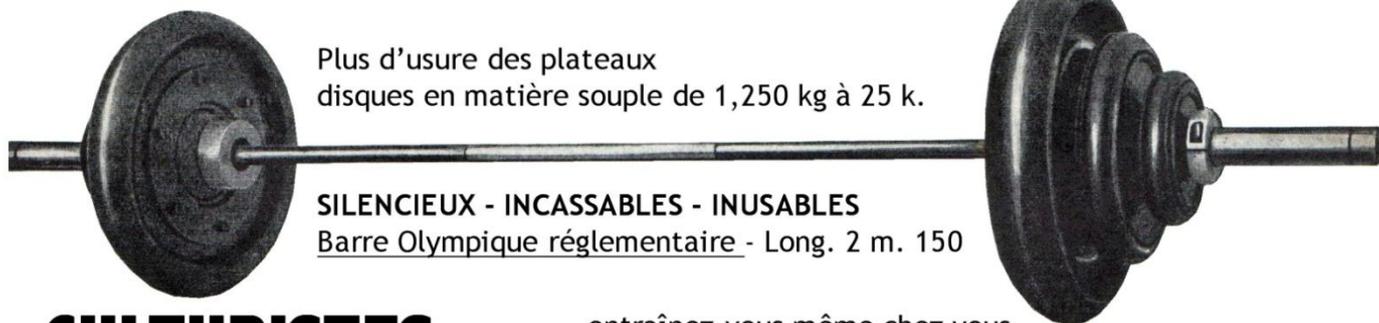
Les matches étaient conclus entre équipes de 7 athlètes pour un poids de corps total de 535 k.

Félicitations à tous les participants et remerciements aux spectateurs, venus nombreux et qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux équipes.

P. MARION

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

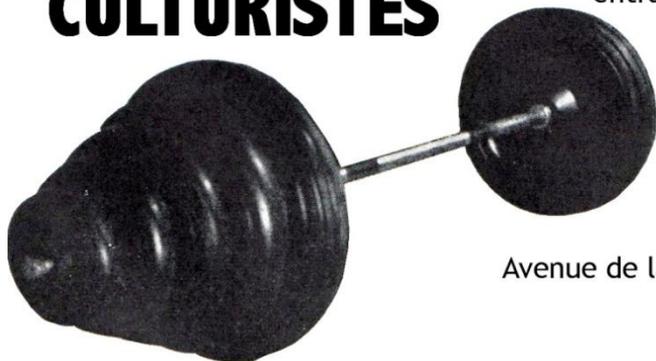


Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande

LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL

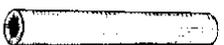
21^e ANNÉE

Août-Septembre

1966








LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18^{me}) - C.C.P. 2165-49 PARIS

- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
- Chaussures haltérophiles marque « Athlétic » déposée
- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
- Bout carré - Cuir fort.
- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.

Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●--●

| | |
|---------------------------------------|---------|
| Règlements : | |
| du Premier Pas Culturiste | |
| 1966-67 | 3 |
| du Prix des Débutants..... | 3 |
| du Prix d'Encouragement | |
| 1966-67 | 4 |
| Minima des séries | 4 |
| Ce que vous devez savoir | 5 et 12 |
| Barème des Épreuves physiques | |
| du Diplôme d'Aides-Moniteurs | |
| et Moniteurs | 5 |
| Les Finales Nationales Culturistes | |
| 1966-67 par C. FAVROU | 8 |
| L'épaulé de Steiner par | |
| G. LAMBERT..... | 10 |
| Derniers Stages d'Haltérophilie | 11 |
| Records de France Culturistes | 14 |
| Nos Joies, nos Peines..... | 14 |
| Dans nos Comités Régionaux | 15 |

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

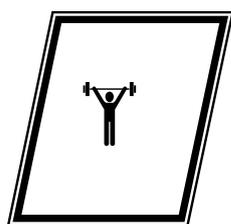
Roger VASSEAUX (Comité Dauphiné -Savoie),
Champion de France Culturiste 1966
(taille : au-dessus de 1 m 68).

(Photo : Daniel Denicourt).

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME



Partie

Officielle

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS CULTURISTE 1966-1967

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un club de la F.F.H.C. et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, culturiste ou haltérophile, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs.

Les participants doivent être de nationalité française et avoir 16 ans révolus.

La licence 1966-1967 est obligatoire.

Éliminatoires régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 20 ans le jour des éliminatoires) et Seniors, sont prévues.

L'épreuve comporte les exercices suivants :

1. Présentation individuelle sur les quatre faces, au garde-à-vous. Cotation de 0 à 10. Jury comprenant un arbitre haltérophile et un professeur ou maître d'Éducation Physique, ou un Juré national, ou un Entraîneur fédéral ou régional de la F.F.H.C. Les deux notes des juges seront additionnées ;
2. Vingt flexions extensions sur les bras, appui tendu aux barres parallèles. Cotation de 0 à 20. Un point par flexion régulièrement exécutée ;
3. Epaulé et jeté à deux bras, trois essais. Application du règlement technique habituel. Cotation de 0 à 20, en appliquant le barème ci-dessous.
4. Traction à la barre fixe, mains en pronation. Cotation de 0 à 10, un point 1/4 par traction régulièrement exécutée, soit 20 points pour 16 tractions ;
5. Saut en longueur sans élan, trois essais. Cotation de 0 à 20 en appliquant le barème ci-après.

Les épreuves 2, 3, 4 et 5, seront notées par un seul juge.

Le maximum des points étant de 100, seuls les concurrents ayant obtenu 50 points minimum auront droit au diplôme du Premier Pas Culturiste. Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points nécessaires pour recevoir le diplôme pourront concourir à nouveau l'année suivante.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Évolution technique des exercices.

Les flexions-extensions aux barres parallèles devront être exécutées en marquant un léger temps d'arrêt à l'extension et à la flexion sans l'appui des pieds (corps vertical). Lorsque le concurrent, fatigué, escamote le mouvement, arrêter l'exercice au dernier geste correct.

En ce qui concerne les tractions à la barre fixe : 1° marquer la suspension allongée, exécuter chaque traction en amenant le menton au-dessus de la barre. L'extension complète des bras est exigée avant chaque traction, les secousses et contorsions pendant une traction annuleraient le mouvement. Arrêter l'exercice dès l'incorrection d'exécution.

Les sauts en longueur avec retrait d'un pied ou chute sur les mains en arrière seront mesurés de ces marques au départ.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Maître d'Éducation Physique, diplômé d'État ou un Juré National ou un Entraîneur Régional ou Fédéral de la F.F.H.C.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 9 octobre 1966.

Les résultats devront parvenir au siège social de la Fédération, 10 rue Saint-Marc, Paris (2^e), le 14 octobre au plus tard.

Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points. La date de naissance des Juniors devra être précisée.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

RÈGLEMENT DU PRIX DES DÉBUTANTS

Le Prix des Débutants sera organisé par les soins des Comités Régionaux le Dimanche 23 Octobre 1966 et devra se disputer dans les gymnases des Sociétés, de façon à lui assurer le cachet d'une épreuve de débutants.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1966-1967, non classés.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront tirer dans la catégorie déterminée par leur poids.

Catégorie des concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ; Poids Plumes : de 56 k à 60 k ; Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ; Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ; Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ; Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ; Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Mouvements imposés

1. Développé à deux bras ; 2. Arraché à deux bras ; 3. Epaulé et Jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles de la F.F.H.C.

Conditions d'engagement

1. Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des Sociétés affiliées à la F.F.H.C. et munis de la licence de l'année sportive 1966-67.
2. Les mineurs participant au Prix des Débutants

TABLEAU DE COTATION DU PREMIER PAS CULTURISTE

| Points | ÉPAULE ET JETÉ À DEUX BRAS | | | | | | | SAUT EN LONGUEUR SANS ÉLAN | |
|--------|----------------------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|---------------------|--------------|----------------------------|---------|
| | Poids Coqs | Poids Plumes | Poids Légers | Poids Moyens | Poids Mi-lourds | Poids Lourds Légers | Poids Lourds | Points | Saut |
| 1 | Kg. | Kg. | Kg. | Kg. | Kg. | Kg. | Kg. | 1 | 1 m. 60 |
| 2 | 25 | 35 | 42,5 | 50 | 57,5 | 62,5 | 67,5 | 2 | 1 m. 65 |
| 3 | 27,5 | 37,5 | 45 | 52,5 | 60 | 65 | 70 | 3 | 1 m. 70 |
| 4 | 30 | 40 | 47,5 | 55 | 62,5 | 67,5 | 72,5 | 4 | 1 m. 75 |
| 5 | 32,5 | 42,5 | 50 | 57,5 | 65 | 70 | 75 | 5 | 1 m. 80 |
| 6 | 35 | 45 | 52,5 | 60 | 67,5 | 72,5 | 77,5 | 6 | 1 m. 85 |
| 7 | 37,5 | 47,5 | 55 | 62,5 | 70 | 75 | 80 | 7 | 1 m. 90 |
| 8 | 40 | 50 | 57,5 | 65 | 72,5 | 77,5 | 82,5 | 8 | 1 m. 95 |
| 9 | 42,5 | 52,5 | 60 | 67,5 | 75 | 80 | 85 | 9 | 2 m. 00 |
| 10 | 45 | 55 | 62,5 | 70 | 77,5 | 82,5 | 87,5 | 10 | 2 m. 05 |
| 11 | 47,5 | 57,5 | 65 | 72,5 | 80 | 85 | 90 | 11 | 2 m. 10 |
| 12 | 50 | 60 | 67,5 | 75 | 82,5 | 87,5 | 92,5 | 12 | 2 m. 15 |
| 13 | 52,5 | 62,5 | 70 | 77,5 | 85 | 90 | 95 | 13 | 2 m. 20 |
| 14 | 55 | 65 | 72,5 | 80 | 87,5 | 92,5 | 97,5 | 14 | 2 m. 25 |
| 15 | 57,5 | 67,5 | 75 | 82,5 | 90 | 95 | 100 | 15 | 2 m. 30 |
| 16 | 60 | 70 | 77,5 | 85 | 92,5 | 97,5 | 102,5 | 16 | 2 m. 35 |
| 17 | 62,5 | 72,5 | 80 | 87,5 | 95 | 100 | 105 | 17 | 2 m. 40 |
| 18 | 65 | 75 | 82,5 | 90 | 97,5 | 102,5 | 107,5 | 18 | 2 m. 45 |
| 19 | 67,5 | 77,5 | 85 | 92,5 | 100 | 105 | 110 | 19 | 2 m. 50 |
| 20 | 70 | 80 | 87,5 | 95 | 102,5 | 107,5 | 112,5 | 20 | 2 m. 55 |
| 21 | 72,5 | 82,5 | 90 | 97,5 | 105 | 110 | 115 | | |

La note 0 dans un exercice est éliminatoire

devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Tous les participants devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux Sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la Société à laquelle il appartient devront parvenir à la Fédération à son siège social, 10, rue Saint-Marc, Paris (2^e), par les soins des Comités régionaux au plus tard le 2 Novembre 1966. Ils devront comporter un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors. Seront considérés comme Juniors, les athlètes n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans le jour de l'épreuve.

Les Comités Régionaux devront préciser la date de naissance exacte des juniors.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre d'athlètes engagés.

RÈGLEMENT

DU PRIX D'ENCOURAGEMENT JUNIORS ET SENIORS 1966-1967

Le Prix d'Encouragement 1966-67 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 3 et Dimanche 4 Décembre 1966 au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1966-67 classés quatrième série.

Le Prix d'Encouragement comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors. Ne pourront y prendre part que les athlètes qualifiés ayant réalisé au moins au cours des Éliminatoires régionales, les minima de la 4^e série.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les athlètes n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans le jour des éliminatoires.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Juniors qui se disputera le Samedi 3 Décembre 1966 (soirée) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix d'Encouragement Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Seniors qui se disputera le Dimanche 4 Décembre 1966 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 13 Novembre 1966. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 17 Novembre 1966, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Tous les athlètes devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux Sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Les Comités Régionaux devront préciser la date de naissance exacte des juniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix d'Encouragement dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

- Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
- Poids Plumes : de 56 k à 60 k.
- Poids Légers : de 60 k à 67 k 500.
- Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
- Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500.
- Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k.
- Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1° Développé à deux bras ;
- 2° Arraché à deux bras ;
- 3° Epaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

MINIMA IMPOSÉS POUR CHACUNE DES SÉRIES

SENIORS

| Catégories | 4 ^{me} série | 3 ^{me} série | 2 ^{me} série | 1 ^{re} série | Classe Nationale | Classe Internationale |
|--------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------|-----------------------|
| COQS..... | 180 | 202,500 | 225 | 247,500 | 270 | 290 |
| PLUMES..... | 200 | 222,500 | 245 | 267,500 | 290 | 310 |
| LEGERS..... | 230 | 252,500 | 275 | 297,500 | 320 | 340 |
| MOYENS..... | 245 | 267,500 | 290 | 315 | 340 | 360 |
| MI-LOURDS..... | 260 | 282,500 | 305 | 330 | 355 | 380 |
| LOURDS LEGERS..... | 270 | 295 | 320 | 345 | 370 | 395 |
| LOURDS..... | 380 | 305 | 335 | 365 | 395 | 420 |

JUNIORS

| Catégories | 4 ^{me} série | 3 ^{me} série | 2 ^{me} série | 1 ^{re} série | Classe Nationale | Classe Internationale |
|--------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------|-----------------------|
| COQS..... | 160 | 180 | 202,500 | 225 | 247,500 | 270 |
| PLUMES..... | 180 | 200 | 222,500 | 245 | 267,500 | 290 |
| LEGERS..... | 210 | 230 | 252,500 | 275 | 297,500 | 320 |
| MOYENS..... | 225 | 245 | 267,500 | 290 | 315 | 340 |
| MI-LOURDS..... | 240 | 260 | 282,500 | 305 | 330 | 355 |
| LOURDS LEGERS..... | 250 | 270 | 295 | 320 | 345 | 370 |
| LOURDS..... | 260 | 280 | 305 | 335 | 365 | 395 |

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix d'Encouragement, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix d'Encouragement.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix d'Encouragement.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex aequo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix d'Encouragement ;
- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturelle décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix d'Encouragement.

/

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

NOUVELLES FRANÇAISES

Circulaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports en date du 10 Juin 1966 concernant les fonctions des Directeurs techniques nationaux

Dans le cadre de la politique générale de réorganisation du sport moderne s'est inscrite la mise en place de Directeurs techniques nationaux.

L'expérience de ces dernières années nous autorise désormais à normaliser, sur la demande des fédérations sportives, les fonctions de Directeur technique national.

Tel est l'objet de la présente circulaire qui annule et remplace les textes antérieurs et notamment :

- la note de service n° 451 EPS/2 du 13 Février 1950,

- la circulaire n° 2906 EPS/2 du 21 Décembre 1955,
- la circulaire n° 989 EPS/2 du 5 Avril 1957,
- la circulaire n° 2945 EPS/2 du 12 Juin 1962.

I. DÉFINITION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL :

Le Directeur technique national est un technicien sportif supérieur qui, par ses connaissances, son expérience, sa longue pratique et ses références - éventuellement ses titres de champion - possède une compétence et une autorité indiscutées dans le domaine technique de sa spécialité.

Cependant, le Directeur technique national n'est pas essentiellement un « homme de salle » ou un « homme de terrain », mais un coordonnateur ouvert aux problèmes les plus divers (en particulier les problèmes humains et les problèmes administratifs) et probe tant vis-à-vis de la fédération que vis-à-vis du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

II. RECRUTEMENT, NOMINATION ET CESSATION DE FONCTION :

Le Directeur technique national est proposé soit

par la fédération intéressée, soit par le Ministère de la Jeunesse et des Sports avec l'accord de celle-ci.

Il est recruté et nommé à son poste par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui le met à la disposition de la fédération concernée. Le contrat établi à cet effet stipule en outre les modalités de la cessation de fonction.

III. DÉPENDANCE :

Le Directeur technique national apporte sa collaboration au Président de fédération pour tout ce qui a trait aux aspects techniques du sport régi par celle-ci. Il dépend donc directement du Président de fédération en ce qui concerne ces activités.

Étant donné que le Directeur technique national est soit fonctionnaire, soit agent contractuel (au titre de la préparation olympique ou des cadres techniques et pédagogiques de la jeunesse et des sports), il relève sur le plan administratif de la direction des sports du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui doit connaître le programme de son travail et contrôler son action.

**BARÈME DES ÉPREUVES PHYSIQUES DU
DIPLOME DE MONITEURS ET AIDES-MONITEURS D'HALTÉROPHILIE**

| Notes | Saut en Longueur | Poids 5 kg | Vitesse 60 m | EPAULÉ ET JETÉ À DEUX BRAS | | | | | | |
|-------|------------------|------------|--------------|----------------------------|--------|--------|--------|-----------|---------------|--------|
| | | | | Coqs | Plumes | Légers | Moyens | Mi-Lourds | Lourds Légers | Lourds |
| 20 | 3,00 | 13,90 | 7'4 | 100 | 105 | 115 | 122,5 | 130 | 135 | 140 |
| 19 | 2,93 | 13,20 | 7'5 | 97,5 | 102,5 | 112,5 | 120 | 127,5 | 132,5 | 137,5 |
| 18 | 2,86 | 12,50 | 7'6 | 95 | 100 | 110 | 117,5 | 125 | 130 | 135 |
| 17 | 2,79 | 11,80 | 7'7 | 92,5 | 97,5 | 107,5 | 115 | 122,5 | 127,5 | 132,5 |
| 16 | 2,72 | 11,20 | 7'8 | 90 | 95 | 105 | 112,5 | 120 | 125 | 130 |
| 15 | 2,65 | 10,60 | 8'0 | 87,5 | 92,5 | 102,5 | 110 | 117,5 | 122,5 | 127,5 |
| 14 | 2,58 | 10,10 | 8'1 | 85 | 90 | 100 | 107,5 | 115 | 120 | 125 |
| 13 | 2,51 | 9,60 | 8'2 | 82,5 | 87,5 | 97,5 | 105 | 112,5 | 117,5 | 122,5 |
| 12 | 2,44 | 9,10 | 8'3 | 80 | 85 | 95 | 102,5 | 110 | 115 | 120 |
| 11 | 2,37 | 8,60 | 8'4 | 77,5 | 82,5 | 92,5 | 100 | 107,5 | 112,5 | 117,5 |
| 10 | 2,30 | 8,20 | 8'6 | 75 | 80 | 90 | 97,5 | 105 | 110 | 115 |
| 9 | 2,23 | 7,80 | 8'7 | 72,5 | 77,5 | 87,5 | 95 | 102,5 | 107,5 | 112,5 |
| 8 | 2,16 | 7,40 | 8'8 | 70 | 75 | 85 | 92,5 | 100 | 105 | 110 |
| 7 | 2,09 | 7,00 | 9'0 | 67,5 | 72,5 | 82,5 | 90 | 97,5 | 102,5 | 107,5 |
| 6 | 2,02 | 6,60 | 9'1 | 65 | 70 | 80 | 87,5 | 95 | 100 | 105 |
| 5 | 1,95 | 6,30 | 9'2 | 62,5 | 67,5 | 77,5 | 85 | 92,5 | 97,5 | 102,5 |
| 4 | 1,88 | 6,00 | 9'4 | 60 | 65 | 75 | 82,5 | 90 | 95 | 100 |
| 3 | 1,81 | 5,70 | 9'6 | 57,5 | 62,5 | 72,5 | 80 | 87,5 | 92,5 | 97,5 |
| 2 | 1,74 | 5,40 | 9'7 | 55 | 60 | 70 | 77,5 | 85 | 90 | 95 |
| 1 | 1,67 | 5,10 | 9'8 | 52,5 | 57,5 | 67,5 | 75 | 82,5 | 87,5 | 92,5 |

Il est par conséquent tout désigné pour assurer la coordination entre le Ministère de la Jeunesse et des Sports et les fédérations sportives et affinitaires, le sport scolaire et universitaire, le sport militaire.

IV. FONCTIONS DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Les fonctions du Directeur technique national découlent de sa mission principale qui est la direction des équipes de France. Les problèmes que posent l'élite, la formation des cadres sont donc, tout comme la prospection de masse, du ressort de ce technicien puisqu'il est responsable devant le Président de la fédération de tous les aspects techniques du sport régi par l'organisme fédéral.

En sa qualité de Directeur des équipes de France, le Directeur technique national est chargé de la prospection et du perfectionnement des éléments de valeur ; de plus, il s'intéresse à la promotion sociale de ces derniers.

Il est donc tout particulièrement habilité pour soumettre au Président de fédération les candidatures (à présenter au Ministère de la Jeunesse et des Sports) :

- des entraîneurs nationaux et des conseillers techniques régionaux ;
- des athlètes qui doivent être affectés au groupement sportif interarmées ;
- des sportifs qui doivent (ou ne doivent plus) bénéficier de bourses d'entraînement, d'attribution d'équipement, de matériel, etc.

Il doit en outre :

- organiser les stages nationaux et régionaux ;
- participer à l'établissement du calendrier des compétitions nationales et internationales ;
- préparer la relève des formations nationales, ce qui le conduit à sélectionner, diriger ou superviser les équipes de France de toutes les catégories (civiles, militaires, scolaires, universitaires, etc.).

Ayant pour tâche de favoriser la promotion technique des athlètes, le Directeur technique national se préoccupe de la détection, de la forma-

tion et du perfectionnement des cadres. Entre autres conséquences, il établit et soumet au Président de fédération les programmes et les modalités des examens fédéraux.

Cependant, le Directeur technique national ne saurait limiter son rôle à la direction des Équipes de France, à la progression de l'élite et des cadres. Il lui faut également œuvrer en faveur de la masse, ce qui l'amène en particulier à :

- penser son sport de la base au sommet ;
- élaborer et appliquer les programmes d'expansion ;
- coordonner les actions de ses collaborateurs nationaux, régionaux, départementaux et locaux (notamment en ce qui concerne la prospection de masse) en obtenant à tous niveaux une adhésion responsable.

V. RAPPORTS AVEC LA FÉDÉRATION SPORTIVE

Les fonctions de Directeur technique national s'exercent essentiellement au sein de la fédération sportive.

Le Directeur technique national assiste de droit aux séances du comité directeur, de son bureau et aux réunions des diverses commissions lorsqu'il s'agit de présenter les différents aspects de sa mission.

Il reçoit délégation de signature pour l'exécution des décisions prises dans le domaine de ses attributions en accord avec le Président fédéral.

Il dispose de personnel de secrétariat et d'un local que la fédération réserve à son intention.

VI. RAPPORTS AVEC LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Les fonctions de Directeur technique national s'exercent aussi dans les divers organismes intéressés par son activité, à savoir :

- la direction des sports qui peut, en accord avec la fédération, demander au Directeur technique national de faire des études, d'accomplir des missions, de donner des confé-

rences, etc., en France et à l'étranger ;

- l'institut national des sports et les autres écoles nationales qui sont des organismes techniques et des établissements d'application du Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- les services académiques et départementaux de la jeunesse et des sports, les centres régionaux de la jeunesse et des sports, les instituts régionaux d'éducation physique et sportive...

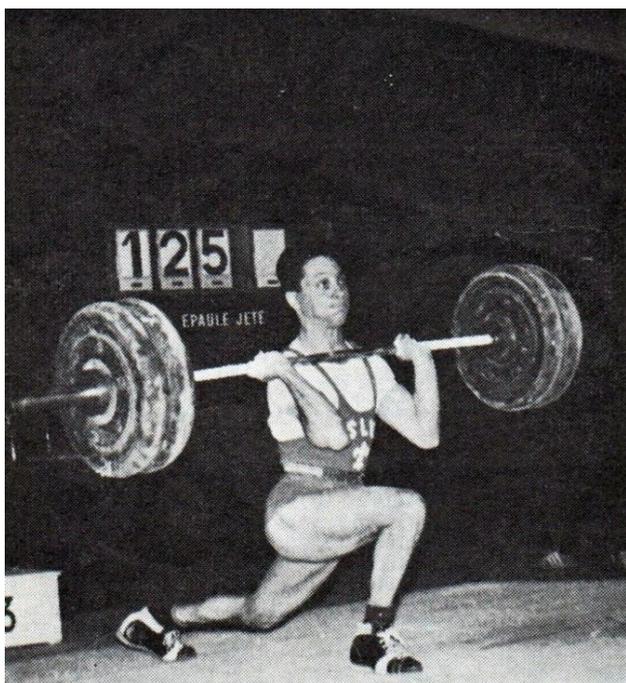
VII. ORGANISATION DU TRAVAIL

Le Directeur technique national organise administrativement son travail.

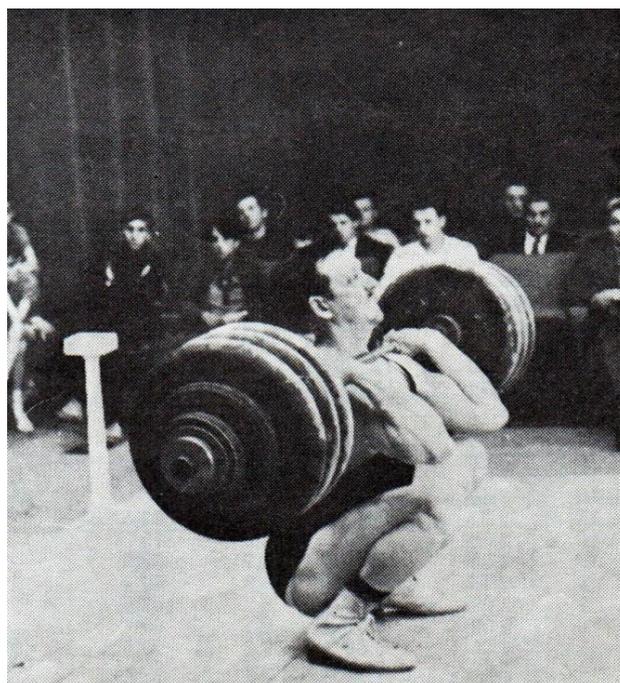
A l'occasion de journées d'étude et de coordination, il expose chaque année aux conseillers techniques sportifs - dont il est responsable sur le plan technique - les conclusions qu'il aura été amené à tirer des résultats de son action pendant la saison écoulée, assorties, entre autres considérations, de données techniques et du programme de la saison future.

Le Directeur technique national transmet directement ses instructions aux entraîneurs nationaux. Il communique avec les conseillers techniques régionaux et départementaux sous couvert du chef du service académique dont ceux-ci relèvent ; toutefois, dans un souci d'efficacité, le Directeur technique national est habilité à leur adresser directement la correspondance relative aux aspects techniques du plan d'action.

Le plan d'action, annuel, est établi en trois temps. En fonction du rythme saisonnier du sport considéré et en accord avec sa fédération, le Directeur technique national élabore un document provisoire qui est remis par le Président fédéral au Ministère de la Jeunesse et des Sports. La direction des sports étudie ce programme initial et les moyens qu'elle peut mettre à la disposition de la fédération pour le réaliser. En tenant compte de ces impératifs budgétaires, le Directeur technique national corrige le projet et rédige le plan d'action qui est présenté par le Président de fédération.



Jean-Pierre MEURAT (A.S. Lilloise Inter-Entreprises) vient d'annoncer son intention de participer aux compétitions en Poids Coqs, son ancienne catégorie.



Roger LEVECQ (S.C. Tête de Cheval) vient de réaliser, sous contrôle du C.T.R. R. Herboux, 183 k 500 à 'épaulé et jeté, au poids de corps de 106 k 700.

Dès qu'il a accepté et officialisé le plan définitif, le Ministère de la Jeunesse et des Sports le diffuse dans tous les services intéressés.

De son côté, le Président fédéral envoie le plan d'action national (et ses incidences régionales) aux Présidents des ligues et des comités et en informe les fédérations affinitaires.

VIII. COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ ET DE MISSIONS

Le Directeur technique national rend compte à la direction des sports, sous couvert du Président de fédération, de son activité et de ses missions.

La direction des sports doit suivre l'action du Directeur technique national, exploiter ses efforts, dégager des comptes-rendus les grandes options susceptibles de s'adapter aux besoins du sport moderne qui évoluent sans cesse du double point de vue qualitatif et quantitatif.

C'est ainsi que tout déplacement du Directeur technique national, en dehors des cas exceptionnels, fait l'objet d'une demande préalable d'ordre de mission qui parvient à la direction des sports dans les conditions prévues par la circulaire DS/S.3 n° 1537 du 5 Avril 1965.

Dans le cas d'une mission en métropole, le Directeur technique national confirme son futur passage sur le territoire de l'académie en avisant le service académique et départemental intéressé afin que toutes dispositions utiles soient prises pour faciliter sa tâche et exploiter sa venue.

En outre, un compte rendu parvient à la direction des sports quinze jours, au plus tard, après la fin de chaque mission.

Enfin, un rapport annuel d'activité, circonstancié, est remis par le Directeur technique national le 15 Novembre, pour les sports se pratiquant principalement l'été, le 15 Juillet pour les sports se pratiquant surtout l'hiver.

Le Directeur des Sports,
Signé : Marceau CRESPIN

Précisions sur l'Accord

F.F.H.C.-Mutuelle Nationale des Sports

Les Clubs ou Associations qui font adhérer leurs membres à la M.N.S., même lorsque cette adhésion est automatique du fait de la *Licence fédérale*, constituent autant de sections mutualistes dont les sociétaires doivent agir en conséquence en acceptant les avantages et les inconvénients de la Mutualité qui fait de chacun autant *un Assuré qu'un Assureur*.

C'est pourquoi la M.N.S. ne peut et ne doit connaître que les dirigeants responsables desdites sections et que toute correspondance doit être échangée sous leur couvert, ce n'est qu'à titre exceptionnel et à la demande de la section qu'elle pourra être échangée directement avec le blessé.

Le fait de confier ses intérêts à un Conseiller Juridique, alors qu'aucun litige réel et grave n'oppose le blessé à la M.N.S., outre le retard qui affectera le règlement du dossier par un échange superflu et inutile de correspondance, est la *négation de l'esprit mutualiste* et le préjudice moral qu'il pourrait éventuellement causer à la Société, risque de faire tomber l'adhérent sous le coup des dispositions de l'art. 68 des Statuts (exclusion).

Les garanties corporelles et en Responsabilité civile, faisant l'objet du Protocole d'Accord entre la F.F.H. et C. et la M.N.S. répondent aux conditions exigées par les Arrêtés des 5 mai et 6 juillet 1962 du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports pour se voir délivrer une licence au titre d'une Fédération sportive.

Ces garanties couvrent toutes les activités ressortant de la pratique de l'haltérophilie et Culturisme tant au cours des entraînements que des compétitions et des déplacements :

- du domicile, de la résidence secondaire, du lieu de travail, pour se rendre, par la voie directe, aux lieux d'exercice des activités sportives et en revenant, quelque soit le moyen de locomotion utilisé (à l'exception des transports aériens).

Il est bon de rappeler que la M.N.S. n'est pas une Compagnie d'Assurances, mais une Société de Secours Mutuels, régie par le Code de la Mutualité et soumise à la tutelle de la Direction Générale de la Sécurité Sociale au Ministère du Travail.

I. **GARANTIES CORPORELLES.** - De ce fait, les prestations qu'elle verse à ses adhérents (mutualistes) victimes d'un accident, sous forme de remboursement des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation, (ces derniers limités à 90 jours).

- sont complémentaires et jusqu'à concurrence de 100 % des tarifs de la Sécurité Sociale, en ce qui concerne les assujettis à cette dernière, leurs bénéficiaires, ou les adhérents à un régime de prévoyance similaire.
- peuvent atteindre jusqu'à 200 % des tarifs de la Sécurité Sociale pour les autres.

En aucun cas, une indemnité journalière n'est attribuée aux titulaires de la licence-assurance, qui n'ont pas cotisé spécialement à cet effet. (Cf. paragraphe III - Garanties Facultatives).

En cas d'incapacité permanente déterminée par le barème des accidents édité par la F.N.O.S.S., il est attribué sur décision du Conseil d'Administration :

- soit un capital libératoire de F. 40.000, réductible suivant le degré d'incapacité ;
- soit une rente annuelle de F. 2.400, sans franchise ;
- En cas de décès, une indemnité de 20.000 F. est versée aux ayants droit. (Conjoint, ascendants ou descendants).

Ces garanties couvrent les accidents survenus en France et à l'étranger, pour l'Espagne nos adhérents sont pris en charge par la Mutualidad Général Deportiva. (Cf. circulaire annexe.)

Définition de l'accident :

Le terme « accident » désigne toute atteinte corporelle (traumatisme) non intentionnelle de la part de la victime, provenant d'une cause extérieure imprévue et soudaine.

Exclusions :

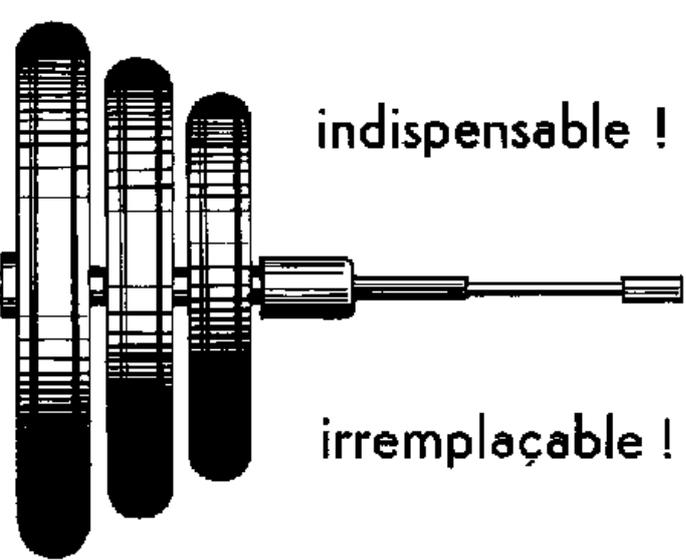
Ne donnent droit à aucune prestation alors qu'ils seraient survenus à l'occasion de la pratique du sport :

- les maladies, alors même qu'elles se produiraient concurremment avec un accident ;
- les rhumatismes, les lumbagos, les gelures, les coups de soleil, les congestions et toutes autres affections similaires ;

(Suite page 12)



HALTÉROPHILES !
CONTINENT ISPORT présente
" CONTRÔLE M.R. "



indispensable !

permettant la lecture instantanée de la trajectoire de la barre, donc une correction immédiate au cours des essais suivants :

fabrication et vente - 11, rue Pasteur - Brie-Comte-Robert - (77) - Tél. : 597

irremplaçable !



Les Finales Nationales Culturistes 1966

A Jœuf, un vainqueur : La Culture Physique

La Culture Physique en général et sa branche sportive en particulier ont connu trop de turpitudes pour que ceux qui aiment cette belle discipline n'aient pas apprécié le grand succès qu'ont connu les finales 1966 à Jœuf le 2 Juillet.

Cette journée a élevé la Culture Physique à la dignité sportive, cette dignité que la plupart des culturistes méritaient sans qu'elle leur soit reconnue.

C'est à cette reconnaissance, que les culturistes ont été les plus sensibles, et, c'est avec une grande ferveur qu'ils ont vécu cette journée de Jœuf. Nous pouvons assurer le Président Jean Dame et ses collaborateurs, que les culturistes n'oublieront pas ceux qui leur ont permis de vivre cette journée.

En effet, n'est-ce pas grâce aux initiatives fédérales et à l'esprit de compréhension des dirigeants fédéraux, que le Culturisme sportif, tel qu'il doit être logiquement compris et conçu, est né ?

En créant de nouvelles compétitions, faisant la plus large part à des épreuves athlétiques très significatives, la F.F.H.C. a permis aux culturistes d'exprimer les qualités musculaires acquises par un entraînement suspecté arbitrairement et souvent avec beaucoup de mauvaise foi, de ne construire que des statues.

Après la Coupe de France Culturiste, après l'officialisation des records, la Finale du Concours National de Force a magnifiquement prou-

vé que les culturistes n'attendaient que des occasions de manifester leurs qualités athlétiques.

Bien sûr, nous n'oublions pas la formation haltérophile de certains finalistes, comme par exemple, la vedette de cette finale, l'international Michel Ledroit. Nous n'oublions pas davantage qu'un Vignec, entre autres, ne s'entraîne que pour améliorer ses performances athlétiques.

Il n'en reste pas moins vrai que, les Marc Lechertier, Jacques Chénier, Michel Rouillé, Alphonse Beauya, d'autres encore, sont des culturistes à part entière, c'est-à-dire des athlètes dont l'entraînement vise tout autant à améliorer leurs qualités plastiques que leurs qualités athlétiques.

Nous ne nous étendrons pas sur les magnifiques performances réalisées. Il suffira aux lecteurs de se reporter aux résultats techniques. Citons, toutefois, au développé couché, les 130 kg de Ledroit (légers), les 155 kg de Lechertier (mi-lourds), les 160 kg de Vignec (lourd-légers) ; à la flexion des jambes : les 182,500 de Ledroit, les 190 de Lechertier et les 200 du poids lourd Junior Delpuech.

« L'athlétisation » des compétitions culturistes a également pour effet de mieux faire comprendre et apprécier les évolutions plastiques des athlètes, ce dont nous avons été les témoins à Jœuf où les finalistes des Championnats de France Culturistes (Plus Bel Athlète) ont été vigoureusement applaudis par les spectateurs.

Les résultats de ce Championnat de France

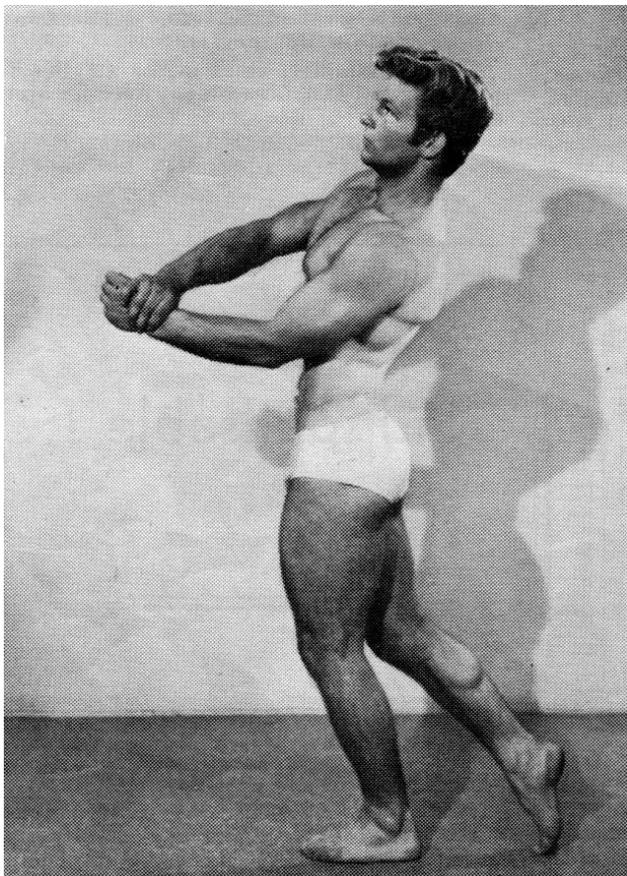
sont très discutés en ce qui concerne le classement de la catégorie des « Petites Tailles », mais puisque, finalement, tous les responsables veulent bien reconnaître une certaine logique aux critiques émises par les observateurs, concernant la formule du Championnat, comme ils admettent nécessaire d'apporter certaines modifications au règlement et au déroulement des épreuves, il serait mal venu d'engager des polémiques improductives, alors que nous avons beaucoup mieux à faire en nous servant des enseignements de cette finale pour préparer l'avenir.

Cependant, en fonction du désappointement plus ou moins motivé de certains athlètes et pour ne pas raviver des déceptions, nous ne nous étendrons pas sur le classement des « Petites Tailles ».

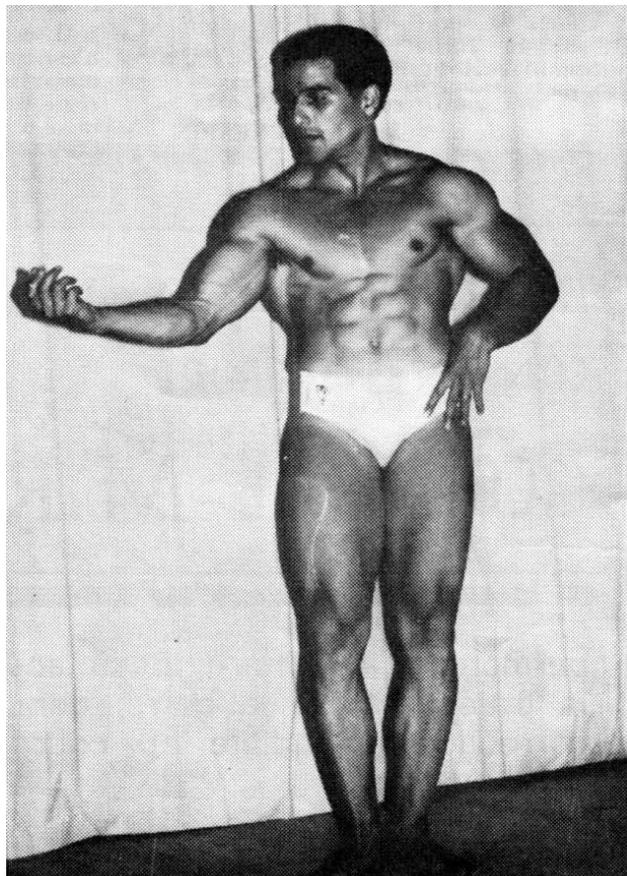
Dans la catégorie des « Grandes Tailles », Roger Vasseaux a renoué avec le succès tout à fait logiquement. Il a mis au point un magnifique numéro de poses plastiques qui lui a permis de vaincre de redoutables adversaires. En effet, les Gleyzes, Mao, Broutin, Beauya, Bargas, Reine sont de magnifiques athlètes, tous dignes du titre national.

Il nous reste l'agréable devoir de remercier ceux qui ont contribué au succès de ces finales 1966.

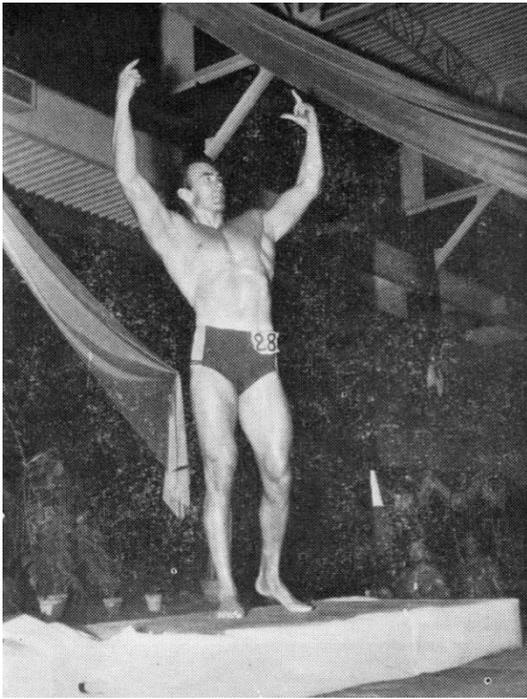
Parce que nous savons tout ce qu'une telle organisation demande comme dévouement, nous remercierons d'abord le Président René Clément et tous les membres de l'Association sportive Jovicienne, qui se sont révélés des organisateurs



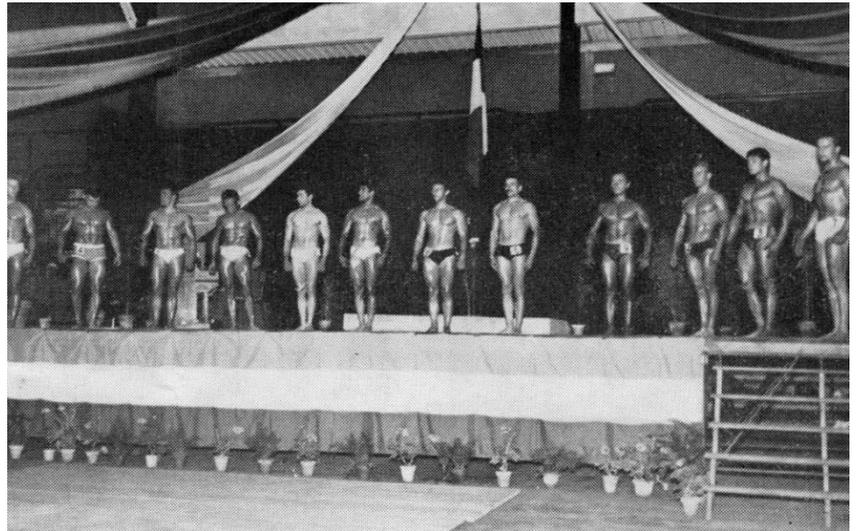
R. CAESEMAEKER (Comité des Flandres), Champion de France Culturiste 1966 (taille jusqu'à 1 m 68). (Photo : Holvoet).



GLEYZES (Comité du Languedoc), 2^e du Championnat de France Culturiste 1966 (taille au-dessus de 1 m 68).



MAO (Comité Anjou-Bretagne), 3^e du Championnat de France Culturiste (taille au-dessus de 1 m 68).



La présentation des athlètes au Championnat de France Culturiste 1966.



de talent et des hôtes infiniment sympathiques.

Si ces finales 1966 ont eu pareille allure, le cadre dans lequel elles se sont déroulées y a largement contribué. Au centre de leur splendide salle des sports, les organisateurs avaient aménagé un magnifique podium décoré aux couleurs nationales, et paré de guirlandes et de plantes du plus heureux effet.

Merci donc, chers amis de l'A.S.J., nous conserverons longtemps le souvenir de votre merveilleux accueil, nous n'omettrons pas d'inclure le Président de votre comité, M. Bovi, dans la liste de ceux que nous devons de remercier en priorité, car son hospitalité fut également très appréciée.

Merci à M. Martin, Maire de Jœuf qui, entouré de ses adjoints, MM. Darch, Vanaquer, Bouillon et du Brigadier de Gendarmerie, nous a invités à une sympathique réception au cours de laquelle il devait nous lire le message de sympathie du Ministre des sports, M. Missoffe, et nous remettre une jolie breloque en souvenir.

Parce que leur présence a rehaussé le prestige de nos finales, nous n'oublierons pas de remercier également :

- Mme Maurice de Wendel ;
- MM. le Sous-préfet de Meurthe-et-Moselle ;
- de Chevigny, Sénateur de Meurthe-et-Moselle ;

- le Docteur Hubert Martin, Député ;
- Peltier, Maire d'honneur de Jœuf ;
- Henri de Wendel ;
- Paschal, Sous-directeur des usines de Jœuf ;
- Goupil, représentant de M. Carel des mines et usines de Wendel.

Enfin, nous remercions les nombreux spectateurs qui ont suivi les épreuves durant toute la journée avec un intérêt jamais démenti.

Claude FAVROU,

*Secrétaire de la Commission de Culture Physique.
Conseiller Technique Fédéral de Culture Physique.*



La table du Jury au Championnat de France Culturiste 1966. Mme Maurice de Wendel, entre le Président Jean Dame et M. André Rolet, suit avec intérêt le déroulement de la compétition.

(Photos : Denicourt)

L'épaulé de Steiner

Grand espoir de l'haltérophilie française, Alfred Steiner entretient avec Jean Michon une saine émulation qui doit les amener l'un et l'autre à effacer de la table des records les noms de leurs brillants prédécesseurs : François Vincent et Jean Debuf.

Les images ci-jointes présentent l'épaulé en flexion de Steiner au cours d'une tentative avec 167 k 500 à Vernon en Mai dernier. L'examen de ces images permet de contrôler les différents principes du mouvement haltérophile que nous avons maintes fois énoncés dans ces colonnes.

- Bras tendus pendant toute l'extension du corps (1 à 8).
- Le dos est plat pendant tout le mouvement et conserve la même inclinaison jusqu'à ce que la barre atteigne le niveau des genoux (1 à 5).
- Les genoux s'engagent en avant de la barre et celle-ci glisse le long des cuisses (6 et 7).

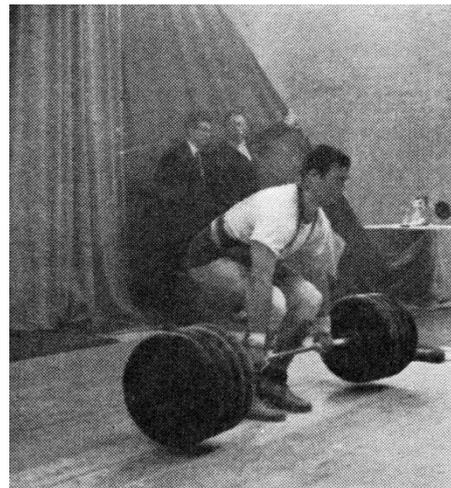
- Les bras tirent énergiquement sur la barre pendant la chute vers la position fléchie (9 - 10 - 11).
- En position fléchie, le dos est toujours plat, les coudes très engagés vers l'avant.

L'analyse de cet enchaînement de photos fait ressortir l'excellence de la technique de Steiner, technique qu'il me paraît difficile d'améliorer, sauf sur quelques points de détail (montée sur la plante des pieds, chute encore plus rapide).

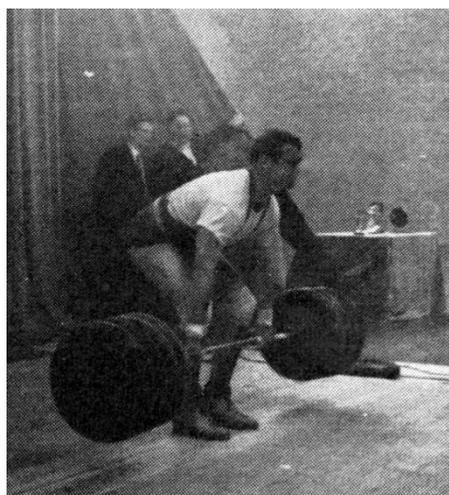
Steiner ne pourra donc améliorer ses performances qu'en augmentant ses qualités physiques et surtout sa force.

G. LAMBERT,

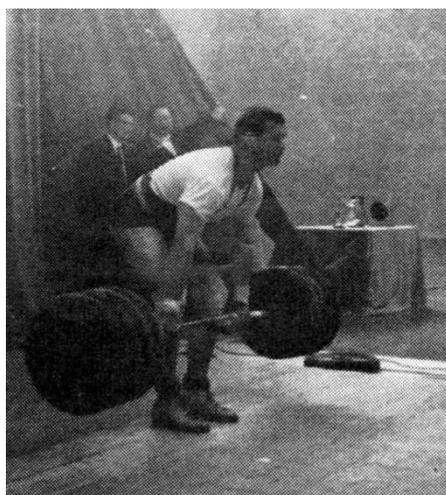
*Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.*



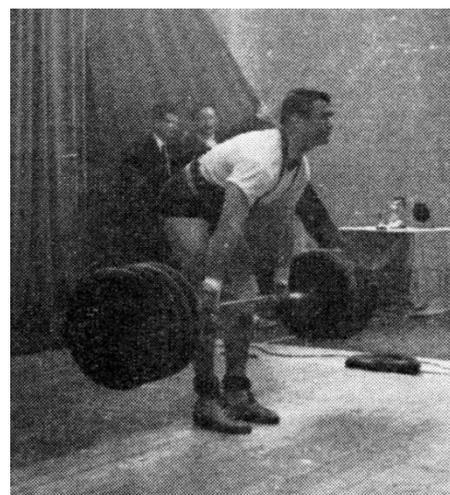
1



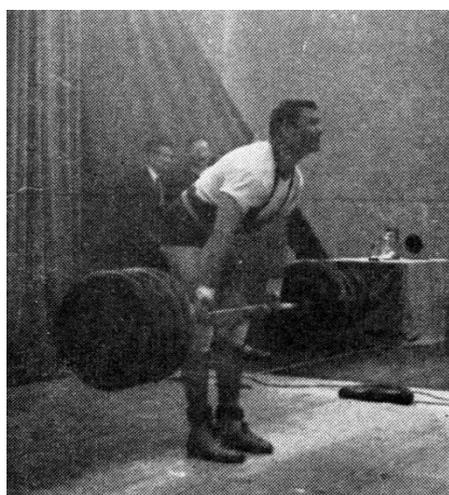
2



3



4



5



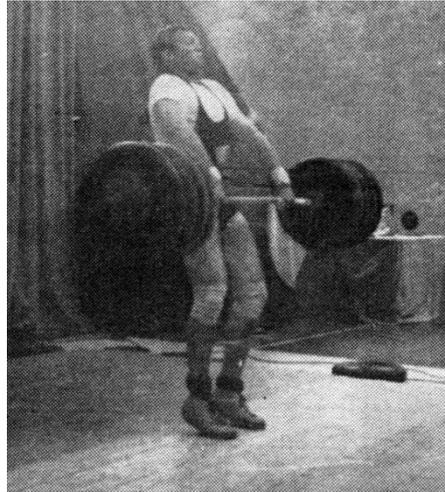
6



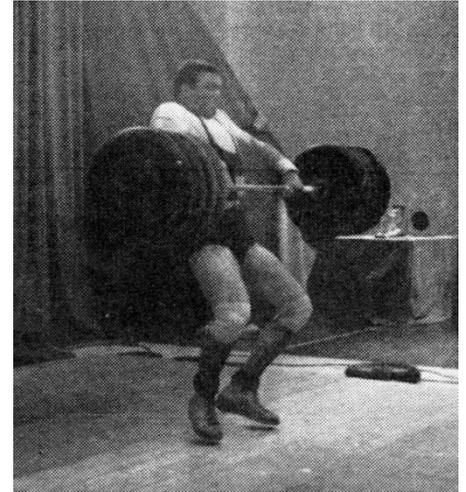
7



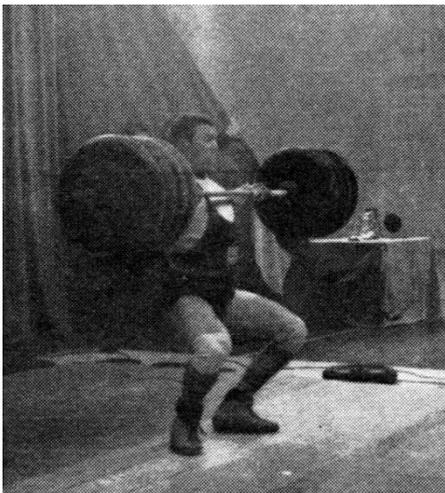
8



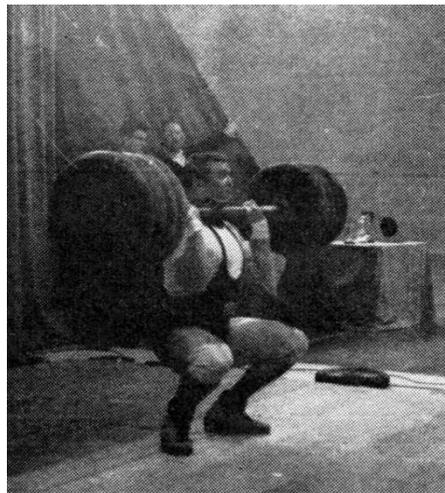
9



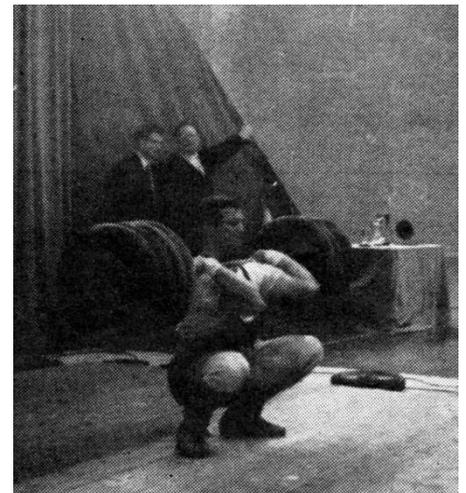
10



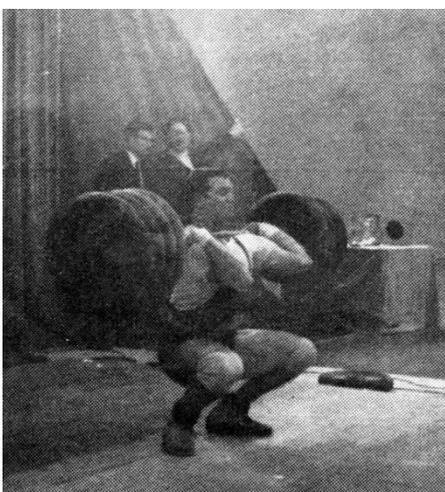
11



12



13



14

Derniers Stages d'Haltérophilie 1966

| Dates | Qualité des Lieux | Nombre Stagiaires | de places |
|--|--------------------------|-----------------------------|-----------|
| <i>Stages Nationaux</i> | | | |
| 7 au 12 Novembre | Institut Nat. des Sports | Form. des Cadres | 15 |
| 28 nov. au 3 Déc. | Institut Nat. des Sports | Espoirs Nat. | 15 |
| 5 au 10 Décembre | Institut Nat. des Sports | Espoirs Nat. | 15 |
| <i>Stage Régional - Académie Aix-Marseille</i> | | | |
| 24 au 29 Octobre | C.R.E.P.S. de Boulouris | Form. des Cadres | 15 |
| <i>Stages Régionaux - Académie d'Amiens</i> | | | |
| 12 et 13 Novembre | Amiens Sporting Club | Form. des Cadres et Espoirs | 15 |

Ce que vous devez savoir (suite)

ACCORD M.N.S. (suite)

- il en est de même pour les hernies qui ne seraient pas la conséquence directe ou exclusive d'activités sportives et pour les lésions cardiaques ou autres, consécutives à des maladies de quelque nature qu'elles soient même si elles provoquent un accident.

Les personnes qui sont atteintes d'une maladie ou d'une infirmité de nature à aggraver les conséquences d'un accident, y compris les attributaires d'une rente ou d'un capital d'invalidité de la M.N.S. ne peuvent être garanties (à nouveau dans la seconde hypothèse) qu'après une demande individuelle d'adhésion (rappelant le cas échéant le n° du dossier et celui d'I.P.P.) appuyée par un certificat médical.

Cette demande sera soumise au contrôle médical de la Société qui pourra, au besoin, convoquer le postulant pour expertise.

Toute personne visée ci-dessus qui ne se conformerait pas à cette formalité exonérerait la M.N.S. de toute obligation à son encontre.

II RESPONSABILITÉ CIVILE. - Les garanties s'appliquent aux conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile de la Fédération, des Ligues, Comités, Clubs affiliés et des Licenciés, dans le cas où elle serait engagée, en vertu des art. 1382 à 1386 du Code Civil, à la suite des accidents corporels et matériels causés à des tiers par des pratiquants et dirigeants licenciés à la F.F.H. et C., tant du fait et à l'occasion des activités sportives, dans les conditions suivantes :

- a) Dégâts corporels, sans limites de sommes ;
- b) Dégâts matériels : limités à 1.000.000 F.

Ces garanties sont valables tant en France qu'à l'étranger. Mais dans ce dernier cas, les garanties ne seront acquises que dans la mesure où un même sinistre en territoire français aurait été pris en charge par les assureurs.

Sont exclus de cette catégorie :

- a) Les dommages matériels dus à l'incendie, à l'explosion et aux dégâts des eaux ;
- b) Les dommages matériels ou corporels résultant des tribunes, de la conduite d'engin à moteur, ainsi que les accidents survenus en cours d'exercices manifestement dangereux et n'ayant aucun rapport avec les activités garanties par l'accord M.N.S.

III GARANTIES FACULTATIVES - Indemnités journalières. - Les adhérents qui désirent percevoir des prestations complémentaires en cas de perte de salaires, doivent verser une cotisation supplémentaire dont la validité est liée à la période de garantie de la licence, même dans le cas de versement tardif dans la saison, mais son effet n'est jamais rétroactif et part du lendemain de son versement. Contre le paiement d'une cotisation supplémentaire de :

- F : 6,00 ; 7,50 ; 11,25 ; 15,00 ; 22,50 il sera perçu une indemnité journalière à partir du 5^e jour (sans dépasser 300 jours) de :
- F : 8,00 ; 10,00 ; 15,00 ; 20,00 ; 25,00 (pendant la durée de l'hospitalisation et jusqu'à 90 jours, quand la M.N.S. participe aux frais engagés, l'indemnité journalière sera retenue à due concurrence de cette participation aux blessés qui y auraient droit).

Cette cotisation supplémentaire facultative sera versée directement à la M.N.S., C.C.P. 840-71 PARIS, à l'appui d'un bordereau M.N.S. établi en double exemplaire où le nom de chaque cotisant sera précédé de ses numéros de licence ou de papillon de renouvellement

valable pour la saison en cours. (Le numéro d'enregistrement du bordereau devra figurer également sur les déclarations d'accidents.)

Les personnes non salariées qui le désirent peuvent également cotiser pour percevoir l'indemnité journalière, lorsqu'elles subissent un préjudice du fait de leur incapacité de travail, à condition qu'à la suite de leur blessure, elles se soient trouvées dans l'obligation de recourir à un remplaçant et qu'elles adressent un certificat dudit remplaçant avalisé par le Président du Club.

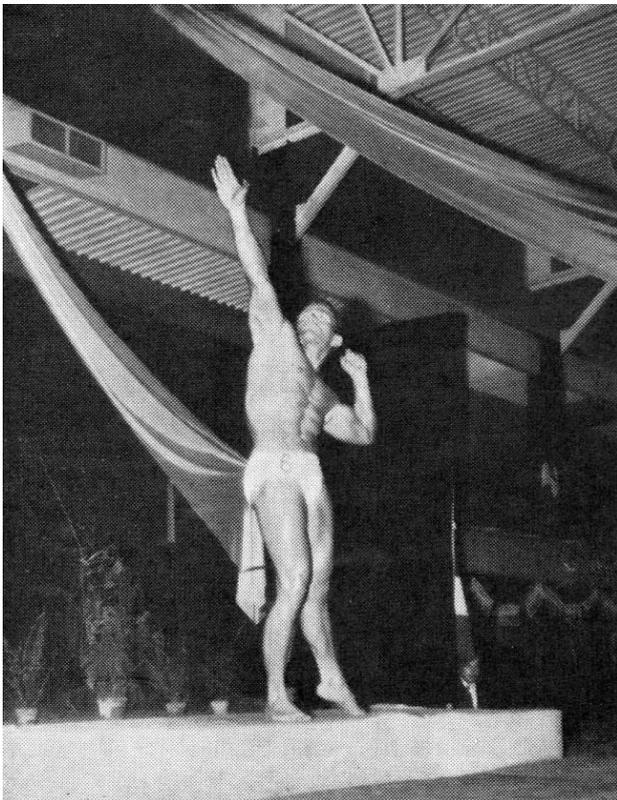
IV DÉCLARATION D'ACCIDENT. - 1°) Les déclarations d'accidents corporels (1) doivent être adressées à la M.N.S. dans les 5 jours, elles seront complétées et certifiées conforme par un dirigeant responsable.

Les formulaires doivent être minutieusement remplis et faire apparaître le maximum de renseignements en réponse aux rubriques exposées, tant recto que verso, notamment en ce qui concerne la profession, l'employeur ou l'établissement scolaire, l'appartenance et le numéro de matricule de Sécurité Sociale ou de tout autre organisme de Prévoyance similaire (Caisse spéciale : Agricole - Artisanale - Commerciale - Chirurgicale ou police individuelle d'assurances) et aussi les causes de l'accident.

Demander au Médecin de préciser :

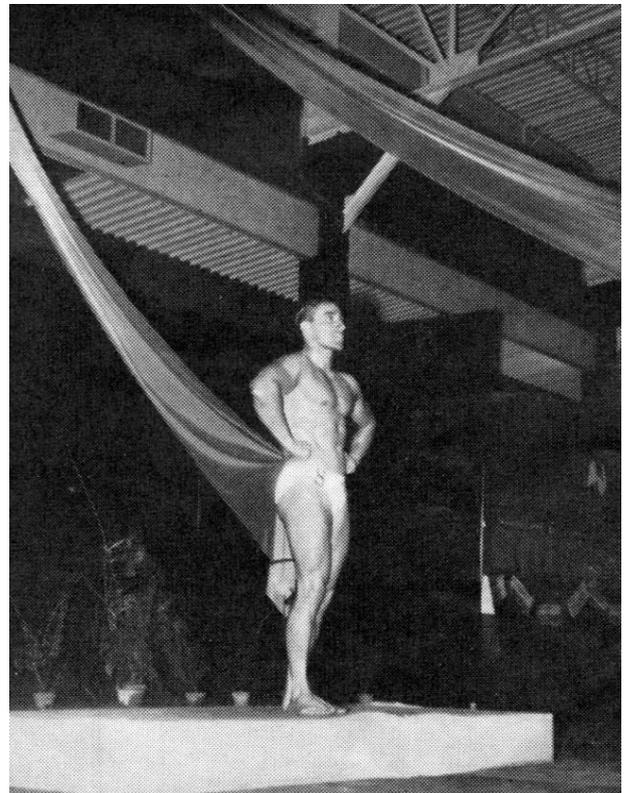
- Le traumatisme dont est atteint le blessé ;
- Le temps d'arrêt de travail ou d'activité sportive ;
- Éventuellement, la nomenclature et le nombre de soins spéciaux à prodiguer.

Les accidents survenant à l'entraînement doivent faire l'objet d'un rapport spécial démontrant formellement et d'une façon indiscutable que le blessé se livrait bien à l'entraînement.



LAPEYRE (Comité de Guyenne)

et



MOULIN (Comité Dauphiné Savoie)

respectivement 2^e et 3^e du Championnat de France Culturiste 1966 (taille jusqu'à 1 m 68).

(Photos : Daniel Denicourt).



A. Si le blessé est assuré social (ou similaire), faire établir une feuille de maladie par le médecin : *en effet, l'accident sportif est reconnu comme maladie par la Sécurité Sociale*. Adresser la feuille de maladie et l'ordonnance à la Caisse Primaire de Sécurité Sociale (ou similaire).

Au reçu des bordereaux de paiement de la Sécurité Sociale, ces documents devront être transmis à la M.N.S. accompagnés d'un certificat médical de consolidation ou de guérison pour le mandatement du remboursement complémentaire.

B. Si le blessé est non assuré social (ou similaire), adresser ordonnances et factures acquittées accompagnées d'un certificat médical de guérison ou de consolidation à la M.N.S. pour le remboursement jusqu'à concurrence de 200 % des tarifs de la Sécurité Sociale.

2) *Les soins spéciaux* (ordonnés par un médecin) et les opérations de grande chirurgie doivent faire l'objet d'une entente préalable auprès de la M.N.S., les assurés sociaux (ou similaires) devront également faire une demande de prise en charge par la Sécurité Sociale.

3) *Frais de Transports*. - Les frais de transports des blessés ne sont remboursés que dans le cas d'un accident grave seulement, du lieu de l'accident au domicile du blessé, ou à sa résidence au moment de l'accident, ou encore dans l'établissement hospitalier susceptible de lui accorder les premiers soins. Ces remboursements sont effectués au tarif des Assurances sociales sous déduction éventuelle de la participation de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale.

Au reçu de la déclaration d'accident, la M.N.S. adresse à chaque blessé, sous couvert du dirigeant responsable qui a certifié conforme ladite déclaration, un imprimé d'accusé-réception donnant toutes les instructions nécessaires. Ce document fait apparaître également un numéro d'ordre du dossier qui devra être rappelé à toute correspondance ou envoi de pièces concernant l'accident.

Un dossier complet se règle vite et sans difficulté.

Un dossier incomplet entraîne une correspondance superflue et un retard pour son règlement.

ACCIDENT AUX TIERS. - Tout accident causé par un licencié F.F.H. et C. ou pouvant mettre en cause son club ou ses dirigeants, doit faire l'objet d'un rapport circonstancié et détaillé, adressé à la M.N.S. *dans un délai de cinq jours.*

Toute déclaration trop tardive ou erronée risque d'entraîner pour le responsable la perte de sa couverture.

N.B. - Pour la première licence, le sportif est couvert à la date de la délivrance de la licence. Par la suite, la garantie est automatiquement reconduite, sous réserve que le renouvellement de la licence soit sollicité dans le premier mois de la nouvelle période de garantie.

**MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Vol. IX : 893-6 e.

Arrêté du 25 Juillet 1966

(Jeunesse et Sports)

(Vu L. n° 63-807 du 6-8-1963 ; A. 30-7-1965 ; A. 4-10-1965 ; D. n° 66-64 du 21-1-1966 ; A. 2-2-1966).

OBJET : Programmes des épreuves du brevet d'État d'aptitude à l'enseignement de la culture physique.

ARTICLE PREMIER. - L'article 5 de l'arrêté du 4 Octobre 1965 susvisé est complété ainsi qu'il suit :

« Les programmes applicables aux épreuves d'anatomie, de physiologie, de pédagogie, d'hygiène et de secourisme du brevet d'État d'aptitude à l'enseignement de la culture physique sont les

mêmes que ceux de la maîtrise d'éducation physique et sportive (1^{re} et 2^e partie).

« En ce qui concerne toutefois la pédagogie pratique, les leçons et démonstrations demandées aux candidats ne peuvent porter que sur la gymnastique de maintien, sur la gymnastique préparatoire (assouplissements, musculation et agilité au sol) et sur les techniques des seuls sports individuels (athlétisme, gymnastique, haltérophilie) ».

ARTICLE 2. - Le directeur des Sports est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

*Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur des Sports,*

Marceau CRESPIN

(J.O. du 12 Août 1966).

NOUVELLES INTERNATIONALES

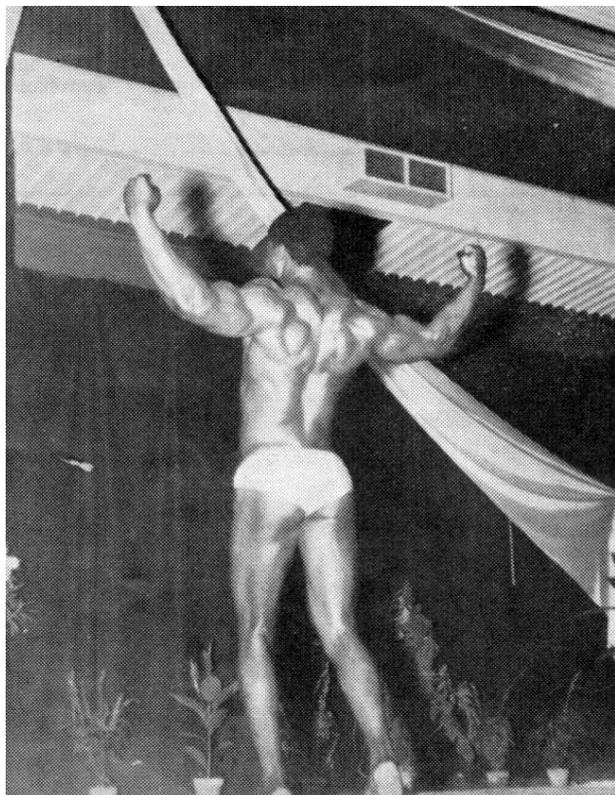
**Nouveau Record du Monde
et d'Europe Seniors homologué**

Poids Moyens - Epaulé et Jeté à deux bras : 179 k par V. Kurentsov (U.R.S.S.), le 24 Mai 1966, à Kiev.

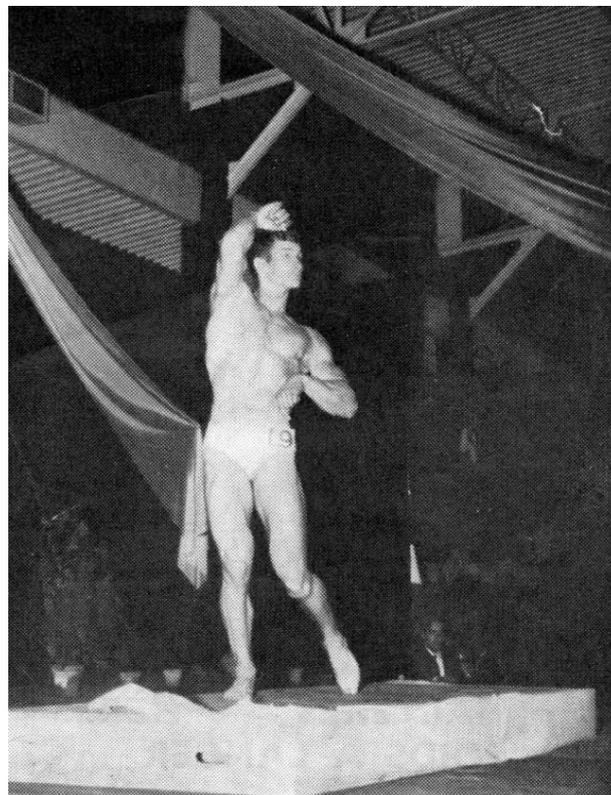
**Nouveaux Records du Monde Juniors
homologués**

Poids Coqs - Développé à deux bras : 103 k par Sandor Holzreiter (Hongrie), le 4 Juin 1966, à Szombathely.

Poids Lourds Légers - Développé à deux bras : 149 k 500 par Philip Grippaldi (États-Unis), le 29 Mai 1966, à San José.



BAUYA (Comité des Flandres), 5^e de la catégorie au-dessus de 1 m 68.



DIOUX (Comité de l'Ile-de-France), seul Junior de la catégorie au-dessus de 1 m 68.

(Photos : D. Denicourt).

RECORDS DE FRANCE CULTURISTES JUNIORS
à la date du 16 Septembre 1966

| | | | |
|-------------------------|------------|---------|----------|
| Développé couché | | | |
| <i>Poids</i> | | | |
| Coqs..... | Non établi | | |
| Plumes..... | Gil | 87 k 5 | 4- 9-66 |
| Légers..... | Fourdinier | 117 k 5 | 20- 2-66 |
| Moyens..... | Salassa | 150 k | 10- 5-66 |
| Mi-Lourds..... | Salassa | 140 k | 10- 2-66 |
| Lourds Légers..... | Rosier | 122 k 5 | 15- 5-66 |
| Lourds..... | Delpuech | 135 k | 14- 5-66 |

| | | | |
|---------------------------|------------|---------|----------|
| Flexion sur jambes | | | |
| <i>Poids</i> | | | |
| Coqs..... | Non établi | | |
| Plumes..... | Le Tallec | 143 k 5 | 17- 4-66 |
| Légers..... | Caesemaker | 152 k 5 | 15- 5-66 |
| Moyens..... | Chorques | 148 k 5 | 2- 8-66 |
| Mi-Lourds..... | Cazeaux | 178 k 5 | 23- 1-66 |
| Lourds Légers..... | Cazeaux | 205 k | 12- 7-66 |
| Lourds..... | Delpuech | 210 k | 14- 5-66 |

| | | | |
|------------------------|------------|-----------------------|----------|
| Record du total | | | |
| <i>Poids</i> | | | |
| Coqs..... | Non établi | | |
| Plumes..... | Le Tallec | 80 + 145 = 225 k | 17- 4-66 |
| Légers..... | Fourdinier | 117,5 + 150 = 267 k 5 | 15- 5-66 |
| Moyens..... | Salassa | 145 + 130 = 275 k | 15- 5-66 |
| Mi-Lourds..... | Dubus | 112,5 + 165 = 277 k 5 | 15- 5-66 |
| Lourds Légers..... | Rosier | 122,5 + 140 = 262 k 5 | 15- 5-66 |
| Lourds..... | Delpuech | 135 + 210 = 345 k | 14- 5-66 |

RECORDS DE FRANCE CULTURISTES SENIORS
à la date du 16 Septembre 1966

| | | | |
|-------------------------|------------|---------|----------|
| Développé couché | | | |
| <i>Poids</i> | | | |
| Coqs..... | Grongnard | 105 k | 2- 7-66 |
| Plumes..... | Lopez | 120 k | 2- 9-66 |
| Légers..... | Ledroit | 130 k | 23- 1-66 |
| Moyens..... | Gleyzes | 135 k | 14- 5-66 |
| Mi-Lourds..... | Lechertier | 157 k 5 | 15- 5-66 |
| Lourds Légers..... | Vignec | 161 k | 2- 7-66 |
| Lourds..... | Corazza | 155 k | 15- 5-66 |

| | | | |
|---------------------------|-----------|---------|----------|
| Flexion sur jambes | | | |
| <i>Poids</i> | | | |
| Coqs..... | Deconinck | 145 k | 15- 5-66 |
| Plumes..... | Meurat | 170 k | 15- 5-66 |
| Légers..... | Ledroit | 187 k 5 | 15- 5-66 |
| Moyens..... | Ornème | 181 k | 15- 5-66 |
| Mi-Lourds..... | Gomez | 190 k | 7- 5-66 |
| Lourds Légers..... | Vignec | 200 k 5 | 17- 4-66 |
| Lourds..... | Corazza | 207 k 5 | 15- 5-66 |

| | | | |
|------------------------|------------|-----------------------|----------|
| Record du total | | | |
| <i>Poids</i> | | | |
| Coqs..... | Grongnard | 105 + 125 = 230 k | 15- 5-66 |
| Plumes..... | Meurat | 85 + 170 = 255 k | 15- 5-66 |
| Légers..... | Ledroit | 180 + 182,5 = 312 k 5 | 2- 7-66 |
| Moyens..... | Chénier | 132,5 + 175 = 307 k 5 | 15- 5-66 |
| Mi-Lourds..... | Lechertier | 155 + 190 = 345 k | 2- 7-66 |
| Lourds Légers..... | Vignec | 160 + 200 = 360 k | 17- 4-66 |
| Lourds..... | Corazza | 155 + 207,5 = 362 k 5 | 15- 5-66 |

Nos joies, nos peines

Toutes nos félicitations à ces heureux parents, avec nos vœux de bonne santé et de prospérité pour les mamans et leurs bébés.

*

Naissances

Le Club Athlétique Saint-Priest nous annonce les naissances de :

- Nathalie Jacquet, née le 26 Juin 1966, à Lyon, fille du sociétaire Rolland Jacquet ;

- Anne-Marie Gonzalez, née le 2 Juin 1966, à Lyon, fille de l'haltérophile Manuel Gonzalez ;

L'excellent haltérophile Delebarre nous annonce la naissance, à son foyer, d'une petite Joëlle.

A inscrire à notre tableau d'honneur

La performance de M. Briffouillière, dirigeant, entraîneur et éducateur du Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien qui vient d'être consacré Champion d'Europe des Handicapés Physiques.

Nous sommes heureux de saluer les qualités de courage et de ténacité dont fait preuve ce sympathique dirigeant et pratiquant, qui peut servir d'exemple à ceux qui, trop facilement, renoncent à la pratique du sport haltérophile.

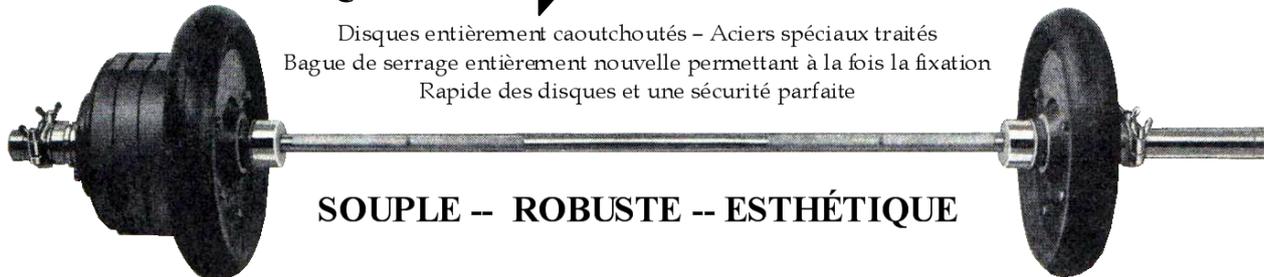
Remerciements

M. Pierre Marion, Aide-Moniteur de la Section haltérophile de la Société de Gymnastique d'Angers et Mme Marion nous demandent d'exprimer toute leur reconnaissance aux personnes qui, par leur envoi de cartes postales et de cadeaux, ont su apporter le courage, la patience et l'amitié nécessaires à leur petite Chantal, immobilisée pour plusieurs mois à la suite d'une greffe pour allongement du tibia de la jambe gauche.

Qu'elles trouvent ici, avec de gros baisers de Chantal, les sincères remerciements de ses parents.

**BARRES
A DISQUES**

**de la barre olympique
à la culturiste**



Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite

SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
FABRI CANT SPECIALISTE

TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DES FLANDRES

**Le Club Athlétique Rosendaël
a dignement fêté son 40^e anniversaire...
et enlevé la coupe Bonneau**

Dans le cadre des festivités organisées à l'occasion du 40^e anniversaire de la fondation du C.A. Rosendaël, s'est disputée, jeudi 19 mai, l'épreuve haltérophile organisée par le club doyen.

On sait que le règlement du concours imposait l'exécution de deux exercices à deux bras, à savoir : l'arraché en barre et l'épaulé et jeté, avec quatre essais par exercice.

C'est le C.A. Rosendaël qui a remporté la jolie coupe offerte par des mécènes sportifs, MM. Bonneau père et fils.

Les quatre clubs haltérophiles de l'arrondissement avaient mis en ligne une équipe de quatre concurrents, sans distinction de catégorie, ni d'âge, ni de poids de corps. C'étaient : l'Union Sportive des Cheminots de Saint-Pol-sur-Mer ; le Stade Municipal de Petite-Synthe ; l'Olympique de Grande-Synthe et le Club Athlétique de Rosendaël.

La compétition s'est déroulée dans la coquette salle des fêtes de l'établissement du « Jardin Mabilille », à Rosendaël, et sous la présidence de MM. Seguin, adjoint aux fêtes et aux sports François Bonneau et Paul Hue, président du C.A. Rosendaël depuis quarante ans.

L'arbitrage fut assuré par M. André Croxo, directeur du Stade municipal de Petite-Synthe, arbitre fédéral. Le speaker était M. Maurice Catala, président de l'Union Sportive des Cheminots de Saint-Pol-sur-Mer, arbitre fédéral.

Les résultats

Premier club classé : le C.A.R. avec un total de 900 kg.

Second club classé : l'U.S.C. St-Pol, avec un total de 685 kg.

Troisième club classé : l'Olympique de Grande-Synthe, avec 657,500 kg.

Quatrième club classé : le S.M. PetiteSynthe, avec 652,500 kg.

Il convient de souligner que le C.A.R. alignait son meilleur quatuor avec Sylvain Lefèvre, Jacques Callebout, Gaston Pierron et Denis Seeten. Les clubs rivaux furent privés de quelques haltérophiles de classe et ils durent faire appel à des remplaçants.

Dans l'assistance on remarquait la présence de toute l'élite de l'haltérophilie dunkerquoise, socié-

taires et dirigeants. M. Clément Dupuy remplit le rôle de chef de plateau.

Signalons qu'un record de la Flandre maritime fut battu par Roland Maubert, de l'U.S.C. Saint-Pol-sur-Mer celui de l'épaulé et jeté en barre à deux bras, catégorie poids légers juniors, avec le poids de 123 kg (précédent record : 121 kg, appartenant à André Croxo depuis plus de trente ans).

A l'issue de la compétition, une réception eut lieu, offerte par MM. Bonneau, à tous les concurrents et à tous les dirigeants, en présence des représentants de la municipalité de Rosendaël.

Au cours de cette réception eut lieu la remise de la coupe à la société victorieuse : le C.A. Rosendaël.

Ce fut Sylvain Lefèvre, capitaine de l'équipe de Rosendaël, qui la reçut des mains de M. Seguin, adjoint aux sports.

Le président Paul Hue prononça une allocution pour féliciter les concurrents et remercier les personnalités présentes. Il loua l'excellent esprit sportif qui anima l'épreuve et formula des vœux pour le succès du sport haltérophile.

En soirée, un banquet réunit tous les membres du C.A.R. et leur famille dans la salle du restaurant du « Jardin Mabilille » et sous la présidence de M. Seguin, représentant le maire de Rosendaël, ainsi

que des présidents des clubs haltérophiles de l'arrondissement.

Une joyeuse ambiance y régna et tout se termina par des danses et des chansons.

COMITE DE LORRAINE

**Composition du Bureau
suite aux élections du 18 Juin 1966**

Président : M. Célestin Bovi ; Vice-présidents : MM. Henry Chambon et Pierre Malenfant ; Secrétaire : poste vacant ; Trésorier : M. Jean-Pierre Mangin ; Membres : MM. Gaston Cunin, Gilbert Savonnière et Maurice Truc.

**Records de Lorraine Seniors
homologués à la fin de la saison
1965-1966**

Développé à deux bras - Coqs : J.-P. Marchal, 87 k ; Plumes : J. Rouchel, 98 k 500 ; Légers : N. Klein, 103 k 500 ; Moyens : Ch. Lintz, 110 k 500 ; Mi-Lourds : J.-C. Houin, 130 k ; Lourds Légers : S. Pezzula, 115 k 500 ; Lourds : J. Marchetti, 115 k 500.

Arraché à deux bras - Coqs : J.-P. Marchal, 87 k 500 ; Plumes : J. Rouchel, 95 k ; Légers : L. Beekhuizen, 99 k 500 ; Moyens : M. Perquier, 107 k 500 ; Mi-Lourds : J.C. Houin, 125 k ;



Le Dr Héraud, qui quitte la direction de l'I.N.S. pour se consacrer à l'organisation des Jeux de Grenoble, passe les pouvoirs à M. Delsol (à l'extrême droite) en présence de M. Habi, représentant M. F. Missoffe, de M. Jean Dame représentant le Comité Olympique Français et de plusieurs autres personnalités.

.....
**1^{er} TEST EN VUE
DU CHAMPIONNAT DU MONDE
D'HALTÉROPHILIE**
**le Samedi 24 Septembre, à 20 h 30
au Gymnase Municipal
de St-Martin d'Hères (près de Grenoble)**
.....

Lourds Légers : S. Pezzula, 108 k ; Lourds : J. Marchetti, 107 k 500.

Epaulé et Jeté à deux bras - Coqs : J.-P. Marchal, 114 k 500 ; Plumes : J.-P. Marchal, 120 k ; Légers : L. Beekhuizen, 125 k ; Moyens : P. Trolong, 135 k ; Mi- Lourds : J.-C. Houin, 147 k 500 ; Lourds Légers : M. Mathieu, 151 k 500 ; Lourds : J. Marchetti, 135 k 500.

Total Olympique - Coqs : J.-P. Marchal, 287 k 500 ; Plumes : J. Rouchel, 300 k ; Légers : L. Beekhuizen, 325 k ; Moyens : P. Trolong, 340 k ; Mi-Lourds : J.-C. Houin, 395 ; k Lourds Légers : J.C. Houin, 365 k ; Lourds : J. Marchetti, 357 k 500.

MATCH

FRANCE - ANGLETERRE

JUNIORS



SAMEDI 29 OCTOBRE 1966
à 20 h 30



Salle des Fêtes
de Bar-le-Duc

AVIS IMPORTANTS

LE MONTANT DE LA LICENCE - ASSURANCE. POUR LA SAISON 1966-67 RESTE INCHANGÉ, SOIT 6,20 F

Il est rappelé qu'elle est obligatoire pour tous les membres d'une Section Haltérophile ou d'une Section Culturiste (décision de l'Assemblée Générale du 10 Mai 1964). Aucune licence ne peut donc être délivrée sans assurance.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2^e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1965-66 (part revenant à la Fédération : 1,50 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, **AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE**, le montant de leur cotisation 1966-67 à la F.F.H.C., soit 25 F (soit 5 F de plus que la saison dernière, conformément à la décision du Comité de Direction du 22 Septembre 1965). Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

GALA INTERNATIONAL

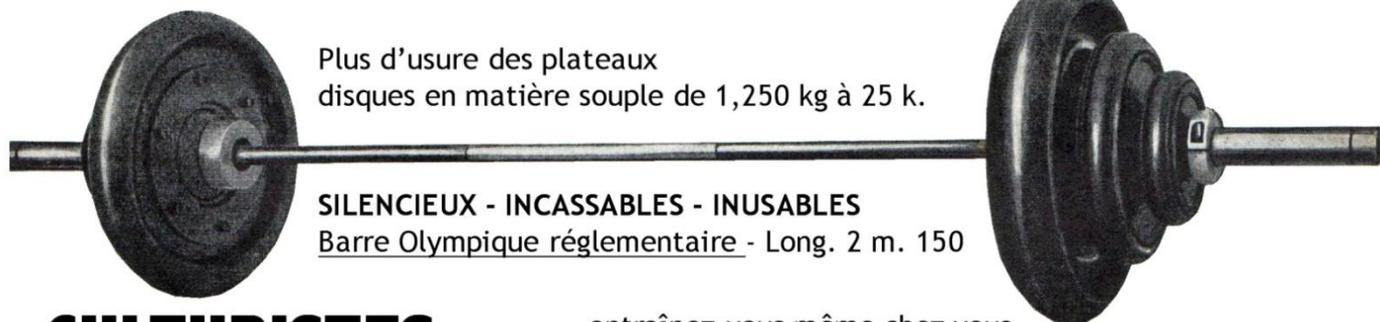
les 25 et 26 Octobre 1966

GYMNASE MUNICIPAL, 2, rue Japy

avec la participation des Haltérophiles américains,
japonais et soviétiques
de retour des Championnats du Monde

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

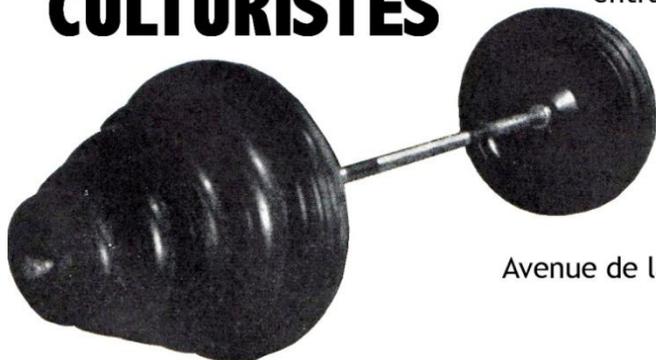


Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

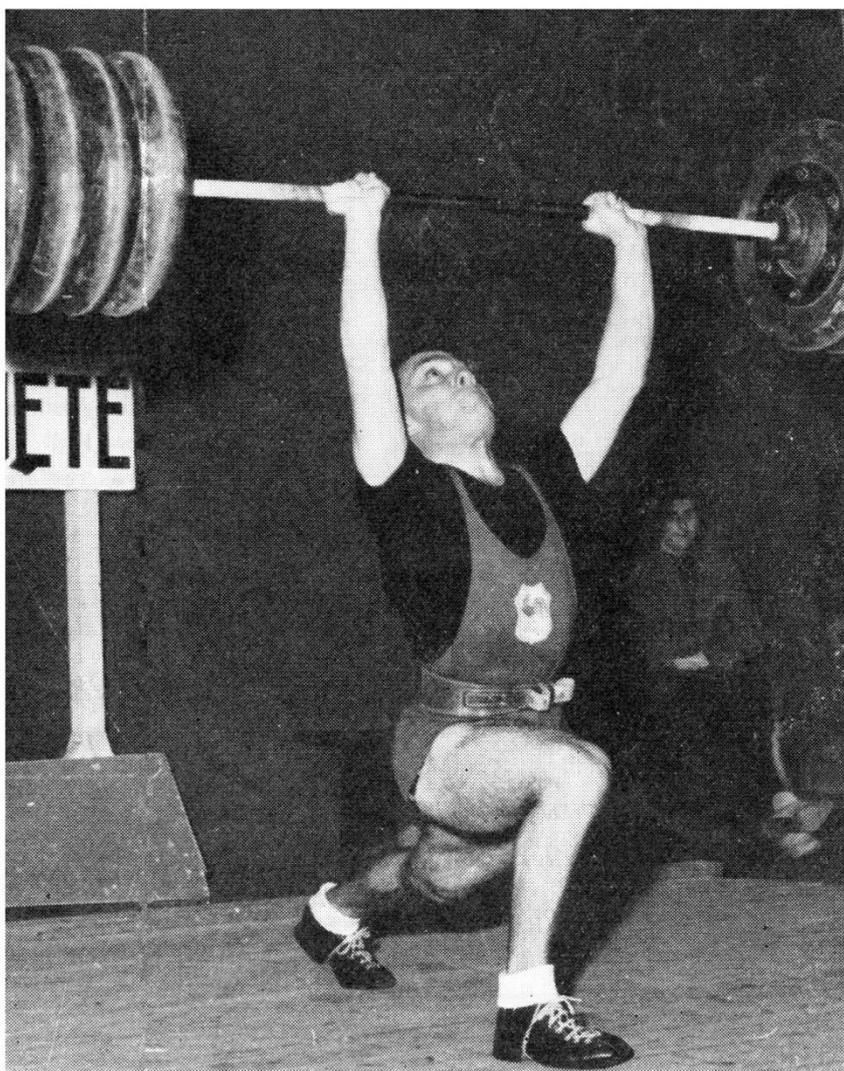
Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
21^e ANNÉE
Octobre
1966



LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18^{me}) - C.C.P. 2165-49 PARIS

- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
- Chaussures haltérophiles marque « Athlétic » déposée
- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
- Bout carré - Cuir fort.
- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales

lors des squats lourds.

-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...

-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,

-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.

Demandez nos tarifs divers.

Joindre enveloppe timbrée à votre adresse



SOMMAIRE



Procès-verbaux :

| | |
|--|----|
| de la Commission de Culture Physique du 8 Septembre 1966..... | 3 |
| de la Commission du Bulletin Fédéral du 9 Septembre 1966..... | 4 |
| de la Commission de P.O. des 16 et 19 Septembre 1966..... | 4 |
| du Comité de Direction du 16 Septembre 1966..... | 6 |
| Brevets Culturistes..... | 7 |
| Communication du Président de la Fédération et Exposé du Directeur Technique National..... | 8 |
| Test pour le Championnat du Monde par Claude TAILLEFER et Résultats Techniques..... | 10 |
| Un mois en Pologne, par G. LAMBERT..... | 11 |
| L'arraché en flexion de Gérard Cazeaux, par G. LAMBERT..... | 12 |
| Nos Joies, nos Peines..... | 12 |
| Haltérophilie scolaire, par J. SIBENALER..... | 4 |
| Dans nos Comités Régionaux..... | 15 |

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
 Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
 Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
 Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Jean-Luc MULLER

qui vient de terminer sa carrière de Junior en battant, à

St-Martin d'Hères, trois records de France.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

**PROCÈS-VERBAL
DE LA COMMISSION
DE CULTURE PHYSIQUE
du 8 Septembre 1966**

Présence de MM. Rolet, Roussaux, Denicourt, Firmin, Fagot et Favrou.

Présidence du Président Jean Dame.

Excusés : MM. Merveille, Leveler, Duverger et Lelong.

Le Président ouvre la séance à 16 heures et passe tout de suite la parole à M. Favrou en lui demandant d'exposer ses propositions concernant la rénovation des Compétitions culturistes.

M. Favrou commence son exposé par le Championnat de France Culturiste.

En premier lieu, il préconise de faire disputer les éliminatoires dans les Comités à deux dates différentes de façon à pouvoir faire arbitrer les épreuves par des Jurés d'un Comité voisin.

Cette formule paraît séduisante aux membres présents, mais des objections sont soulevées sur le plan du remboursement des frais des Jurés.

Le Président Jean Dame propose alors que les Jurys de ces éliminatoires se composent d'un chef du Jury choisi parmi les Jurés nationaux du Comité le plus voisin de celui sur le territoire duquel se déroulent les éliminatoires, le Jury étant complété par deux Jurés nationaux du Comité intéressé choisis parmi ceux dont le Club ne présente pas de concurrents mais seulement dans la mesure du possible et sans que ce soit une obligation. Le système de faire disputer ces éliminatoires à deux dates différentes étant retenu.

Cette proposition est adoptée par la Commission. M. Favrou propose ensuite la création d'un second tour éliminatoire ou demi-finales. Il suggère de faire disputer quatre demi-finales dans lesquelles s'affronteraient :

- 1) Dans le groupe 1 (Nord-ouest), les sélectionnés des Comités d'Anjou-Bretagne, Île-de-France, Normandie, Orléanais et Picardie.
- 2) Dans le groupe 2 (Nord-est), les sélectionnés des Comités de Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Champagne, Flandres et Lorraine.
- 3) Dans le groupe 3 (Sud-ouest), les sélectionnés des Comités d'Auvergne, Côte Basque, Guyenne, Poitou et Pyrénées.
- 4) Dans le groupe 4 (Sud-est), les sélectionnés des Comités de Dauphiné-Savoie, Languedoc, Lyonnais, Provence et éventuellement les sélectionnés des Comités d'Outre-mer.

Seraient sélectionnés pour participer aux demi-finales :

- 1) Les 2 premiers Seniors de chaque catégorie de chaque Comité soit : 4 athlètes Seniors par Comité.
- 2) Le premier Junior de chaque catégorie de chaque Comité soit : 2 athlètes Seniors par Comité.

Entre autre avantage, M. Favrou prétend que cette formule permettrait :

- 1) Aux meilleurs athlètes d'émerger, donc, d'assurer des finales de grande classe et ainsi, de donner plus de prestige à une sélection nationale.
- 2) D'avoir un véritable Championnat des Juniors.

Les frais seraient à la charge de leur comité. Après avoir discuté longuement cette proposition, la Commission accepte de l'expérimenter pour le Championnat 1967.

En ce qui concerne la formation des Jurys, le système du premier tour éliminatoire est adopté, à savoir : un chef de Jury étranger à la région intéressée dont les frais seront à la charge de la Fédération, le Jury étant complété par 2 Jurés nationaux de la région intéressée.

En fonction de la création des demi-finales, seront sélectionnés automatiquement pour la Finale Nationale :

- 1) Les 2 premiers Seniors de chaque catégorie de chacune des 4 demi-finales soit 16 athlètes Seniors (8 de petite taille et 8 de grande taille).
- 2) Le premier Junior de chaque catégorie de chacune des 4 demi-finales, soit 8 athlètes Juniors (4 de petite taille et 4 de grande taille).

La Commission étudie ensuite une formule de déroulement des épreuves du Championnat.

Sur proposition du Président, la formule suivante est adoptée : le matin, les épreuves athlétiques et le 1^{er} passage plastique ; en soirée, en public le 2^e passage plastique.

M. Favrou préconise ensuite d'attacher une importance toute particulière au 1^{er} passage, soit à l'examen de face, de profil et de dos.

« A partir du moment où l'athlète adopte la position réglementaire, déclare M. Favrou, les Jurés devraient ne tenir compte que de son développement musculaire, de son harmonie générale, de sa morphologie et de ses défauts physiologiques, la façon dont il se présente en scène ne devrait pas être retenue contre ou pour lui, puisque c'est là le but du second passage ».

Toujours au sujet de ce passage, M. Favrou préconise un examen de tous les concurrents d'une même catégorie ensemble sur les 4 faces suivi d'un examen individuel, les Jurés pouvant confronter leurs opinions et demander à comparer certains athlètes plus particulièrement difficiles à départager.

Cette suggestion est adoptée.

Un débat s'ouvre ensuite au sujet de la façon de noter, M. Favrou désirant voir les athlètes notés en fonction de leur valeur réelle et non pas en fonction de leurs adversaires. « Pour ce faire, dit-il, le Juré devrait selon son opinion, classer les athlètes en fonction de leur classe et accorder par exemple des notes de 16 à 20 aux athlètes jugés de classe internationale, de 12 à 15 à ceux de classe nationale, de 8 à 11 à ceux de classe régionale, de 4 à 7 à ceux de classe locale et de 1 à 3 aux athlètes méritant une note de consolation.

Différentes opinions de M. Favrou sur ce sujet sont vivement discutées et, finalement seul le principe de noter les athlètes en fonction de leur valeur réelle est retenue, et il sera préconisé aux Jurés d'en tenir compte mais en fonction de leur propre opinion.

Des questions diverses sont alors débattues :

- 1) La Commission décide la suppression de la visite médicale.
- 2) Il sera désormais interdit aux athlètes de faire usage d'huile ou de tout autre corps gras à l'occasion des compétitions culturistes seul, le fond de teint sera autorisé.
- 3) En fonction des nombreux forfaits ayant perturbé la Finale Nationale 1966, la participation à toutes les phases du Championnat de France de

l'année suivante sera désormais rigoureusement interdite aux athlètes n'honorant pas leur sélection et qui n'auront pas informé la Fédération de leur forfait au moins 15 jours avant la Finale. Les athlètes s'exposent aux mêmes sanctions si les motifs invoqués ne sont pas reconnus comme valables.

La Commission aborde ensuite la question de la Coupe de France Culturiste des Clubs, pour en discuter particulièrement la formule éliminatoire, M. Favrou estimant qu'une limitation des équipes finalistes à 5 est nécessaire.

Il est décidé d'organiser 4 groupes éliminatoires similaires à ceux des demi-finales du Championnat de France.

(Dans les jours qui ont suivi la réunion de la Commission sur suggestion de M. Favrou, il a été décidé d'attendre de connaître le nombre des équipes engagées dans chaque région avant de prendre une décision quant à la formule éliminatoire.)

Les équipes déclarant forfait seront sanctionnées dans la même mesure que les athlètes forfaits au Championnat de France.

Toujours dans le contexte des projets Favrou, les autres compétitions culturistes officielles sont revues :

- 1) Il est décidé d'interdire la participation au Premier Pas Culturiste non seulement aux athlètes ayant déjà participé à une compétition culturiste, mais également à ceux ayant pris part à des compétitions haltérophiles.
- 2) Le nombre des degrés des brevets culturistes est porté à 6 au lieu de 3, les deux premiers d'un niveau inférieur aux 3 existants déjà, le sixième d'un niveau supérieur.
- 3) En précisant qu'il est favorable au maintien de l'épaulé-jeté dans le contexte des épreuves du Critérium National Culturiste, M. Favrou fait état des désirs d'une partie des Culturistes souhaitant la suppression de ce mouvement que la Commission décide de maintenir.
- 4) Aucune modification n'est apportée à la formule du Concours National de Force Culturiste dont les éliminatoires se dérouleront dans les Comités lors de celles du 1^{er} tour du Championnat de France.
- 5) L'homologation des records culturistes, cause principale des performances s'est avérée payante toutefois, il est demandé aux Jurés chargés d'arbitrer les mouvements de force culturiste de veiller particulièrement :

- a) A ce que les temps d'arrêt soient nettement marqués sans être prolongés.
- b) A ne pas faire attendre inconsidérément l'athlète avant de donner la décision quant à la validité de son essai.
- c) A ne pas reconnaître comme valable un essai lorsqu'un athlète fléchit insuffisamment les jambes dans le mouvement de flexion des jambes et ceci même si l'athlète prétend ne pas pouvoir s'accroupir davantage.
- d) A interrompre un effort inutile lorsque l'athlète a déjà commis une faute pendant son essai non valable.

6) Pour favoriser la tâche des secrétaires, l'ordre de passage des épreuves plastiques sera tiré au sort avant le jour de la compétition, à une date fixée préalablement. Les responsables des Clubs présentant des candidats pourront assister à l'opération, s'ils le jugent utile. Si les dirigeants d'un Club ne jugent pas utile d'assister à ce tirage au sort, ils n'auront aucun droit d'en discuter le résultat.

La Commission procède ensuite à l'établissement du Calendrier Culturiste 1966-67.

9 Octobre 1966 : 1^{er} Pas Culturiste ;

6 Novembre 1966 : Brevets Culturistes ;

Dates à fixer pour les éliminatoires de la Coupe de France ;

19 Février 1967 : Finale de la Coupe de France Culturiste ;

26 Février 1967 : Brevets Culturistes ;

2 Avril 1967 : Critérium National Culturiste ;

Du 1^{er} au 14 Mai 1967 : 1^{er} tour éliminatoire du Championnat de France Culturiste. Éliminatoires du Concours National de Force Culturiste.

Du 4 au 11 Juin 1967 : Demi-finales du Championnat de France Culturiste.

Début Juillet 1967 : Finale du Championnat de France Culturiste - Finale du Concours National de Force Culturiste.

Cette partie de l'ordre du jour étant épuisée, le Président Jean Dame donne lecture de la correspondance.

M. Dumoulin, Président du Comité des Flandres, informe la Fédération de l'organisation d'un Grand Prix Culturiste International à Roubaix le 15 Octobre et demande l'autorisation fédérale qui lui est accordée.

Le Président lit ensuite la lettre qu'il a rédigée et adressée à M. Fagot, membre de la Commission. Dans cette lettre, le Président reproche d'une façon amicale à M. Fagot, de s'être adressé à des personnalités d'un groupement culturiste adverse pour se faire remettre une décoration sportive. Il lui demande également des précisions quant à ses intentions vis-à-vis de la F.F.H.C. en fonction d'échos selon lesquels M. Fagot aurait partie liée avec des adversaires de la Fédération.

M. Jean Dame donne lecture de la réponse de M. Fagot qui se défend des accusations portées contre lui.

La Commission décide de ne pas donner suite à cette affaire, MM. Dame et Rolet faisant seulement remarquer à M. Fagot qu'ils se seraient fait un plaisir de lui remettre la décoration que lui ont valu ses mérites sportifs.

M. Favrou bien que comprenant certains impératifs commerciaux, regrette que les Directeurs des revues culturistes « *Santé et Sport* » et « *Sciences Culturistes* » tous les deux membres de la Commission de Culture Physique Fédérale ne prennent pas fermement position et continuent à faire abondamment état d'un groupement adverse dans leurs revues. Aussi longtemps que durera cette situation, déclare M. Favrou, il sera vain d'espérer regrouper les Culturistes complètement dérouterés, au sein d'une seule et même Fédération. C'est toute la Culture Physique qui souffre de cette situation, car la division de ses adeptes offre de bonnes raisons aux Pouvoirs Publics de se désintéresser de notre discipline et le préjudice n'atteint pas que le seul domaine de la Culture Physique Sportive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire
de la Commission
de Culture Physique,
Claude FAVROU.

**RÉUNION DE LA COMMISSION
DU BULLETIN FÉDÉRAL
le 9 Septembre 1966**

Cette Commission, nommée par l'Assemblée Générale de la F.F.H.C., a pour but d'étudier le vœu émis par le Stade Municipal de Montrouge préconisant l'abonnement obligatoire au Bulletin Fédéral dont le prix serait inclus dans le montant de la licence-assurance.

Étaient présents : MM. Bovi, Denicourt, Denutte, Houte, Rolet, Tournier.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : Mme Delvaux, mandataée par le Président pour discuter de la question qui va être débattue et de laquelle elle est particulièrement au courant.

Le Président donne la parole à M. Tournier qui développe les modalités d'application qu'il a envisagées concernant les formalités administratives découlant de la réalisation du projet.

Après diverses objections d'ordre pratique formulées par Mme Delvaux, M. Houte présente à ses Collègues de la Commission plusieurs revues et bulletins édités par d'autres Fédérations desquels, pense-t-il, on pourrait s'inspirer d'une part, pour moderniser le Bulletin fédéral et, d'autre part, pour le rendre plus économique. Un apport financier par une publicité supplémentaire pourrait également être envisagé.

Après une discussion à laquelle prennent part les membres présents, le Président constate que l'unanimité semble s'être faite sur le principe de l'obligation de l'abonnement au Bulletin fédéral dont le montant serait inclus dans celui de la licence-assurance.

Le prix de 12 F paraît pouvoir être adopté, sous réserve que la cotisation des clubs sera portée à 50 F au lieu de 25 F pour la saison 1967-68 à partir de laquelle le projet pourrait entrer en application.

Il est finalement décidé qu'avant toute chose, un referendum doit être organisé parmi les clubs pour connaître leur avis sur le dit projet. Ce referendum sera confié aux Comités Régionaux qui devront procéder au vote parmi leurs clubs, au prorata du nombre de leurs licenciés.

M. Tournier est chargé de rédiger le texte de la lettre qui expliquera le sens du referendum et à laquelle sera joint un questionnaire dont M. Bovi fournit le modèle.

Il est en outre décidé que la Commission se réunira de nouveau dès que la F.F.H.C. sera en possession des éléments nécessaires à la poursuite de son étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président,
Jean DAME.

**PROCÈS-VERBAL
DE LA COMMISSION
DE PRÉPARATION OLYMPIQUE
des 16 et 19 Septembre 1966**

Étaient présents à la première séance : MM. Lambert, Rolet, Taillefer, Directeur Technique National.

Étaient présents à la deuxième séance : MM. Duverger, Lambert, Taillefer.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

CHAMPIONNAT DU MONDE. - Il aura lieu du 15 au 23 Octobre, les réunions du Bureau et des Commissions de la F.I.H.C. commençant le matin du 13 Octobre.

De ce fait, M. Jean Dame partira à Berlin-Est dès le 12 Octobre et l'Équipe de France le 14.

Le retour s'effectuera le 24 Octobre pour tout le groupe.

Test de Grenoble. - Un premier test en vue de la sélection de l'Équipe de France au Championnat du Monde sera organisé le 24 Septembre, à Saint-Martin d'Hères, près de Grenoble.

Une quinzaine d'athlètes y ont été invités, suivant la liste fournie par l'Entraîneur National.

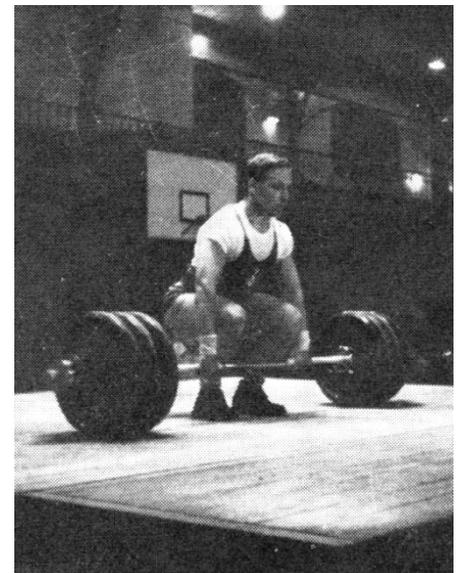
- Meurat qui, dans une première lettre, avait fait connaître son intention de participer désormais aux compétitions dans la catégorie des Poids Coqs, a informé par la suite la F.F.H.C. qu'il n'avait pas la possibilité de participer au Championnat du Monde ;
- Paterni et Demonsel, blessés, ont également déclaré forfait ;
- Maier ne peut venir au test, devant assister à l'assemblée générale du Comité de Picardie ;
- Foulletier a dû être appelé sous les drapeaux le 1^{er} Septembre ; il sera sans doute indisponible ;
- Quant à Ledroit, il a des difficultés pour obtenir de son employeur le congé lui permettant de se rendre au premier test ; il demande donc s'il y en aura un second dans un lieu plus près de Paris.

Sur proposition de l'Entraîneur National, il est décidé de télégraphier au Comité de Picardie pour savoir s'il y a possibilité de retarder l'assemblée générale en vue de permettre la participation de Maier au test de Grenoble.

Second test. - Il avait été envisagé qu'un second test serait organisé pour sélection définitive.

Après intervention de M. Lambert, la Commission décide de renoncer à l'organisation de ce second test que le stage de Varsovie a par trop retardé.

TOURNOI INTERNATIONAL DES 25 ET 26 OCTOBRE. - La Fédération américaine et la Fédération japonaise ont accepté que leurs athlètes sélectionnés pour le Championnat du Monde participent au Tournoi International qui aura lieu à Paris les 25 et 26 Octobre.



Quelques

La composition de l'Équipe américaine n'est pas encore connue, mais la Fédération japonaise vient de communiquer la liste de ses athlètes.

Quant à la Fédération soviétique, elle a accepté la participation de deux sélectionnés du Championnat du Monde au Tournoi International de Paris, mais cette participation se situe dans le cadre d'une tournée d'une équipe soviétique en France - dont le projet a été ébauché depuis plusieurs mois déjà. Cette équipe soviétique se composera en réalité de 8 athlètes pour lesquels il faudra prévoir des organisations en province.

Le Comité des Flandres ayant proposé d'organiser tout de suite après le Tournoi de Paris, une soirée à laquelle participera l'Équipe japonaise, les athlètes soviétiques non retenus pour le Tournoi de Paris pourraient également y être invités.

Il sera en outre envisagé une réunion à Lyon, le 28 Octobre, avec l'Équipe soviétique et une autre le 30, à Neuilly, avec les Équipes soviétique et japonaise.

MATCHES INTER-NATIONS (fin 1966).

France - Angleterre Juniors. - La Fédération britannique demande que le règlement international soit appliqué (athlètes n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans le jour du match) pour le France-Angleterre Juniors qui aura lieu à Bar-le-Duc, le 29 Octobre prochain.

L'équipe de France Juniors devant, de ce fait, être remaniée, il est décidé qu'une réunion de sélection aura lieu le dimanche 16 Octobre, à 14 h à l'Institut National des Sports à laquelle seront convoqués : Gilbert, Piquemal, Fréville, Delaporte, Fourrier Yves, Caesemaeker, Fayard, Mast.

Une lettre sera en outre adressée à la Fédération britannique pour lui demander de bien vouloir envisager une dérogation d'âge en faveur du Poids Lourd Rachel, la même tolérance pouvant être accordée à l'un des athlètes de l'équipe britannique. MM. Rolet et Duverger sont chargés de la sélection de l'équipe de France.

France-Italie Juniors. - Ce match se transforme en une rencontre entre cinq nations : France-Espagne-Autriche-Allemagne-Italie.

La Fédération italienne étend la participation à tous les athlètes nés en 1946. Les champions de

France Juniors pourront donc composer l'équipe de France pour ce match prévu le 13 Novembre, à Trente.

France « B » - Suisse. - La Fédération suisse a fait connaître qu'elle devait renoncer à l'organisation de ce match le 1^{er} Octobre, à Lausanne, pour raisons financières. Elle espère pouvoir reprendre le projet au printemps prochain.

France « C » - Luxembourg. - Le match avait été primitivement fixé au 26 Mars. La grève des chemins de fer français empêcha son déroulement.

La Fédération luxembourgeoise propose en remplacement la date du 19 Novembre 1966 qui est acceptée par la Commission.

MATCHES INTER-NATIONS (année 1967).

France - Allemagne « A », « B » et Juniors. - Les trois rencontres doivent se dérouler en France. Les dates des 1^{er} et 2 Avril avaient été proposées, incompatibles avec le calendrier allemand.

La Fédération allemande ayant suggéré différentes autres dates, la Commission retient celles des 10 et 11 Juin pour l'organisation des rencontres entre les équipes « B » et les équipes Juniors.

En ce qui concerne le match entre les équipes A, sa date ne sera fixée que lorsque celle du Championnat d'Europe sera elle-même connue.

France - Bulgarie Seniors, en Bulgarie. - La Fédération bulgare propose la date du 13 Août au lieu du 25 Juin pour l'organisation de ce match.

Après discussion, la Commission décide de reporter *sine die* la conclusion de cette rencontre pour des raisons qui seront exposées à la Fédération bulgare.

France-Canada Seniors. - Sa conclusion se précise pour Septembre 1967, tous frais payés par le Canada, mais il faudrait que l'un des pays invités - France ou Angleterre - puisse prévoir une invitation identique dans un avenir rapproché.

M. Jean Dame prendra des contacts à ce sujet avec les dirigeants de la Fédération britannique et M. Oscar State, lors des Championnats du Monde de Berlin- Est.

France - Finlande Seniors, en Finlande. - La date proposée par la France : 5 Juin ne convient

pas. La Finlande propose Avril ou Mai.

La date du 13 Mai est retenue.

France - Roumanie. - La Fédération roumaine proposait une rencontre à Bucarest en Novembre ou Décembre 1966. Il lui a été demandé de la reporter à une date ultérieure.

France - Autriche. - La Fédération autrichienne proposait une rencontre à Vienne le 12 Novembre 1966. La F.F.H.C. a demandé qu'elle soit reportée en 1967.

M. Lambert fait valoir que cette rencontre pourrait être une excellente préparation au Championnat du Monde 1967 et servir de test en vue de la sélection à cette épreuve.

La date du 9 Septembre sera proposée à la Fédération autrichienne ainsi que l'adjonction éventuelle, dans chacune des équipes, de deux athlètes supplémentaires qui participeraient hors concours.

Sont virtuellement conclus :

France - Pologne Juniors, le 21 Janvier 1967. - Il sera demandé au Club Haltérophile et Culturiste Parisien de mettre sa salle de Saint-Denis à la disposition de la F.F.H.C. pour l'organisation de ce match.

France - Angleterre Seniors, le 28 Janvier 1967. - Le Comité des Flandres accepte le principe de son organisation à Boulogne-sur-Mer, probablement.

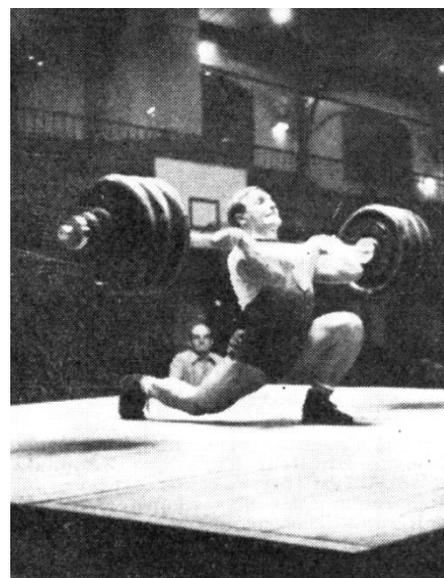
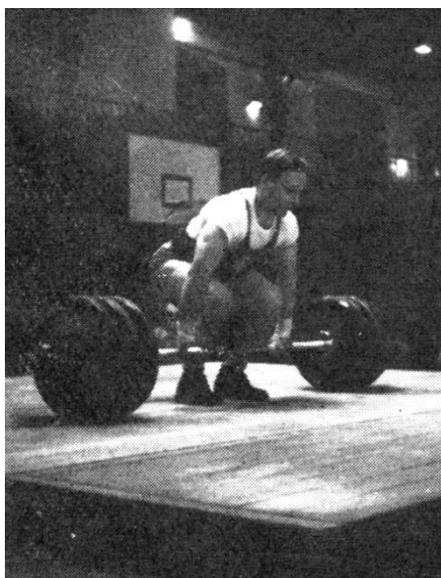
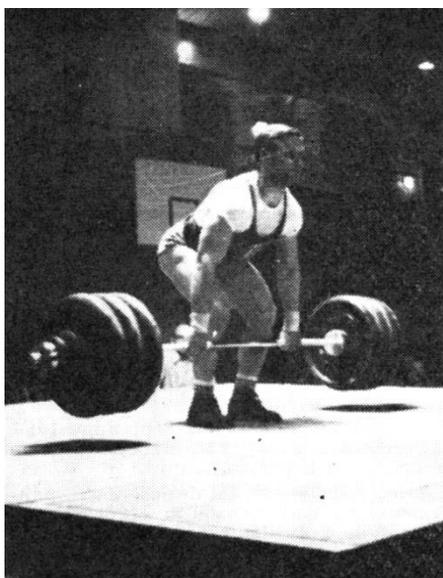
France « B » - Italie « A », le 5 Février 1967. - En France, sans doute à Paris.

France - Italie Juniors, le 19 Novembre 1967. - Sera proposé au Comité de Provence. Cette rencontre pourrait se dérouler au Gymnase de l'Université à Marseille.

La Fédération espagnole n'a pas répondu à la proposition de match envisagé pour le 5 ou le 12 Février 1967, en Espagne.

LETTRES DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

- renouvelant l'autorisation de séjour à l'I.N.S. de Jean-Luc Muller ;
- concernant le Collège d'Athlètes de l'Institut National des Sports, la Commission ne voit



images de Rolf MAIER au cours d'une tentative à l'épaulé et jeté : 162 k 500.

aucune autre candidature à proposer que celle de Muller, déjà admis à ce Collège ;

- concernant l'envoi d'un cinéaste au Championnat du Monde.

Il est décidé de confier les prises de vues à M. Legall qui accompagne l'Équipe de France à Berlin.

- Nomination de Combet au poste de Conseiller Technique Régional de l'Académie de Lyon.

PLAN DE TRAVAIL DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL.

Il sera soumis au Comité de Direction qui doit se tenir immédiatement après la présente réunion.

DIVERS.

Lettre de la Fédération allemande proposant un stage d'haltérophilie du 14 au 20 Novembre 1967, en Allemagne, dans le cadre des échanges franco-allemands.

Le principe du stage est accepté, mais aucune date ne peut être d'ores et déjà fixée.

Lettre du Général commandant la 3^e Région Aérienne donnant satisfaction à l'intervention de la F.F.H.C. concernant la mutation de l'athlète Gilbert à l'État-major de la 3^e Région Aérienne.

- La F.F.H.C. est intervenue pour la mutation de Fréville dans un régiment d'Arras.

Lettre du C.T.R. Herbauts faisant connaître les performances réalisées à l'entraînement par le Poids Lourd Léveq.

- Compte rendu d'activités de plusieurs C.T.R.

- M. Lambert demande que trois matches internationaux soient conclus en 1967, à l'intention de l'Équipe B.

Le Président,
Jean DAME.

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DE DIRECTION
du 16 Septembre 1966**

Présents : MM. Asso, Bazire, Bernier, Chaix, Clutier, Dumoulin, Favrou, Fiole, Firmin, Gouet, Hervochon, Hue, Roussaux, Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Bonneau, Duverger, Gourhand, Leveler, Pichon, Piou, Viet.

En ouvrant la séance, le Président tient à remercier ses Collègues, et particulièrement ceux de province, d'avoir bien voulu assister à cette première prise de contact de début de saison.

Ils sont pour lui des collaborateurs dont il a apprécié les qualités et qu'il souhaite conserver encore longtemps. C'est pourquoi il a conseillé à certains d'entre eux, Présidents de Comités Régionaux, dont le mandat triennal venait à expiration, d'en demander la prolongation. Il estime d'ailleurs cette mesure justifiée par la difficulté qu'ils éprouvent à trouver des successeurs valables.

Cette réunion du Comité de Direction lui vaut l'honneur et le plaisir de présenter le Directeur Technique National, en qui il est persuadé de trouver un collaborateur dévoué, compétent, féru d'haltérophilie et ne ménageant pas son temps.

Le Président estime inutile de rappeler le curriculum vitae de M. Claude Taillefer, dont chacun a pris connaissance.

Il souligne cependant qu'il a été champion de France Universitaire avant de diriger, pendant de nombreuses années, le Comité Régional de Madagascar, à la tête duquel il a été, pour la F.F.H.C., un

excellent collaborateur. Il y a fait montre de grandes qualités, d'objectivité et a obtenu des succès sportifs remarquables.

Parlant ensuite des tâches qui attendent le Directeur National, M. Jean Dame précise qu'elles s'établiront sur des bases nouvelles, axées particulièrement et avant tout sur la masse, sans pour autant négliger l'élite. Il est persuadé que, grâce à l'entrain et à l'enthousiasme avec lesquels elles seront menées, la F.F.H.C. en obtiendra un résultat magnifique, en dépit des quelques années de patience nécessaires avant d'atteindre au but.

Le Président donne ensuite la parole à M. Taillefer pour l'exposé de son plan. (Rapport annexé au livre des Procès-verbaux.)

Le procès-verbal de la précédente réunion est ensuite lu et approuvé.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 638 - Société de Gymnastique « Hanaou » de Pfaffenhoffen ;
- ✓ N° 3 639 - Centre Culturiste des Chartreux ;
- ✓ N° 3 640 - Club Haltérophile Bagatelle à Toulouse ;
- ✓ N° 3 641 - Athlétic Club Municipal de Maisons-Alfort ;
- ✓ N° 3 642 - Massy Athlétic Sports ;
- ✓ N° 3 643 - Excelsior, Ile de la Réunion ;
- ✓ N° 3 644 - Association Sportive Usinor Montataire ;
- ✓ N° 3 645 - Association Sportive Institut Cave.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme records de France les performances ci-après :

Records Culturistes Juniors

Poids Plumes. - Développé Couché : 85 k par Gil, le 24 Août 1966, à Decazeville. Juré : M. David ;
- et 87 k 500, le 4 Septembre 1966, par le même athlète, même juré, même ville. (Ancien record : 82 k 500 par Rousseau) ;

Poids Moyens. - Flexion sur jambes : 148 k 500 par Chorques, le 7 Août 1966, à La Rochelle. Juré : M. Favrou. (Ancien record : 137 k par Dubus) ;

Poids Mi-Lourds. - Flexion sur jambes : 195 k par Cazeaux, le 13 Juin 1966, à Saint-Médard-en-Jalles. Juré : M. Henri Cazeaux. (Ancien record : 178 k 500 par lui-même) ;

Poids Lourds-Légers. - Flexion sur Jambes : 205 k le 12 Juillet 1966, par Cazeaux, à Saint-Médard-en-Jalles. Juré : M. Cazeaux. (Ancien record : 140 k par Rosier).

Records Culturistes Seniors

Poids Coqs. - Développé Couché : 105 k par Grongnard, le 2 Juillet 1966, à Jœuf. Juré : M. Favrou. (Ancien record : 80 k par Deconinck) ;

Poids Plumes. - Développé Couché : 118 k par Gelas, le 2 Juillet 1966, à Jœuf. Juré : M. Favrou ;
- et 120 k par Lopez, le 2 Septembre 1966, à Perpignan. Juré : M. Baixas. (Ancien record : 105 k par Dumoulin) ;

Poids Légers. - Total des deux mouvements : 130 + 182,500 = 312 k 500 par Ledroit, le 2 Juillet 1966, à Jœuf. Juré : M. Favrou. (Ancien record : 310 k par lui-même) ;

Poids Mi-Lourds. - Total des deux mouvements : 155 + 190 = 345 k par Lechertier, le 2 Juillet 1966, à Jœuf. Juré : M. Favrou. (Ancien record : 342 k 500 par lui-même) ;

Poids Lourds-Légers. - Développé Couché : 161 k par Vignec, le 2 Juillet 1966, à Jœuf. Juré : M. Favrou. (Ancien record : 158 k 500 par lui-même).

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE P.O. - L'ordre du jour étant très chargé, toutes les questions n'ont pu être débattues et une deuxième séance aura lieu le 19 Septembre. Il ne peut donc être donné connaissance du procès-verbal de la dite Commission.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE CULTURE PHYSIQUE. - M. Favrou, Conseiller Technique Fédéral, donne lecture du procès-verbal de la Commission qui s'est tenue le 8 Septembre dernier. (Annexé au livre des Procès-verbaux.)

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU BULLETIN FÉDÉRAL. - Lecture est donnée du procès-verbal de la Commission chargée de l'étude du vœu du Stade Municipal de Montrouge concernant le Bulletin fédéral.

MATCHES INTER-NATIONS. - Il est procédé à la désignation des officiels pour les différentes compétitions inscrites au calendrier :

Pour le test qui aura lieu le 24 Septembre à Grenoble en vue de sélectionner les athlètes qui participeront au Championnat du Monde à Berlin-Est :

MM. Jean Dame, Duverger, Lambert, Rolet, Leveler, Taillefer, Guillier. M. Marchioni a été désigné par le Comité Dauphiné-Savoie comme arbitre.

Championnat du Monde du 15 au 23 Octobre 1966, à Berlin-Est. - Aucun arbitre de première catégorie n'étant disponible, les officiels désignés pour le Championnat du Monde sont : MM. Jean Dame, Taillefer, Lambert.

France - Angleterre Juniors le 29 Octobre à Bar-le-Duc. - MM. Jean Dame, Taillefer, Lambert. Un arbitre sera désigné sur place.

Match Juniors entre cinq nations le 13 Novembre à Trente (Italie). - MM. Jean Dame, Taillefer, Lambert. M. Bonneau sera désigné comme arbitre, si sa santé, actuellement déficiente, le lui permet.

Match France C. - Luxembourg le 19 Novembre au Luxembourg. - MM. Jean Dame, Taillefer, Lambert.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Brevets d'Initiation. Sur proposition de M. Dini, Conseiller Technique Régional du Comité des Pyrénées, le Comité de Direction décide l'attribution des Brevets d'Initiation aux candidats suivants : MM. Couderc, Vauvilliers, Oudin.

Reconnaissance du Comité Régional de Polynésie. - Le Comité de Direction ratifie la constitution de ce nouveau Comité.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne son accord aux demandes suivantes présentées par :

- Union Sportive de Petite-Rosselle ;
- A.S.P.T.T. de Nancy ;
- Club Sportif de Montois-la-Montagne ;
- A.S.C.E.A. Cadarache ;
- Cazeaux et Blanqui qui effectuent leurs classes au Camp de Frileuse.

Lettre de M. Hervochon concernant les arbitres. - Le Président tient à préciser qu'un Comité Régional doit à l'arbitre qui se déplace ses frais de voyage et de séjour.

M. Hervochon répond qu'il s'agit d'arbitres pouvant officier sur place.

Le Président estime qu'il y a là un problème d'ordre spécial qui ne peut être résolu que par le Comité Régional. Au surplus, ces cas doivent être rares, de nombreux dirigeants restant désintéressés.

Lettre de M. Lomet demandant de passer les épreuves de l'examen d'Arbitre International première catégorie. Le Président rappelle que son intention est d'organiser plusieurs sessions d'arbitres internationaux, aussi bien de deuxième catégorie que de première catégorie. Bonne note est donc prise de la candidature de M. Lomet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

| | |
|---|------------------------------------|
| <i>Le Secrétaire Général,</i> André ROLET. | <i>Le Président,</i> Jean DAME. |
|---|------------------------------------|

BREVETS CULTURISTES

Afin de créer une plus grande émulation, la Commission de Culture Physique de la F.F.H.C. a décidé de porter de trois à six les différents Brevets Culturistes.

Nous prions donc les intéressés, dirigeants et athlètes, de bien vouloir tenir compte des nouveaux barèmes pour l'envoi des résultats à la F.F.H.C. après chaque session d'examens.

Une journée de Brevets Culturistes aura lieu le 6 Novembre 1966 et nous invitons tous nos Clubs à bien vouloir participer à cette organisation.

Ces Brevets sont ouverts à tous nos athlètes possesseurs de la licence 1966-67 et pourront être organisés par les soins des Clubs ou des Comités régionaux.

Les résultats devront parvenir au siège social de la F.F.H.C. avant le 25 Novembre, dernier délai. Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points.

**Règlement d'application
des Brevets Culturistes**

RÈGLEMENT DES EXERCICES

Développé couché.

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

Fautes à sanctionner :

- Dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;

- Temps d'arrêt pendant le développé ;
- Extension incomplète des bras ;
- Extension inégale des bras ;
- Maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

Développé derrière la nuque.

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

Fautes sanctionnées : comme au développé à deux bras classique.

Flexion sur les jambes.

La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

Flexions avant-bras sur bras.

La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à plat, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

Épaulé et jeté.

En trois essais, application du règlement officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

Exemple : développé couché, 1^{er} essai : 70 k x 5 fois = bon ; 2^e essai : 80 k x 5 fois = bon ; 3^e essai 85 k x 3 fois = essai.

Sauf en longueur sans élan.

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration. 3 essais en tout.

Conditions d'arbitrage.

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : Juré national, arbitre fédéral, arbitre régional, moniteur, aide-moniteur ou entraîneur diplômé de la F.F.H.C., éducateur culturiste diplômé F.F.H.C., professeur d'éducation physique diplômé

d'État, maître d'éducation physique diplômé d'État, gymnaste médical ou masseur-kinésithérapeute diplômé d'État.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque Club, lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré, il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal pourrait être envoyé à la F.F.H.C. groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secrétariat préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme de compétitions ou de séances de contrôle à l'échelon régional, pouvant servir la propagande fédérale, sont autorisées.

**L'HALTÉROPHILE
MODERNE**

21^e ANNÉE - N° 226

organe officiel mensuel

**DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION**

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2^{me}

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

| | |
|-----------------------------|-------------|
| France..... | 10 F |
| Étranger | 15 F |
| Clubs affiliés | 25 F |

Chèques Postaux Paris 1304-82

**MODIFICATIONS A LA TABLE
DES RECORDS CULTURISTES**

Juniors

Poids Moyens : Record du total : 297 k 500 par Dioux, le 2- 7-66.

Poids Mi-Lourds : Flexion sur jambes : 195 k par Cazeaux. le 13- 6-66.

Seniors

Poids Plumes : Développé couché : 120 k par Lopez, le 2- 9-66.

**ÉPREUVES DU BREVET CULTURISTE 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, et 6^e DEGRÉS.
Les exercices A, B, C, D seront exécutés 5 fois de suite sans lâcher la barre**

| | COQS | | | | | | PLUMES | | | | | | LÉGERS | | | | | | MOYENS | | | | | |
|-----------------------------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 4 ^e | 5 ^e | 6 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 4 ^e | 5 ^e | 6 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 4 ^e | 5 ^e | 6 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 4 ^e | 5 ^e | 6 ^e |
| Développé couché | 35 | 45 | 50 | 55 | 60 | 70 | 40 | 50 | 55 | 60 | 65 | 75 | 45 | 55 | 60 | 65 | 70 | 80 | 50 | 60 | 65 | 70 | 75 | 85 |
| Développé derrière la nuque | 27,5 | 32,5 | 35 | 37,5 | 40 | 45 | 32,5 | 37,5 | 40 | 42,5 | 45 | 50 | 37,5 | 42,5 | 45 | 47,5 | 50 | 55 | 40 | 45 | 47,5 | 50 | 52,5 | 57,5 |
| Flexion sur les jambes | 45 | 55 | 60 | 65 | 70 | 80 | 55 | 65 | 70 | 75 | 80 | 90 | 65 | 75 | 80 | 85 | 90 | 100 | 75 | 85 | 90 | 95 | 100 | 110 |
| Flexions avant-bras / bras | 20 | 25 | 27,5 | 30 | 32,5 | 37,5 | 22,5 | 27,5 | 30 | 32,5 | 35 | 40 | 25 | 30 | 32,5 | 35 | 37,5 | 42,5 | 27,5 | 32,5 | 35 | 37,5 | 40 | 45 |
| Épaulé-jeté à deux bras | 35 | 45 | 50 | 55 | 60 | 70 | 45 | 55 | 60 | 65 | 70 | 80 | 55 | 65 | 70 | 75 | 80 | 90 | 60 | 70 | 75 | 80 | 85 | 85 |
| Sauts en longueur sans élan | 1,80 | 2,00 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,30 | 1,80 | 2,00 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,30 | 1,80 | 2,00 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,30 | 1,80 | 2,00 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,30 |

| | MI-LOURDS | | | | | | LOURDS-LEGERS | | | | | | LOURDS | | | | | |
|-----------------------------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 4 ^e | 5 ^e | 6 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 4 ^e | 5 ^e | 6 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 4 ^e | 5 ^e | 6 ^e |
| Développé couché | 55 | 65 | 70 | 75 | 80 | 90 | 60 | 70 | 75 | 80 | 85 | 95 | 65 | 75 | 80 | 85 | 90 | 100 |
| Développé derrière la nuque | 45 | 50 | 52,5 | 55 | 57,5 | 62,5 | 50 | 55 | 57,5 | 60 | 62,5 | 67,5 | 52,5 | 57,5 | 60 | 65 | 67,5 | 70 |
| Flexion sur les jambes | 80 | 90 | 95 | 100 | 105 | 115 | 85 | 95 | 100 | 105 | 110 | 120 | 90 | 100 | 105 | 110 | 115 | 125 |
| Flexions avant-bras / bras | 30 | 35 | 37,5 | 40 | 42,5 | 47,5 | 32,5 | 37,5 | 40 | 42,5 | 45 | 50 | 35 | 40 | 42,5 | 45 | 47,5 | 52,5 |
| Épaulé-jeté à deux bras | 65 | 75 | 80 | 85 | 90 | 100 | 70 | 80 | 85 | 90 | 95 | 105 | 75 | 85 | 90 | 95 | 100 | 110 |
| Sauts en longueur sans élan | 1,80 | 2,00 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,30 | 1,80 | 2,00 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,30 | 1,80 | 2,00 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,30 |

La note 0 dans un exercice est éliminatoire

Communication du Président la Fédération

à MM.

- les Présidents de Comités Régionaux ;
- les Présidents de Clubs ;
- les Conseillers Techniques Régionaux ;
- les Moniteurs et Aides-Moniteurs.

Il n'est pas dans mon propos d'épiloguer sur le marasme de l'Haltérophilie française. La consommation dont a souffert notre sport jusqu'à ces toutes dernières années est avant tout le reflet de l'affaiblissement lent et progressif qui, depuis quelques décades, a marqué le sport français.

Nul, au sein de la Fédération, n'en a été plus que moi affligé.

J'ai, certes, suivi avec sollicitude les premiers pas que l'haltérophilie a posés sur ce que chacun espère être la voie de son redressement.

Une connaissance plus pénétrante de nos problèmes que l'on a réussi à éveiller dans l'Administration, l'adjonction, qui en est résulté, de techniciens aux dirigeants régionaux, l'accroissement des crédits publics mis à la disposition de la

Fédération, ont permis, au total, le redressement qui s'amorce.

L'examen de cette évolution m'a amené, l'an dernier, à souhaiter le perfectionnement du mécanisme fragmentaire mis en place dans notre Fédération. Il m'est apparu que l'accélération à donner à l'impulsion que ce dispositif a fait naître, ne pouvait résulter que de l'introduction de la pièce maîtresse : le Directeur Technique National.

C'est aujourd'hui chose faite.

Le processus qui y a conduit, dont chacun a pu juger de la régularité par les relations périodiques qui en ont été faites dans le Bulletin, s'est achevé tout récemment par l'installation de M. Claude Taillefer que j'ai mis solennellement en possession de son poste.

A cette occasion, M. Taillefer a exposé aux membres présents du Comité Directeur de la Fédération, les lignes maîtresses de l'action qu'il se propose d'engager en vue de permettre à l'haltérophilie d'atteindre sûrement les objectifs vers lesquels elle tend.

Ses idées, dont je pense avoir contribué à un affinement au cours de conversations récentes, sont proches des miennes.

J'ai le plaisir, aujourd'hui, de dire ma conviction que M. Taillefer doit être le catalyseur qui assurera la combinaison efficiente de ma conception de la nécessaire évolution de l'Haltérophilie et de l'idée conductrice de l'Autorité politique.

Toutefois, la définition d'un plan d'action est chose ardue ; et, parce qu'il doit s'agir d'un plan directeur engageant l'avenir de l'haltérophilie française, son élaboration doit intéresser tous ceux qu'il concernera.

Je demande donc à tous de lire attentivement l'exposé de M. Taillefer, reproduit ci-après, de l'analyser, de confronter à leurs propres opinions les propositions qui y sont exprimées, d'en faire un examen sincère, objectif, voire critique, dont je leur serais reconnaissant de me faire parvenir un bref développement.

Le Président,
Jean DAME.

Exposé du Directeur Technique National

Messieurs,

Peu après son élection à la présidence du Gouvernement Indien, Mme Indira Gandhi déclarait, paraît-il, à des journalistes : « Je ne suis ni assez modeste pour croire que je ne serai pas à la place qui me convient, ni orgueilleuse au point de prétendre que personne n'y réussirait mieux que moi ».

Je pense que je peux reprendre cette déclaration à mon compte.

Les dirigeants fédéraux ont d'abord, entre deux candidats au poste de Directeur Technique National, choisi celui dont ils avaient pu longuement éprouver la compétence dévouée. Ils ont été ensuite appelés à décider s'ils devaient faire confiance à un postulant mal connu de ses examinateurs, à qui il a été difficile de faire apprécier les mérites de ses prétentions. Nonobstant, le vote m'a été favorable.

Les deux décisions du Comité Directeur ne sauraient manquer, dans l'avenir, de me rappeler qu'il conviendra, pour ma part, de maintenir cet équilibre entre l'humilité et l'orgueil.

Étant donné que dorénavant mes fonctions s'exerceront essentiellement au sein de votre Fédération, dont vous êtes les administrateurs, c'est à votre censure que je m'attacherai à soumettre la conformité de mes actes à cette ligne de conduite. Je crois pouvoir, aujourd'hui, prendre librement cet engagement sans plus de crainte que j'ai admis ma responsabilité devant le Président de la Fédération et devant le Directeur des Sports des divers aspects de mon activité, dont l'un et l'autre ont respectivement à connaître.

Et, puisque je fais allusion à ma responsabilité professionnelle, je crois devoir préciser qu'en ce qui concerne le domaine technique de mes attributions, spécialement soumis au droit de contrôle fédéral, la réglementation en vigueur prévoit la participation du Directeur Technique National aux séances du Comité Directeur et de son Bureau. Votre jugement sera donc fréquemment sollicité sur les points les plus importants de ma mission.

La diversité de la matière dans laquelle il m'appartient d'intervenir est, en effet, le reflet de la pluralité des problèmes que pose la direction des équipes de France. Cette tâche, essentielle dans la mission du Directeur Technique National, implique la prospection et le perfectionnement des éléments de valeur qu'il n'est possible d'assurer avec efficacité que par la coordination de l'action de tous les dirigeants fédéraux.

C'est donc sur un très large éventail d'activités que j'aurai périodiquement à solliciter votre adhésion aux initiatives que je croirai devoir prendre.

Je m'étais proposé d'inaugurer ce système de coopération dès la réunion marquant la reprise de l'activité saisonnière de la Fédération, en vous exposant les directions prioritaires dans lesquelles j'envisage d'orienter mon action. Le Président ayant donné son accord à ce dessein, c'est à les développer aussi brièvement que possible que je vais m'attacher.

Il ne saurait donc s'agir évidemment d'un plan d'action élaboré de longue main, d'après des coordonnées confirmées. Je viens tout juste de franchir le seuil du siège fédéral ; je n'ai donc pas eu la possibilité de réunir des éléments d'information, des résultats d'enquête, ni surtout de les mûrir longuement au contact d'une solide expérience, pour en tirer un programme circonstanciel.

J'ai cependant acquis une expérience celle de l'administration d'un organisme sportif constitué comme votre Fédération. J'ai aussi, quoique éloigné de son champ d'intervention, analysé, depuis trois ou quatre ans, le phénomène évolutif du sport français.

C'est ainsi que je crois avoir découvert l'adaptation aux conditions du sport, tel qu'il est conçu actuellement dans les nations-pilotes, de certaines structures de la Fédération que j'ai quittée récemment et de celle où je viens d'entrer.

Je sais que Voltaire a dit : « Un jugement trop prompt est souvent sans justice ». Au risque d'une

imputation de présomption, je n'affirme pas moins, que je suis convaincu que la Fédération française, parce qu'elle a la même architecture que la Fédération malgache, ne peut pas ne pas être fortement freinée dans la poursuite de son principal objectif : le développement, la progression du sport qu'elle régit.

Conclure toutefois à la nécessité, en France, d'un remodelage de structures à partir de l'évidente nécessité, à Madagascar - ou ailleurs - d'une pareille opération, semble à première vue procéder d'une extrapolation. Un raisonnement de l'espèce est pour le moins téméraire si l'on s'en tient à la proposition suivante : les structures d'une Fédération donnée sont mal adaptées aux conditions du sport moderne étant similaires à celles d'une Fédération considérée, celle-ci doit être réformée.

Il est facile, cependant, d'inclure dans la conjecture mise en évidence, des données plus réalistes. Pour les définir, je prendrai la liberté de citer cette réflexion que le Président a faite récemment devant moi : « Mon rêve est, qu'au jour de ma retraite, je puisse dire adieu à 50 000 haltérophiles ».

Expliquer ce souhait de compter bientôt cinq fois plus d'athlètes que n'en comprend aujourd'hui la Fédération, n'aboutirait, je crois, qu'à rappeler ce dont chacun de vous est intimement convaincu, à savoir que l'Haltérophilie française ne pourra rivaliser avec des concurrentes actuellement redoutables que lorsque les sélections pourront s'opérer sur une masse fortement accrue de pratiquants.

Or, la progression numérique a été entre 1959 et 1965, de 190 % au regard d'un accroissement annuel des moyens financiers obtenus de l'Administration de l'ordre de 760 %.

Sans doute, la répercussion d'un soudain élargissement budgétaire sur la base de la pyramide fédérale ne peut être immédiate ni proportionnelle, surtout si, malgré son taux élevé, la progression de l'aide financière, étant partie d'un plancher très bas, n'a encore atteint qu'un plafond insuffisant

pour couvrir, en plus des secteurs que vous avez jugés prioritaires, les investigations prospectives.

En admettant qu'il y ait eu disparité entre les moyens obtenus et la somme des besoins à satisfaire, seule une étude approfondie de la situation fédérale permettrait de savoir si la sélection entre les options possibles a été judicieuse ; je suppose qu'elle l'a été.

Il convient alors de se demander si, au cas probable du maintien de la progression subventionnelle, les antennes régionales, locales, de la Fédération sont à même d'utiliser les crédits à réserver à la prospection de masse. Il ne semble pas, car je crois que les résultats obtenus jusqu'ici dans ce domaine auraient dû, même sans approvisionnement direct, profiter, par répercussion, de l'amélioration financière des secteurs privilégiés.

Je n'en veux pour preuve, à deux exceptions près, que la faible supériorité du taux d'accroissement des effectifs athlétiques dans les Comités pourvus d'un Conseiller Technique Régional, sur celui qui est constaté dans les Comités démunis. Il ne semble pas non plus que la participation d'un plus grand nombre d'athlètes aux épreuves du calendrier fédéral ait eu sur le recrutement l'influence heureuse que l'on pouvait en attendre.

Il y a donc quelque part un goulot d'étranglement.

Où trouver l'explication de cette faible progression de la masse pratiquante si ce n'est dans l'insuffisance de l'action prospective des cellules régionales et locales. Leurs dirigeants, absorbés par leurs occupations personnelles autant que limités dans leurs moyens, n'apportent pas tous les soins nécessaires à l'attraction des jeunes non sportifs et au maintien des adhérents.

S'il est de mon devoir de rechercher les causes de l'insuffisant élargissement de la pyramide fédérale, je n'ai pas qualité pour m'ériger en censeur du dévouement des dirigeants dont, au demeurant, je ne doute point. Je constate seulement que, dans une époque où le succès de toute entreprise est de plus en plus conditionné par le rendement et par la spécialisation, le bénévolat sportif accuse, au niveau des cellules excentrées, une déficience manifeste lorsqu'il importe d'atteindre des objectifs primordiaux tels que la multiplication accélérée du nombre des athlètes, le perfectionnement activé de leurs aptitudes compétitives.

Dès lors qu'une analyse sommaire des rouages de la Fédération qui nous concerne, corrobore l'impression dégagée de la comparaison de son fondement et de celui d'une fédération similaire, aucun doute ne me paraît subsister : une restructuration s'impose.

Mais, quelles sont les structures jugées inadaptées, désuètes ? Quelles sont celles, modernes, fonctionnelles, qu'il convient de substituer aux premières ? Quelle amplitude doit avoir la réforme ?

En toute sincérité, je ne suis pas en mesure, pour l'heure, de répondre à ces questions, du moins avec un minimum de risques d'erreur. Il me manque d'avoir confronté le résultat, trop théorique, de mon étude à la réalité de ses propositions.

Aussi, désireux de ne pas entreprendre un ouvrage avec un attelage inversé (la charrue mise avant les bœufs, en quelque sorte), m'étais-je proposé de découvrir cette réalité au cours d'une inspection de quelques Comités Régionaux, entreprise dès mon installation.

L'éventuelle confirmation de mon pronostic m'aurait alors permis d'établir le bilan des motifs d'intervention et de dresser un plan d'action que je vous aurais présenté. Mais j'ai appris récemment que la date limite du dépôt du budget fédéral pour 1967 est le 15 Octobre prochain.

J'ai donc pris aussitôt l'initiative, me trouvant au Mont-Dore, d'adresser au Président une note dans laquelle l'exposé des motifs que je viens de tracer est suivi de l'esquisse d'un projet de mise en œuvre des moyens qui me paraissent propres à entreprendre la prospection de masse.

Cette ébauche de plan a recueilli l'agrément du Président qui y a découvert une étroite relation avec le mécanisme qu'il se proposait d'introduire dans le dispositif fédéral, afin de lui imprimer une impulsion orientée dans le même sens. Elle doit permettre à la Fédération d'étayer quelque peu le projet de budget à présenter à la Direction des Sports, en vue d'obtenir le dégageant d'un crédit nécessaire au financement de la mise en chantier de la restructuration envisagée.

L'économie de cette opération est schématiquement caractérisée par un fort développement de l'encadrement des athlètes par des entraîneurs recrutés en dehors des cadres fédéraux traditionnels. Banale dans son principe, cette formule présente une certaine originalité dans la conception de la mission de l'entraîneur - type qui me paraît devoir être mis à la disposition, soit du Président de Club, soit d'un dirigeant ayant sur un plan intermédiaire entre le Club et le Comité, la tâche de diriger l'action de l'entraîneur sur un groupement de clubs.

En bref, le rôle de l'entraîneur tel que je l'imagine s'apparente étroitement à celui du « sergent recruteur » comme en a connu l'armée française de la monarchie et à celui du voyageur de commerce comme en utilise toute entreprise commerciale d'une certaine dimension.

L'entraîneur n'est ni un technicien comme le moniteur, ni un organisateur comme le président de club, ni un administrateur comme le président de Comité. C'est un démarcheur, un pourvoyeur sa mission est essentiellement attractive : sa tâche principale consiste d'abord à éveiller l'esprit « sport » chez les adolescents non sportifs, ensuite à provoquer leur inscription à un club le relais étant pris, à ce dernier stade, par le moniteur et par le C.T.R. en vue de développer cet esprit chez les débutants et d'obtenir, chez eux, une adhésion permanente.

L'entraîneur est, en somme, le délégué du C.T.R. dans une circonscription plus étroite, auquel il est substitué pour ce qui concerne la partie « prospection » des attributions de son délégué, lequel se réserve principalement la démonstration technique.

Les activités respectives de l'un et de l'autre, ainsi que celles du moniteur, me paraissent donc complémentaires elles ont, de plus, le mérite d'être plus spécialisées.

Quant au remodelage mentionné, si j'estime que son principe est acquis, je suis, au mieux, comme je vous l'ai dit, limité à des hypothèses quant à ses modalités. Étant la conséquence directe de la mise en place de l'entraîneur, je dirais, si le devais exprimer l'idée que je m'en fais, qu'il me paraît devoir consister :

1. En la création d'antennes intermédiaires sur lesquelles puissent s'articuler plus facilement que sur le Comité Régional, les clubs

- ou les groupements de clubs pourvus d'un entraîneur ;
2. En la reconsidération des attributions respectives des présidents de clubs et des présidents de comités celles des premiers s'orientant davantage vers les contacts humains avec les athlètes, et comportant, au besoin, la soumission de leurs problèmes sociaux au D.T.N., celles des seconds étant accrues de la coordination de l'action des entraîneurs relevant de leur Comité ;
 3. En l'attribution aux C.T.R. de la responsabilité de l'action des entraîneurs de leur académie d'affectation et, partant, du droit de contrôle de ceux-ci.

Je pense qu'il serait judicieux, par ailleurs, de vous dire ma conviction que, parmi tous ceux dont les entraîneurs doivent disposer, le meilleur moyen d'attraction qu'on puisse leur donner est l'ouverture de fréquentes confrontations intéressant les séries subalternes.

Dès qu'un haltérophile parvient à la 4^e série, il devrait avoir la perspective de rencontrer au moins une fois par mois des concurrents de sa taille, inscrits dans un autre club de son Comité.

Après sa promotion en 3^e série, cette perspective devrait lui être ouverte à un échelon compétitif plus large : matches de fréquences trimestrielles, entre deux comités limitrophes.

Lorsqu'il atteint la 2^e série, les rencontres auxquelles il peut prétendre devraient une fois par trimestre, réunir des athlètes de deux comités non voisins.

Son accession à la 1^{re} série devrait lui garantir, une paire de fois dans la saison, des possibilités de sélection dans des confrontations entre son comité et une division régionale de la Fédération d'un pays limitrophe.

Un pareil étoffement des calendriers compétitifs des clubs et des comités établis de préférence au profit des juniors, serait, je crois, de nature à constituer la plus attrayante d'oreille de l'âme pilule de l'entraînement méthodique dont le prospecteur doit bien faire envisager l'ingestion au garçon qui fait l'objet de son démarchage, et dont le moniteur doit surveiller l'absorption régulière par ses athlètes.

Mais je m'attends à ce qu'on me réponde que la trésorerie des clubs, des Comités, interdit d'envisager la réalisation d'un tel programme.

Je n'en soutiendrai pas moins que, seul, le déroulement régulier d'un calendrier compétitif très fourni constitue le plus puissant pôle d'attraction pour des adolescents quelque peu intéressés par le sport. Sans ce foyer d'aimantation, il n'y a aucune chance d'attirer plus de jeunes dans les salles d'entraînement, et sans recrutement important point d'amélioration des trésoreries. Voilà pourquoi refuser d'entreprendre ce programme au motif qu'il est irréalisable, c'est s'enfermer dans un cercle infernal.

Par ailleurs, la démesure dont paraît affectée une telle ligne d'action peut être ramenée assez facilement à la dimension des moyens actuellement disponibles, si l'on décide de consacrer à ce programme une bonne partie de ceux qui sont réservés aux matches inter-nations, devenus surabondants depuis deux ou trois ans. Un transfert au profit du programme proposé d'une fraction des crédits considérables évalués à 194 300 francs pour 1967, qui sont absorbés par des compétitions, souvent sans prestige, très peu profitables pour la masse pratiquante, serait très avantageux pour la prospection. Cette mesure ne

peut aussi, je pense, qu'être bien vue de l'autorité de tutelle.

Cette vue, il est précieux pour moi de le souligner, est pleinement partagée par le Président qui m'a dit son intention de proposer à la commission de préparation olympique une importante réduction du calendrier 1967 des matches internationaux.

Il est donc urgent de faire un sérieux effort dans ce sens.

Par ailleurs, un succès partiel serait, à n'en pas douter, un précieux levier entre les mains de la Fédération pour obtenir de l'Administration un examen bienveillant d'une requête en financement de la partie du programme considéré qui s'avèrerait hors d'atteinte des moyens disponibles, soit, probablement, les rencontres envisagées pour les athlètes des 1^{re} et 2^e séries.

Et puis, pour autant qu'il coûte aux trésoriers, de soucis, d'inquiétudes même, pour équilibrer leurs comptes, aux présidents, de peines, de fatigues, pour organiser de fréquentes rencontres ou pour mettre sur pied des déplacements répétés, la partie ne vaut-elle pas d'être jouée ?

Tout ne doit-il pas être mis en œuvre pour éloigner les jeunes des mirifiques et dangereuses tentations que dresse devant eux une colossale organisation mercantile du plaisir factice, de la distraction dégradante.

Apparemment, nous n'avons pas les moyens de lutter contre des entreprises qui, disposant de budgets infiniment supérieurs au nôtre, tissent leur toile d'araignée avec des billards électriques, des juke-boxes, des clubs de « fans ».

Mais, nous pouvons trouver dans l'imagination hardie, dans la volonté tenace, des armes puissantes qui nous permettent de mener le combat.

Aux pessimistes, aux hésitants, je dirai simplement : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ».

C'est par la mobilisation de toutes les énergies disponibles que je vous convie, aujourd'hui, à la prospection de la jeunesse, pour éviter qu'on ne la pille.

Dans cette rude tâche, vous pouvez compter sur moi j'espère pouvoir compter sur vous,

Claude TAILLEFER,
Directeur Technique National.

Test pour le Championnat du Monde

Sur les seize athlètes invités à participer à l'épreuve de sélection en vue du Championnat du Monde, dix se trouvent appelés, samedi 24 Septembre, dans le gymnase municipal de Saint-Martin d'Hères (Grenoble), à justifier leurs légitimes prétentions de figurer dans l'équipe de France que la Commission de Préparation Olympique doit composer aussitôt après.

La présence de huit haltérophiles qui, du 15 Août au 15 Septembre, ont suivi, sous la direction de l'Entraîneur National, un stage de perfectionnement à Varsovie, confère, en fait, à ce concours une utilité distincte de celle que la réunion de Grenoble présente au premier chef. Il n'échappe en effet à aucun des examinateurs que, d'après les performances, vont être jugés les effets du régime d'exercices que les stagiaires français ont partagé quotidiennement avec les Polonais.

Effectivement, à Sgaramella, seul Poids Coq présent, et à Ledroit, Poids Léger, qui n'étaient pas à Varsovie, s'ajoutent Fulla (Poids Plume), Gerber (Poids Léger), Muller et Terme (Poids Moyens), Maier et Houin (Poids Mi-Lourds), Michon (Poids Lourd-Léger) et Lévecq (Poids Lourd) qui, eux, ont éprouvé le système polonais d'entraînement.

A mesure que se déroule le test, il s'avère que la comparaison des performances réalisées au Championnat de France, au mois d'Avril dernier, et de celles qui se totalisent ce soir-là, fait apparaître une progression appréciable pour chacun d'eux. Mais si l'on reporte le premier terme de la comparaison à la fin du stage de Varsovie, force est de constater que Grenoble marque une nette régression pour la plupart.

Dès le premier mouvement, il est manifeste que les stagiaires ont du mal, dans cette épreuve sélective terme, très près de leur retour de Pologne, à conjuguer le style compétitif propre aux Polonais et celui qui leur est habituel.

Les hésitations, les tâtonnements que presque tous montrent dans l'adoption de la position de départ du développé, témoignent de la difficulté de faire soudainement retour à l'enchaînement de gestes précis qui, avant le stage, leur était familier.

Il n'est pas exclu, du reste, que leur présentation devant des arbitres dont ils savent que le critère de sanctions est moins indulgent que celui des juges polonais, ait affecté mentalement leur impulsion, tout au moins pour les premiers essais.

Si donc, à part Maier qui, avec un total de 420 k a largement dépassé le minimum imposé (en fait de 30 k pour les Poids Moyens, puisqu'il se présente à 75 k 600 de poids de corps), Fulla, Gerber, Muller, Terme, Houin, Michon et Lévecq se trouvent respectivement à 5 k, 7 k 500, 5 k, 20 k, 25 k, 12 k 500 et 20 k des minima retenus pour leur catégorie particulière. Ces différences en moins sont nettement plus importantes que celles qui résultent d'une comparaison de ces minima et des meilleures performances du séjour en Pologne.

Le relevé des performances du stage que l'Entraîneur National a tenu journalièrement montre encore que quelques athlètes auraient aisément atteint, et même dépassé, les minima, si la sélection avait eu lieu à Varsovie.

Quel enseignement faut-il tirer, alors, de cette communauté d'exercices réalisée pendant un mois, entre haltérophiles français et polonais ?

On peut supposer que ce travail en commun a eu une durée trop courte pour permettre aux Français d'assimiler parfaitement le style de leurs compagnons. Cette hypothèse est toutefois conditionnée par l'attribution, à la méthode polonaise de préparation à la compétition, d'une indiscutable supériorité technique, ce qui n'est absolument pas prouvé.

Il m'a donc paru judicieux de prendre position en faveur de l'engagement de six de ces stagiaires au Championnat du Monde. Selon que les sélectionnés auront ou n'auront pas, d'ici là, réalisé la synthèse de deux systèmes différents, l'on sera alors seulement en mesure de juger si la disjonction manifestée à Grenoble reflète une contradiction fondamentale, ou si cela implique une sorte de décantation, pendant quelques semaines, comme complément d'un stage de l'espèce.

Mais on peut estimer aussi que l'intérêt du séjour en Pologne a été, pour nos athlètes, de s'y imprégner d'un état d'esprit, d'un ensemble de principes, qui impriment au sport haltérophile de ce pays une force d'impulsion extraordinaire.

C'est depuis longtemps déjà une considération bien connue dans l'Europe Occidentale, que la politique survolte les nations de l'Europe de l'Est. Et, à Utrecht, à Bled, à Budapest, une nouvelle grande puissance sportive est née cet été : l'Allemagne de l'Est.

Cette brillante promotion est due à la volonté de son peuple d'affirmer son existence nationale, et

il ne faut pas chercher ailleurs les raisons des prouesses des nageurs, des rameurs, des athlètes Est-allemands.

Pour eux, pour leurs camarades Russes, Polonais, Hongrois, etc., il s'agit d'abord, de prouver qu'ils sont dignes du régime politique qu'ils connaissent depuis vingt ans ou plus.

Cela les pousse à se surpasser, dans une admirable rage de vaincre.

Il est à souhaiter que nos huit stagiaires haltérophiles aient retenu cette leçon non pas, nécessairement, dans son aspect politique, mais en ce qu'elle comporte un « stimulus » mental supérieurement efficace qui est, au demeurant, parfaitement adaptable aux conditions nationales : la volonté de faire la preuve du renouveau du sport français.

C'est parce que l'équipe de France d'athlétisme voulait faire la preuve de sa régénération, qu'elle a obtenu des résultats inattendus à Budapest.

Au moment où l'haltérophilie française est en droit d'espérer une proche renaissance, il a paru opportun de voir si, à Berlin, s'exprimerait l'émulation que les Polonais auront pu susciter chez leurs compagnons de stage, d'autant que figureront dans l'équipe nationale trois conseillers techniques, qui en retireront une leçon plus profitable pour les « jeunes » que pour eux-mêmes.

Claude TAILLEFER,
Directeur Technique National.

Résultats techniques

Poids Coqs. - SGARAMELLA, Sporting Club Navis : 85 + 80 + 100 = 265 k.

Poids Plumes. - FULLA, Vie au Grand Air St-Maur : 110 + 85 + 130 = 325 k.

Poids Légers. - GERBER, Haltérophile Club Marseille : 107,5 + 110 + 140 = 357 k 500 ; LEDROIT, Vie au Grand Air St-Maur : 105 + 95 + 140 = 340 k.

Poids Moyens. - MAIER, Amiens Sporting Club : 135 + 125 + 160 = 420 k ; MULLER, Esso Sports : 117,5 + 117,5 + 150 = 385 k ; TERME, Stade Ste-Barbe : 102,5 + 120 + 140 = 362 k 500.

Poids Mi-Lourds. - HOUIN, Union Sportive Toul : 115 + 115 + 150 = 380 k.

Poids Lourds-Légers. - MICHON, Club Haltérophile Reims : 120 + 130 + 162,5 = 412 k 500.

Poids Lourds. - LÉVECQ, Sporting Club Tête de Cheval Loos : 135 + 125 + 170 = 430 k.

Un mois en Pologne

Deux heures et demie en Caravelle... nous sommes à Varsovie.

Répondant à l'invitation du Comité Olympique polonais, huit athlètes français, que j'accompagne, vont faire un stage d'un mois en compagnie de prestigieux champions polonais.

Venus avec leur femme et leurs enfants, Rolf Maier et Roger Gerber sont quelque peu isolés du groupe des autres Français, lequel s'installe à l'I.N.S. polonais dans un parc de verdure et de bois à quelques kilomètres de Varsovie.

Après avoir posé les bagages dans de confortables chambres de deux à trois lits, nous descendons nous restaurer et nous sommes agréablement surpris de découvrir, non pas une cantine, mais un véritable restaurant où une alimentation copieuse et riche en protéines est servie sur des tables revêtues de nappes blanches.

Nos premières impressions sur la Pologne sont donc très favorables, d'autant que nous trouvons en notre ami Witucki, dirigeant fédéral polonais ayant longtemps vécu en France, un parfait mentor.

Le surlendemain 16 Août, nos athlètes prennent contact avec la jolie salle d'entraînement très claire et pourvue de six plateaux d'entraînement de 3 x 3, ainsi que de nombreux supports de barres réglables, de bancs inclinés, de presses et surtout d'un système de cornières métalliques à l'intérieur duquel une barre peut évoluer dans un plan vertical sans s'écarter de plus de 1 à 2 centimètres de sa trajectoire. Ce dernier appareil se révélera très utile pour le travail de la deuxième partie du développé.

Après avoir longuement discuté avec les deux entraîneurs polonais, MM. Beck et Skomski, il est décidé que les athlètes français s'entraîneront suivant le même programme et en compagnie des athlètes polonais... soit cinq séances d'entraînement haltérophile le matin de 10 h 30 à 13 h et cinq séances d'une heure - de 16 à 17 h - d'entraînement généralisé footing, acrobatie au sol, médecine-ball, exercices d'opposition, lancer, sauts, courses, jeux de ballon, etc. Seuls les jeudis et dimanches seront consacrés au repos.

Voilà donc un programme bien chargé !

Dès la première séance d'entraînement, les Français se mêlent aux Polonais et plusieurs d'entre eux trouvent rapidement d'excellents compagnons d'entraînement. Ainsi, Michon et Zimmermann, le troisième Poids Lourd-Léger polonais (450 k), Maier et Bénédik quatrième Poids Léger polonais (390 k), Fulla et Richter cinquième Poids Plume avec 347 k 500, sont-ils presque toujours associés, et bien que les difficultés de langage paraissent insurmontables, Français et Polonais parviennent à se comprendre par gestes, par signes, avec des mots que l'on retrouve à chaque rencontre internationale. De plus, l'entraîneur Skomski parle bien la langue allemande de sorte qu'avant même la réunion de travail qui nous réunira aux dirigeants polonais en compagnie de notre interprète M. Witucki, nous connaissons les principes de l'entraînement haltérophile polonais.

Dans leurs grandes lignes, ceux-ci paraissent extrêmement simples, et cette simplicité en assure sans doute l'efficacité. L'année est divisée en deux grandes périodes de travail qui, chacune, prépare un grand événement sportif.

La première période prépare le Championnat de Pologne (Mai - Juin), ou le Championnat d'Europe (même époque).

La dernière période prépare le Championnat du Monde.

Chacune de ces deux grandes périodes est divisée elle-même en trois parties :

Première partie :

- *Durée* : de 2 à 3 mois.

- *But* : augmenter les qualités athlétiques et la résistance foncière de l'haltérophile.

- *Entraînement* : 5 séances d'entraînement par semaine consacrées à l'haltérophilie (2 h à 2 h 30)

5 séances d'une heure d'entraînement généralisé

2 jours de repos (jeudi et dimanche).

- *Composition de la séance d'entraînement haltérophile* :

Échauffement.

1 mouvement haltérophile : une gamme montante jusqu'à des charges atteignant 80 à 85 % du maximum.

Lorsqu'au cours de la progression, l'athlète constate que la technique de son mouvement n'est pas bonne, il reprend une charge plus légère et recommence une autre gamme montante.

3 à 5 exercices de musculation choisis parmi les exercices suivants : arraché debout, épaulé debout, flexion sur les cuisses (barre sur clavicules ou sur nuque), flexion du tronc (barre sur nuque), développé au banc incliné, développé debout à partir des supports réglables. Progression en gamme montante jusqu'à des charges proches du maximum, puis plusieurs séries de répétitions avec des charges moins lourdes. Le nombre des répétitions peut être élevé jusqu'à 5.

Deuxième partie :

Période de compétition.

- *Durée* : 2 mois environ.

- *But* : amener l'athlète dans sa meilleure forme au moment de la compétition, et affirmer sa technique.

- *Entraînement* : le nombre de séances d'entraînement haltérophile et d'entraînement généralisé est identique à la période précédente, mais la forme de la séance haltérophile est plus orientée vers le mouvement haltérophile.

- *Composition de la séance* :

Échauffement.

Travail de 2 mouvements olympiques en gammes montantes jusqu'au maximum des possibilités pour l'un des mouvements, jusqu'à 90 % pour l'autre (durée 1 h à 1 h 30)

2 à 3 exercices de musculation (durée 1 h à 1 h 15).

Nombre de répétitions : de 1 à 3.

Au cours de cette deuxième partie ou période de compétition, la somme de travail exprimée en tonnes est nettement inférieure à celle de la période précédente et peut diminuer du double au simple, mais les charges levées sont généralement plus lourdes.

Interrogés sur les périodes de repos qui, logiquement, devraient émailler un entraînement aussi dur, les entraîneurs polonais ont paru très perplexes... Le repos n'est envisagé que lorsque l'athlète est fatigué. Les entraîneurs polonais nous

ont, d'autre part, précisé que leur entraînement est plus dur que celui des Soviétiques.

A l'approche des compétitions, l'entraînement est assez peu modifié dans les jours qui précèdent la date de l'épreuve. Les modifications varient d'un individu à l'autre. Beaucoup d'athlètes se reposent la veille de la compétition, alors que d'autres font une bonne séance de musculation. Certains athlètes tirent encore sur les mouvements olympiques : ainsi le Poids Mi-Lourd Ozimek avait-il réalisé 120 - 130 - 170 k sur les 3 mouvements olympiques et 200 k en flexion sur les cuisses la veille de remporter le titre de champion du monde à Téhéran ! Les Soviétiques, par contre, se reposeraient 3 jours avant la compétition.

Troisième partie

- *Durée* : 1 mois. Période de relâchement relatif.

Les activités de plein air prennent une très grande importance : athlétisme, sports de ballon, natation, etc. C'est une véritable désintoxication au cours de laquelle l'athlète évite de fréquenter la salle d'entraînement, et cherche par contre à s'oxygéner.

Réunis pendant une période d'un mois, nos athlètes n'ont pu suivre les 3 parties de l'entraînement polonais, mais pendant les 15 premiers jours ils ont cependant travaillé un mouvement olympique par séance avec 3 ou 4 mouvements de musculation et pendant les 15 jours suivants les séances d'entraînement comprenaient 2 mouvements olympiques et 2 à 3 mouvements de musculation.

Les deux principales parties de l'entraînement polonais ont donc été abordées. Des résultats ?... il y en a : Jean-Luc Muller, 127 k 500 au développé, avec une nouvelle technique à laquelle il s'est particulièrement bien adapté..., Michon, 130 k - 130 k - 172 k 500. Quant aux autres athlètes ils ont, pour la plupart, réédité leurs meilleures performances.

Le contact permanent avec des athlètes supérieurement entraînés a agi comme un puissant stimulant sur les nôtres et les performances des Nowak, Baszanowski, Zielinski, Palinski, etc., loin de les décourager, devraient au contraire les aiguillonner car ces hommes ne sont, après tout, que des hommes comme eux, possédant le même idéal, les mêmes ambitions, la même enveloppe charnelle !

Avant de terminer cet article, je dois remercier tout particulièrement :

- les entraîneurs : MM. Beck et Skomski pour l'aide technique et pour la sympathique ambiance qu'ils ont su créer entre Français et Polonais ;
- les dirigeants de la Fédération Haltérophile Polonaise et les cadres de l'Institut National des Sports de Varsovie pour la sollicitude et la bienveillance avec lesquelles ils ont répondu au moindre désir des athlètes français.

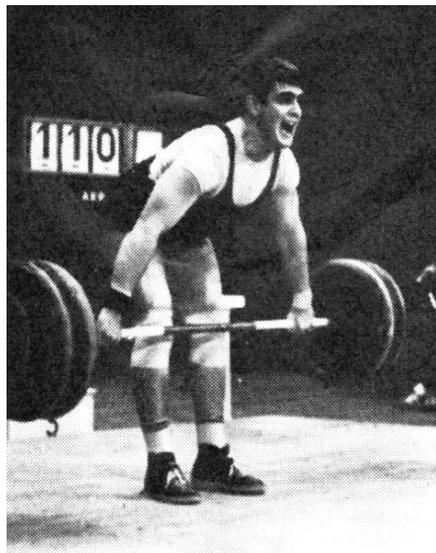
Je formule ici le vœu que lorsque les champions polonais viendront en stage en France, ils reçoivent un accueil tout aussi favorable et je suis déjà certain que tous les Français ayant effectué le déplacement en Pologne s'emploieront à leur rendre le séjour agréable.

Ce compte rendu sera complété ultérieurement par des traductions d'articles rédigés par des entraîneurs polonais.

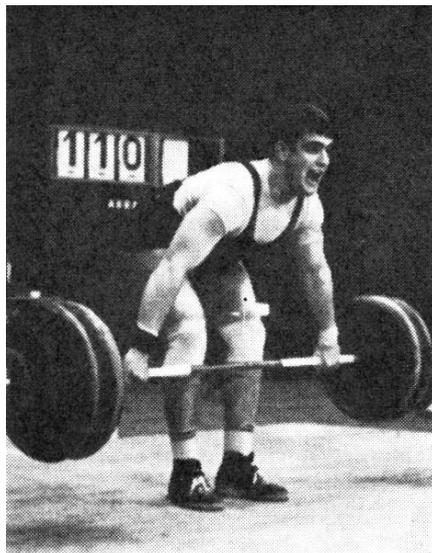
Georges LAMBERT,
Entraîneur National.

Un bel arraché en flexion de Gérard Cazeaux

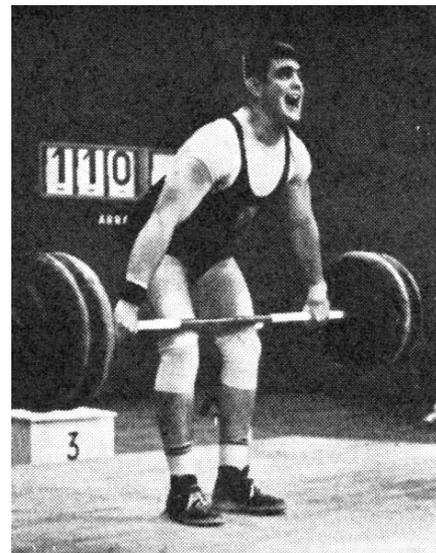
au cours des derniers Championnats de France



1



2



3

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde et d'Europe Seniors

Poids Légers. - Développé à deux bras : 145 k 500 par E. Katsura (U.R.S.S.) le 28 Juillet 1966, à Ordzhonikidze. - Total olympique : 145 + 125 + 165 = 435 k par E. Katsura (U.R.S.S.) le 28 Juillet 1966 à Ordzhonikidze.

Records du Monde Seniors

Poids Coqs. - Epaulé et jeté à deux bras : 141 k 500 par M. Nassiri (Iran) le 19 Août 1966 à Téhéran (Iran).

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 152 k 500 par L. Knipp (U.S.A.) le 23 Juillet 1966 à York (U.S.A.).

Records du Monde Juniors

Poids Mouches. - Epaulé et jeté à deux bras : 115 k 500 par M. Imamura (Japon) le 3 Août 1966 à Kuroshio (Japon).

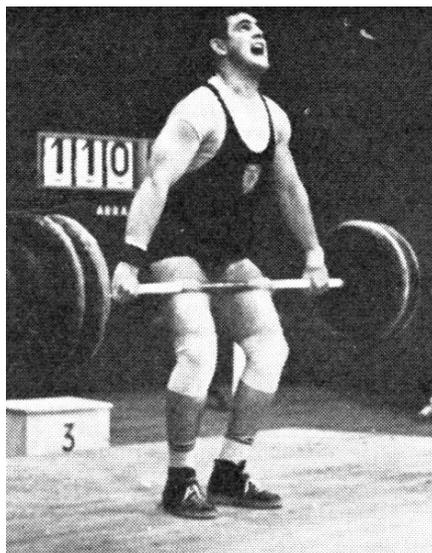
Poids Coqs. - Développé à deux bras : 103 k 500 par M. Mateos (Mexique) le 9 Juillet 1966 à West Paterson. - Total olympique : 105 + 110 + 140 = 355 k par J. Kumata (Japon) le 3 Juillet 1966 à Akita.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 133 k 500 par A. Viitikko (Finlande) le 17 Juillet 1966 à Valkeakoski.

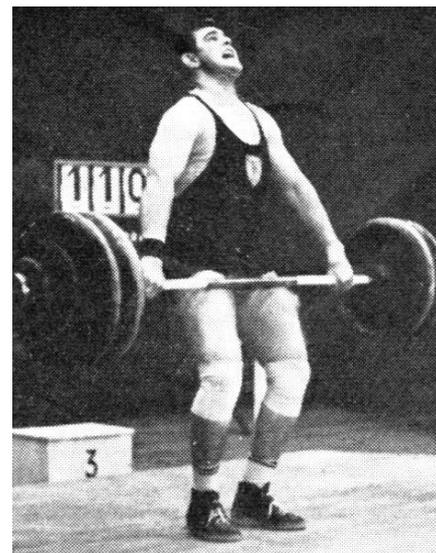
Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 152 k 500 par Ph. Grippaldi (U.S.A.) le 17 Juin 1966 à York (U.S.A.), 155 k par le même athlète le 9 Juillet 1966 à West Paterson et 156 k 500 toujours par le même athlète le 23 Juillet 1966 à York.

Nouveau Record d'Europe Senior

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 150 k 500 par V. Kaplunov (U.R. S.S.) le 28 Juillet 1966 à Ordzhonikidze.



5



6

Nos joies nos peines

Naissances

M. Pierre Duverger, Correspondant de la Section Haltérophile de l'A.S. Sapeurs-Pompiers de Saint-Etienne nous fait part de la naissance à son foyer, le 20 Septembre 1966, de son fils Yves.

M. Roger Hébert, responsable de l'Association Gymnase Hébert, Le Havre, nous fait part de la naissance de sa fille Héliette, née le 14 Septembre dernier.

Tous nos bien sincères compliments et vœux de bonne santé aux mamans et bébés.

Mariages

M. Émile Hervochon, Président du Club Athlétique Nantais et du Comité Anjou - Bretagne nous annonce le mariage de Serge Delaunay, sociétaire du C.A. Nantais, Champion de France Juniors 1965. International, avec Mlle Maryvonne Tual, le 24 Septembre 1966.

M. Leguédé, Secrétaire du Comité de Normandie, nous fait part du mariage de Mlle Michelle Goubot, fille de M. Goubot, membre du Comité de Normandie et responsable de l'A.S. Augustin Normand, Le Havre, avec M. Lucien Mercier.

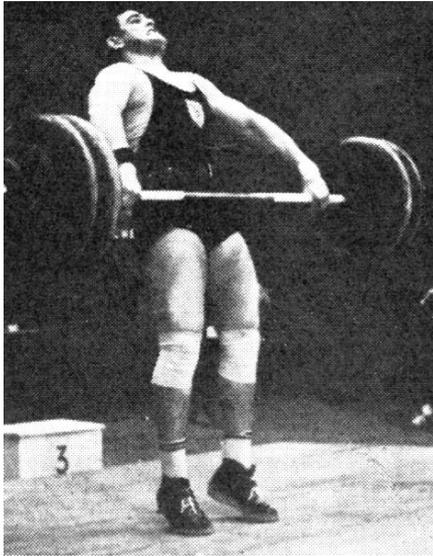
Nous bien vives félicitations et vœux de bonheur à ces deux jeunes couples.

Par le sérieux avec lequel il mène sa préparation et ses compétitions, de même que par les résultats qu'il a déjà obtenus, le Junior bordelais Cazeaux peut être considéré comme l'un de nos meilleurs espoirs de la catégorie Poids Mi-Lourds.

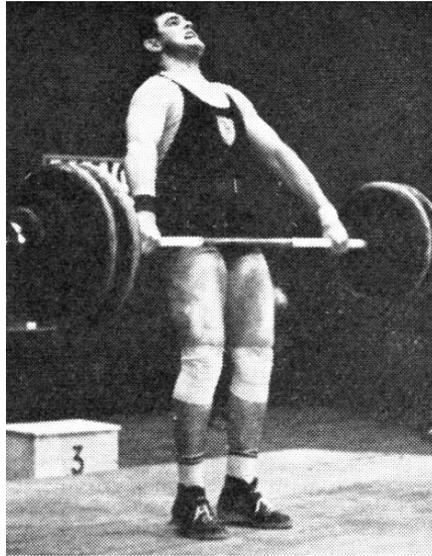
Les photos ci-jointes illustrent la technique de son arraché, et l'impression d'ensemble qui se dégage de l'examen de celles-ci est que Gérard Cazeaux possède déjà un mouvement bien au point : l'extension du corps est parfaite ainsi que toute la technique du tirage. Il semble seulement

que Gérard Cazeaux freine un peu la chute de corps (n° 10) par une prise de contact prématurée des pieds sur le sol.

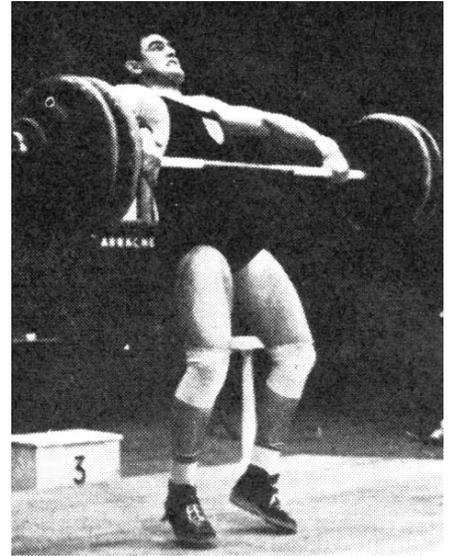
Regrettons également que cet enchaînement de photos ne soit pas complet.



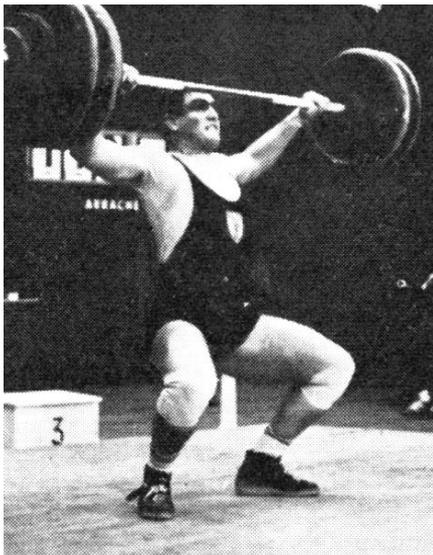
7



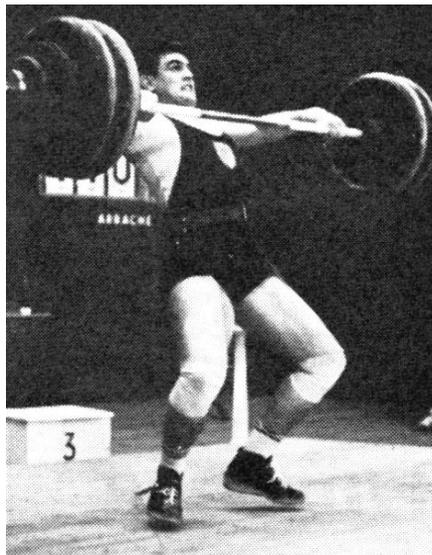
8



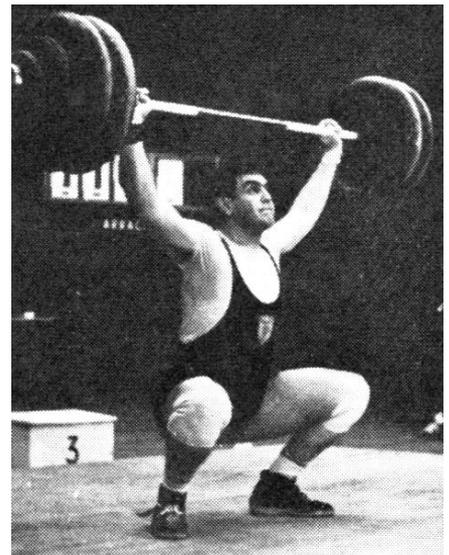
9



10



11



12

Distinctions

La Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports vient d'être attribuée à :

- M. René Dorville, ex-Champion de Normandie de Lutte et d'Haltérophilie et responsable du Club Nautique et Athlétique de Rouen ;
- M. Adolphe Goubot, Membre du Comité de Normandie et dirigeant de la Section haltérophile de l'Association Sportive Augustin Normand, Le Havre.

Nos bien sincères compliments à ces dévoués du sport haltérophile.

Une belle carrière...

M. Émile Hervochon, nommé il y a quelques mois à la présidence du Comité Anjou-Bretagne,

vient de transmettre ses fonctions de Secrétaire, qu'il remplissait depuis 26 ans et demi, à son successeur, M. Louis Heissat.

Si l'on ajoute qu'il appartient, depuis 40 ans, au Club Athlétique Nantais dont il est actuellement Président, on peut affirmer qu'il a bien mérité du sport.

Nécrologie

M. Baixas, Président du Judo Club Perpignais nous annonce le décès du Père de François Aspart, qui fut Champion de France Juniors.

Nous adressons à ce sympathique athlète et à sa famille nos bien sincères condoléances.

/

GALA HALTÉROPHILE
avec la participation
des Champions japonais
ayant pris part aux
CHAMPIONNATS du MONDE
le lundi 31 Octobre 1966
(en soirée)
Salle des Fêtes
de Loos-les-Lille (Nord)

HALTÉROPHILIE SCOLAIRE

Comment préparer le « Scolaire » au goût de l'effort musculaire et plus spécialement au goût de l'effort haltérophile ?

Voilà une tâche qui, en soi, semble assez anodine mais qui s'avère très complexe quant à sa réalisation.

L'enfant ayant l'âge de la scolarité « du second degré » est par nature curieux de ce qu'il ne connaît pas or, un sport inconnu peut avoir pour lui une certaine attirance, ne serait-ce que pour l'essayer, et le pratiquer le cas échéant où il y trouverait un plaisir ou un moyen de s'affirmer.

Le premier pas est franchi dès l'instant où il vient, par curiosité, toucher la barre à disques.

Le mot curiosité a été employé avec raison car personne ne connaît sa force propre s'il ne l'a concrétisée par un chiffre, et l'adolescent moins que quiconque. C'est cette raison qui semble le décider en premier lieu. Suis-je plus fort que mon camarade ? Ambition ? Orgueil ? Simple curiosité.

Les règlements sont formels quant à l'âge requis pour pratiquer la compétition haltérophile, tant civile que scolaire : 16 ans. C'est donc à partir des classes de troisième, seconde que pourront être recrutés nos futurs haltérophiles. C'est l'âge où l'adolescent est essentiellement malléable, tant physiquement que psychologiquement.

PREMIER CONTACT AVEC LA BARRE.

Comment à lui, qui a fait le premier pas, faire accomplir le second et... les suivants dans le chemin de ce sport ardu où la volonté prime sur toutes les autres qualités de l'individu ?

Au premier chef, il ne faut pas décourager notre néophyte, lui qui n'est pas entraîné, en lui chargeant des barres trop lourdes, pour lesquelles il ferait des efforts inconsidérés, et cela sans succès, au risque de blessures musculaires.

Le rôle de l'entraîneur sera de l'amener près d'une barre très moyennement chargée, en lui expliquant ce que l'on attend de lui. En l'occurrence amener la barre à la poitrine et la pousser

ensuite verticalement, seulement à l'aide des bras. Ce qui équivaut à lui faire exécuter l'exercice sous une forme « GLOBALE SPONTANÉE ». Pour lui, ce geste sera absolument nouveau et il devra s'y adapter spontanément. L'entraîneur se bornera à observer la manière d'exécuter ce test.

Nous n'avons pas encore parlé à notre débutant des différents mouvements haltérophiles. Nous cherchons seulement à lui donner une idée de sa valeur brute sans recourir à un style quelconque qui pourrait l'aider. La barre sera chargée peu à peu et, très vite, l'élève sera arrêté dans sa progression. Dans 90 % des cas, cet arrêt s'établira dans la réalisation de la seconde phase du mouvement.

Notre novice ne semblera pas satisfait de sa performance, sentant encore la barre relativement légère à ses épaules.

Il suffira de lui dire qu'il peut lever davantage, mais qu'il pourra le faire avec un autre mouvement. Il épaulera la barre de la même façon, mais cette fois il pourra s'aider des jambes pour propulser la charge à bout de bras, et la progression continuera encore pendant quelques essais.

Dès l'instant où il ne réussira plus une tentative, on lui interdira de recommencer, lui faisant comprendre qu'il n'est pas entraîné et que s'il s'est bien « débrouillé » pour lever sa barre, ce qu'il a fait pouvait être considérablement amélioré en introduisant un minimum de technique dans sa manière de faire.

Cela fera l'objet des séances ultérieures auxquelles sera convié notre jeune haltérophile.

DÉBUT DE L'INITIATION.

On abordera alors la deuxième phase de ce premier contact avec le débutant. On lui fera exécuter les exercices cette fois sous une forme « GLOBALE SYNTHÉTIQUE », c'est-à-dire que le mouvement sera fait à l'imitation sans avoir été analysé au préalable.

L'entraîneur effectuera alors plusieurs fois, complètement, le premier mouvement, auquel cette fois il donnera un nom : - le Développé - afin de bien différencier dans l'esprit de l'élève les deux mouvements qui vont être étudiés. La barre ayant été ramenée au poids de départ, l'élève ayant l'image encore fraîche du mouvement dans la mémoire s'appliquera à imiter ce geste.

Le succès n'est pas garanti à coup sûr, dès les premières tentatives. Tous ne savent pas coordonner leurs gestes sans apprentissage préalable, mais la mémoire visuelle aidant, le mouvement « dans son ensemble » pourra être ébauché. Dès lors, notre débutant sentira ses possibilités accrues.

La deuxième manière de mettre la barre à bout de bras, comme précédemment avec l'aide des jambes, sera ensuite exécutée de la même façon, à l'imitation du geste de l'entraîneur. Déjà, on abordera la fente ou la flexion pour mettre la barre à l'épaulé.

Les gestes seront néanmoins bien imparfaits, il sera nécessaire de le lui faire bien sentir, et pour ce faire, interviendra alors le travail « GLOBAL SYNTHÉTIQUE ». Le mouvement sera reconstruit dans l'ensemble, à partir d'éléments étudiés séparément. Par exemple, le décollage de la barre, le passage des genoux, le redressement du buste, le passage en fente ou en flexion.

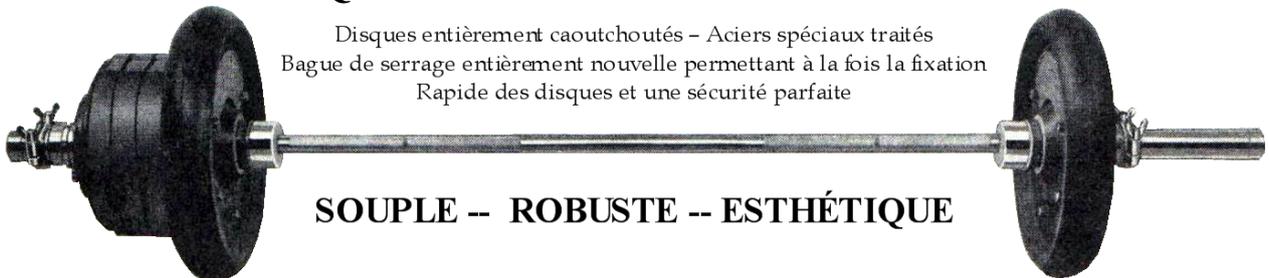
Dès que l'automatisme de la fente ou de la flexion sera acquis, on abordera le mouvement plus complexe de l'arraché de la même manière globale non analysée, puis reconstruite.

Ce travail de longue haleine en vue d'approcher le plus possible la perfection du geste, sera entrepris au cours des séances d'initiation auxquelles assistera l'élève, celles-ci seront indépendantes des séances de musculation menées en parallèle, afin de renforcer la musculature mise en action par la pratique de l'Haltérophilie.

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX
FABRICANT SPÉCIALISTE

290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)

TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3^e)

Derniers Stages d'Haltérophilie 1966

Périodiquement, par exemple une fois par mois, un entraînement sera consacré à une prise de performances destinée à constater les progrès effectués et aussi destinée à stimuler l'élève, l'incitant ainsi à persévérer dans ses efforts de répétitions des différents gestes, sans éprouver de lassitude pour l'entraînement.

L'émulation créée par la performance est un sûr garant de la continuité des efforts ; or, ce qui nous intéresse, c'est justement que l'adolescent puisse acquérir le goût de l'effort, sans lequel il ne pourra briller dans aucun sport.

La vie qui vient de commencer pour lui, lui a déjà montré qu'à chaque instant il fallait lutter. Il a déjà constaté que le sport était un moyen de se battre soi-même.

Le rôle de l'éducateur est de lui montrer comment pratiquer ce sport et de le lui faire aimer, afin qu'il puisse en retirer un bénéfice proportionnel à l'opiniâtreté qu'il mettra à fréquenter la salle d'entraînement.

Jean SIBENALER,
Maître d'E.P.S.,
Lycée Nationalisé Chevrollier
Angers.

Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

Records du Comité de l'Île-de-France

Juniors

Développé à deux bras

| | |
|--------------------------------|---------|
| Coqs : Denivet J.-M. | 75, - |
| Plumes : Denivet A. | 77,500 |
| Légers : Fourrier J.-C. | 105, - |
| Moyens : Dioux. | 100, - |
| Mi-Lourds : Gourrier. | 112,500 |
| Lourds Légers : Gourrier. | 117,500 |
| Lourds : Rachel. | 115, - |

Arraché à deux bras

| | |
|--------------------------------|--------|
| Coqs : Piquemal. | 75, - |
| Plumes : Denivet A. | 72,500 |
| Légers : Fourrier J.-C. | 100, - |
| Moyens : Fourrier J.-C. | 100, - |
| Mi-Lourds : Gourrier. | 120, - |
| Lourds Légers : Gourrier. | 110, - |
| Lourds : Rachel. | 100, - |

Epaulé et Jeté à deux bras

| | |
|------------------------------|---------|
| Coqs : Piquemal. | 95, - |
| Plumes : Denivet A. | 95, - |
| Légers : Fourrier J.-C. | 140, - |
| Moyens : Fourrier J.-C. | 132,500 |
| Mi-Lourds : Gourrier. | 140, - |
| Lourds Légers : Rachel. | 140, - |
| Lourds : Rachel. | 145, - |

Total olympique

| | |
|--------------------------------|---------|
| Coqs : Piquemal. | 230, - |
| Plumes : Denivet A. | 242,500 |
| Légers : Fourrier J.-C. | 345, - |
| Moyens : Fourrier J.-C. | 325, - |
| Mi-Lourds : Gourrier. | 367,500 |
| Lourds Légers : Gourrier. | 367,500 |
| Lourds : Rachel. | 355, - |

Seniors

Développé à deux bras

| | |
|-------------------------------|---------|
| Coqs : Thilloux M. | 82,500 |
| Plumes : Fulla. | 110, - |
| Légers : Catanoso. | 112,500 |
| Moyens : Mangeant. | 125, - |
| Mi-Lourds : Paterni. | 150,500 |
| Lourds Légers : Paterni. | 142,500 |
| Lourds : Lachaume. | 132,500 |

| Dates | Qualité des Lieux | Nombre Stagiaires | de places |
|--|--------------------------|-----------------------------|-----------|
| <i>Stages Nationaux</i> | | | |
| 7 au 12 Novembre | Institut Nat. des Sports | Form. des Cadres | 15 |
| 28 nov. au 3 Déc. | Institut Nat. des Sports | Espoirs Nat. | 15 |
| 5 au 10 Décembre | Institut Nat. des Sports | Espoirs Nat. | 15 |
| <i>Stage Régional - Académie Aix-Marseille</i> | | | |
| 24 au 29 Octobre | C.R.E.P.S. de Boulouris | Form. des Cadres | 15 |
| <i>Stages Régionaux - Académie d'Amiens</i> | | | |
| 12 et 13 Novembre | Amiens Sporting Club | Form. des Cadres et Espoirs | 15 |

Arraché à deux bras

| | |
|-------------------------------|---------|
| Coqs : Wittmann. | 80, - |
| Plumes : Henry. | 96,500 |
| Légers : Ledroit. | 107,500 |
| Moyens : Lambert. | 107,500 |
| Mi-Lourds : Paterni. | 132,500 |
| Lourds Légers : Paterni. | 115, - |
| Lourds : Fert. | 117,500 |

Epaulé et Jeté à deux bras

| | |
|-------------------------------|---------|
| Coqs : Crochard. | 102,500 |
| Plumes : Fulla. | 130,500 |
| Légers : Catanoso. | 135, - |
| Moyens : Mangeant. | 140, - |
| Mi-Lourds : Paterni. | 171,500 |
| Lourds Légers : Paterni. | 150, - |
| Lourds : Fert. | 150, - |

Total olympique

| | |
|-------------------------------|---------|
| Coqs : Crochard. | 360, - |
| Plumes : Fulla. | 327,500 |
| Légers : Catanoso. | 347,500 |
| Moyens : Mangeant. | 367,500 |
| Mi-Lourds : Paterni. | 445, - |
| Lourds Légers : Paterni. | 405, - |
| Lourds : Fert. | 385, - |

COMITE DE PROVENCE

Records haltérophiles Juniors au 1^{er} Juin 1966

Développé à deux bras

Poids Coqs : Di Russo (U.S.C. Marseille), 85 k ; *Poids Plumes* : Pittagora (A.S. Monaco), 80 k ; *Poids Légers* : Baldetti (U.S.C. Marseille), 94 k ; *Poids Moyens* : Gouverneur (AS. Monaco), 120 k (R.F.) ; *Poids Mi-Lourds* : Grosso (A.S. Monaco), 98 k 500 ; *Poids Lourds-Légers* : Fouletier (H.C.C. Aix), 105 k ; *Poids Lourds* : Rémy (H.C. Nice), 125 k.

Arraché à deux bras

Poids Coqs : Pittagora (A.S. Monaco), 75 k ; *Poids Plumes* : Pittagora (A.S. Monaco), 75 k ; *Poids Légers* : Battaglia (A.S. Monaco), 98 k 500 ; *Poids Moyens* : Baldetti (U.S.C. Marseille), 90 k ; *Poids Mi-Lourds* : Fouletier (H.C.C. Aix), 108 k ; *Poids Lourds-Légers* : Fouletier (H.C.C. Aix), 116 k 500 ; *Poids Lourds* : Rémy (H.C. Nice), 110 k.



L'Équipe de la Vie au Grand Air de St-Maur
détentrice du record de France par équipes avec 2.300 k.

Épaulé-Jeté

Poids Coqs : Pittagora (A.S. Monaco), 95 k ;
Poids Plumes : Pittagora (A.S. Monaco), 97 k 500 ;
Poids Légers : Battaglia (A.S. Monaco), 128 k
500 ; Poids Moyens : Gouverneur (A.S. Monaco),
125 k ; Poids Mi-Lourds : Rouault (U.S. Police
Marseille) 130 k 500 ; Poids Lourds-Légers :
Fouletier (H.C.C. Aix), 145 k ; Poids Lourds :
Rémy (H.C. Nice), 135 k.

Total olympique

Poids Coqs : Pittagora (A.S. Monaco), 250 k ;
Poids Plumes : Pittagora (A.S. Monaco), 232 k
500 ; Poids Légers : Battaglia (A.S. Monaco), 315
k ; Poids Moyens : Gouverneur (A.S. Monaco),
327 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Fouletier (H.C.C.
Aix), 320 k ; Poids Lourds-Légers : Fouletier
(H.C.C. Aix), 345 k ; Poids Lourds : Rémy (H.C.
Nice), 367 k 500.

AVIS IMPORTANTS

LE MONTANT DE LA LICENCE-
ASSURANCE. POUR LA SAISON 1966-
67 RESTE INCHANGÉ, SOIT 6,20 F

Il est rappelé qu'elle est obliga-
toire pour tous les membres d'une
Section Haltérophile ou d'une Sec-
tion Culturiste (décision de l'Assem-
blée Générale du 10 Mai 1964). Au-
cune licence ne peut donc être déli-
vrée sans assurance.

Les Trésoriers des Comités régio-
naux sont priés de bien vouloir
adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-
Marc, Paris-2^e, par virement postal
(Compte Chèques Postaux Paris
1304-82) le montant des timbres
délivrés pendant la saison 1965-66
(part revenant à la Fédération : 1,50
F par licence).

Ils voudront bien également retour-
ner à la F.F.H.C. les timbres licences
non utilisés et lui faire connaître le
nombre de timbres qu'ils désirent pour
la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils
doivent adresser, AU PLUS TARD DANS
LE COURANT DE SEPTEMBRE, le mon-
tant de leur cotisation 1966-67 à la
F.F.H.C., soit 25 F (soit 5 F de plus que
la saison dernière, conformément à la
décision du Comité de Direction du 22
Septembre 1965). Dans cette somme
est compris l'abonnement d'un an au
Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques
Postaux Paris 1304-82.

MATCH

FRANCE-ANGLETERRE

JUNIORS



SAMEDI 29 OCTOBRE 1966
à 20 h 30



Salle des Fêtes
de Bar-le-Duc

GALA INTERNATIONAL

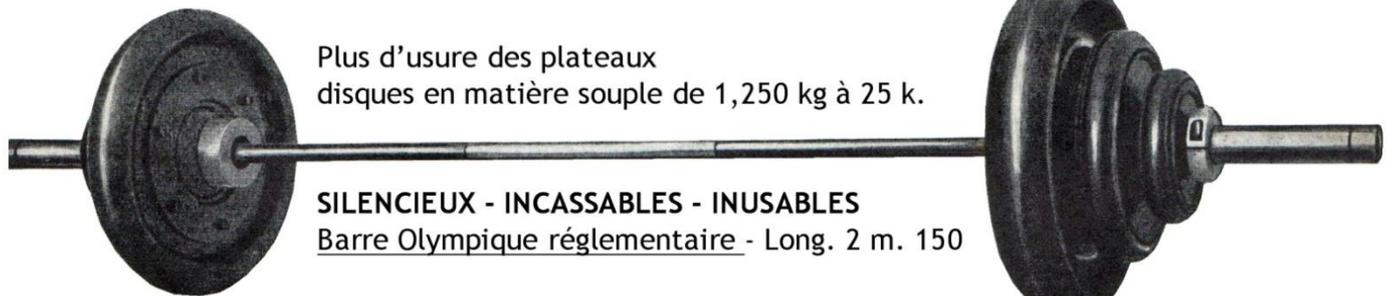
les 25 et 26 Octobre 1966
GYMNASE MUNICIPAL, 2, rue Japy

avec la participation des Haltérophiles américains,
japonais et soviétiques

de retour des Championnats du Monde

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

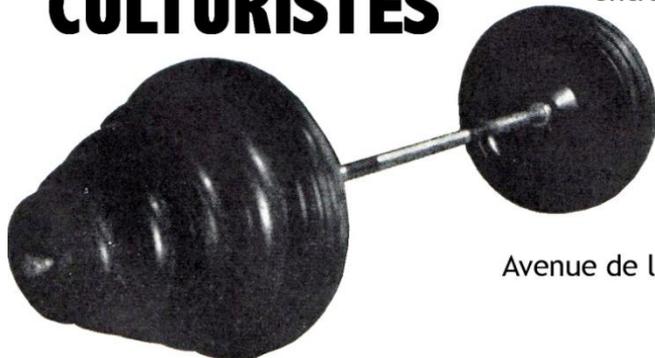


Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE

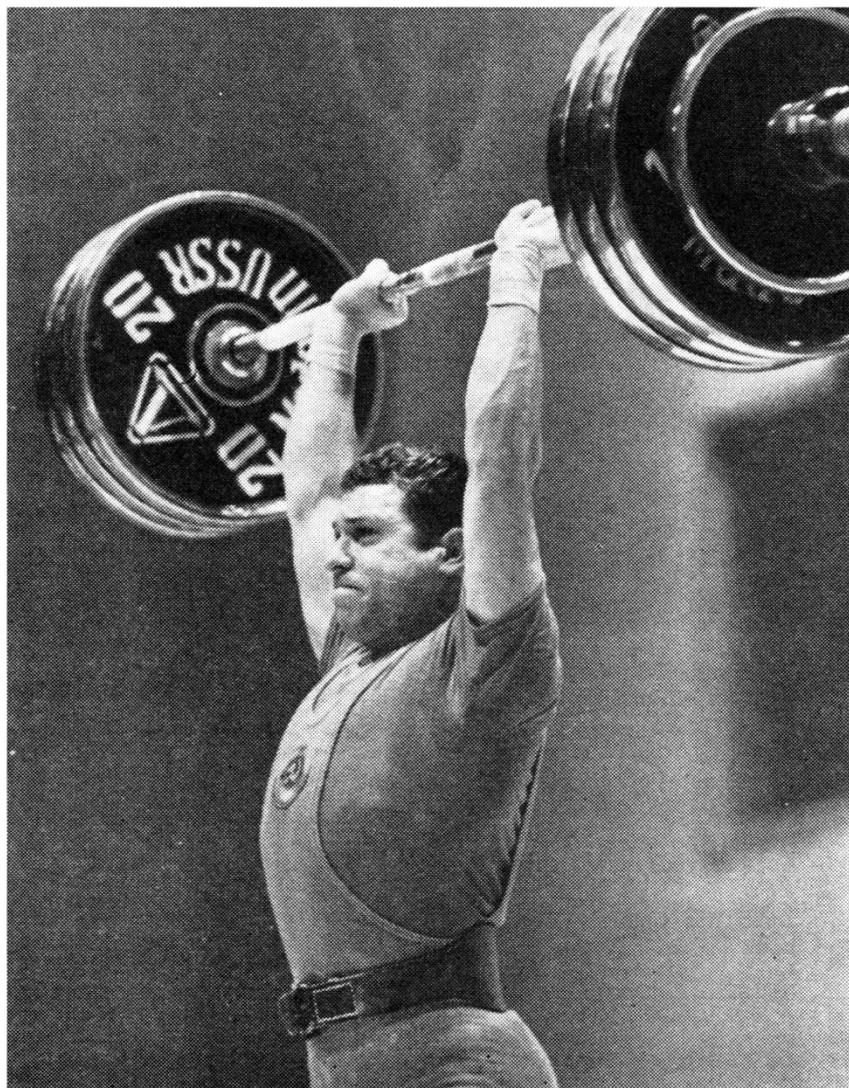
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
21^e ANNÉE
Novembre
1966





LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18^{me}) - C.C.P. 2165-49 PARIS

- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
- Chaussures haltérophiles marque « Athlétic » déposée
- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
- Bout carré - Cuir fort.
- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales

lors des squats lourds.

-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...

-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,

-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.

Demandez nos tarifs divers.

Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE



| | |
|---|----|
| Procès-verbal de la réunion du Bureau du 11 Octobre 1966..... | 3 |
| Règlement du Prix Interrégional 1966..... | 3 |
| Règlement du Prix Fédéral 1966..... | 4 |
| Classement National du Premier Pas Culturiste 1966-67..... | 5 |
| L'organisation du Sport en Pologne par G. LAMBERT..... | 6 |
| Nos Joies, nos Peines..... | 6 |
| Les Championnats du Monde 1966 par G. LAMBERT..... | 7 |
| et Résultats Techniques..... | 12 |
| Résultats Techniques du Tournoi International de Paris..... | 11 |
| Stage de Voiron par J. RICHARD..... | 11 |
| Ce que vous devez savoir..... | 14 |
| Dans nos Comités Régionaux..... | 14 |

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

KATSURA (U.R.S.S.), Champion du Monde Poids Légers 1966 avec 437 k 500.

Cette performance est considérée comme la meilleure

... du Championnat du Monde.

®



Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 11 Octobre 1966

Présents : MM. Clutier, Fiolle, Leveler, Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Duverger, Roussaux.

Assistait à la réunion : M. Claude Taillefer, Directeur Technique National.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau fédéral homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 646 - Association Sportive et Culturiste de Vélizy-Villacoublay.
- ✓ N° 3 647 - Excelsior Papeete-Tahiti.
- ✓ N° 3 648 - Association Sportive « F.E.I. - P.I. » Papeete-Tahiti.
- ✓ N° 3 649 - Sporting Club Notre-Dame Strasbourg.
- ✓ N° 3 650 - Association Sportive Espérance-Marcq.
- ✓ N° 3 651 - Sporting Club Municipal de Petite-Synthe.
- ✓ N° 3 652 - Avant-garde Caennaise.
- ✓ N° 3 653 - Club d'Haltérophilie Léo - Lagrange Colombelles.
- ✓ N° 3 654 - La Quimpéroise.
- ✓ N° 3 655 - Légion Jeanne d'Arc - Commercy.
- ✓ N° 3 656 - Foyer Culturel « Entraîn Laïque ».

Toutefois, en ce qui concerne l'Association Sportive Espérance, son affiliation ne deviendra définitive que lorsqu'elle aura fait parvenir le montant de ses droits d'admission.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France les performances ci-après :

Records haltérophiles Juniors

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 122 k 500 par Muller, le 24 Septembre 1966 à Grenoble. - Arbitres : MM. Coste, Marchioni, Rolet (ancien record 121 k par lui-même).

- Epaulé et Jeté à deux bras : 150 k par Muller, le 24 Septembre 1966 à Grenoble. - Arbitres : MM. Coste, Marchioni, Rolet (ancien record : 147 k 500 par Trudel).

- Total olympique : 117,500 + 117,500 + 150 = 385 k par Muller, le 24 Septembre 1966 à Grenoble. - Arbitres : MM. Coste, Marchioni, Rolet (ancien record : 372 k 500 par lui-même).

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 126 k 500 par Rollin, le 1^{er} Octobre 1966 à Nancy. - Arbitres : MM. Certeaux, Cunin, Hally (ancien record : 120 k 500 par Séry).

- Epaulé et Jeté à deux bras : 152 k 500 par Rollin, même date, même lieu, mêmes arbitres (ancien record : 150 k par Lefèvre).

- Total olympique : 122,500 + 112,500 + 152,500 = 387 k 500 par Rollin, même date, même lieu, mêmes arbitres (ancien record : 385 k par Lefèvre).

Records haltérophiles Seniors

Poids Légers. - Epaulé et Jeté à deux bras : 140 k 500 par Ledroit, le 24 Septembre 1966 à Grenoble. - Arbitres : MM. Coste, Marchioni, Rolet (ancien record 140 k par Gerber).

Records culturistes Juniors

Poids Moyens. - Flexion sur jambes : 150 k par Dubus, le 9 Octobre 1966 à Cognac. - Juré : M. Moreau (ancien record : 137 k par lui-même).

Le Bureau est saisi d'une réclamation de l'Athlétic Club Melunais concernant les records juniors battus par Dioux au Concours de Force Culturiste et qui n'ont pas été homologués.

M. Favrou, consulté, reconnaît qu'il y a eu erreur des Membres de la Commission Culturiste chargés d'enregistrer les résultats.

D'autre part, Dioux n'en a pas demandé l'homologation.

En tout état de cause, les records du développé couché et de la flexion sur jambes ne peuvent être pris en considération puisque l'athlète n'a pas été pesé mais il peut être tenu compte du record du total des deux mouvements.

En conséquence, le record de Chorques (148 k 500 à la flexion sur jambes) est annulé.

Total des deux mouvements : 132,500 + 165 = 297 k 500 par Dioux, le 2 Juillet 1966 à Jœuf. - Juré : M. Favrou (ancien record : 275 k par Salassa).

LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE P.O. - Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion de P.O. Il est adopté à l'unanimité.

Le Président rappelle ensuite les noms des athlètes qui ont été désignés, à l'issue du test de Grenoble, pour participer au Championnat du Monde à Berlin-Est. Il s'agit de Fulla, Gerber, Muller, Maier, Michon, Lévecq.

D'autre part, M. Legall ayant manifesté le désir d'accompagner l'équipe de France à Berlin, il lui a été demandé de faire des prises de vues techniques. Cependant, un cinéaste de l'Institut National des Sports sera chargé du tournage d'un film de propagande.

TOURNOI INTERNATIONAL DES 25 ET 26 OCTOBRE A PARIS. - Le Président donne connaissance du programme qui a été arrêté :

Séance du 25 : Poids Légers : Katsura (U.R.S.S.) ; Poids Moyens : R. Knipp et A. Garcy (États-Unis), V. Kurentsov (U.R.S.S.), R. Maier, J.-L. Muller (France) ; Poids Mi-Lourds : V. Issakov et S. Charinov (U.R.S.S.).

Séance du 26 : Poids Coqs : A. Prilepine (U.R.S.S.) ; Poids Plumes : E. Minaev (U.R.S.S.), P. Fulla (France) ; Poids Lourds-Légers : Michon (France) ; Poids Lourds : V. Poliakov (U.R.S.S.), R. Bednarski et G. Gubner (États-Unis), J.-P. Foulletier (France)

D'autre part, la Délégation Japonaise, qui a accepté une invitation de la Fédération Polonaise de se rendre à Varsovie, après le Championnat du Monde, n'arrivera à Paris que le 29 Octobre. De ce fait, elle ne pourra prendre part qu'à un Gala organisé à Lille le 31 Octobre.

La réunion prévue à Lyon pour l'Équipe soviétique est annulée.

Il est ensuite procédé à la nomination des Officiels

- ~ Arbitres : MM. Fiolle et Rolet ;
- ~ Secrétaire de séances : M. Roussaux ;
- ~ Speaker et sonorisation : M. Leveler ;
- ~ Délégué aux athlètes : M. Legall ;
- ~ Installation du matériel : M. Guillier ;
- ~ Médecin de service : Dr Dubois ;
- ~ Deux contrôleurs sont également désignés : M. Clutier, à la tribune officielle, M. Pichon, à l'entrée des galeries.
- ~ Prix des places : 5 F et 10 F - Demi-tarif aux licenciés - Entrée gratuite aux militaires.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Commission Centrale A.S.S.U. - F.F.H.C. - Lettre de l'A.S.S.U. demandant les noms des trois représentants de la F.F.H.C. à la Commission Centrale pour l'année scolaire 1966-67. Le Bureau désigne : MM. Duchesne, Duverger, Taillefer.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes suivantes présentées par :

- Massy Athlétic Sports ;
- Gard Club Omnisports.

Diplômes d'initiation Haltérophile. - Le Bureau décide l'attribution du diplôme d'initiation aux candidats suivants, sur proposition du C.T.R. Marcel Paterni, de l'Académie de Paris :

MM. Andry ; Kriegel ; Rochereau ; Grongnard ; Caugan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire Général, *Le Président,*
André ROLET. Jean DAME.

RÈGLEMENT DU PRIX INTERRÉGIONAL HALTÉROPHILE JUNIORS et SENIORS 1967

Le Prix Interrégional 1967 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le Samedi 28 et Dimanche 29 Janvier 1967, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1966-1967, classés 3^e série.

Le Prix Interrégional comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les athlètes n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans le jour des éliminatoires.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Interrégional Seniors qui se disputera le Samedi 28 Janvier 1967 (soirée) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performance, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Un Junior ne pourra en aucun cas participer au Prix Interrégional Seniors sauf s'il atteint l'âge de 20 ans entre les éliminatoires et la finale et que ses performances le qualifient pour la dite Finale.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Interrégional Seniors qui se disputera le Dimanche 29 Janvier 1967 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 8 Janvier 1967. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 11 Janvier 1967, ... dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Interrégional devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Interrégional, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Interrégional.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Interrégional.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex aequo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Interrégional.
- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Interrégional.

Tous les athlètes devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux Sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix Interrégional.

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;

2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégories de concurrents

Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1° Développé à deux bras ;
- 2° Arraché à deux bras ;
- 3° Epaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. Les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS ET SENIORS 1967

Le Prix Fédéral 1967 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le Samedi 4 et Dimanche 5 Mars 1967, au Gymnase Municipal, rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1966-1967, classés 2^e série.

Le Prix Fédéral comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les athlètes n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans le jour des éliminatoires.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Fédéral Juniors qui se disputera le Samedi 4 Mars 1967 (soirée) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Un Junior ne pourra en aucun cas participer au Prix Fédéral Seniors sauf s'il atteint l'âge de 20 ans entre les éliminatoires et la finale et que ses performances le qualifient pour la dite Finale.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Fédéral Seniors qui se disputera le Dimanche 5 Mars 1967 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats

des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 12 Février 1967. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 16 Février 1967, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, Rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Fédéral devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Tous les athlètes devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors et mentionneront la date de naissance des Juniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix Fédéral dans les conditions suivantes :

3. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;
4. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégories de concurrents

Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1° Développé à deux bras ;
- 2° Arraché à deux bras ;
- 3° Epaulé et jeté à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C., les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Fédéral, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Fédéral.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Fédéral.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Classement National du Premier Pas Culturiste 1966-67

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

| | Points | | Points |
|--|--------|---|--------|
| 1. CARPENTIER Daniel, L'Audomaroise..... | 96 | 41. SAUVAGE Georges, Haltér. Club Boulogne-sur-Mer | 66,50 |
| 2. DEGROOTE Pierre, Union Haubourdinoise | 92,25 | 41. OUDIN, Bruyères Haltéro Club | 66,50 |
| 3. BLACHER Joël, Union Sportive Crestoise..... | 88 | 43. DUCLOS Christian, Union Sportive Crestoise | 66,25 |
| 3. BLANCHART, Etoile de Calais | 88 | 43. SCHWEIZER, Club Cult. Val de Marne | 66,25 |
| 5. FAURE, Club Cult. Val de Marne | 87 | 45. BOIS Guy, C.S. Artistique Châtellerault | 65 |
| 6. CUVILLIER J.-Ph., Club Cuit. Sportif Wignehsien | 85,50 | 46. BODIN Jean-Pierre, C.S. Artistique Châtellerault | 64,25 |
| 7. RICCI, Club Cult. Val de Marne | 85,25 | 47. DIDIER Noël, Union Sportive Crestoise | 63,75 |
| 7. CHARPENTIER Gérard, Centre Athlétique Poitevin | 85,25 | 48. MAUCHAMP Jean, Club Athlétique St-Priest | 63,25 |
| 9. GUERRAZZI, Haltérophile Club de Marseille | 85 | 49. HOUSSIÈRES André, La Montluçonnaise | 63 |
| 10. GAUFFRETEAU Louison, Centre Athlétique Poitevin..... | 84,75 | 49. IGOLEN Jacques, Haltérophile Club Arbreslois..... | 63 |
| 11. VINCENT Jackie, L'Audomaroise | 82,50 | 51. RANIEFF Christian, Cercle Halt. Troyen | 62,75 |
| 11. CONSTANT, Haltérophile Cult. Club Gardannais | 82,50 | 51. VENTO, Haltérophile Club Marignane | 62,75 |
| 13. CLÉMENT Daniel, Club Cult. Sportif Wignehsien..... | 81,50 | 51. GERVAUD Alain, St-Nazaire Omnisports | 62,75 |
| 14. MANSUY André, Union Sportive de Toul..... | 80,50 | 54. GILABERT, Haltérophile Club Marignane | 62,25 |
| 15. BARDOT Guy, Cercle Haltérophile Troyen..... | 79,50 | 55. WROBEL Serge, La Montluçonnaise | 61,25 |
| 16. BRUN Jacky, Union Sportive Crestoise | 77,50 | 56. CREPS, Union Sportive Ste-Tulle | 61 |
| 16. CHARBONNIER Jean, Club Athlétique St-Priest..... | 77,50 | 57. URBES Robert, Alliance Ste-Savine | 60,25 |
| 18. ROCHET Georges, Haltérophile Club Arbreslois..... | 77,25 | 58. SEMIONOW, Bruyères Haltéro Club | 59,75 |
| 19. MARTIN Christian, Olympique Avesnois..... | 76,25 | 58. INGRAND J.-Pierre, Club Amat. Inst. Cult. Rochelais | 59,75 |
| 19. LOPEZ Antoine, Haltérophile Club Arbreslois | 76,25 | 58. BAGUET Gérard, Cercle Haltérophile Troyen | 59,75 |
| 21. JANOT Jean-Paul, Club Sp. Artistique Châtellerault..... | 74,50 | 58. MANGUIN, La Clé des Bois | 59,75 |
| 21. BRUNET, Etoile de Calais | 74,50 | 62. DUCASTEL Michel, A.S. Usinor Montataire | 59 |
| 23. COUILLAUD J.-Pierre, Cl. Amat. Inst. Cult. Rochelais | 73,75 | 62. BODIN Bernard, C.S. Artistique Châtellerault | 59 |
| 23. LE GOFF Patrick, St-Nazaire Omnisports..... | 73,75 | 64. LEDRICH Charles, Assoc. Sportive Jovicienne | 58,75 |
| 25. COLIN Pierre, Union Sportive de Toul..... | 73,50 | 65. BIGOURET, Club Cult. Val de Marne | 58 |
| 26. CRÉPIN Patrice, Association Sportive Jovicienne | 73,25 | 66. SELO Jean-Pierre, St-Nazaire Omnisports | 57,75 |
| 27. BURGAUD Jean-Luc, St-Nazaire Omnisports | 73 | 67. BOSQ, Club des Jeunes City Club Marseille | 57,50 |
| 27. MICHEL Lucien, Haltérophile Club Arbreslois | 73 | 68. ESTRANG, Union Sportive Ste-Tulle | 56,75 |
| 29. PILLONS André, St-Nazaire Omnisports..... | 72 | 69. BRUDNER, Club Cult. Val de Marne | 55,75 |
| 30. LAUBERT Gérard, A.S. Usinor Montataire | 70,25 | 70. MELUN, Union Sportive Ste-Tulle | 55 |
| 30. QUEYRAS, Union Sportive Ste-Tulle..... | 70,25 | 71. VAUVILLIERS, Bruyères Haltéro Club | 54,50 |
| 30. FORT Daniel, Royan Océan Club | 70,25 | 72. GANNE Gérard, Cercle Halt. Troyen | 54,25 |
| 33. PAROT André, La Montluçonnaise..... | 69,50 | 73. MAUDET Alain, Centre Athlétique Poitevin | 53,50 |
| 34. BORDET Marc, Haltéro Club Arbreslois | 69 | 74. HERCELIN Yves, Club Athlétique Nantais | 53,25 |
| 35. TOVOGLIARO Gilbert, Assoc. Sportive Jovicienne | 68,50 | 75. PERRODEAU Didier, Cent. Amat. Inst. Cult. Rochelais | 53 |
| 35. TARDY Bernard, Jeunes de St-Augustin Bordeaux | 68,50 | 75. MUSSET, Union Sportive Ste-Tulle | 53 |
| 35. LESAGE Daniel, Ilets Sports Montluçonnais | 68,50 | 77. ALMAN, Haltérophile Club Gardannais | 51 |
| 38. SÉGUIER, Club des Jeunes City Club Marseille..... | 68,25 | 78. KUHN André, Association Sportive Jovicienne | 50,50 |
| 39. MARTEAU, Club Cult. Val de Marne | 68 | 79. LOPEZ, Club des Jeunes City Club Marseille | 50 |
| 40. MICHEL, La Clé des Bois | 67 | | |

SENIORS

| | | | |
|--|-------|---|-------|
| 1. CHASSAING Serge, La Montluçonnaise | 98 | 26. BOUILLON Michel, Olympique Avesnois | 72,75 |
| 2. BODIN Georges, Union Haubourdinoise | 97,50 | 26. DUPONT Christian, Jeunes St-Augustin Bordeaux | 72,75 |
| 3. GUENAU Michel, Société Gymn. Angers | 96 | 29. MARX René, Assoc. Sportive Jovicienne | 72 |
| 4. FRANGOUSE, La Clé des Bois | 95 | 30. DECOURT Christian, Centre Athlétique Poitevin | 71,50 |
| 5. PIQUET, Electric Club Montluçonnais | 94 | 31. RAMPAL, Club Hait. Cult. Marseillais | 69,75 |
| 6. LIZEUL Girard, St-Nazaire Omnisports | 88 | 32. ERARIO, Union Sportive Ste-Tulle | 69 |
| 7. BOSSY Raymond, Royan Océan Club | 86,25 | 33. POUZIN, Union Sportive Crestoise | 68,75 |
| 7. ADOUTE, Club des Jeunes City Club Marseille..... | 86,25 | 33. SOULARD Claude, Royan Océan Club | 68,75 |
| 9. GIRARD Maurice, A.S. Usinor Montataire | 85,75 | 35. HABARY Daniel, Alliance Ste-Savine | 66,50 |
| 10. HEIN Jacques, Centre Athlétique Poitevin | 82 | 36. DURAND Claude, St-Nazaire Omnisports | 66,25 |
| 11. SEMPÈRE, Haltérophile Club Marignane | 81,75 | 36. BATTISTINI Daniel, Club Sportif Montois | 66,25 |
| 12. DUVAL Roger, Racing Athl. Cheminots Nantes..... | 81 | 38. GEBHART Alain, Club Halt. Cult. Toulousain | 64 |
| 13. AUDIBERT, Haltérophile Club Marignane | 79,50 | 39. MASSON René, Alliance Ste-Savine | 63,75 |
| 14. HAUSSOULIER Daniel, Haltér. Cl. Boulogne-sur-Mer..... | 78,75 | 39. GUILLEBAUD Guy, Ilets Sports Montluçonnais..... | 63,75 |
| 14. CHANTIER Jacky, Cercle Haltérophile Troyen | 78,75 | 41. CAMPO Floréal, La Montluçonnaise | 61,50 |
| 14. LESENNE Xavier, Racing Athl. Cheminots Nantes..... | 78,75 | 42. MOISSON Gérard, Olympique Avesnois | 61,25 |
| 17. REBILLARD, Haltérophile Club Marignane | 78,25 | 43. JEOFFROY André, Club Sportif Montois | 61 |
| 18. SOTON Jean, Union Sportive Crestoise | 77,50 | 44. DELOR, Club Halt. Cult. Toulousain | 60 |
| 19. BARAT René, Ilets Sports Montluçonnais | 77 | 45. CHOLBI, Haltérophile Club Marignane | 58,25 |
| 20. THOUVENIN Francis, Union Sportive de Toul..... | 76,50 | 46. DOMINGUEZ, Union Sportive Ste-Tulle | 57 |
| 20. BATTEZ Jean-François, Halt. Club Boulogne-sur-Mer..... | 76,50 | 47. LUNEAU, Electric Club Montluçonnais | 56 |
| 22. AROUSSI, Club Halt. Cult. Marseillais | 75,50 | 48. CURNIER, Union Sportive Ste-Tulle | 55,75 |
| 23. LAFRATE Antoine, Club Athl. St-Priest | 75 | 48. GARNIER Marcel, Cercle Haltérophile Troyen | 55,75 |
| 24. MAROILLIER Daniel, Cercle Halt. Troyen | 74,25 | 48. POIREL Georges, Assoc. Sportive Jovicienne | 54,75 |
| 25. WOIGARD Michel, Cercle Halt. Troyen | 73 | 51. PASUT Francis, Club Halt. Cult. Toulousain | 51,75 |
| 26. GRAU, Bruyères Haltéro Club | 72,75 | 52. VIGUIER, Haltérophile Club Marignane | 50,25 |

Quelques précisions sur l'organisation du sport haltérophile en Pologne

- La F.P.H. a 40 ans.
- Fédération omnisports - lutte, judo, boxe, haltérophilie - jusqu'en 1947.
- Fédération Haltérophile et Culturiste jusqu'à l'année 1965, date à laquelle les deux mouvements se sont séparés.
- 9 000 licenciés mais 9 000 autres athlètes manipuleraient la barre à disques. - Les athlètes sont groupés en 17 Comités régionaux.
- Les délégués de chaque club élisent 5 à 11 membres pour diriger le Comité pendant 4 ans.
- Les élus régionaux élisent à leur tour des représentants nationaux (25 en tout).
- Les 25 élus nationaux (réunion deux fois par an) élisent les 11 membres du Bureau de direction.
- Ce Bureau de direction se réunit deux fois par mois et comprend :
 - 1 Président ;
 - 3 Vice-présidents ;
 - 1 Secrétaire général ;
 - 1 Trésorier ;
 - 5 Membres.
- Tous sont bénévoles.
- Le Bureau de direction est secondé dans son action par 5 personnels administratifs professionnels.
- Les Entraîneurs professionnels sont au nombre de 8, dont un Entraîneur National.
- Ils sont recrutés parmi d'anciens champions, et plusieurs d'entre eux ont suivi, ou suivent encore, quatre années d'études à l'école supérieure d'Éducation Physique.
- Les Entraîneurs professionnels se réunissent 4 fois par an, pendant 2 ou 3 jours.

- En dehors de la direction des stages, ils sont chargés :
 - D'établir le calendrier des compétitions et des stages ;
 - De contrôler et de superviser le programme de travail des champions.

— Les Entraîneurs de club sont, soit professionnels (places réservées aux champions dont certains sont encore en activité), soit rétribués par le club (environ 30 % d'un salaire moyen qui, en Pologne est assez bas) en plus de leur salaire professionnel.

— Un stage de 15 jours est organisé, une fois par an, à leur intention. Un tiers environ des entraîneurs de clubs sont réunis chaque année..., les entraîneurs de clubs assistent donc à un stage national une fois tous les trois ans.

— Il semble qu'en Pologne, le club haltérophile dispose d'une certaine autonomie financière car, non seulement il peut rétribuer ses entraîneurs, mais est également chargé de rembourser le « manque à gagner » à ses adhérents lorsque ceux-ci sont appelés à faire un déplacement.

— Le calendrier des compétitions comprend des championnats individuels Juniors et Seniors, 1 championnat des clubs et 1 championnat sur 6 épreuves : épaulé et jeté, arraché, 60 mètres plat, 50 mètres nage libre, lancer du poids (7 k) derrière le dos, et un quintuple saut à pieds joints.

— Toutes les finales nationales sont précédées par des éliminatoires régionales.

— Le calendrier des matches internationaux n'est pas établi à dates fixes, mais dépend des désirs des Fédérations étrangères.

— Les internationaux participent généralement à 5 matches internationaux par an.

— Les athlètes sont classés en 5 séries :

| | Internationale | Nationale | 1 ^{re} Série | 2 ^e Série | 3 ^e Série |
|---------------------------|----------------|-----------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| Coqs (56 k)..... | 335 k | 310 k | 270 k | 240 k | 190 k |
| Plumes (60 k)..... | 365 k | 337 k 500 | 295 k | 260 k | 210 k |
| Légers (67 k 500)..... | 397 k 500 | 367 k 500 | 320 k | 280 k | 230 k |
| Moyens (75 k)..... | 422 k 500 | 395 k | 350 k | 300 k | 250 k |
| Mi-Lourds (82 k 500)..... | 452 k 500 | 420 k | 370 k | 320 k | 270 k |
| Lourds-Légers (90 k)..... | 467 k 500 | 435 k | 380 k | 330 k | 280 k |
| Lourds..... | 497 k 500 | 460 k | 390 k | 340 k | 290 k |

... 5^e Ritcher, 347 k 500 ; ... 30^e Gorski, 290 k.
Poids Légers : 1^{er} Baszanowski, 427 k 500 ; 2^e Zielinski, 425 k ; 3^e Nowak, 390 k ; 4^e Bénédik, 377 k 500 ; 5^e Polakiewicz, 375 k ; ... 30^e Rzeszowski, 320 k.

Poids Moyens : 1^{er} Baszanowski, 440 k ; 2^e Pietruszek, 420 k ; 3^e Zielinski, 415 k ; 4^e Skowyr, 405 k ; 5^e Paprot, 395 k ; ... 30^e Kciuk, 350 k.

Poids Mi-Lourds : 1^{er} Ozimek, 472 k 500 ; 2^e Kaczowski, 450 k ; 3^e Pietruszek, 430 k ; 4^e Kopcowski, 430 k ; 5^e Rygula, 420 k ; ... 30^e Mroczko, 360 k.

Poids Lourds-Légers : 1^{er} Golab, 470 k ; 2^e Kaczowski, 450 k ; 3^e Zimmermann, 445 k ; 4^e Marchlewski, 440 k ; 5^e Paterka, 415 k ; ... 30^e Szkolak, 360 k.

Poids Lourds : 1^{er} Palinski, 475 k ; 2^e Golab, 455 k ; 3^e Piatek, 450 k ; 4^e Bialas, 442 k 500 ; 5^e Kawko, 435 k ; ... 30^e Strach, 360 k.

Stages

Les dirigeants fédéraux polonais se sont montrés très discrets quant à la durée pendant laquelle les athlètes sont réunis en stage. Ils reconnaissent que ceux-ci font un mois de stage avant les Championnats du Monde et sont réunis pendant « quelques jours » deux semaines avant les matches internationaux en vue d'une sélection.

Facilités accordées aux athlètes de valeur

— Profession : entraîneurs de clubs ; armée ; bourse d'études à l'université.

« Manque à gagner » payé par les clubs.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National.

Nos joies, nos peines

Naissances

L'Haltérophile Club de Nice nous apprend la naissance de Valérie, fille de M. Paul Bolier, Vice-président du Club.

La Montluçonnaise nous fait part de la naissance, le 21 Septembre dernier, de Muriel, fille de l'haltérophile Georges Régérat.

Nos bien vives félicitations aux heureux Parents et vœux de bonne santé pour les mamans et les bébés

Liste des meilleures performances polonaises

1965 :

JUNIORS

Poids Coqs : 1^{er} Musial, 277 k 500 ; 2^e Borsynski, 270 k ; 3^e Borkowski, 270 k ; 4^e Seliga, 267 k 500 ; 5^e Stojanowski, 265 k ; ... 20^e Sas, 240 k.

Poids Plumes : 1^{er} Kaczmarek, 315 k ; 2^e Borszynski, 305 k ; 3^e Ligocki, 300 k ; 4^e Kasprzak, 295 k ; 5^e Kuklewski, 295 k ; ... 20^e Cieslewicz, 265 k.

Poids Légers : 1^{er} Widulinski, 342 k 500 ; 2^e Kaczmarek, 327 k 500 ; 3^e Mazur, 322 k 500 ; 4^e Ligocki, 320 k ; 5^e Oliwkiewicz, 317 k 500 ; ... 20^e Lagodzic, 290 k.

Poids Moyens : 1^{er} Mackojc, 357 k 500 ; 2^e Zimorski, 345 k ; 3^e Bujakowski, 340 k ; 4^e Baura, 337 k 500 ; 5^e Kaluzny, 337 k 500 ; ... 20^e Marcinia, 307 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1^{er} Ozimek, 472 k 500 ; 2^e Rygula, 420 k ; 3^e Kobus, 387 k 500 ; 4^e Nowak, 370 k ; 5^e Mackoje, 370 k ; ... 20^e Kwapis, 315 k.

Poids Lourds-Légers : 1^{er} Rygula, 410 k ; 2^e Rejmer, 390 k ; 3^e Kobus, 387 k 500 ; 4^e Stogiera, 355 k ; 5^e Trzaskoma, 355 k ; ... 20^e Kobic, 310 k.

Poids Lourds : 1^{er} Duszynski, 385 k ; 2^e Suwala, 350 k ; 3^e Borszynski J., 347 k 500 ; 4^e Borszynski W., 340 k ; 5^e Kruszyna, 335 k ; ... 20^e Koperwasz, 290 k.

SENIORS

Poids Coqs : 1^{er} Trebicki, 332 k 500 ; 2^e Szoczysek, 330 k ; 3^e Starzycki, 300 k ; 4^e Smalcerz, 300 k ; 5^e Pielak, 300 k ; ... 30^e Wierzbowski, 260 k.

Poids Plumes : 1^{er} Nowak, 375 k ; 2^e Proc, 362 k 500 ; 3^e Kozlowski, 360 k ; 4^e Trebicki, 350 k ; ...

L'HALTÉROPHILE MODERNE

21^e ANNÉE - N° 227

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2^{me}

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France..... 10 F
Étranger..... 15 F
Clubs affiliés..... 25 F

Chèques Postaux Paris 1304-82

Les Championnats du Monde 1966

Semblable, bien que moins vaste, à notre Institut National des Sports et, paraît-il, au complexe sportif de Leipzig le Sportforum Berlin abrite le 21^e Championnat du Monde et le 26^e Championnat d'Europe d'Haltérophilie.

Une très vaste salle d'entraînement aux usages multiples comporte, exceptionnellement, quatorze plateaux munis chacun d'une barre, et complétés par divers appareils de musculation. Là peuvent se préparer pendant les quelques jours qui leur restent, les cent trente haltérophiles qui vont s'affronter du 15 au 21 Octobre. Sur place, ils ont aussi à leur disposition de nombreuses salles de déshabillage, un sauna, des douches assorties de cuves amaigrissantes. Le bâtiment principal complète ces installations par les services administratifs, le bureau d'information, le service de presse, ainsi que par une grande salle où près de 2000 places en gradins cerclent un espace, habituellement réservé aux divers jeux de balle, mais que pour la circonstance l'un a couvert de quelques 2000 chaises. A une extrémité se dresse un large podium relié par une rampe aux trois plateaux d'échauffement posés dans une salle adjacente.

Tout est ordonné, organisé de façon remarquable propagande, service d'ordre, dispensaire médical rien n'a été négligé pour assurer le succès de la manifestation. Tous les athlètes sont logés à proximité immédiate du Sportforum, dans le confortable et tout neuf Sporthotel, tandis que les dirigeants et les journalistes sont groupés au Berolina Hôtel, établissement imposant et somptueux.

Allons, la Fédération Est-allemande a bien fait les choses ; elle a même réussi à obtenir, sur commande peut-être, un soleil qui, un peu plus pâle sans doute que le nôtre, se montrera néanmoins gentiment obéissant d'un bout à l'autre du Championnat.

Le lendemain de notre arrivée, à 16 h 30 précises, sitôt après la cérémonie d'ouverture du Championnat, onze Poids Coqs, sur les quatorze inscrits, se présentent sur le plateau. Nous savons déjà que le Soviétique Vakhonin, éliminé l'année dernière au développé, a l'intention de prouver qu'il est toujours le meilleur, mais le Hongrois Foldi compte bien lui aussi conserver son titre. Peu d'hommes semblent capables de talonner ces deux champions, mais nous suivrons avec attention les progrès de l'Iranien Nassiri qui, aux dires de son Président, est lui aussi capable de remporter le titre.

Alors qu'aucun des autres concurrents n'a poussé plus de 100 k au développé, Vakhonin apparaît quelque peu surclassé dans ce premier mouvement par ses deux adversaires il pousse correctement 102,500, 107,500 et 110 k, mais le petit et puissant Iranien fait le même travail avec 107,500, 112,500 et 115 k. Les deux hommes ont un « temps de départ » différent après la claque : le premier propulse la charge vers le haut à partir d'une position de départ immobile très cambrée, alors que le deuxième utilise l'élasticité de la barre grâce à un temps de ressort qui, s'il est très efficace, n'en est pas moins interdit par le règlement, car la barre descend après le signal de l'arbitre. Il semble que ce temps de ressort de faible amplitude, qui, il y a deux ans seulement, était systématiquement sanctionné par l'arbitrage soit aujourd'hui toléré... Allons-nous vers une nouvelle modification du règlement ou, tout simplement vers la suppression de ce mouvement ?

Impressionnant de force et d'efficacité, le petit Hongrois Foldi stupéfie tous les spectateurs et les connaisseurs en poussant successivement 115 - 120 et 122 k 500, soit 5 k de plus que le record du monde Le record ne peut toutefois être homo-

logué, car Foldi ne prend pas la peine de se peser : après plusieurs jours de régime alimentaire très sérieux et de sauna, Foldi s'est vitaminé copieusement aussitôt après la pesée. Un essai hors compétition est accordé à l'Iranien Nassiri : 118 k soit 500 g de plus que le record du monde. Au cours d'une préparation assez spectaculaire propre aux Iraniens, Nassiri lève les bras au ciel, crie « Ali Allah », court vers la barre, épaule en flexion, et pousse parfaitement la charge. Dès le premier mouvement de la première catégorie, un record du monde est donc battu... Il semble bien que ces championnats vont être tout aussi passionnants, sinon plus que les précédents.

Le deuxième mouvement ne nous amène aucune surprise : le Hongrois Foldi arrache 100 et 105 k avant de manquer 107 k 500, réalisant ainsi la même série que son compatriote Nagy. Il est battu dans ce mouvement par le jeune Japonais Neda qui, avec 79,500, 102,500 et 107 k 500 réalise... 17 k 500 de plus qu'au développé. Nullement ébranlé par les quelque 12 k 500 de retard sur le Hongrois, et plus volontaire que jamais, le petit Soviétique Vakhonin arrache 102 k 500, puis 110 k dans son style en fente très personnel avec une prise de mains très large, un passage sous la barre extrêmement rapide et une fente large et assez haute. Avec 112 k 500, il tente ensuite d'égaliser le record du monde, mais, si la barre arrive bien au-dessus de la tête, un bras se fléchit, la barre se pose sur la tête et tombe en arrière... Vakhonin n'a donc plus que 7 k 500 de retard sur Foldi, les deux hommes pesant exactement le même poids 55 k 700. Nettement surclassé dans ce deuxième mouvement par ses adversaires, le petit Iranien Nassiri n'a pu mieux faire que 95 k, et s'il s'assure ainsi une solide 3^e place, il ne peut plus espérer améliorer son classement.

La lutte se circonscrit une nouvelle fois autour de ces trois hommes à l'épaulé et jeté, aucun autre athlète n'ayant pu atteindre 130 k. Bien que recordman du monde avec 141 k 500, Nassiri démarre le premier avec 130 k et réussit cette charge comme en se jouant. Foldi épaule 132 k 500, jette cette charge en force, gêné par une certaine raideur articulaire des épaules.

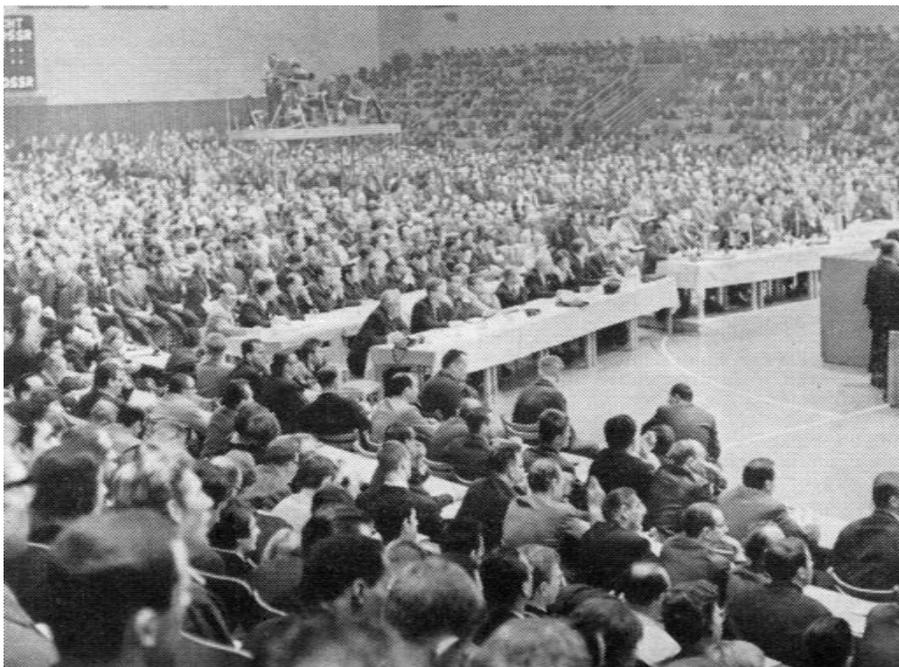
135 k..., premier essai de Vakhonin, 2^e essai de Nassiri, les deux tentatives sont très aisément réussies.

137 k 500..., 2^e essai de Foldi et barre de match car, si le Hongrois réussit cette charge, il obligera Vakhonin à tirer 145 k pour faire jeu égal avec lui. Après une longue préparation, Foldi épaule cette charge, se relève de la flexion, propulse la barre à bout de bras, mais ne peut verrouiller les coudes.

137 k 500..., 3^e essai de Foldi. Le Hongrois épaule une nouvelle fois cette charge mais, impressionné sans doute par l'importance de l'enjeu, il se fléchit trop bas au cours de l'impulsion du jeté et ne déplace qu'un seul pied vers l'avant... Essai.

140 k..., 2^e essai de Vakhonin et 3^e essai de Nassiri. Les deux athlètes réussissent cette charge avec une facilité stupéfiante, et Vakhonin est donc à égalité avec le Hongrois.

142 k 500..., charge supérieure de 1 k au record du monde. Dans son style en fente rapide comme un éclair, Vakhonin épaule et jette cette charge sans la moindre difficulté. Vakhonin est donc champion du monde avec 362 k 500, contre 360 k pour Foldi et 350 k pour Nassiri.



Un nombreux public assistait aux Championnats du Monde de Berlin-Est, ainsi que le prouve la photo ci-dessus.

Ce dernier tente également cette charge - record, car Vakhonin pèse quelques centaines de grammes de trop. Après avoir amené la barre aux épaules, Nassiri rebondit littéralement de la position fléchie pour se retrouver debout quelques dixièmes de secondes plus tard. La puissance de cuisses de ce jeune prodige est réellement étonnante et son jeté n'est pas moins efficace. Classé 3^e de ce Championnat, Nassiri aura donc battu deux records du monde hors compétition son total olympique aurait donc pu être supérieur de quelque 5 k à ses 350 k. Nul doute que l'avenir sportif de ce petit athlète soit ouvert sur les plus brillantes perspectives.

Derrière ces trois hommes, le deuxième Hongrois, Nagy, s'octroie sans difficulté la 4^e place avec 330 k, devant le Japonais Neda 5^e avec 317 k 500 et le sujet Britannique Mc Kenzi 6^e avec 315 k.

Catégorie Poids Plumes :

Le lendemain, dimanche 16 Octobre, le déroulement des compétitions est différent : chaque catégorie est divisée en deux groupes un premier groupe, celui des moins forts, se présente sur le plateau à 14 h 30, tandis que le deuxième groupe, celui des champions, n'apparaît qu'à 19 h 30.

A 14 h 30 donc, notre compatriote Pierre Fulla est le premier des Français à entrer en lice, en compagnie de sept autres concurrents. Les ambitions de Pierre Fulla sont, certes, très limitées, car le niveau d'ensemble des concurrents est très élevé. Il espère, cependant, approcher, voire même améliorer son meilleur total, tant sa condition physique, démontrée au cours des séances d'entraînement précédentes, paraissait excellente. Hélas !, il lui faut bien vite déchanter, et se contenter de performances très modestes pour lui ; notre compatriote ne peut décidément pas s'acclimater à l'ambiance des Championnats du Monde.

Le soir à 19 h 30, présentation du plateau-vedette ! Les deux frères Miyake sont côte à côte, et il nous faut être très attentif pour éviter toute confusion, car ces deux athlètes ont la même morphologie, la même taille, les mêmes masses musculaires hyper-développées au niveau des membres inférieurs. Placé à côté de ces deux phénomènes, le Polonais Nowak apparaît comme un athlète aux proportions harmonieuses, à la musculature fine, souple. Cinq autres concurrents sont associés à ces trois champions que les performances annoncées placent comme favoris. Il s'agit du deuxième Polonais, Koslowski, placé l'année précédente à Téhéran, du vétéran Italien Mannironi et des jeunes Benedek (Hongrie), Block (Allemagne de l'Est) et Petkov (Bulgarie).

Dès le premier mouvement, une grande surprise nous attend : Miyake (senior), le grand champion, est nettement surclassé par son jeune frère et par Nowak il reste sur son premier essai - 110 k - alors que Nowak réussit 120 k à son troisième et le jeune Miyake 125 k après avoir démarré à 120 k. Deux autres athlètes Koslowski (premier essai) et Benedek (troisième essai) réussissent 110 k, performance qui situe le niveau très élevé de cette compétition.

Renversement de situation au deuxième mouvement : le jeune Miyake est relativement très faible à l'arraché - 105 k - réussit au deuxième essai alors que Block (All. Est), Benedek (Hongrie) et Petkov (Bulgarie) atteignent 110 k, Mannironi et Koslowski n'ayant réussi qu'un seul essai : 105 k.

Nowak profite de cette faiblesse du jeune Japonais pour reprendre la tête du classement avec 110 k, puis 115 k, avant de manquer 117 k 500. Miyake (senior) fait alors son apparition avec la charge fantastique de 120 k soit deux fois le poids de son corps. Une longue rumeur accueille l'annonce du speaker et lorsque Miyake monte sur le plateau, il est encouragé par des applaudissements vite réprimés afin de laisser l'athlète se concentrer. Nous avons l'impression que nous allons assister à un effort énorme... mais... mais nous sommes presque déçus dans notre attente tant la facilité de Miyake avec cette charge est étonnante. La barre est littéralement propulsée à bout de bras et nous ne pouvons nous interdire d'évoquer cette image, tant de fois reproduite, de mécanisme de précision bien réglé. La barre est chargée à 125 k soit 1 k 500 de plus que le record du monde. Après une préparation assez courte, Miyake se dirige résolument vers la barre, assure sa prise de mains, s'assied sur les talons, lève la tête, puis commence lentement le mouvement en accélérant progressivement. Sa chute sous la barre en position fléchie est très dynamique avec, comme les années précédentes, un léger déplacement vers l'arrière. Le mouvement est une nouvelle fois assuré et déclenche l'enthousiasme du public. Miyake refuse de se faire peser, sans doute sait-il qu'il est trop lourd ou bien ne veut-il pas amoindrir sa concentration avant l'effort suivant, et le record ne peut donc être homologué.

A sa troisième tentative - 127 k 500 - la barre arrive à bout de bras mais un bras ne peut se verrouiller et la barre retombe en arrière.

En totalisant 235 k sur les deux premiers mouvements, Miyake (senior) a donc rattrapé Nowak, mais possède maintenant l'avantage du poids de corps. Le jeune Miyake suit de près avec 230 k devant trois hommes qui luttent pour la quatrième place : Benedek 220 k, Block 217 k 500 et Koslowski 215 k. Mannironi vient ensuite avec 210 k.

Petkov (Bulgarie) et Benedek (Hongrie) terminent les premiers la compétition en restant sur leur premier essai : 132 k 500. Ils totalisent respectivement 337 k 500 et 352 k 500, Block (All. Est) et Mannironi (Italie) reprennent l'avantage sur Benedek avec un total de 355 k en jetant respectivement 137 k 500 et 145 k. Avec une sage progression - 135, 140 et 142 k 500 - Koslowski s'octroie la 4^e place devant Mannironi en atteignant 357 k 500.

Le jeune Miyake assure sa 3^e place avec 140 k (total 370 k) et, bien que ses essais suivants ne puissent plus améliorer son classement il tente 150 k..., sans succès.

Avec 147 k 500, Miyake et Nowak ont jeté leur premier essai mais, non seulement Nowak est plus lourd que son adversaire, de plus, il commence ses essais le premier, 152 k 500 - charge égale au record du monde de Berger - Nowak épaulé parfaitement, mais la barre glisse légèrement sur les clavicules au cours de l'impulsion du jeté et Nowak ne peut la maintenir au bout des bras. Miyake épaulé cette charge, se relève facilement de la position fléchie et, bien que sa position au jeté soit très cambrée, il maintient la position sans vaciller. Nowak doit donc prendre 155 k... Très nerveux et, semble-t-il, fatigué par la longue attente qui précède tout Championnat, Nowak amène parfaitement la charge aux clavicules, mais ses pieds se sont un peu trop écartés et il ne peut se relever au-delà de la position demi-fléchie. Miyake tire ensuite cette même charge mais manque nettement l'épaulé.

Miyake conserve son titre de champion du monde avec 387 k 500. Il a retrouvé une forme physique supérieure et, s'il n'avait manqué son développement par faute technique, il aurait pu approcher son record du monde du total olympique (397 k 500). Nowak est 2^e avec 382 k 500. La forme physique qu'il exhibait dans les semaines précédant la compétition pouvait laisser espérer un meilleur résultat, mais la perte de quelque 3 k de poids de corps alliée à une très grande nervosité peuvent diminuer les champions les plus valeureux et les plus combattifs.

Hors compétition, Nowak et Miyake tentent tous les deux de battre le record du monde de l'épaulé et jeté avec, respectivement, 155 k et 153 k... Les deux hommes réussissent leur épaulé mais manquent leur jeté.

Catégorie Poids Légers :

Le lendemain, lundi 17 Octobre, à 14 h 30, le Français Roger Gerber est opposé à six autres athlètes au cours de la première partie de la compétition des Poids Légers. Gerber s'est astreint à une dure discipline pour perdre quelque 4 k de poids de corps dans la semaine précédant la compétition. Cet amaigrissement rapide, joint à une modification mal assimilée de la technique de son développé, lui fait manquer ce premier mouvement (107 k 500). Gerber se reprend bien par la suite, réussit tous ses essais à l'arraché et à l'épaulé et jeté avec 107 k 500 et 137 k 500 pour atteindre le total de 352 k 500. Cette performance n'est cependant pas suffisante pour inquiéter les meilleurs éléments de ce premier plateau qui atteignent 382 k 500 (Hekel - Tchécoslovaquie), 380 k (Yordanov - Bulgarie), 375 k (Madhi - Irak), etc.

L'ultime expérience tentée par notre champion Roger Gerber pour atteindre les 67 k 500 au prix de dures privations n'a pas été entièrement concluante car il pouvait tout aussi bien atteindre un total d'une meilleure valeur dans la catégorie supérieure. Le sacrifice de Roger Gerber dont la longue carrière en équipe de France nous a valu de belles victoires en matches internationaux n'aura pourtant pas été vaine... il aura permis à un jeune athlète d'avenir, Jean-Luc Muller, de participer pour la première fois à un Championnat du Monde (catégorie Poids Moyens).

Le soir, à 19 h 30, le plateau des champions est présenté au public. L'absence de Baszanowski qui, cette année, se présentera dans la catégorie supérieure est très remarquable. L'attention générale se reporte donc vers le « presque vétéran » Zielinski (36 ans) et le Soviétique Katsura, nouveau recordman du monde du total olympique avec 435 k. Les deux premières places ne peuvent, en principe, échapper à ces deux hommes mais, un pronostic pour les places suivantes paraît beaucoup plus difficile à établir car, Otahal (Tchécoslovaquie), Hatta (Japon), Jalayev (Iran), Bagotz (Hongrie) et Tilev (Bulgarie) sont tous capables d'atteindre ou de dépasser les 400 k.

L'Iranien Jalayev est le plus faible au développé avec la charge respectable de 120 k. Trois hommes viennent ensuite avec 125 k (2^e ou 3^e essai) le Japonais Hatta dont l'écartement des pieds paraît démesuré le Tchèque Otahal et le très jeune Hongrois Bagotz ; le Bulgare Tilev réussit tous ses essais avec 120 - 125 - 130 k son mouvement est très dynamique, mais l'action des genoux reste cependant très... visible ! Puis la première grande déception de ce Championnat Championnat nous vient de Zielinski : très instable dans sa position

de départ, vacillant, celui-ci ne peut faire mieux qu'un seul essai à 130 k. Le Soviétique fait alors cavalier seul et nous offre une extraordinaire exhibition avec 132 k 500, 140 k et 145 k, cette dernière charge approchant son propre record du monde de quelque 500 grammes. La technique du Soviétique n'est pas moins étonnante que son efficacité Katsura épaula toutes ses charges debout avec une très légère flexion des genoux, se place en position très légèrement cambrée, puis, après le signal de l'arbitre, propulse la charge grâce à un léger temps de ressort où les genoux restent cependant bien tendus. Il se cambre ensuite très vite sous la charge pour se redresser aussitôt non moins vite.

Le spectacle de ces trois essais nous laisse entrevoir de nouvelles perspectives quant aux futurs records de ce mouvement..., les 150 k ne sont plus très loin !

Ayant encore en mémoire l'extraordinaire performance réalisée la veille par Miyake à l'arraché à deux bras, le niveau général de ce deuxième mouvement nous paraît relativement faible. Dans un style en fente très personnel - position très cambrée sous la charge due à une raideur articulaire des épaules - Katsura accentue une avance déjà considérable sur les autres concurrents en réalisant la charge la plus lourde : 127 k 500 (120 - 125 - 127,500). Il est suivi par l'Iranien Jalayev qui, lui aussi, assure ses trois essais avec 115 - 120 et 122 k 500. Viennent ensuite Zielinski : 120 k, le jeune Hongrois Bagotz : 117 k 500, le Japonais Hata : 115 k, etc.

Décidément hors de forme. Zielinski conserve cependant assez nettement la 2^e place avec 7 k 500 d'avance sur Jalayev et Bagotz, et 10 k sur le Japonais Hata. Son retard sur le Soviétique est maintenant de... 22 k 500.

A l'épaulé et jeté, nous assistons à une magni-

fique lutte contre le Hongrois Bagotz et l'Iranien Jalayev pour obtenir la 3^e place. Les deux hommes sont à égalité à l'issue des deux premiers mouvements mais, plus lourd, l'Iranien doit jeter 2 k 500 de plus. Le Hongrois jette successivement 150 k, 155 k et 160 k, saute de joie après ce dernier essai, embrasse ses entraîneurs, les autres athlètes hongrois..., mais Belayev n'a pas dit son dernier mot après 152 k 500 et 157 k 500, il jette parfaitement 162 k 500 et ses démonstrations de joie ne sont pas moins spectaculaires que celles du Hongrois. Les deux hommes se classent donc 4^e et 3^e avec respectivement : 402 k 500 et 405 k.

Zielinski, dont il s'agissait de la dernière compétition en Championnat du Monde, assure sa 2^e place avec 155 k, puis 160 k, avant de manquer nettement 165 k. Total : 410 k.

Ayant atteint l'extraordinaire total de 272 k 500 sur les deux premiers mouvements, il « suffirait » au Soviétique Katsura de jeter 165 k pour améliorer son propre record du monde du total olympique en le portant à 437 k 500. Cette performance donnerait plus de relief à une victoire acquise sans aucune opposition. Après un premier essai à 155 k, « épaulés debout », avec une petite flexion des genoux, Katsura demande 165 k. Il épaula très facilement cette charge - cette fois-ci avec une flexion complète des genoux - propulse la barre à bout de bras mais, trop cambré, le buste rejeté en arrière, il ne peut maintenir celle-ci. L'essai suivant ressemble au précédent mais, par un incroyable effort et aussi, grâce à un chef de plateau complaisant, Katsura obtient trois lampes blanches.

Le record du monde du total olympique est donc battu et, comparé aux records des autres catégories, celui-ci démontre une très nette supériorité de la catégorie Poids Légers... Ne faudrait-il pas, en effet, réaliser 467 k 500 en Poids Moyens, 407 k 500 en Poids Plumes. 497 k

500 en Poids Mi-Lourds pour atteindre une performance équivalente ?

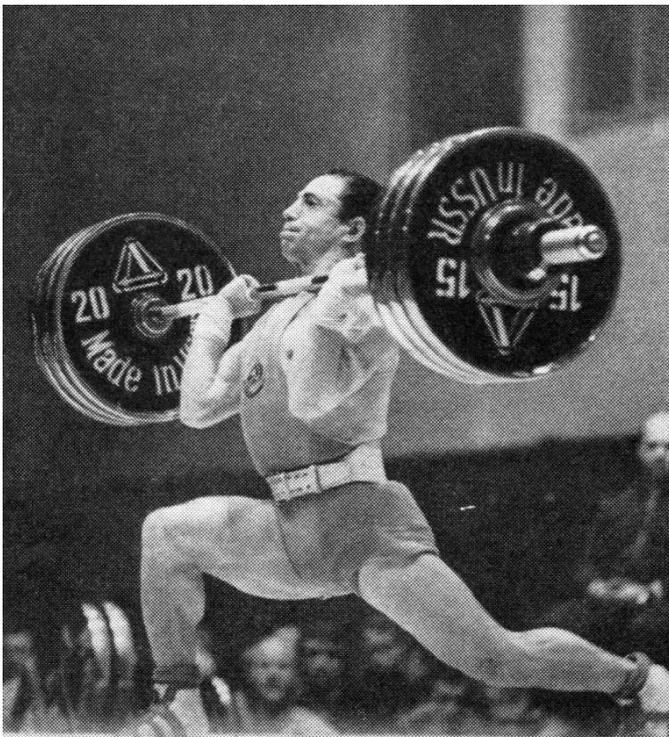
Catégorie Poids Moyens :

Vingt-cinq concurrents, un chiffre record jamais encore atteint dans un Championnat du Monde. Quatorze athlètes parmi lesquels figure le jeune Jean-Luc Muller vont s'affronter au cours de l'après-midi tandis que les onze autres lutteront pour les places d'honneur dans la soirée.

Avant d'entrer dans la relation du match des onze finalistes, disons que le comportement de notre champion de France junior Muller, est très satisfaisant : il réussit deux essais par mouvement et, pour atteindre le bon total de 380 k et une place de 4^e dans ce groupe des « moins forts ». En continuant à se préparer avec autant d'assiduité et d'énergie, Jean-Luc Muller doit poursuivre sa progression et espérer ainsi, peut-être dès l'année prochaine, accéder au groupe des finalistes du Championnat du Monde.

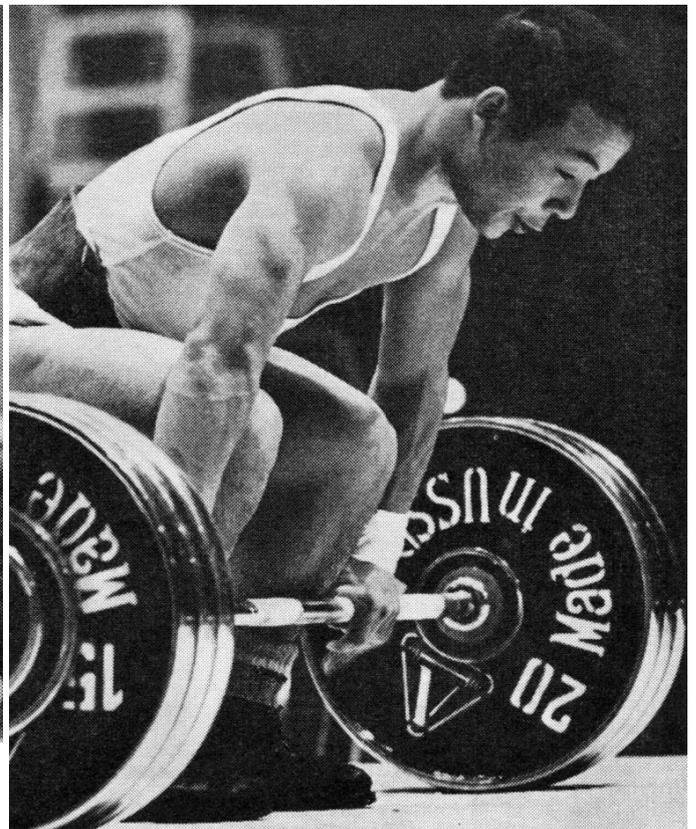
Le soir même, à 19 h 30, le public est venu beaucoup plus nombreux pour encourager les efforts de l'enfant du pays - Dittrich - qui, opposé aux extraordinaires champions Baszanowski (Pologne), Kurentsov (U.R.S.S.) et Knipp (U.S.A.), a cependant de fortes chances d'accéder au podium. Notre champion de France Rolf Maier est prêt à profiter de la moindre défaillance de ces quatre athlètes tout en surveillant le comportement d'adversaires redoutables tels l'Iranien Tehrani, le Japonais Miwa et les quatre autres concurrents qui, tous, ont annoncé des performances supérieures à 400 k.

Dès les premiers essais du développé, l'atmosphère s'électrise, l'ambiance devient houleuse le toujours très sportif public de Berlin prend parti pour les athlètes contre les décisions d'arbi-



Ci-dessus VAKHONIN (U.R.S.S.), Champion du Monde Poids Coqs

et, ci-contre, MIYAKE (Japon), vainqueur des Poids Plumes.



trage, il ne comprend plus pourquoi un mouvement apparemment réussi avec facilité est refusé, il est littéralement frustré, à l'égal des concurrents et de leurs supporters. C'est une véritable hécatombe où succombent deux athlètes de valeur :

Miwa (Japon) et Tehrani (Iran), et où notre compatriote Maier faillit bien être entraîné - seul, son troisième essai reçoit deux lampes blanches et ce, grâce à l'intervention du public qui a hué les décisions précédentes. Les favoris diminuent leur barre de départ... Dittrich (All. Est) démarre à 130 k pour sauter ensuite à 140 k (accordé au 3^e essai). Kurentsov (U.R.S.S.) suit une progression d'exhibition : 132,500 - 140 et 145 k mais manque nettement son dernier mouvement. Le magnifique athlète Polonais Baszanowski, dont le poids de corps ne dépasse pas 71 k 300, pousse très correctement 135 k puis 142 k 500 à deux reprises avec un léger temps de ressort mais seul son premier mouvement lui est accordé. Il se voit ainsi privé de 7 k 500. Quant à l'Américain Knipp, il produit une impression extraordinaire dès sa présentation sur le plateau. Ce petit athlète - 1 m 60 environ - possède un développement musculaire peu commun et la puissance de ses cuisses attire irrésistiblement le regard. Détenteur du record du monde avec 152 k 500, Knipp suit une sage progression 140 k, 145 k, 147 k 500. Sa position de départ est très cambrée mais il n'utilise pas de temps de ressort après la « claque » du chef de plateau. Il semble que cette technique recueille l'approbation des arbitres qui refusent cependant son 3^e essai.

Et maintenant que peut-on dire sur le jugement du développé ? Les arbitres ont-ils eu tort de vouloir appliquer le règlement à la lettre ? Je crois tout simplement qu'ils ont fait la démonstration qu'un retour en arrière est désormais impossible, que le développé est devenu très difficile à arbitrer correctement et qu'au lieu de rechercher de nouvelles modifications à un règlement bafoué, ridiculisé, les dirigeants de la F.I.H.C. doivent prendre très vite une décision radicale : la suppression pure et simple du développé. Souhaitons que cette mesure définitive dont l'intervention s'impose à l'évidence ne paraisse pas trop révolutionnaire !

Malchanceux au développé, notre compatriote Rolf Maier l'est beaucoup moins à l'arraché où il réussit une très belle série - 117,500 - 122,500 - 125 k dans un style très apprécié par un public connaisseur. Bien que démarant avec des charges plus lourdes, trois autres athlètes atteignent également le chiffre de 125 k : le jeune Hongrois Bakos (1^{er} essai), dont les qualités de détente sont remarquables et qui deviendra rapidement un adversaire redoutable ; l'Américain Knipp (2^e essai), dans un style beaucoup moins pur et, enfin, le Finlandais Kare dont le soulevé de terre extrêmement lent et la prise de mains très large étonnent toujours.

Le Soviétique Kurentsov provoque l'angoisse de ses entraîneurs en manquant deux fois 127 k 500 (en flexion) mais son 3^e essai est impeccable. Dans un style heurté mais efficace, l'Allemand Dittrich reprend l'avantage sur Knipp et Kurentsov avec 132 k 500, tandis que Baszanowski fait une magnifique exhibition de sa grande classe avec 130, 135 et 137 k 500. Avec une telle performance, et possédant l'avantage du poids de corps sur tous ses adversaires, Baszanowski s'installe en tête du classement devant Dittrich - même total : 272 k 500 - Knipp, 270 k et Kurentsov 267 k 500. Classé 5^e avec 255 k, Rolf Maier ne peut plus compter que sur une défaillance de ces quatre hommes pour améliorer son classement.

De défaillance, nous n'en avons pas, et nous assistons au cours de l'épaulé et jeté à une succession d'efforts plus extraordinaires les uns que les autres et à des revirements de situation comme jamais encore nous n'en avons vus précédemment.

Toujours parfait styliste, Maier jette 157 k 500, puis 162 k 500, pour réaliser le même total qu'à Tokyo et Téhéran 417 k 500. Il conserve ainsi aisément la 5^e place devant les deux suivants immédiats de 15 k. Des quatre leaders, Knipp (U.S.A.) démarre le plus bas 160 k..., Bon.

165 k : barre de départ de Dittrich, 2^e essai de Knipp..., Bon.

167 k 500, barre de départ de Kurentsov et de Baszanowski..., Bon.

170 k : 2^e essai de Dittrich..., manqué au jeté.

A son 3^e essai, Dittrich épaula une nouvelle fois cette charge dans un style en fente rageur et assure le jeté. Le public hurle son enthousiasme car, avec 442 k 500, Dittrich vient de prendre la tête du classement... Pas pour longtemps cependant. 172 k 500 : 2^e essai de Baszanowski : très bel épaulé en fente, le jeté manque peut-être un peu de vitesse mais est bien assuré Baszanowski reprend l'avantage sur Dittrich et, bien qu'un peu déçu, le public berlinois applaudit très sportivement.

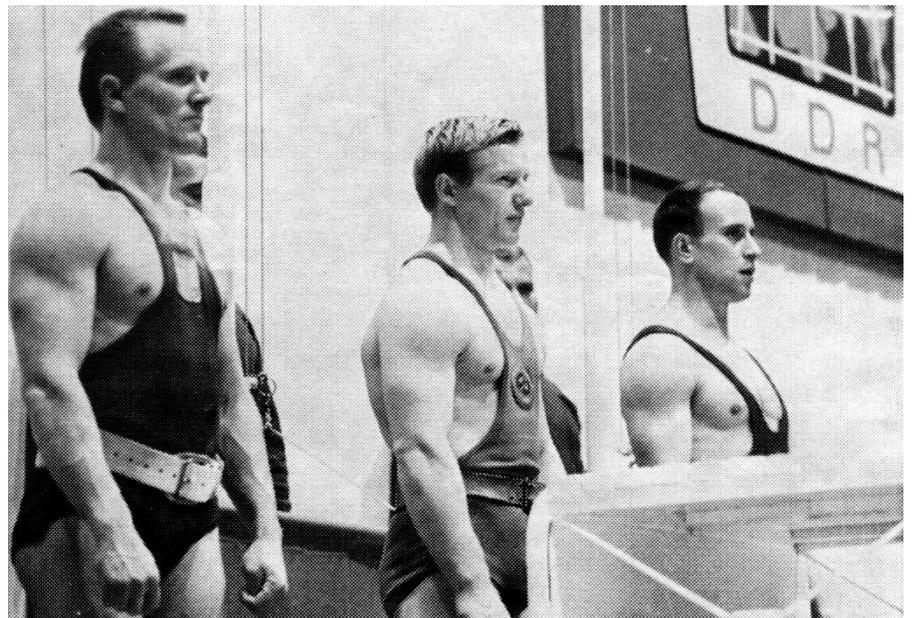
3^e essai de Knipp. En réussissant cette charge, l'Américain reprendrait l'avantage sur Dittrich. Knipp pousse quelques « rugissements », imité en cela par son compatriote le Poids Lourd Bednarski, tire sur la barre, tombe en position fléchie, paraît écrasé, mais se relève cependant avec une étonnante facilité. L'impulsion du jeté manque un peu d'amplitude, la barre franchit le sommet de la tête, mais s'arrête à quelques centimètres au-dessus. Knipp fait alors un effort prodigieux, bras toujours demi-fléchis, il se relève de la fente et ne parvenant pas à tendre les bras, il fléchit les genoux, mais la barre suit le mouvement et retombe en arrière. Total 435 k..., mais Knipp

vaut déjà beaucoup plus et sera certainement un prétendant au titre dans les prochains Championnats.

175 k : 3^e essai de Baszanowski ; il semble qu'en réussissant cette charge, le Polonais ne puisse plus être battu, car le Soviétique devrait alors jeter 182 k 500. Toujours très élégant, racé, ne donnant pas l'impression d'être à la limite de ses possibilités, Baszanowski épaula et jette cette charge pour atteindre l'excellent total de 447 k 500. Pour un coup d'essai dans la catégorie supérieure, Baszanowski vient de prouver une nouvelle fois sa grande classe car, non seulement, il ne pèse que 71 k 300 et se situe ainsi à mi-chemin entre deux catégories, mais encore, avec un arbitrage moins sévère au développé, il parvenait à battre le record du monde du total olympique avec 455 k.

177 k 500 : 2^e essai de Kurentsov détenteur du record du monde avec 179 k. En cas de réussite, Kurentsov passera de la 4^e place à la seconde. Très sûr de lui, il amène facilement cette charge sur les clavicales en position fléchie et, sans marquer le moindre temps d'arrêt, se relève sans trop peiner. Le jeté n'est pas moins parfait : après une bonne impulsion, les bras se tendent tels de puissants pistons, le buste se fléchit vers l'avant très légèrement en fin de geste.

182 k 500 : Avec 3 k 500 de plus que son record du monde, Kurentsov tente maintenant de reprendre la 1^{re} place à Baszanowski. De multiples encouragements jaillissent de toutes parts lorsque Kurentsov apparaît sur le plateau, puis s'étouffent progressivement... Le champion est maintenant seul devant la barre. Après avoir assuré sa prise de mains, la position de son dos, Kurentsov se redresse lentement, accélère, et tombe brusquement sous la charge. Le dos est resté bien plat, les coudes sont engagés vers l'avant et Kurentsov commence immédiatement le relèvement, marque un léger temps d'arrêt au niveau de la position demi-fléchie, et se relève complètement. Tout aussi efficace que le précédent, le jeté vient achever ce grand exploit, salué par des applaudissements, acclamations, vivats.



Les vainqueurs de la catégorie Poids Moyens
1. KURENTOV ; 2. BASZANOWSKI ; 3. DITTRICH.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU TOURNOI INTERNATIONAL DE PARIS

disputé le mardi 25 Octobre et le mercredi 26 Octobre 1966, en soirée, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy, à Paris

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|--|----------------|------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| <i>Séance du mardi 25 Octobre</i> | | | | | | |
| Poids Légers | | | | | | |
| NAGATCHEV | 67 k 500 | U.R.S.S. | 125, - | 120, - | 150, - | 395 k |
| Poids Moyens | | | | | | |
| KNIPP | 74 k 800 | États-Unis | 152,500 | 125, - | 160, - | 437 k 500 |
| KATSURA..... | 69 k 700 | U.R.S.S. | 142,500 | 125, - | 162,500 | 430 k |
| Poids Mi-Lourds | | | | | | |
| CHARIPOV | 81 k 900 | U.R.S.S. | 147,500 | 140, - | 165, - | 452 k 500 |
| MAIER | 75 k 400 | France | 132,500 | 125, - | 162,500 | 420 k |
| <i>Séance du mercredi 26 Octobre Poids Coqs</i> | | | | | | |
| Poids Coqs | | | | | | |
| PRILEPINE | 56 k | U.R.S.S. | 105, - | 90, - | 120, - | 315 k |
| Poids Plumes | | | | | | |
| FULLA..... | 60 k | France | 110, - | 85, - | 125, - | 320 k |
| Poids Lourds-Légers | | | | | | |
| ISSAKOV | 86 k 400 | U.R.S.S. | 160, - | 125, - | 165, - | 450 k |
| NAZAROV | 88 k 400 | U.R.S.S. | 137,500 | 130, - | 172,500 | 440 k |
| Poids Lourds | | | | | | |
| BEDNARSKI | 107 k 700 | États-Unis | 175, - | 152,500 | 195, - | 522 k 500 |
| POLIAKOV | 125 k 500 | U.R.S.S. | 160, - | 145, - | 175, - | 480 k |
| MICHON | 91 k 300 | France | 115, - | 127,500 | 155, - | 397 k 500 |
| <i>Record du Monde : Développé à deux bras, Poids Moyens : 153 k par KNIPP (États-Unis).</i> | | | | | | |

Avec 450 k, Kurentsov est champion du monde, mais malgré le prodigieux effort qu'il vient d'accomplir à l'épaulé et jeté et qui dépasse en valeur absolue tout ce qui a pu être réalisé précédemment et dans quelque catégorie que ce soit, j'avoue avoir connu un instant de dépit : le sympathique champion Polonais Baszanowski est relégué à la 2^e place (447 k 500) et ce, par un « hasard de l'arbitrage » ! Dittrich remporte une 3^e place méritée avec 442 k 500 et son apparition sur le podium est ovationnée par le public berlinois. 4^e avec 435 k, l'Américain Knipp sera un redoutable adversaire pour tous les hommes qui le précèdent et bien que, dès l'année prochaine, il faudra vraisemblablement atteindre ou dépasser 460 k pour remporter le titre.

5^e avec 417 k 500, notre champion Maier, portedrapeau et meilleur représentant français semble marquer le pas. Maier est-il parvenu au maximum de ses possibilités ou bien a-t-il simplement atteint un palier dans sa progression ? Plusieurs fois blessé au cours de la saison écoulée, Maier n'avait pas réussi à donner le meilleur de lui-même et, même au cours des semaines précédant le Championnat, alors qu'il retrouvait progressivement la grande forme, il ne parvenait pas à se libérer de la crainte d'un nouvel accident. Ayant, en grande partie, retrouvé au cours de ces Championnats la confiance en lui-même qui lui manquait, je pense que Maier peut maintenant reprendre sa progression et, pourquoi pas, dépasser rapidement les 435 k.

(à suivre.)

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

Stage à Voiron

Ce serait une lacune impardonnable, alors que l'on dispose de moyens et d'éléments, d'omettre de broser en quelques lignes l'image sereine de ce que fût le stage d'haltérophilie au C.R.E.P.S. de Voiron.

Ce C.R.E.P.S., situé à la sortie de la petite ville de Voiron, à plus de 400 m d'altitude, est représenté par le magnifique château de la Brunerie, entouré d'un parc immense et verdoyant, dont les dépendances nombreuses ont été aménagées en dortoirs, salle de danse, de gymnastique, de musculation, etc. Cette dernière, quoique précaire en matériel et passablement exigüe, fut malgré tout acceptable puisqu'elle permit de mener dans les meilleures conditions les différentes phases de ce stage.

Tout a débuté sous les meilleurs auspices : prêt de matériel complémentaire par le Comité régional, soleil merveilleux agréablement chaud, prise de contact entre nous sous le signe de la camaraderie, et présence agréable du Président de la F.F.H.C., M. Jean Dame qu'accompagnaient MM. Bertholet, Président du Comité Dauphiné-Savoie et Cavalli, Secrétaire Général Régional.

Ce stage, principalement axé sur la technique, laisse présager, par son résultat final, à d'heureuses performances de la part des espoirs universitaires, déjà presque tous aguerris, qui composaient notre noyau haltérophile. Grâce également à la foi et la

compétence approfondie du particulièrement dévoué C.T.R., Roland Noiriel de Strasbourg, les heures et les journées défilaient trop rapidement son programme rationnel et très étudié, son sens pédagogique profond et adéquat ont, du 3 au 10 Septembre, été les atouts solides et bénéfiques de ceux qui désiraient ardemment parfaire leur technique.

Ce fut donc un vrai régal, toutefois de courte durée, d'avoir le privilège de bénéficier, il faut le redire, de facteurs tels que : temps clément, ambiance amicale inoubliable, dont les effets ont eu pour but de parachever un travail déjà plaisant à l'origine, à savoir : haltérophilie moderne puisque discipline de chacun de nous.

Hélas, tout a une fin ! C'est à regret, enrichis de connaissances et souvenirs nouveaux, qu'il fallut se séparer afin de regagner ses foyers. Un trait est tiré, mais il est certain que l'avenir prochain réunira dans la vie active et passionnée de l'haltérophilie, à l'occasion de matches ou déplacements divers, les jeunes athlètes universitaires qui se sont connus et appréciés dans le cadre charmer et captivant qu'est le C.R.E.P.S. de Voiron.

Un stagiaire très... éloigné,
J. RICHARD
(Nouvelle-Calédonie).

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'HALTÉROPHILIE

disputé à Berlin-Est du 15 au 23 Octobre 1966

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|----------------|----------------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| <i>Jury d'Appel</i> : Président : M. C. Johnson (États-Unis) - Membres : MM. Jean Dame (France), K. Nasarov (U.R.S.S.), B. Nyberg (Finlande), B. Poula (Tchécoslovaquie). | | | | | | |
| POIDS COQS - Samedi 15 Octobre 1966. | | | | | | |
| 1. VAKHONIN | 55 k 800 | U.R.S.S. | 110, - | 110, - | 142,500 | 362 k 500 |
| 2. FOLDI | 55 k 700 | Hongrie | 122,500 | 105, - | 132,500 | 360 k |
| 3. NASSIRI | 54 k 400 | Iran | 115, - | 95, - | 140, - | 350 k |
| 4. NAGY | 55 k 700 | Hongrie | 100, - | 105, - | 125, - | 330 k |
| 5. NEDA | 55 k 800 | Japon | 90, - | 107,500 | 120, - | 317 k 500 |
| 6. Mc KENZIE | 55 k 200 | Grande-Bretagne | 97,500 | 95, - | 122,500 | 315 k |
| 7. MATEOS | 54 k 900 | Mexique | 95, - | 85, - | 120, - | 300 k |
| 8. KUTCHEV | 55 k 900 | Bulgarie | 92,500 | 92,500 | 115, - | 300 k |
| 9. NASSIRI | 54 k 400 | Iran | 95, - | 87,500 | 115, - | 297 k 500 |
| 10. PITTNER | 55 k 600 | Autriche | 90, - | 85, - | 115, - | 290 k |
| <i>Chef de Plateau</i> : M. Springer (Israël) - Arbitres : MM. Purvarib (Iran), Alywan (Liban). | | | | | | |
| POIDS PLUMES - Dimanche 16 Octobre 1966. | | | | | | |
| 1. MIYAKE Yoshiyuobu | 58 k 800 | Japon | 110, - | 125, - | 152,500 | 387 k 500 |
| 2. NOWAK | 59 k 900 | Pologne | 120, - | 115, - | 147,500 | 382 k 500 |
| 3. MIYAKE Yoschiyoki | 59 k 200 | Japon | 125, - | 105, - | 140, - | 370 k |
| 4. KOZLOWSKI | 59 k 700 | Pologne | 110, - | 105, - | 142,500 | 357 k 500 |
| 5. MANNIRONI | 59 k 500 | Italie | 105, - | 105, - | 145, - | 355 k |
| 6. BLOCK | 59 k 600 | Allemagne de l'Est | 107,500 | 110, - | 137,500 | 355 k |
| 7. BENEDEK | 59 k 600 | Hongrie | 110, - | 110, - | 132,500 | 352 k 500 |
| 8. PETKOV | 59 k 600 | Bulgarie | 95, - | 110, - | 132,500 | 337 k 500 |
| 9. BECKER | 59 k 700 | Allemagne de l'Est | 105, - | 100, - | 132,500 | 337 k 500 |
| 10. CHUNG | 59 k 00 | Grande-Bretagne | 102,500 | 97,500 | 130, - | 330 k |
| 11. LEGEL | 59 k 700 | Autriche | 100, - | 100, - | 130, - | 330 k |
| 12. ALANIS | 59 k 500 | Mexique | 100, - | 95, - | 130, - | 325 k |
| 13. DESHZEVEG | 59 k 700 | Républ. de Mongolie | 85, - | 107,500 | 127,500 | 320 k |
| 14. ABBAS | 60 k | Républ. Arabe Unie | 100, - | 95, - | 125, - | 320 k |
| 15. FULLA | 59 k 800 | France | 102,500 | 85, - | 125, - | 312 k 500 |
| 16. TSEGMEDE | 60 k | Républ. de Mongolie | 95, - | 90, - | 120, - | 305 k |
| <i>Chef de Plateau</i> : M Hoffman (États-Unis) - Arbitres : MM. Carlson (Suède), Papes (Hongrie). | | | | | | |
| POIDS LEGERS - Lundi 17 Octobre 1966. | | | | | | |
| 1. KATSURA | 67 k 300 | U.R.S.S. | 145, - | 127,500 | 165, - | 437 k 500 |
| 2. ZIELINSKI | 66 k 900 | Pologne | 130, - | 120, - | 160, - | 410 k |
| 3. JALAYER | 67 k 200 | Iran | 120, - | 122,500 | 162,500 | 405 k |
| 4. BAGOCs | 66 k 700 | Hongrie | 125, - | 117,500 | 160, - | 402 k 500 |
| 5. HATTA | 65 k 800 | Japon | 125, - | 115, - | 150, - | 390 k |
| 6. TILEV | 66 k 800 | Bulgarie | 130, - | 105, - | 147,500 | 382 k 500 |
| 7. HEKEL | 67 k 300 | Tchécoslovaquie | 117,500 | 112,500 | 152,500 | 382 k 500 |
| 8. YORDANOV | 67 k | Bulgarie | 120, - | 120, - | 140, - | 380 k |
| 9. OTAHAL | 67 k 400 | Tchécoslovaquie | 125, - | 110, - | 142,500 | 377 k 500 |
| 10. MAHDI | 67 k | Iraq | 125, - | 100, - | 150, - | 375 k |
| 11. Kliche | 67 k 100 | Allemagne de l'Ouest | 115, - | 110, - | 145, - | 370 k |
| 12. WESTLIN | 67 k 500 | Suède | 107,500 | 105, - | 145, - | 357 k 500 |
| 13. GERBER | 67 k 500 | France | 107,500 | 107,500 | 137,500 | 352 k 500 |
| 14. KOUCHE | 67 k | Liban | 107,500 | 95, - | 127,500 | 330 k |
| <i>Chef de Plateau</i> : M. Atzrodt (Allemagne de l'Est) - Arbitres : MM. de la Carda (Mexique), Hassanein (République Arabe Unie). | | | | | | |
| POIDS MOYENS - Mardi 18 Octobre 1966. | | | | | | |
| 1. KURENTOV | 74 k 600 | U. R.S.S. | 140, - | 127,500 | 182,500 | 450 k |
| 2. BASZANOWSKI | 71 k 300 | Pologne | 135, - | 137,500 | 175, - | 447 k 500 |
| 3. DITTRICH | 74 k 500 | Allemagne de l'Est | 140, - | 132,500 | 170, - | 442 k 500 |
| 4. KNIPP | 74 k 200 | États-Unis | 145, - | 125, - | 165, - | 435 k |
| 5. MAIER | 75 k | France | 130, - | 125, - | 162,500 | 417 k 500 |
| 6. BAKOS | 74 k 500 | Hongrie | 122,500 | 125, - | 155, - | 402 k 500 |
| 7. KOLAREK | 74 k 600 | Tchécoslovaquie | 130, - | 117,500 | 155, - | 402 k 500 |
| 8. BERAN | 74 k 900 | Tchécoslovaquie | 120, - | 120, - | 157,500 | 397 k 500 |
| 9. POURDEZHAN | 74 k 600 | Iran | 117,500 | 117,500 | 160, - | 395 k |
| 10. KARE | 75 k | Finlande | 120, - | 125, - | 150, - | 395 k |
| 11. HUSER | 74 k 300 | Allemagne de l'Ouest | 127,500 | 112,500 | 150, - | 390 k |
| 12. ISOVITS | 74 k 300 | Autriche | 122,500 | 117,500 | 147,500 | 387 k 500 |
| 13. MULLER | 72 k 300 | France | 115, - | 115, - | 150, - | 380 k |
| 14. PROTO | 74 k 600 | Italie | 120, - | 110, - | 150, - | 380 k |
| 15. JOHANNSEN | 74 k 500 | Danemark | 112,500 | 112,500 | 142,500 | 367 k 500 |
| 16. KAPLAN | 75 k | Sud Afrique | 112,500 | 110, - | 142,500 | 365 k |
| 17. DASH | 73 k 900 | Républ. de Mongolie | 100, - | 110, - | 145, - | 355 k |
| 18. SUVAR | 74 k 200 | Turquie | 105, - | 105, - | 135, - | 345 k |
| 19. HAYEN | 74 k 300 | Belgique | 107,500 | 100, - | 135, - | 342 k 500 |
| 20. HAYDEN | 74 k 200 | Irlande | 110, - | 95, - | 127,500 | 332 k 500 |
| 21. KADI | 72 k 700 | Syrie | 95, - | 102,500 | 132,500 | 330 k |
| N. Cl. NADOM | 75 k | Iraq | 130, - | — | — | — |
| N. Cl. SCHOLZ | 74 k 500 | Allemagne de l'Est | — | — | — | — |
| N. Cl. TEHRANI | 74 k 600 | Iran | — | — | — | — |
| N. Cl. MIWA | 74k800 | Japon | — | — | — | — |
| <i>Chef de Plateau</i> : M. Marsano (Italie) - Arbitres : MM. Pietilö (Finlande), Barahano (Mexique). | | | | | | |

Haltérophile Moderne n° 227 (11-1966)

| Noms des concurrents | | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|------------------------|----------------|----------------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| POIDS MI-LOURDS - Mercredi 19 Octobre 1966. | | | | | | | |
| 1. | BELAYEV | 81 k | U.R.S.S. | 147,500 | 147,500 | 190, - | 485 k |
| 2. | VÉRES | 82 k 100 | Hongrie | 157,500 | 137,500 | 190, - | 485 k |
| 3. | ZDRAZILA | 81 k | Tchécoslovaquie | 145, - | 142,500 | 177,500 | 465 k |
| 4. | ARNOLD | 81 k 400 | Allemagne de l'Est | 152,500 | 135, - | 172,500 | 460 k |
| 5. | OZIMEK | 81 k 700 | Pologne | 145, - | 137,500 | 172,500 | 455 k |
| 6. | KANGASNIEMI | 82 k 100 | Finlande | 147,500 | 132,500 | 160, - | 440 k |
| 7. | CORRADINI | 80 k 800 | Italie | 147,500 | 115, - | 162,500 | 425 k |
| 8. | ASCHEBRENNER | 81 k 500 | Autriche | 132,500 | 127,500 | 162,500 | 422 k 500 |
| 9. | RASHID | 81 k 200 | Iraq | 142,500 | 120, - | 157,500 | 420 k |
| 10. | PEARMAN | 82 k | Grande-Bretagne | 132,500 | 122,500 | 162,500 | 417 k 500 |
| 11. | HASTIK | 81 k 600 | Autriche | 132,500 | 122,500 | 157,500 | 412 k 500 |
| 12. | ISHIKAWA | 78 k 800 | Japon | 125, - | 125, - | 155, - | 405 k |
| 13. | WERNER | 82 k 200 | Allemagne de l'Ouest | 130, - | 120, - | 150, - | 400 k |
| 14. | MOGENSEN | 81 k 600 | Danemark | 122,500 | 117,500 | 152,500 | 392 k 500 |
| 15. | ZUTTERMAN | 81 k 700 | Belgique | 117,500 | 120, - | 147,500 | 385 k |
| 16. | IMEN | 82 k 100 | Turquie | 125, - | 110, - | 140, - | 375 k |
| 17. | DAVEY | 81 k 300 | Sud Afrique | 112,500 | 115, - | 145, - | 372 k 500 |
| 18. | ROTHWELL | 79 k 700 | Irlande | 112,500 | 110, - | 142,500 | 365 k |
| 19. | REDMOND | 81 k | Irlande | 110, - | 107,500 | 145, - | 362 k 500 |
| N. Cl. | KAILAJARVI Jaako..... | 82 k 200 | Finlande | 132,500 | — | — | — |
| <i>Chef de Plateau : M. Vranycz (Hongrie) - Arbitres : MM. Simakoww (U.R.S.S.), Vitucki (Pologne).</i> | | | | | | | |
| POIDS LOURDS-LEGERS - Jeudi 20 Octobre 1966. | | | | | | | |
| 1. | TOTH | 88 k 600 | Hongrie | 155, - | 145, - | 187,500 | 487 k 500 |
| 2. | PALINSKI | 89 k 900 | Pologne | 160, - | 137,500 | 180, - | 477 k 500 |
| 3. | GOLAB | 89 k 300 | Pologne | 162,500 | 140, - | 172,500 | 475 k |
| 4. | KAILAJARVI Jouni | 89 k | Finlande | 145, - | 135, - | 185, - | 465 k |
| 5. | PENCHEV | 87 k 100 | Bulgarie | 140, - | 130, - | 170, - | 440 k |
| 6. | ESTAKI | 89 k 900 | Iran | 130, - | 132,500 | 177,500 | 440 k |
| 7. | TSVETANOV | 89 k 100 | Bulgarie | 130, - | 125, - | 165, - | 420 k |
| 8. | CRUSSE | 85 k 600 | Allemagne de l'Ouest | 137,500 | 122,500 | 155, - | 415 k |
| 9. | VAN LERBERGHE | 88 k 100 | Belgique | 130, - | 115, - | 145, - | 390 k |
| N. Cl. | BEINHOFFER | 90 k | Allemagne de l'Ouest | 132,500 | 135, - | 0, - | — |
| N. Cl. | PEKUNLU | 90 k | Turquie | 135, - | 120, - | 0, - | — |
| N. Cl. | MICHON | 90 k | France | 122,500 | 127,500 | — | — |
| N. Cl. | ASP | 90 k | Suède | 132,500 | — | — | — |
| N. Cl. | BARGUENDE..... | 88 k | Allemagne de l'Est | — | — | — | — |
| N. Cl. | TALTS | 89 k 400 | U.R.S.S. | — | — | — | — |
| <i>Chef de Plateau : M. Przedpelski (Pologne) - Arbitres : MM. Kirkley (Grande-Bretagne), Atalik (Turquie).</i> | | | | | | | |
| POIDS LOURDS - Vendredi 21 Octobre 1966. | | | | | | | |
| 1. | ZHABOTINSKY | 156 k 800 | U.R.S.S. | 190, - | 160, - | 217,500 | 567 k 500 |
| 2. | BEDNARSKI | 108 k 900 | États-Unis | 182,500 | 160, - | 195, - | 537 k 500 |
| 3. | BATICHEV | 123 k 400 | U.R.S.S. | 170, - | 160, - | 200, - | 530 k |
| 4. | BROUMAND | 113 k 800 | Iran | 167,500 | 147,500 | 187,500 | 502 k 500 |
| 5. | RIEGER | 108 k 300 | Allemagne de l'Est | 155, - | 147,500 | 190, - | 492 k 500 |
| 6. | HAUN | 106 k 400 | Allemagne de l'Ouest | 160, - | 140, - | 185, - | 485 k |
| 7. | VESELINOV | 116 k 100 | Bulgarie | 155, - | 135, - | 185, - | 475 k |
| 8. | LEXA | 105 k 200 | Tchécoslovaquie | 165, - | 130, - | 170, - | 465 k |
| 9. | WU | 106 k 800 | Allemagne de l'Ouest | 150, - | 135, - | 175, - | 460 k |
| 10. | JOHANSSON | 110 k 300 | Suède | 160, - | 125, - | 175, - | 460 k |
| 11. | STRANDBERG | 115 k | Suède | 155, - | 130, - | 170, - | 455 k |
| 12. | LÉVEQC | 104 k 700 | France | 140, - | 125, - | 177,500 | 442 k 500 |
| 13. | HARTMANN | 100 k 100 | Danemark | 122,500 | 125, - | 152,500 | 400 k |
| N. Cl. | LAHMAJIAN..... | 99 k 400 | Liban | 140, - | — | — | — |
| N. Cl. | REDING | 118 k 500 | Belgique | — | — | — | — |
| <i>Chef de Plateau : M. Ekborg (Suède) - Arbitres : MM. Guenov (Bulgarie), Yassaian (Iran).</i> | | | | | | | |

CLASSEMENT PAR NATIONS

| | | | | | | | |
|----|-------------------------|----|--------|-----|---------------------------|---|--------|
| 1. | U.R.S.S. | 39 | points | 8. | Tchécoslovaquie | 4 | points |
| 2. | Pologne | 29 | » | 9. | Finlande | 4 | » |
| 3. | Hongrie | 24 | » | 10. | Bulgarie | 3 | » |
| 4. | Japon | 15 | » | 11. | Italie | 2 | » |
| 5. | Iran | 12 | » | 12. | France | 2 | » |
| 6. | Allemagne de l'Est..... | 10 | » | 13. | Grande-Bretagne..... | 1 | » |
| 7. | États-Unis..... | 8 | » | 14. | Allemagne de l'Ouest..... | 1 | » |

Records du Monde battus

Poids Coqs - Développé à deux bras : 118 k - Epaulé et Jeté à deux bras : 143 k par Nassiri (Iran).

Poids Légers - Total olympique : 437 k 500 par Katsura (U.R.S.S.).

Poids Moyens - Epaulé et Jeté à deux bras : 182 k 500 par Kurentsov (U.R.S.S.).

Poids Mi-Lourds - Epaulé et Jeté à deux bras : 190 k par Véres (Hongrie) - Total olympique : 485 k par Belayev (U.R.S.S.).

Poids Lourds - Epaulé et Jeté à deux bras : 218 k par Zhabotinsky (U.R.S.S.).

Ce que vous devez savoir

HOMOLOGATION DE RECORDS CULTURISTES

Nous croyons devoir rappeler le règlement concernant l'homologation des records nationaux et régionaux sur les deux mouvements culturistes

- Développé couché ;
- Flexion des jambes.

Seront seuls reconnus :

- les records de France (Juniors et Seniors) constatés par un Juré Culturiste National ou un Arbitre Fédéral Haltérophile ;
- les records régionaux (Juniors et Seniors) constatés par un Juré Culturiste National Haltérophile ou un Arbitre Régional ou Fédéral Haltérophile.

Avant d'établir son procès-verbal, le juré ou l'arbitre devra peser la barre et l'athlète aussitôt la performance accomplie, l'athlète ne devant pas quitter le lieu de ladite performance. Auront accès auprès de la bascule, le juré ou l'arbitre, le Président ou le Délégué du Club ou du Comité Régional auquel appartient l'athlète.

Si le record est battu dans une finale nationale, le Président et le Secrétaire Général de la F.F.H.C. auront accès auprès de la bascule.

Le juré ou l'arbitre devra établir un procès-verbal écrit constatant sur l'honneur la validité du mouvement, le nom, le prénom, le club et le n° de licence de l'athlète. Le poids de l'athlète et le poids de la barre, qui devront être nettement précisés, ainsi que le lieu de la performance, la date et, éventuellement, le nom de l'épreuve au cours de laquelle le record aura été battu.

Ce procès-verbal, signé par le juré ou l'arbitre, sera immédiatement envoyé, soit au Président de la F.F.H.C. lorsqu'il s'agit d'un record de France, soit au Président du Comité Régional, quand il s'agit d'un record régional. Il sera présenté à la plus prochaine réunion du Bureau ou du Comité Directeur pour homologation.

Pour toutes les tentatives de records effectuées en dehors d'une compétition, la présence d'un arbitre doit être sollicitée au moins quatre jours à l'avance par l'intermédiaire de la F.F.H.C. s'il s'agit de records de France, par l'intermédiaire du Comité Régional auquel appartient l'athlète, s'il s'agit de records régionaux.

Les records seront établis dans les catégories de poids ci-après : Poids Coqs, jusqu'à 56 k - Poids Plumes, de 56 à 60 k - Poids Légers, de 60 à 67 k 500 - Poids Moyens, de 67 k 500 à 75 k - Poids Mi-Lourds, de 75 k à 82 k 500 - Poids Lourds-Légers, de 82 k 500 à 90 k - Poids Lourds, au-dessus de 90 k.

Un record national ou régional ne peut être valable que s'il améliore d'au moins 500 grammes le précédent record. Les fractions de 500 grammes doivent être négligées. Exemple : 85 k 700 = 85 k 500.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Juniors homologués

Poids Mouches. - Arraché à deux bras : 100 k par Koji Miki (Japon), le 19 Août 1966 à Yufuin ;

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 161 k par Philip Grippaldi (États-Unis), le 10 Septembre 1966, à York.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

Liste des Comités Régionaux de la F.F.H.C.

Comité d'Alsace : (Bas-Rhin, Haut-Rhin).

Secrétaire : M. Georges Anselme, 18, rue Louis-Loucheur, Strasbourg (Bas-Rhin).

Comité Anjou-Bretagne : (Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Vendée).

Secrétaire : M. Louis Heissat, 7, rue Malherbe, Nantes (Loire-Atlantique).

Comité d'Auvergne : (Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy-de-Dôme).

Secrétaire : M. Noël Righi, 19, place des Bughes, Clermont-Ferrand (P.-de-D.).

Comité de Bourgogne-Franche-Comté : (Côte-d'Or, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Nièvre,

Yonne, Territoire de Belfort).

Secrétaire : M. Georges Belouze, Verze-sur-Loire (S.-et-L.).

Comité de Champagne : (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne).

Président : M. Édouard Chorques, 5, rue Grande-Étape, Châlons-sur-Marne (Marne).

Comité de Côte Basque : (Landes, Basses-Pyrénées).

Secrétaire : M. Fennec, Résidence Etche-Churia, Biarritz (Basses-Pyrénées).

Comité Dauphiné-Savoie : (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie).

Président : M. Jean Bertholet, Chemin Thiers, Grand-Châtelet, Grenoble (Isère).

Comité des Flandres : (Nord, Pas-de-Calais).

Président : M. Marcel Dumoulin, 22, rue Jeanne-d'Arc, Roubaix (Nord).

Comité de la Guadeloupe. - Président : M. Emmanuel La Roche, 85, rue Schœlcher, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Comité de Guyenne : (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne).

Secrétaire : M. Claude Destrac, 12, rue de Kater, Bordeaux-Caudéran (Gironde).

Comité de l'Île-de-France : (Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

Président : M. Raymond Tournier, 12, rue de l'Abbé-Grandjean, Fontenay-aux-Roses (Seine).

Comité de l'Île de la Réunion : Secrétaire : M. Paul Amar, B.P. 576, Saint-Denis de la Réunion.

Comité du Languedoc : (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales).

Président : M. Comamala, Droguiste, rue des Étuves, Montpellier (Hérault).

Comité de Lorraine : (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges).

Président : M. Célestin Bovi, 8, rue de l'Église, Auboué (M.-et-M.).

Comité du Lyonnais : (Ain, Loire, Rhône).

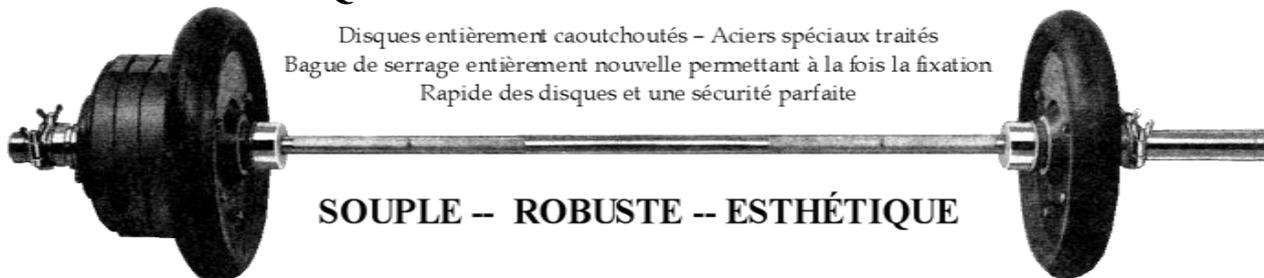
Vice-président - Délégué : M. Roger Gourhand, 101, Grande-Rue-de-la-Croix Rousse, Lyon (Rhône).

Comité de Normandie : (Calvados, Eure, Manche, Orne, Sarthe, Seine-Maritime).

BARRES A DISQUES

de la barre olympique à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX 290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)
FABRIquant SPÉCIALISTE

TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE - LYON (3^e)

Secrétaire : M. François Leguédé, rue Claude-Bernard, Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime).

Comité de la Nouvelle-Calédonie : Président : M. Bernard Nacéri, C.C.C. Trianon, Nouméa (Nle-Calédonie).

Comité de l'Orléanais : (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).

Secrétaire : M. Francis Champiot, 9/273, rue Michel, Châteauroux (Indre).

Comité de Picardie : (Aisne, Oise, Somme).

Secrétaire : M. Maurice Dupont, rue de Cagny, Amiens (Somme).

Comité du Poitou : (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne).

Président : M. Robert Moreau, 5 rue de Constantine, Cognac (Charente).

Comité de la Polynésie Française : Président : Dr Cassiau, à Papeete (Tahiti).

Comité de Provence : (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse, Bouches-du-Rhône, Monaco, Var, Vaucluse).

Président : M. Louis Chaix, 148, rue Saint-Pierre, Marseille (B.-du-R.).

Comité des Pyrénées : (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne).

Secrétaire : M. André Garrabet, 3, rue de la Libération, Blagnac (Hte-Garonne).

BUREAU DU COMITE DES FLANDRES

A l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue le 25 Septembre dernier, le Bureau du Comité des Flandres a été formé comme suit :

Président d'honneur : M. L. Vandeputte ; Vice-présidents d'honneur : MM. F. Bernard, G. Meillassoux, Labaye.

Président : M. M. Dumoulin ; Vice-présidents : MM. P. Hue, J. Meese, J. Dejonghe, J. Debuf, H. Meese, R. Auber ; Secrétaire Général : M. C. Denutte ; Trésorier : M. R. Caesemacker ; Membres : MM. M. Merveille, D. Denicourt, Maerten, Singer, Houtte.

Grand Prix Culturiste International 1966 à Roubaix

Le 15 Octobre, l'Office des Sports de Roubaix organisait avec le concours de l'Union Roubaissienne des Sports Athlétiques, le Grand Prix Culturiste International 1966.

Se dépensant sans compter, le Président du Comité des Flandres, Marcel Dumoulin et notre ami Claude Denutte devaient présenter une manifestation parfaitement organisée qui n'obtint pas malheureusement le succès populaire qu'elle méritait.

La participation étrangère fut limitée à une équipe belge puissante en quantité, mais décevante en qualité. N'étant pas en règle avec la Fédération Internationale, les autres équipes étrangères engagées durent déclarer forfait.

Par contre, à l'exception de R. Vasseaux, la plupart des champions français étaient présents à Roubaix et assuraient à ce concours le succès Culturo-sportif escompté.

L'ex-champion de France des Petites Tailles Jacques Campagne remporta un succès indiscutable devant Attal, Estournet, Lapeyre, Moulin et quatre autres athlètes valeureux, mais plus limités. Dans cette catégorie, seul le classement de Lapeyre

peut être discuté et le jeune Estournet, par ailleurs excellent, doit estimer comme avantageux d'avoir devancé le Bordelais.

Le classement de la catégorie supérieure est plus discutable et Lambert a remporté un succès heureux devant une pléiade de magnifiques athlètes.

— Dans cette catégorie le Bordelais Pedeboscq et le Parisien Lechertier paraissaient devoir l'emporter, ils ne se classèrent que 4^e et 3^e à la surprise des observateurs et d'une partie du jury.

Broutin, Beauya, Kassapian et Bargas sont également de très beaux athlètes et il est réconfortant de constater la valeur de cette catégorie riche d'une bonne douzaine de champions très près les uns des autres.

Claude FAVROU.

COMITE DE PROVENCE

Records de Provence « Seniors » au 1^{er} Juin 1966

Développé

Poids Coqs : Di Russo (U.S.C. Marseille) 83 k ; *Poids Plumes* : Piétri (U.S.C. Marseille) 90 k ; *Poids Légers* : Gerber (H.C. Marseille) 121 k (R.F.) ; *Poids Moyens* : Gerber (H.C. Marseille) 125 k ; *Poids Mi-Lourds* : Eskinazi (H.C.C. Aix) 125 k ; *Poids Lourds-Légers* : Hancart (H.C. Cannes) 120 k 500 ; *Poids Lourds* : Rémy (H.C. Nice) 142 k 500.

Arraché

Poids Coqs : Pittagora (A.S. Monaco) 77 k 500 ; *Poids Plumes* : Piétri (U.S.C. Marseille) 90 k ; *Poids Légers* : Gerber (H.C. Marseille) 110 k 500 ; *Poids Moyens* : Gerber (H.C. Marseille) 117 k 500 ; *Poids Mi-Lourds* : Gerber (H.C. Marseille) 115 k ; *Poids Lourds-Légers* : Mierczuk (A.S. Monaco) 122 k 500 ; *Poids Lourds* : Fouletier (H.C.C. Aix) 127 k 500.

Epaulé - Jeté

Poids Coqs : Bisaccioni (H.C. Nice) 102 k 500 ; *Poids Plumes* : Nadal (H.C. Nice) 112 k 500 ; *Poids Légers* : Gerber (H.C. Marseille) 140 k (R.F.) ; *Poids Moyens* : Battaglia (A.S. Monaco)

157 k 500 ; *Poids Mi-Lourds* : Battaglia (A.S. Monaco) 145 k ; *Poids Lourds-Légers* : Fouletier (H.C.C. Aix) 150 k 500 ; *Poids Lourds* : Rémy (H.C. Nice) 165 k 500.

Total olympique

Poids Coqs : Di Russo (U.S.C. Marseille) 257 k 500 ; *Poids Plumes* : Piétri (U.S.C. Marseille) 287 k 500 ; *Poids Légers* : Gerber (H.C. Marseille) 362 k 500 ; *Poids Moyens* : Gerber (H.C. Marseille) 387 k 500 ; *Poids Mi-Lourds* : Gerber (H.C. Marseille) 372 k 500 ; *Poids Lourds-Légers* : Mierczuk (A.S. Monaco) 390 k ; *Poids Lourds* : Rémy (H.C. Nice) 425 k.

Records Culturistes au 15 Mai 1966 Juniors

Développé Couché

Poids Coqs : Monti (H.C.C.A.) 47 k 500 ; *Poids Plumes* : Lunghi 70 k ; *Poids Légers* : Magni (H.C.C.A.) 106 k ; *Poids Moyens* : Mercatti 115 k ; *Poids Mi-Lourds* : Cabrera (H.C.C.A.) 110 k.

Flexion sur les jambes

Poids Coqs : Monti (H.C.C.A.) 85 k ; *Poids Plumes* : Lunghi 100 k ; *Poids Légers* : Magni (H.C.C.A.) 105 k ; *Poids Moyens* : Pagni (H.C.C.A.) 127 k 500 ; *Poids Mi-Lourds* : Cabrera (H.C.C.A.) 145 k.

Total olympique

Poids Coqs : Monti 132 k 500 ; *Poids Plumes* : Lunghi 170 k ; *Poids Légers* : Magni 210 k ; *Poids Moyens* : Mercatti 225 k ; *Poids Mi-Lourds* : Cabrera 255 k.

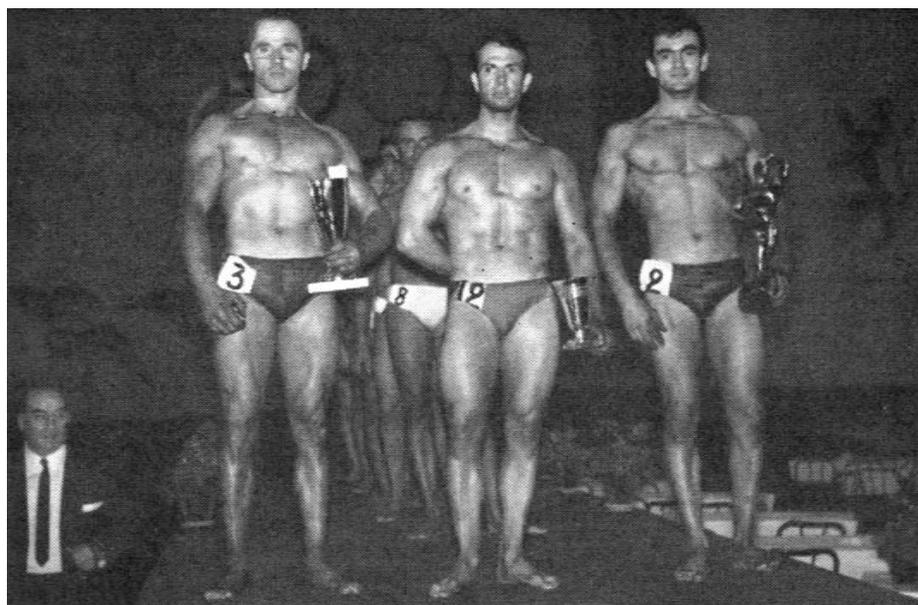
Seniors

Développé Couché

Poids Coqs : Serpaggi (H.C. Marseille) 102 k 500 ; *Poids Plumes* : Marie (H.C. Marseille) 105 k ; *Poids Légers* : Morielli (H.C.C.A.) 136 k ; *Poids Moyens* : Georges (A.S.P.T.T.) 137 k 500 ; *Poids Mi-Lourds* : Cabrera (H.C.C.A.) 125 k ; *Poids Lourds-Légers* : Reine (H.C.C.A.) 140 k.

Flexion sur les jambes

Poids Coqs : Miguerian (C.C.S.) 100 k ; *Poids Plumes* : Marie (H.C. Marseille) 132 k 500 ; *Poids Légers* : Morielli (H.C. C.A.) 165 k ; *Poids Moyens* : Mattei (3 A) 155 k ; *Poids Mi-Lourds* : Cabrera (H.C. C.A.) 160 k ; *Poids Lourds-Légers* : Reine (H.C.C.A.) 165 k.



Les vainqueurs de la catégorie de taille jusqu'à 1 m 68 au Grand Prix Culturiste 1966 à Roubaix CAMPAGNE - ATTAL - ESTOURNET.

Total olympique

Poids Coqs : Miguerian 200 k ; *Poids Plumes* : Marie 237 k 500 ; *Poids Légers* : Morielli 300 k ; *Poids Moyens* : Georges 287 k 500 ; *Poids Mi-Lourds* : Cabrera 285 k ; *Poids Lourds-Légers* : Reine 305 k.

Record de France du Développé Couché
catégorie des « Légers » Seniors

Morielli (H.C.C.A.) 136 k.

BUREAU DU COMITE DE GUYENNE

Président d'honneur : M. André Bonneau.

Président : M. J. Burucoa ; Secrétaire général : M. C. Destrac Secrétaire adjoint : M. J. Lapeyre ; Trésorier : M. J. Laffourcade ; Trésorier adjoint : M. M. Cazes.

Commission haltérophile : MM. Cazeaux, Jacob, Laffourcade, Robin, Bascoulergue, Vironneau, Bosse, Segonzac, Maney, Burucoa, Cazes.

Commission culturiste : MM. Cazeaux, Lapeyre, Jalineau, Salles, Jacob, Lascor, Demanes, Bascoulergue, Vironneau, Des-trac, Robin.

BUREAU DU COMITE DE PICARDIE

Président : M. B. Leroy ; Secrétaire général : M. M. Dupont ; Trésorier : M. Rau.

BUREAU DU COMITE DU POITOU

Président : M. R. Moreau ; Vice-présidents : MM. E. Ratier, Dr Tavera ; Secrétaire : M. A. Chartier ; Secrétaire adjoint : M. A. Dupas ; Trésorier : M. J. Delvoix ; Membres : MM. Pougnet, Satouf, Bourgeois, C. Favrou, Gisclon, Bedetti.

Commission culturiste ; Secrétaire : M. C. Favrou.

Commission des arbitres : Président : M. Moreau ; Secrétaire : M. Chartier.

BUREAU DU COMITE DES PYRÉNÉES

Président : M. Bacqué ; Vice-présidents : MM. Nourrigat, Goubayon, Laffargue ; Secrétaire : M. Garrabet ; Trésorier : M. Maindive ; Membres du Bureau : MM. Mistou, Pécoste, Gisbert.

Commission Culturiste : Président : M. Roubaud ; Membres : MM. Ollier, Déo, Roman.

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

Bureau du Comité Dauphiné-Savoie

Président : M. Bertholet.

Vice-présidents : MM. Perthuis, Coste, Hadrys.

Secrétaire Général : M. Yvan Cavalli.

Trésorier : M. Moulin.

Membres : MM. Bachelay, Blacher, Galvane, Marchioni, Polycarpo, Ravix, Tour.

Table des records culturistes
au 1^{er} Octobre 1966

JUNIORS

Développé couché :

Poids Plumes : Tabard, Vienne 72 k 500 ; *Poids Légers* : Montagne, S.C. Valence 100 k ; *Poids Moyens* : Roulet, S.C. Navis 85 k ; *Poids Mi-Lourds* : Reille, S.C. Valence 130 k.

Flexion sur jambes :

Poids Plumes : Tabard, Vienne 110 k ; *Poids Légers* : Béton, U.G.A.P. 115 k ; *Poids Moyens* : Boulet, S.C. Navis 115 k ; *Poids Mi-Lourds* : Reille, S.C. Valence 142 k 500.

Total des deux mouvements :

Poids Plumes : Tabard, Vienne 182 k 500 ; *Poids Légers* : Montagne, S.C. Valence 215 k ; *Poids Moyens* : Boulet, S.C. Navis 200 k ; *Poids Mi-Lourds* : Reille, S.C. Valence, 272 k 500.

SENIORS

Développé couché :

Poids Coqs : Marchoud, C.C. Chambéry 85 k ; *Poids Plumes* : Royer, Vienne 77 k 500 ; *Poids Légers* : Hovnanian, C.C. Valence 120 k ; *Poids Moyens* : Di Chiaro, S.C. Navis 100 k ; *Poids Mi-Lourds* : Gomez, H.C. Grenoble 130 k ; *Poids Lourds-Légers* : Vasseaux, S.C. Valence 147 k 500 ; *Poids Lourds* : Devaux, Vienne 95 k.

Flexion sur jambes :

Poids Coqs : Marchoud, C.C. Chambéry 105 k ; *Poids Plumes* : Royer, Vienne 95 k ; *Poids Légers* : Hovnanian, C.C. Valence 140 k ; *Poids Moyens* : Giraud, S.C. Navis 170 k ; *Poids Mi-Lourds* : Gomez, H.C. Grenoble 190 k ; *Poids Lourds-Légers* : Léger, C.C. Chambéry 195 k ; *Poids Lourds* : Devaux, Vienne 150 k.

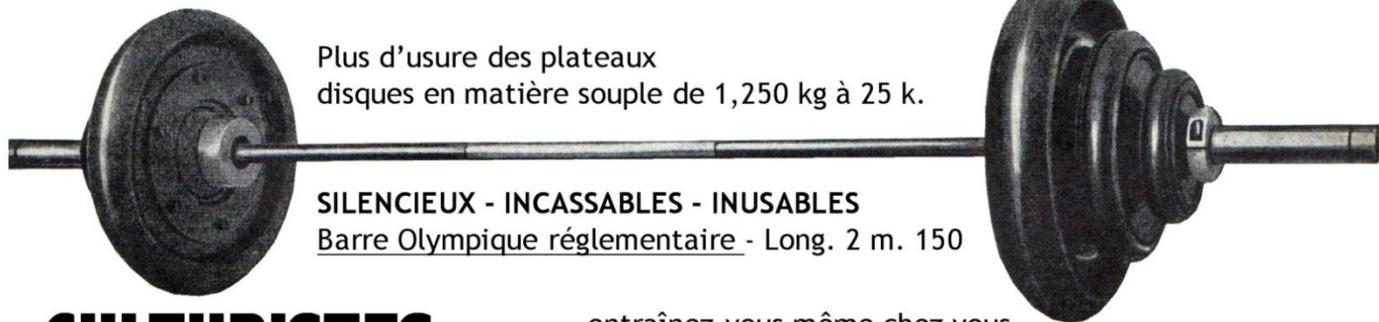
Total des deux mouvements :

Poids Coqs : Marchoud, C.C. Chambéry 190 k ; *Poids Plumes* : Royer, Vienne 172 k 500 ; *Poids Légers* : Hovnanian, C.C. Valence 260 k ; *Poids Moyens* : Villagrassie, Vienne 255 k ; *Poids Mi-Lourds* : Gomez, H.C. Grenoble 320 k ; *Poids Lourds-Légers* : Vasseaux, S.C. Valence 327 k 500 ; *Poids Lourds* : Devaux, Vienne 245 k.

(à suivre.)

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

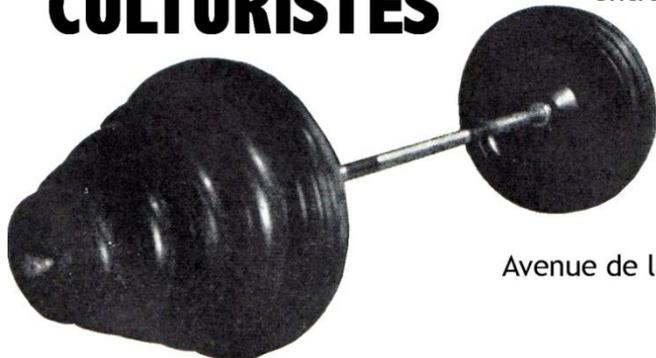


Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

HALTÉROPHILE MODERNE

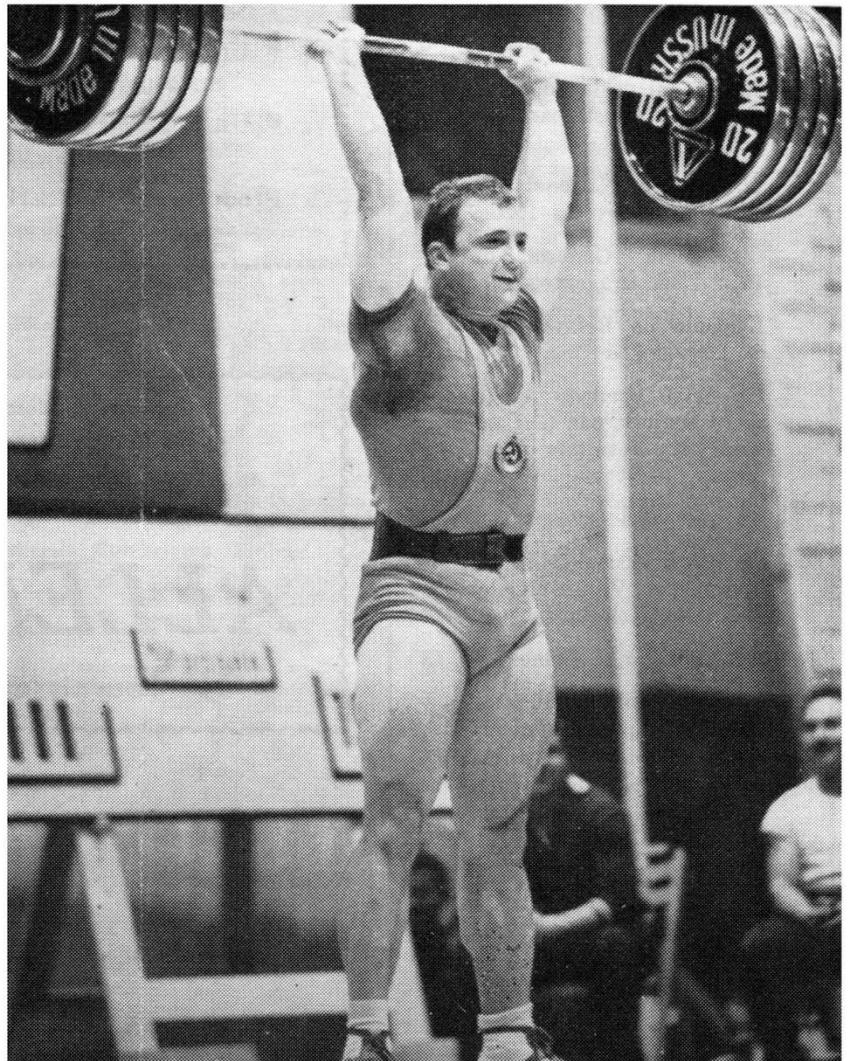


Fondateur : Jean DAME

MENSUEL

21^e ANNÉE

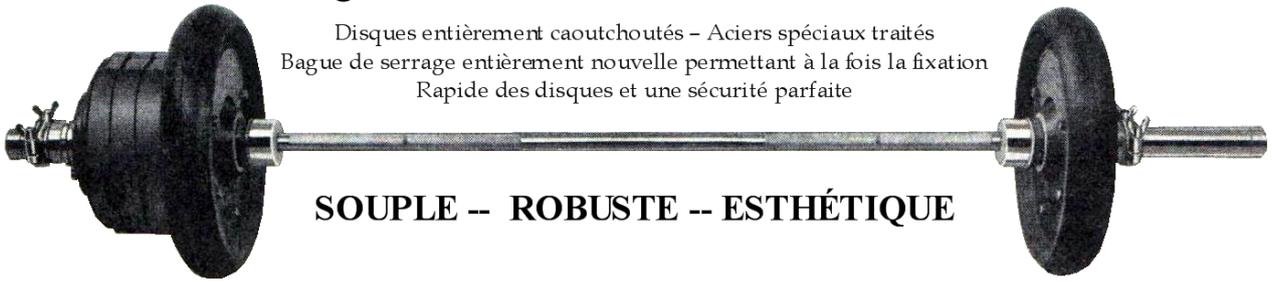
Décembre
1966



BARRES A DISQUES

► de la barre olympique ► à la culturiste

Disques entièrement caoutchoutés - Aciers spéciaux traités
Bague de serrage entièrement nouvelle permettant à la fois la fixation
Rapide des disques et une sécurité parfaite



SOUPLE -- ROBUSTE -- ESTHÉTIQUE

**HALTÈRES À SPHÈRES
POIDS À LANCER
GUEUSES**

Documentation complète sur demande

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES FONDERIES

A. ROUX
FABRICANT SPÉCIALISTE

290, COURS LAFAYETTE - LYON (3^e)

TELEPHONE : 60-35-83

MAGASIN DE VENTE : 40, RUE SAINT ANTOINE -- LYON (3^e)

SOMMAIRE



| | |
|--|---------|
| Procès-verbal de la réunion du Bureau du 24 Novembre 1966..... | 3 |
| Règlement de la Coupe de France Culturiste par équipes de Clubs | 4 |
| Classement National du Prix des débutants | 6 |
| Classement Général du Prix d'Encouragement | 9 et 11 |
| L'épaulé de Belayev, par G. LAMBERT..... | 10 |
| Le Match France-Angleterre Seniors, par G. LAMBERT et Résultats techniques | 12 |
| Ce que vous devez savoir | 12 |
| Le Match France « C » - Luxembourg, par V. LEVELER et Résultats techniques..... | 13 |
| Nos Joies, nos Peines..... | 13 |
| Les Championnats du Monde 1966, par G. LAMBERT (suite)..... | 14 |
| Résultats du Championnat du Monde Culturiste..... | 17 |
| Tournoi International de Paris, par R. DINI | 18 |
| Dans nos Comités Régionaux | 19 |

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements**

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

VÉRES (Hongrie)

se croyait déjà vainqueur de la catégorie des Poids « Lourds-Légers »,

mais il restait un essai à BELAYEV (U.R.S.S.)

..., qui lui permit de remporter le titre.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 24 Novembre 1966

Présents : MM. Clutier, Duverger, Fiolle, Roussaux.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistaient à la réunion : MM. Taillefer, Directeur Technique National, Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Dumoulin, Leveler.

Le procès-verbal est adopté sous réserve de la suppression du paragraphe concernant le record de Chorques à la flexion sur jambes.

DÉMISSION DU SECRÉTAIRE GENERAL. - Le Président donne connaissance de la lettre officielle de démission qu'il a reçue de M. André Rolet, Secrétaire Général de la F.F.H.C. et ainsi conçue :

« Monsieur le Président,

« Pour raisons de convenances personnelles, je vous prie de vouloir bien accepter ma démission de mon poste de Secrétaire Général et de celui de membre au sein du Comité Directeur de la F.F.H.C. J'en laisse la responsabilité entière à ceux qui ont astucieusement préparé et provoqué depuis longtemps cette décision.

« Croyez, Monsieur le Président, à mes sentiments distingués ».

A. ROLET.

P.S. - Je demande l'insertion intégrale de cette lettre dans le prochain bulletin de « l'Haltérophile Moderne ».

Il lit ensuite l'entrefilet publié dans le journal « l'Équipe » donnant comme motif de cette démission une profonde divergence de vues à propos de la politique d'ensemble pratiquée au sein de la Fédération, thèse qui ne concorde guère avec les commentaires de la lettre de M. Rolet.

M. Jean Dame explique qu'à la vérité, il a reproché au Secrétaire Général des propos désagréables qui lui ont été rapportés par des familiers. Après une explication au cours de laquelle il a mis injustement en cause une tierce personne, M. Rolet a adressé au Président une lettre personnelle où il exposait ses griefs et sa rancœur et l'informait de sa décision irrévocable de quitter la F.F.H.C., ne souhaitant plus rien que la paix.

Très peiné, en même temps que souffrant à la réception de cette lettre, le Président a pris un temps de réflexion d'une dizaine de jours avant d'accepter cette démission. En l'occurrence, il a fait abstraction de ses sentiments d'amitié, ne voulant prendre en considération que l'intérêt de la Fédération qui ne pouvait que souffrir de bavardages perpétuels.

Après un échange de vues, et différentes suggestions, les membres présents sont d'accord pour surseoir à toute décision concernant le remplacement du Secrétaire Général jusqu'à la prochaine assemblée générale.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 657 - Cercle Culturiste Nantais ;
- ✓ N° 3 658 - Sporting Club de le Rheu ;

- ✓ N° 3 659 - Association Sportive de l'École de Métiers E.D.F. de St-Afrique ;
- ✓ N° 3 660 - Enfance et Liberté de Rouen ;
- ✓ N° 3 661 Comité du Chemin Bas d'Avignon et du Mas Mathieu ;
- ✓ N° 3 662 - Centre Athlétique Maubeugeois ;
- ✓ N° 3 663 - Club des Loisirs Léo-Lagrange de Dijon ;
- ✓ N° 3 664 - Association Sportive Municipale de Chaville ;
- ✓ N° 3 665 - Stade Prayssacois ;
- ✓ N° 3 666 - Maison des Jeunes et de la Culture - Ile de La Réunion ;
- ✓ N° 3 667 - Foyer Rural des Jeunes et d'Éducation Populaire de St-Germain (Hte-Saône).

Toutefois, en ce qui concerne ce dernier club, son affiliation ne deviendra définitive que lorsqu'il aura fait parvenir le montant de ses droits d'admission.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France les performances ci-après :

Records haltérophiles Juniors

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 127 k 500 par Auber, le 16 Octobre 1966 à l'Institut National des Sports à Paris. - Arbitres : MM. Rolet, Pichon, Chariot (ancien record : 126 k 500 par Rollin).

Arraché à deux bras : 121 k par Gourrier, le 16 Octobre 1966, à l'Institut National des Sports, à Paris. - Arbitres : MM. Rolet, Pichon, Chariot (ancien record : 120 k par lui-même).

Epaulé et Jeté à deux bras : 153 k par Gourrier, le 16 Octobre 1966, à l'Institut National des Sports, à Paris. - Arbitres : MM. Rolet, Pichon, Chariot (ancien record : 152 k 500 par Rollin).

Records haltérophiles Seniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 97 k 500 par Meurat (ancien record : 95 k 500 par lui-même).

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 137 k 500 et 140 k par Maier (ancien record : 136 k par lui-même).

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 156 k par Lévecq (ancien record : 155 k 500 par Foulletier).

Tous ces records Seniors ont été battus le 31 Octobre à Loos-Lille. Les arbitres étaient MM. Meese, Dejonghe, Auber.

Records Culturistes Juniors

Poids Coqs. - Flexion sur Jambes : 85 k par Tersin, le 6 Novembre 1966, à Lille. - Juré : M. Denicourt (record non encore établi).

Poids Plumes. - Développé Couché : 92 k 500 par Larginière, le 23 Octobre 1966, à Bordeaux. - Juré : M. Salles. - Arbitre : M. Burucoa (ancien record : 87 k 500 par Gil).

Poids Mi-Lourds. - Développé Couché : 146 k par Reille, le 12 Octobre 1966, à Valence. - Juré : M. Commenge (ancien record : 140 k par Salassa).

Records Culturistes Seniors

Poids Moyens. - Développé Couché : 140 k par Chenier, le 30 Octobre 1966 à St-Maur. - Juré : M. Rigaud (ancien record : 135 k par Gleyzes).

MATCHES INTER-NATIONS.

Le Président fait un bref compte rendu des épreuves inter-nations qui viennent d'avoir lieu :

- Championnat du Monde ;
- Tournoi International de Paris ;
- Match France-Angleterre (Juniors) ;
- Grand Prix des Nations de Vérone (Juniors) ;
- Match France-Luxembourg.

Aux deux questions posées ensuite par m. Clutier, il répond : 1° que la sélection a été effectuée par la Commission de P.O. sur proposition du Directeur Technique National ; 2° que sur les six athlètes qualifiés, deux ont pris part au Championnat du Monde à la fois comme athlètes et comme Conseillers Techniques Régionaux, grâce à une bourse attribuée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le Directeur Technique National, pour justifier la sélection de certains athlètes qui n'ont pas réalisé les minima imposés, donne lecture du rapport qu'il a rédigé à l'intention de la Direction des Sports. Il conclut que sa décision était un prétexte lui permettant de démontrer l'inutilité du stage franco-polonais qui n'a rien appris aux athlètes quant à la technique mais leur s'été néfaste du point de vue moral, en faisant apparaître l'état d'infériorité de leurs conditions matérielles de préparation aux grandes compétitions.

Le Président précise enfin, qu'en application du plan d'action qui a été accepté par le Comité Directeur, certains matches ont été annulés pour l'année 1967 : France-Bulgarie et France-Roumanie et que le match France-Finlande est en instance de résiliation.

Pour le moment, deux matches seront maintenus le 21 Janvier 1967, France- Pologne Juniors à Nancy et, le 28 Janvier 1967, France- Angleterre Seniors à Boulogne-sur-Mer.

Le Directeur Technique National complète ce programme par un aperçu de projets de rencontres à différents échelons qui sera concrétisé par la suite.

FINALES DU PRIX D'ENCOURAGEMENT.

Elles auront lieu les 3 et 4 Décembre prochain, au Gymnase Municipal, 2, rue Japy à Paris.

Il est procédé à la désignation des officiels :

- Arbitres : MM. Bazire, Chariot, Fiolle, Pichon ;
- Secrétaire de séances et Arbitre à la pesée : M. Roussaux ;
- Speaker et sonorisation : M. Leveler ;
- Délégué aux athlètes : M. Legall ;
- Installation du matériel : M. Guillier ;
- Médecin de service : Dr Dubois.

Le prix des places est fixé à 3 F. Demi-tarif aux licenciés sur présentation de leur carte.

RÉUNION DE SÉLECTION.

Une réunion de sélection en vue des prochains matches inter-nations a été décidée pour le 11 Décembre prochain (et le 10 si le nombre d'athlètes l'exige).

Elle sera organisée dans quatre centres différents :

Poids Coqs et Plumes : en Normandie (lieu non encore fixé).
Poids Légers et Moyens : à Nîmes.
Poids Mi-Lourds : à Châlons-sur-Marne.
Poids Lourds-Légers et Lourds : à Lille.

70 à 75 athlètes ont été invités à y participer.

Il n'a pas été exigé de minima pour les Juniors.

Par contre, les Seniors devront réaliser les minima suivants pour être remboursés de leurs frais de voyage : Poids Coqs : 242 k 500 ; Poids Plumes : 275 k ; Poids Légers : 307 k 500 ; Poids Moyens : 330 k ; Poids Mi-Lourds : 345 k ; Poids Lourds-Légers : 355 k ; Poids Lourds : 370 k.

Après un échange de vues, le Bureau confirme impérativement cette décision en tenant compte que les minima imposés sont assez peu élevés.

A la date de ce jour :

- 13 athlètes ont donné leur acceptation dans les Poids Coqs et Plumes ;
- 22 athlètes ont donné leur acceptation dans les Poids Légers et Moyens ;
- 8 athlètes ont donné leur acceptation dans les Poids Mi-Lourds ;
- 9 athlètes ont donné leur acceptation dans les Poids Lourds-Légers et Lourds.

Les officiels suivants ont été pressentis pour se rendre dans les quatre villes organisatrices

En Normandie : M. Leveler ; à Lille : M. Duverger ; à Nîmes : M. Taillefer ; à Châlons-sur-Marne : M. Lambert accompagné de M. Guillier qui apportera le matériel nécessaire à la compétition.

Quant aux arbitres, ils seront recrutés dans les Comités organisateurs.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Formation des Cadres. - 11 candidats - 10 Aides-Moniteurs et 1 Moniteur ont participé au stage qui a eu lieu du 7 au 12 Novembre 1966, à l'Institut National des Sports et se sont présentés à la session d'examens qui l'a suivi.

Les résultats en sont communiqués au Bureau qui décide les nominations ci-après :

Diplôme de Moniteur : M. de Coetlogon.

Diplôme d'Aides-Moniteurs : MM. Lefé, Vincent, Champiot, Segonzac, Ligereau, Giat, Beck, Miralles, Gounot.

Il est décidé que M. Pariselle, qui n'a pu prendre part aux épreuves physiques, étant blessé, devra s'y présenter ultérieurement, ses autres notes restant acquises pour le résultat de l'examen d'Aide-Moniteur.

Diplôme d'initiation haltérophile : M. Moralès (complément du stage de Boulouris du 9 au 14 Mai 1966).

Demandes de prêt de barres : Le Bureau donne son accord aux demandes présentées par :

- Le Collège et Lycée Technique de Thionville ;
- Le Lycée Mixte de Menton ;
- L'Association du Lycée Mixte de St-Girons ;
- L'École Normale d'Instituteurs de Strasbourg-Neudorf ;
- Le Lycée Technique de Montreuil ;
- La Maison des Jeunes et de la Culture d'Aix-en-Othe ;
- Le Stade Prayssacois.

D'autre part, il est donné satisfaction à la demande présentée par l'athlète Houin (entraînement personnel).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président,
Jean DAME.

**RÈGLEMENT DE LA
COUPE DE FRANCE CULTURISTE
PAR ÉQUIPES DE CLUBS**

Une épreuve dénommée « Coupe de France Culturiste par Équipes de Clubs » est organisée annuellement par la F.F.H.C.

Mécanisme de l'épreuve. - Elle se dispute par équipes de quatre athlètes qui doivent répondre de leur qualité d'amateur, être de nationalité française, titulaires de la licence 1966-67 et pouvoir certifier de leur appartenance au Club dont ils défendent les couleurs avant le 15 Novembre 1966.

Un Club ne peut présenter qu'une seule équipe de quatre athlètes, lesquels doivent participer obligatoirement à toutes les épreuves. Ils peuvent être choisis sans distinction de catégorie de taille, ni de poids, ni d'âge.

Les Clubs finalistes peuvent modifier leur équipe par rapport à celle des éliminatoires, mais les changements doivent tenir compte des impératifs du règlement en ce qui concerne les licences.

En fonction du nombre de Clubs engagés, des poules éliminatoires seront établies par la Commission de Culture Physique de la F.F.H.C. en tenant compte de la distance qui sépare les Clubs, de façon à minimiser les frais de déplacement. Toutefois, si le nombre des équipes engagées est inférieur à 3, la compétition sera annulée pour la saison en cours.

Si par ailleurs, le nombre des équipes était inférieur ou égal à 6, les poules éliminatoires seraient supprimées et les équipes engagées accèderaient directement à la finale.

Les équipes vainqueur de chacune des poules seront automatiquement qualifiées pour la finale nationale.

En cas d'un total égal, c'est l'équipe qui aura totalisé le plus grand nombre de points par le classement de ses athlètes dans chacune des épreuves qui sera qualifiée.

Ce classement s'effectuera de la façon suivante : 7 points au 1^{er}, 5 points au 2^e, 4 points au 3^e, 3 points au 4^e, 2 points au 5^e, 1 point au 6^e.

Programme

1. - **Deux épreuves athlétiques.** - a) Développé couché - 3 essais par athlète - Cotation : 0 à 20. - b) Flexion des jambes - 3 essais par athlète - Cotation : 0 à 20.
2. - **Épreuves plastiques.** - a) Examen individuel, face, dos, profil. (Selon le règlement en vigueur à la F.F.H.C.) - Cotation : 0 à 20. - b) Poses au choix, durée totale une minute maximum par athlète - Cotation : 0 à 20.

Les notes des épreuves plastiques sont divisées par le nombre des Jurés.

Les notes obtenues par chacun des athlètes à chacune des épreuves sont additionnées. Puis les points obtenus par chacun des quatre athlètes de chaque équipe sont additionnés à leur tour.

L'équipe dont les quatre représentants totalisent le plus grand nombre de points remporte la compétition.

Cette formule est la même pour la phase éliminatoire et la finale.

Il n'est tenu aucun compte des catégories de taille et d'âge.

Éliminatoires

Les poules éliminatoires de la Coupe de France Culturiste par équipes de Clubs se disputeront dans toute la France le Dimanche 22 Janvier 1967.

La composition de l'équipe devra parvenir aux organisateurs avant le 5 Janvier 1967, avec les précisions ci-après :

1. Noms et prénoms des quatre athlètes ;
2. N° de la licence de chacun et date de délivrance, à vérifier par le Chef du Jury ;
3. La taille des athlètes.

Pour les épreuves plastiques, qu'il s'agisse des éliminatoires ou de la finale, les athlètes se produiront par ordre de taille, les organisateurs pouvant établir à l'avance les fiches des Jurés et autres.

Les Clubs organisateurs sont choisis en fonction de la composition des poules et compte tenu de la longueur des déplacements. Ils doivent fournir leur réponse avant le 20 Décembre 1966.

Les frais d'organisation (pratiquement nuls) sont à la charge des organisateurs, qui doivent également subvenir aux frais de déplacement des Jurés. Ils peuvent partager ces frais avec des Clubs de la même ville participant aux éliminatoires. (A noter que, sur le plan financier, les Clubs organisateurs sont avantagés par rapport aux autres équipes qui doivent assumer leurs frais de déplacement.)

Les éliminatoires sont arbitrées par trois Jurés désignés par la Commission de Culture Physique, à raison d'un Juré par Comité régional représenté dans une poule éliminatoire par une ou plusieurs équipes. Ce Juré devra toutefois être indépendant des Clubs de son Comité engagés dans la Coupe de France.

Lorsque deux Comités seulement sont engagés dans une poule, deux des Jurés désignés appartiendront au Comité sur le territoire duquel se déroulent les éliminatoires.

Si une poule est composée d'équipes d'un seul et même Comité régional, trois Jurés de ce Comité, indépendants des Clubs engagés, sont désignés.

Il sera procédé, le jour même des éliminatoires, à la pesée des concurrents ainsi qu'à la vérification des licences.

Finale

La date de la Finale de la Coupe de France Culturiste est fixée au 19 Février 1967.

Le nombre d'équipes sélectionnées pour la Finale ne peut être inférieur à 3, ni supérieur à 6.

Les Clubs intéressés par l'organisation de la Finale doivent le signaler en même temps qu'ils adressent leur engagement à la F.F.H.C.

La Commission de Culture Physique choisit le Club organisateur parmi les candidats n'ayant jamais organisé cette finale (Cette clause ne joue pas si tous les candidats ont déjà fait l'objet d'une désignation antérieure).

Devant l'impératif de réduire à 6 le nombre des équipes finalistes, l'avantage consistant à sélectionner d'office pour la finale le Club organisateur en le dispensant de la phase éliminatoire est supprimé.

| | Coqs | Plumes | Légers | Moyens | Mi-Lourds | Lourds Légers | Lourds | Points |
|-----------------------------|------|--------|--------|--------|-----------|---------------|--------|--------|
| Développé couché..... | 30 k | 40 k | 50 k | 65 k | 70 k | 80 k | 90 k | = ½ |
| Flexion sur les jambes..... | 50 k | 60 k | 70 k | 80 k | 90 k | 100 k | 110 k | = ½ |

Si aucun Club n'était candidat, il serait procédé à un tirage au sort parmi tous les Clubs engagés, le Club ainsi désigné étant éliminé s'il se récusé. Un nouveau tirage au sort aurait alors lieu pour désigner son successeur.

La F.F.H.C. subventionnera les organisateurs de la Finale dans la mesure de ses possibilités financières.

Le jour de la Finale, il sera procédé à la pesée des concurrents et à leur examen médical par un médecin, ainsi qu'à la vérification des licences.

Les épreuves de force seront arbitrées par un Juré National désigné par le Bureau de la F.F.H.C.

Deux Jurés, choisis en fonction de leurs connaissances culturistes, lui seront adjoints pour les épreuves plastiques.

Les Clubs organisateurs assureront les frais de voyage de ces trois officiels, qui ne doivent pas être membres d'un club participant à la compétition.

Règlement des exercices

Développé couché - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Flexion sur les jambes - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La

- M. Jean Dame, Président, et les Membres du Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste ;
- La Direction et la Rédaction de « L'Haltérophile Moderne », adressent à leurs membres, à leurs abonnés, à leurs amis de France et de l'Étranger, leurs vœux bien sincères pour l'année 1967, et vous offrent en cadeau ce numéro de 20 pages.

flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Prix

L'équipe qui remporte la Finale reçoit une coupe portant l'inscription « Coupe de France Culturiste 1967 ». En cas de total égal, l'équipe vainqueur sera celle qui aura totalisé le plus grand nombre de points par le classement de ses athlètes dans les différentes épreuves, suivant le barème adopté pour les éliminatoires.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses

règlements tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents, la réclamation séance tenante.

Responsabilités

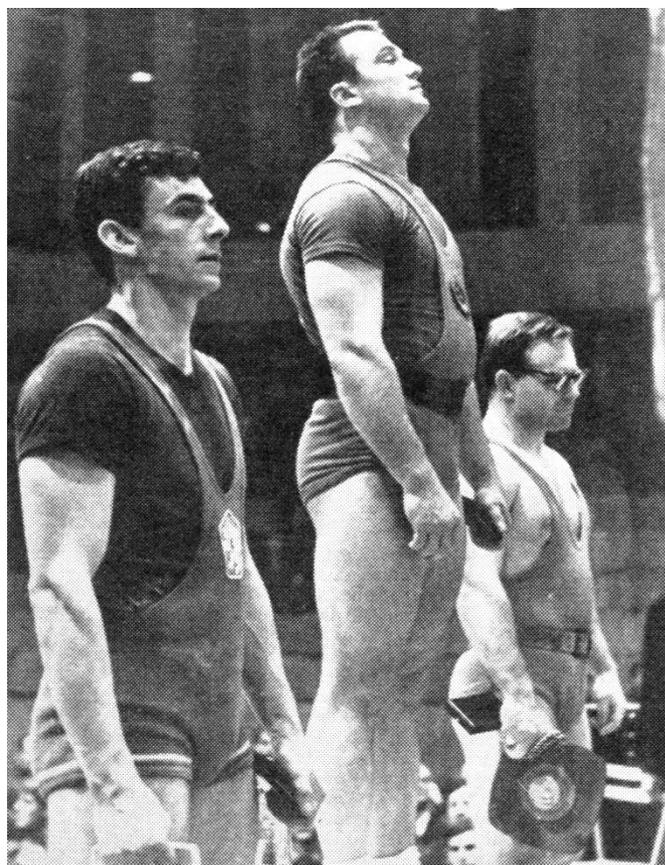
La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Barème de cotation

Développé couché et Flexion de jambes : un demi-point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci- contre jusqu'à 20 maximum.



Les vainqueurs de la catégorie Poids Plumes : Yoshiyubu MYIAKE (Japon), NOWAK (Pologne), Yoshiyuki MYIAKE (Japon).



et ceux de la catégorie « Mi-Lourds » : BELAYEV (U.R.S.S.), VERES (Hongrie), ZDRAZILA (Tchécoslovaquie).

Classement National du Prix des Débutants 1966-67

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (minima 160 k)

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | LAURESTANT (55,9) Stade Dyonisien Réunion..... | 207,500 |
| 2. | SCHMIDT (53) Sté de Gymnastique Sélestat..... | 205, - |
| 3. | LHERMITTE (55,7) U.S. Métro-Transports..... | 197,500 |
| 4. | FACHETTA (52) U.S. Sainte-Tulle..... | 195, - |
| 5. | LEMONNIER (53,4) A.S. Gourmaisienne..... | 195, - |
| 6. | MANSUY (54,5) Union Sportive Toul..... | 195, - |
| 7. | CURETTI (49) A.S. Monaco..... | 177,500 |
| 8. | MONTEU (53) Haltérophile Club de Nice..... | 177,500 |
| 9. | BOITEL (53,2) Amicale Anc. Élèves Montdidier..... | 177,500 |
| 10. | VINCENT (55,7) L'Audomaroise..... | 177,500 |
| 11. | DUPOUX (56) Etoile des Bormettes-Londe..... | 177,500 |
| 12. | TURIET (53,5) Union Amicale Cognac..... | 175, - |
| 13. | BELLY (55) Maison Jeunes Avignon..... | 175, - |
| 13. | BLOMME (55) Olympique Grande-Synthe..... | 175, - |
| 15. | HUET (56) La Tamponnaise (Réunion)..... | 175, - |
| 16. | VITINGER (53,9) Sporting Club Navis Grenoble..... | 172,500 |
| 17. | IVOULA (55,5) A.P.E.C.A. Réunion..... | 170, - |
| 18. | DURAND (55) Académie des Sports Decazeville..... | 167,500 |
| 19. | MARTEAU (53,4) Patronage Laique Lorient..... | 162,500 |
| 20. | FOUCK-CHINE (46,3) A.S. P.T.T. Réunion..... | 160, - |
| 21. | MELCKMANS (55,4) Etoile de Calais..... | 157,500 |
| 22. | TARDY (55,2) Jeunes St-Augustin Bordeaux..... | 155, - |
| 23. | BRUNO (50) La Vaillante de St-Quentin..... | 150, - |
| 24. | BOURSIER (53,7) Union Amicale Cognac..... | 150, - |
| 25. | LASCAUD (54,4) Union Amicale Cognac..... | 150, - |
| 26. | FERRAND (51,4) A.S.P.O. Tours..... | 145, - |
| 27. | JANOT (55,3) Club Sportif Artist. Châtellerault..... | 145, - |
| 28. | BOIS (50,9) Club Sportif Artist. Châtellerault..... | 142,500 |
| 29. | TOPLAN (54,3) Entraîn Laique Réunion..... | 142,500 |
| 30. | DIACRE (55,9) A.S. Gourmaisienne..... | 142,500 |
| 31. | PAYET (51,1) Entraîn Laique Réunion..... | 140, - |
| 32. | VENDRAN (55) Amicale Sportive de Bédarrides..... | 130, - |
| 33. | JUENIN (56) Union Sportive Sainte-Tulle..... | 125, - |
| 34. | DELHOMME (56) Club Sp. Artist. Châtellerault..... | 117,500 |
| 35. | GILBERT (50) Amicale Sportive de Bédarrides..... | 112,500 |

POIDS PLUMES (minima 180 k)

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | WALT (58,7) Sté Halt. et Cult. Haguenau..... | 217,500 |
| 2. | VIDOT (59,6) Entraîn Laique La Réunion..... | 217,500 |
| 3. | MENANT (60) Club Athlétique Lorientais..... | 205, - |
| 4. | NEEF (58) École Métiers E.D.F. Ste-Tulle..... | 200, - |
| 5. | NOURRY (57,1) La Vaillante de St-Quentin..... | 197,500 |
| 6. | GUICHARD (58) Centre Athlétique Dracénois..... | 197,500 |
| 7. | CASANOVA (58,5) A.S. Monaco..... | 197,500 |
| 8. | DUPAU (58,6) Cercle Club. St-Médard-en-Jalles..... | 197,500 |
| 9. | CARRARA (59,2) Sporting Club Navis Grenoble..... | 197,500 |
| 10. | HUGUES (59,6) Stade Auxerrois..... | 197,500 |
| 11. | GUYÈRE (57,6) Légère Méloinoise..... | 195, - |
| 12. | CADOUX (59,9) Maison Jeunes Chambéry..... | 192,500 |
| 12. | MARINO (59,9) Union Halt. Vichyssoise..... | 192,500 |
| 14. | FLAJOULOT (58,8) Légère Méloinoise..... | 190, - |
| 15. | STEINMETZ (56,4) Energie Haguenau..... | 187,500 |
| 16. | LOISEAU (59,8) La Française de Besançon..... | 187,500 |
| 17. | LUBAT (57) Club Sportif Artist. Châtellerault..... | 182,500 |
| 18. | RAVAUX (59) Académie des Sports Decazeville..... | 182,500 |
| 19. | SOUBERVIE (59,7) C. Cult. St-Médard-en-Jalles..... | 180, - |
| 20. | MORVAN (59,9) Rueil Athlétique Club..... | 180, - |
| 21. | DELPHINE (57,6) A.P.E.C.A. Réunion..... | 177,500 |
| 22. | ZORA (59,5) A.P.E.C.A. Réunion..... | 177,500 |
| 23. | PICARD (56,2) Excelsior Saint-Joseph..... | 175, - |
| 24. | PATY (58,6) Nantes Étudiants Club..... | 175, - |
| 25. | CARIO (59,4) A.S. P.T.T. Lille..... | 175, - |
| 26. | TABONI (59,5) Haltérophile Club Nice..... | 175, - |
| 27. | GUILLET (60) Maison des Jeunes Avignon..... | 175, - |
| 27. | PLASMAN (60) Haltérophile Club Compiègne..... | 175, - |
| 29. | QUEYRAS (59,8) Union Sportive Sainte-Tulle..... | 172,500 |
| 30. | KETERS (57) Olympique Grande-Synthe..... | 170, - |
| 31. | PALMA (59,4) Entraîn Laique Réunion..... | 170, - |
| 32. | GERMAIN (60) École Métiers E.D.F. Ste-Tulle..... | 170, - |
| 33. | DIJOUX (57,7) Entraîn Laique Réunion..... | 167,500 |
| 34. | LE BRIZ (59) Club Athlétique Lorientais..... | 167,500 |
| 35. | ROUZE (59,3) A.S. Gourmaisienne..... | 167,500 |
| 36. | CONVERT (57,2) Entraîn Laique Réunion..... | 165, - |
| 37. | DOURQUIN (60) La Française de Besançon..... | 160, - |
| 38. | SIBADE (56,2) Union Haltérophile Vichyssoise..... | 157,500 |
| 39. | VIDAL (56,7) Union Amicale Cognac..... | 155, - |
| 40. | BODIN J.-P. (58,2) Club Sp. Artist. Châtellerault..... | 152,500 |
| 41. | BABIN (56,9) Racing Athl. Cheminots Nantes..... | 147,500 |
| 42. | THUAL N. (59,1) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes..... | 145, - |

POIDS LEGRS (minima 210 k)

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | CÉSAR (62,5) Club Haltérophile Lunéville..... | 242,500 |
| 2. | BOURG (60,4) Haltérophile Club Nice..... | 235, - |
| 3. | GROSPERRIN (66) L'Omanaise..... | 227,500 |
| 4. | DECLERCQ (67,5) C.O.S. Faches-Thumesnil..... | 227,500 |
| 5. | SQUINQUEL (60,6) Sté Athlétique Montmartroise..... | 225, - |
| 6. | VIALLE (66,7) A.S. Pérol. St-P.-la-Palud, Lyon..... | 225, - |
| 7. | CRÉPIN (67) A.S. P.T.T. Lille..... | 225, - |
| 8. | LAROVERADE (60,2) A.S. P.T.T. Réunion..... | 220, - |
| 9. | LOPEZ (65,1) Hait. Club Cult. Arbreslois..... | 220, - |
| 10. | MOREAU (66,8) Vie au Grand Air St-Maur..... | 220, - |
| 11. | LEFEBVRE (64,6) Union Halluinoise..... | 217,500 |
| 12. | GIORDANA (67,5) U.S. Saint-Tropez..... | 217,500 |
| 13. | DELVALLEZ (63) U.S. et Cult. Br. Mons-en-Bar..... | 215, - |
| 14. | RANZ (66,5) Centre Form. Prof. Adultes Nîmes..... | 215, - |
| 15. | CARRÈRE (66,6) Club Nautique et Athl. Rouen..... | 215, - |
| 16. | LEPAGE (66,7) C.O.S. Faches-Thumesnil..... | 215, - |
| 17. | MOROTTI (61,6) Haltérophile Club Scherwiller..... | 212,500 |
| 18. | DUFOUR (65,4) Gauloise de Vaise Lyon..... | 212,500 |
| 19. | LE BACLE (66,5) Club Athlétique Choletais..... | 212,500 |
| 20. | PHILIPPE (64) Centre Form. Prof. Adultes Nîmes..... | 210, - |
| 21. | NADIN (61,4) Club Athlétique Lorientais..... | 207,500 |
| 22. | SAINT-MARTORY (62,8) Cercle Halt. Toulousain..... | 207,500 |
| 23. | MONCHAL (63,5) A.S. Pérolrière St-P.-la-Palud..... | 207,500 |
| 24. | AMADI (63,7) Entraîn Laique Réunion..... | 207,500 |
| 25. | LUCAS (65,7) Vie au Grand Air St-Maur..... | 207,500 |
| 26. | LUCARELLI (65,8) La Française de Besançon..... | 207,500 |
| 27. | FOUQUET (63,8) Rueil Athlétique Club..... | 205, - |
| 28. | CHALUBERT (65,7) Cl. Natur. C. H. Châteauroux..... | 205, - |
| 29. | REDANT (66,7) Sport.-Club Tête de Cheval-Loos..... | 205, - |
| 30. | BORDET (61,5) Hait. Culturiste Club Arbreslois..... | 202,500 |
| 31. | LONGUET (61,6) A.S. Pérolrière St-Pierre-la-Palud..... | 202,500 |
| 32. | BRIOT (66,9) Olympique Grande-Synthe..... | 202,500 |
| 33. | BARIET (62,4) Haltérophile Club Compiègne..... | 200, - |
| 34. | SOLLIER (65,6) Sporting Club Navis Grenoble..... | 200, - |
| 35. | LAHOUSSE (66,2) Union Halluinoise..... | 200, - |
| 36. | MAGNI (67,4) Halt. Cuit. Club Aix-en-Provence..... | 200, - |
| 37. | LEMAITRE (65,8) Union Sportive Tours..... | 197,500 |
| 38. | MANDRILLON (66,4) Maison des J. Chambéry..... | 197,500 |
| 39. | RINDONE (67) Sporting Club Navis Grenoble..... | 197,500 |
| 40. | COELHO (60,4) Racing Athl. Cheminots Nantes..... | 192,500 |
| 41. | VIDOU (60,5) La Montluçonnaise..... | 192,500 |
| 42. | NAGOU (66) A.P.E.C.A. Réunion..... | 192,500 |
| 43. | LARRIERE (66,2) École Métiers E.D.F. Ste-Tulle..... | 192,500 |
| 44. | BLARD (60,6) Stade Dyonisien Réunion..... | 187,500 |
| 45. | MCOUEZOU (64,3) Entraîn Laique Réunion..... | 185, - |
| 46. | FERBACH (65,8) Sté Gym. Hanau Pfaffenhoffen..... | 185, - |
| 47. | ROCHET (67) Halt. Club Cult. Arbreslois..... | 185, - |
| 48. | DAVIAU (62,4) Air Sports Blois..... | 180, - |
| 49. | BEXANT (66,5) La Vaillante Saint-Quentin..... | 180, - |
| 50. | LECOMTE (66,6) Union Sportive Tours..... | 180, - |
| 51. | LUTIC (62,7) Etoile de Calais..... | 177,500 |
| 52. | PONCET (67,5) Halt. Club Cult. Arbreslois..... | 177,500 |
| 53. | DRUON (61) Air Sports Blois..... | 175, - |
| 54. | ARIAS (61,2) A.S.P.T.T. Vienne..... | 172,500 |
| 55. | PANCH BAYA (61,2) A.S. P.T.T. Réunion..... | 172,500 |
| 55. | BRUNET (63,8) Etoile de Calais..... | 172,500 |
| 57. | LADEVIE (65,5) Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies..... | 172,500 |
| 58. | GRENIER (65) Ec. Métiers E.D.F. Soissons-Cuffies..... | 170, - |
| 59. | MANDRIN (64,7) Haltérophile Club Nice..... | 167,500 |
| 60. | LEDOYEN (60,5) Entraîn Laique Réunion..... | 162,500 |
| 61. | RITTER (63,2) Union Sportive Toul..... | 162,500 |
| 62. | AUBRY (63,3) Ent. Chaumontaise Athl. Chem..... | 162,500 |
| 63. | BECKER (64,1) Club Sport. Artist. Châtellerault..... | 162,500 |
| 64. | CASADENAUD (61,5) A.S. et Cult. Trav. Marseille..... | 160, - |
| 65. | MANDIANI (63) Club Athlétique Saint-Priest..... | 160, - |
| 66. | LEVERT (66,5) U.S. Cheminots du Val de Loire..... | 157,500 |
| 67. | CREPS (67,5) Union Sportive Sainte-Tulle..... | 157,500 |
| 68. | BARDIAUX (60,3) Union Haltéroph. Vichyssoise..... | 142,500 |
| 69. | BODIN (61,3) Club Sport. Artist. Châtellerault..... | 137,500 |
| 70. | CARRARETTO (63,5) Union Sportive Toul..... | 135, - |

POIDS MOYENS (minima 225 k)

| | | |
|----|--|---------|
| 1. | PIERRE (69,3) Vie au Grand Air St-Maur..... | 265, - |
| 2. | MARTIN (68,4) Olympique Avesnois..... | 252,500 |
| 3. | LARBI (73,8) Haltérophile Club Gardanne..... | 250, - |
| 4. | KROL (68,6) S.C. Navis..... | 242,500 |
| 5. | MORALES (72) City Club Marseille..... | 242,500 |
| 6. | PICARD (72,9) Stade Auxerrois..... | 242,500 |
| 7. | ESPINOS (73) Maison des Jeunes Avignon..... | 242,500 |
| 8. | CARPENTIER (73,1) L'Audomaroise..... | 242,500 |
| 9. | LEVAS (73,4) C.O.S. Faches-Thumesnil..... | 242,500 |

Haltérophile Moderne n° 228 (12-1966)

| | | |
|-----|---|---------|
| 10. | BAILLET (74,2) Stade Auxerrois..... | 242,500 |
| 11. | VANDENSTEEN (71) A.S.P.T.T. Lille | 240, - |
| 12. | GILLOT (71,7) A.S. Pérolrière | 237,500 |
| 13. | SANTOSUOSSO (72,1) La Montluçonnaise | 237,500 |
| 14. | KUFFEL (73,3) A.S. Pérolrière | 237,500 |
| 15. | DEGROOTE (71) Union Haubourdinoise | 235, - |
| 16. | WINCKER (71,5) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen | 235, - |
| 17. | OHLMANN (74,8) Sté Halt. et Cult. Haguenau | 235, - |
| 18. | CONSTANT (71,3) Haltérophile Club Gardanne | 232,500 |
| 19. | BALLET (72,8) Union Amicale Cognac | 230, - |
| 20. | PIEDNOEL (74,4) A.S. Aug.-Normand Le Havre | 230, - |
| 21. | CHARBONNIER (71,3) C.A. Saint-Priest | 227,500 |
| 22. | HORRENT (74) A.S. P.T.T. Tourcoing | 227,500 |
| 23. | HOUY (74,7) Sté Athlétique Montmartroise | 227,500 |
| 24. | BENSCH (73,5) Société Gymnastique Sélestat | 227,500 |
| 25. | THEIL (68,4) Haltérophile Club Scherwiller | 220, - |
| 26. | YUNG (71) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen | 220, - |
| 26. | AUNE (74) Centre Athlétique Dracénois | 220, - |
| 28. | ALOISIO (75) Haltérophile Club Nice | 220, - |
| 29. | DABEK (68,6) A.S. Montferrandaise | 215, - |
| 30. | FRANÇOIS (70) Club Sp. et Artist. Châtellerauld | 215, - |
| 31. | CUNY (69,2) Cl. Natur., Cult. et H. Châteauroux | 212,500 |
| 32. | CERDAN (70,7) Union Halluinoise | 212,500 |
| 33. | JAMES (70,8) Club Nautique et Athl. Rouen | 212,500 |
| 34. | MARTY (70,5) École des Métiers Sainte-Tulle | 210, - |
| 35. | PAYEN (73,4) A.S.P.O. Tours | 210, - |
| 36. | FAUCOMPRES (73,5) A.S.P.T.T. Lille | 210, - |
| 37. | BOULOIS (70,5) Cercle des Sports Brumath | 207,500 |
| 38. | MORIGNOT (72,1) Stade Auxerrois | 207,500 |
| 39. | MALINENGAVLT (72) Ec., des M. E.D.F. Soissons | 200, - |
| 40. | MILLERET (72,3) École des Mét. E.D.F. Ste-Tulle | 200, - |
| 41. | MICHEL (72,5) Halt. Club Culturiste Arbreslois | 200, - |
| 42. | COLIN René (74) U.S. Toul | 200, - |
| 43. | COLIN Pierre (68,2) U.S. Toul | 197,500 |
| 44. | GIROUD (70,3) Gauloise de Vaise | 197,500 |
| 45. | MAZZUCOTTELLI (72,7) Légère Méloinoise | 197,500 |
| 46. | VERSTRAETE (74,5) Union Halluinoise | 195, - |
| 47. | FUMEAU (69,9) Royan Océan Club | 192,500 |
| 48. | DAVID (72,8) Union Amicale Cognac | 192,500 |
| 49. | PETIT (73,9) Ec., des Métiers E.D.F. Soissons | 192,500 |
| 50. | RIGO (68,9) Stade Auxerrois | 190, - |
| 51. | PEDRONO (69,3) Club Athlétique Nantais | 185, - |
| 52. | MILLOT (71,9) U.S. Tours | 185, - |
| 53. | QUEVA (72,9) École des Métiers E.D.F. Soissons | 185, - |
| 54. | DEFOSSE (75) Club Sp. et Artist. Châtellerauld | 185, - |
| 55. | BOURGOIS (68,2) C.A. Nantais | 180, - |
| 56. | HOAREAU Max (67,6) A.P.E.C.A. Réunion | 172,500 |
| 57. | ROGNAIN (73) A.S. Bédarrides | 162,500 |

| | | |
|-----|---|---------|
| 58. | COLIN Guy (69,5) Club Sp. et Art. Châtellerauld | 157,500 |
| 59. | DRAN (75) Olympique Grande-Synthe | 157,500 |
| 60. | COUSSIN (69,5) Etoile Sportive Tavel | 142,500 |
| 61. | PETIT (70,2) A.S. Gourmaisienne | 142,500 |
| 62. | CHARRIER (71,2) U.S. Toul | 127,500 |

POIDS MI-LOURDS (minima 240 k)

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | MAUCHAMP J.-Claude (80,8) Club Athl. St-Priest | 262,500 |
| 2. | WLASSOV Gérard (76,9) Sp. Club Navis Grenoble | 257,500 |
| 3. | LEGRAND (81,3) Sté Athl. Montmartroise | 257,500 |
| 4. | PASQUES (81,5) Cercle Halt. Toulousain | 257,500 |
| 5. | DOUX (79) Espér., et Etoile Réunies Carpentras | 250, - |
| 6. | PUTHIER Jean (79,6) La Montluçonnaise | 250, - |
| 7. | ARNAUD (81) Maison des Jeunes Avignon | 247,500 |
| 8. | URBES Robert (77) Alliance Ste-Savine | 240, - |
| 9. | CONUS Robert (79,2) Stade Auxerrois | 237,500 |
| 10. | PALLET (80) A.S. P.T.T. Vienne | 237,500 |
| 11. | FORT (78) Royan Océan Club | 235, - |
| 12. | GENESTE (82) A.S. Montferrandaise | 235, - |
| 13. | SAISON (78,5) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou | 230, - |
| 14. | PONSIGNON (78,4) Assoc. Sportive Pérolrière | 227,500 |
| 15. | ROLLÉE (79,7) Ent. Chaumont. Athl. Cheminots | 225, - |
| 16. | VIALLY (77,2) Haltéro Club Arbreslois | 220, - |
| 17. | BOUCARD (78) Hait. et Cult. Cl. Aix-en-Prov. | 217,500 |
| 18. | MALICKI (81,9) A.S. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies | 217,500 |
| 19. | COSTE Guy (77,6) Club Athlétique St-Priest | 215, - |
| 20. | BERNIER Fr. (79) C. C.P. et H. Châlons-sur-M. | 215, - |
| 21. | DEBARRE (75,8) Olympique Grande-Synthe | 205, - |
| 22. | S'TEINER (77,5) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen | 202,500 |
| 23. | LE COROLLER (78,3) Club Athlétique Lorientais | 160, - |

POIDS LOURDS-LEGERS (minima 250 k)

| | | |
|----|--|---------|
| 1. | ROTH (82,9) Sté Halt. et Cult. Haguenau | 255, - |
| 2. | HAAS (87) Sté Gymnast. Hanau Pfaffenhoffen | 255, - |
| 3. | DOMERC (86,5) Haltérophile Club Nice | 250, - |
| 4. | LAPÔTRE (89,3) Etoile de Calais | 247,500 |
| 5. | SUVEE (86,8) Union Amicale Cognac | 235, - |
| 6. | ROBIN (85,5) Union Amicale de Cognac | 225, - |
| 7. | DOROTHÉE (87,5) Rueil Athlétique Club | 215, - |
| 8. | LAROCHE (89) Haltérophile Club de Nice | 215, - |
| 9. | PASQUIER (85,8) Stade Croisicais | 212,500 |

POIDS LOURDS (minima 260 k)

| | | |
|----|--|---------|
| 1. | DELONCHAMPS (97,5) La Vaillante St-Quentin | 270, - |
| 2. | DUMOULIN (102,4) A.S.P.T.T. Lille | 262,500 |
| 3. | PARAT (92) Sporting Club Navis Grenoble | 235, - |

SENIORS

POIDS COQS (minima 180 k)

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | LEBAILLY (56) Club Sp. Municipal Pantin | 237,500 |
| 2. | SEGAUX Francis (53,8) Energie de Haguenau | 295, - |
| 3. | GAUBERT (53,8) Sté Olympique St-Médard | 285, - |
| 4. | THOMAS (54,2) Bleus de Bar, Bar-le-Duc | 285, - |
| 5. | LE TONQUEZE (55,8) Club Sportif d'Alençon | 282,500 |
| 6. | DUVAL (56) Racing Athl. Cheminots Nantes | 280, - |
| 7. | SERVAN (42,5) Excelsior, Ile de la Réunion | 270, - |
| 8. | BOURSON (55,2) Cercle Halt. Troyen | 270, - |
| 9. | GIRARD (56) Stade Clermontois | 270, - |
| 10. | THIMONIER (56) Gauloise de Vaise | 267,500 |
| 11. | MARTINEZ R. (54) Gard Club Omnisports | 262,500 |
| 12. | RAYMOND (56) Club Olympique Caudéranais | 262,500 |

POIDS PLUMES (minima 200 k)

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | LERCH (56,7) Union Sportive Wittenheim | 227,500 |
| 2. | BERNAUER (56,5) Sté Gymnastique Sélestat | 225, - |
| 3. | GAURAT (58,8) Etoile Sportive Viry-Châtillon | 220, - |
| 4. | CORNET (59,5) Haltérophile Club Boulonnais | 210, - |
| 5. | DUMONTET (58,4) Union Halt. Vichyssoise | 205, - |
| 6. | HOUY Michel (57,6) Sté Athl. Montmartroise | 205, - |
| 7. | BARDET (59,2) A.S.P.O. Tours | 195, - |
| 8. | DELHAYE (59,3) Stade Auxerrois | 190, - |
| 9. | LE PENNEC (58,2) A.S.P.O. Tours | 187,500 |
| 10. | WALTER (56,3) A.S. P.T.T. Strasbourg | 185, - |
| 11. | DUPONT (57,4) Jeunes St-Augustin Bordeaux | 180, - |
| 12. | GIBRAT (57,7) Sporting Club Navis Grenoble | 180, - |
| 13. | AUPIN (57,6) Excelsior, Ile de la Réunion | 160, - |
| 14. | HÉRAULT (57,7) Club Sp. et Artist. Châtellerauld | 157,500 |
| 15. | VAROT (58,1) Union Sportive Ste-Tulle | 155, - |

POIDS LEGERS (minima 230 k)

| | | |
|----|---|---------|
| 1. | DE JOUVENCEL (67) Stade Munic. de Montrouge | 265, - |
| 2. | ABDELHAK (64,1) A.S. Cie Elect.-Méc. Le Bourget | 250, - |
| 3. | CHARPENTIER (64,4) A.S. Cie El.-Méc. Le Bourget | 250, - |
| 4. | LEGLOANEC (66,1) Stade Municip. Montrouge | 250, - |
| 5. | GUENAUULT (67,1) Sté Gymnastique d'Angers | 250, - |
| 6. | GUERIN (67,1) Sporting Club de Neuilly | 247,500 |
| 7. | PERRIN (66,6) Olympique Grande-Synthe | 237,500 |

| | | |
|-----|--|---------|
| 8. | VIRAPATRIN (65,3) Stade Dyonisien | 235, - |
| 9. | CZYS (63,6) Union Sportive Wittenheim | 235, - |
| 10. | CAUGAN (66,1) Athlétique Club Melunais | 235, - |
| 11. | TRÉFLE (63,8) Sté Athlétique Montmartroise | 232,500 |
| 12. | ROSSER (65) Sporting Club Tête de Cheval-Loos | 232,500 |
| 13. | DUBROLLE (66,5) A.S. P.T.T. Tourcoing | 232,500 |
| 14. | MAITREPIERRE (66,3) Union Haubourdinoise | 230, - |
| 15. | KLING (63,3) Sté Gymnastique Sélestat | 227,500 |
| 16. | JEANNESSE (67,5) Entente Sp. Viry-Châtillon | 225, - |
| 17. | FERNANDEZ (66) Union Athlétique Tarbaise | 222,500 |
| 18. | BOULLARD (67,1) Sté de Gymn. d'Angers | 222,500 |
| 19. | SERKIZ (64,5) Cercle Halt. Troyen | 220, - |
| 20. | LE SENNE (65,8) Racing Athl. Cheminots Nantes | 215, - |
| 21. | CERVANTÈS (65) Maison des Jeunes Chambéry | 210, - |
| 22. | BOUILLON (66,1) Olympique Avesnois | 210, - |
| 23. | VANDENEGEN (66,4) Asnières Sports | 210, - |
| 24. | DORDOIGNE (60,4) As. St-Jean Nogent-le-Rotrou | 207,500 |
| 25. | BERMOUGA (62,4) Club Sportif d'Alençon | 207,500 |
| 26. | MANDRILLON (62,9) Mais. des Jeunes Chambéry | 205, - |
| 27. | COUTANT (64,9) Club Athlétique Choletais | 205, - |
| 28. | GUESNET (63,5) Union Halt. Vichyssoise | 200, - |
| 29. | RICHARD (63,8) Amie. Anc. Élèves de Montdidier | 200, - |
| 30. | HABARY (65) Alliance Ste-Savine | 200, - |
| 31. | ERNY (66) Union Sportive Tropézienne | 200, - |
| 32. | VILLEFROY (64,5) A.S. P.T.T. Tourcoing | 197,500 |
| 33. | MARVILLIER (66,8) Cercle Hait. Troyen | 197,500 |
| 34. | LARNAC (65,1) Cercle E.P. St-Nazaire | 195, - |
| 35. | PERRY (65,2) Toulouse Chem. Marengo Sports | 192,500 |
| 36. | KLEIN (63,5) Mais. Jeunes et Cuit. Strasbourg | 187,500 |
| 37. | JOBERTON (64) Maison Jeun. et Cult. Strasbourg | 187,500 |
| 38. | DAUGERON (65,6) Cercle Michelet Orléans | 180, - |
| 39. | SOULARD (66,6) Royan Océan Club | 180, - |
| 40. | LOUIS (60,7) Union Sportive Toul | 177,500 |
| 41. | CURNIER (67) Union Sportive Ste-Tulle | 177,500 |
| 42. | OUFOTE (65) Toulouse Chem. Marengo Sports | 172,500 |
| 43. | LAMOTTE (61,8) Gauloise de Vaise | 167,500 |
| 44. | ERARIO (66) Union Sportive Ste-Tulle | 167,500 |
| 45. | BOUTROU (67) Haltérophile Club de Nice | 157,500 |
| 46. | BRAGGIOTTI (63) Haltérophile Club de Nice | 145, - |

POIDS MOYENS (minima 245 k)

| | |
|---|---------|
| 1. ADJOUTE (75) City Club Sauvagère Marseille | 290, - |
| 2. DUPREY (70,7) Ring Chartrain | 265, - |
| 3. PETITJEAN (71,2) Union Athlétique Tarbaise | 265, - |
| 4. CHAMUSSY (74) Omnisports Hyérois | 265, - |
| 5. JUDE (75) Les Bleus de Bar, Bar-le-Duc | 262,500 |
| 6. LIGNIER (73) Brunoy-Pyramide | 260, - |
| 7. LEFEVRE (74) La Vaillante St-Quentin | 260, - |
| 8. HASSAN (69,4) Sté Athlét. Montmartroise | 257,500 |
| 9. COMTE (72) Frontignan Athlétic Club | 257,500 |
| 10. PIGEON (72,6) Club Nautique Athl. Rouen | 257,500 |
| 11. PLANET Henri (72,4) Stade Munic., de Montrouge | 250, - |
| 12. GLATTFELDER (73,5) Club Sportif Brumath | 245, - |
| 13. LAURENT (73,5) A.S. P.T.T. Strasbourg | 245, - |
| 14. PLANET François (69,9) Stade Munie. Montrouge | 242,500 |
| 15. BELLEVILLE (72,2) Étudiant Club Orléanais | 240, - |
| 16. VIGET (74,4) U.S. Métro-Transports | 240, - |
| 17. WEBER (70) Club Haltérophile de Lunéville | 237,500 |
| 18. ROUDINSKY (70,1) Club Athlétique St-Priest | 237,500 |
| 19. CORDELLE (69,6) Stade Municipal de Montrouge | 235, - |
| 20. FLAMMINGO (70) City Club Sauvagère Marseille | 235, - |
| 21. THOUVENIN (75) Union Sportive Toul | 235, - |
| 22. ROULET (74,2) Sporting Club Navis Grenoble | 232,500 |
| 23. STACCHINI (67,9) La Montluçonnaise | 230, - |
| 24. GAUSS (70) Energie Haguenau | 230, - |
| 25. BLANCHART (73,2) Etoile de Calais | 230, - |
| 26. WENDLING (69,5) Mais. Jeun, et Cult. Strasbourg | 225, - |
| 27. ROTH (73) Club Sportif Brumath | 225, - |
| 28. SCHUHMEYER (71) Energie Haguenau | 222,500 |
| 29. GUADAGUINI (73,5) Union Sportive Tropézienne | 222,500 |
| 30. LEFRANC (68,6) Brunoy-Pyramide | 217,500 |
| 31. COPIN (68,4) Club Olympique Caudéranais | 215, - |
| 32. DUGOURD (73,5) A.S. Montferrandaise | 215, - |
| 33. BLANC (75) Légère Méloise | 215, - |
| 34. BEAUVAL (69,3) Excelsior Ile de la Réunion | 212,500 |
| 35. PINGWARKI (71) Union Sportive Tropézienne | 210, - |
| 36. SEBASTIA (71) Académie de Sports Decazeville | 205, - |
| 37. LEMAITRE (73,3) Cercle E.P. St-Nazaire | 200, - |
| 38. ROS (69,5) Club Athlétique St-Priest | 197,500 |
| 39. SICCARDI (71) Haltérophile Club Nice | 195, - |
| 40. DUCHESNE (74,8) Union Sp. Chem. Val de Loire | 195, - |
| 41. SOMON (71) A.S. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies | 192,500 |
| 42. RAVIER (71,4) Légère Méloise | 187,500 |
| 43. LE PERFF (70) Racing Athl. Cheminots Nantes | 157,500 |

POIDS MI-LOURDS (minima 260 k)

| | |
|--|---------|
| 1. KUHN (82,5) U.S. Métro-Transports | 327,500 |
| 2. CHOPIN (81,2) La Montluçonnaise | 285, - |
| 3. GENOUX (76,5) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou | 282,500 |
| 4. DENIS (76,2) Assoc. Sportive Gourmaisienne | 280, - |
| 5. PEHAU (76,7) Entente Sportive Viry-Châtillon | 280, - |
| 6. LANGE (79,8) Club Halt. et Cult. Parisien | 280, - |
| 7. CONTANT (81,5) Sté Gymnastique d'Angers | 280, - |
| 8. BERTHOLON (79,2) Stade Clermontois | 275, - |
| 9. HUGUET (79,4) Club Halt., et Cult. Parisien | 270, - |
| 10. FREGUIN (77,5) Stade Municipal Montrouge | 267,500 |
| 11. PIRALI (81,6) Vie au Grand Air St-Maur | 262,500 |
| 12. MORIN (77,2) U.S. Municipale de Gagny | 260, - |
| 13. FAILLOT (79,4) Sté Athlétique Montmartroise | 255, - |
| 14. VUSCHNER (82,3) Sporting-Club Neuilly | 255, - |
| 15. COMBE (79,3) A.S. Montferrandaise | 252,500 |

| | |
|---|---------|
| 16. DIONNAU (82,3) Sporting-Club Neuilly | 247,500 |
| 17. MOISSON (77,5) Olympique Avesnois | 245, - |
| 18. MONTLUÇON (78) Vie au Grand Air St-Maur | 240, - |
| 19. PFEIFFER (78,6) La Française de Besançon | 240, - |
| 20. DARTRIL (81,3) Stade Municipal Montrouge | 240, - |
| 21. MAUGARS (80,8) Ring Chartrain | 237,500 |
| 22. LECHARPENTIER (79,9) Union Sport, de Tours | 235, - |
| 23. NOLOT (82) Stade Auxerrois | 235, - |
| 23. SEYFRIED (82) A.S. P.T.T. Strasbourg | 235, - |
| 25. COZERET (82,4) Sporting-Club de Neuilly | 235, - |
| 26. FAURE (78,3) A.S. Augustin-Normand Le Havre | 232,500 |
| 27. CASPAR (76,5) Energie Haguenau | 230, - |
| 28. LEOBOLD (79,8) Halt. Club Scherwiller | 230, - |
| 29. ORANGE (79,3) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion | 222,500 |
| 30. JAMROZIK (80) Olympique Grande-Synthe | 220, - |
| 31. GEERAERTS (80) A.S. P.T.T. Tourcoing | 210, - |

POIDS LOURDS-LEGERS (minima 270 k)

| | |
|--|---------|
| 1. LELEU (86,3) Club Sp. Municipal Pantin | 300, - |
| 2. CASCARINO (86,7) A.S. Cie. Elect.-Méc. Le Bourget | 290, - |
| 3. CHAMOIS (87,7) A.S. Cie Elect.-Méc. Le Bourget | 280, - |
| 4. BERTUZZI (84,7) Sté Olympique St-Médard | 267,500 |
| 5. BAL (90) Gauloise de Vaise | 265, - |
| 6. FAUSTINO (86,5) Club Sp. Artist. Châtellerault | 255, - |
| 7. PIGNIER (87,4) Asnières Sports | 255, - |
| 8. GEORGES (85,4) Sté Athlétique Montmartroise | 245, - |
| 9. CASIER (87,8) A.S.P.T.T. Lille | 242,500 |
| 10. LEMMEL (85) Club Sportif Brumath | 240, - |
| 11. WEILL (89) Club Sportif Brumath | 237,500 |
| 12. TALON (87,6) A.S.P.T.T. Lille | 215, - |
| 13. WEHRLÉN (88) Union Sportive Tropézienne | 200, - |
| 14. LAINE (85,2) Union Sportive Toul | 185, - |

POIDS LOURDS (minima 280 k)

| | |
|---|---------|
| 1. DECUIGNIÈRES (92,5) Sté Athlét. Montmartroise | 300, - |
| 2. WEBEL (97) Sté Gymn. Hanau Pfaffenhoffen | 297,500 |
| 3. WAYSSIÈRES (107,2) U.S. Métro-Transports | 292,500 |
| 4. BROUSSE (110,4) Entente Sp. Viry-Châtillon | 285, - |
| 5. VOGEL (95) A.S. Cie Elect.-Méc. Le Bourget | 280, - |
| 6. LEBLANC (98,2) Courbevoie Sports | 270, - |
| 7. CARON Yves (100) Amiens Sporting Club | 267,500 |
| 8. FAES (101) Sté Municipale Petite-Synthe | 265, - |
| 9. POTIER (123) Sté Gymnastique Angers | 265, - |
| 10. FAMAGOSTA (91,4) Sté Olympique St-Médard | 262,500 |
| 11. JOUBERT (95,1) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou | 250, - |
| 12. DEFRANCE (95,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 245, - |
| 13. BATH (101) A.S. P.T.T. Strasbourg | 220, - |

Classement des Athlètes étrangers JUNIORS

POIDS LEGERS

| | |
|---|---------|
| 1. PAOLUCCI (60) Olympique Avesnois | 212,500 |
| 2. SPIGA (62,5) L'Omanaise | 200, - |

POIDS MOYENS

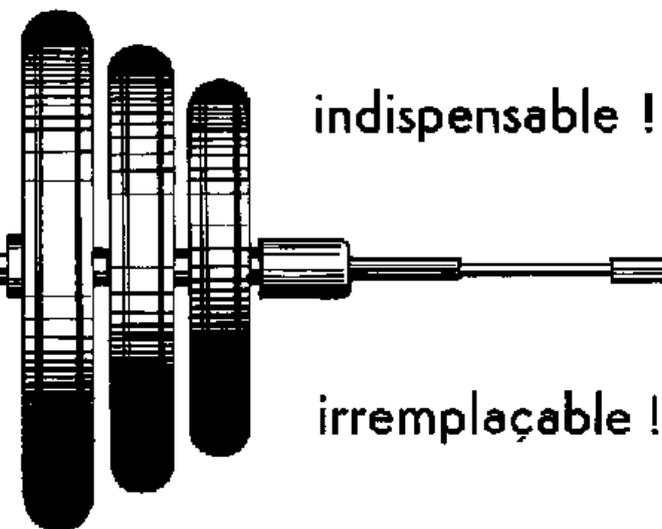
| | |
|--|--------|
| 1. SUAREZ (68,6) A.S. P.T.T. Vienne | 200, - |
| 2. HEAD (69,5) Racing Athl. Cheminots Nantes | 195, - |

POIDS LOURDS-LEGERS

| | |
|---|---------|
| 1. PACCINI (85) Haltéro Club Cult. Arbreslois | 217,500 |
|---|---------|

HALTÉROPHILES !

CONTINENT ISPORT
présente
" CONTRÔLE M.R. "



indispensable !

permettant la lecture instantanée de la trajectoire de la barre, donc une correction immédiate au cours des essais suivants :

irremplaçable !

fabrication et vente - 11, rue Pasteur - Bric-Comte-Robert - (77) - Tél. : 597

Classement Général du Prix d'Encouragement 1966-67

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (minima 160 k).

| | |
|---|---------|
| 1. VINCENT (54,5) L'Audomaroise..... | 200, - |
| 2. CURETTI (50,5) A.S. Monaco..... | 197,500 |
| 3. BELEN (53,5) Maison Jeunes Lunel..... | 197,500 |
| 4. CADOUX (55,6) Maison des Jeunes Chambéry..... | 192,500 |
| 5. MONTEU (52) Haltérophile Club de Nice..... | 187,500 |
| 6. COLIN (54,7) Club Alfa Épinal..... | 187,500 |
| 7. BLOMME (54,2) U.S. Cheminots St-Pol..... | 185, - |
| 8. BOITELLE (53,9) Amic. Anc. Élèves Montdidier..... | 180, - |
| 9. DUPOUX (55) Etoile des Bornettes-Marseille..... | 180, - |
| 10. MELCKMANS (55,5) Club Athlétique de Calais..... | 180, - |
| 11. POIGNANT (56) A.S. Pérolrière..... | 180, - |
| 12. LENNE (54,5) Gauloise Montbéliard..... | 177,500 |
| 13. IVOULA (56) A.P.E.C.A. Réunion..... | 177,500 |
| 14. MARTEAU (53,3) Patronage Laïque Lorient..... | 172,500 |
| 15. GEOFFRAY (53,9) Club Haltér., et Cult. Oyonnax..... | 172,500 |
| 16. DURAND (55,5) A.S. Decazeville..... | 172,500 |
| 17. TURLET (52,4) Union Amicale Cognac..... | 167,500 |
| 18. LASCAUD (53) Union Amicale Cognac..... | 167,500 |
| 19. SIBADE (55,6) Union Haltérophile Vichyssoise..... | 165, - |
| 20. ERMACORA (51,3) La Vaillante St-Quentin..... | 160, - |
| 21. FERRAND (52,3) A.S.P.O. Tours..... | 160, - |
| 22. BRUN (53,9) U.S. Crestoise..... | 160, - |

POIDS PLUMES (minima 180 k).

| | |
|---|---------|
| 1. SOUINQUEL (59,3) Société Athl. Montmartroise..... | 242,500 |
| 2. HUGUES (58,5) Stade Auxerrois..... | 240, - |
| 3. DUPAU (58,3) Cercle Culturiste St-Médard..... | 230, - |
| 4. CHANUT (59) Judo-Club Perpignan..... | 222,500 |
| 5. THOUILLER (57,2) L'Audomaroise..... | 220, - |
| 6. CASANOVA (57,7) A.S. Monaco..... | 220, - |
| 7. NOURRY (59) La Vaillante St-Quentin..... | 217,500 |
| 8. MOLL (59,9) U.S. Métro-Transports..... | 215, - |
| 9. ANTONI (60) Société Halt., et Cult. Haguenau..... | 212,500 |
| 10. CARNET (59,6) Haltérophile Club Boulogne..... | 210, - |
| 11. LESIRE (56,4) Cercle Sports Homécourt..... | 207,500 |
| 12. GUICHARD (57) Centre Athlétique Dracénois..... | 207,500 |
| 13. CARRARA (59,2) Sporting Club Navis..... | 207,500 |
| 14. LOUBERE (60) La Maubeugeoise..... | 207,500 |
| 15. GUYERE (56,5) Légère Mélinoise..... | 200, - |
| 16. FLAJOULOT (57) Légère Mélinoise..... | 200, - |
| 17. LUBAT (57,4) C.S.A. Châtelleraut..... | 200, - |
| 18. GABRIEL (58,1) Lég. St-Georges Ligny-en-Barr..... | 200, - |
| 19. MARINO (59,4) Union Haltéroph. Vichyssoise..... | 200, - |
| 20. LOISEAU (58,5) La Française - Besançon..... | 195, - |
| 21. PATY (58,3) Nantes Étudiants Club..... | 187,500 |
| 22. SOUBERVIE (59,4) Cercle Cultur. St-Médard..... | 187,500 |
| 23. PREHU (59,6) Société Sport. Domfrontaise..... | 187,500 |
| 24. NEFF (59) École Métiers E.D.F. Ste-Tulle..... | 185, - |
| 25. PASSEMARD (60) Sporting Club Dijonnais..... | 185, - |
| 26. RAVAUD (60) A.S. Decazeville..... | 182,500 |

POIDS LEGERS (minima 210 k).

| | |
|--|---------|
| 1. SAYNAC (66,9) C.C. St-Médard..... | 270, - |
| 2. FOURDINIER (65,7) Haltérophile Club Boulogne..... | 250, - |
| 3. DECLERCQ (67,4) C.O.S. Faches-Thumesnil..... | 250, - |
| 4. CHALUMEAU (66,5) Sporting Club St-Amandois..... | 245, - |
| 5. CASTELAIN (67) C.O.S. Faches-Thumesnil..... | 242,500 |
| 6. LOUISIN (66,8) A.P.E.C.A. Réunion..... | 240, - |
| 7. CRISSOVELONIS (63,5) U.S. Provence Manosque..... | 237,500 |
| 8. NOU (65) Judo-Club Perpignan..... | 230, - |
| 9. CREPIN (66,5) A.S.P.T.T. Lille..... | 230, - |
| 10. VIALLE (66,6) A.S. Pérolrière..... | 230, - |
| 11. MOREAU (66,8) Vie au Grand Air St-Maur..... | 230, - |
| 12. DEVELET (60,5) La Montluçonnaise..... | 225, - |
| 13. CHANAROCHE (61,6) A.S. Pérolrière..... | 222,500 |
| 14. ANDRÉ (62) S.C. St-Amandois..... | 222,500 |
| 15. LEFEVRE (65,3) Union Halluinoise..... | 222,500 |
| 16. DUFOUR (64,4) Gauloise de Vaise..... | 220, - |
| 17. LEBACLE (66) Club Athlétique Choletais..... | 220, - |
| 18. CUNY (67,3) C.N.C.H. Châteauroux..... | 220, - |
| 19. LOPEZ (64,1) H.C.C. Arbreslois..... | 217,500 |
| 20. LUCAS (66,4) Vie au Grand Air St-Maur..... | 217,500 |

| | |
|--|---------|
| 21. MARTY (67) École Métiers E.D.F. Ste-Tulle..... | 215, - |
| 22. MENANT (60,8) Patronage Laïque Lorient..... | 212,500 |
| 23. DELVALLEZ (63,2) U.S. Brassier. Mons-en-Barceul..... | 212,500 |
| 24. SARAZANAS (65,6) Athlétique Club Agen..... | 212,500 |
| 25. CHALUBERT (66,5) C.N.C.H. Châteauroux..... | 212,500 |
| 26. TUGAR (61,3) A.P.E.C.A. Réunion..... | 210, - |
| 27. SARNIN (62,1) E.D.F. Soissons..... | 210, - |
| 28. CONDETTE (66) L'Audomaroise..... | 210, - |

POIDS MOYENS (minima 225 k).

| | |
|---|---------|
| 1. BAILLET (73,5) Stade Auxerrois..... | 285, - |
| 2. CARPENTIER (71) L'Audomaroise..... | 265, - |
| 3. SCHNEIDER (74) Gauloise Montbéliard..... | 262,500 |
| 4. VALDES (74,9) A.S. Électricité Lille..... | 262,500 |
| 5. WONG-YIN-KI (75) Stade Dionysien..... | 260, - |
| 6. DUFLOR (70,9) C.O.S. Faches-Thumesnil..... | 257,500 |
| 7. VAN DENSTEENE (71,4) A.S.P.T.T. Lille..... | 257,500 |
| 8. WILCZEWSKI (72,2) St. Ste-Barbe, La Gd-Combe..... | 257,500 |
| 9. RUIZ (72,9) Sport. Club Municip. Pte-Synthe..... | 257,500 |
| 10. MORALES (71) City Club Sauvagère - Marseille..... | 252,500 |
| 11. MARTINEZ (68,6) Union Mâconnaise..... | 250, - |
| 12. DEGROOTE (73,2) Union Haubourdinoise..... | 245, - |
| 13. FLAMMINGO (70) City Club Sauvagère - Marseille..... | 242,500 |
| 14. PICARD (71,5) Stade Auxerrois..... | 242,500 |
| 15. SANTOSUOSSO (72) La Montluçonnaise..... | 237,500 |
| 16. COULOMB (70) Athlétique Club Montpellier..... | 235, - |
| 17. KUFFEL (73) A.S. Pérolrière..... | 235, - |
| 18. OHLMANN (74,8) Soc. Halt. et Cult. Haguenau..... | 235, - |
| 19. IGOLEN (72) H.C.C. Arbreslois..... | 232,500 |
| 20. PIEDNOEL (74) Assoc. Aug.-Normand - Le Havre..... | 232,500 |
| 21. AULIT (68,2) La Maubeugeoise..... | 230, - |
| 22. GILOT (71,8) A.S. Pérolrière..... | 230, - |
| 23. ROY (72,6) Club Athlétique Nantais..... | 227,500 |
| 24. HOUY Gérard (73,6) Soc. Athlét. Montmartroise..... | 227,500 |
| 25. VIALLY (74,3) H.C.C. Arbreslois..... | 227,500 |
| 26. FISCHER (69,1) Club Alfa Épinal..... | 225, - |
| 27. DABEK (69,2) A.S. Montferrandaise..... | 225, - |
| 28. BALLET (70,2) U.A. Cognac..... | 225, - |
| 29. ROCHONT (71,3) Force Noyonnaise..... | 225, - |
| 30. VIDAL (72) Athlétique Club Montpellier..... | 225, - |
| 31. CHARBONNIER (72,4) Club Athlétique St-Priest..... | 225, - |

POIDS MI-LOURDS (minima 240 k).

| | |
|---|---------|
| 1. REILLES (76) Cercle Cult. Salle Commenge..... | 290, - |
| 2. PASQUES (81) Club Halt., et Cult. Toulousain..... | 280, - |
| 3. PARIS (79,7) A.S.P.T.T. Nancy..... | 275, - |
| 4. MARIE (82,4) Club Alfa Épinal..... | 265, - |
| 5. WLASSOW (78,3) Sporting Club Navis..... | 257,500 |
| 6. JACOB (76,3) U.S. Toul..... | 255, - |
| 7. VAISSEIX (76,5) A.S. Pérolrière..... | 255, - |
| 8. PICHON (77,3) Société Sport. Domfrontaise..... | 252,500 |
| 9. PERPOIL (78,1) Foyer Laïque Denée..... | 252,500 |
| 10. NICIEJEWSKI (78,5) Sporting Club Châtillonnais..... | 252,500 |
| 11. RABISCHUNG (82,1) Club Alfa Épinal..... | 245, - |
| 12. URBES (77,2) Al. S. Sainte-Savine..... | 242,500 |
| 13. FRANCES (79,3) Maison des Jeunes de Lunel..... | 240, - |
| 14. LAUNE (82,5) Com. Chem. Bas-Avignon - Nîmes..... | 240, - |

POIDS LOURDS-LEGERS (minima 250 k).

| | |
|---|---------|
| 1. BENZA (89,5) Haltérophile Club de Cannes..... | 317,500 |
| 2. LAPÔTRE (90) L'Etoile de Calais..... | 287,500 |
| 3. DUCHET (87,1) Cercle Sports Homécourt..... | 270, - |
| 4. GODET (82,9) Haltérophile Club Grenoblois..... | 267,500 |
| 5. KASPRZAK (85,7) Cercle Sports Homécourt..... | 265, - |
| 6. RASCOL (87) A.S. Cheminots - Béziers..... | 265, - |

POIDS LOURDS (minima 260 k).

| | |
|---|--------|
| 1. DELPUECH (107,2) Stade Ste-Barbe..... | 340, - |
| 2. DELONCHAMPS (97,7) La Vaillante, St-Quentin..... | 295, - |
| 3. JUNG (99,2) U.S. Petite-Rosselle..... | 295, - |
| 4. DUMOULIN (103) A.S.P.T.T. Lille..... | 265, - |

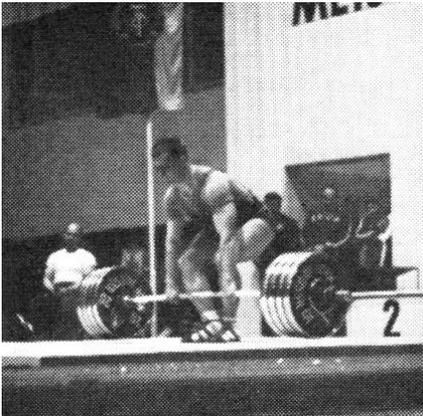
(Suite page 11)

LES CARTES RÉGIONALES DU C.N.S.

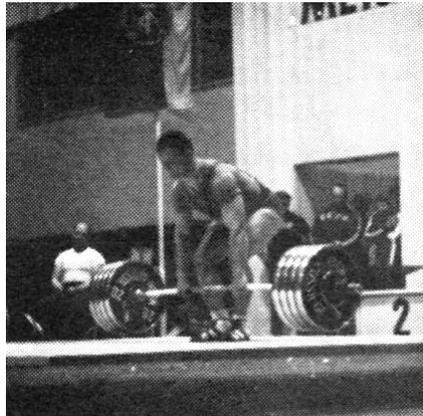
Les Présidents, Secrétaires et Trésoriers des Comités Régionaux peuvent faire parvenir à la F.F.H.C. la redevance de 5 F, nécessaire à la remise du millésime 1967, destiné à être apposé sur les cartes de Dirigeant Régional du Comité National des Sports.
- Prière de grouper les demandes.

L'épaulé de Belaïev

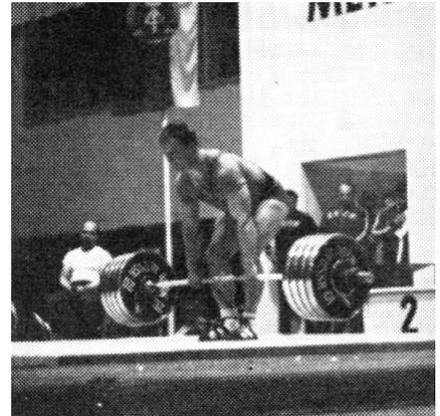
(Championnat du Monde, Berlin Octobre 1966)



1



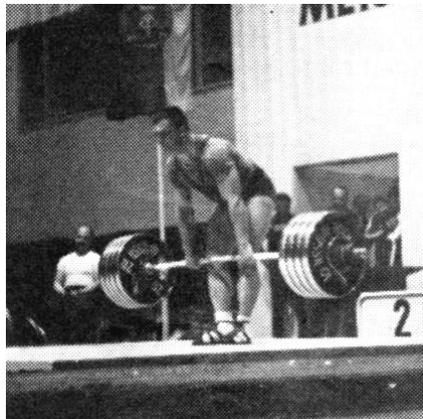
2



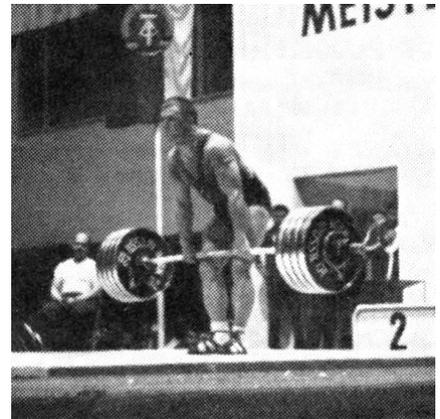
3



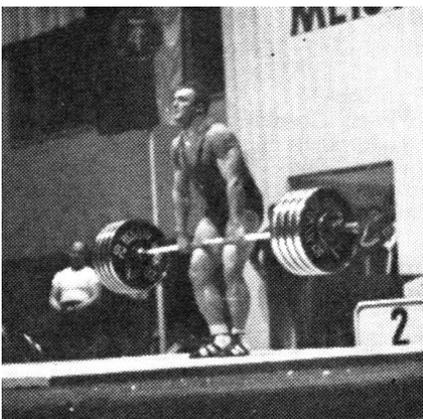
4



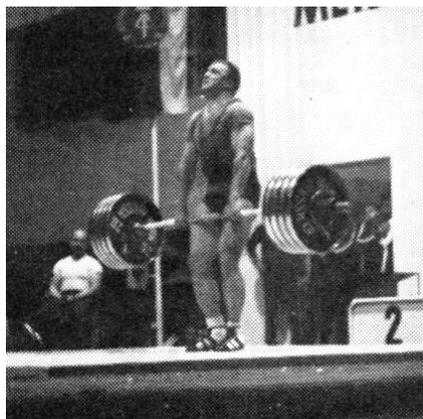
5



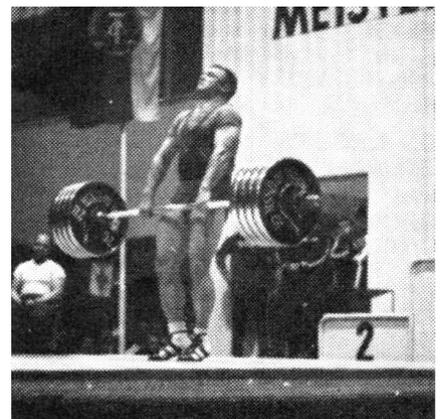
6



7



8



9

Bel athlète, bien proportionné, le Soviétique Belaïev n'était connu dans les milieux haltérophiles que par la valeur de ses records... Son titre de champion du monde des Poids Mi-Lourds, acquis après une lutte extraordinaire avec le Hongrois Vérès, le consacre désormais comme l'un des plus grands haltérophiles de notre époque. Les images qui illustrent ces pages permettent la description de son excellente technique à l'épaulé. La barre est ici chargée à 180 k (1^{er} essai) il réussira, avec la même efficacité, ses 2^e et 3^e essais avec 185 k et 190 k (record du monde égalé).

Première partie du tirage :

... ou progression de la barre jusqu'au niveau des genoux (1 à 5) :

- le dos conserve le même degré d'inclinaison de 1 à 5 ;
- la progression de la barre est obtenue par une extension des genoux ;
- peu marquée au début du mouvement, l'avancée des épaules en avant du plan vertical de la barre s'accroît au cours du mouvement.

Deuxième partie du tirage (6 à 9) :

- les genoux s'engagent en avant du plan de la barre (6 et 7) ;
- la barre glisse le long des cuisses (6, 7 et 8) ;
- la ligne des épaules revient au-dessus de la barre (de 6 à 8) ;
- de 7 à 9, l'accélération de la barre est obtenue par l'extension simultanée des chevilles, des genoux, du dos, ainsi que par le haussement des épaules.

Chute du corps sous la barre (10, 11, 12)

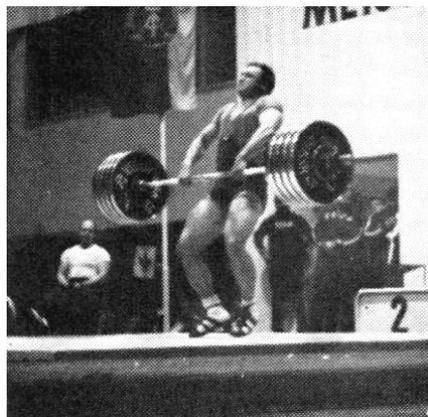
L'action très énergique des bras qui, pendant le déplacement des pieds, permet une chute beaucoup plus rapide du corps sous la barre est ici très visible. L'inclinaison du corps vers l'arrière (10 et 11)

pendant le début de cette chute favorise l'action efficace des bras.

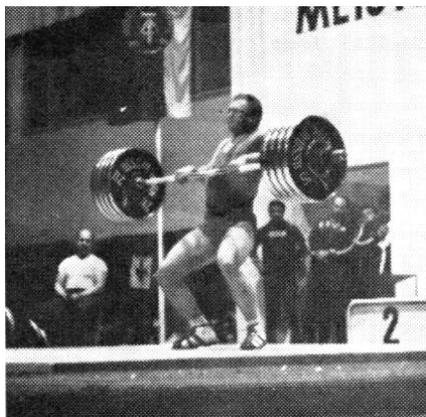
Bien que cette série de photos ne soit pas tout à fait complète - il y manque la position finale en flexion - j'ai pensé que ces images pourraient

cependant constituer, pour les lecteurs de l'Haltérophile Moderne, un document intéressant.

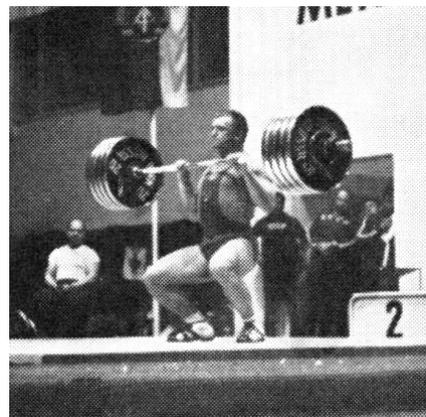
Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.



10



11



12

Classement Général du Prix d'Encouragement 1966-67 (suite)

SENIORS

POIDS COQS (minima 180 k).

| | |
|--|---------|
| 1. NIAUTOU (50) Club Haltérophile Calédonien | 212,500 |
| 2. ROLAND (55,6) Maison des Jeunes de Chambéry..... | 210, - |
| 3. ALLOUIS (55,8) Union Sportive de Tours..... | 202,500 |
| 4. GOURDAL (56) Avenir Sportif Bédarides | 202,500 |
| 5. BEAL (55,6) Stade de la Porte Normande | 200, - |
| 6. DESMARETS (47,4) Société Athlétique d'Enghien | 192,500 |
| 7. WALTER (55) A.S. P.T.T. de Strasbourg | 190, - |
| 8. THIMONIER (55,5) La Gauloise de Vaise | 190, - |
| 9. THOMAS (54,2) Les Bleus de Bar..... | 187,500 |
| 10. GAUBERT (54) Société Olympique St-Médard..... | 185, - |
| 10. MONTE (54) Union Sportive Ste-Tulle..... | 185, - |
| 12. LE TONQUEZE (55,9) Club Sportif d'Alençon | 182,500 |
| 13. GREBOT (53,8) Athletic Club Châlonnais..... | 180, - |
| 14. DUVAL (55,9) Racing Cheminots de Nantes..... | 180, - |

POIDS PLUMES (minima 200 k).

| | |
|--|---------|
| 1. PASCAL (59,7) Haltérophile Club Novais..... | 247,500 |
| 2. BERRUYER (57,9) Union Gymn. Athl. Péageoise | 240, - |
| 3. GUTUHAU (58) Club Cult., et Halt. Calédonien | 235, - |
| 3. BOURREAU J.-Marie (58) Union Sport. Tours | 235, - |
| 5. WEIBER (59,4) Assoc. Sportive Jovicienne | 235, - |
| 6. BOYER (59,5) Union Sportive Ste-Tulle | 235, - |
| 7. GAURAT (58,1) Entente Sportive Viry-Châtillon..... | 230, - |
| 8. AMIER (59,5) Espér., et Etoile Réunies Carpentras | 227,500 |
| 9. CARNE (59,5) Gauloise de Montbéliard | 217,500 |
| 10. CHEVREAU (59,7) Club Athlétique St-Priest | 215, - |
| 11. DE DIEGO (59,8) Assoc. Sport. Montferrandaise | 215, - |
| 12. DUMOULIN (59) Acad. des Sports Decazeville | 210, - |
| 13. CARNET (59,6) Haltérophile Club de Boulogne..... | 210, - |
| 14. VELARD (59,9) Club Sport. Cheminots du Mans..... | 210, - |
| 15. BARDET (59,8) A.S.P.O. Tours | 207,500 |
| 16. VALETTE (60) Union Haltérophile Vichyssoise | 207,500 |
| 17. VILATTE (60) Union Haltérophile Vichyssoise | 202,500 |

POIDS LEGERS (minima 230 k).

| | |
|---|---------|
| 1. MARUEJOULS (67,3) Toulouse Haltéro Club | 280, - |
| 2. FONTAINE (65,7) Racing Cheminots de Nantes | 277,500 |
| 3. DIGNAN Pierre (65,3) Union Athlét. Tarbaise | 275, - |
| 4. LEGLOANEC (66,1) Stade Munic., de Montrouge..... | 272,500 |
| 5. GUENAUULT (67,2) Société de Gymn. d'Angers | 272,500 |
| 6. ALCADÉ (65,5) L'Audomaroise | 265, - |
| 7. RENAUNT (65,5) Club Naut., et Athl., de Rouen..... | 262,500 |
| 8. BULLY (66,4) Sporting Club Châtillonnais | 262,500 |
| 9. OGER (66,4) Ring Chartrain | 260, - |
| 10. BALP (67) Clermont Sports | 260, - |
| 11. CHARPENTIER (64,9) A.S. Cie, El. Méc. Le Bourget..... | 255, - |
| 12. KAISER (65,6) U.S. Petite-Rosselle..... | 255, - |
| 13. DOCQUOIS (67) A.S.P.T.T. Arras | 252,500 |
| 14. MOLLE (67,2) Cercle des Sports Homécourt..... | 252,500 |
| 15. ANDRÉ (62,5) U.S. Police de Marseille..... | 250, - |
| 16. HORUS (66,7) Amiens Sporting Club..... | 250, - |

| | |
|--|---------|
| 17. ABDELHAK (64,6) A.S. Cie, Elec. Méc. Le Bourget..... | 247,500 |
| 18. HANTZER (64,1) La Gauloise de Vaise | 245, - |
| 19. FACCHINI (65,3) Union Mâconnaise | 245, - |
| 19. MÉZIÈRES (65,3) Club Sp. Cheminots du Mans..... | 245, - |
| 21. FROCRAIN (65,7) Nantes Étudiants Club | 245, - |
| 22. PAEZ (67,3) La Montluçonnaise | 245, - |
| 23. FURNEL (67,4) Omnium Sportif St-Etienne..... | 245, - |
| 24. PICARD (66,3) Stade Auxerrois | 242,500 |
| 25. HELLOUIN (67) Club Haltérophile Calédonien | 242,500 |
| 26. BORDES (67,5) Union Athlétique Tarbaise | 242,500 |
| 27. MARIAT (65,4) Indépendante Vaulx-en-Velin | 240, - |
| 27. THIVENT (65,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 240, - |
| 29. BONGIORNO (65,5) U.S. Cheminots de Marseille | 240, - |
| 30. GUERIN (66,4) S.C. Neuilly | 240, - |
| 31. BEHR (64,5) Club Alfa Épinal..... | 237,500 |
| 32. FOSSE (65) Maison Jeunes Mons-en-Barœul | 237,500 |
| 33. ROSSEL (67,2) Sporting Club Tête de Cheval | 237,500 |
| 34. ANÉE (65,3) Club Athlétique Nantais | 235, - |
| 35. CUVET (66,9) Union Amicale de Cognac..... | 235, - |
| 36. DUBRULLE (67) A.S.P.T.T. Tourcoing | 235, - |
| 37. DUPUY (67,5) Union Athlétique Cubzacaise..... | 235, - |
| 38. VERMONT (64) A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes..... | 232,500 |
| 39. BOUCHEIX (64,1) Brunoy Pyramide | 232,500 |
| 40. VERDIER (66,5) Cercle Halt. du Pays d'Olmes | 232,500 |
| 41. MAITREPIERRE (67,2) Union Haubourdinoise..... | 232,500 |
| 42. STACCHINI (67,4) La Montluçonnaise | 232,500 |
| 43. BOULLARD (64,2) Société de Gymn. d'Angers | 230, - |

POIDS MOYENS (minima 245 k).

| | |
|---|---------|
| 1. CARION (73,9) Union Athlétique Tarbaise | 300, - |
| 2. DUCHAMP (72,5) Sporting Club de Neuilly | 292,500 |
| 3. DE JOUVENCEL (67,8) Stade Munic., de Montrouge | 287,500 |
| 4. BRUNET (73) Espér., et Etoile Réunies Carpentras | 287,500 |
| 5. THONIER (69,4) Union Haltéroph. Vichyssoise..... | 285, - |
| 6. KAMINSKY (75) Française de Lyon | 285, - |
| 7. RISCH (71,2) Légion St-Georges Ligny-en-Barrois..... | 280, - |
| 8. DUPREY (71,5) Ring Chartrain | 280, - |
| 9. TRIBOULET (74,8) Gauloise Montbéliard | 280, - |
| 10. BOWEN (72) Club Cult., et Halt. Calédonien | 277,500 |
| 11. DAGBERT (73,2) Haltérophile Club Boulogne | 277,500 |
| 12. BOYER (74,8) Union Sportive Ste-Tulle | 277,500 |
| 13. CHAMUSSY (74) Omnisports Hyérois..... | 275, - |
| 14. MESOTTEN (74,7) Ilets Sports Montluçonnais | 275, - |
| 15. DUVAL (75) Stade Municipal de Montrouge..... | 275, - |
| 16. ROHAUT (71,5) Société Olympique St-Médard | 272,500 |
| 17. PAGESSE (72,4) Assoc. Sport. Montferrandaise | 272,500 |
| 18. BURCKLE (72,9) Cl. H. L.-Lagrange Colombelles | 272,500 |
| 19. SUDOUR (73) C.A. St-Priest | 272,500 |
| 20. CAILTON (73,5) Union Halt. Vichyssoise..... | 272,500 |

(à suivre.)

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-ANGLETERRE JUNIORS

disputé le samedi 29 Octobre 1966, en soirée, à la Salle des Fêtes de Bar-le-Duc

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|--------------------------------------|----------------|------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs : | | | | | | |
| 1. GILBERT | 55 k 900 | France | 72,500 | 75, - | 100, - | 247 k 500 |
| 2. JONES | 55 k 200 | Angleterre | 70, - | 70, - | 87,500 | 227 k 500 |
| Poids Plumes : | | | | | | |
| 1. PERRIN | 59 k 100 | Angleterre | 102,500 | 82,500 | 120, - | 305 k |
| 2. FREVILLE | 60 k | France | 90, - | 75, - | 100, - | 265 k |
| WINTERBOURNE (hors compétition)..... | 59 k | Angleterre | 80, - | 80, - | 102,500 | 262 k 500 |
| Poids Légers : | | | | | | |
| 1. FOURRIER Y | 67 k 500 | France | 102,500 | 97,500 | 132,500 | 332 k 500 |
| N. cl. NUTTAL..... | 67 k 300 | Angleterre | 90, - | 82,500 | 0, - | - |
| Poids Moyens : | | | | | | |
| 1. PLOT | 72 k 500 | France | 107,500 | 105, - | 127,500 | 340 k |
| 2. SPICER..... | 72 k 300 | Angleterre | 92,500 | 90, - | 115, - | 297 k 500 |
| Poids Mi-Lourds : | | | | | | |
| 1. GOURRIER | 81 k 800 | France | 120, - | 110, - | 150, - | 380 k |
| 2. SULLIVAN | 77 k 700 | Angleterre | 105, - | 95, - | 127,500 | 327 k 500 |
| AUBER (hors compétition)..... | 78 k 700 | France | 125, - | 102,500 | 140, - | 367 k 500 |
| Poids Lourds-Légers : | | | | | | |
| 1. CAZEAUX | 87 k | France | 115, - | 100, - | 140, - | 355 k |
| 2. TOMLINSON..... | 88 k 300 | Angleterre | 107,500 | 92,500 | 122,500 | 322 k 500 |

La France bat l'Angleterre par 5 victoires à 1.

Suivant accord entre les deux Fédérations, les équipes ne comportaient pas d'athlètes de la catégorie Poids Lourds.

Cinq à un.... tel est le score obtenu par l'équipe de France Juniors face à son homologue britannique. Ces chiffres reflètent très exactement le peu d'opposition à laquelle nos Juniors eurent à faire face.

Toutes les victoires acquises par les Français le furent très aisément, ainsi d'ailleurs que le seul point obtenu par l'équipe anglaise. Dans de telles conditions, l'intérêt de cette compétition réside essentiellement dans la valeur des performances réalisées.

- En Poids Coqs, beau travail de Gilbert qui, avec 247 k 500, améliore nettement son record personnel ; il devance l'Anglais Jones de 20 k.

Toujours égal à lui-même, Fréville atteint 265 k mais est nettement dominé par l'excellent Anglais Perrin qui réalise un total de valeur 305 k. Hors compétition dans cette catégorie des Poids Plumes, l'Anglais Winterbourne totalise 262 k 500.

- Fourrier (Poids Léger) domine nettement l'Anglais Nuttal dans les deux premiers mouvements, puis termine seul la compétition, l'Anglais ayant manqué ses trois essais à l'épaulé et jeté. Fourrier réalise 332 k 500, total qu'il aurait pu porter à 340 k s'il avait tenu un dernier jeté à 140 k.

Bonne performance de Plot en Poids Moyens avec 340 k... mais Plot vaut déjà quelque 15 k de plus. L'Anglais Spicer reste à 297 k 500 tandis que, hors compétition, le local Mast, très encouragé par ses supporters, atteint le bon total de 332 k 500.

- En Poids Mi-Lourds, Gourrier réussit de bonnes performances au développé - 120 k - et au jeté 150 k mais manque son deuxième mouvement

et reste sur son premier essai : 110 k. Il devance l'Anglais Sullivan de 52 k 500 tandis que, hors compétition, Auber montre une très belle progression avec un total de 367 k 500 et un étonnant développé de 125 k.

- Cazeaux s'adjuge la dernière victoire française avec 355 k devant l'Anglais Tomlinson 322 k 500, mais reste à quelque 20 ou 25 k de ses réelles possibilités.

Athlètes, entraîneurs et supporters ont particulièrement apprécié l'accueil et la parfaite organisation des dirigeants de Bar-le-Duc..., mais je regrette que les arbitres - anglais et français - se soient montrés aussi peu sévères dans l'application du règlement.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National.



Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Principales décisions du Congrès de la F.I.H.C. et du Bureau, à Berlin-Est

- Les Championnats du Monde 1967 auront lieu à Tokyo du 1 au 8 Octobre, au gymnase de Tokyo contenant 8000 places.

Les compétiteurs et les officiels seront logés au Centre des Sports olympique où sera également situé le gymnase.

- Deux candidats s'étaient proposés pour l'organisation du Championnat du Monde 1969 : Israël et la Pologne. La Pologne l'a emporté par 18 voix à 12.

Le Bureau de la F.I.H.C. a décidé de soutenir trois recommandations importantes :

- a) Une délégation de la Commission médicale sera présente lors des essais préolympiques afin d'étudier les effets de l'altitude sur les haltérophiles ;
- b) Afin de résoudre le problème des drogues dans le sport, la Commission médicale, en accord avec les entraîneurs nationaux, fera une analyse d'urine aux trois vainqueurs de chaque catégorie. Toutes les équipes nationales ont été invitées à coopérer ;
- c) La Commission médicale établira des statistiques sur les mensurations des compétiteurs des Championnats du Monde à Tokyo afin de commencer de longues recherches sur les effets de l'haltérophilie sur le corps humain.

Il a été en outre décidé qu'une conférence internationale des entraîneurs pourrait avoir lieu en 1967 (à confirmer).

Les minima pour les Jeux Olympiques de 1968 seront égaux, dans chaque catégorie, aux performances réalisées par l'athlète classé 15^e dans la liste des meilleures performances 1967 publiée par la F.I.H.C. Si toutefois ces performances étaient supérieures à celles des Jeux de 1964 (Tokyo) ce sont ces dernières qui seraient prises en considération.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE « C » - LUXEMBOURG

disputé le samedi 19 Novembre 1966 à Niedercorn

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|----------------|------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| Poids Coqs : | | | | | | |
| 1. DECONNINCK | 55 k 300 | France | 87,500 | 77,500 | 107,500 | 272 k 500 |
| 2. WINANDY | 55 k 500 | Luxembourg | 80, - | 65, - | 90, - | 235 k |
| Poids Plumes | | | | | | |
| 1. LICKES | 59 k 500 | Luxembourg | 90, - | 90, - | 115, - | 295 k |
| 2. HENRY | 60 k | France | 85, - | 87,500 | 100, - | 272 k 500 |
| Poids Légers | | | | | | |
| 1. UHLRICH..... | 66 k 800 | France | 102,500 | 97,500 | 120, - | 320 k |
| 2. WARKIN | 67 k 100 | Luxembourg | 77,500 | 67,500 | 90, - | 235 k |
| Poids Moyens | | | | | | |
| 1. TERME | 74 k 900 | France | 107,500 | 122,500 | 142,500 | 372 k 500 |
| 2. DUMONT | 73 k 200 | Luxembourg | 120, - | - | 120, - | 240 k |
| Poids Mi-Lourds | | | | | | |
| 1. GOMEZ | 78 k 500 | France | 110, - | 100, - | 135, - | 345 k |
| 2. GREIVELDINGER | 79 k | Luxembourg | 105, - | 97,500 | 130, - | 332 k 500 |
| Poids Lourds-Légers | | | | | | |
| 1. DEMONSEL | 87 k 300 | France | 120, - | 110, - | 152,500 | 382 k 500 |
| 2. SCHMIT M..... | 88 k 900 | Luxembourg | 100, - | 95, - | 130, - | 325 k |
| Poids Lourds | | | | | | |
| 1. MICHAELIS | 105 k 600 | Luxembourg | 137,500 | 120, - | 165, - | 422 k 500 |
| 2. REMY | 110 k 800 | France | 137,500 | 120, - | 165, - | 422 k 500 |

Le déplacement de l'Équipe de France C et son séjour, quoique court, à Luxembourg, furent marqués par une camaraderie exemplaire, une entente entre dirigeants et athlètes et aussi par les débuts de notre ex-champion de France, Herbaux, comme Moniteur. Dirigeant son équipe avec sûreté et dynamisme, il obtint des résultats surprenants.

Le match commença à 19 h 30, pour se terminer à 22 h 30. Trois heures de plateau devant un public nombreux et enthousiaste qui encouragea très sportivement les deux équipes.

Bon début dans les Poids Coqs, où Deconninck, le Poids Coq qui monte, améliorait son meilleur total de 5 k (272 k 500) et battait son adversaire de 12 k 500.

Dans les Poids Plumes, Henry, en fin de carrière, n'a plus le feu sacré et il fut battu de 22 k 500 par le Champion du Luxembourg de la catégorie.

Dans les Poids Légers, Ulrich battit son adversaire de 85 k avec un total, moyen pour lui, de 320 k.

Dans les Poids Moyens, la révélation de la journée fut Terme qui, avec 107 k 500 au développé, 122 k 500 à l'arraché (record du Comité du Languedoc et battant le Poids Lourd dans ce mouvement) fut le héros de l'arraché. Il réussit 142 k 500 à l'épaulé-jeté manquant de peu 147 k 500. Bravo Terme.

Le stage de Varsovie lui a été très profitable.

Dans les Mi-Lourds, Gomez en petite forme, se contenta de battre son adversaire de 12 k 500.

Dans les Lourds-Légers, belle performance de Demonsel qui développa 120 k, n'arracha que 110

k, mais épaula et jeta 152 k 500. Gros succès pour Demonsel qui est un habitué des rencontres avec le Luxembourg. Son total de 382 k 500 pourrait dans trois semaines, au cours du match de sélection, se transformer en 400 k.

Le match des Poids Lourds fut le plus passionnant de tous. Jugez-en vous-même.

Les deux Poids Lourds Michaelis, très bel athlète, pesant 105 k et Rémy 110 k.

Premier mouvement, les deux adversaires développent 137 k 500, donc égalité. A l'arraché, 120 k tous les deux, toujours égalité. A l'épaulé-jeté, la situation est inchangée puisqu'ils réussissent 165 k totalisant 422 k 500.

Rémy, étant plus lourd, est battu au poids de corps et le Luxembourgeois bat son record du total de 5 k et celui du Luxembourg de l'épaulé-jeté de 2 k 500.

Bravo quand même à notre Poids Lourd Rémy pour sa combativité.

Résultat final 5 victoires à l'Équipe de France et 2 victoires à l'Équipe Luxembourgeoise.

Ce qu'il faut retenir de cette rencontre, c'est la bonne entente que notre Conseiller Technique Régional, Herbaux, a su faire régner dans l'équipe, lui communiquant son dynamisme, et la dirigeant, lors de la compétition, avec une sûreté de jugement incomparable. Bravo Herbaux ! J'aimerais faire beaucoup de déplacements comme celui-ci.

Très bonne réception des dirigeants et athlètes Luxembourgeois. Parmi ces derniers, trois espoirs à suivre : le Plume Lickes, le Moyen Dumont et le Lourd Michaelis.

Nous renouvelons ici, nos remerciements à la Fédération Luxembourgeoise, à son Président, ainsi qu'à ses collègues Fédéraux qui se dévouent pour notre beau sport haltérophile.

V. LEVELER.

Nos joies, nos peines

Naissance

L'excellent haltérophile François Aspart, du Ju-do-Club Perpignanais nous annonce la naissance, à son foyer, d'un fils qui a reçu le prénom de Jean-Luc.

Tous nos bien sincères compliments aux heureux Parents et vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

Distinctions

Le Comité de Guyenne nous annonce que son ancien Secrétaire. M. Jean Saint- Martin, a obtenu la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports, ainsi que M. Jean Destrac, qui vient de lui succéder dans les mêmes fonctions.

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Arthur Trudel, Père de Paul Trudel, de l'A.S. P.T.T. de Lille.

Il était, ces dernières années, un habitué de nos compétitions haltérophiles auxquelles il assistait en qualité de supporter.

Nous renouvelons à Paul Trudel, ainsi qu'à toute sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Les Championnats du Monde 1966

(Suite)

Catégorie Poids Mi-Lourds :

Notre compatriote Marcel Paterni étant blessé, aucun athlète français n'est inscrit dans cette catégorie. Nous allons donc assister à la compétition de la catégorie des Poids Mi-Lourds en spectateurs très détendus, d'autant plus détendus qu'il nous paraît impossible que la lutte pour les premières places puisse atteindre la même intensité que la veille... ce en quoi nous commettons une grave erreur !

Vingt concurrents sont inscrits dans cette catégorie. Onze tirent l'après-midi dont le meilleur, l'Autrichien Aschenbrenner, atteint le bon total de 422 k 500, suivi de près par l'Iranien Rashid 420 k et le Britannique Pearman 417 k 500.

Parmi les neuf autres concurrents nous retrouvons les longilignes Ozimek (Pologne) et Zdrzila (Tchécoslovaquie) respectivement tenant du titre et champion olympique de la catégorie inférieure, l'ex-champion du monde le Hongrois Vérès, le Soviétique Belayev recordman du monde de l'arraché (catégorie Poids Moyens), l'Allemand de l'Est Arnold, les Finlandais Kangasniemi et Kailajarvi (Jaki), le jeune Italien Corradini et l'Autrichien Hastik.

Dès le premier mouvement, le Hongrois Vérès, les yeux toujours cachés derrière de grosses lunettes noires, prouve qu'il a retrouvé l'intégrité de ses moyens physiques en poussant très correctement 150 puis 157 k 500. A son 3^e essai, il tente de reprendre le record du monde avec 162 k 500 (détenteur actuel : Issakov 161 k). Après avoir épaulé en flexion, Vérès fait un magnifique effort, se cambre rapidement sous la charge, se redresse..., le record est battu..., non, car deux lampes rouges viennent sanctionner une flexion des genoux après la claqué de l'arbitre.

Avec 157 k 500, Vérès prend cependant une option sur le titre il devance l'Allemand de l'Est Arnold dont le développé à 152 k 500 n'était pourtant pas meilleur que le dernier essai de Vérès. Trois athlètes se partagent la 3^e place avec 147 k 500 : Belayev (U.R.S.S.), Kangasniemi (Finlande) et Corradini (Italie). Viennent ensuite avec 145 k Zdrzila (Tchécoslovaquie) et Ozimek (Pologne), ce dernier n'ayant pu mieux faire que son premier essai.

L'arraché à deux bras vient quelque peu modifier l'ordre établi. Toujours relativement faible dans ce mouvement, Vérès réussit cependant une belle série d'arrachés en fente 130 - 135 - 137 k 500. Il accentue ainsi son avance sur l'Allemand Arnold (135 k) conserve celle-ci sur Ozimek qui, malchanceux, ne peut mieux faire que son 1^{er} essai (137 k 500).

Avec un bel arraché à 142 k 500 au 3^e essai, Zdrzila rejoint l'Allemand Arnold, tandis que le Soviétique Belayev, bel athlète bien proportionné, fait une magnifique exhibition de sa technique et de ses qualités avec 137 k 500 et 145 k. Il tente ensuite 147 k 500, soit 500 g de moins que le record du monde, amène parfaitement la barre à bout de bras mais se déséquilibre... Belayev démontre alors une maîtrise corporelle peu banale : en position fléchie, il avance un pied, le déplace encore, ramène l'autre pied et se relève. Cet exploit est salué, comme il se doit, par une salve d'applaudissements.

Atteignant le total de 295 k sur les deux premiers mouvements, Belayev rejoint le Hongrois Vérès sur lequel il possède l'avantage du poids de corps. Viennent ensuite Zdrzila et Arnold - 287 k 500 - puis Ozimek - 282 k 500 - dont les chances d'atteindre une marche du podium sont désormais très faibles. Kangasniemi est en 6^e

position avec 280 k et reste le seul Finlandais en course, son compatriote et ex-recordman du monde de l'arraché - Kailajarvi n'ayant pu contrôler ses arrachés avec 140 puis 145 k.

Après avoir frôlé le zéro avec 157 k 500 (total : 412 k 500), Hastik (Autriche) termine avant les autres compétiteurs, suivi de près par le jeune Italien Corradini 162 k 500 (total : 425 k) et dont les progrès sont étonnants. Kangasniemi atteint les 440 k et la 6^e place avec un premier essai à 160 k manquant ensuite 167 k 500.

Le jeune Allemand Arnold (2^e essai) et Ozimek (1^{er} essai) jettent 172 k 500 et, après l'échec de l'Allemand avec 175 k. Ozimek tente de lui reprendre la 4^e place avec 180 k, mais en vain. Champion du monde l'année dernière à Téhéran, Ozimek est, cette année, relégué à la 5^e place avec un total de 455 k soit 20 k de moins. Presque inconnu des grandes compétitions, le jeune Arnold s'affirme comme un concurrent de grande valeur en prenant la 4^e place avec 460 k.

Bien qu'ayant pris quelque 7 k de poids de corps depuis les derniers Jeux Olympiques, le Tchèque Zdrzila paraît toujours aussi long et mince il jette cependant 177 k 500 avec facilité à son premier essai et assure ainsi sa troisième place.

180 k : 1^{er} essai de Vérès. Ainsi le Hongrois est désavantagé par le tirage au sort car son adversaire va pouvoir suivre exactement la même progression et reprendre l'avantage à chaque essai, bénéficiant d'un poids de corps inférieur. Mais le Soviétique sera-t-il capable de lever les mêmes charges ?

Vérès jette facilement cette charge... imité en cela par Belayev.

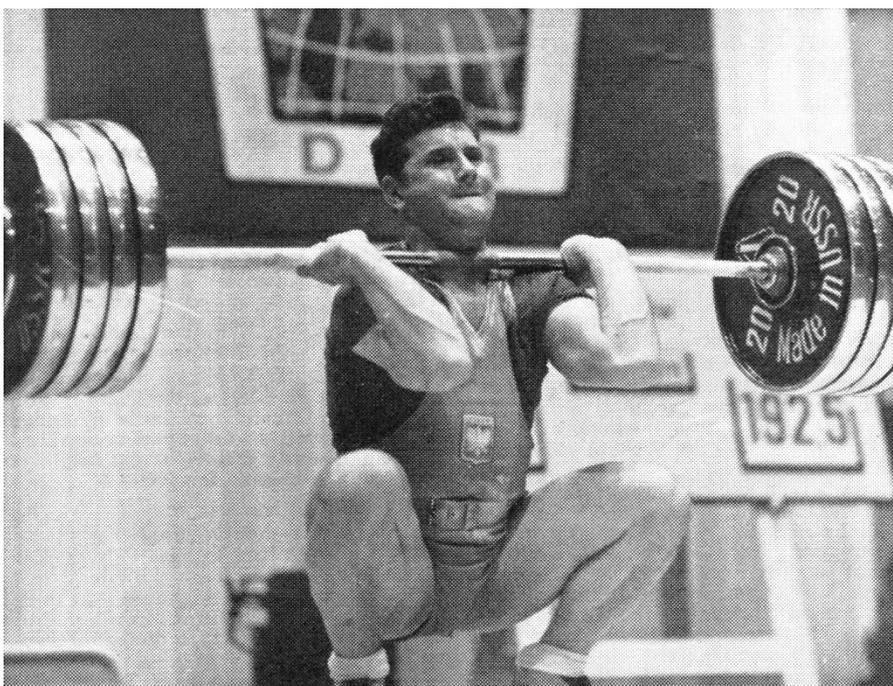
185 k : Les deux hommes se suivent de près et ne semblent pas plus éprouvés par leur effort qu'à l'essai précédent.

187 k 500 : 2^e essai de Zdrzila et tentative contre le record du monde détenu par Vérès avec 187 k. Désormais sans espoir d'obtenir l'une des deux premières places, Zdrzila va peut-être réussir la plus lourde charge de ce championnat il épaulé parfaitement, se relève de la flexion, propulse la barre à bout de bras..., mais la trajectoire ne suit pas tout à fait la verticale et la barre retombe en avant.

Nous attendons Vérès, mais celui-ci a décidé de prendre plus lourd..., imité, bien entendu, par le Soviétique.

Zdrzila reprend cette charge-record, mais commet la même erreur qu'à l'essai précédent.

190 k : 3^e essai de Vérès... avec 3 k de plus que son propre record du monde. Encouragé par le public, Vérès se concentre longuement, calmement ; pieds sous la charge, bras relâchés, il lève la tête puis se penche, assure sa prise de mains et, après quelques longues secondes, il se redresse enfin, tombe sous la barre. Coudes engagés vers l'avant, tête penchée en avant, il se relève de la position fléchie, marque un nouvel arrêt dans la position debout. La flexion de l'impulsion est lente mais l'extension est fulgurante. La barre est à bout de bras. Le public ne peut plus se contenir, il hurle son enthousiasme Vérès a non seulement battu le record de l'épaulé et jeté mais aussi celui du total



PALINSKI (Pologne), 2^e des Poids Lourds-Légers.

olympique, le portant à 485 k soit 7 k 500 de plus que le record précédent. La pesée de l'athlète puis de la barre s'effectue dans une ambiance de kermesse, et, lorsque le speaker appelle le Soviétique Belayev pour son 3^e essai des exclamations étonnées fusent de toutes parts.

Rapidement, Belayev se dirige vers la barre et j'avoue être tellement stupéfait par l'assurance de cet athlète qu'il m'est difficile de décrire son mouvement. Toujours est-il que quelques secondes plus tard, Belayev se retrouve debout, barre à bout de bras bien tendus, visage souriant il est, contre toute attente, champion du monde avec le même total que Vérés.

Les Soviétiques ont, cette année, bien préparé leurs représentants : avec cinq athlètes présentés, ils remportent cinq titres et effacent ainsi l'humiliation subie l'année dernière à Téhéran.

Catégorie Poids Lourds-Légers :

Alors que le sévère arbitrage de la catégorie des Poids Moyens avait éliminé quatre concurrents, sept athlètes sur les seize Poids Lourds-Légers inscrits ne peuvent réaliser un total olympique : trois d'entre eux disparaissent dès le développé, deux autres, dont notre compatriote Michon, abandonnent sur blessure, les deux derniers manquent leurs trois essais à l'épaulé et jeté. Dans de telles circonstances, la compétition perd une grande partie de son intérêt, d'autant plus que les performances réalisées ne sont pas supérieures à celles de la catégorie précédente.

Sur les sept finalistes, deux des favoris, l'Anglais Champion du Monde Martin et le Soviétique Talts manquent leurs trois essais au développé, le premier avec 150 k, le deuxième avec 147 k 500. Tous deux perdent l'équilibre par deux fois et, si la

barre de leur 3^e essai parvient bien à bout de bras, ce n'est pas sans un « vigoureux » temps de genoux auquel les arbitres ne restent pas insensibles

Débarassés de ces redoutables adversaires, les Polonais Palinski et Golab réussissent tous deux une belle série avec respectivement 152 k 500 - 157 k 500 et 160 k et 155 - 160 et 162 k 500. Ils prennent ainsi la tête du Championnat devant le bel athlète hongrois Toth - 155 k - et l'aîné des frères Kailajarvi - 145 k.

Ces quatre concurrents restent seuls en compétition après l'abandon du Suédois Asp.

Mal échauffé, Palinski fait une piètre démonstration à l'arraché : il manque nettement 135 k, s'accroche pour amener ses deux essais suivants à bout de bras - 135 k et 137 k 500 - et, malgré un fléchissement assez net des bras, il recueille deux lampes blanches.

Golab profite de la défaillance de son compatriote pour accentuer le léger avantage qu'il possédait il tire 140 k (2^e essai) avant de manquer 142 k 500. Stimulé par la faiblesse relative de ses adversaires, le Hongrois Toth réussit trois magnifiques arrachés en flexion -137,500 142,500 et 145k-et, avec un total de 300k sur les deux premiers mouvements, il s'intercale entre les Polonais Golab (302 k 500) et Palinski (297 k 500). Avec 135 k à l'arraché et un total de 280 k, Kailajarvi n'a maintenant plus aucune chance de rejoindre ces trois hommes. Plus faible à l'épaulé et jeté, Golab démarre à 172 k 500, manque ensuite deux fois 180 k alors que Palinski, Toth et Kailajarvi réussissent cette charge à leur 1^{er} essai.

La lutte pour la première place se circonscrit donc autour de deux hommes, Palinski et Toth. Possédant 2 k 500 d'avance et l'avantage du poids

de corps, Toth suit une sage progression 185 k, puis 187,500, ces deux charges sont épaulées en fente assez haute avec un déplacement très accentué du corps vers l'arrière, le jeté est, à chaque tentative, parfaitement contrôlé. Après un ultime effort, Toth bondit de joie, lève les bras au ciel, tourne, virevolte, manifeste d'une manière très méridionale son allégresse. Avec un total de 487 k 500, il vient d'égaliser le record du monde du total olympique et oblige ainsi Palinski à tirer sur 192 k 500... 2 k de plus que le record du monde.

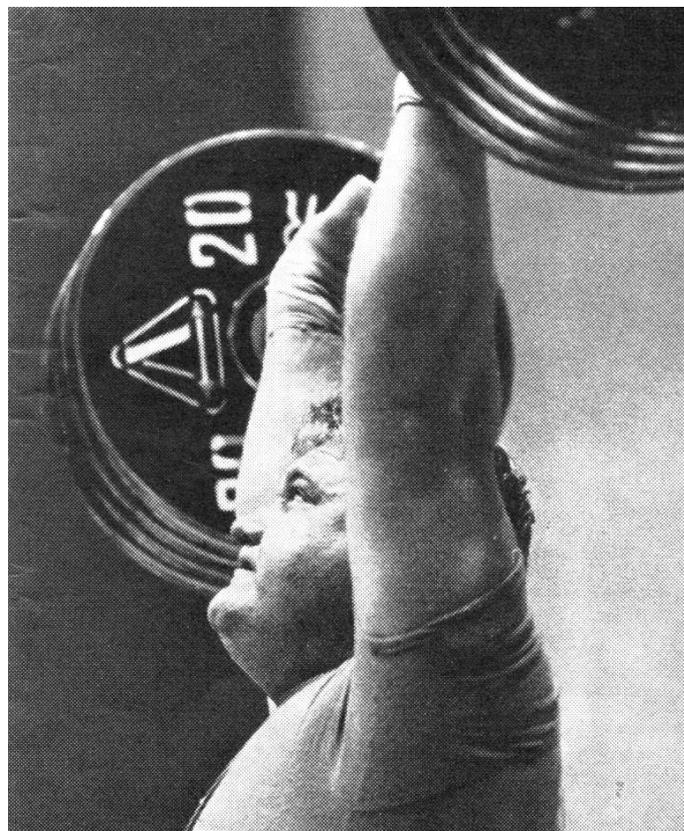
Ayant abandonné la fente pour la flexion, Palinski amène cette charge - record sur les clavicales mais, malgré un effort extraordinaire, il ne peut se relever. A sa dernière tentative, Palinski n'est pas plus heureux. Avec 477 k 500, il se classe 2^e derrière Toth tandis que son compatriote Golab s'adjuge la 3^e place avec 475 k. 4^e avec 465 k, le Finlandais a produit un très bel effort avec 185 k. Il devance très aisément les vainqueurs du groupe des moins forts

Penchev (Bulgarie) et Estaki (Iran) lesquels se partagent les 5^e et 6^e places avec 440 k.

J'avoue avoir assisté à cette compétition des Poids Lourds-Légers, puis l'avoir relatée, sans passion. L'abandon de notre compatriote Michon, blessé à la suite du développé en est certainement une cause, mais aussi l'élimination du champion du Monde Martin et du Soviétique Talts ce dernier, bien qu'encore inconnu dans les championnats du monde, se serait certainement révélé redoutable. Enfin et surtout, après avoir applaudi aux exploits stupéfiants des champions Poids Légers, Moyens, Mi-Lourds, après avoir été enivré par une cascade de records, les performances des Poids Lourds-Légers, si valables soient-elles, ne résistent pas à la comparaison.



Malgré un record du Monde à l'épaulé et jeté à 190 k, VÉRES (Hongrie) est battu au poids de corps par BELAYEV (U.R.S.S.).



ZHABOTINSKY (156 k 800) U.R.S.S., est de nouveau Champion du Monde des Poids Lourds.

Les 500 k devraient être logiquement largement dépassés... nous en sommes restés à 487 k 500, soit 2 k de plus seulement que le record des Poids Mi-Lourds. Ce blasement passager qui m'affecte ne doit pourtant pas déprécier la valeur combative d'un Talts qui a arraché sa victoire à de solides et valeureux champions.

Catégorie Poids Lourds :

La première partie de la compétition des Poids Lourds est surtout marquée par les excellents progrès de l'Allemand de l'Ouest Haun réussissant ses 9 essais, celui-ci améliore de 7 k 500 son record national du total olympique, l'amenant à 485 k. Notre compatriote Roger Léveq est également engagé dans cette compétition : il réussit 2 essais par mouvement et bien qu'un peu faible dans les deux premiers par rapport à la plupart des autres concurrents, il réussit derrière Haun (185 k) la plus lourde charge à l'épaulé - jeté avec 177 k 500. Total : 442 k 500. Satisfaisant pour un athlète qui, pour la première fois, aborde les championnats du monde, ce total olympique peut être, dès cette année, amélioré de 20 à 30 k conférant ainsi à Roger Léveq une bonne classe internationale.

A 19 h 30, deux heures après la fin de cette première partie, les sept finalistes de la catégorie se présentent sur le plateau.

Écrasant de sa masse, avec ses 156 k 800 tous les autres concurrents, le Soviétique Zhabotinsky est l'incontestable favori de cette compétition. L'attribution de la 2^e place paraît beaucoup plus incertaine... Ira-t-elle à Batichev, un Zhabotinsky modèle réduit mais qui pèse cependant 123 k 400, au bel athlète américain Bednarski (108 k 900) ou à notre ami belge Reding dont les 118 k 500 de poids de corps pour une taille de 172 cm donnent une impression de force extraordinaire ?

Derrière ces quatre hommes, Rieger (Allemagne de l'Est), athlète d'un gabarit semblable à

notre compatriote Léveq, Broumand (Iran) et Veselinov (Bulgarie) devront lutter entre eux pour l'obtention de la 5^e place.

Dès le développé, nous avons une grosse déception : à trois reprises, Reding pousse 180 k avec une facilité déconcertante mais ne parvient pas à se stabiliser et perd l'équilibre avant le signal de l'arbitre. Il laisse ainsi la 2^e place se disputer entre Batichev - 170 k (2^e essai) avant de manquer 177 k 500 - et Bednarski (U.S.A.). Ce dernier révèle des qualités physiques tout à fait exceptionnelles pour un homme de son poids il épaule toutes ses charges avec une très légère flexion de genoux - performance remarquable lorsqu'il s'agit de barres chargées à 175 k, puis 182 k 500 - et développe puissamment sans aucun temps de ressort, ni surtout de flexion de genoux. Ayant manqué 182 k 500 à son 2^e essai, Bednarski reprend cette charge et recueille l'approbation des juges et du toujours très sportif public de Berlin. Après cet exploit du jeune Américain, la performance de Zhabotinsky - 190 k au 2^e essai avant de manquer 195 k - paraît presque banale ; 48 k de poids de corps séparent en effet les deux hommes et les sympathies du public s'orientent inévitablement vers le David de cette lutte opposé au géant Goliath.

Trop sûr de sa victoire et décontracté, Zhabotinsky subit à l'arraché la même mésaventure que son compatriote Vlassov aux Jeux Olympiques de Tokyo par deux fois, il perd l'équilibre, mais réussit facilement son 3^e essai avec la même charge de 160 k. Aussi surprenant que cela puisse paraître, Zhabotinsky est battu dans un domaine qu'il pouvait considérer comme sa possession puisque recordman du monde de l'arraché : à leur 2^e essai, Bednarski et Batichev arrachent la barre de 160 k dans un style fléchi très correct mais manquent ensuite 165 k.

Chaque mouvement étant suivi par une remise de médailles, Bednarski monte sur la plus haute

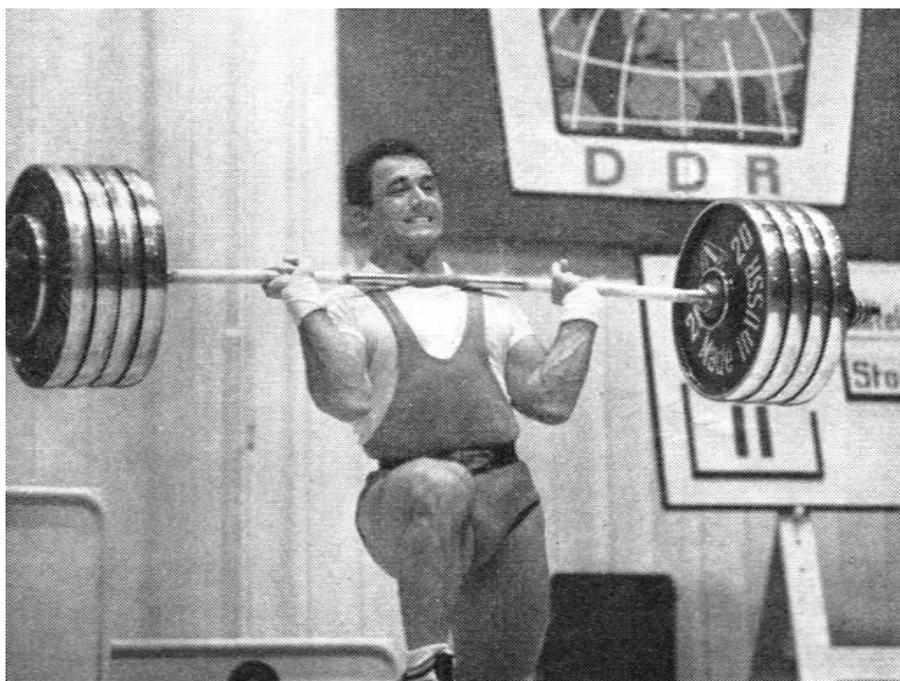
marque du podium précédant Batichev et Zhabotinsky. L'image de ces trois hommes sur le podium est peut-être une préfiguration de l'avenir car de « véritables athlètes » de corpulence presque normale vaincraient, j'en suis persuadé, les mastodontes. L'accession avec 600 k ne paraîtrait pas impossible pour un homme de moins de 120 k et... Bednarski peut être celui-là.

L'épaulé et jeté voit s'opposer les mêmes hommes mais Zhabotinsky affirme maintenant une réelle supériorité. Il démarre à 202 k 500 laissant Bednarski à 195 k et Batichev à 200 k. Ces deux hommes tentent bien des charges plus lourdes - respectivement 205 et 210 k - mais sans succès. La barre est alors chargée à 218 k, soit : 500 grammes de plus que le record du monde. Zhabotinsky épaule et jette cette charge très facilement et répond en levant les bras aux acclamations de la foule. Mais la barre est trop légère (!) de quelques 200 grammes, le record n'est pas valable Zhabotinsky demande alors la même charge - 218 k - pour son 3^e essai. Ayant constaté la facilité avec laquelle Zhabotinsky avait réussi son 2^e essai, cette tentative, avec la même charge me paraît insolite. Insolite aussi paraît-elle au Jury d'appel mais pour d'autres raisons : le règlement ne prévoit pas qu'un athlète puisse demander à son 3^e essai une barre qu'il vient de réussir : il s'ensuit une indescriptible et longue discussion entre les membres du Jury d'appel. Zhabotinsky apparaît plusieurs fois sur le plateau mais, en l'absence des deux arbitres, il retourne dans les coulisses. L'ambiance s'échauffe, le public siffle. Le Président Johnson (U.S.A.) discute violemment avec M. Nasarov (U.R.S.S.) imité en cela par d'autres membres du Jury d'appel Les sifflements redoublent, les discussions s'enveniment, Zhabotinsky s'impatiente. Enfin, après de longues minutes, les arbitres regagnent leurs places, Zhabotinsky monte sur le plateau, le tumulte s'apaise progressivement... pour redoubler une fois de plus lorsque Zhabotinsky, avec la même facilité, parvient à maintenir la barre à bout de bras.

Malgré cet exploit de Zhabotinsky, nous avons l'impression d'être trompés, Zhabotinsky cache son jeu, il vaut mieux que cela peut-être cherche-t-il à se ménager pour prolonger sa carrière de champion, et ce souci serait tout à fait légitime, ou bien faut-il croire les bruits de coulisses selon lesquels chaque record ou chaque titre emporté par un Soviétique serait substantiellement récompensé ? Dans ce cas, l'intérêt primerait la recherche de la performance maximum.

Atteignant 567 k 500 au total olympique, Zhabotinsky domine encore nettement la catégorie et peut sans doute battre le record de Vlassov - 580 k. Derrière lui, nous assistons à l'éclosion d'un champion de première grandeur atteignant 537 k 500 dès sa première apparition au Championnat du Monde, âgé de 22 ans, l'athlétique Américain Bednarski peut encore perfectionner sa technique, gagner 10 à 15 k de poids de corps et améliorer ainsi considérablement ses performances. Dépourvu de complexes, Bednarski affirme qu'il battra Zhabotinsky aux Jeux Olympiques de Mexico et atteindra les 600 k

Derrière ces deux hommes, classé avec 530 k, le Soviétique Batichev m'a beaucoup moins impressionné car sa musculature est noyée dans une gangue graisseuse. Ses performances n'en sont pas moins remarquables et sa technique très étudiée.



TOTH (Hongrie), Champion du Monde des Poids « Lourds-Légers ».

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE CULTURISTE 1966

Berlin-Est, les 22-23 Octobre 1966

Jury : MM. Bob Hoffman (États-Unis), Jean Dame (France), George Kirkley (Grande-Bretagne), Zeh-tab (Iran), Malih Alaywan (Liban), Allan Hool (Mexique), Bill Francis (Sud Afrique).

Bien dirigé par l'entraîneur polonais Raguski qui a séjourné pendant plus de six mois en Iran. Broumand s'octroie la 4^e place avec 502 k 500 devant l'Allemand de l'Est Rieger, 5^e avec 492 k 500.

Le défilé de toutes les délégations suit bientôt la présentation des vainqueurs sur le podium et clôture un Championnat du Monde riche en émotions, en performances de haute valeur, en luttes passionnées.

Il est difficile de résumer en quelques lignes les faits les plus marquants de ces Championnats, tant ceux-ci furent nombreux. Deux extraordinaires bagares émergent pourtant celles qui opposèrent, d'une part, les Poids Moyens Baszanowski et Kurentsov et, d'autre part, les Poids Mi-Lourds Véres et Belayev ; il fallut battre des records du monde pour obtenir la victoire et - ce fut le cas pour Véres - cela ne suffit pas toujours !

En ne considérant que les chiffres réalisés au total olympique, le Poids Léger Katsura (437 k 500) s'installe aisément en tête d'un classement inter-catégories. Il obtient 772 points d'après ma table de cotation. Viennent ensuite les Mi-Lourds Belayev et Véres (485 k) 750 points, le Poids Moyen Kurentsov (450 k) 742 points, le Plume Miyake (387 k 500) 740 points, le Poids Moyen Baszanowski (447 k 500) 738 points etc.

Il est à noter qu'avec un arbitrage moins sévère, le classement des Poids Moyens aurait sans doute rejoint celui des Mi-Lourds.

Un classement semblable est également intéressant à établir à l'épaulé et jeté avec 182 k 500, le Poids Moyen Kurentsov obtient aisément la première place avec 300 points. Viennent ensuite :

| | Points |
|--|--------|
| 2 ^e Véres (Mi-Lourd) 190 k | 293 |
| Belayev (Mi-Lourd) 190 k | 293 |
| 4 ^e Miyake (Plume) 152 k 500 | 291 |
| Katsura (Léger) 165 k | 291 |
| 6 ^e Baszanowski (Moyen) 175 k | 288 |
| 7 ^e Jalayer (Léger) 162 k 500 | 287 |
| 8 ^e Vakhonin (Coq) 142 k 500 | 285 |

Au tableau d'honneur de ces Championnats du Monde, nous citerons donc :

- Katsura (Léger) pour son record du total olympique (437 k 500) ;
- Kurentsov (Moyen) pour son record à l'épaulé et jeté (182 k 500) ;
- Véres et Belayev (Mi-Lourds) pour leur double record à l'épaulé et jeté et au total olympique ;
- Miyake (Plume) pour son extraordinaire arraché (125 k).

Enfin, je n'oublierai pas de citer celui que je considère comme l'un des plus beaux champions que nous ayons jamais connus, le Polonais Baszanowski qui, malgré le handicap d'un poids de corps trop faible (71 k 300) et, malchanceux au développé, a bien failli remporter le titre d'une catégorie qui n'est pas habituellement la sienne !

L'élection du plus bel athlète d'Europe et du Monde suivait les Championnats d'Haltérophilie. Malgré une organisation défectueuse - des culturistes non inscrits se sont en effet présentés sur la scène tournant en dérision les décisions du jury - le classement des athlètes engagés m'a paru, cette année, juste et conforme.

Dans la catégorie « grandes tailles », victoire de l'Américain Gajda dont le développement brachial et thoracique est extraordinaire. Viennent ensuite

| Noms des Concurrents | Nations | Total |
|---|-----------------------|--------|
| Catégorie de taille jusqu'à 1 m 68 : | | |
| CHAMPIONNAT DU MONDE | | |
| 1. K. YAZBEK | Syrie | 167,50 |
| 2. R. PICARD | Canada | 165 |
| 3. M. HAMDI | République Arabe Unie | 162,50 |
| 4. A. AYOUN | Liban | 161,50 |
| 5. R. WARD | Grande-Bretagne | 157 |
| 6. M. REHAN | Iraq | 151 |
| 7. D. WYNGAARD | Sud-Afrique | 150 |
| 8. A. COEL | Belgique | 139 |
| 9. M. NADUM | Iraq | 137 |
| 10. M. SCHUK | Allemagne de l'Est | 127 |
| 11. D. HEIN | Allemagne de l'Est | 117,50 |
| CHAMPIONNAT D'EUROPE | | |
| 1. R. WARD | Grande-Bretagne | 157 |
| 2. A. COEL | Belgique | 139 |
| 3. M. SCHUK | Allemagne de l'Est | 127 |
| 4. D. HEIN | Allemagne de l'Est | 117,50 |
| Catégorie au-dessus de 1 m 68 : | | |
| CHAMPIONNAT DU MONDE | | |
| 1. B. GAJDA | États-Unis | 193 |
| 2. A. EL GUINDI | République Arabe Unie | 173,50 |
| 3. A. ZWAIR | Iraq | 163 |
| 4. R. VASSEAUX | France | 162,50 |
| 5. R. SMOLANA | Allemagne de l'Ouest | 162 |
| 6. P. BYRNE | Irlande | 159,50 |
| 7. R. HENDRICKX | Belgique | 152,50 |
| 8. H. BORCHERS | Allemagne de l'Est | 148,50 |
| 9. K. HERTEL | Allemagne de l'Est | 146,50 |
| 10. B. KRYDZINSKI | Pologne | 144 |
| 11. J. WLODAREK | Pologne | 137 |
| CHAMPIONNAT D'EUROPE | | |
| 1. R. VASSEAUX | France | 162,50 |
| 2. R. SMOLANA | Allemagne de l'Ouest | 162 |
| 3. P. BYRNE | Irlande | 159,50 |
| 4. R. HENDRICKX | Belgique | 152,50 |
| 5. H. BORCHERS | Allemagne de l'Est | 148,50 |
| 6. K. HERTEL | Allemagne de l'Est | 146,50 |
| 7. B. KRYDZINSKI | Pologne | 144 |
| 8. J. WLODAREK | Pologne | 137 |
| CHAMPION DU MONDE 1966 R. GAJDA, États-Unis ; | | |
| CHAMPION D'EUROPE 1966 R. VASSEAUX, France. | | |



l'Égyptien El Guindi, l'Iraqien Zwaïr et le Français Roger Vasseaux.

Grâce à une exceptionnelle musculature abdominale, le Syrien Yazbek remporte la victoire de la catégorie « petites tailles », sur le tenant du titre, le Canadien Picard, athlète puissant et bien proportionné et sur l'Égyptien Hamdi, également très bel athlète.

Une présentation de poses artistement enchaînées permet à notre sympathique compatriote, Roger Vasseaux de remporter le titre du plus bel athlète d'Europe toutes catégories. Pour cette très belle victoire consciencieusement préparée, je m'associe à tous les culturistes français pour le féliciter chaleureusement et le remercier d'avoir fait monter les couleurs françaises à Berlin.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National.

FINALES
DU PRIX INTERRÉGIONAL

Samedi 28 Janvier 1967
à 20 h : Juniors

Dimanche 29 Janvier 1967
à 14 h : Seniors

au Gymnase Municipal

2, rue Japy à Paris
(Métro : Voltaire)

Tournoi International des Mardi 25 et Mercredi 26 Octobre 1966

Gymnase Municipal, 2, rue Japy, Paris

Ce tournoi débute à 20 h 30 devant une bonne assistance mais qu'on aurait pu espérer plus fournie, compte tenu de la présence des champions tels que Katsura, Knipp, etc. Le grand public ne connaît que l'homme « le plus fort du monde » et l'absence au programme de Zhabotinsky se fait sentir.

Après une belle prestation de trois jeunes espoirs français, les vedettes prennent possession du plateau.

Présentation des équipes, dont les porteurs-drapeaux sont Prilepine (U.R.S.S.), Knipp (États-Unis), Maier (France). Les hymnes nationaux retentissent, écoutés par l'assistance debout.

Un seul plateau est prévu : Katsura (Moyen), Nagatchev (Léger), Knipp (Moyen), Maier (Mi-Lourd à 75 k 400), Charipov (Mi-Lourd).

Au cours du premier mouvement, le développé, notre représentant Rolf Maier échoue de très peu contre son record de France, mais cet athlète doit pouvoir réaliser sous peu 140 k.

On attendait avec une légère impatience de voir œuvrer le recordman de ce mouvement, l'Américain Knipp. Les spectateurs ne furent pas déçus puisqu'avec 153 k, Knipp établissait un nouveau record mondial. Cet athlète de 74 k pour 1 m 58 environ est bâti en hercule et présente une musculature impressionnante. Il a réalisé, paraît-il, 250 k en flexion sur cuisses.

Avant de passer au deuxième mouvement, le culturiste Vasseaux, Champion d'Europe et 4^e au classement mondial (sur 15 nations engagées), nous fait assister à un bel enchaînement de poses plastiques.

Le tournoi continue par l'arraché à deux bras. Maier commence à 117 k 500 ; à 125 k, Knipp - Katsura et Maier réussissent cette charge ; 130 k voient le 1^{er} essai de Charipov et une tentative de Maier à 130 k 500 (record de France) à son 2^e essai, Charipov arrache avec facilité 140 k, manque 145 k de très peu à son 3^e et essaie par deux fois 148 k 500 (record du Monde). Cette charge est d'ailleurs maintenue 3 à 4 secondes, bras tendus et chute ensuite derrière le corps. Charipov est un magnifique athlète, âgé seulement de 22 ans.

Le Poids Léger Nagatchev débute l'épaulé et jeté avec 150 k, barre réussie avec facilité. Le 1^{er} essai de Katsura 152 k 500 est une simple formalité, épaulé en demi-flexion, jeté sans histoire ; Maier prend 157 k 500 ; Knipp 160 k ; Nagatchev manque cette charge à ses 2^e et 3^e essais (au jeté, déséquilibre sur l'arrière) à 162 k 500, réussite de Maier, échec de Katsura mais réalisé à son 3^e essai (malgré un épaulé difficile, barre sur l'avant). Le Mi-Lourd Charipov débute à 165 k ; Knipp ne peut les réussir ; Maier fait alors une tentative sur 166 k 500 (record de France). A 170 k, Knipp épaulé mais ne peut jeter. La barre est alors chargée à 172 k 500. Charipov ne peut les réussir à ses 2^e et 3^e essais.

Cette première soirée se termine à 23 h 35 et a vu la chute d'un record mondial (Knipp, Poids Moyen : développé 153 k).

Pour la deuxième soirée de ce tournoi, le public était venu plus nombreux, attiré sans doute par la personnalité du Poids Lourd Américain Bednarski, 2^e aux Championnats du Monde.

Le premier plateau comprenait les Français Fulla, Gourrier, Rollin, Michon et le Soviétique Prilepine.

Fulla égala son record de France, en développant 110 k et, malgré un arraché de 85 k seulement, fit mieux qu'à Berlin et totalisa 320 k. Le Rémois Michon ne réalisa que 397 k 500, ne réussissant pas ses barres habituelles à l'arraché et au jeté.

Par contre, Gourrier et Rollin réussissent d'excellentes barres et nous font espérer pour un prochain avenir des performances de classe internationale.

Rollin réussit un total de 390 k. Le Poids Coq Soviétique Prilepine totalise 315 k et rappelle un peu, par sa morphologie, l'Américain Di Pietro.

Il est à signaler toutefois les essais hors concours, contre les records de France par Gourrier, 122 k 500 à l'arraché ; Michon, 138 k à l'arraché ; et à l'épaulé et jeté par Fulla, 131 k ; Gourrier, 155 k.

Le deuxième plateau comprenait deux Poids Lourds-Légers : Nazarov, 88 k 900 Issakov, 86 k et deux Poids Lourds Bednarski, 107 k et Poliakov, 125 k 500. Au développé, Nazarov reste à son premier essai à 137 k 500 alors qu'Issakov réussit 150 et 160 k (approchant à 8 k le record mondial), le Poids Lourd Poliakov restant à 160 k.

Bednarski, pour son premier essai demande 175 k et les réussit avec grande facilité. Ce Poids Lourd de 22 ans qui pour sa première rencontre internationale, termina 2^e au Championnat du Monde à Berlin-Est, sert bien le sport haltérophile par sa présentation au public, sa musculature puissante et harmonieusement répartie. Nous ne sommes pas habitués à voir des Poids Lourds de tout premier plan aussi élégants.

Pour son deuxième essai, il saute de 10 k et prend 185 k qu'il manque par deux fois. A l'arraché, Issakov réussit 125 k à son 2^e essai Nazarov 130 k à son 3^e ; Poliakov arrache 145 k à son 2^e essai et manque 150 k ; Bednarski commence à 152 k 500 puis fait deux tentatives, une à 162 k 500 et une à 166 k, ce qui, en cas de réussite, aurait constitué un nouveau record des États-Unis.

A l'épaulé et jeté, échec d'Issakov à 165 k au 1^{er} essai charge réussie aisément par Nazarov ; Issakov réussit à son 2^e essai et manque 170 k à son 3^e ; Nazarov prend 172 k 500 et réussit son 2^e essai pour échouer à son sur 180 k. Poliakov, après avoir réussi 175 k au 1^{er} essai, échoue par deux fois sur 185 k.

La barre est alors chargée à 195 k pour les débuts de l'Américain Bednarski. Ce poids est manqué lors des deux premiers essais. Allons-nous devoir enregistrer un zéro ? Silence dans la salle, le suspense est dans l'air... Bednarski se concentre et, à son 3^e essai, réussit cette barre et totalise 522 k 500.

Au cours de cette deuxième soirée et en intermède, l'Américain Gajda, plus beau Culturiste mondial 1966, nous fit assister à une excellente démonstration de poses plastiques, mettant en évidence ses différents groupes musculaires, les contractant simultanément ou individuellement.

Ce tournoi a bien servi le sport haltérophile. Il est toutefois regrettable que le public boude cette discipline.

René DINI,
Conseiller Technique Régional.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

Table des records haltérophiles au 1^{er} Octobre 1966

JUNIORS

Développé à deux bras :

Poids Coqs : Capelli, S.C. Navis, 70 k ; *Poids Plumes* : Payen, U.G.A.P., 75 k ; *Poids Légers* : Ermacora, S.C. Navis, 85 k ; *Poids Moyens* : Colucci, S.C. Navis, 100 k ; *Poids Mi-Lourds* : Zago, M.J. Chambéry, 102 k 500 ; *Poids Lourds-Légers* : Lamothe, S.C. Navis, 100 k 500 ; *Poids Lourds* : Lamothe, S.C. Navis, 103 k.

Arraché à deux bras :

Poids Coqs : Payen, U.G.A.P., 68 k 500 ; *Poids Plumes* : Payen, U.G.A.P., 76 k 500 ; *Poids Légers* : Dessus, U.S. Crest, 89 k 500 ; *Poids Moyens* : Fayard, U.S. Crest, 97 k 500 ; *Poids Mi-Lourds* : Fayard, U.S. Crest, 96 k ; *Poids Lourds-Légers* : Lamothe, S.C. Navis, 92 k 500 ; *Poids Lourds* : Lamothe, S.C. Navis, 90 k 500.

Epaulé - Jeté à deux bras :

Poids Coqs : Payen, U.G.A.P., 85 k 500 ; *Poids Plumes* : Colombino, S.C. Navis, 100 k ; *Poids Légers* : Dessus, U.S. Crest, 113 k ; *Poids Moyens* : Fayard, U.S. Crest, 132 k 500 ; *Poids Mi-Lourds* : Fayard, U.S. Crest, 129 k 500 ; *Poids Lourds-Légers* : Lamothe, S.C. Navis, 120 k ; *Poids Lourds* : Lamothe, S.C. Navis, 105 k 500.

Total olympique :

Poids Coqs : Payen, U.G.A.P., 205 k ; *Poids Plumes* : Payen, U.G.A.P., 245 k ; *Poids Légers* : Colombino, S.C. Navis, 277 k 500 ; *Poids Moyens* : Colucci, S.C. Navis, 320 k ; *Poids Mi-Lourds* : Perrier, M.J. Chambéry, 317 k 500 ; *Poids Lourds-Légers* : Lamothe, S.C. Navis, 302 k 500 ; *Poids Lourds* : Lamothe, S.C. Navis, 297 k 500.

SENIORS

Développé à deux bras :

Poids Coqs : Sgaramella, S.C. Navis, 87 k 500 ; *Poids Plumes* : Sgaramella, S.C. Navis, 90 k 500 ; *Poids Légers* : Tognet, M.J. Chambéry, 98 k ; *Poids Moyens* : Catarinetti, Vienne, 105 k 500 ; *Poids Mi-Lourds* : Gomez, H.C. Grenoble, 122 k 500 ; *Poids Lourds-Légers* : Bossa, E.S. Saint-Martin d'Hères, 112 k ; *Poids Lourds* : Cavalli Yvan, H.C. Grenoble, 115 k.

Arraché à deux bras :

Poids Coqs : Sgaramella, S.C. Navis, 87 k 500 ; *Poids Plumes* : Sgaramella, S.C. Navis, 85 k 500 ; *Poids Légers* : Pover, U.G.A.P., 95 k ; *Poids Moyens* : Giraud, S.C. Navis, 103 k ; *Poids Mi-Lourds* : Gomez, H.C. Grenoble, 107 k 500 ; *Poids Lourds-Légers* : Kessler, H.C. Grenoble, 107 k 500 ; *Poids Lourds* : Perrin, H.C. Grenoble, 110 k.

Epaulé - Jeté à deux bras :

Poids Coqs : Sgaramella, S.C. Navis, 112 k 500 ; *Poids Plumes* : Sgaramella, S.C. Navis, 108 k 500 ; *Poids Légers* : Luscansky, S.C. Navis, 118 k 500 ; *Poids Moyens* : Giraud, S.C. Navis, 138 k 500 ; *Poids Mi-Lourds* : Gomez, H.C. Grenoble, 142 k 500 ; *Poids Lourds-Légers* : Kessler, H.C. Grenoble, 137 k 500 ; *Poids Lourds* : Perrin, H.C. Grenoble, 135 k.

Total olympique :

Poids Coqs : Sgaramella, S.C. Navis, 282 k 500 ; *Poids Plumes* : Sgaramella, S.C. Navis, 280 k ; *Poids Légers* : Bortot, S.C. Navis, 300 k ; *Poids Moyens* : Giraud, S.C. Navis, 340 k ; *Poids Mi-Lourds* : Gomez, H.C. Grenoble, 365 k ; *Poids Lourds-Légers* : Kessler, H.C. Grenoble, 345 k ; *Poids Lourds* : Perrin, H.C. Grenoble, 347 k 500.

COMITE DE PICARDIE

Calendrier régional 1966-67

Stage week-end (entraîneurs et athlètes) Total : 25 places. 12 et 13 Novembre 1966, Amiens.

Éliminatoires Prix d'Encouragement (athlètes de 4^e série) : 13 Novembre 1966, Amiens.

Éliminatoires Prix Interrégional (athlètes de 3^e série) : 8 Janvier 1967, Montataire.

Éliminatoires de la Coupe de France Culturiste : 22 Janvier 1967, Beauvais.

Éliminatoires Prix Fédéral (2^e série) : 12 Février 1967, Noyon.

Championnats départementaux et éliminatoires Champ., de Picardie (athlètes pouvant être classés en séries) : 19 Février 1967, Aisne à St-Quentin, Oise à Beauvais, Somme à Montdidier.

Brevets Culturistes et établissements records culturistes : 26 Février 1967, Compiègne.

Éliminatoires Critérium National - Éliminatoires Champ., de France - Finale champ, de Picardie Juniors et Seniors 12 Mars 1967, Amiens.

Premier Pas haltérophile (athlètes n'ayant jamais participé à une compétition) : 19 Mars 1967, St-Quentin.

Rencontre triangulaire inter-comités (Champagne-

Lorraine - Picardie) : 19 Mars 1967, Ste-Savine (Champagne).

Critérium National Culturiste : 2 Avril 1967, Amiens.

Coupe de la Ville de Beauvais (individuelle) : 30 Avril 1967, Beauvais.

Éliminatoires Champ., de France Culturiste et du Concours de Force Culturiste : 21 Mai 1967, Montataire.

Challenge Caron (par équipe) : 28 Mai 1967, Amiens.

COMITE DE LORRAINE

CALENDRIER FÉDÉRAL et RÉGIONAL Saison 1966-1967

9-10-66 : Premier Pas Culturiste - 1^{er} Tour aller Championnat par équipes, dans les salles et clubs.

16-10-66 : 2^e Tour aller Championnat par équipes.

23-10-66 : Prix des Débutants (non-classés) - 1/8 Finale Coupe de Lorraine des Clubs, dans les salles et Clubs.

30-10-66 : 3^e Tour aller Championnat par équipes.

6-11-66 : Brevets Culturistes - 4^e Tour aller Championnat par équipes, dans les salles et clubs.

13-11-66 : Éliminatoires Prix d'Encouragement (4^e série), Jœuf.

20-11-66 : 5^e Tour aller Championnat par équipes.

27-11-66 : 1/4 Finale Coupe Lorraine des Clubs.

3-12-66 : Finale Prix Encouragement Juniors.

4-12-66 : Finale Prix Encouragement Seniors.

11-12-66 : Réunion Sélection en vue Matches Internationaux.

18-12-66 : 1^{er} Tour retour Championnat par

équipes - 2^e Tour retour Championnat par équipes.

8- 1-67 : Éliminatoires Prix Interrégional (3^e série), Jœuf.

15- 1-67 : 1/2 Finale Coupe de Lorraine des Clubs.

22- 1-67 : Éliminatoires Coupe de France Culturiste. A désigner.

28- 1-67 : Finale Prix Interrégional juniors.

29- 1-67 : Finale Prix Interrégional Seniors.

5- 2-67 : 3^e Tour retour Championnat par équipes.

12- 2-67 : Éliminatoires Prix Fédéral (2^e série), Toul.

19- 2-67 : Finale Coupe de France Culturiste - 4^e Tour retour Championnat par équipes.

26- 2-67 : Brevets Culturistes - 5^e Tour retour Championnat par équipes, dans les salles et clubs.

4- 3-67 : Finale du Prix Fédéral Juniors.

5- 3-67 : Finale du Prix Fédéral Seniors.

12- 3-67 : Éliminatoires Critérium National Haltérophile - Championnat de Lorraine Individuel - Élimin. Champ. France (1^{re} série Classe Nationale et Classe Internationale), C.H. Reyland ou A.O.C. Petite-Rosselle,

19- 3-67 : Premier Pas Haltérophile - Finale du Championnat Promotion, dans les salles et clubs.

2- 4-67 : Critérium National Culturiste. A désigner.

9- 4-67 : Finale Critérium National Haltérophile.

16- 4-67 : Finale Coupe de Lorraine des Clubs.

28- 4-67 : Finale Championnat de France Juniors.

29- 4-67 : Finale Championnat de France Juniors - Finale Championnat de France Seniors.

30- 4-67 : Finale du Championnat de France Seniors.

RECORDS DE PICARDIE D'HALTÉROPHILIE HOMOLOGUES AU 18 AVRIL 1966

JUNIORS

Développé à deux bras :

| | | |
|----------------------------|--------------------------|----------|
| <i>Poids Coqs</i> | Leclerc (23- 1-66)..... | 50 k |
| <i>Poids Plumes</i> | Lequen (25- 4-65)..... | 60 k |
| <i>Poids Légers</i> | Descamps (17- 4-66)..... | 72 k 500 |
| <i>Poids Moyens</i> | Merpin (25- 4-65)..... | 75 k |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | Dupuis (13- 3-66)..... | 85 k |
| <i>Poids Lourds-Légers</i> | Habiera (13- 2-66)..... | 105 k |
| <i>Poids Lourds</i> | (à établir) | |

Arraché à deux bras :

| | | |
|----------------------------|--------------------------|----------|
| <i>Poids Coqs</i> | Leclerc (23- 1-66)..... | 45 k |
| <i>Poids Plumes</i> | Luthun (23- 1-66)..... | 57 k 500 |
| <i>Poids Légers</i> | Descamps (17- 4-66)..... | 80 k |
| <i>Poids Moyens</i> | Descamps (13- 3-66)..... | 85 k |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | Dupuis (13- 3-66)..... | 80 k |
| <i>Poids Lourds-Légers</i> | Habiera (17- 4-66)..... | 100 k |
| <i>Poids Lourds</i> | (à établir) | |

Epaulé et Jeté à deux bras :

| | | |
|----------------------------|--------------------------|-----------|
| <i>Poids Coqs</i> | Boitelle (20- 3-66)..... | 65 k |
| <i>Poids Plumes</i> | Luthun (17- 2-66)..... | 82 k 500 |
| <i>Poids Légers</i> | Descamps (17- 4-66)..... | 105 k |
| <i>Poids Moyens</i> | Descamps (13- 3-66)..... | 102 k 500 |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | Dupuis (13- 3-66)..... | 105 k |
| <i>Poids Lourds-Légers</i> | Habiera (19-12-65)..... | 125 k |
| <i>Poids Lourds</i> | (à établir) | |

Total olympique :

| | | |
|----------------------------|--------------------------|-----------|
| <i>Poids Coqs</i> | Leclerc (23- 1-66)..... | 157 k 500 |
| <i>Poids Plumes</i> | Luthun (13- 3-66)..... | 190 k |
| <i>Poids Légers</i> | Descamps (17- 4-66)..... | 257 k 500 |
| <i>Poids Moyens</i> | Descamps (13- 3-66)..... | 260 k |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | Dupuis (13- 3-66)..... | 265 k |
| <i>Poids Lourds-Légers</i> | Habiera (17- 4-66)..... | 320 k |
| <i>Poids Lourds</i> | (à établir) | |

SENIORS

Développé à deux bras :

| | | |
|----------------------------|----------------------------|-----------|
| <i>Poids Coqs</i> | Fanech (19-12-65)..... | 72 k 500 |
| <i>Poids Plumes</i> | Zangarli (13- 2-66)..... | 77 k 500 |
| <i>Poids Légers</i> | Demonceaux (14-11-65)..... | 80 k |
| <i>Poids Moyens</i> | Maier (26- 3-66)..... | 127 k 500 |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | Maier (20- 2-66)..... | 130 k |
| <i>Poids Lourds-Légers</i> | Nuytens (23- 1-66)..... | 120 k |
| <i>Poids Lourds</i> | Leroy (25- 4-65)..... | 95 k |

Arraché à deux bras :

| | | |
|----------------------------|--------------------------|-----------|
| <i>Poids Coqs</i> | Dupont (17- 4-66)..... | 67 k 500 |
| <i>Poids Plumes</i> | Zangarli (19-12-65)..... | 72 k 500 |
| <i>Poids Légers</i> | Anty (17- 4-66)..... | 77 k 500 |
| <i>Poids Moyens</i> | Maier (26- 3-66)..... | 122 k 500 |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | Maier (17- 4-66)..... | 125 k |
| <i>Poids Lourds-Légers</i> | Nuytens (23- 1-66)..... | 102 k 500 |
| <i>Poids Lourds</i> | Leroy (25- 4-66)..... | 100 k |

Epaulé et Jeté à deux bras :

| | | |
|----------------------------|--------------------------|-----------|
| <i>Poids Coqs</i> | Dupont (9- 1-66)..... | 87 k 500 |
| <i>Poids Plumes</i> | Zangarli (17- 4-66)..... | 92 k 500 |
| <i>Poids Légers</i> | Anty (17- 4-66)..... | 107 k 500 |
| <i>Poids Moyens</i> | Maier (26- 3-66)..... | 162 k 500 |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | Maier (17- 4-66)..... | 160 k |
| <i>Poids Lourds-Légers</i> | Nuytens (9- 1-66)..... | 140 k |
| <i>Poids Lourds</i> | Leroy (25- 4-65)..... | 120 k |

Total olympique :

| | | |
|----------------------------|--------------------------|-----------|
| <i>Poids Coqs</i> | Dupont (9- 1-66)..... | 225 k |
| <i>Poids Plumes</i> | Zangarli (19-12-65)..... | 235 k |
| <i>Poids Légers</i> | Anty (17- 4-66)..... | 267 k 500 |
| <i>Poids Moyens</i> | Maier (26- 3-66)..... | 412 k 500 |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | Maier (17- 4-66)..... | 415 k |
| <i>Poids Lourds-Légers</i> | Nuytens (9- 1-66)..... | 357 k 500 |
| <i>Poids Lourds</i> | Leroy (25- 4-65)..... | 315 k |

Haltérophile Moderne n° 228 (12-1966)

21- 5-67 : Éliminatoires Championnat de France Culturiste et du Concours Force Culturiste. A désigner.

1- 7-67 : Finale Championnat de France Culturiste et Concours de Force Culturiste.

COMITE DU POITOU

CALENDRIER 1966-1967

13 Novembre : Prix d'Encouragement à Châtellerauld.

11 et 18 Décembre : Championnats Départementaux.

8 Janvier 1967 : Prix Interrégional à Royan.

12 Février : Prix Fédéral et Championnats des non-classés à Cognac.

26 Février : Challenge du Comité à Châtellerauld.

12 Mars : Championnats du Poitou - 4^e série le matin et l'après-midi - Championnats toutes catégories à Royan.

19 Mars : Premier Pas Haltérophile à Paris.

2 Avril : Critérium National Culturiste à Châtellerauld.

16 Avril Proposé pour Guyenne - Poitou.

1^{er} au 14 Mai : Championnat Culturiste du Poitou à Poitiers

Rencontres amicales prévues par les Clubs :

5 Novembre : Royan - Cognac à Châteauneuf.

6 Novembre : Châtellerauld - Angers à Angers.

27 Novembre : Match propagande avec Clubs des Charentes à Bois-Plage-en Ré - Rencontre Culturiste C.A. Poitiers - C.S.A.C. à Châtellerauld.

18 Décembre : Le Mans - Châtellerauld à Châtellerauld.

22 Janvier : Trélazé - Châtellerauld à Châtellerauld.

26 Mars : C.S.A.C. - Angers à Châtellerauld.

7 Mai : C.N.N.P.P. - C.S.A.C. à Paris.

RENCONTRE AMICALE ANGERS - C.S.A. CHÂTELLERAULD le 6 Novembre 1966 à Angers

La Société de Gymnastique d'Angers prend sa revanche sur le C.S.A. de Châtellerauld, revanche toute amicale, bien entendu.

Voici les résultats de ce match :

- Société de Gymnastique d'Angers : Boulard, 215 k ; Marlou, 225 k ; Guénault, 265 k ; Jacoby, 295 k ; Lecœur, 250 k ; Coutant, 285 k. Total : 1.535 k. Coefficient : 3,59.

- C.S.A. Châtellerauld : Hérault, 175 k ; Lubat, 190 k ; Défossé, 175 k ; Rispal, 275 k ; François, 215 k ; Bedetti, 295 k. Total : 1 325 k. Coefficient : 3,27.

- Match préliminaire des Jeunes du C.S.A. Châtellerauld : Bois, 140 k ; Delhomme, 127 k 500 : Dousset, 162 k 500. Total : 430 k.

Janot, 137 k 500 ; Bodin J.-Pierre, 150 k ; Bodin Bernard, 155 k. Total : 442 k 500.

BUREAU DU COMITE D'Auvergne

Président : Maître Pierre Lenain. - Vice-président : M. Jean Pradillon. - Secrétaire : M. Noël Righi. - Secrétaire adjoint : M. Paul Moliera. - Trésorier : M. Maurice Pais. - Membres : MM. Jean Jacob, André Mesotten, Hubert Saclier, Henri Blanchard, Georges Glomot, Pierre Veyseyre, Paul Dufour, Michel Caillet, Michel Martin, Jean Beck, Barron.

BUREAU DU COMITE DE NORMANDIE pour la saison 1966-1967

Président actif : M. Legrand Jacques. - Vice-président : 1) M. Renault Bernard - 2) M. Guéméné Régis - 3) M. Madary Jack. - Secrétaire général : M. Leguédé François. - Trésorier et Secrétaire adjoint : M. Mizrahi Isaac. - Membres : M. Thoumine Robert, M. Hébert Roger, M. Cavé Claude.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

21^e ANNÉE - N° 228

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2^{me}

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

| | |
|----------------------|------|
| France..... | 10 F |
| Étranger | 15 F |
| Clubs affiliés | 25 F |

Chèques Postaux Paris 1304-82

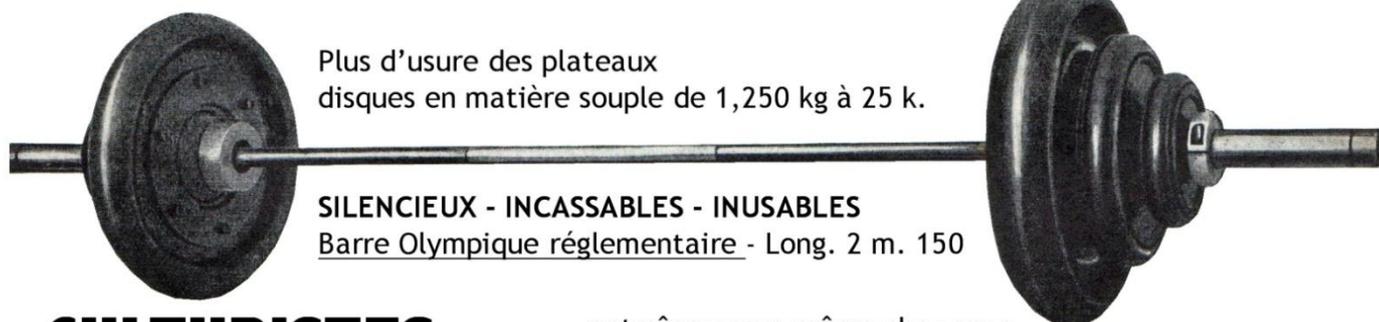
MATCH FRANCE - POLOGNE

JUNIORS

Samedi 21 Janvier 1967
à 20 h 30, à Nancy

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

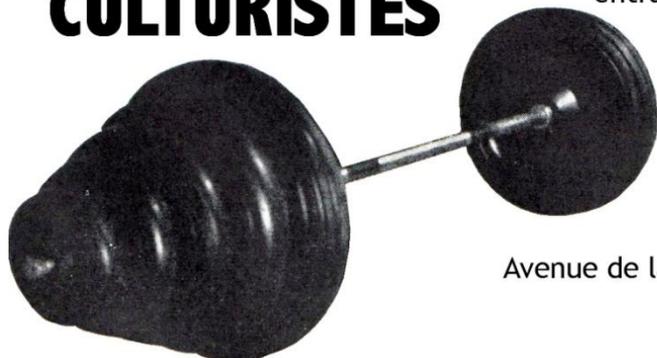


Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.



Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Documentation sur demande

LA ROUE FRANÇAISE

Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)

Téléph : 967.02.18